MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

GALLIA

FOUILLES ET MONUMENTS ARCHÉOLOGIQUES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

TOME XIX — 1961 — FASCICULE 1



CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
15, QUAI ANATOLE-FRANCE, 15 — PARIS-VII[e]

Renseignements et vente
au Comité Technique de la Recherche Archéologique en France
16, rue Pierre-Curie — PARIS-V[e]

—

1961

ALBERT GRENIER (1878-1961)



Quelle tristesse, d'avoir à imprimer en tête de ce volume dont il avait surveillé la composition, un dernier hommage au fondateur, au directeur de *Gallia*... Quelques mois d'un affaiblissement progressif, trois semaines à peine de renoncement au labeur, et, le 23 juin 1961, Albert Grenier s'éteignait dans sa quatre-vingt-quatrième année, parlant encore, dans les rares bons moments que lui laissait l'approche de la mort, des *Tables* qu'il préparait pour les vingt ans de sa revue, de tel passage de l'*Histoire de la Gaule* de Jullian, qu'il avait à son chevet, du sujet qui lui avait inspiré son ultime article : Vercingétorix. D'une vie si féconde, qu'évoquera dans ses étapes maîtresses et dans le détail d'une œuvre abondante et variée un volume de *Mélanges* qui paraîtra[1], hélas, trop tard, l'organisation des antiquités nationales et des publications qui en découlent aura occupé les vingt dernières années : c'est cette activité de tous les jours, conjuguée pourtant avec d'autres tâches importantes, que je voudrais rappeler ici, puisque j'ai eu l'avantage d'y être directement associé pendant quinze ans.

Les dons brillants d'Albert Grenier se sont appliqués dès son premier travail à l'histoire de la Gaule. Né à Paris d'une famille champenoise fixée à Nancy peu après sa naissance, l'aîné de sept enfants, il avait fait ses études en Lorraine avant de venir, agrégé de grammaire en 1902, après un court passage en première supérieure à Paris, préparer à l'École des Hautes-Études sous la direction d'Héron de Villefosse un travail qui le désigna pour l'École française de Rome : *Habitations gauloises et villas latines dans la cité des Médiomatrices. Étude sur le développement de la civilisation gallo-romaine dans une province gauloise* (1906), dédié à ses maîtres et à ses « amis lorrains ». Toujours, la Gaule de l'Est et la mise en valeur du sol national occuperont dans ses recherches une place de choix. Toutefois, c'est vers l'Italie proto-historique et particulièrement vers l'Étrurie que l'entraîneront pour longtemps ses années romaines : maître de conférences à Nancy, de 1907 à la guerre, il y mène à bien sa thèse sur *Bologne villanovienne et étrusque* (VIIIe-IVe siècles avant notre ère) (1912). Deux livres affirmeront encore plus tard sa maîtrise en ce domaine avant

(1) Sous presse dans la collection *Latomus*, ce volume contiendra une bibliographie détaillée d'A. Grenier.

même qu'il n'assure la direction de l'École de Rome de 1945 à 1952 : *Le génie romain dans la religion, la pensée et l'art* (1925), et *Les religions étrusque et romaine* (1948). C'est à cette connaissance profonde de la civilisation italique et romaine qu'il devra sa vue si juste de la place qu'occupait la Gaule dans le monde antique et son ample compréhension des problèmes posés par les rapports des Celtes avec les Grecs, les Étrusques et les Romains.

Sa nomination à la Faculté de Strasbourg au lendemain de la guerre le ramène aux antiquités nationales et particulièrement à l'archéologie rhénane. Quinze années de travail le rendent parfaitement maître d'un domaine qui sera bientôt le sien : il y succédera à Camille Jullian et quittera Strasbourg pour le Collège de France en 1935 ; peu après, on créera pour lui une direction d'études à l'École des hautes études. On voit paraître dès 1923 un petit livre sur *Les Gaulois ;* en 1925, *Quatre villes romaines de Rhénanie : Trèves, Mayence, Bonn, Cologne ;* en 1931 et 1934, les trois premiers volumes du *Manuel d'archéologie gallo-romaine ;* en 1937, un lumineux mémoire qui complète heureusement l'*Histoire de la Gaule* de Jullian : *La Gaule romaine* (dans *An economic Survey of ancient Rome*, III). Entre temps, la *Revue des études anciennes* publie plusieurs fois par an la *Chronique gallo-romaine*, et les cours du Collège de France préparent la documentation des quatre volumes suivants du *Manuel* (1958, 1960), d'un livre sur *Camille Jullian* (1944), d'une refonte amplement développée des *Gaulois* (1945). Albert Grenier était bien le maître désigné pour assumer la réorganisation de la recherche archéologique dans notre pays.

Pendant les années de guerre, en effet, la France, repliée sur elle-même, s'était donné par la loi de 1941 — qu'il est juste d'appeler la « loi Carcopino » — la réglementation des fouilles et des publications qu'on attendait depuis longtemps. Le Centre national de la recherche scientifique, chargé de la nouvelle organisation, s'en remit principalement à Albert Grenier. C'est alors qu'il créa *Gallia* et ses *Suppléments*, avec une clarté de vues remarquable ; qu'il obtint le statut du « Comité technique de la recherche archéologique en France » ; qu'il assura le fonctionnement de la « XVe Commission » du C. N. R. S., et recruta les directeurs des circonscriptions archéologiques ; qu'il établit, par une correspondance active, par des rapports personnels que son rayonnement, sa bienveillance, son accueil familier, sa ferme autorité, sa faculté de conciliation rendaient singulièrement efficaces, des liens étroits avec tous les archéologues français qui n'attendaient que ces encouragements et ces directives clairvoyantes pour intégrer enfin leurs recherches, souvent modestes, méritoires et toujours passionnées, dans un renouveau d'activité scientifique qui s'exprima bientôt par les premiers fascicules de la Revue.

Le petit bureau du quai Anatole-France où se traitaient les affaires de *Gallia*, grâce au dévouement de son secrétaire Maurice Toussaint, au concours de M. Pierre Boyancé, et à la présence quotidienne du « Patron », a vu se poser les bases de notre nouvelle archéologie nationale : que tous ceux qui ont fait alors confiance à Albert Grenier soient ici remerciés ! C'est à eux que son œuvre doit d'exister, et l'esprit d'équipe qu'il sut alors faire naître d'un bout à l'autre du territoire pour l'accomplir est la meilleure garantie de son avenir.

Quand, en 1945, l'administration des fouilles passa au Service des Monuments historiques et que, en 1946, Albert Grenier partit pour Rome à la tête de l'École française, la tâche du Comité technique ne se ralentit pas : il fallait développer non seulement *Gallia* mais aussi les liens noués avec les fouilleurs, assurer la bonne conduite et la publication de recherches de plus en plus méthodiques et nombreuses. Par lettre, par téléphone, le Directeur était présent dans les nouveaux locaux, encore bien exigus, de la rue de Sèvres, où le ramenaient à la belle saison ses séjours parisiens. Une bibliothèque naissait de nos échanges. Et, revenu de Rome en 1952, il reprenait en mains, avec une efficacité toujours plus grande, les destins du Comité. Fort de cette expérience, il guidait en même temps, par des inspections régulières, l'organisation des antiquités de l'Algérie, la création de *Libyca :* il retrouvait là un domaine qu'il avait connu jadis, jeune professeur au lycée de Constantine. Le développement des recherches préhistoriques imposait alors en France le dédoublement de la Revue et la fondation de *Gallia-Préhistoire* (1958). Un Comité d'architecture antique était en même temps créé au C.N.R.S. pour préparer notamment l'illustration de nos publications. L'édition de la *Carte archéologique de la*

Gaule romaine était, en partie, confiée au Comité technique. En 1960 enfin, âgé de 82 ans, Albert Grenier avait la joie de voir installer dans de nouveaux locaux, rue Pierre-Curie, d'une façon digne de l'effort accompli, le Comité, les bureaux et la bibliothèque de *Gallia* et de *Gallia-Préhistoire*.

Dans sa dernière année, Albert Grenier travaillait toujours autant, mais se déplaçait difficilement ; malgré une énergie peu commune, ses visites au « bureau » paraissaient un effort : c'est chez lui désormais, dans son appartement de la rue Monticelli, que se faisait une partie du travail de la Rédaction, que se préparaient les *Tables* des vingt premiers volumes de la Revue. Je ne saurais évoquer sans émotion ces séances du samedi matin, où nous échangions la correspondance du service et celle, toujours active, qu'il continuait d'entretenir personnellement ; où sa connaissance des hommes et sa claire vue des problèmes apportait à toute difficulté une solution bienfaisante. Jusqu'aux limites extrêmes de ses forces, il s'est intéressé à la publication du présent volume, qui contient l'un de ses derniers écrits. L'assurance que son œuvre ne s'arrêterait pas avec son activité était pour lui un réconfort : tous ceux qui l'ont aimé nous aideront à la continuer.

Paul-Marie Duval.

Bibliographie des articles et notes d'Albert Grenier publiés dans *Gallia:*

L'autel des nautes parisiens et les blocs sculptés du Musée de Cluny (analyse de : E. Krüger, dans *Trierer Zeitschrift*, 1940) : I-1943, 1, p. 224 ; — *Le problème de Ludna, ibid.*, p. 227-229 ; — *Bronzes étrangers en Touraine; Épées de bronze à poignée massive et à lame à base arrondie; Monographies gallo-romaines, ibid.*, p. 229-231.

Les fouilles de Gergovie (Introduction), I-1943, 2, p. 71-82, pl. I-VI, fig. 1-12 ; — *Les fouilles du Vieil-Évreux, ibid.*, p. 191-192 ; — *Programme d'études, ibid.*, p. 285-287.

Note sur les recherches céramiques entreprises au laboratoire de l'Institut de céramique française de Sèvres et sur les pièces nécessaires pour les continuer, IV-1946, p. 364-365 ; — *Note sur les recherches entreprises à l'Institut de physique du globe et l'aide que peuvent leur apporter les archéologues, ibid.*, p. 365.

Les « horrea » de Narbonne (par L. Sigal), note introductive, XII-1954, 1, p. 93.

Fragment d'inscription d'Allonnes (Sarthe), XV-1957, 1, p. 145-146, fig. 1.

La centuriation romaine de la colonie de Valence, XVI-1958, 2, p. 281-284, fig. 1-2.

Nouvelles fouilles à Lezoux (Puy-de-Dôme), en collaboration avec Mme A. Mathonnière-Plicque, XIX-1961, 1, p. 55-69, fig. 1-30.

Préfaces : à J. Formigé, *Le Trophée des Alpes (La Turbie)*, IIe Supplément à *Gallia*, 1949, p. 9-12 ; — à E. Espérandieu (†) et H. Rolland, *Bronzes antiques de la Seine maritime*, XIIIe Supplément, 1959, p. 5-8.

Notices nécrologiques : *Maurice Toussaint (1885-1955)*, XIII-1955, 1, p. 1-3 ; — *Le Chanoine Joseph Sautel (1880-1955)*, XIV-1956, 2, p. 161-167 ; — *Adrien Blanchet (1866-1957)*, XVII-1959, 2, p. 203-205 ; — *Émile Delort (1866-1957)*, XVII-1959, 2, p. 203-205.

RAPPORT PRÉLIMINAIRE SUR LES FOUILLES DE SUBSTANTION (*Hérault*), *1958*

par MM. François Daumas et René Majurel

Les fouilles ont été exécutées du 21 juillet au 6 août 1958 par des ouvriers dirigés par les deux signataires du présent travail[1]. Elles ont porté sur trois points[2]. L'un (I) à la pointe Sud-Ouest et en contre-bas de l'oppidum, près de la rivière. Le second (II) à l'Est des murailles anciennes, dans la partie la plus profonde de la boucle actuelle de la route de Clapiers, près de la maison de M. Marquès. Le troisième (III) beaucoup plus au Sud dans l'olivette du Dr Vivien, dominant le Lez, entre la route de Clapiers et le chemin de Substantion[3]. (Fig. 1).

I

Un ravin naturel qui atteint à peu près 30 mètres de profondeur au-dessous de la route actuelle, vers le Lez, sépare le plateau de Substantion des pentes de la colline dite La Gardie, située plus au Sud. Les Ponts et Chaussées, pour rectifier la route actuelle, ont

(1) Nous ne pouvons manquer de remercier ici les propriétaires des terrains sur lesquels nous avons fouillé : Mme Piquemal, MM. le Dr Vivien et Albert Marquès, qui, comprenant tout de suite l'intérêt scientifique des travaux entrepris, n'ont pas hésité un instant à nous accorder les autorisations nécessaires. M. l'entrepreneur Marquès a, en outre, mis bénévolement à notre disposition brouettes, pioches et cribles nécessaires à nos travaux. MM. E. Charras et J. Rebull ont été pour nous des auxiliaires précieux par l'intelligence qn'ils ont apportée au travail de fouille.

(2) Malgré l'importance de l'oppidum, on n'a fouillé que deux fois à Substantion : en 1833 et 1834 la Société archéologique de Montpellier exécuta des travaux autour du Mas du Diable et mit au jour des vestiges gallo-romains. Durant quelques années jusqu'en 1916, Maurice Gennevaux fit des fouilles en divers points du site. Ces fouilles n'ont fait l'objet d'aucune publication systématique. On trouvera, sur Substantion préromain, une documentation abondante et une bibliographie dans E. Bonnet, *L'Oppidum préromain de Substantion*, dans *Mém. de la Soc. archéol. de Montpellier*, 2e sér., IX, 1924, p. 93-120, 5 pl.

Bien avant E. Bonnet, Philippe de Saint-Paul avait entrevu le passé pré-romain de Substantion. Ses arguments, à cette époque, ne pouvaient être à la hauteur de son intention. Il se refusait, en effet, à voir dans le *Serratione* de la table de Peutinger une erreur de copiste et donnait à ce mot une étymologie ibéro-ligure. Il attribuait d'autre part le mode de construction des murailles — encore bien visibles vers 1830 — aux Celtes (*Sextantio*, dans *Publications de la Soc. archéol. de Montpellier*, n° 1, 1835).

(3) C'est le nom récent d'un chemin ancien, le seul qui existât avant le percement de l'actuelle route de Clapiers. Son antiquité est démontrée par les traces de ses niveaux successifs que l'on discerne encore très bien, en plusieurs points dans le rocher du plateau. Chose curieuse, il suit de manière sinueuse le cours du Lez depuis Lattes, passe près du pont Juvénal, puis à la Pompignanne et vient couper la *voie domitienne* à angle droit, juste au pied des murailles de Substantion. C'est probablement un très ancien chemin de portage le long du Lez qui ne devait plus guère être navigable, au moins à partir du pont Juvénal, sinon depuis Lattes. Du reste, ce chemin traversait Substantion et poursuivait son cours vers le Nord.



Fig. 1. — Croquis des fouilles de Substantion 1958.

décidé de combler entièrement la partie basse du ravin. Ils doivent pour cela drainer les eaux dans un gros collecteur et protéger, en contre-bas, le jardin de Mme Piquemal par un gros mur de soutènement. C'est en creusant les fondations de ce mur que fut mis au jour un fragment de construction très curieux dans l'angle Nord-Est du jardin, non loin de la base du rocher formant l'assise du plateau de Substantion. En outre, il fut trouvé, entre le rocher et le mur, une grande quantité de tuiles antiques brisées, du type *tegula* et *imbrex*, un chapiteau, un petit autel votif et une énorme feuille de plomb, pesant une vingtaine de kilos. Ces détails invitaient à compléter par une fouille systématique les déblaiements fortuits des Services publics. Le résultat n'en fut pas décevant.

La construction dégagée présentait les caractéristiques suivantes (voir plan et coupe, fig. 2 et 3) : des côtés Nord et Est, on avait entaillé soigneusement le rocher, vraisemblablement pour former l'assise d'une construction. Au Nord, sur 3 mètres au moins, on a pu constater dans le calcaire jurassique du plateau une entaille profonde de 1 m. 25 environ. A cette profondeur, un degré large de 0 m. 80 est ménagé, puis le roc entaillé descend de 1 m. 20 par endroits. A sa partie inférieure il n'a plus l'aplomb vertical soigneusement conservé à la partie supérieure, mais il est légèrement courbé, au moins près de l'angle Nord-Est. Du côté Est, c'est la même disposition mais le degré est moins large (ne dépassant jamais 0 m. 70) et peut-être moins régulier.

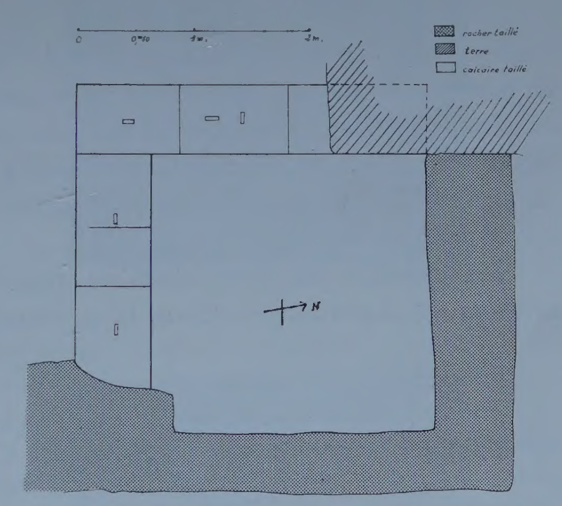


Fig. 2. — Monument public près du pont romain : plan.

Des côtés Sud et Ouest on avait élevé un mur qui se dresse encore, en partie, jusqu'à la hauteur du degré taillé dans le roc (fig. 4, *1* et *2*). Il est formé de très beaux blocs de calcaire semblable à la pierre de Castries, naguère encore employée pour les constructions. Ce sont des moellons soigneusement taillés et appareillés de plus d'un mètre de long et de 0 m. 60 de haut (fig. 4, *6*). Ceux de l'angle Sud-Est ont été habilement arrondis pour s'adapter à la courbure du rocher. Les joints sont très soignés. Des trous pour la mise en place des blocs par ripage ont été ménagés (fig. 4, *5*). On a pris la peine de tracer au burin, sur le bloc médian du mur Sud, la ligne où viendrait porter l'extrémité du bloc supérieur (cf. fig. 2). Malheureusement, de cette très belle construction, il ne reste plus que les deux assises inférieures. Extérieurement elles étaient enterrées comme on peut s'en rendre compte sur la façade Sud où l'on voit, une fois ôtées les grosses pierres de blocage, que les moellons n'avaient pas été ravalés. D'autre part, l'angle Sud-Ouest était bloqué contre le rocher, continu à cet endroit, par des pierres bien visibles sur la photographie (fig. 4, *4*). Ainsi était déterminée une pièce exiguë formant un carré peu régulier, de 2 m. 30 de côté. Le sol en était constitué par une sorte de mortier, fait d'éclats de calcaire tendre et sans doute de chaux, soigneusement damé ; son épaisseur au-dessus du sol rocheux irrégulier est de 17 à 20 centi-

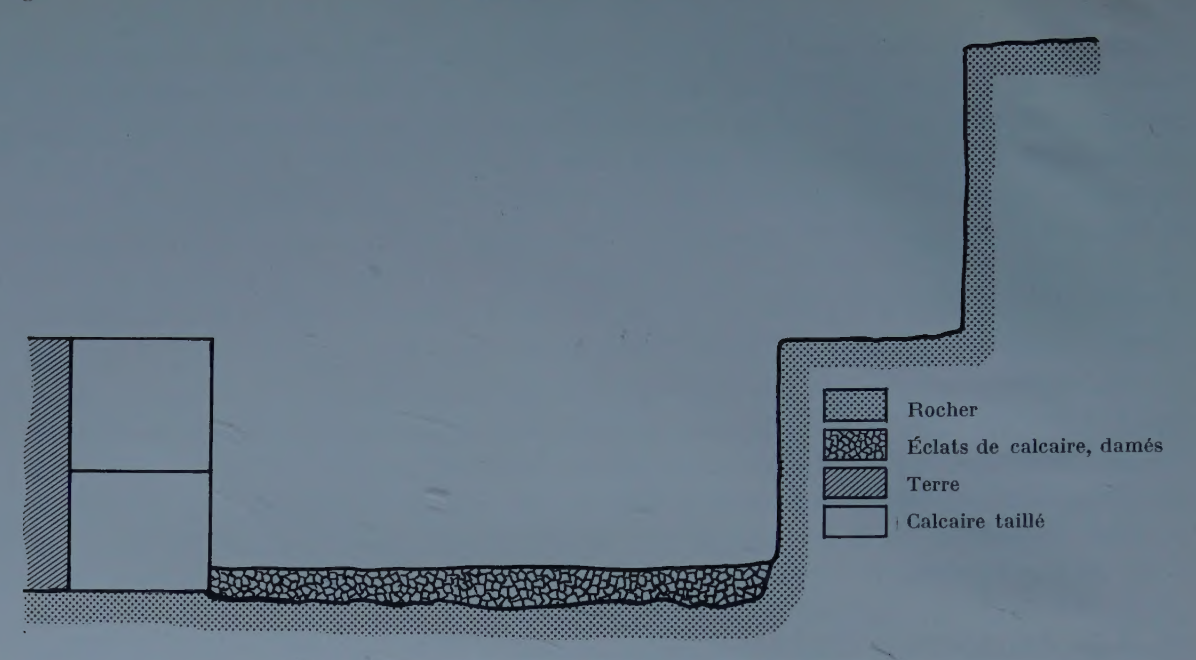


Fig. 3. — Monument public près du pont romain : coupe N.-S.

mètres. Dans le mur, à 0 m. 80 de l'angle Sud-Est et à 0 m. 25 du sol environ, on avait fixé un morceau de fer de 1 centimètre de diamètre. Dans le rocher, à 0 m. 23 du même angle, on remarque aussi la trace d'un morceau de fer à peu près de même dimension. Aucune espèce de porte n'est visible. Il faut donc admettre qu'on descendait dans cette pièce par un premier étage, ce qui permet d'imaginer une hauteur relativement grande par rapport à l'exiguïté du monument.

L'occupation de cette chambre apparemment isolée est datée par les trouvailles faites au sol. Le criblage a donné là un certain nombre de monnaies.

En voici la liste :

1. *AGRIPPA* (as). D/ Tête d'Agrippa à gauche portant couronne rostrale. M. AGRIPPA L.F. COS. III. — R/ Neptune debout, tête tournée à gauche portant dauphin et trident. S. C. — La date de frappe de cet as est inconnue. Mattingly (*Roman imperial Coinage*, I, p. 101[4]) l'attribue à la dernière moitié du règne de Tibère. Nous verrons en conclusion ce qu'il convient de penser de cette attribution.

2. *DOMITIEN* (dupondius). D/ Tête radiée de Domitien à droite. IMP [CAES DOMIT A] VG. GERM COS XI CENS. PER. P. P. — R/ [VIRTVTI AVGVSTI] S. C. La Valeur debout à droite, le pied sur un casque, tenant une haste et un *parazonium*. Année de frappe : 85 ap. J.-C.

3. *TRAJAN* (sesterce). D/ [IMP. CAES. NERVAE TRAIANO] AVG GER [DAC P. M. TR. P. COS ? P P]. Son buste lauré à droite. — R/ L'Arabie allant à gauche tenant rameau et roseau. A ses pieds un chameau ; à l'exergue : [ARAB ADQVIS] ; à l'entour [S.P.Q.R. OPTIMO PRINCIPI]. Dans le champ [S.C.].

(4) Cet ouvrage sera indiqué, dans la suite, comme il est usuel, par l'abréviation *R.I.C.*

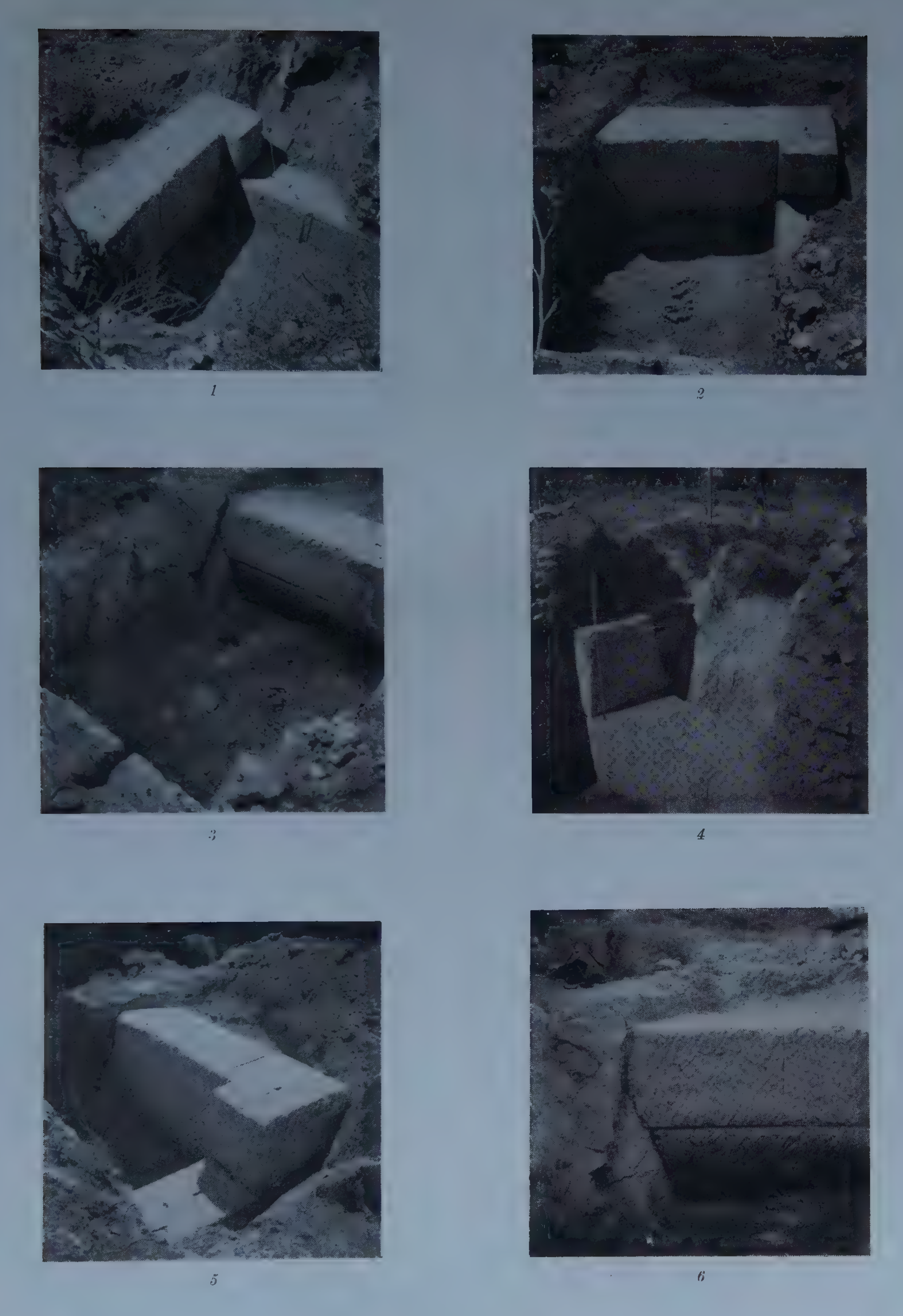


Fig. 4. — Petit édifice près du pont romain.

L'effacement de la légende à l'endroit du nombre des consulats ne permet pas de dater ce sesterce avec exactitude (entre 104 et 117).

4. *TRAJAN* (sesterce). D/ Son buste lauré à droite. ....TRAIANO.... — R/ Fruste.

5. *FAUSTINE MÈRE* (sesterce). D/ Son buste à droite. [DIV] A FAVSTIN [A]. — R/ Cérès tournée vers la gauche portant épis de blé et torche. S. C. [AVGVSTA] à l'entour. Frappé après sa mort, en 141 ap. J.-C.

6. *MARC AURÈLE* (sesterce). D/ Sa tête laurée à droite. M. ANTONINVS AVG TR P XXVII. — R/ Marc-Aurèle tourné vers la gauche tenant un sceptre et relevant l'Italie qui tient un globe. [RESTITVTORI ITAL] IAE IMP VI COS III. — A l'exergue : S. C. — Frappé de décembre 172 à décembre 173, Mattingly, *R.I.C.*, III, Marc-Aurèle, nº 1077.

7. *CRISPINE* (sesterce). D/ son buste à droite. CRISPINA AVG [IMP COMMODI] AVG. — R/ La Santé assise, tournée à gauche et nourrissant dans une patère un serpent enroulé autour d'un autel. [SALVS] S. C. — Frappé sous le règne de Commode — vraisemblablement de 180 à 183 ap. J.-C. Mattingly, *R.I.C.*, III, Commode, nº 672 a.

8. *CARACALLA* (sesterce). D/ Buste lauré de Caracalla à droite. M AVREL ANTONINVS PIVS AVG BRIT. — R/ La Liberté debout, tournée à gauche tenant *pileus* et sceptre. PM TRP XVI COS IIII PP SC. — Atelier de Rome ; frappé de 210 à 213 ap. J.-C., Mattingly, *R.I.C.*, III, Caracalla, nº 498.

9. *JVLIA MAMEA* (denier d'argent). F/ Son buste diadémé à droite. IVLIA MAMEA AVG. — R/ VESTA. — Vesta debout, tournée à gauche, portant le *palladium* et tenant le sceptre. Frappé sous le règne de Sévère Alexandre.

Nous avons aussi trouvé : un couteau à lame rentrante, en fer, muni d'une virole de cuivre et d'un manche en os, habilement sculpté en forme de dauphin (fig. 5). Plusieurs couteaux de ce type sont connus à l'époque gallo-romaine et sont conservés dans divers musées[5] ; un objet en cuivre constitué de deux plaques minces de métal à peu près de la grandeur d'un *as*, reliées entre elles par quatre fragments de métal laissant apparaître quatre trous. Le tout forme une sorte de bouton à travers lequel on pouvait glisser deux lanières de cuir se croisant ; dans le remplissage supérieur, outre une importante quantité de tuiles brisées *(tegulae* et *imbrices)*, des lames de plomb épaisses de 5 mm. à peu près dans lesquelles on a enlevé des morceaux à l'emporte-pièces, des clous très nombreux, et des restes d'objets en fer oxydés profondément, parmi lesquels un bel exemplaire de hache ; des fragments d'os d'animaux, et des débris de bois calcinés ont également été recueillis.

Il convient d'ajouter que la construction se présente dans un creux du rocher. Du côté Ouest, en effet, le rocher se relève et porte la trace d'une sorte de conduit nettement taillé en direction du Lez, parallèlement au plateau et en même temps au clivage naturel de la roche (cf. fig. 4, *4*). Bien que ce conduit soit recouvert aujourd'hui en partie par un bassin en ciment destiné à arroser le jardin, il se continue assez loin en direction du Lez et

(5) Sur ces couteaux, v. Cagnat et Chapot, *Manuel d'archéologie romaine*, II, (1920), p. 397 ; sujets sculptés sur le manche : lion, groupe de personnages, guerrier, buste viril. Les auteurs paraissent restreindre l'emploi de ces couteaux à des usages de toilette, ce que semblerait infirmer notre trouvaille. Voir aussi art. *culter* dans Daremberg et Saglio, *Dict. des Antiquités* (S. Reinach), p. 1583. Donne le dessin de deux beaux exemplaires du Musée des antiquités nationales : un singe monté sur un chien et un chien poursuivant un lièvre.

présente 1 m. 75 de largeur environ sur 20 à 35 centimètres de profondeur selon l'élévation du rocher qui affleure. Il est impossible de dire si cette installation est en rapport avec la construction fouillée ou lui est antérieure.

La date de ce singulier monument est plus difficile à fixer qu'il ne paraît au premier abord. Les monnaies, en effet, devraient en dater sans discussion l'occupation. Or, la plus

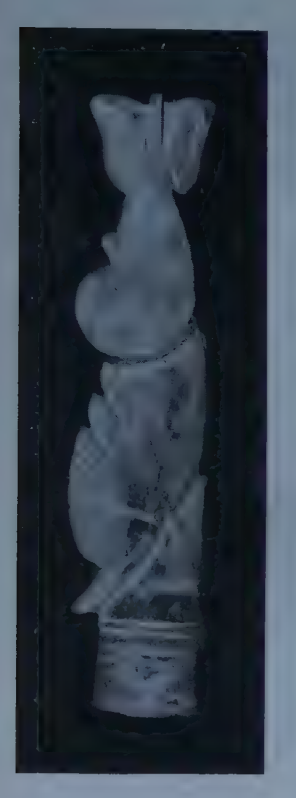






Fig. 6. — La nécropole près de la voie domitienne.

← Fig. 5. — Couteau trouvé au point I.

ancienne, l'*as* d'Agrippa, n'est pas facile à dater sûrement. Mattingly en fait remonter l'émission au règne de Tibère. Mais M. Colin Mac Kraay, constatant qu'au camp légionnaire de *Vindonissa* un grand nombre d'*as* d'Agrippa porte la contremarque claudienne TI AV, a voulu rajeunir ces frappes et les reporter au règne de Caligula. Finalement, il a renoncé à cette vue et revient aux dernières années de Tibère[6]. La question, pour nous, n'en reste pas moins ouverte parce que l'émission a été très importante et que beaucoup d'exemplaires sont restés en circulation longtemps après. Ce monnayage a même été restauré au cours des

(6) Sur cette question, cf. Mattingly, *R.I.C.*, I, p. 101-108. Michael Grünwald, *Die römische Bronzen und Kupfermünzen mit Schlagmarken in Legionslager Vindonissa*, Bâle 1946, Statistiques, p. 117 à 119. Colin Mac Kraay, *The Behaviour of Early Imperial Countermarks*, dans *Essays in Roman Coinage presented to Harold Mattingly*, Oxford, p. 127-128 ; *Monnaies du Haut-Empire romain à Vindonissa*, dans *Schweizer Münzblätter-Gazette numismatique suisse*, 1952, p. 36, appendice. Enfin, dans une lettre personnelle à René Majurel, datée du 20 janvier 1959, M. Colin Mac Kraay a renoncé à attribuer les *as* d'Agrippa au règne de Caligula et revient aux dernières années du règne de Tibère, à la suite des études du Dr Kuthmann parues dans *Schweizer Münzblätter*.

années 80-81 par Titus et Domitien. Ce bronze, comme celui de Domitien d'ailleurs, circulait encore sous Trajan[7]. L'occupation du monument est donc certaine au IIe siècle mais pas absolument sûre au Ier. Quant à la monnaie la plus récente, elle ne peut avoir été frappée après 235. La partie basse au moins de l'édifice semble donc avoir été abandonnée dans la seconde partie du IIIe siècle. Mais pour savoir quand elle a commencé, nous devons faire appel à la construction elle-même. Elle est en grand appareil de très belle facture ; les blocs ont une longueur double de leur largeur et les joints sont admirablement soignés. A. Grenier remarque toutefois qu'à *toutes les époques* la pierre de taille a continué à fournir les chaînes d'angle et les soubassements des édifices[8]. Comme nous avons affaire à des fondations dont la partie supérieure a disparu, il nous est impossible de choisir entre les deux dates pour lesquelles nous aurions des possibilités : période julio-claudienne ou période flavienne[9].

Pouvons-nous mettre ce monument en rapport avec quelque fait historique connu entre Auguste au plus tôt et Trajan au plus tard ? Pour une petite ville comme *Sextantio*, un des *oppida ignobilia* de Pline, le travail de maçonnerie est parfaitement exécuté et important. Il ne peut s'agir que d'un édifice public. Or, son emplacement, si près du Lez, nous invite à le mettre en rapport avec le pont sur lequel la voie domitienne franchissait la rivière à quelques mètres de là. L'existence de ce pont, connue par les textes[10], est tout à fait certaine puisque nous avons pu en voir très nettement les culées sous l'eau du Lez en octobre 1933, après une très forte inondation qui avait nettoyé le fond à cet endroit. Le monument était un édifice public soigné, beaucoup plus haut que large et avait la forme d'une tour carrée, dans laquelle on devait entrer de plain-pied, du côté Nord, par les pentes du plateau. En liaison avec le pont et sans doute de la même époque que lui, elle pourrait remonter soit aux grands travaux routiers d'Agrippa[11], soit à ceux qui suivirent sous Auguste[12], soit à ceux du règne de Tibère[13]. Nous pencherions volontiers pour le règne d'Auguste, qui a réparé la route en 3 av. J.-C., entre le Rhône et le Lez. Il a peut-être remplacé par un pont de pierre un pont de bois[14] et édifié une tour tout à côté. Était-ce un poste de police? On sait que depuis Agrippa, en effet, la police des routes de Gaule avait été soigneusement assurée[15].

A moins qu'il ne faille y voir un bureau de péage, analogue à ces octrois qu'on trouvait naguère à l'entrée de nos villes ? Fonteius ne percevait-il pas déjà des taxes autour de Narbonne[16] ? Sans doute sommes-nous très mal renseignés sur ces droits de péage locaux.

(7) Indications tirées de la lettre de M. Colin Mac Kraay précédemment citée.
(8) A. Grenier, *Manuel d'Archéologie gallo-romaine, III, L'Architecture*, 1958, p. 63. C'est nous qui soulignons.
(9) *Ibid.*, p. 58.
(10) E. Bonnet, *Antiquités et Monuments de l'Hérault*, Montpellier, 1905, p. 98-99 ; Jullian, *Hist. de la Gaule* V, p. 115 et suiv., semble diminuer exagérément le nombre des ponts construits par les Romains en Gaule. Il les fait tenir en une note (p. 118, note 6) dans laquelle le pont de Substantion ne figure pas.
(11) Strabon, IV, 6, 11 et Jullian, *Hist. de la Gaule*, IV, p. 57.
(12) E. Bonnet, *Antiquités.*, p. 91.
(13) *Ibid.*, p. 92.
(14) L'ancienne route devait franchir le Lez à gué. L'eau, qui n'était pas retenue par l'actuel barrage (médiéval) de Montplaisir, devait être très peu profonde à cet endroit.
(15) Cf. Jullian, *Hist. de la Gaule*, IV, p. 85-89.
(16) Cicéron, *Pro Fonteio*, 5, 9 et Jullian, *Hist. de la Gaule*, III, p. 99, n. 4.

Mais, comme le note Jullian[17], les noms de lieux provenant de *telo* ou *teloneum*, et qui sont des frontières de cité, font penser à des octrois municipaux. Le Lez aurait-il été la frontière de l'*ager Nemausensis?* E. Bonnet[18] prolongeait le territoire de Nîmes jusqu'à l'Hérault à cause d'une inscription portant le nom de Nîmes qu'on lit sur des tuyaux de plomb trouvés à Balaruc. Mais cette inscription prouve seulement que ces tuyaux ont été fabriqués à Nîmes, et non qu'ils ont été posés sur un territoire dépendant de cette ville. Tout ce que nous savons, c'est qu'au Ier siècle l'étang de Lattes, *stagnum Latera*, était compris dans l'*ager Nemausensis*[19]. Il est certain que, si le Lez a servi de frontière entre le territoire de Nîmes et celui de Béziers, il y aurait de fortes chances pour que notre tour soit un bureau d'octroi.

Mais tout cela reste hypothétique, car rien, dans la fouille de ce lambeau d'édifice, ne permet d'inférer quoi que ce soit sur sa destination[20].

II

Le second point fouillé[21] — qui s'annonçait riche — a été le plus décevant. Des travaux de terrassement avaient amené la découverte de deux ou trois *loculi* garnis d'un mobilier assez varié : vases de formes diverses et une chaînette munie d'une sorte de plaque d'identité[22]. Comme ce lieu, à l'Est de l'oppidum, était situé tout à fait au bord de la voie domitienne, on se trouvait visiblement en présence d'une nécropole datant approximativement des Ier-IIe siècles[23]. En réalité, la fouille a révélé que toute la partie supérieure de la nécropole avait été bouleversée par le creusement d'une carrière encore exploitée, il y a une trentaine d'années. Il ne restait donc quelques tombes intactes que dans la partie basse de la colline, tout près de la route ancienne sans doute (fig. 6)[24]. Le terrain présentait en surface une couche épaisse de 1 m. 70 en contrebas, réduite à 0 m. 50 seulement lorsqu'on remontait le long de la colline vers le Sud. C'était le terrassement de la carrière formé de déblais tassés par les wagonnets du Decauville et très durs. Il était composé d'une argile rouge compacte fréquente dans nos garrigues, remplie de débris archéologiques : quatre fragments de pierres plates dont l'épaisseur varie entre 5 et 7 centimètres en calcaire tendre de Castries. Deux, présentant un encadrement, ont pu appartenir à des stèles funéraires inscrites, mais ils

(17) *Hist. de la Gaule*, IV, p. 357, n. 7.

(18) *Antiquités..*, p. 158. Sur ce point, E. Bonnet suivait Herzog pour qui le territoire de Béziers n'allait pas plus loin que l'Hérault, *Galliae Narbonensis provinciae romanae historia*, Leipzig, 1864, p. 123 et 124. Même opinion dans Bellaud-Dessales, *Histoire de Béziers*, Béziers, 1929, p. 6. Mais aucune preuve n'est apportée à cette assertion. Bonnet est seul à mentionner les tuyaux de plomb de Balaruc portant l'inscription COL NEM.

(19) Pline l'Ancien, *Hist. Nat.*, IX, VIII, 9. Mais il faudrait admettre que cet « étang de Lattes » est l'actuel étang de l'Or, ou bien une partie de ce dernier, compris entre le Vidourle et le Lez.

(20) Les conjectures de Philippe de Saint-Paul, *op. cit.*, p. 27-28, sur les excavations taillées dans le rocher, dont deux sont encore bien visibles, sont purement hypothétiques et ne se fondent sur aucune trouvaille faite *in situ*.

(21) Sur le plan fig. 1, no II.

(22) Fig. 6, emplacement des travaux et de la fouille.

(23) Pour cette date, voir la description des objets trouvés.

(24) Il y en a certainement d'autres plus à l'Est, en remontant le long du ravin. Mais il aurait fallu pour les déblayer enlever des centaines de mètres cubes de terre, ce qui dépassait nos moyens financiers. Nous n'avons donc travaillé dans ce secteur que du 23 au 26 juillet, ce qui équivaut au terrassement de huit camions de terre.

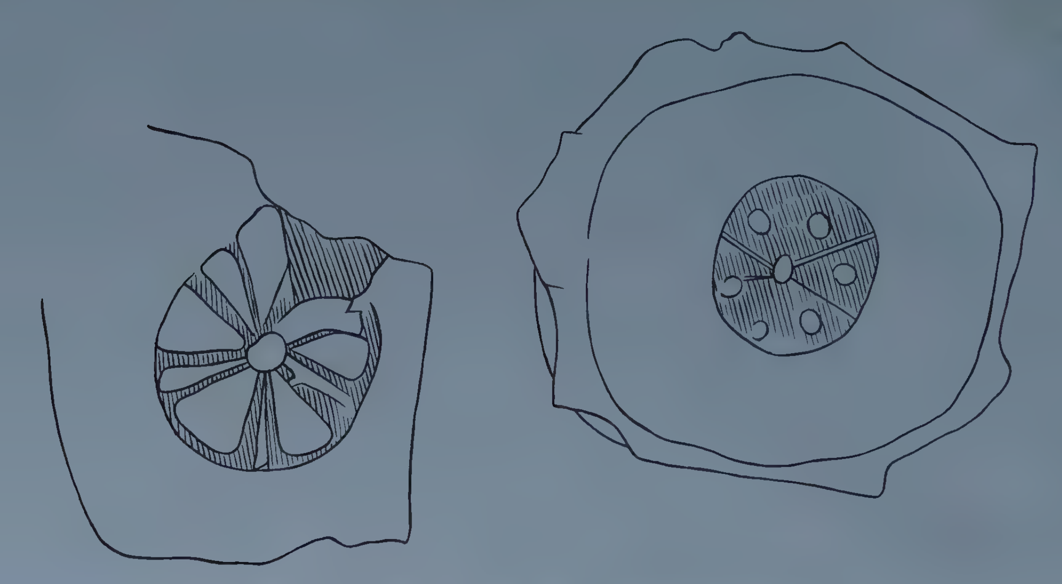


Fig. 7. Croquis de deux fonds d'imitation campanienne.

sont anépigraphes. Parmi les objets très abîmés ou les débris osseux, un manche en os, renflé, malheureusement cassé. De nombreux fragments de poterie locale mêlée à la céramique sigillée de La Graufesenque et à la poterie campanienne ou d'imitation (fig. 7). Enfin deux monnaies :

1) Galba *(as)*. D/ Sa tête laurée à droite ... GALBA... — R/ Fruste. — Frappé en 68-69 ap. J.-C.

2) Hadrien *(as)*. D/ Sa tête laurée à droite. HADRIANVS AVGVSTVS. — R/ Vaisseau allant à droite. COSIII S. C. — Frappé à partir de 119 ap. J.-C.



Fig. 8. — *Specillum* trouvé dans la nécropole.

Après la fin des fouilles, M. Marquès, ayant eu besoin de terre, a continué le déblaiement de ce terrain et a trouvé une petite sonde. C'est un exemplaire intéressant de *specillum* (fig. 8) qui présentait à une extrémité une sorte de feuille mince, effilée et creuse, longue de 2 centimètres. Elle était reliée par une palette en forme de losange à une tige longue de 5 cm. 5 terminée par une partie renflée destinée à sonder les plaies. Cet instrument chirur-

gical[25], en bronze légèrement oxydé, est en bon état de conservation. Une monnaie a également été déterrée :

Trajan *(as)*. D/ tête laurée à droite. Légende disparue. — R/ Victoire attachant un bouclier, sur lequel est écrit VIC DAC, à un tronc de palmier. SPQR OPTIMO PRINCIPI S. C. — Frappé entre 104 et 110.

Mais, même pour les rites funéraires, la fouille n'a pas été tout à fait vaine. Nous avons tout d'abord trouvé une tombe formée d'une grande jarre de 0 m. 43 de diamètre dans sa partie la plus large (fig. 9). La portion supérieure manquait, mais il nous est impossible de dire si c'est par un accident postérieur à l'inhumation. Elle avait été soigneusement calée sur le rocher par de grosses pierres et était remplie aux trois-quarts de ces tout petits

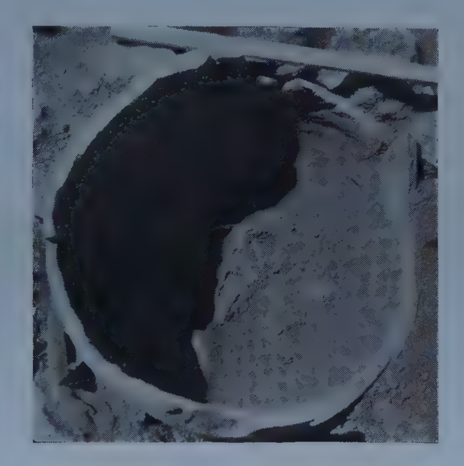



Fig. 9. — Tombe aux escargots.

escargots en forme de cornet qui ravagent encore nos jardins. Au fond gisaient quelques ossements tout à fait carbonisés, sans aucune cendre noire. Au-dessus de ces ossements, une petite lampe à huile de forme classique (fin du Ier, et IIe siècle) retournée (fig. 9, à dr.). La pâte en est jaune très pâle, tendre et grasse au toucher. Le disque est orné de deux dauphins. A une distance qui n'excède pas 1 mètre de cette tombe, on avait creusé dans l'argile, entre deux éperons du rocher, une petite fosse de 0 m. 25 de profondeur et de 0 m. 40 de large à peu près. D'un côté elle était tapissée de petites pierres. Elle contenait une épaisse cendre noire dans laquelle on distinguait encore nettement des fragments de chênes verts en rondins. Les débris d'ossements étaient mêlés aux cendres. Rien ne laissait deviner les restes d'un repas funéraire. De petits vases brisés, mais qu'on pourra reconstituer,

(25) Cf. Daremberg et Saglio, *Dict. antiq.*, *s. v. chirurgia*, et Cagnat et Chapot, *Manuel*, II, p. 515. Le *Catalogue du Musée de Troyes* (Aube), Troyes, 1898, publie, sous le n° 406, un objet semblable à celui de Substantion, torsion de la tige comprise : « *Curette à olive allongée* ». L'olive qui termine cette curette servait 1°) *à froid :* aux explorations chirurgicales ; 2°) *à chaud :* pour ramollir les médicaments et les appliquer sur les plaies ; 3°) *incandescente :* pour cautériser. Le fait que les deux curettes soient tordues de même façon semble indiquer que toutes deux ont également servi. Un objet très voisin provenant de Vix, mais redressé, se trouve au musée de Châtillon-sur-Seine.

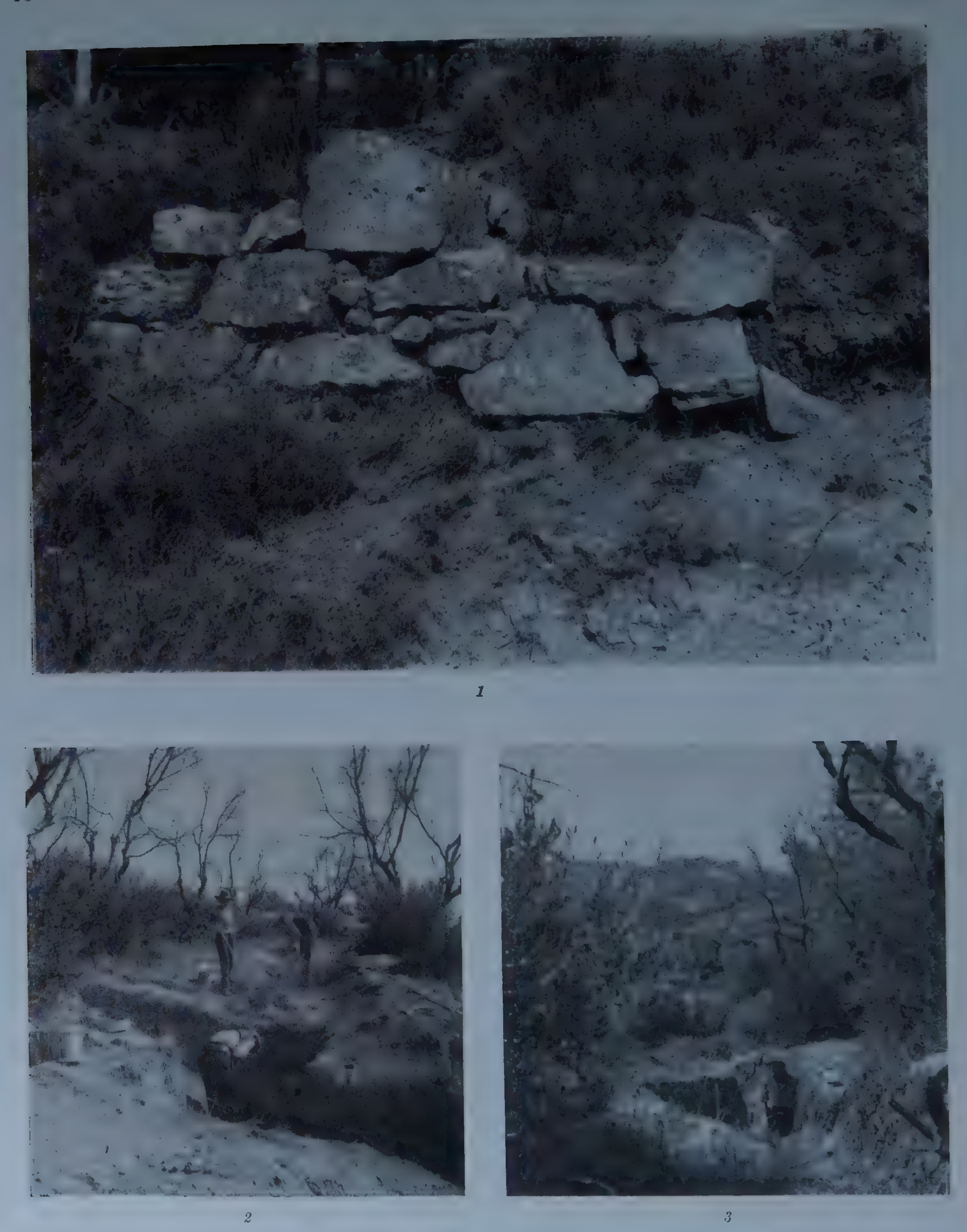


Fig. 10. — Olivette Vivien. *1.* Pierres taillées en calcaire de Castries. — *2* et *3*. La tranchée α vue du Nord et de l'Est. La route est à droite des ouvriers (nº *2*) et derrière le personnage de nº *3*, mais invisible.

étaient mêlés à d'autres fragments de céramique paraissant avoir appartenu à des vases qui manifestement n'étaient pas complets dans le *loculus*.

On ne sait si un *loculus* jumelé au précédent doit être considéré comme une troisième tombe ou comme une petite annexe à la précédente. Le fond était constitué par une couche de pierres bien rangées. Le remplissage charbonneux était de même nature et une coupelle de La Graufesenque, brisée mais entière, figure parmi les vases ou fragments moins aisément datables.

Objets trouvés avant les fouilles[26] : trois cruchettes en terre blanchâtre, une sébile en poterie vernissée sans sigle de potier, une lampe en terre cuite. Le disque de cette dernière est orné d'un soleil radié ; sur le fond, en creux, se trouve la signature de potier LHOSCRI avec une flèche. Jullian place l'atelier de *Lucius Hosidius Crispus* dans la Drôme[27] et la plupart de ses lampes sont datées du Ier siècle[28]. La forme de celle-ci la rattache à cette date. Enfin, deux monnaies : la moitié d'un *as* trop fruste pour pouvoir être déterminé, et un *as* de Claude :

D/ Tête laurée de Claude à gauche. TI CLAVDIVS CAESAR AUG. P. M/ TRP IMP. — R/ La Constance casquée, debout, tournée vers la gauche et tenant une lance, CONSTANTIAE AVGVSTI S. C. — C'est une monnaie d'imitation frappée en Gaule, sans doute à Lyon, entre 41 et 54.

III

Le troisième point devait procurer les trouvailles les plus intéressantes. Il était situé dans l'olivette du Dr Vivien (fig. 1). Les murs de soutènement de cette olivette, exécutés sans doute à l'époque où l'on fit la route à la fin du siècle dernier, contenaient des pierres curieusement taillées, ressemblant à celles des murs polygonaux grecs (fig. 10, *1*). Ces blocs n'étaient pas en calcaire dur local mais en calcaire tendre de Castries. D'ailleurs, les pluies depuis quelques années avaient arraché la végétation en un point du talus et découvert une grande poche de terre cendreuse où nous avions trouvé un fragment informe qui nous paraissait avoir appartenu à une céramique ionienne. Nous avons pu trouver dans les dossiers de la Société archéologique de Montpellier une lettre de M. Deloupy signalant ce point, ou un autre tout voisin, à M. Émile Bonnet[29]. L'endroit était situé tout près du très ancien chemin qui remonte à Substantion depuis la mer, sans guère s'éloigner du cours du Lez[30]. (Fig. 10 et 15).

Nous avons attaqué d'abord par une tranchée (fig. 11) Est-Ouest exactement à l'emplacement de la poche de cendres (α). Cette tranchée était à 24 m. 40 de l'extrémité Nord de

(26) Voir plus haut, p. 13.
(27) *Hist. de la Gaule*, V, p. 284. La flèche, comme le note Jullian, constitue un numéro de série.
(28) Mais on en trouve aussi quelques-unes du second : De Brun et Gagnière, *Les Lampes antiques du Musée Calvet d'Avignon*, Carpentras, 1937, nos 116, 124, 188, 190, 249 : 5 exemplaires sur 18 portant la même marque.
(29) Nous tenons à remercier ici son président M. de Dainville et son conservateur M. Georges Vidal qui ont bien voulu nous les ouvrir.
(30) Voir p. 5, note 3.

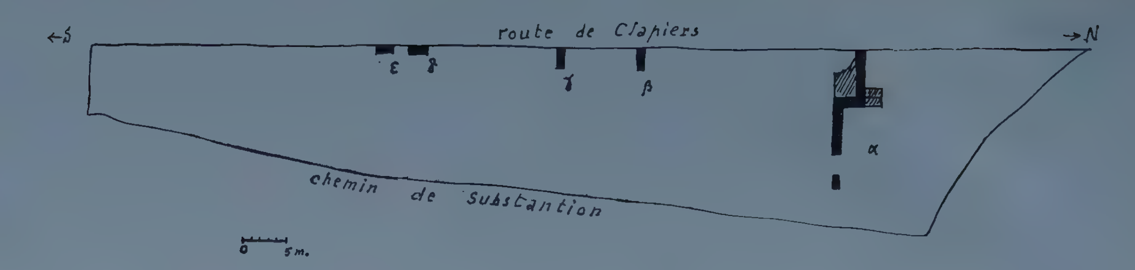


Fig. 11. — Croquis de l'emplacement des tranchées dans l'olivette Vivien.

l'olivette. Puis, pour déterminer l'extension de l'habitat et voir si les murs, contenant les pierres appareillées, correspondaient à des établissements anciens, nous avons ouvert trois autres tranchées. L'une (β) à 21 m. 50 de la première, toujours Est-Ouest, large de un mètre, une autre (γ) de même direction et de même largeur à 8 mètres de la précédente. Enfin une dernière (δ) à 13 m. 50 plus au Sud, cette fois Sud-Nord, c'est-à-dire parallèle au mur du talus contenant les pierres polygonales. Cette dernière était constituée par deux fosses séparées par une zone non fouillée de 1 m. 30. Chacune des deux fosses de 2 mètres de long et de 1 m. 20 de large a atteint le rocher et n'a rien révélé qu'une argile rouge contenant des débris céramiques de toute espèce où ne manquaient ni les tessons de La Graufesenque ni la céramique campanienne ou d'imitation campanienne. Mais nous ne pouvons pas affirmer qu'il n'y avait rien près de ces endroits. Nos tranchées ont montré du moins qu'il n'y avait pas de constructions importantes autour du mur à éléments polygonaux, et que l'habitat découvert en α ne dépassait pas une vingtaine de mètres vers le Sud.

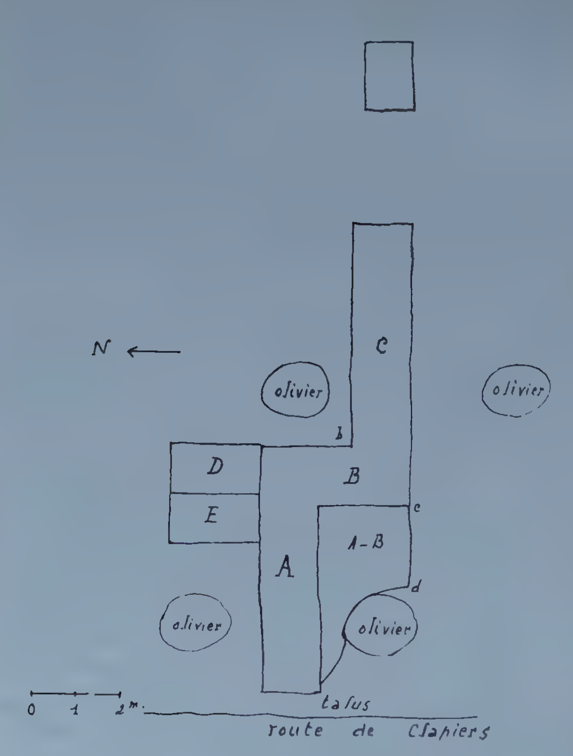


Fig. 12. — Détail de la tranchée α et de ses élargissements.

Les crédits ne nous permettant pas, dès cette année, de fouiller — ce qui serait possible et souhaitable — la totalité de cet habitat, voici comment nous avons procédé. Nous avons ouvert une tranchée de 5 m. 50 de long (fig. 12) depuis le pied d'un olivier jusqu'à la limite extrême que nous pouvions atteindre sans faire écrouler le talus sur la route départementale qu'il domine de 3 m. 50 environ. Partant de cette tranchée qui nous permettait d'établir une stratigraphie du site, nous avons décapé ensuite, en direction du Sud puis de l'Est, un nouveau boyau de 1 m. 90 vers le Sud, puis de 6 m. 30 vers l'Est. L'habitat paraissait finir à cet endroit, bien avant l'extrémité de la tranchée. Pour être sûr que ce n'était pas une interruption partielle, nous avons opéré un sondage, plus à l'Est,

dans le prolongement de la dernière tranchée : une fosse de 1 m. 50 de long sur 0 m. 60 de large. A 0 m. 72, nous avons trouvé le rocher, et l'argile rougeâtre retirée de cet endroit était pauvre en débris archéologiques : fragments de poteries grossières et d'époque romaine. Nous avons alors prolongé de 2 mètres vers le Nord la première tranchée sur une longueur de 2 m. 15 jusqu'au rocher. Puis vers le Sud, nous avons creusé un carré, attenant au boyau primitif, de 1 m. 80 de côté, de façon à dégager une certaine portion de rocher et à pouvoir y étudier les aménagements anciens.

Voici schématiquement les résultats de cette fouille. D'un côté, à l'Ouest, la route de Clapiers a coupé verticalement notre site à son endroit le plus profond : 2 mètres environ de terrain archéologique au-dessus du rocher. A partir de là, le rocher remonte doucement pour n'être plus, à 10 m. 30

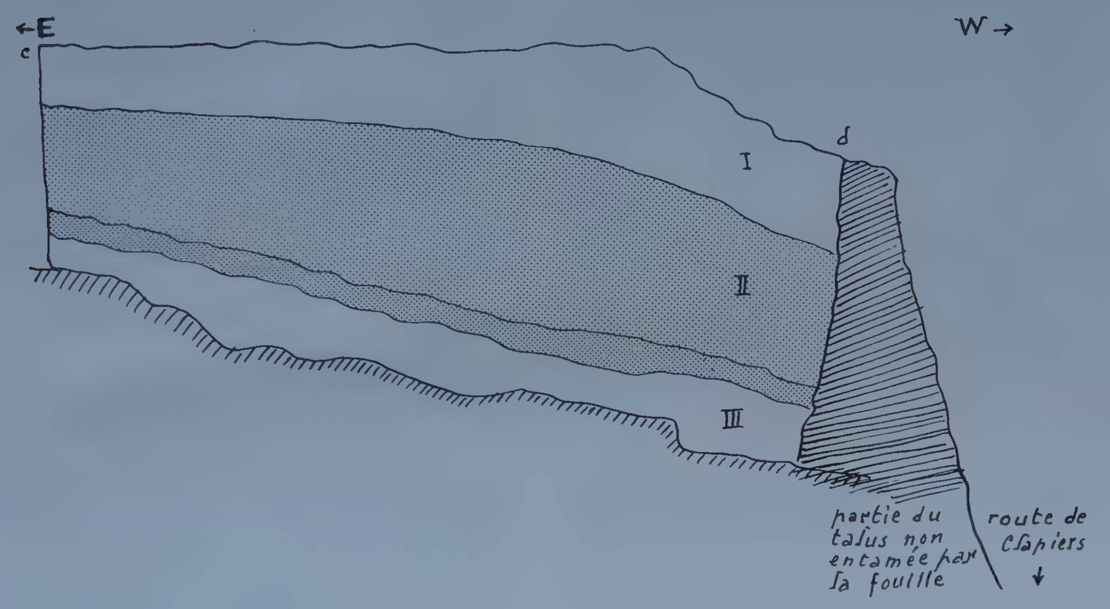


Fig. 13. — Stratigraphie de A-B (fig. 12).

à l'Est, qu'à une profondeur de 0 m. 30 au-dessous du niveau du sol actuel. Dans la partie la plus basse, sur 1 mètre environ, un degré Nord-Sud, ménagé dans le rocher, paraît être artificiel et constituait probablement une partie d'un fond de cabane. Plus haut, vers l'Est, à 2 m. 50 environ de ce premier degré, un second à peu près parallèle au premier a été dégagé en partie par l'élargissement de la tranchée vers le Nord. Il semble que nous en ayons un autre vers le Sud, à mi-distance de ces deux-là.

La stratigraphie (fig. 13) est simple apparemment — sous bénéfice d'inventaire. En partant du rocher, une couche peu épaisse, variant avec la pente de 10 à 30 ou 40 centimètres, de couleur argile brûlée mêlée de très peu de cendres, moins riche en débris archéologiques que la suivante, mais loin d'être stérile (III). Au-dessus une couche cendreuse d'un gris plus intense à sa partie inférieure varie, selon la pente, de 0 m. 60 à 1 m. 30 (II). C'est la couche de beaucoup la plus riche au point de vue archéologique. Enfin, en surface, profonde de quelques centimètres, près des oliviers qui dominent le talus, une dernière couche, contenant pas mal de débris intéressants, représente la terre arable qui a généralement été retournée maintes fois par la charrue du temps où l'olivette était cultivée.

Vers l'Est, l'extension n'est pas très grande. A 7 m. 80 du talus dominant la route (fig. 14), le niveau cendreux s'amenuise et se termine en une pointe qui n'a pas 10 centimètres d'épaisseur. Au-dessous la terre rouge à peine brûlée et presque stérile atteint 0 m. 40 tandis qu'au-dessus le sol est à 0 m. 80, en partie protégé par un olivier. Cet olivier a eu un autre avantage, c'est de protéger du soc une partie de tombe d'époque romaine (fig. 15, *2*). Celle-ci, en grande partie détruite par la charrue, présentait encore du côté où nous l'avons fouillée une lampe à huile brisée et un beau vase presque cylindrique, en pâte rouge très fine, que nous avons pu reconstituer. Enfin, encore en place, couverte de pierres et protégée des terres latérales par une rangée de pierres bien disposées, une petite cruche en pâte gris jaune de 0 m. 15 de haut, à forte panse munie d'un beau col

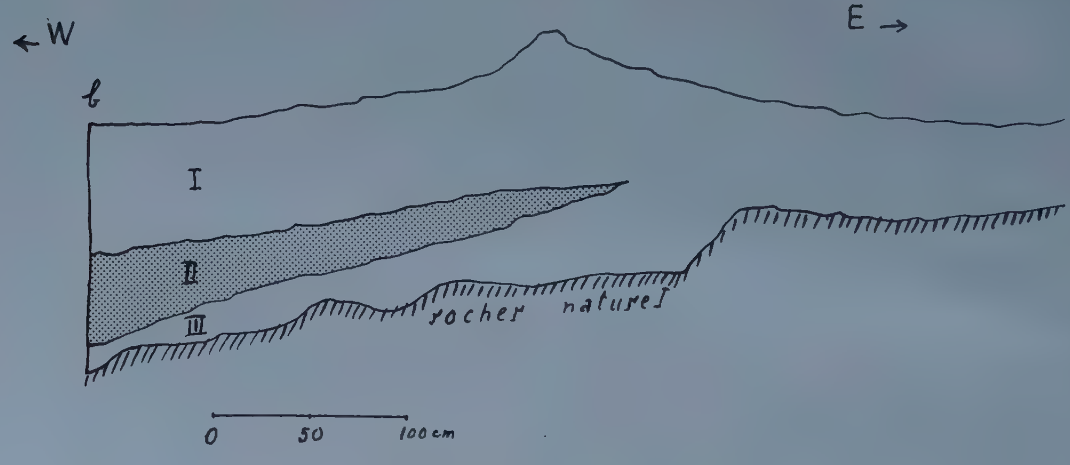
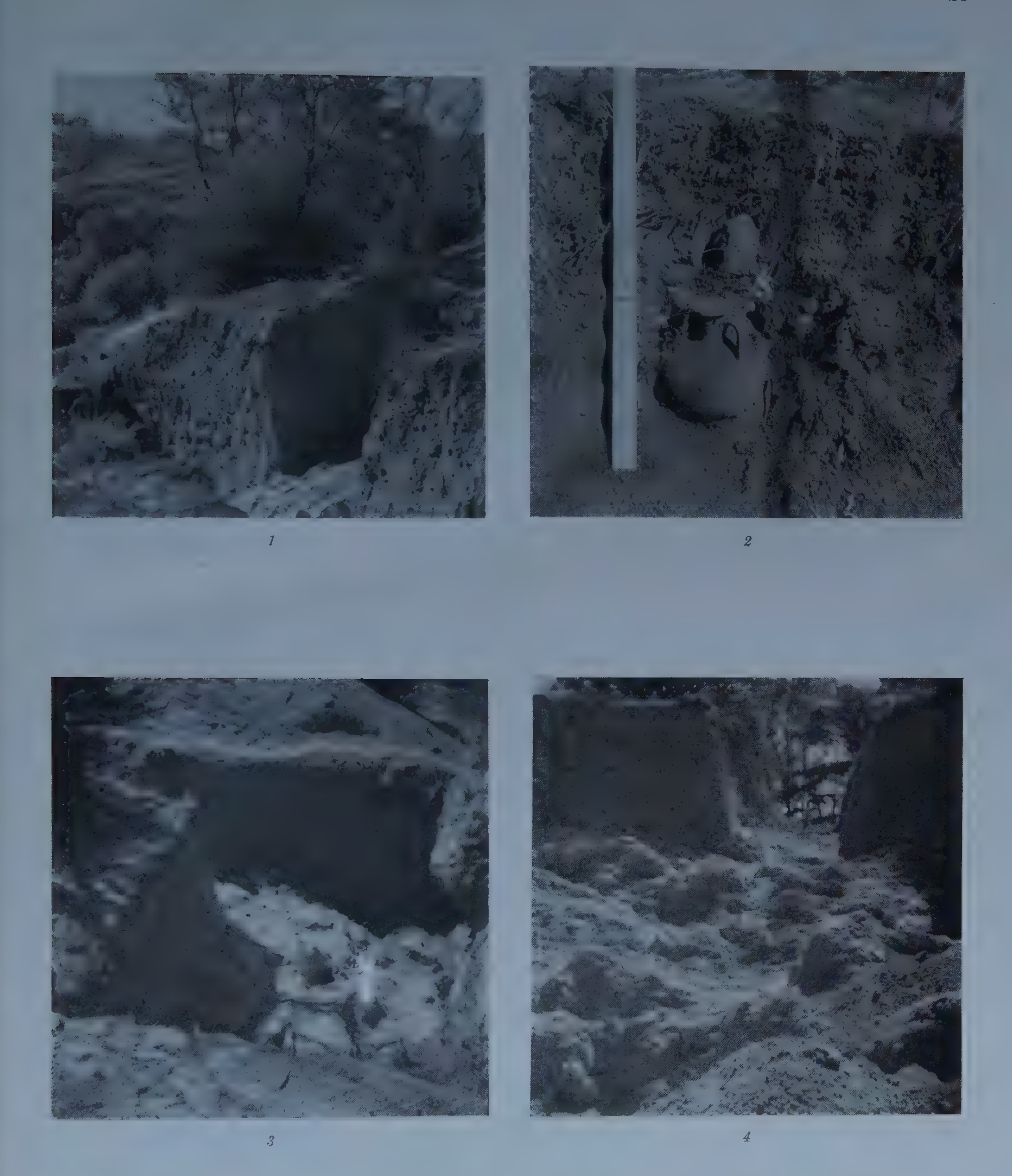


Fig. 14. — Stratigraphie de l'extrémité Est de la tranchée α.

et d'une anse (fig. 15, *2*). Cette tombe, à 0 m. 47 sous le niveau actuel, reposait au-dessus de la couche cendreuse nº II dans laquelle se trouvaient des fragments de céramique ionienne. Elle nous permet donc de dire qu'au bord de la route allant vers la mer, dans un terrain sensiblement au niveau moderne et dans un lieu non habité, au Iᵉʳ siècle de notre ère, on enterrait les morts. Ce qui nous a conservé l'ancien habitat, en cet endroit privilégié, c'est que, la vie s'étant concentrée dans la ville à l'époque romaine, ce lieu était désert et n'a pas connu les avatars de constructions nouvelles et la destruction, même partielle, de l'établissement plus ancien.

La couche II nous a fourni d'abord de petites masses d'argile mêlée de débris végétaux, en partie brûlées. C'étaient les morceaux du pisé qui garnissait les branchages formant l'armature des maisons dont le sol était plus ou moins taillé dans le roc. Aucun vestige de mur de pierres n'a pu être repéré par nous pendant la fouille.

A. *Poterie indigène.* — La variété des poteries indigènes permet une ample moisson d'ornementation et de formes. Cette poterie n'est jamais tournée. Sa pâte est grossière, son dégraissant est fort gros et composé de matières micacées. Certains fragments sont encore striés de fétus de paille qu'on semble avoir imprimés sur l'argile fraîche avant



1 2

3 4

Fig. 15. — Olivette Vivien. Tranchée α. — *1.* Élargissement de la tranchée vers le Nord. — *2.* Tombe romaine en surface. — *3.* Aspect final de la fouille (vue du Nord). — *4.* Aspect final de la fouille (vue de l'Ouest, fond de la tranchée).

cuisson, comme pour imiter les vanneries. La plupart sont extérieurement polis et quelques-uns ont été soigneusement lissés, ce qui donne l'impression qu'ils ont reçu un engobe. Il y avait d'assez gros vases destinés à transporter l'eau de la rivière ou à contenir des provisions. Leurs formes se laissent difficilement deviner. Mais l'épaisseur de certains d'entre eux atteignant 2 centimètres montre qu'il s'agissait de poteries d'assez grandes dimensions. D'autres, beaucoup plus petits, ne dépassent pas 7 millimètres d'épaisseur. Ils sont généralement beaucoup plus soignés. La forme de la plupart des vases de petite et moyenne dimension se détermine aisément. On peut distinguer trois classes de récipients :

1° *les urnes* à fond plat, à col plus ou moins élevé, à panse plus ou moins renflée, présentent en général à la base du col une décoration formée d'incisions ou d'encoches de formes variées, cette décoration étant imprimée à même la pâte ou sur un petit cordon en relief (fig. 16, A). Certaines urnes, à hauteur des impressions, portent des tétons de préhension (fig. 16, A, en haut et à droite).

2° Une collection de *coupes*, *coupelles*, *jattes*, *écuelles* et *plats* profonds.

Les fonds sont souvent ombiliqués. Certains fragments présentent des trous forés après cuisson et qui devaient servir à la suspension des récipients aux poteaux des cases. La décoration de certains bols est semblable à celle des urnes (fig. 16 B).

3° Certains *vases* enfin, d'assez grande dimension, semblent avoir eu une forme tronconique (nous n'avons retrouvé que les parties supérieures) (fig. 16 B, 1re rangée en haut).

La courbure d'un des fragments permet d'envisager 24 centimètres de diamètre pour le vase dont il faisait partie. La bordure était encochée sur la tranche et des oreilles de préhension à bord légèrement incurvé devaient aider à soulever et transporter les récipients. La partie inférieure semble avoir été peignée (fig. 16 B, 2e rangée du haut).

Toute cette céramique est caractéristique du Ier âge du Fer en Languedoc méditerranéen. Elle a été retrouvée dans la plupart des habitats préromains de la région, en particulier à la Roque, Montfo, Bessan, Ensérune, Mailhac, Montlaurès. La plupart des archéologues la considèrent comme un produit de l'art indigène[31], d'autres, pour qui « indigène » ne signifie qu'« étranger plus ancien », comme « celle des hommes venus en Languedoc pendant le premier quart du Ier millénaire av. J.-C. »[32]. A Substantion, on la rencontre indifféremment aux niveaux II et III de la fouille. En outre le niveau II, le plus riche en céramiques, nous a fourni presque toutes les céramiques d'importation à partir du milieu du VIe siècle av. J.-C.

B. *Céramique importée.*

1° *Céramique ionienne à décor linéaire.* — On suppose que cette céramique originaire d'ateliers d'Asie Mineure fut très vite imitée dans les comptoirs grecs du bassin occidental de la Méditerranée, en particulier Marseille et Emporion. Les critères précis manquent à l'heure actuelle pour trancher avec certitude entre produits d'importation et d'imitation[33]. Malgré tout, nous pensons que la plupart des fragments recueillis à Substantion appartiennent à des céramiques importées. Notre

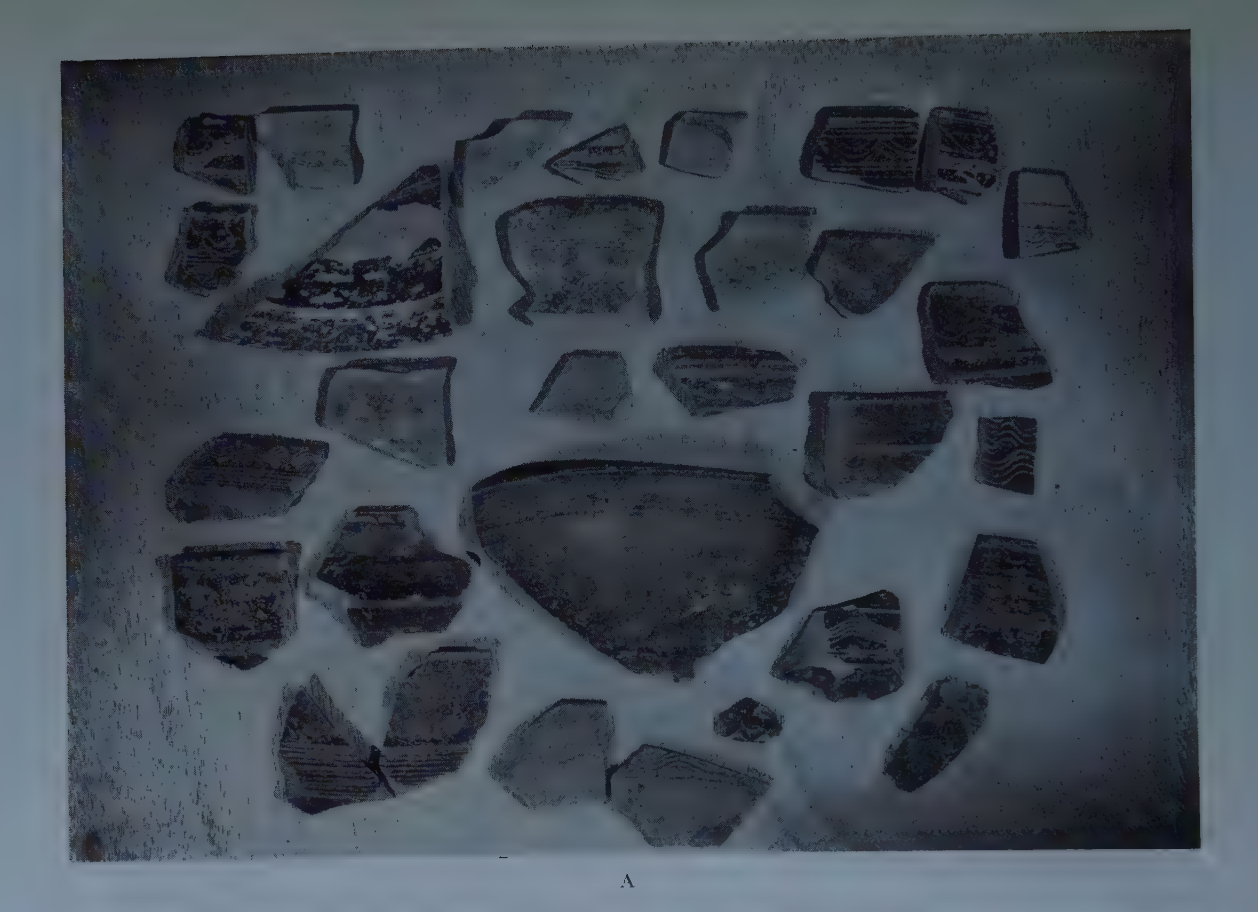
(31) En particulier Ph. HÉLÉNA, *Origines de Narbonne*, p. 19 ; J. JANNORAY, *Ensérune*, p. 100.
(32) M. LOUIS et O. TAFFANEL, *Le Premier âge du Fer languedocien*, 2e partie, *Les Nécropoles à incinération*, p. 190.
(33) Les principaux ouvrages à consulter sur la question sont cités par J. JANNORAY, *Ensérune*, p. 54, note 2.

A



B

Fig. 16. — Tranchée de reconnaissance. Poterie indigène.



A

B

Fig. 17. — A. Poterie « phocéenne ». Tranchée de reconnaissance et niveau II. — B. Poterie « ionienne ». Niveau II, sauf fragment 1re ligne extrême droite et fragment portant trois pastilles (surface).



A



B

Fig. 18. — Tranchée α — A. niveau II. Céramique beige-brun avec ondulations et lignes peintes en blanc. Céramique phocéenne. Céramique ionienne à décor brun-rouge. Céramique attique. Céramique indigène à dépressions. Poids de filet. Fragment de pisé. Épingle et ardillon de fibule en bronze. — B. Tranchée. α. Tranchée de reconnaissance. Céramique ionienne. Attique. Épingle. Broyeur. Deux fusaïoles, dont une de profil à encoches. Silex.

conviction se fonde sur la finesse de la pâte, la solidité et l'élégance de la décoration. Certains fragments de coupelles (fig. 17, B, 2e ligne, fragment à décor linéaire) sont, en particulier, d'une étonnante minceur. Certains autres plus épais, de pâte plus grossière, à décoration moins résistante, peuvent avoir appartenu à des produits d'imitation (fig. 17 B, dernière rangée en bas à gauche). Les formes nous restituent des coupes (fig. 17 B, rangée du bas au centre), des plats profonds à bords incurvés (fig. 18 A, 2e rangée à droite), des oenochoés ? (fig. 18 A, 2e rangée à gauche). En tout cas les anses (fig. 18 A, dernière rangée à droite) indiquent des vases à boire ou à verser.

2° Céramique importée que les archéologues désignaient jadis du nom de *phocéenne* et qu'ils ont tendance aujourd'hui à appeler : céramique grise d'Asie Mineure à décor ondé, appellation à peine moins imprécise que la précédente, cette céramique étant en réalité multicolore (grise-noire-beige) et bien souvent sans aucun décor. C'est, à notre connaissance, la première fois qu'elle est signalée à Substantion. Elle est de beaucoup la mieux représentée parmi les céramiques d'importation. La plupart des tessons rencontrés au niveau II appartiennent à des coupes, coupelles ou bols (fig. 20 A). Figurent également quelques vases caliciformes (fig. 17 A, dernière rangée en bas à gauche). Les plats, à décoration sur le marli, si abondants à la Monédière, sont ici très mal représentés (3 exemplaires, par exemple fig. 17 A, 2e rangée à gauche). Il convient de signaler un très beau fragment d'urne (fig. 18 A, au centre).

3° La céramique *attique* est bien représentée mais par des tessons trop petits pour nous permettre de déterminer la forme des vases. Seules les coupes sont certaines : des pieds de coupe (fig. 18 A, dernière rangée), des anses à très beau vernis noir en témoignent (fig. 18 B, en haut, au centre).

Enfin une céramique qui accompagne généralement les trois précédentes, la céramique étrusque, n'est pas représentée à Substantion. Jusqu'à ce jour, aucun tesson de *bucchero nero* n'a été retrouvé.

Au niveau III, nous avons à nouveau recueilli de la céramique dite « indigène » à incisions et dépressions, de la céramique ionienne à décor noir qui paraît plus archaïque que celle à décor brun-rouge, de la céramique phocéenne plus souvent *noire* ou beige que grise.

Enfin, à notre surprise, nous avons découvert dans les anfractuosités du roc, c'est-à-dire au niveau le plus profond du gisement, et voisinant en particulier avec un fragment de céramique noire lustrée qui paraît attique, des tessons de coupelles noires à décor incisé rehaussé de poudre blanche, à bordure de méandres et à décoration de personnages et d'animaux stylisés dite Céramique des Champs d'urnes (fig. 19, A, centre). C'est également la première fois que cette céramique est signalée à Substantion. Le fait curieux demeure sa coexistence avec des céramiques d'importation dont les plus anciennes ne paraissent pas antérieures au milieu du VIe siècle av. J.-C.

On sait que les fouilles de Mailhac (habitat du Cayla I et Nécropole du Moulin) semblaient prouver l'usage de cette céramique antérieurement aux premières importations de la vaisselle d'Orient au VIe siècle av. J.-C. Faut-il admettre que l'usage de cette vaisselle s'est prolongé tardivement sur certains *oppida* ou que la date des premières importations de céramiques d'Orient en Languedoc doit être sensiblement relevée ? ou bien faudrait-il abaisser la date des céramiques des champs d'urnes ? Toutes questions qui, pour l'instant, demeurent sans réponse, nos renseignements étant encore trop fragmentaires[34]. Une

(34) Lors d'une visite à Mailhac et Ensérune en août 1959, nous avons pu nous rendre compte qu'aucun des fragments apparentés aux nôtres ne possédait leur finesse, même parmi ceux que M. et Mlle Taffanel ont trouvés en corrélation avec la poterie grecque importée du VIe. La datation de l'unique fragment vu à Ensérune est hypothétique, sa stratigraphie n'étant pas connue, du moins apparemment. Il est certain que d'autres recherches s'imposent pour

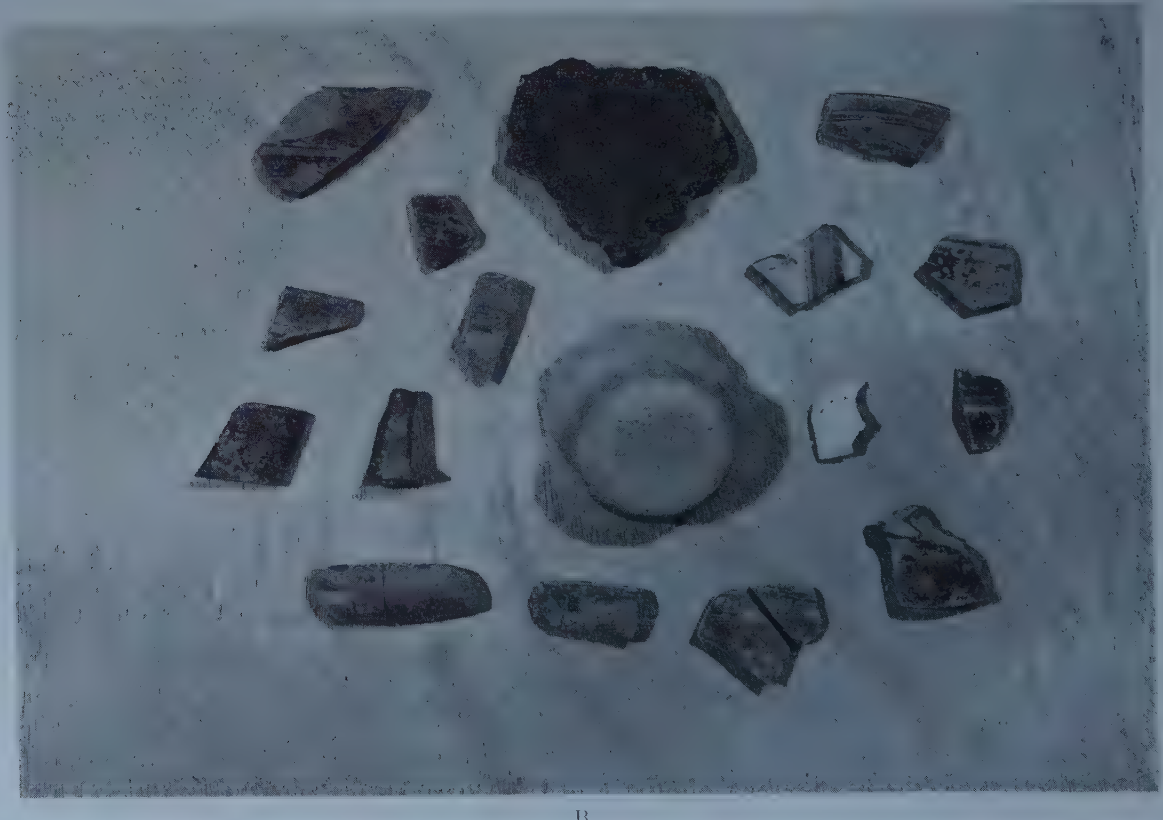
A



B

Fig. 19. A. Tranchée α. B et C niveau III. Céramique ionienne de type archaïque. Céramique grise ornée d'ondulations et lignes blanches peintes. Céramique des champs d'urne à décor incisé rehaussé de blanc. Céramique attique. — B. Tranchée α. D niveau III. Céramique indigène à dépression. Céramique ionienne à décor noir. Os taillés. Céramique beige.

A



B

Fig. 20. — Tranchée α. A. A' niveau III : Céramique « phocéenne » (quelques fragments gris ou beige, le plus grand nombre en noir, unis ou à décor ondé). Céramique indigène de couleur beige teintée de coups de feu. « Ionienne » à décor noir ; un fragment à décor brun-rouge, fragments d'os. — B. D niveau III. « Phocéenne » grise. Ionienne à décor noir. Céramique indigène à dépressions. Fond d'amphore.

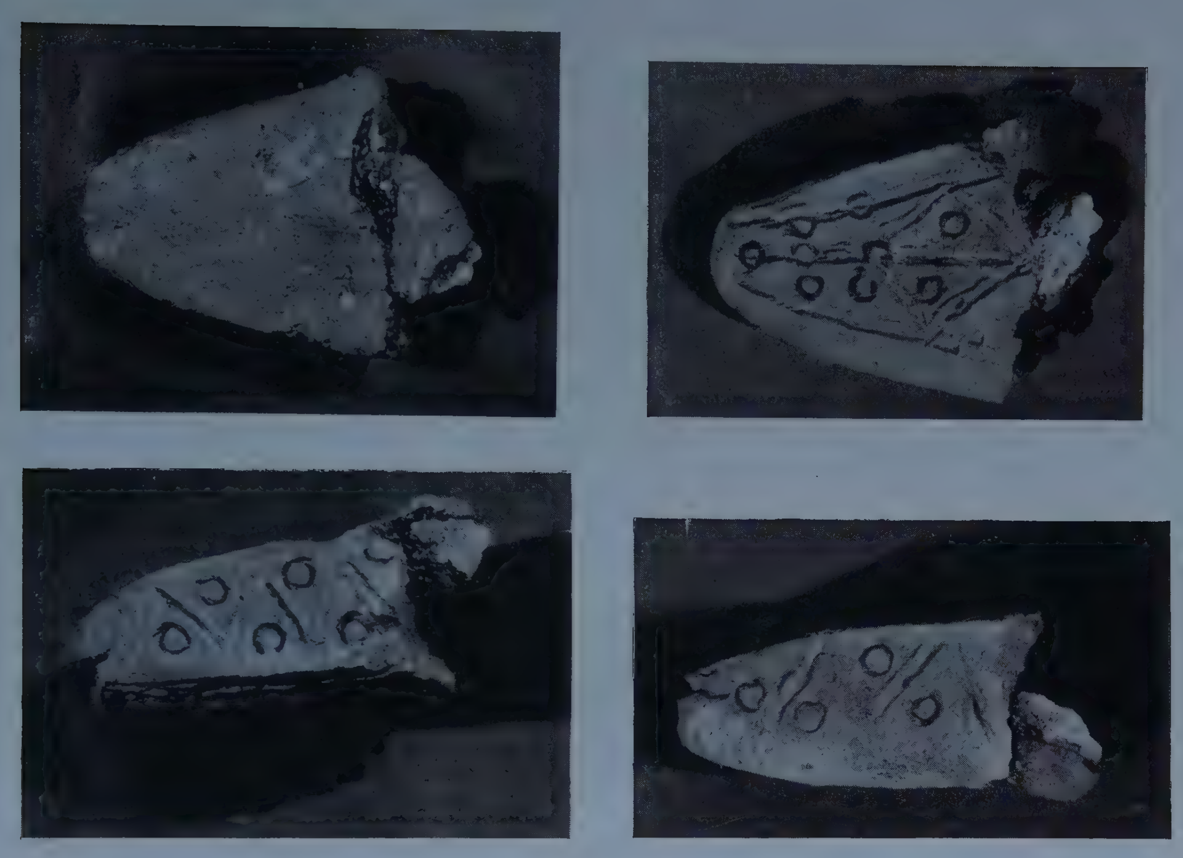


Fig. 21. — Tête d'animal en argile cuite trouvée au point III.

fouille méthodique et beaucoup plus étendue du site s'impose désormais. Pour en terminer avec la céramique signalons, au niveau III, certains tessons noirs, savonneux au toucher, décorés d'ondulations et de lignes blanches, peintes (fig. 18 A, en bas à droite). Des tessons semblables, mais de couleur beige cette fois, avaient été recueillis dans la tranchée centrale, sans stratigraphie, en compagnie d'une ionienne à pastilles noires, d'un type très archaïque (fig. 17 B).

Pour ce qui est des vestiges archéologiques autres que la céramique, nous trouvons au niveau II : des épingles et un ardillon de fibule en bronze, un fragment cannelé d'une petite tige en bronze, plusieurs fusaïoles, l'une, avec ligne d'incisions sur les flancs, une rondelle en poterie grossière, trouée, qui a dû servir de poids pour lester les filets de pêche, un broyeur en pierre, conservant encore le sommet d'une tige en fer (fig. 18 B).

L'objet le plus intéressant, recueilli à la limite des niveaux II et III, est une tête en terre cuite, très stylisée, décorée sur les côtés et sous la mâchoire de cercles et de chevrons (fig. 21). Elle fait penser aux chenêts en argile de Laroque[35]. La tête d'animal de Substan-

tenter de résoudre ce problème et il faut souhaiter voir la fouille de ce petit habitat près de Substantion devenir exhaustive avant qu'il ne soit trop tard.

(35) Cf. J. Déchelette, *Manuel d'archéologie*..., IV, p. 905 et suiv., et les trouvailles récentes de M. Larderet, dans *Gallia*, XV, 1947, p. 25 et suiv.

tion est si petite (5 cm. 5 dans le sens de la plus grande largeur, 1 cm. 5 d'épaisseur) et si friable qu'on se demande si elle a pu appartenir à un instrument de cette nature.

Tel est, brièvement présenté, l'ensemble du matériel archéologique recueilli dans le troisième point de nos fouilles. Il apporte de nouveaux éléments de datation, précieux pour l'histoire du site. Substantion était occupé au VIe siècle avant notre ère. Cela, nous le savions depuis la campagne de fouilles de Maurice Gennevaux en 1916, et confirmation en avait été apportée par quelques trouvailles éparses survenues depuis lors[36]. Désormais nous connaissons avec certitude un des lieux de cette occupation préromaine. L'habitat dominait le Lez qui lui fournissait l'eau potable et les ressources de la pêche. Il était situé au pied de la colline de la Gardie, lieu de vigie, et desservi par un vieux chemin venant peut-être de la mer depuis Lattes et les étangs.

Le beau moment de l'occupation semble avoir été le VIe et le début du Ve siècle avant notre ère. En effet, on a déjà dû remarquer que parmi notre matériel archéologique, ne figure aucun fragment de céramique attique datable avec certitude du IVe siècle av. J.-C., aucun fragment de céramique dite ibérique (IVe-IIIe siècles av. J.-C.), aucun fragment de céramique grise dite de la côte catalane, aucun fragment de céramique campanienne (IIIe-Ier siècles avant J.-C.) ou de céramique plus récente[37]. D'autre part, nous avons la preuve par la découverte d'une tombe du Ier siècle dans les couches supérieures de notre terrain, que le site était depuis longtemps déjà abandonné lors de l'occupation romaine de la Gaule.

François DAUMAS et René MAJUREL.

(36) Cf. *Préhistoire*, II, 1, 1933 : P. JACOBSTHAL et NEUFFER, *Recherches sur l'hellénisation de la Provence*, p. 11, *Sextantio* : fragment d'une coupe ionienne profonde avec ressaut près des bords. Cité d'après REINECKE, *Germania*, 14, 1930, p. 186. C'est peut-être une épave des fouilles de Gennevaux vue à la Société archéologique de Montpellier (?). En tout cas, il y a eu depuis les trouvailles de M. Deloupy.

(37) La céramique attique, la campanienne ou l'imitation de campanienne ont été trouvées ailleurs à Substantion, et la dernière en abondance.

ENCEINTES DE L'AGE DU FER AU PAYS DES LÉMOVICES

par Mme M. Aylwin Cotton et M. Sheppard Frere

Lorsque, en 1941, M. Ward Perkins a publié une étude sur la poterie trouvée dans les fouilles de Gergovie[1], il a noté la rareté de celle de l'Age du Fer dans cette région. Parmi les sites fouillés avec lesquels il pouvait établir des comparaisons, se trouvait l'enceinte explorée par M. Noel Lucas Shadwell à Pont-Maure, en Corrèze[2]. Mais le compte-rendu de cette fouille n'a pas été publié, à cause de la guerre et de la mort de l'auteur. En 1957, Mme Brogan et l'un des auteurs du présent article (S. F.) vinrent en Corrèze, dans l'espoir d'examiner à nouveau ce site et d'en étudier la stratigraphie. Nous apprîmes de notre ami M. Marius Vazeilles que c'était impossible, l'emplacement ayant été récemment boisé. Il nous proposa donc, à la place, d'étudier le camp du Charlat, près d'Ussel, dont une partie était menacée par l'exploitation d'une carrière. Un rapport provisoire sur les sondages effectués alors a été publié[3]. Mais une recherche plus étendue était nécessaire sur ce site, et on était fondé à attendre de l'examen d'autres enceintes voisines des éléments de comparaison utiles. En conséquence, un groupe plus nombreux s'est rendu en Corrèze en 1959, conduit par Mme Brogan et les deux auteurs[4].

A. — La fouille du Charlat

Le Charlat est un petit oppidum, situé dans la commune d'Ussel, à 3 kilomètres environ au Sud de la ville, près de la route nationale nº 682[5]. Il occupe un promontoire dans la vallée de la Diège, bordé de pentes rapides, excepté au Sud, où la pente est plus graduelle, bien

(1) *Archaeological Journal*, XCVII (1940), p. 37-87.

(2) *Ibid.*, p. 49, 79-81.

(3) *Antiquaries Journal*, XXXVIII (1958), 218-222. *Bull. de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze* (Tulle), II (1958), p. 3-7.

(4) L'entreprise a été aidée libéralement par le Fonds pour la recherche de la Prehistoric Society, le Central Research Fund de l'Université de Londres et le National Geographical Magazine. M. Ralite, le propriétaire du terrain et le Ministère des affaires culturelles nous ont permis d'exécuter la fouille. Le travail a profité beaucoup de l'intérêt et de l'assistance de M. Vazeilles et de M. P.-F. Fournier. On doit remercier vivement Miss H. Waugh et Mr. J. R. Boyden, qui ont aidé surtout aux levés, et Miss A. Grosvenor Ellis, qui a pris les photographies. Le travail de fouille a été principalement exécuté par MM. J. A. Ellison, C. Higham, W. Manning et R. Harper, de l'Institut d'archéologie de l'Université de Londres, et M. R. Higham, de Wadham College, Oxford.

(5) Carte Michelin 73, pli 11. Voir *Bull. de la Soc. préhist. franç.*, X (1913), 298 (liste XXI) ; M. Vazeilles, *Bull. de la Soc. des lettres, sciences et arts de la Corrèze*, I (1954), p. 13-14 ; O. Brogan et S. Frere, *id.*, II (1958), et *Antiquaries Journal*, XXXVIII (1958), p. 217 (corrigé ici) ; *Gallia*, VIII (1950), p. 104, et XVII (1959), p. 369-370.

qu'encore sensible. Le grand rempart principal barre ce côté. Hors du rempart et plus bas, à 100 mètres environ au Sud, une sépulture de l'Age du Fer a été découverte[6]. Les autres pentes sont raides, en partie escarpées. Celles qui s'étendent du côté Nord-Est sont couronnées de remparts, peu considérables aujourd'hui. L'extrémité du camp au Nord occupe une terrasse un peu plus basse, dont une partie a été cultivée jusqu'à il y a un

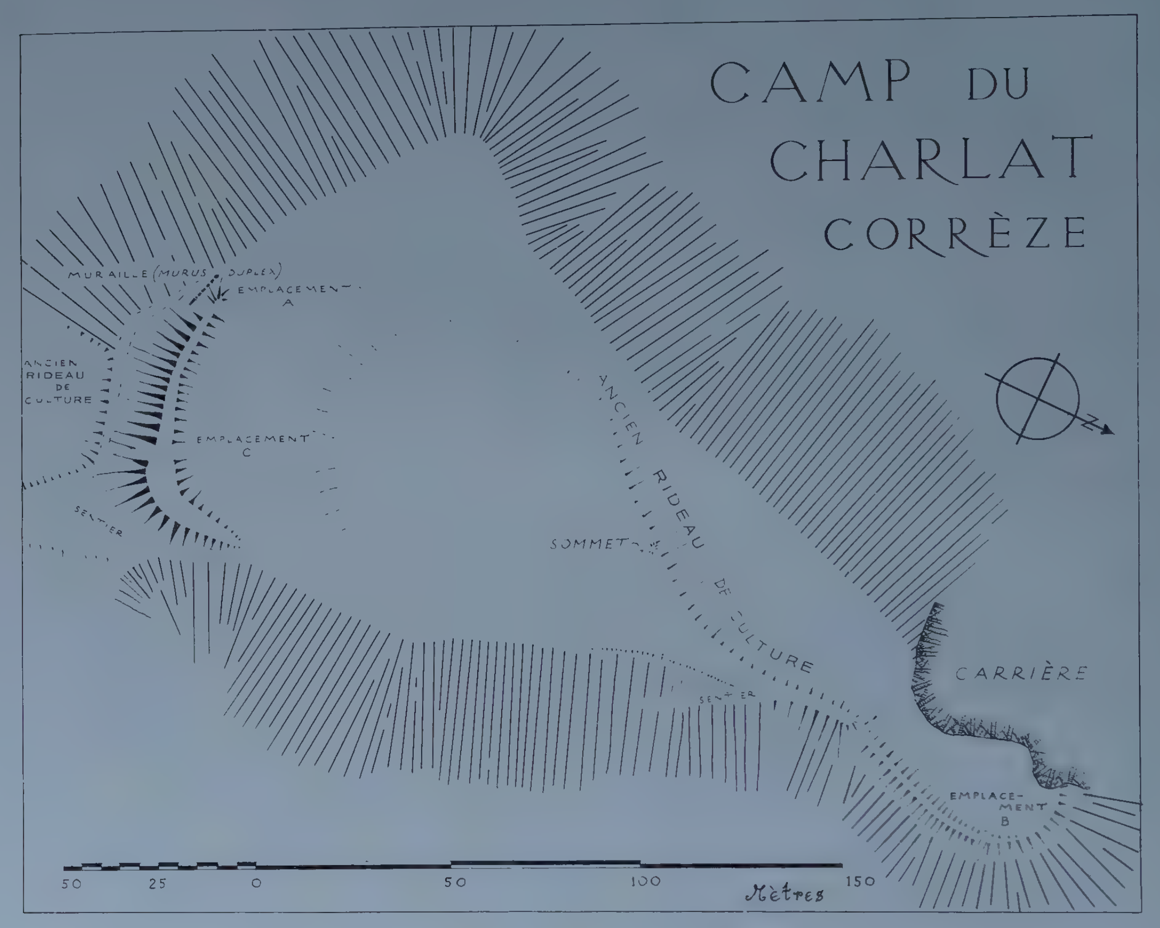


Fig. 1. — Camp du Charlat. Plan d'ensemble.

demi-siècle. C'est cette extrémité qui est rongée par l'extension de la carrière. Tout l'intérieur est envahi par les buissons.

En 1957, les sondages exécutés à l'extrémité occidentale du rempart méridional ont révélé un amoncellement de gravier sablonneux, de gneiss décomposé, revêtu d'un mur de pierre sèche, renforcé de bois. On en avait conclu que la défense principale de l'oppidum était probablement un *murus gallicus*. Cependant, en 1959, une fouille plus étendue a révélé un état de choses différent et plus complexe. Ce rempart devient plus large et plus élevé vers l'Est. Une tranchée menée près de son maximum (emplacement C) a révélé un tertre construit

(6) Vazeilles, dans *Gallia*, VIII (1950), p. 104.

en terre amoncelée, mesurant 4 m. 80 de hauteur, avec un sommet large de 5 m. 50, sans aucun mur de pierre. L'élément défensif était un glacis de 11 m. 50, formant un angle de 30 degrés ou un peu plus (fig. 4). En cet endroit, on ne pouvait reconnaître s'il y avait eu ou non un fossé en avant du rempart, car le terrain a été remanié par la culture. Mais, ni à droite ni à gauche de la surface cultivée, il n'y avait trace de fossé.

L'absence de mur de pierre nous ayant surpris, nous avons rouvert la tranchée de 1957 (emplacement A, fig. 5, 6 et 7) et l'avons élargie. Nous avons découvert que le mur de pierre n'existait qu'en cet endroit du rempart et qu'il se fondait dans le glacis tout près



Fig. 2. — Camp du Charlat. Vue générale du rempart du côté Sud. A droite, l'entrée.

de la lèvre Est de cette tranchée : le renforcement en pierre et bois était du type connu sous le nom de *murus duplex* et non du type *murus gallicus*. Aujourd'hui le rempart descend de manière abrupte à l'Ouest du point A. La fouille a montré des traces d'un mur de pierre, qui s'étendait si près de l'escarpement qu'il n'aurait laissé la place d'aucune entrée de ce côté. Le rempart semble avoir été renforcé d'un parement en pierres seulement à son extrémité, où il approche du précipice. A l'autre extrémité (à l'Est), le rempart se dirige en dedans en une courbe rapide et laisse un passage étroit (2 m. 40 environ de largeur) au-dessus de l'escarpement. C'était sûrement l'entrée principale du fort. C'est en ce point que le rempart est le plus haut et que la terrasse du sommet est la plus large (6 m. 50 à 7 mètres, fig. 3). D'ici on pouvait donc dominer efficacement l'accès (fig. 2).

Une petite fouille dans le passage d'entrée n'a révélé aucune trace de parement en pierre ni de trous de poteau. Il n'y a pas de traces superficielles de rempart sur le côté Ouest du fort ; mais la culture subséquente aurait pu effacer un rempart assez léger. Le



Fig. 3. — Camp du Charlat. Le sommet du rempart en C. En haut, vue vers l'Est. En bas, vue vers l'Ouest.

long du côté Est, un petit rempart apparaît juste au Sud d'un chemin qui gravit l'escarpement du Sud-Est : il est possible qu'il y ait eu là une entrée ancienne ; mais on en a probablement fait usage lors de la culture du camp. Le rempart se dirige vers le Nord et descend à une terrasse plus basse. Ici il repose sur une élévation naturelle, qui en augmente la hauteur. Sur la terrasse, il décrit une courbe à l'Ouest et est détruit par la carrière. Près de l'angle on a ouvert une tranchée à l'emplacement B (fig. 8). Elle a révélé un revêtement de roche entassée et un rempart de gneiss sablonneux. Sous le rempart il y avait une petite couche d'occupation antérieure.

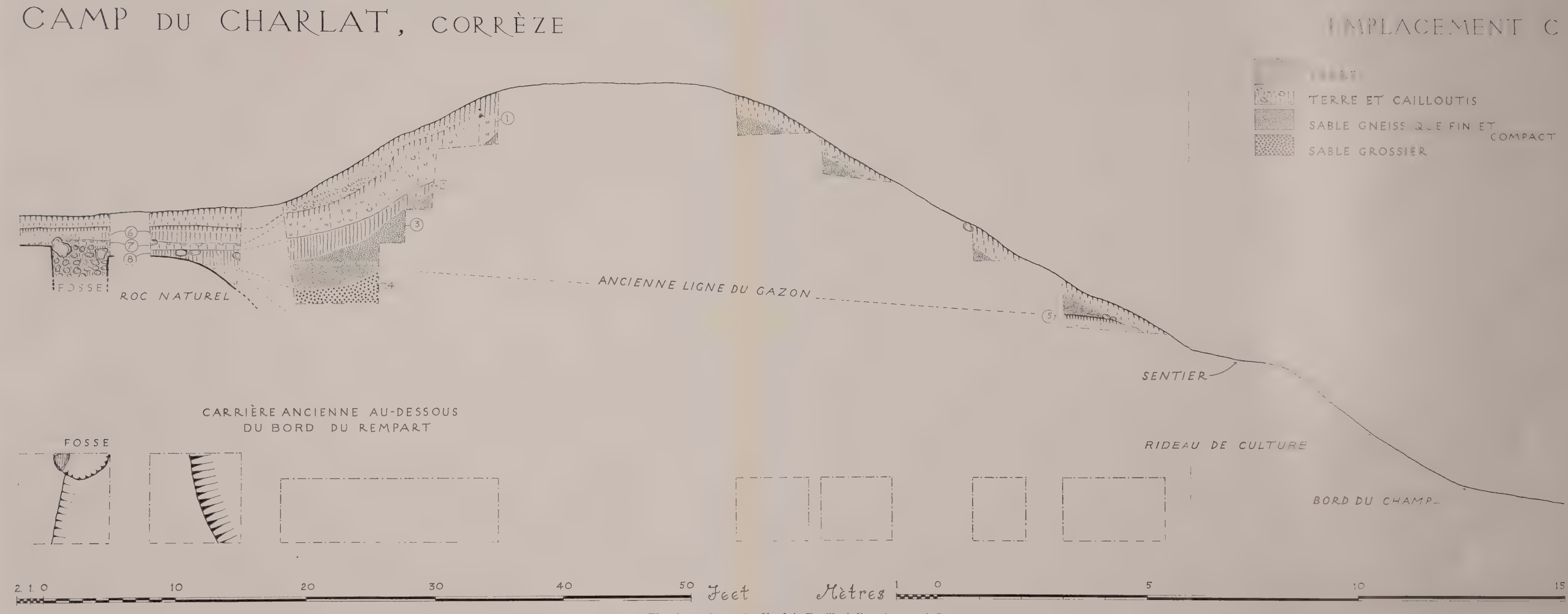


Fig. 4. — Camp du Charlat. Fouille à l'emplacement C.

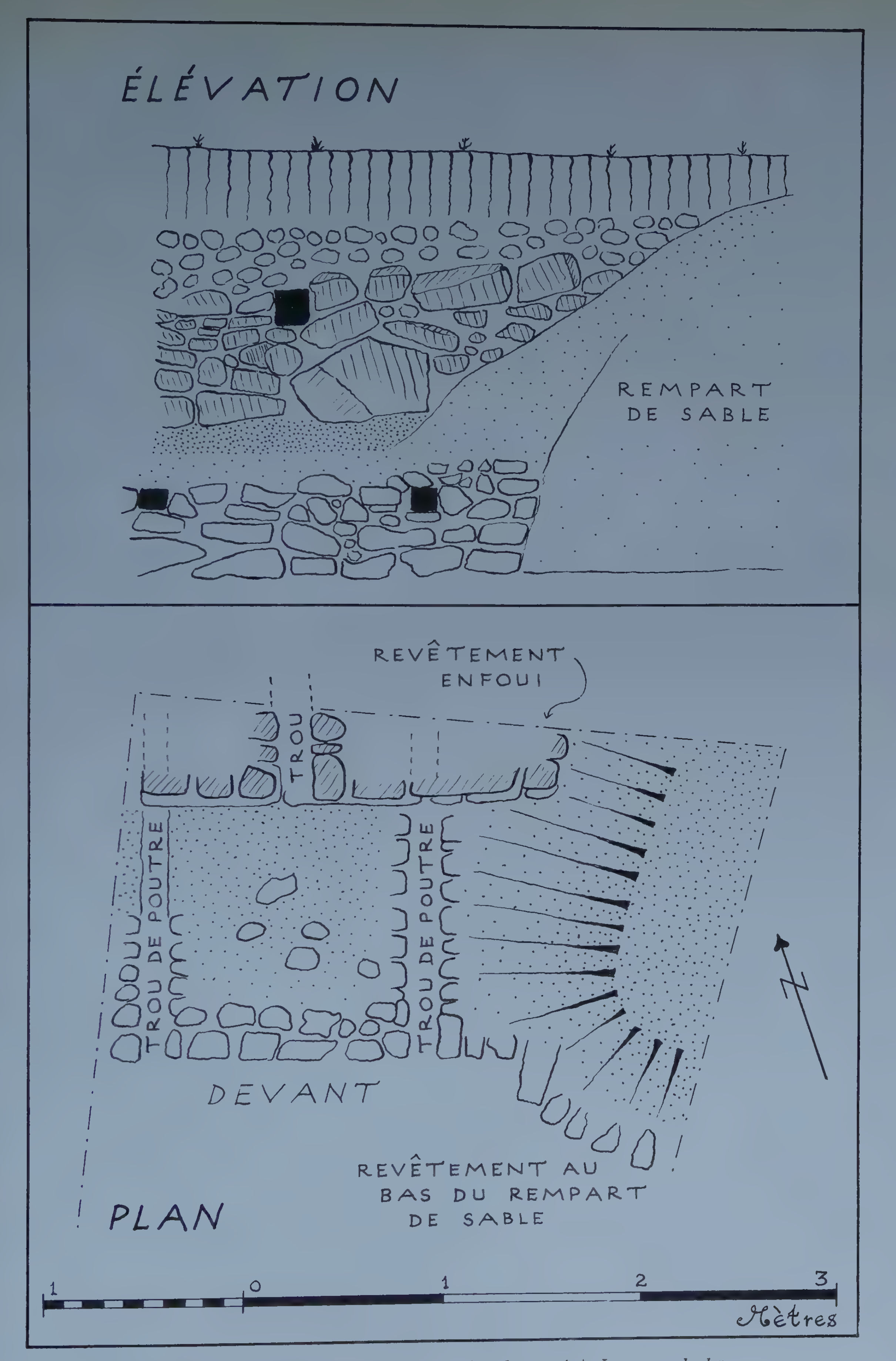


Fig. 5. — Camp du Charlat. Fouille à l'emplacement A. Le *murus duplex.*

Emplacement C (fig. 4). — La tranchée a été ouverte dans le front et dans l'arrière du rempart, à l'endroit où il est le plus haut et le plus large. Le rempart était construit en matériaux amoncelés et comprenait plusieurs couches de gneiss sablonneux décomposé. Le prolongement de la tranchée au Nord, derrière le rempart, a montré que de la pierre avait été extraite en cet endroit avant la fortification : le bord du rempart (4) ayant paru occuper le haut d'une de ces carrières, il ne semble pas qu'on puisse penser qu'elles avaient fourni les pierres employées dans le rempart. Les carrières étaient remplies de terre brune et de pierres différentes des matériaux du rempart et elles étaient couvertes par un niveau ancien de végétation (6), au-dessus duquel s'étendait la terre végétale correspondant à la période de culture récente.

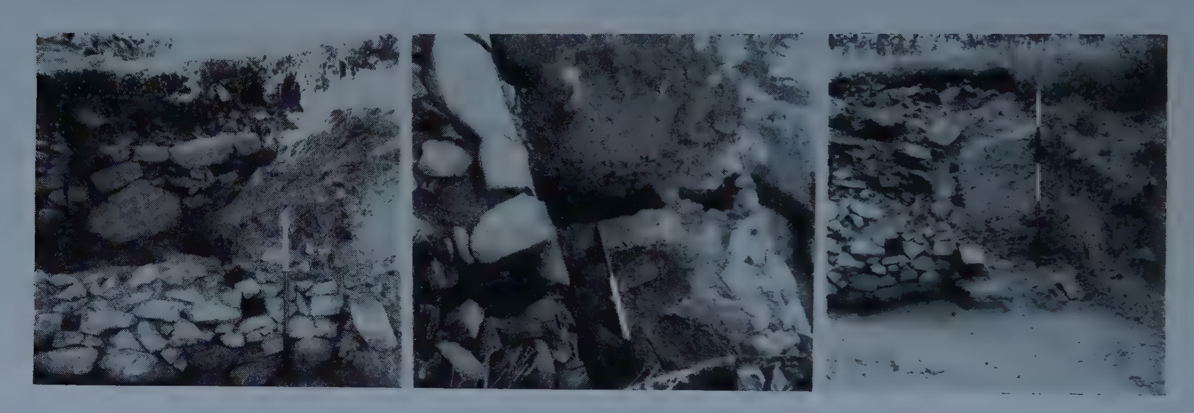


Fig. 6. — Camp du Charlat. Le *murus duplex*. a) Les deux murs vus de face. — b) Les deux murs vus d'en haut. — c) Point de jonction du mur et du rempart de sable.

Le rempart lui-même et le remplissage des carrières contenaient des tessons de poterie, qui ont fourni des indications sur la date des défenses : fragments d'amphores romaines trouvés dans les couches 1 et 2, au-dessous desquelles le rempart était stérile ; rebord d'un plat en terre grise et polie (fig. 10, nº 9) et poterie indigène (fig. 10, nº 4) au-dessous du rempart, dans l'ancienne couche superficielle (5).

Au-dessous du bord du rempart, du côté de l'intérieur, ont été trouvés beaucoup de tessons d'amphores rouges, si profondément enterrés en (8) qu'on doit les dater d'avant la construction des défenses (fig. 11, nº 3). La fosse, qui n'est qu'une partie des carrières, contenait beaucoup de grands tessons d'amphores (fig. 11, nº 5), une base moulurée en terre grise, tournée et polie (fig. 10, nº 12), un tesson de même fabrication avec des lignes lissées ornant l'épaule, un petit tesson en terre brune fine et douce, à la surface externe lissée et décorée de deux lignes horizontales de peinture rouge (fig. 10, nº 13).

Emplacement A (fig. 5, 6, 7). — On a examiné une étendue de 3 m. × 2 m. 30, où le revêtement de pierres de l'extrémité du rempart butait contre le rempart principal. Le revêtement, à ses extrémités Nord et Est, couvrait la masse sableuse du rempart. Par conséquent, il lui était postérieur. Mais aucune raison n'existe de penser qu'il soit une réparation subséquente : il doit avoir fait partie du projet originel. Derrière le premier mur de revêtement, il y en avait un autre, à 1 m. 30 en arrière. Des trous, qui autrefois

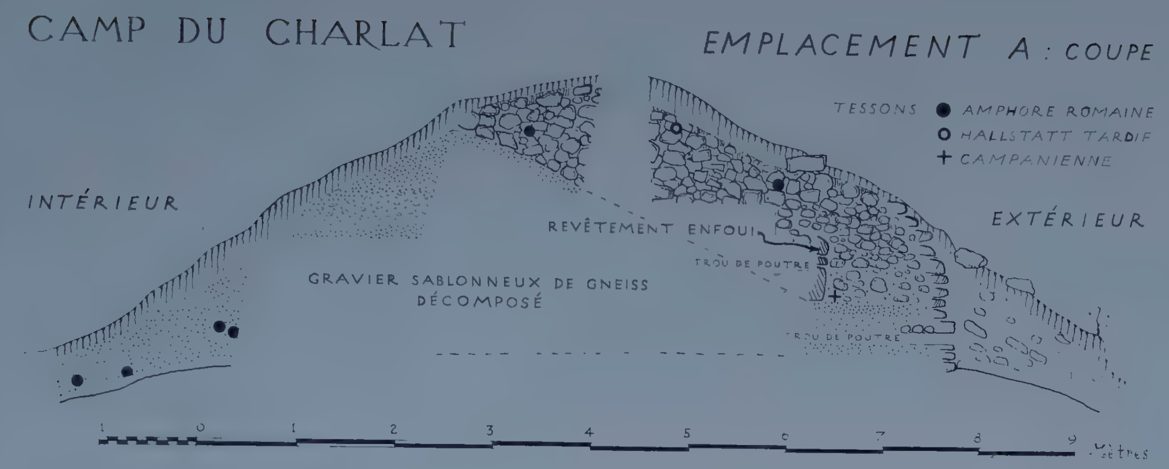


Fig. 7. — Camp du Charlat. Fouille à l'emplacement A.

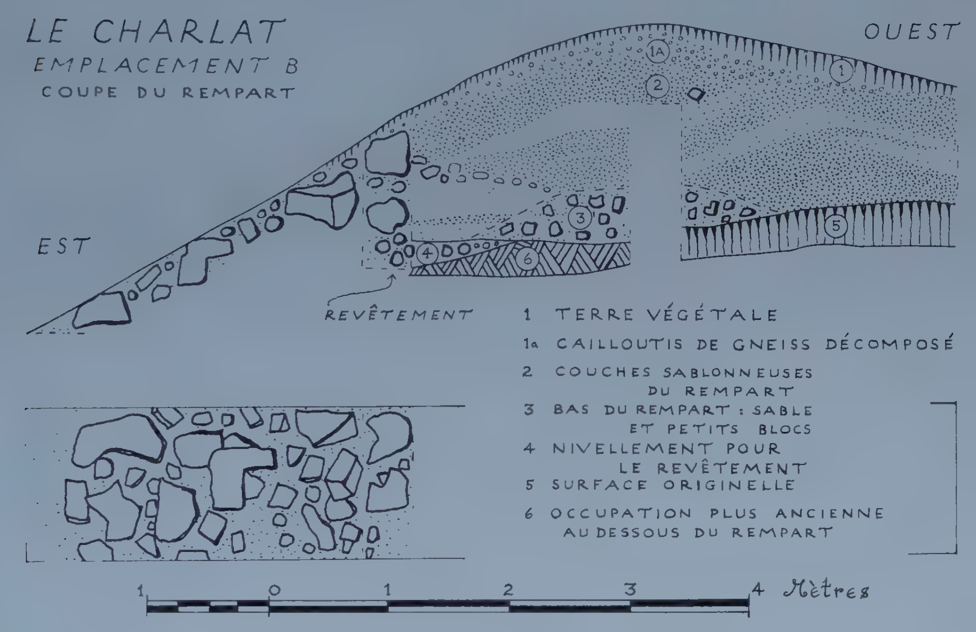


Fig. 8. — Camp du Charlat. Fouille à l'emplacement B.

ont contenu des poutres de bois, s'enfonçaient horizontalement, dans l'un et l'autre murs ; mais il n'y avait aucune trace de poutres transversales ni de poutres verticales, ni des clous, qui sont nécessaires dans la construction du *murus gallicus*[7]. Le mur postérieur n'était pas construit sur la roche naturelle ; il était fondé sur les couches profondes du rempart sableux : il avait pour objet de retenir les pierres amassées en arrière de lui. Le mur antérieur était fondé dans une tranchée creusée dans le niveau ancien du gazon.

En 1957, des tessons d'amphores romaines ont été trouvés dans la masse de sable et dans la couche de pierres du rempart. En 1959, un tesson de Campana A (fig. 10, nº 10)

(7) Cotton, dans M. Wheeler et K. M. Richardson, *Hill-Forts of Northern France*, p. 159.

a été trouvé juste au pied du revêtement postérieur (fig. 7) ; dans la cavité de la poutre Est il y avait un tesson de terre gris-noir, micacée, dure, à surface externe noire et finement lissée ; un rebord concave (fig. 10, nº 3) a été recueilli au fond du rempart sableux, près de son front.

Emplacement B (fig. 8). — La tranchée a été ouverte à l'angle Nord-Est du camp, dans l'intention d'examiner la nature du petit rempart constaté en cet endroit. Ce rempart était plus grand qu'on ne l'avait cru d'après ce qui était visible en surface, car il était partiellement caché sous une terrasse plate, aujourd'hui boisée en conifères, mais probablement cultivée autrefois. Sous le tertre il y avait, en arrière, un ancien niveau de végétation, en avant, une couche peu profonde d'occupation antérieure. Cette couche 6 contenait du charbon de bois, une bague en bronze (fig. 9, nº 2), un grand clou ou une pointe de fer et plusieurs clous plus petits (fig. 9, nºs 3, 4), des tessons de poterie de fabrique indigène (fig. 10, nºs 1, 5, 6, 11) et des morceaux des bases de deux jattes ornées de baguettes arrondies (fig. 10, nºs 7, 14). La masse du rempart consistait en couches de sable de gneiss décomposé sur un amas central de pierres peu élevé ; son front avait été revêtu de grandes pierres, dont la plupart avaient roulé sur la pente. La hauteur du rempart était de 1 m. 75 et sa largeur avait dû être de 7 m. 60. Des tessons d'amphores ont été trouvés en profondeur dans la couche 2. Le tesson nº 2 de la figure 10 se trouvait à la surface de 5, sous l'extrémité du talus, et le nº 8 de la même figure dans la couche 3.

Inventaire des principaux objets découverts

a) Objets en métal (fig. 9) :

1. Fer de lance à douille rivée (emplacement C, fig. 3, 7).

2. Bague de bronze, tordue par l'action du feu, ornée de deux lignes gravées parallèles (emplacement B, fig. 8, 6).

3-4. Clou en fer à tête grosse et carrée et clou en fer à petite tête, portant une plaque carrée de feuilles de fer minces (emplacement B, fig. 8, 6).

b) Poterie (fig. 10 et 11) :

Fig. 10. — 1. Vase en argile grossière, mêlée de grains de quartz et de mica, noire à surface sommairement lissée (emplacement B, fig. 8, 6).

2. Petit rebord en terre noire avec quelques grains de quartz (emplacement B, fig. 8, 5).

3. Rebord concave en terre douce, fine et rouge, avec, peut-être, un engobe de couleur chamois (emplacement A, rempart de sable). Il est difficile de classer ce rebord ; mais il ressemble à ceux de certains gobelets gallo-belges en *terra rubra*.

4. Écuelle creuse à fond plat et à rebord rentrant, en terre grossière, lissée, noire, à surface rougeâtre ou brune (emplacement C, ancienne couche superficielle sous le rempart, fig. 4, 5).

5. Pâte rouge et grossière, mêlée de petits grains de quartz et de mica, surface passée au peigne (emplacement B, occupation ancienne sous le rempart, fig. 8, 6).

6. Rebord, pâte brune et grossière, mêlée de mica et de quelques petits grains de quartz (emplacement B, fig. 8, 6).

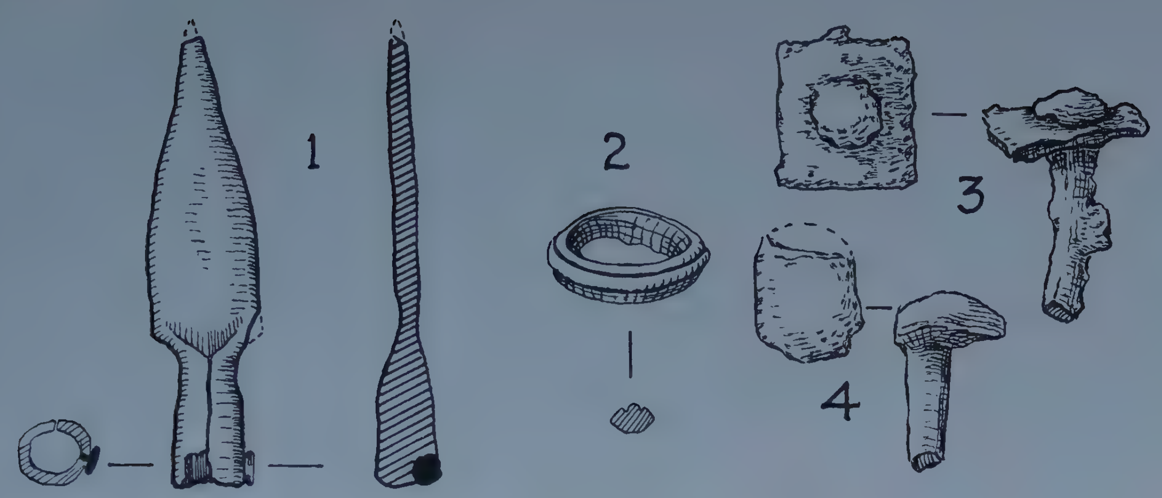


Fig. 9. Camp du Charlat. Objets en métal. (5/6 gr. nat.).

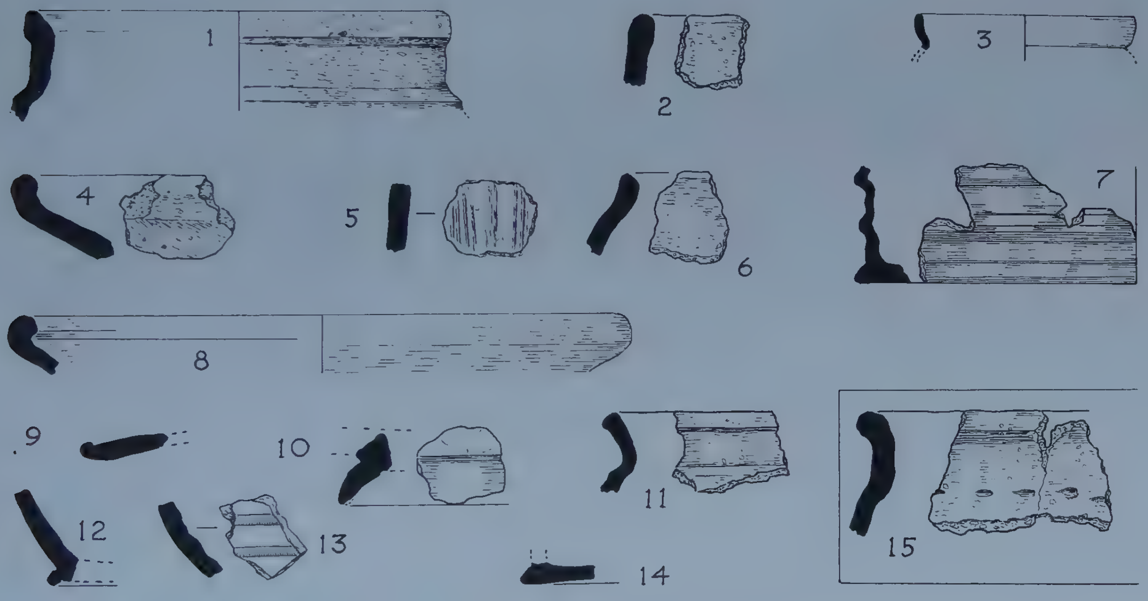


Fig. 10. — Camp du Charlat. Poterie. (3/8 gr. nat.).

7. Partie inférieure d'une jatte décorée de baguettes arrondies[8] (emplacement B, fig. 8, 6). Des vases comparables ont été trouvés à Pont-Maure et au Mont-Beuvray[9]. Types supposés de la Tène III.

8. Écuelle creuse à rebord rentrant, tournée, pâte fine et grise, surface brune à l'intérieur, grise et lissée à l'extérieur (emplacement B, dans le rempart, fig. 8, 3).

9. Rebord d'un plat, pâte fine, dure et grise, surface bien lissée et gris foncé (emplacement C, comme le nº 4, fig. 4, 5). Probablement copie de la forme 6 de Lamboglia[10]. La pâte aussi peut-être

(8) Cf. Hatt, dans *Rev. études anciennes*, LI (1949), p. 103, pl. VII, 15.

(9) Ward Perkins, *Archaeological Journal*, XCVII (1940), p. 80, fig. 22 ; 82, fig. 23.

(10) Nino Lamboglia, *Per una classificazione preliminare della ceramica Campana* (1952), p. 147. Atti del Congresso internazionale di studi Liguri, 1950 (Istituto internazionale di studi Liguri, Bordighera).

copie de la poterie Campana C, ou de la *terra nigra* gallo-belge. Mais il y a aussi des poteries grises indigènes dans la région[11].

10. Partie du pied d'un vase hellénistique à lustre noir, en céramique Campana A, à pâte fine et rose, avec des traces rongées d'enduit noir (emplacement A, fig. 7). Des fonds aux piédouches semblables se trouvent sur des gobelets et des écuelles plus récents des formes Lamboglia 21, 24-26, 28-29[12]. La poterie Campana A est surtout répandue, dans les pays méditerranéens du centre et de l'Ouest aux IIIe et IIe siècles A. C., devient moins fréquente au Ier siècle A. C., mais persiste encore presque jusqu'au règne d'Auguste. Ce tesson usé, importé, n'est pas nécessairement arrivé au Charlat avant le Ier siècle A. C., probablement plus tôt que plus tard en ce siècle. Il témoigne d'un commerce avec les régions littorales de la Méditerranée[13].

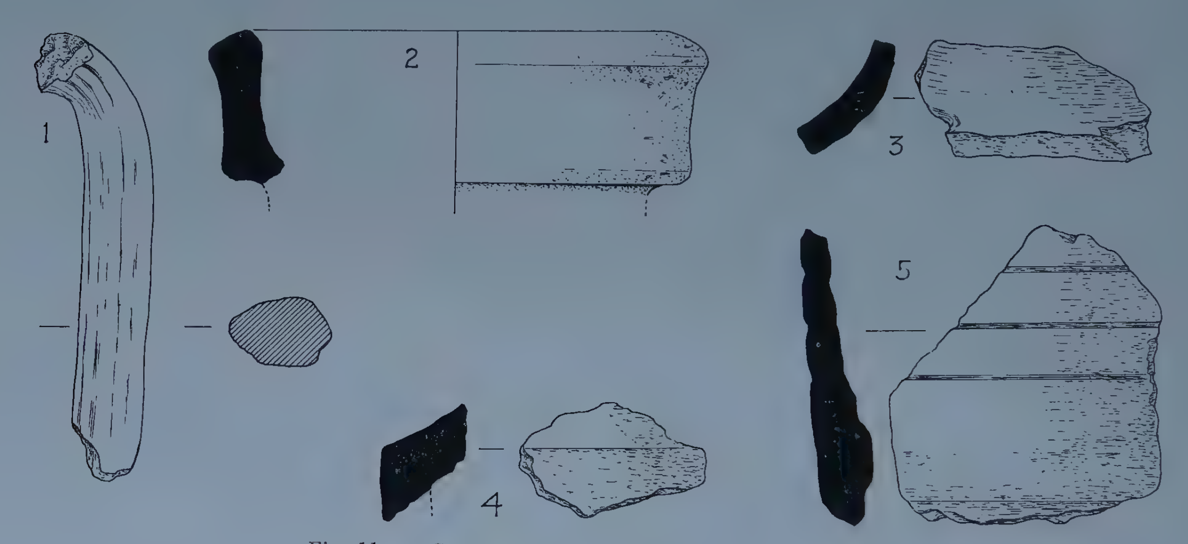


Fig. 11. — Camp du Charlat. Amphores. (1/3 gr. nat.).

11. Rebord, pâte grossière, surface brune et sommairement lissée, décoré d'une baguette à la base du col (emplacement C, fig. 4, 6).

12. Pied mouluré, pâte gris clair presque blanche, surface gris clair et mate, décorée de lignes horizontales lissées (emplacement C, fig. 4, fosse).

13. Pâte fine, couleur chamois, surface bien lissée, jaunâtre, avec deux lignes horizontales peintes en rouge (emplacement C, fig. 4, fosse).

14. Fond d'un vase décoré de baguettes arrondies (comme le nº 7), pâte mêlée de mica, surface grise ou brune et lissée (emplacement B, fig. 8, 6).

15. Cruche de la forme de la *situla* de Pont-Maure (trouvée dans le fossé : fig. 16, 5), pâte noire, grossière (beaucoup de grains de quartz et de mica), probablement non tournée, surface brune, ornée d'une ligne de points à l'épaule.

Fig. 11 (amphores). — 1. Anse, pâte sableuse et rose, recouverte d'un engobe de couleur chamois (emplacement B, fig. 8, 1).

2. Rebord, pâte rougeâtre, Dressel type 1 (emplacement C, fig. 4, 7).

(11) Hatt, dans *Bull. hist. et scient. de l'Auvergne*, LXV (1945), p. 151.

(12) Lamboglia, *op. cit.*, p. 170, 173, 176, 177 et 178.

(13) Pour une carte de la répartition en France des poteries Campana noires et lustrées (décrites comme de la « poterie noire lustrée, imitée de la poterie campanienne ») dans les régions littorales de la Méditerranée, cf. Ward Perkins, *Archaeological Journal*, XCVII (1940), fig. 7 de la p. 51 et p. 87.

3. Tesson d'épaule (emplacement C, fig. 4, 7).
4. Angle d'épaule (emplacement C, surface du rempart).
5. Tesson du col ou peut-être près du fond (emplacement C, fig. 4, fosse).

Conclusion. — Nous n'avons pas trouvé de niveau contemporain de la fortification. Toute la poterie est antérieure à la construction du rempart, Elle vient ou des niveaux plus anciens, ou des matériaux des remparts eux-mêmes. Un oppidum sans fortification artificielle ou une simple ferme existait donc au Charlat avant que, peut-être à l'occasion de quelque crise, on ait édifié le rempart. Il est évident, d'après la poterie, qu'on ne peut assigner à la fortification une date antérieure au début de la Tène III. Les amphores en pâte rouge semblent être du type Dressel 1. Cette forme paraît à Entremont un peu avant 123 av. J.-C.[14], mais elle est caractéristique des oppidums du Ier siècle av. J.-C., de même que la pâte sableuse et la couleur chamois[15]. La céramique Campana A et B se trouve encore pendant ce siècle. Les jattes décorées de baguettes arrondies[16] n'existent pas à Gergovie et on pourrait les dater probablement de la Tène III, elles aussi.

La pâte de la poterie indigène contient beaucoup de mica. Hatt, en comparant la poterie d'Aulnat-Sud (la Tène III) avec celle de Gergovie (gallo-romain précoce), a observé que c'est une caractéristique de la première[17]. La poterie fine et grise, décorée de lignes lissées, se trouve à l'époque de la Tène II à Toulouse[18]. Ces traits, ainsi que l'absence de poterie arétine et des cruches à col tronconique décoré de bandes empreintes à la roulette (caractéristiques de Gergovie et présentes dans la tombe à incinération découverte près du camp[19]) indiquent une date de l'époque de la Tène III. Mais le nº 12 de la figure 10 (qui a des correspondants à Gergovie[20]) et le nº 3 de la même figure (qui rappelle les rebords de gobelets gallo-belges) n'indiquent pas une date antérieure au temps d'Auguste. La poterie antérieure à la fortification peut donc être placée jusqu'à la fin de la période de la Tène III. Malheureusement, il n'y en a pas une assez grande quantité.

Pendant que César était en train de conquérir la Gaule, les Lémovices n'ont pas été beaucoup inquiétés. Mais ils auraient été imprévoyants, s'ils avaient négligé leurs défenses. Ils se joignirent à Vercingétorix en 52[21] et deux légions furent postées chez eux, non loin des frontières arvernes en 51[22]. Il est évident que des enceintes si énormes ne peuvent avoir été que la conséquence de nécessités graves. Que celle du Charlat soit en relation avec les événements de 52-51 est donc assez probable. Que si on cherchait une date plus récente, à cause de la poterie, on pourrait penser à une expédition de M. Valerius Messala Corvinus en Aquitaine en 28 av. J.-C.[23] : la direction précise de cette expédition n'est pas connue ;

(14) *Gallia*, XII (1954), p. 41.
(15) A Duclair (Seine-inférieure) : Wheeler et Richardson, *Hill-forts of Northern France*, p. 80-81.
(16) Hatt, *Rev. des études anciennes*, LI (1949), p. 103, pl. VII, 15.
(17) Hatt, *Bull. hist. et scient. de l'Auvergne*, LXV (1945), p. 151.
(18) *Gallia*, IV (1946), p. 64 ; Ward Perkins, dans *Archaeological Journal*, XCVII (1940), p. 54-57, 79-81.
(19) *Gallia*, VIII (1950), p. 104-106.
(20) Hatt, *Bull. hist. et scient. de l'Auvergne*, LXV (1945), p. 167 : « le pied tourné est souvent remplacé par une espèce de pied en creux, de forme conique, décoré de rainures concentriques plus ou moins accentuées ».
(21) César, *B. G.*, VII, 4.
(22) César, *B. G.*, VIII, 46.
(23) Appien, *B. C.*, IV, 38 ; Tibulle, I, 7, 3-12 ; II, 1, 33.

mais le texte de Tibulle ne donne aucune raison de la confiner dans l'Aquitaine au Sud de la Garonne.

Une date plus récente que 28 av. J.-C. ne saurait être envisagée, à cause des probabilités historiques (la domination romaine n'aurait jamais toléré la construction de défenses privées d'une telle importance) et des caractères de la céramique recueillie. Après cette date, la poterie sigillée italique s'est répandue en Gaule et les caractères de la poterie indigène ont changé, comme Hatt l'a montré[24]. Ces nouveaux types ne se trouvent ni au-dessous, ni à l'intérieur du rempart ; mais l'un d'eux s'est trouvé dans la tombe à incinération découverte au Sud du camp et publiée par Vazeilles[25]. On n'a observé aucun indice d'une fin violente des défenses. Il n'y aurait donc rien d'étonnant à ce que la vie ait continué ici pendant la période gallo-romaine précoce.

B. — Autres enceintes de la même région

Vazeilles a inventorié quatorze enceintes dans la Corrèze, en donnant le détail des objets découverts[26]. D'après quoi, Mme Cotton a essayé de classer ces enceintes dans notre rapport provisoire[27]. Mais il manquait certains indices. Pendant notre séjour de 1959, nous avons visité quelques enceintes et levé les plans de plusieurs d'entre elles[28]. Quatre catégories d'enceintes ont été identifiées.

I. — *Grands oppidums de tribus*

Parmi ceux-ci, nous avons visité seulement Villejoubert. Mais nous donnerons des références à d'autres oppidums. Probablement ils avaient, en totalité ou en partie, des défenses du type *murus gallicus :* cela a été confirmé à Monceaux et à Villejoubert. Nous avons visité également le puy d'Issolu ; mais nous n'en parlerons pas ici, car il était chez les Cadurques.

1. *Oppidum de Villejoubert (dit Camp de César), commune de Saint-Denis-des-Murs*[29]. — C'est un des plus grands oppidums français de la Tène III. Un long et large promontoire est bordé par les vallées profondes de la Vienne et de la Maulde, qui s'approchent à une distance de 600 mètres et coulent presque parallèlement, avant leur confluent. La défense principale coupe ce promontoire et délimite une surface de 350 hectares environ. Un

(24) Cf. *Rev. des études anciennes*, LI (1949).
(25) *Gallia*, VIII (1950), p. 104-106.
(26) *Bull. de la Soc. des lettres, sciences et arts de la Corrèze*, I (1954), p. 1-16.
(27) *Antiquaries Journal*, XXXVIII (1958), p. 220-222.
(28) A l'exception d'un, ces plans ont été levés avec une boussole prismatique, une équerre optique d'arpenteur, des jalons, un ruban hectométrique d'arpenteur. Compte tenu de ce que la plupart des sites étaient envahis par de grands buissons, on peut considérer les résultats comme assez exacts. Le plan de Roche-de-Vic est moins exact, car les distances ont été mesurées au pas. Tous les profils ont été mesurés au moyen d'une mire et d'un niveau de maçon, excepté à Roche-de-Vic, où l'on s'est servi de jalons et d'un niveau à bulle d'air.
(29) Haute-Vienne, canton de Saint-Léonard. Carte Michelin 72, pli 18. La route D 39, de Saint-Léonard à Villejoubert, à quelque distance de Villejoubert, à l'endroit où elle commence à descendre du plateau, coupe la défense principale. Pour un plan, voir *Bulletin de la Société préhistorique française*, XX (1923), 208-238 et fig. 1.

rempart transversal subsidiaire, d'une date incertaine, délimite une étendue plus petite, de 120 hectares environ. Des points vulnérables, situés sur le périmètre en face de gués, ont des défenses mineures. Le sol est de gneiss. Tout le promontoire est un plateau ondulé, adapté à l'habitation et au pâturage. Le site et la fouille de la défense principale sont décrits dans *The Hill-Forts of Northern France*[30].

La chose la plus remarquable est la manière dont une étendue si grande a été fortifiée par une ligne de défense relativement courte (350 mètres environ de longueur). La défense principale est encore très haute et solide. Située sous la crête de la pente du plateau, elle a une inclinaison rapide à l'extérieur, augmentée peut-être par l'escarpement, qui, lorsqu'il était couronné par le rempart, devait présenter un obstacle formidable. Dans l'état présent, il y a une certaine analogie entre cette défense et celle du Charlat : en effet, on a découvert que les deux sont de construction composite. A Villejoubert un mur du type *murus gallicus* a été signalé par Delage et Gorceix, en 1920, en un point où le fermier avait entamé le retranchement pour en extraire des matériaux (et peut-être aussi, lorsque la route fut construite). Mais en 1923, lorsqu'ils ont ouvert une tranchée à l'extrémité est, ils ont trouvé seulement les fondations de revêtements intérieur et extérieur en pierre sèche, sans renforcement en bois et sans clous. D'ailleurs, cette partie avait un fossé plus grand et plus profond, coupé dans la roche, tandis que le fossé devant la partie en *murus gallicus* était peu profond. Une végétation épaisse, à l'endroit où la route traverse le rempart, en dissimulait la coupe. L'extrémité Ouest (probablement celle du *murus gallicus*) paraît moins élevée. Le rempart le plus haut avec son fossé, à l'extrémité Est, ressemble à première vue au grand rempart du Charlat. Nous n'avons pas disposé d'assez de temps pour chercher les entrées possibles ni pour examiner les autres défenses.

2. *Puy du Tour, commune de Monceaux*[31]. — On trouvera un résumé des connaissances acquises au sujet de ce site jusqu'à 1943 dans *The Hill-Forts of Northern France*[32]. Il y est décrit comme un oppidum à *murus gallicus*. Depuis 1954, M. Murat fait des fouilles sur ce site et a trouvé une stratification allant de l'époque néolithique jusqu'au Ier siècle av. J.-C.[33].

3. *Puy de Chalard et puy d'Yssandon, commune d'Yssandon*[34]. — Ces deux sites voisins sont séparés par un col. On croit qu'ils ont été occupés pendant l'époque de la Tène III. Des monnaies gauloises et romaines ainsi que des objets gaulois y ont été trouvés. Mais on n'a pas encore déterminé à quel type appartenaient leurs défenses[35].

(30) P. 189-190. Voir l'analyse de cet important ouvrage, par P.-M. Duval : *Une enquête sur les Enceintes gauloises de l'Ouest et du Nord*, dans *Gallia*, XVII, 1959, p. 37-62, fig. 1-2.

(31) Canton d'Argentat.

(32) P. 182-183.

(33) *Gallia*, XII (1954), p. 197 et fig. 7 ; XV (1957), p. 235 et 287 ; XVII (1959), p. 368. A. Murat, *Recherches récentes à la station du Puy du Tour, près d'Argentat*, dans le *Bull. de la Soc. des lettres, sciences et arts de la Corrèze* (Tulle), II, 1958.

(34) Canton d'Ayen. Carte Michelin 75, pli 8.

(35) Lalande, *Congrès archéologique de France*, 57e session, Brive, 1890, p. 192-195. Pour la bibliographie voir *Bull. Soc. préhist.*, 1913, p. 298 (liste XXI).

II. — *Éperons barrés*

Le Charlat est le site typique de cette sorte de fortifications. Le col de l'éperon est barré par un grand rempart, au devant duquel il n'y a pas de fossé.

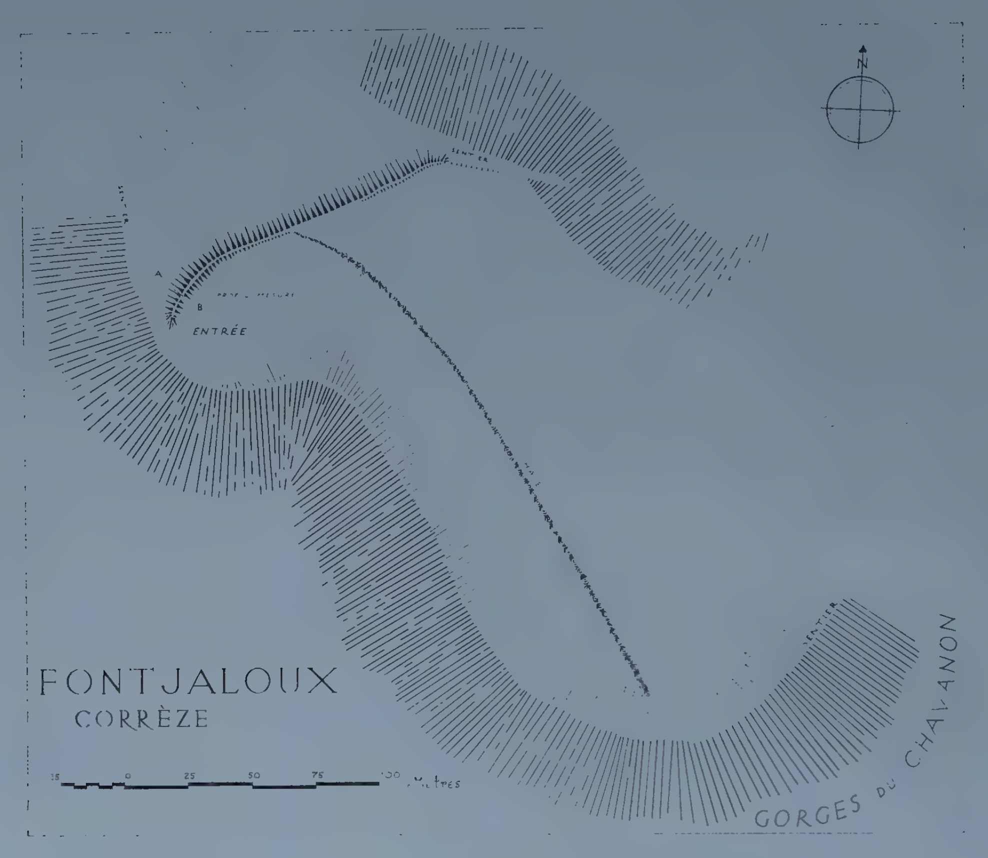


Fig. 12. — Camp de Fontjaloux.

1. *Le Charlat, commune d'Ussel.* — La superficie à l'intérieur du rempart est de 1 ha 45. Pour la description et la fouille, voir ci-dessus.

2. *Camp de Fontjaloux ou A la Tour, commune de Saint-Étienne-aux-Clos*[36]. — Ce fort occupe un promontoire élevé, au-dessus d'une courbe, dans la gorge du Chavanon (fig. 12, 17). Il est défendu par un fort rempart au Nord-Ouest, à l'endroit qui domine un ensellement peu profond. Le seul accès praticable traverse l'ensellement. Il n'y a pas de fossé visible en avant du rempart ; celui-ci semble être en partie couronné de pierres. Mais seules des fouilles pourraient prouver l'absence de fossé et permettre de décider si les pierres constituent bien la partie supérieure d'un mur. La superficie du plateau à l'intérieur du rempart est de 2 ha 225 environ. Mais cette superficie serait portée à 3 hectares, si l'on y englobait le haut des pentes, avant qu'elles deviennent abruptes. L'intérieur est envahi de buissons et les pentes sont boisées.

(36) Canton d'Ussel. Carte Michelin 73, pli 12. A 2 kilomètres environ à l'Est de Saint-Étienne et à 700 mètres environ du village de Fontjaloux.

3. *Puy de Sermus, commune de Saint-Geniès-o-Merle*[37]. — La colline de granit du puy de Sermus domine de 200 mètres le lit de la Maronne, qui borde le bas de ses pentes à l'Est, au Sud et à l'Ouest. Au Nord l'éperon est séparé du plateau voisin par un vallon, qui atteint 60 mètres environ de profondeur. La seule défense du site est un rempart tendu de l'Est à l'Ouest en travers du versant de ce vallon. A l'intérieur la partie la plus septentrionale forme un sommet, sur lequel il y a un repère géodésique en pierre. L'éperon fortifié a environ 300 mètres de longueur du Nord au Sud, 150 à 200 mètres de largeur de l'Est à l'Ouest, 4 ha. 85 en surface. Nous avons visité le site grâce à l'obligeance de M. Masseniat, avec l'intention de lever le plan. Mais, quoiqu'il y eût peu d'arbres, le terrain était tellement couvert de grandes fougères, de buissons et de ronces que nous n'avons pu faire de relevé, ni prendre des mesures exactes ; la défense était complètement cachée. Selon le fermier, celle-ci n'est visible et ne pourrait être relevée que pendant les mois d'hiver. L'extrémité Ouest du rempart était clairement visible de la ferme, à une certaine distance. Aucun fossé ni aucune entrée n'étaient perceptibles et le fermier n'a pu fournir aucun renseignement à cet égard. La défense elle-même consiste en un mur de pierre sèche, maintenant très éboulé, qui mesure environ 300 mètres de longueur et atteint par endroits 1 m. 50 de hauteur. D'après Rupin, le mur est vitrifié : il a été le premier de cette sorte reconnu dans la Corrèze[38]. Aujourd'hui on dit que la vitrification serait visible seulement à l'extrémité Ouest du mur. Rupin a déposé des échantillons aux musées de Brive et de Saint-Germain-en-Laye et d'autres appartiendraient au propriétaire d'un café des environs. On ne peut rien dire de plus de cette enceinte.

III. — *Enceintes de contour*

Nous désignons sous ce nom des enceintes dont le rempart suit le contour du sommet d'une hauteur. Le seul exemple que nous ayons à citer est à *Roche-de-Vic, commune d'Albussac*[39]. C'est une petite hauteur de gneiss, arrondie, qui s'élève à 636 mètres au-dessus du niveau de la mer et environ à 60 mètres au-dessus de la plaine environnante. Le sommet est entouré d'un rempart et d'un fossé avec une contrescarpe, excepté aux deux extrémités, où la fortification n'est pas nécessaire à cause de deux rochers élevés et verticaux : celui de l'extrémité Nord atteint une hauteur de 8 mètres.

Nous avons seulement eu le temps de faire une esquisse de plan, en calculant les distances au pas, et de mesurer un profil (fig. 13, 17). Toutefois cette esquisse est plus précise que le seul plan publié jusqu'à présent.

La crête et le bord du rempart sont en partie rocheux. Mais, lorsqu'on examine une entaille faite dans le rempart par quelque voiture au côté Ouest, il semble qu'il soit construit en terre amoncelée. L'entrée paraît être au Sud-Ouest. Il y a un sentier par

(37) Canton de Saint-Privat. Carte Michelin 75, pli 10. A 12 kilomètres au Sud de Saint-Privat. Sur la route de Saint-Cirgues-en-Loutre à Saint-Geniès-o-Merle prenez le premier chemin à gauche pour le village de Sermus. Le chemin se termine à la ferme de M. Masseniat, au-delà de laquelle le puy de Sermus est visible et on peut en approcher par un chemin charretier.

(38) *Bull. de la Soc. scientif., hist. et art. de la Corrèze* (Brive), XV 1893), p. 195-198, avec une carte, qui donne l'emplacement du site. Pour bibliographie cf. *Bull. Soc. préhist. fr.*, X (1913), p. 297 (liste XXI). — D'autres sites vitrifiés sont signalés dans la Corrèze à Mont-Brun, Dournazac ; le Puy Grasset (ou du Chastel), Raz, qui peut être une motte brûlée du Moyen Age ; une phase du Châtelet (ou les Bessades), la Gane.

(39) Canton d'Argentat. Carte Michelin 75, pli 9, à 5 kilomètres à peu près exactement à l'Est de Beynat (point coté 636). Cadastre, section E, nos 1274-1275. On a dit que son étendue serait de 2 hectares ; elle est plutôt de 80 ares. Cf. *Bull. Soc. préhist.*, X (1913), p. 296 (liste XXI) ; Vazeilles, *op. cit.*, p. 15-16 ; Lalande, *Bull. Soc. scient., hist. et art. de la Corrèze*, XII (1890), p. 69-103, avec un plan esquissé ; Lalande, *Congrès archéol. de France, 57e session, Brive, 1890*, p. 190-191, plan esquissé.

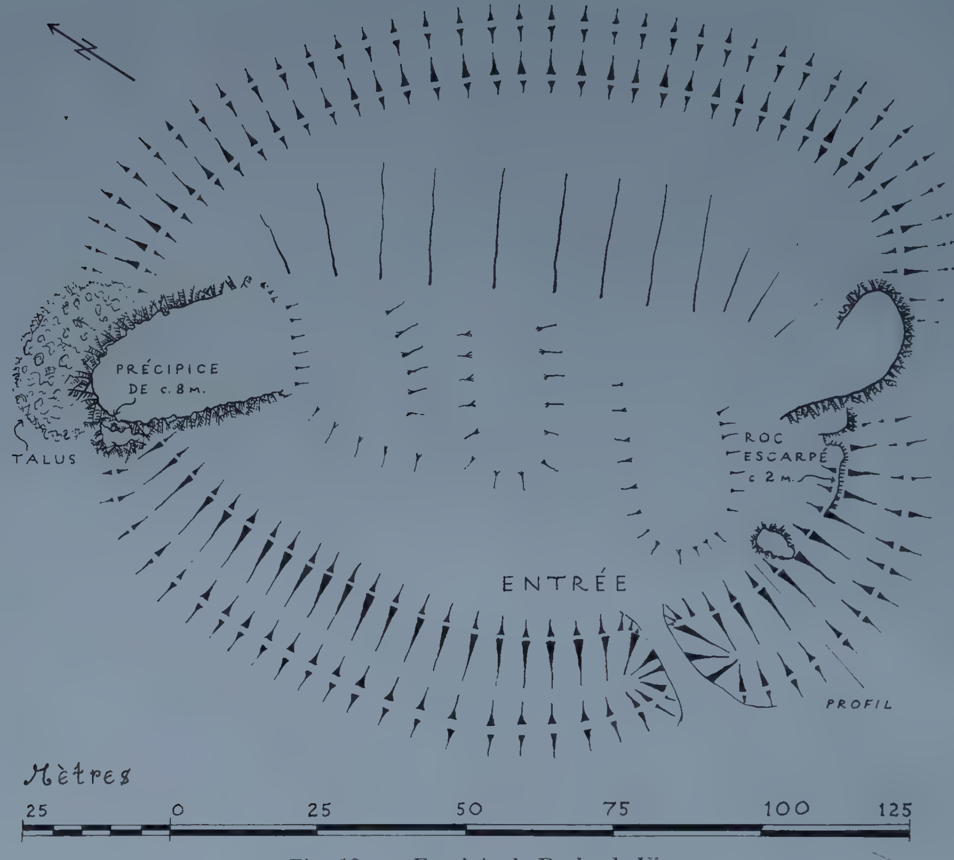


Fig. 13. — Enceinte de Roche-de-Vic.

lequel des piétons pourraient monter juste à l'Est des rochers escarpés de l'extrémité Sud. La superficie est d'un peu moins d'un hectare.

IV. — *Petites enceintes quadrilatérales*

Ce sont de petites enceintes à quatre côtés, défendues par un rempart et par un fossé. On a découvert beaucoup de poterie à Pont-Maure, et des tessons ont été trouvés aussi à La Moutte. A cause de ce fait et de leurs petites dimensions, on les a considérées comme des fermes. De telles enceintes sont connues depuis longtemps à l'Est du Rhin. Il en existe de semblables en Bretagne. Mais c'est la première fois que ce type est défini dans cette partie de la France.

1. *La Moutte, commune de Sérandon*[40]. — Une enceinte rectangulaire, avec angles courbes, de

(40) Canton de Neuvic. Carte Michelin 76, pli 1. Cadastre, section D, parcelle nº 139, lieu-dit lou Lieyjou. A 1 kilomètre environ au Sud-Ouest de Sérandon, immédiatement au Nord-Ouest de la ferme de Mme Murat, avec la permission de laquelle nous avons visité le site et levé le plan.

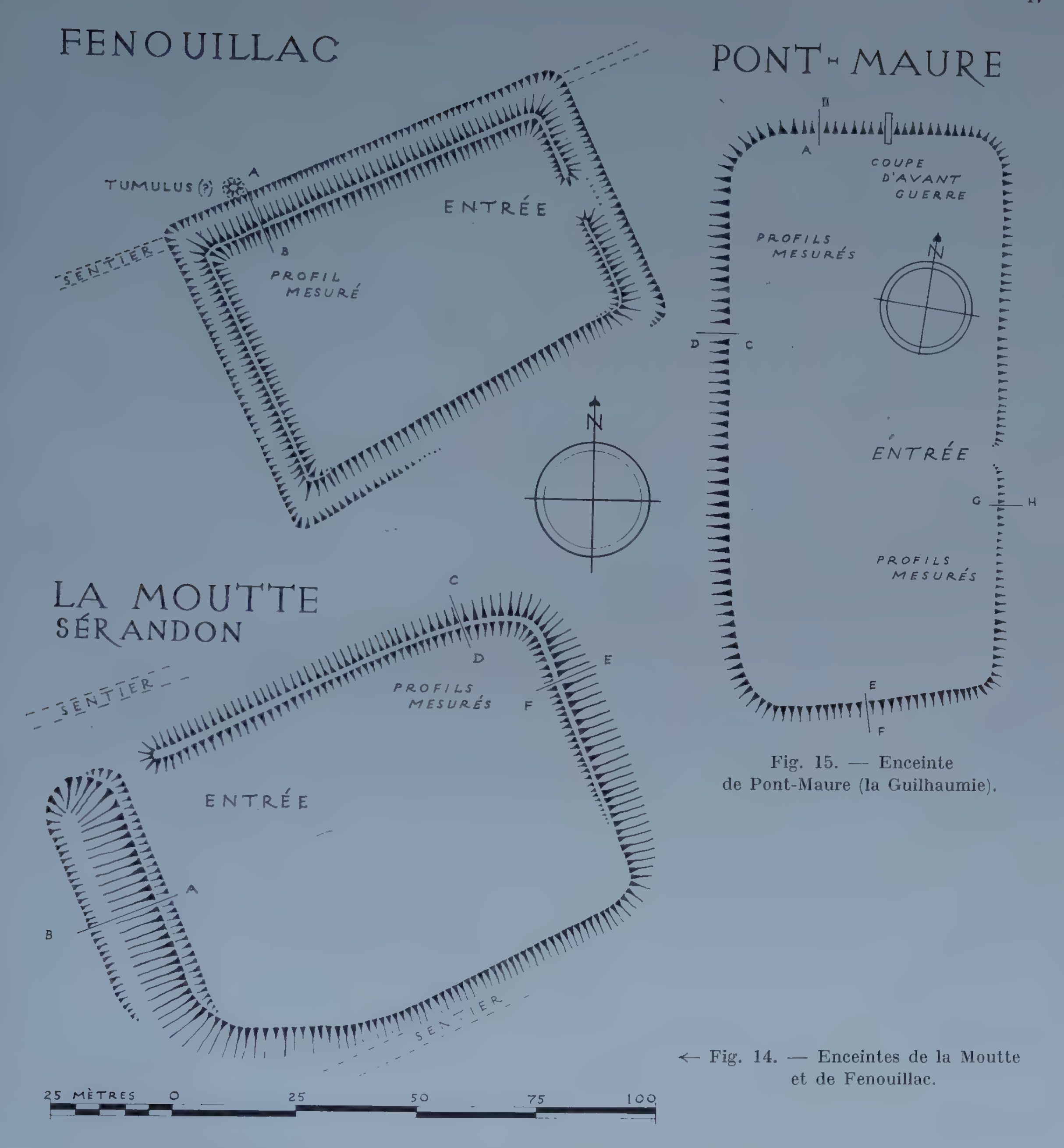


Fig. 15. — Enceinte de Pont-Maure (la Guilhaumie).

← Fig. 14. — Enceintes de la Moutte et de Fenouillac.

73 ares environ, entoure le petit plateau qui termine une hauteur gneissique à l'altitude de 600 mètres environ (fig. 14, 18). Quelques arbres sont dans l'enceinte, et des broussailles très épaisses dans la moitié Nord. Le plateau est bordé par des chemins au Nord, à l'Est et au Sud, par une prairie à l'Ouest. Du côté de l'Ouest le rempart est plus fort et le fossé est visible ; il a pu être effacé par les chemins sur les autres côtés. A 40 mètres environ de l'angle Nord-Ouest il y a une source. Les angles Sud-Est et Sud-Ouest sont partiellement détruits par des constructions postérieures enfoncées dans le rempart : on n'a donc pas pu confirmer l'idée d'une entrée supposée à l'angle Sud-Est, où, croirait-on, le rempart se courbait en dedans, en vue de la protéger. Il y a une entrée à l'angle Nord-Ouest. Le rempart semble être composé exclusivement de terre amoncelée et aucune trace de mur n'est percep-

tible. En 1939 et en 1949 M. Vazeilles a ouvert onze tranchées dans l'enceinte [41]. Quatre de celles-ci, à l'intérieur, ont montré une couche d'humus sur un sol plus ancien et, en quelques endroits, sur un sous-sol vierge. Ces sondages ont exhumé plusieurs tessons de poterie attribués à la Tène III. Une tranchée a fait découvrir un couvercle pyramidal de coffre cinéraire gallo-romain en granit, endommagé par la charrue et encore sur place, accompagné de tessons du IIe siècle ap. J.-C. Une tranchée ouverte dans le rempart de l'Ouest a fourni des tessons d'amphores et de la poterie de la Tène III, semblable à celle des Bessades (Lamazière-Basse), du Puy du Tour, des abords de la carrière au Charlat. On dit que le site a fourni aussi des tessons attribués à l'époque de Hallstatt et, moins certainement, à l'Age du Bronze.

On daterait donc cette enceinte de l'époque de la civilisation de la Tène III, encore imprégnée d'influences du Hallstattien tardif. A l'époque gallo-romaine, le site a servi de lieu de sépulture.

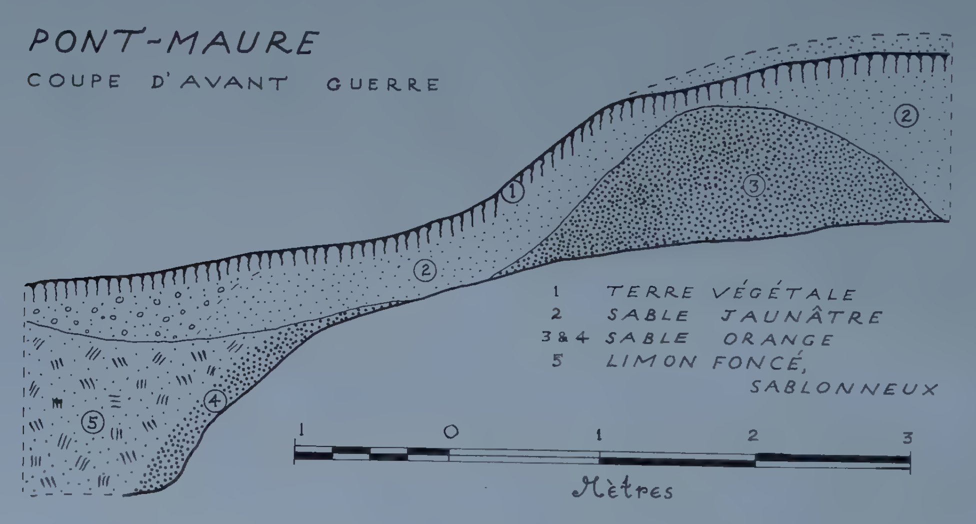


Fig. 16. — Enceinte de Pont-Maure (la Guilhaumie), coupe d'avant guerre.

2. *Camp de Fenouillac, ou du Fort, commune de Saint-Étienne-aux-Clos*[42]. — Le site est planté en chênes avec un sous-bois épais. L'enceinte est rectangulaire, aux angles pointus (fig. 14, 17). La superficie intérieure est de 30 ares environ, entourée d'un rempart et d'un fossé sur les quatre côtés. Une entrée semble exister au milieu du côté Nord-Est, quoique le fossé continue devant l'ouverture. Hors du fossé il y a une motte, qui peut être un tumulus. Le site a été visité par M. Vazeilles en 1954[43]. Il l'a comparé à la Moutte et à Pont-Maure. On ne sache pas que personne y ait fouillé.

3. *Camp de Pont-Maure ou de la Guilhaumie, commune de Rosiers-d'Églelons*[44]. — Cette enceinte, rectangulaire aussi (fig. 15, 16, 18), est située dans un bois épais, en partie presque impénétrable, près d'un terrain bas et marécageux. Aujourd'hui elle paraît une terrasse plate, élevée d'environ deux

(41) *Bull. Soc. des lettres, sciences et arts de la Corrèze*, I (1954), 1-6, plan esquissé à la p. 2 ; *Gallia*, IX (1951), p. 111. Bibliogr. : *Bull. Soc. préhist. fr.*, X (1913), p. 297 (liste XXI). Une note par Cotton, *Antiquaries Journal*, XXXVIII (1958), p. 221, est rectifiée ici.

(42) Canton d'Ussel. Carte Michelin 73, pli 12. A 1 kilomètre environ au Nord-Ouest de Saint-Étienne, au Sud de la ferme de M. Bonnière, avec la permission duquel nous avons visité le site et levé le plan.

(43) *Bull. Soc. des lettres, sciences et arts de la Corrèze*, I (1954), p. 13.

(44) Canton d'Égletons, Carte Michelin 75, pli 10. Près de Sarran, à 150 mètres à droite de la route 1C 13, à 1.400 mètres de la Guilhaumie (au-dessus des lettres *ur* du nom de Pont-Maure sur la carte au 80/000). Le site a été visité et le plan levé avec la permission des représentants du propriétaire actuel.

mètres. Mais quand on examine une des tranchées de Lucas Shadwell, encore ouverte, on se rend compte qu'un rempart et un fossé, invisibles en surface, ont existé. Le rempart était formé de terre amoncelée, et le fossé avait un fond plat. C'est dans le fossé, surtout dans ses secteurs du Nord et du Nord-Est, que, à en juger d'après les tranchées encore visibles, la plupart des objets ont été découverts avant la dernière guerre. Malheureusement la poterie n'est pas présentement accessible[45]. Ward Perkins, qui l'avait examinée, a écrit[46] que les fouilles ont fourni « une série riche de couches stratifiées qui datent de la dernière partie de l'âge du fer pré-romain ». Ce qu'il en a publié appartient à la deuxième phase de l'occupation[47]. C'est de la vaisselle grise, fine, qui, pense-t-il, indique des rapports avec les régions de Toulouse et du Centre-Ouest de la France. La superficie intérieure de l'enceinte est de 61 ares environ. Une entrée, de 4 mètres environ de largeur, paraît exister sur le côté Est ; mais elle est masquée partiellement par les fouilles.

5. *Camp d'Espartignac*[48]. — N'ayant pu visiter ce site, nous utilisons la description qu'en a publiée M. Vazeilles[49]. Elle donne à penser qu'il s'agit aussi ici d'une petite enceinte quadrilatérale. Elle a la forme d'un rectangle, mesure environ 100 mètres de longueur sur 35 à 40 de largeur et une superficie d'un peu moins de 40 ares. Elle est située au sommet de l'escarpement au-dessus de la rive gauche de la Vézère. A l'Ouest le rempart a de 2 à 3 mètres environ de hauteur. Au Nord, des rochers rendent l'accès difficile. A l'Est, la pente vers la rivière est rapide. Au Sud un fossé profond, où passe aujourd'hui une route, sépare l'enceinte du plateau adjacent. Un chemin mène du fossé à l'angle Sud-Ouest de l'enceinte. A l'angle Nord-Est du site, au-dessus de la Vézère, il y a un dolmen appelé la « Maison du loup ».

*
* *

Les enceintes du territoire des Lémovices étudiées ci-dessus peuvent être datées, toutes probablement, du second Age du Fer et la plupart pourraient être de la Tène III. Elles sont si variées de formes, de grandeur et de structure que la répartition provisoire entre quatre classes, telle que nous l'avons tentée, paraît justifiée.

I. *Grands oppidums de tribus*. — Wheeler a montré que beaucoup de tribus de la Gaule du Nord avaient sur leur territoire un chef-lieu ou un oppidum principal, pouvant co-exister avec d'autres forts, construits ou remis en état à l'occasion de la marche en avant de César en 58[50]. Ailleurs en Gaule des tribus possèdent un ou plusieurs oppidums, défendus par un *murus gallicus*[51]. Ce type existait chez les Lémovices à *Villejoubert* et au *Puy du Tour*. Quoiqu'on ne soit pas certain du type des défenses au site double d'Yssandon, les monnaies qui y ont été trouvées donnent à penser que c'était aussi un oppidum occupé. Le Puy du Tour et *Yssandon* sont situés l'un et l'autre au sommet de hautes collines, mais les publications existantes ont négligé de nous renseigner sur leur étendue. Villejoubert

(45) Le château de Bity (où se trouvait la collection de M. Shadwell) est resté inhabité pendant une partie de la dernière guerre. Puis il a été occupé par des résistants. La situation à été longue à régler à raison de difficiles questions d'héritage. Depuis la rédaction de cet article, la collection de L. Shadwell à été donnée au Musée de Tulle.

(46) *Archaeological Journal*, XCVII, p. 49, 54-56, 79-81 et fig. 22.

(47) *Op. cit.*, p. 54.

(48) Canton d'Uzerche. Carte Michelin 75, pli 8. A 1 kilomètre d'Espartignac. Le dolmen, marqué sur d'anciennes éditions de la carte, est omis dans les plus récentes.

(49) *Bull. Soc. des lettres, sciences et arts de la Corrèze*, I (1954), p. 16.

(50) Wheeler et Richardson, *Hill-forts of Northern France* (1957), p. 12-14.

(51) Cotton, *Appendix*, dans *Hill-forts of Northern France*, liste, p. 162-164 ; carte de répartition, fig. 35.

est remarquable par son étendue et par son *murus gallicus*[52]. Le Puy du Tour a été occupé longtemps. Mais les fouilleurs ont porté davantage leur attention sur les vestiges d'habitation que sur les défenses. A Villejoubert, ce qu'on connaît le mieux, c'est la défense principale ; on est moins bien renseigné au sujet de l'occupation : les fouilleurs ont pensé que c'était un camp de refuge plutôt qu'une ville fixe.

Notre relevé ne prétend nullement être exhaustif pour le territoire des Lémovices, qui peut contenir d'autres enceintes de cette classe. Nous ne chercherons donc point à déterminer quel a été leur chef-lieu, ni, non plus, à savoir si, dans une étendue si grande, il n'y aurait pas eu plusieurs oppidums importants.

II. *Éperons barrés.* — Notre répartition des forteresses d'après leurs formes n'est qu'une étape provisoire. On ne devra donc pas éprouver de surprise du fait que nos groupes ne sont pas tous rigoureusement homogènes.

Parmi les trois éperons barrés dont il est traité ici, *le Charlat* et *Fontjaloux* paraissent analogues. Tous les deux sont de petits sites, fortement défendus, avec une entrée seulement à une extrémité du rempart. Nous avons longuement décrit plus haut le rempart du Charlat, avec son *murus duplex* à l'extrémité où ne se trouvait pas l'entrée. Il est important de remarquer que le site était occupé à l'époque de la Tène III, avant la construction de ces défenses. La technique du *murus gallicus* n'y a pas été employée, comme elle l'est dans des oppidums plus grands, peut-être parce que les constructeurs manquaient de ressources, ou de temps, s'il s'agissait d'une fortification construite rapidement dans un cas d'urgence. Celle du Charlat ne peut guère être attribuée à une époque antérieure à la conquête des Gaules par César ; elle pourrait même ne dater que d'opérations de guerre postérieures à cette conquête.

Le *puy de Sermus* est d'un caractére différent. Dans un emplacement très fort, sa défense consiste en un mur de pierre sèche, qui n'a jamais pu être aussi haut que les remparts de terre cités ci-dessus. Sa vitrification, au moins partielle, indique quelque type de renforcement en bois. On manque d'indications au sujet de la date. Mais, à première vue, il paraîtrait pouvoir appartenir à une grande série d'éperons barrés de l'époque de Hallstatt. Notre connaissance d'enceintes hallstattiennes dans cette région est peu de chose, comparée à celle, toujours croissante, que nous avons de celles de l'époque de la Tène.

III. *Enceintes de contour.* — Le seul exemple de ce type que nous ayons visité, *Roche-de-Vic*, est mal connu. Lalande y a recueilli des silex usagés. Il a soutenu que l'enceinte était antérieure à l'époque de la Tène et que ce n'était pas un oppidum des Lémovices.

IV. *Petites enceintes quadrilatérales.* — Les quatre sites décrits sous cette dénomination, — *la Moulte*, *Fenouillac*, *Pont-Maure* ou *la Guilhaumie*, *Espartignac*, — ont tous en commun

(52) Villejoubert est comparable au site où les tribus se sont reformées à Stanwick, Yorkshire, qui, dans son état final, a une étendue de 850 acres (344 hectares) environ. Cf. Wheeler, *The Stanwick Fortifications* (1954), p. 1.

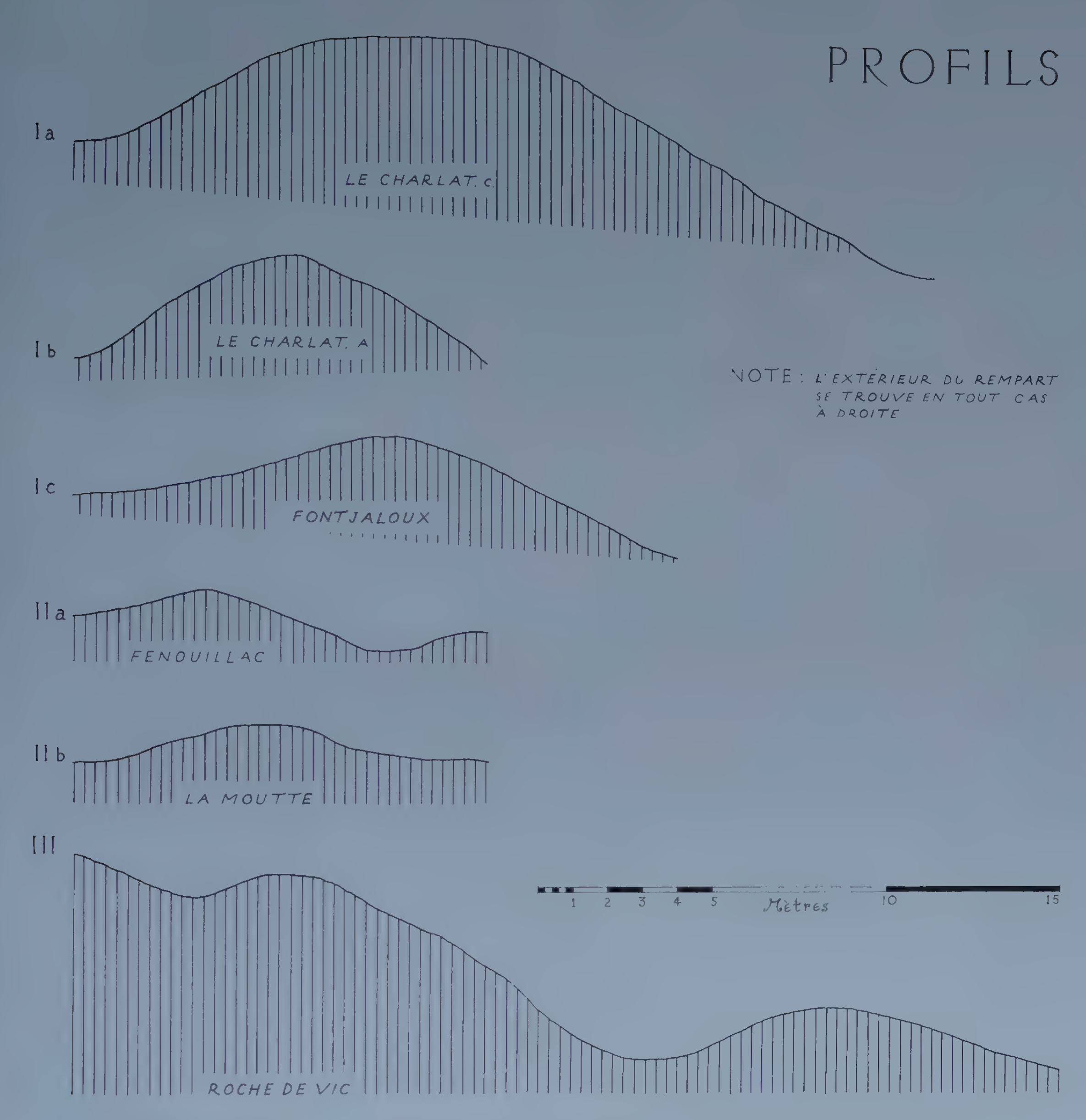


Fig. 17. — Profils des remparts du Charlat, de Fontjaloux, Fenouillac, la Moutte et Roche-de-Vic.

leurs petites dimensions, leur forme, la présence d'un simple rempart[53]. Espartignac, placé au sommet d'un escarpement, est assez différent des trois premiers : en l'absence d'informations plus complètes, il sera exclu des généralisations qui suivent.

(53) Nous avons visité aussi à Lavergne (canton de Corrèze, commune de Vitrac ; carte Michelin 75, pli 10, à 1 kilomètre, droit vers l'Est, du village de Lavergne) un emplacement qui a été signalé comme une enceinte (*Bull. Soc. des lettres, sciences et arts de la Corrèze*, I, 1954, p. 15) et nous en avons levé le plan. Nous ne l'avons pas compris dans notre étude, car il nous a semblé que ce doit être un ancien champ, établi sur un terrain en pente, avec un rideau négatif en haut, un rideau positif en bas, deux rideaux latéraux (l'un de ces derniers se prolonge au-delà du champ).

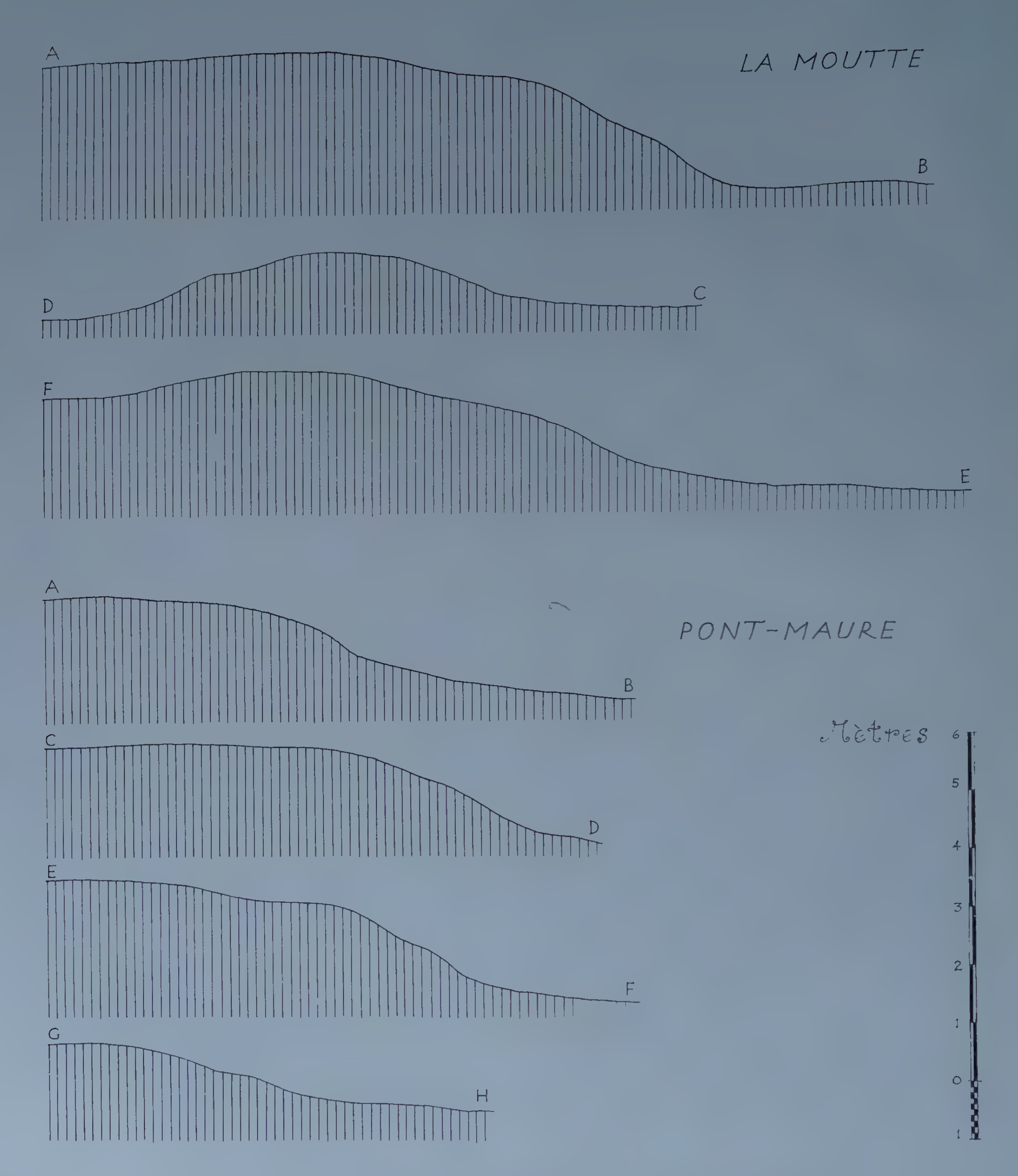


Fig. 18. — Profils des remparts de la Moutte et de Pont-Maure (la Guilhaumie).

Mais la Moutte, Fenouillac, Pont-Maure doivent sans doute appartenir à un type particulier d'enceintes de l'Age du Fer qu'il ne semble pas qu'on ait reconnu jusqu'à présent dans cette partie de la France. Tous les trois se trouvent sur des plateaux, sont de petites dimensions, ont des remparts simples et de dimensions modérées, des fossés, une forme quadrilatérale avec angles arrondis ou pointus, des entrées simples et diversement situées. Fenouillac n'a pas été fouillé. La Moutte et Pont-Maure ont fourni de la poterie de la Tène III. Il est possible qu'il y ait eu en ces deux endroits des phases d'occupation antérieure, auxquelles correspondrait le hallstattien tardif.

L'étude d'enceintes de ce type, de l'époque de la Tène III, est en cours de développement. Leur vraie fonction ne pourra être déterminée que grâce à des fouilles plus poussées que celles qui ont eu lieu jusqu'à présent. Nous disposons à ce sujet de deux études récentes.

Celle de M. Jacques André a porté sur des sites français dans le département du Morbihan[54]. Il a dressé l'inventaire de 62 enceintes quadrilatérales ; mais il le croit incomplet. Il a analysé les renseignements à sa disposition au sujet de leurs formes exactes, leurs dimensions, leurs orientations, leurs défenses, leurs dates, leurs fonctions. Sa conclusion est qu'elles sont de dates différentes, allant du Néolithique au Moyen Age ; mais, à peu d'exceptions près, chaque site paraît n'avoir été occupé qu'à une seule époque. La forme seule n'est pas un facteur qui indique la date ou la fonction. Il pense que dix seulement de ces enceintes pourraient être de l'Age du Fer, parmi lesquelles deux seulement (Lanne-Gouh, Melrand et Châteaublanc, Plumelec) sont certainement de cette date. Quant à leurs fonctions, quoiqu'on puisse classer deux sites comme des « petits camps », les autres sont ou de petits villages (comme Lann-Gouh), ou, lorsqu'ils sont associés à des cimetières, des clôtures de lieux consacrés. Mais il estime que les fouilles sont encore insuffisantes pour autoriser des conclusions définitives.

En Allemagne on étudie depuis longtemps des enceintes comparables[55]. Les *Viereckschanzen* (enceintes carrées) y sont en grande quantité, de même que dans le Nord de la France. Une étude récente de celles de Bavière donne de nouveaux renseignements[56]. Schwarz remarque que, pour l'interprétation de telles enceintes, on a hésité entre des ouvrages purement militaires, des fermes organisées défensivement, des barrières pour les bestiaux, des clôtures d'emplacements consacrés. Pour obtenir des informations plus précises, une nouvelle carte de répartition a été établie et une fouille méthodique entreprise à Holzhausen II, près de Wolfrathausen en Bavière. La première campagne a montré : une période I, où il y avait une palissade de bois, probablement de forme carrée ; une période II, où, la palissade ayant été enlevée, elle avait été remplacée par un fossé en V, un simple talus, situé sur la tranchée de la première palissade, et une contrescarpe. La tradition de la palissade de la période I était continuée par une tranchée de palissade située dans l'intérieur du talus, dont la pente intérieure avait été revêtue de bois obliques, et une seconde tranchée de palissade a été trouvée en dedans (mais sur deux côtés seulement de l'enceinte). A l'entrée, située au milieu du côté Sud-Est, le fossé était continu. En 1957 l'intérieur n'a pas été fouillé. Mais un foyer trouvé dans le talus a fourni des tessons de la Tène III.

(54) *Ogam*, XI (1959) ; fasc. 1, p. 23-24 ; fasc. 4-5, p. 257-260 ; fasc. 6, p. 441-454.

(55) Nous sommes redevables au Prof. G. Bersu d'une discussion de valeur au sujet de cette série.

(56) Klaus Schwarz, *Spätlatènezeitliche Viereckschanzen Keltische Kultplätze*, dans *Neue Ausgrabungen in Deutschland* (1958), p. 205-214. La bibliographie comprend des références à des cartes de répartition pour la Westphalie, la province du Rhin, le Sud et le Sud-Ouest de l'Allemagne. Les références citées pour des sites français sont : L. Deglatigny, *Documents et notes archéologiques*, I (1925), II (1927) ; — L. Simmonet, *Cimetière à incinérations du lieu-dit la Poterie, Hauvigne, Ardennes* (1932) ; — A. Brisson, A. Loppin, M. Parrot, *Bull. Soc. arch. champenoise*, 27 (1933), p. 25 et suiv. ; — A. Brisson et J.-J. Hatt, *Rev. archéol. de l'Est*, VI (1955), p. 313 et suiv.

En se fondant sur la comparaison de cette enceinte avec celle de Condé-sur-Risle (Eure), — carrée, avec une clôture centrale circulaire, entourée d'un fossé, — et quelques autres de Bavière, on a proposé de reconnaître dans ces enceintes carrées, pourvues d'une combinaison de fossés, talus et palissades, le prototype des temples gallo-romains ronds entourés d'un mur carré, d'une époque postérieure. Ceci nous rappelle un prototype comparable de l'Age du Fer en Angleterre : le temple de bois trouvé par Grimes à Heath Row, Middlesex[57]. L'enceinte y était de forme sous-rectangulaire et contenait des huttes ainsi que le temple. Le plan était comparable à celui d'un temple grec classique, à savoir un sanctuaire central entouré d'une clôture en bois. Cet édifice datait de l'époque de Hallstatt tardive *(Iron age A)*. Il a fait penser à un prototype de la série romano-celtique carrée d'un temps postérieur.

Bersu[58], parlant de la série bavaroise, a pensé que les enceintes de ce type étaient dispersées en un certain ordre au Sud du Danube, mais non au Nord. Elles dateraient toutes de la Tène III et sembleraient avoir été habitées pendant une période de courte durée. Leur uniformité et leur répartition pourraient faire penser qu'elles se rattacheraient à une occupation militaire. Bersu pense que ces enceintes seraient des centres d'agriculture ou d'habitation, plus probablement que des lieux de culte. C'est à des fouilles qu'il appartiendra de trancher cette question. Si elles faisaient apparaître que les enceintes ne contenaient que des fosses à sacrifices, on serait fondé à admettre l'hypothèse de lieux de culte.

Quoiqu'il en soit des résultats de ces recherches au sujet des *Viereckschanzen*, ce sous-groupe allemand de la série générale des enceintes quadrilatérales, on ne serait pas fondé à admettre qu'ils doivent nécessairement s'appliquer au groupe entier. Des fermes et des habitations ont probablement été dispersées dans toutes les régions de la Gaule à l'époque de la Tène III. Vraisemblablement un certain nombre d'entre elles doivent pouvoir être identifiées avec certaines des enceintes quadrilatérales irrégulières observées en Corrèze et inventoriées en Morbihan par André. L'occupation de certains sites, comme Pont-Maure, paraît s'être prolongée pendant plusieurs périodes.

M. Aylwin Cotton, Sheppard Frere.

(57) Plans et photographies : *Archaeology*, I (1948), fig. 2-4 des p. 74-78. Plan dans Frere, *Problems of the Iron Age in Southern Britain* (London University, Institute of Archaeology, 1961).

(58) Dans un cours au sujet de forts allemands fait à la Conférence de Printemps, 1959, de la Prehistoric Society.

NOUVELLES FOUILLES A LEZOUX
(Puy-de-Dôme)

par Mme A. Mathonnière-Plicque (†) et M. Albert Grenier

Au moment où j'allais donner à l'impression cet article qu'avait bien voulu m'envoyer la fille du Dr Plicque, le grand fouilleur de Lezoux, Mme Mathonnière, j'ai eu le regret d'apprendre sa mort inopinée. Je n'en ai pas moins cru devoir donner dans *Gallia* ces notes de première main, non sans les avoir tant soit peu retouchées, ce qui explique mon nom à côté du sien à la fin de l'article. Les déchiffrements ont été vérifiés par mes amis : MM. Robert Marichal, spécialiste de la paléographie et Pierre Fournier, Directeur de la circonscription qui est allé voir sur place les originaux. Je leur suis reconnaissant de l'assurance qu'ils m'ont ainsi donnée. Le Dr Plicque avait publié peu de choses sur ses fouilles. Ces notes de Mme Mathonnière prennent ainsi la valeur d'un document original[1].

Je cède ici la parole à Mme Mathonnière.

Dans le jardin même de notre maison de Lezoux (plan cadastral 965 et 966), mon père avait découvert un four de potier. Un heureux hasard m'en a fait découvrir un second en 1933, à une profondeur de 1 m. 55. De nombreuses briques et tuiles de la voûte du four gisaient effondrées dans l'intérieur. Les pierres et les briques, vitrifiées par la chaleur gardaient de belles teintes de noir, de vert et d'ocre. L'alandier s'ouvrait vers le Nord ; des débris de charbon de bois y gisaient encore. La partie Sud, bien enfoncée dans la terre, avait gardé sa solidité. Un mur de briques délimitait une chambre en avant et sur une partie des côtés du four ; elle mesurait 5 et 6 mètres de côté ; trois marches d'escalier y descendaient du terrain environnant (fig. 1).

Diamètre extérieur du four : 1,65 ; intérieur : 1,35 ; largeur de l'alandier : 0,45. La sole qui devait séparer l'alandier de la chambre de cuisson du four avait complètement disparu mais les consoles qui la portaient en montrent le niveau à 0,47 au-dessus du foyer. De la chambre de chauffe ne subsistait que le bas des murs mais le long de ces murs s'élevaient des tuyaux partant du foyer ; j'en ai recueilli des restes colorés en rouge ou violacé par l'effet de la chaleur. C'étaient des tubes qui devaient s'emboîter les uns dans les autres.

(1) L'essentiel des trouvailles de Dr Plicque a été publié par J. Déchelette dans le chapitre *Lezoux* de son ouvrage *Les Vases céramiques ornés de la Gaule romaine* (1904), I, p. 138-203, d'après la partie des collections du Docteur qui ont abouti au Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye. Sur les collections du Dr Plique et un manuscrit de lui demeuré inédit que conserve le Musée, voir Dr Doranlo, *La collection Plicque au Musée de Saint-Germain*, dans *Mélanges G. Radet, Rev. Études anciennes*, 1940, p. 613-621. Une autre partie des collections avait abouti au British Museum, d'où H. B. Walters, *Catalogue of the Roman Pottery in the Department of Antiquities of the British Museum* et, en dernier lieu : J. A. Stanfield et Grace Simpson, *Central Gaulish Potters*, Oxford, 1958. Voir aussi S. Reinach, *Catalogue illustré du Musée des Antiquités nationales*, I (1917), p. 213-215 ; II (1921) p. 136-144.



Fig. 1. — Le four au jardin de Lezoux.



Fig. 2. — Un des tuyaux de chaleur du four.

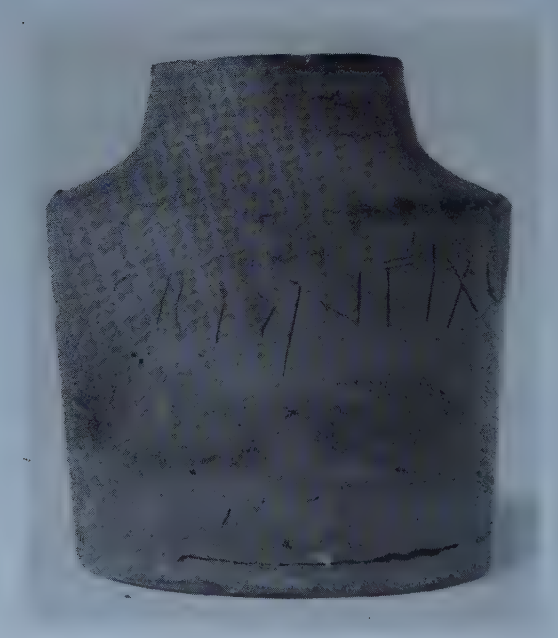


Fig. 3. — Le tuyau de chaleur avec graffite. (Les dimensions sont les mêmes que celles du tuyau fig. 2. Voir fig. 4.

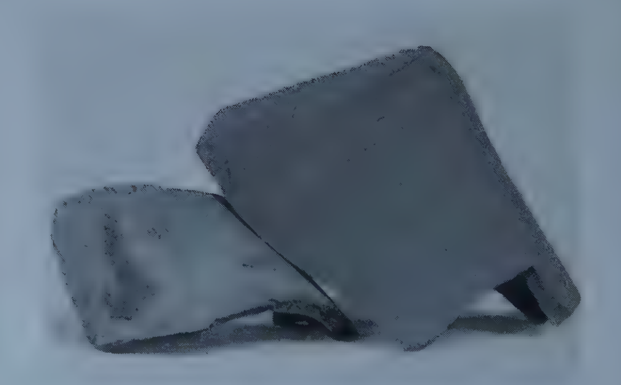


Fig. 4. — Fragment de tuyau avec la fin du graffite : *ixus*. Voir fig. 3.

L'un, qui était entier, mesurait 0, 21 de hauteur, 0,08 de diamètre et autant pour l'épaisseur de la terre. Il était orné d'un dessin et peut-être de quelques lettres, absolument indéchiffrables (fig. 2). Un autre, de mêmes dimensions, porte en grands caractères cursifs un graffite qui se lit *Orantixus* (fig. 3) ; sur un autre fragment se lit la finale ....*ixus* (fig. 4) et le nom se trouve confirmé de la façon la plus nette par de nombreuses estampilles imprimées sur des tessons trouvés aux alentours. J'ai cru pouvoir supposer que cet *Orantixus* était le potier propriétaire du four.

Sur l'avant du four un fragment de béton ou d'enduit portait un autre graffite que M. Marichal lit *Rufius Veneroni* et qui échappe à toute interprétation (fig. 5).

Autour du four j'ai trouvé de nombreux restes des supports destinés à isoler les piles de vases de la chaleur excessive qui se dégageait des ouvertures de la sole. Ces supports consistent en un tronc de cône évidé avec un rebord, plutôt qu'un bourrelet, à paroi légèrement incurvée ; la hauteur varie entre 0,04 et 0,05 ; diamètre du haut de 0,65 à 0,95 ; diamètre du pied, entre 0,07 et 0,08. La terre en est de couleur pâle. Pas d'autres cales que de curieux petits objets d'argile de forme identique et à peu près de mêmes dimensions : 0,30 et 0,34 ; 0,019 de haut ; 0,007 d'épaisseur. Faits de la pâte des fragments de céramique, ces morceaux d'argile de forme trapézoïdale portent quelquefois la trace des godrons ou dessins des vases contre lesquels ils étaient appliqués. Ces curieuses cales de potiers étaient restées inconnues jusqu'à ce jour. J'en ai recueilli une soixantaine. (Rien ne prouve que des tessons catalogués simplement tessons n'aient, comme ailleurs, servi de soutiens des piles de vases dans le four) (fig. 6 et 7).

Parmi les déblais, dans le fond du four, j'ai eu la surprise de ramasser la reproduction en terre cuite d'une noix, parfaitement imitée et de grandeur naturelle. La couleur même donnait l'impression de la réalité. Périmètre : 0,08 ; haut. 0,0025 (fig. 8).

Après extraction de tous les débris, le four dut être comblé.

Céramique.

Parmi les débris du four et aux alentours j'ai recueilli de nombreux tessons. Ils étaient d'aspects divers, le plus grand nombre en pâte tendre, non vitrifiée, de couleur blanchâtre, correspondant à une cuisson peu poussée, avec quelques parcelles de mica, d'autres de couleur noire ou grise et quelques tessons de sigillée rouge. Dans les notes de mon père sur ses essais de classification, je trouve indiqué que les pâtes tendres ont précédé les pâtes dures ; on a cessé à Lezoux de fabriquer des poteries roses, blanches, grises ou noires lorsque les poteries rouges se sont montrées.

Pâtes tendres.

Les différences de couleur ne résultent, sans doute, que des circonstances accidentelles d'une cuisson imparfaite ; il convient de n'en tenir compte que pour les essais qui peuvent être tentés pour reconstituer les vases ; c'est pourquoi je les indiquerai.

Céramique blanche. Très nombreux fragments anépigraphes. J'ai pu reconstituer un vase du type de l'*olla*, magnifique par son élégance et sa légèreté (fig. 9). Corps presque

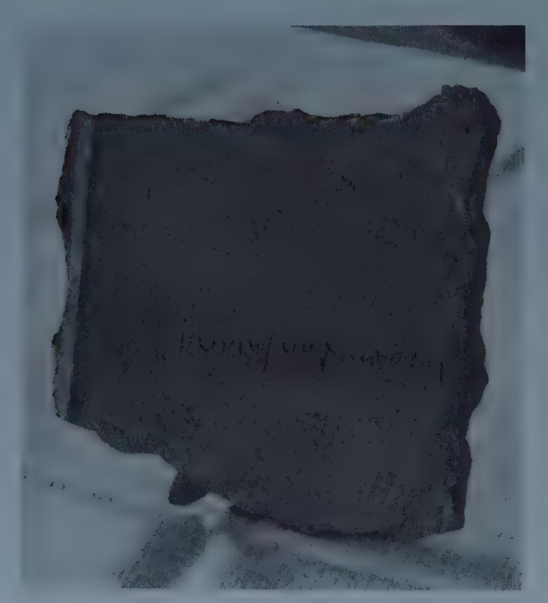


Fig. 5 a. — Graffite sur le ciment du four.



Fig. 5 b. — Graffite sur le ciment du four. Détail.



Fig. 6. — Supports des piles de vases dans le four.

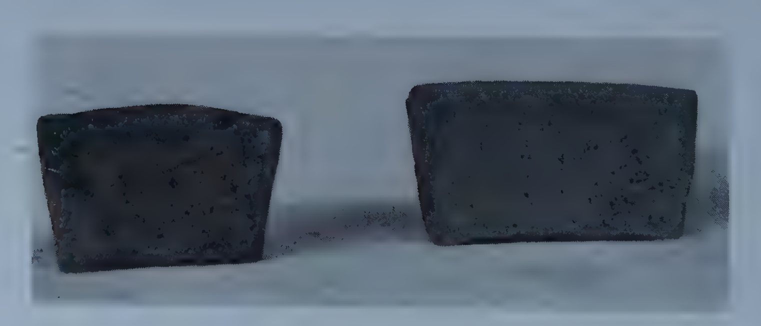


Fig. 7. — Cales des piles de vases dans le four.



Fig. 8. — Noix en terre cuite trouvée dans le four.

sphérique ou ovoïde avec deux anses latérales unissant l'épaule à un col étroit et allongé bordé d'un léger rebord. Le vase repose sur un petit pied. Hauteur 0,38 ; diam. 0,70 ; épaisseur des parois 0,002. Le type se rapprocherait, mais avec un col beaucoup plus étroit, de celui de Dragendorff, pl. III, 53, qui a les deux anses ou, plutôt, de la figure de Déchelette, *Vases ornés*, I, pl. II, nº 60, qui n'a qu'une anse. Il remonte à la céramique de La Tène I où il est fréquent mais sans anses[2].

Assiettes plates (types Dragendorff, pl. I, nos 1-3 ; II, nos 17-21). De teintes différentes ; rebords très variés et tailles diverses, diam. de 0,14 à 0,26. Estampille au centre intérieur.

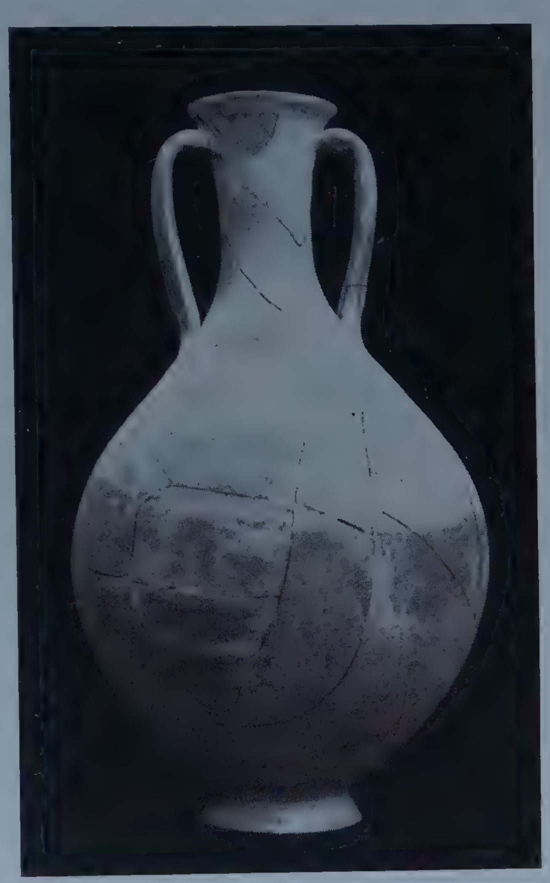


Fig. 9. — *Olla* en terre blanche, reconstituée.

Coupes très petites, tessons fort nombreux, guillochées sur le bord intérieur ; diam. 0,06 à 0,08. Estampille au centre intérieur (fig. 10). Bols, forme Drangendorff 24-27 ; guillochés sur la bordure extérieure. Estampille au centre intérieur. Diam. 0,10 à 0,12 (fig. 10).

Terre noire : une coupe à grandes anses latérales (Drag. pl. III, 42). Fragments de vase orné (Drag. 29), vase caréné, type ancien. Tessons de vases carénés, ornés de guillochis et de zones d'impressions à la molette. Pieds développés (fig. 11 et 12).

Terre grise : mêmes bols qu'en terre blanche (Drag. 24-27) et même coupe peu profonde à grandes anses latérales qu'en terre noire (Drag. 42). Tessons de coupes type 29 carénées ou godronnées, le plus souvent avec des fragments de frises décoratives excellentes : fig. 13, 14, 15. Fig. 16, deux grands fragments d'un vase godronné. Fig. 17 : frise supérieure d'un vase caréné.

Dans cette décoration les figures demeurent exceptionnelles : rares figures d'animeux héraldiques, plus rares encore, de gladiateurs.

Moules.

Les trouvailles se sont trouvées complétées par une série de moules de même terre et de même fabrication que les vases. Ils sont d'un travail excellent et présentent tous les caractères du premier siècle :

(2) Déchelette, *Manuel*, III, fig. 673 d, p. 1477; nouveau tirage, p. 983 et fig. 676, p. 986.

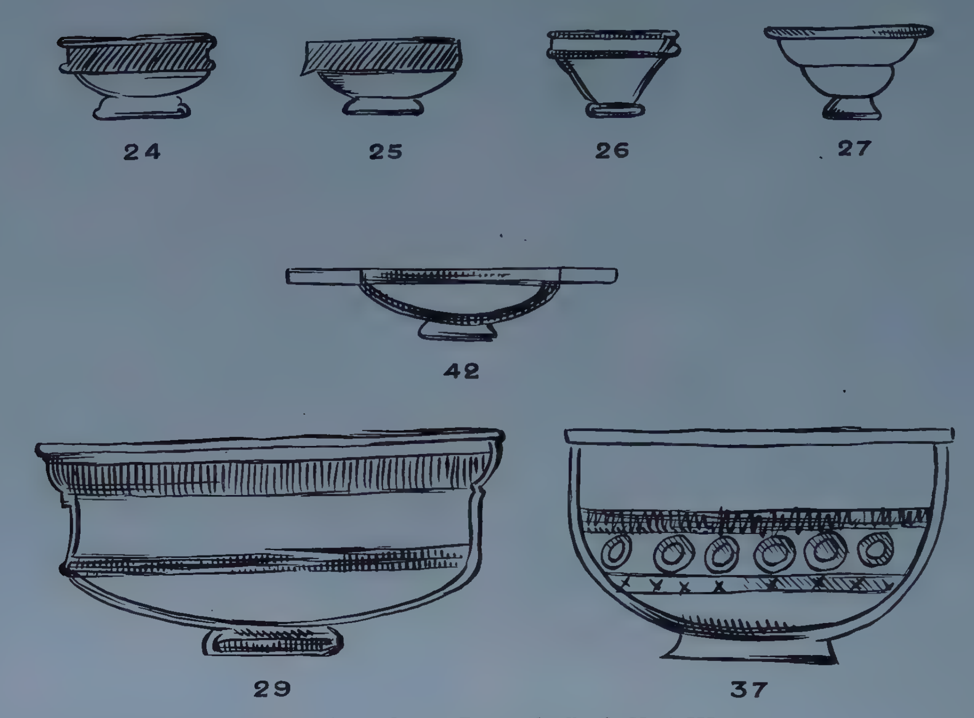


Fig. 10. — Types Dragendorff, pl. II et III.



Fig. 11. — Tesson de vase orné de zones estampées à la molette.



Fig. 12. — Tessons avec zones guillochées.

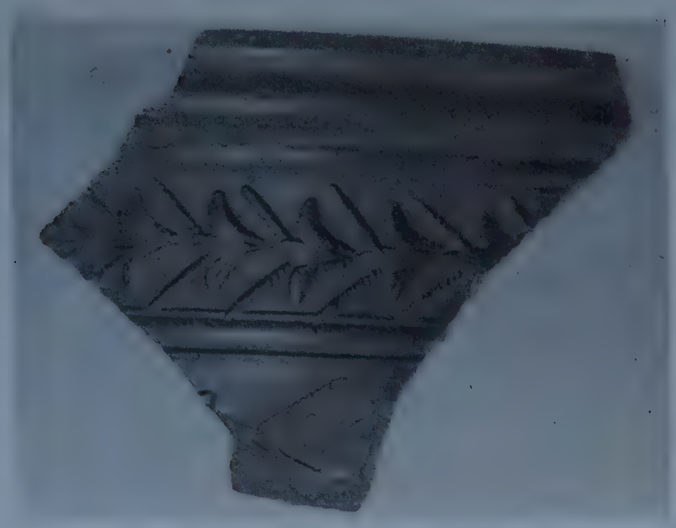


Fig. 13. — Fragment caréné avec frise décorative.



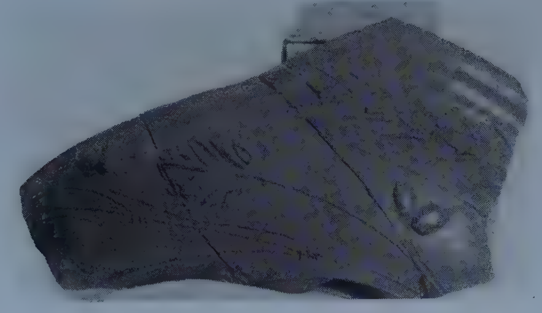
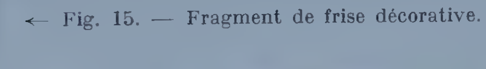


Fig. 14. — Tesson de vase carené avec zones de frises.



← Fig. 15. — Fragment de frise décorative.



Fig. 17. — Frise d'un vase caréné.



Fig. 16. — Fragments de grande coupe godronnée. →



Fig. 18. — Fond de moule.

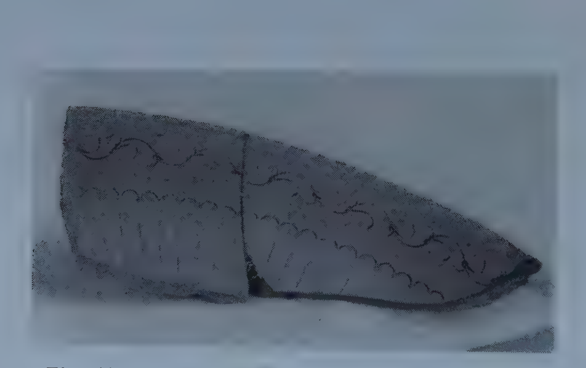


Fig. 19. — Fragment de moule avec ornements.

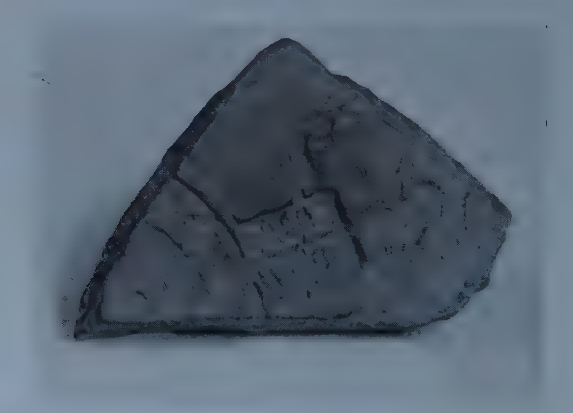


Fig. 21. — Sur moule, inscription ornée inversée.

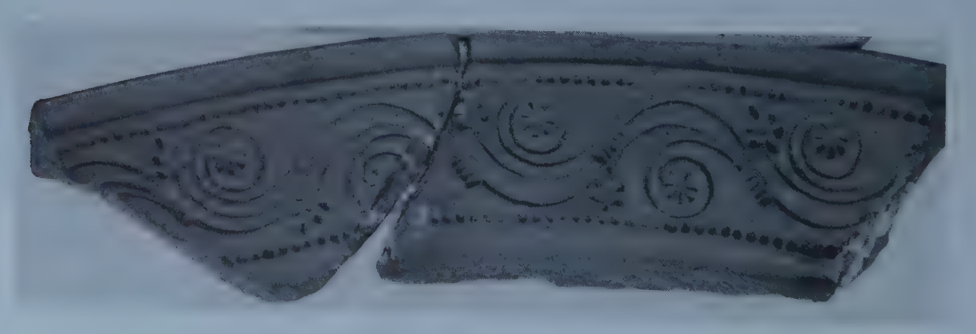


Fig. 20. — Fragment de moule avec ornements.

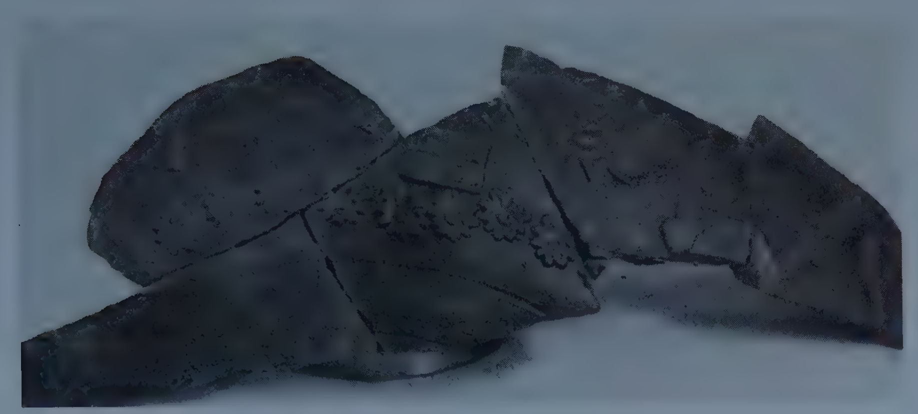


Fig. 22. — Sur moule, inscription FORMA/OPIANI.

Fig. 18. Moule d'un fond de vase.

Fig. 19 et 20. Fragments de moules de frises décoratives.

Parmi ces fragments de moules, plusieurs portent une estampille inversée destinée à venir s'imprimer dans les ornements du vase. M. P.-F. Fournier a bien voulu aller vérifier les lectures.

Fig. 21. Dans un cartouche rectangulaire apposé perpendiculairement à un cercle garni de petites rosaces : estampille inversée ; 1re ligne : *forma* (*M* et *A* liés) ; 2e ligne : *Opiani* (*A* et *N* liés ; la fin des mots contre le cercle des rosaces).

Fig. 22. Autre fragment de moule donnant la même estampille inversée mais dans un cartouche parallèle à un cercle orné de rosaces.

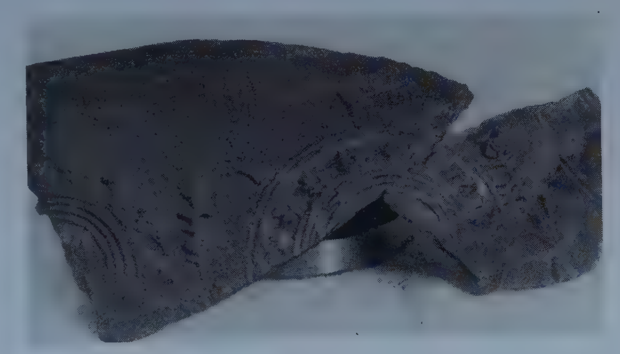


Fig. 23. — Dans un cartouche, au-dessus du cercle, la même estampille.

Fig. 23. Fragment de vase donnant l'épreuve positive de ce moule (se voit dans le cartouche rectangulaire superposé au cercle des rosaces) : *forma Opiani.*

Fig. 24. Au centre d'un fond de vase, inscription sur deux lignes en lettres saillantes qui ne sont pas inversées. Ligne supérieure, en lettres plus petites : *Dura* (le *D* initial peu visible sur la photographie m'est attesté par M. P.-F. Fournier) ; deuxième ligne : *F* suivi d'un point en haut et *Are*; si les lettres n'étaient saillantes, l'estampille pourrait être prise pour une marque de potier plutôt que pour un moule ; elle s'inscrira en creux et inversée dans le fond du vase. Les lettres de la seconde ligne sont près du double de celles de la première.

Fig. 25 et 26. Deux noms identiques sur une ligne inversée : *Tilos* en grosses lettres fortement saillantes, sous la guirlande de la frise médiane et, autre figure, au-dessus de la frise du fond. Les estampilles sur deux lignes séparées par un trait paraissent inspirées des modèles d'Arezzo où elles sont courantes. Il serait cependant trop hardi de penser à *Are(tium)* pour le dernier groupe de l'inscription fig. 24.

Toute cette céramique, tessons de vases ou moules, relève de la période ancienne des fabrications de Lezoux, antérieure à celle de la sigillée. La date, d'ailleurs, se trouve confirmée par la présence d'une moitié de vase de céramique peinte datant, au plus tard, du début du premier siècle de notre ère (fig. 27).



Fig. 24. — Estampille dans un fond de vase DURA/F. ARE.



Fig. 25. — L'estampille TITOS inversée.



Fig. 26. — L'estampille TITOS inversée dans la décoration du bas de vase.

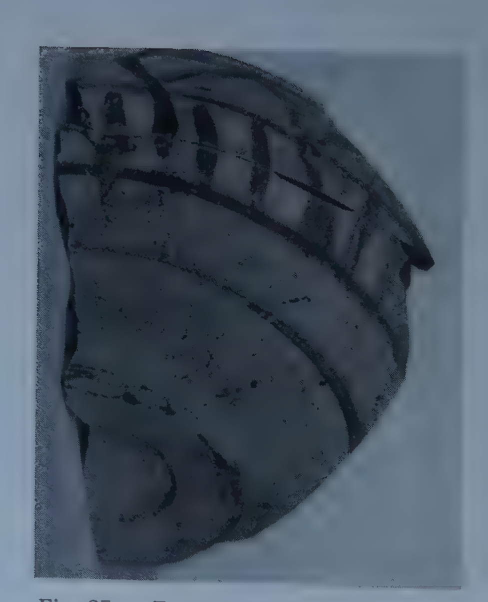


Fig. 27. — Fragment de céramique peinte.

Sur un fond blanc limité par un trait circulaire vient, vers le haut du vase, une zone de gros traits épais tracés au pinceau. On connaît à Lezoux la série des vases peints, rouge ou noir sur engobe blanc. Elle se rattache à la tradition de La Tène et semble avoir marqué la production de Lezoux au début de l'époque romaine[3]. Il faut, dit-il, laisser à la période gauloise et au commencement de la période romaine des vases peints à engobe blanc et

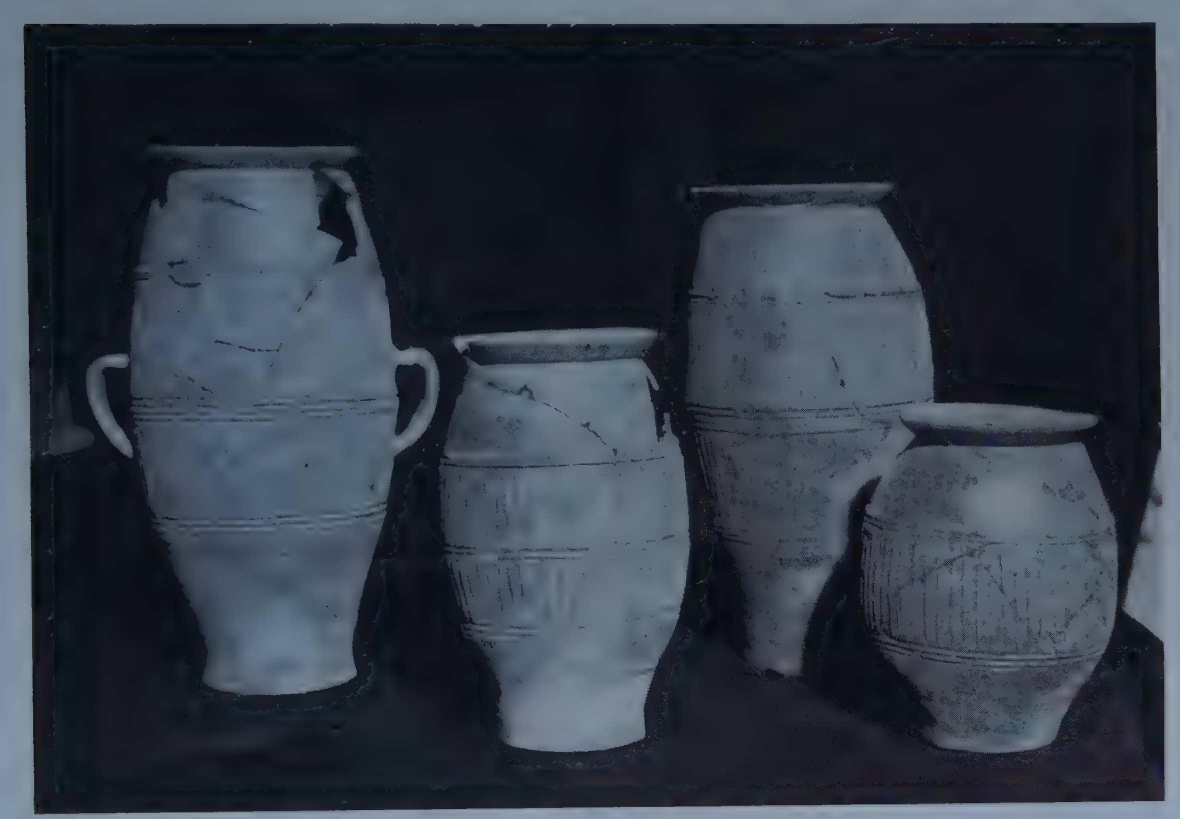


Fig. 28. — Jarres ovoïdes ornées de stries longitudinales.

à décor géométrique qui, par leur technique, leurs formes, leur pâte et leur décoration, diffèrent complètement des poteries romaines. Il y en a, au Musée de Roanne, quelques exemplaires trouvés dans les environs. Déchelette se réservait de les étudier dans le futur volume de son *Manuel* dont sa mort héroïque en 1914 a privé la science. En résumé, disait-il, la fabrique de Lezoux ainsi que celle de Montans ont livré au commerce des poteries peintes de technique gauloise avant de produire des poteries rouges imitées de celles d'Arezzo. Il n'est d'ailleurs pas impossible que durant cette courte période, la première moitié du premier siècle, les deux techniques aient été exploitées simultanément.

(3) Voir Déchelette, *Manuel*, III, p. 1488 (= 994) et *Vases ornés*, I, p. 139 ; et fig. 95.

Grands récipients.

A une trentaine de mètres de cette officine, sans que je puisse dire si elle en dépendait, j'ai trouvé, en janvier 1957, à deux mètres de profondeur, une masse de cette même céramique grise ou noirâtre mélangée de quelques tessons blancs. J'y ai compté plus de 2000 tessons dont quelques-uns assez grands. J'eus l'idée de tenter quelques restitutions

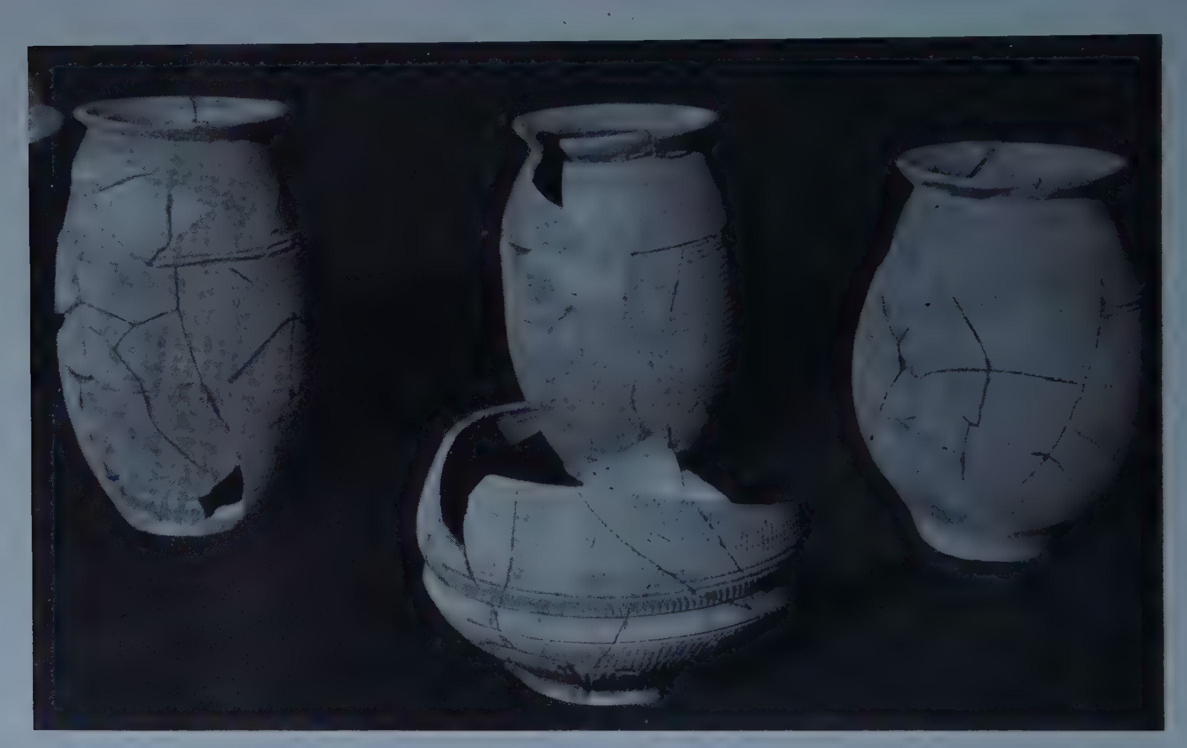


Fig. 29. — Jarres ornées de zones de traits imprimées à la roulette.

et la récompense de ma patience de restauratrice a été la série d'une douzaine de beaux vases du même type (fig. 28-30)[4]. La forme est celle d'une *olla* au corps sphéroïde allongé dont la hauteur varie de 0,25 à 0,34 et le périmètre à peu près des mêmes dimensions ; l'épaisseur des parois est de 2 à 3 millimètres ; elles sont sonores, à cassures nettes de la couleur de la terre bien cuite. Cinq de ces vases sont ornés d'une ou plusieurs zones de côtes verticales en relief faites d'une barbotine qui a été régularisée à la spatule sur l'engobe. Le type dérive nettement de la poterie de La Tène[5] (fig. 28).

Deux de ces vases sont pourvus de deux anses fixées vers le milieu du corps (fig. 28 et 30). Des cercles de rainures horizontales bordent ou interrompent les traits verticaux. Dans le bas de quelques vases apparaissaient plusieurs zones de décor imprimé à la roulette, les mêmes, reconnaissables sur cinq vases à un défaut au dixième trait oblique. Sept autres

(4) Je crois pouvoir les reproduire ici bien que Mme Mathonnière les ait déjà publiés mais sans commentaire dans la revue *Ogam*, 1957, p. 267, pl. LVII et LVIIII. A. G.

(5) Déchelette, *Manuel*, III, fig. 677, p. 1482, nouv. tirage, 988 et *Vases ornés*, I, pl. IV, fig. 68 (fig. 28).

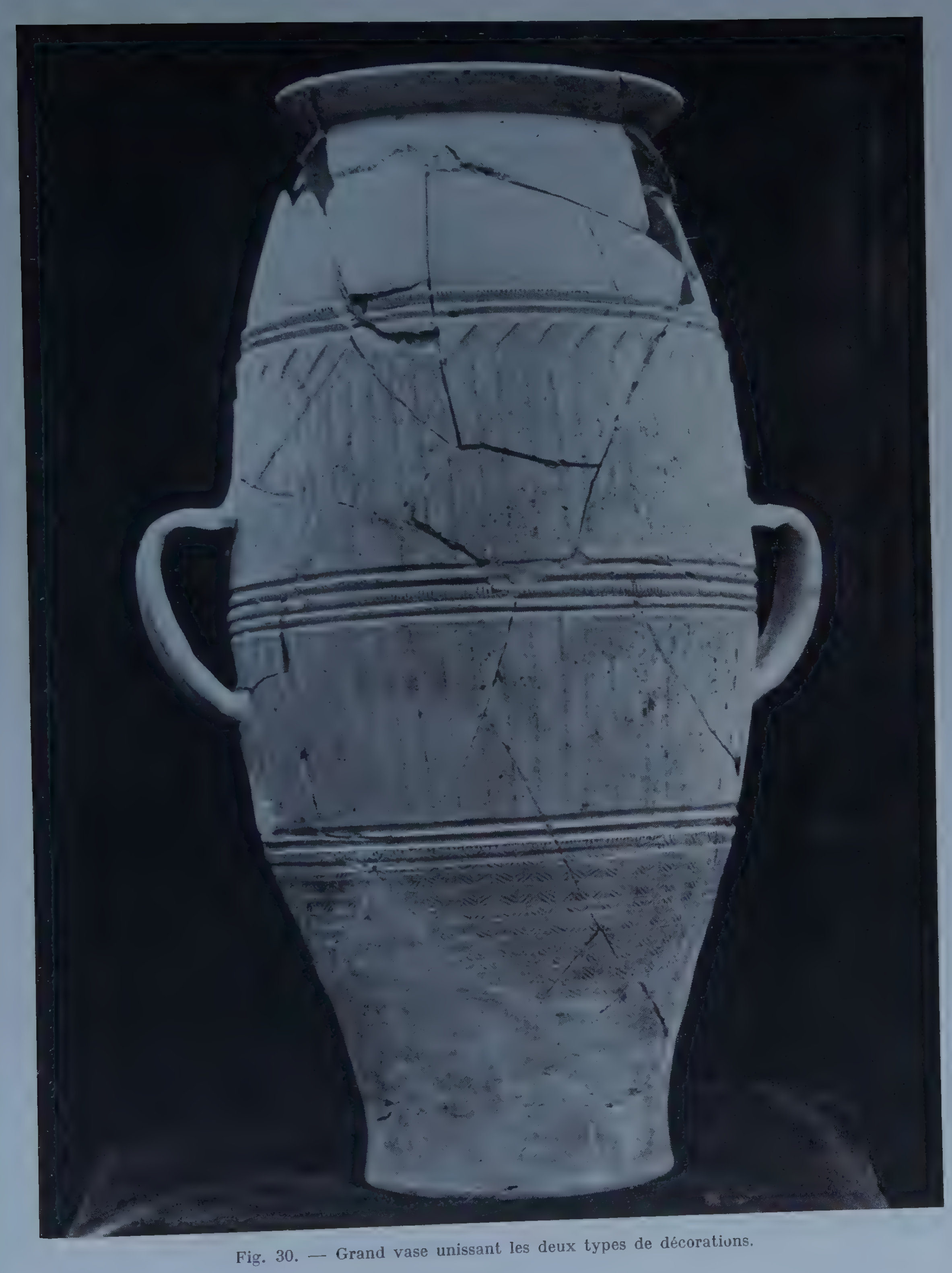


Fig. 30. — Grand vase unissant les deux types de décorations.

vases sont entièrement ornés à la roulette (fig. 29). Pour tous ces vases, le bord du col, débordant de plus d'un centimètre, allège la forme ; sur ceux qui sont décorés à la roulette, ce bord est agrémenté d'un repli qui n'existe pas sur les autres. Deux de ces vases, d'une hauteur double, et avec deux anses, unissent un décor de rainures verticales à une zone de traits obliques en haut et de nombreuses zones de guillochis imprimées à la roulette dans le bas (fig. 30). Ce procédé de décor imprimé à la roulette est courant en Gaule dès La Tène III[6]. Quelques fragments de ces mêmes vases se trouvaient d'ailleurs mêlés aux débris de l'officine du four de mon jardin. Il y a là une fabrication qui se rattache à la tradition indigène. Les jarres de ce type abondaient à Bibracte dans tous les ateliers. Elles pouvaient contenir l'eau destinée à tremper le fer ou à tout autre usage.

Marques de potiers.

Outre ces très nombreux tessons, les recherches autour de mon four m'ont livré quelques estampilles de potiers. Je ne donne ici que celles que j'ai trouvées moi-même ou qui l'ont été sous mes yeux. Je remercie M. P.-F. Fournier qui a bien voulu vérifier mes lectures. Pour les marques connues je renvoie au précieux *Index* d'Oswald. Cette liste ne représente qu'une petite partie des marques que je possède, venant de la collection de mon père mais dont rien ne me permet d'indiquer la provenance exacte.

1. AETAXU, AIITAX, AIITAXUS : un fragment trouvé à Moulins, Lezoux, sans date.
2. AETUS.F. Cité à La Graufesenque, période flavienne.
3. ANTIOCUS. Non cité dans Oswald.
4. ARDA.F., [A]RDACOS. : Ardacus à La Graufesenque, époque Tibère-Claude. Oswald cite aussi un homonyme ayant travaillé à Lezoux avec *Seniserus* (ci-dessous), sans date.
5. AVETUS. (T et V liés) ; AVIITUS. Sans lieu ni date (Oswald).
6. BLANDIN. Lezoux, époque de Néron.
7. CAMULO. (*A* et *M* liés) ; CAMULO (*A*, *M*, *V*, liés). Estampille fréquente, interprétée par Oswald *Camul(ini) O(fficina)*. Mais j'ai trouvé une fois CAMULOGE (*A*, *M*, *V*, liés), ce qui ferait penser à un *Camuloge(nos)*.
8. COBNERTUS (*N*, *E*, *T*, *V*, liés). Signature fréquente et bien connue à Lezoux, époque Vespasien-Hadrien. J'en rapprocherais une estampille : OBNER.T (*O* pointé au centre, *N*, *E*, liés) dont j'ai trouvé plusieurs exemplaires bien lisibles. J'interpréterais volontiers les deux points initiaux comme représentant les deux extrémités d'un *C* sur un poinçon où la courbe de la lettre aurait été mal venue ou trop en retrait pour laisser son impression.
9. DIVIXI : Divixtus, Lezoux, période Trajan-Antonin.
10. GENIALI ... Genialis, Lezoux, Hadrien-Antonin.
11. IVII.F. (*F* représenté par un trait et un demi-trait verticaux). Marque inconnue.
12. IVRI.I. Même marque à Poitiers sur forme Dragendorff 27. Date et atelier inconnus.
13. LUCI.F. Signatures identiques à Poitiers et à Périgueux. Lezoux, probablement époque flavienne.
14. MASCLOS.F. Masclus, La Graufesenque, Claude-Vespasien.
15. MAXMO et MAXMOS (*M* et *A*, liés, probablement aussi *I* et *M*). Maximus, Lezoux, Hadrien-Antonin.

(6) Déchelette, *Manuel*, III, fig. 679, p. 1485 = 990.

16. NASUCI.F. (*F* représenté par un trait et un demi-trait verticaux parallèles). Une marque identique trouvée à Trion (Lyon). Sans lieu ni date.

17. OPIANUS.F. : inconnu d'Oswald.

18. ORANTIX. (*N* et *T* liés). Exemplaires nombreux de cette signature. Le trait horizontal du *T* touche le bord supérieur du cartouche ; sur la plupart des exemplaires ce trait est peu visible, parfois indiscernable mais plusieurs exemplaires, mieux empreints ou mieux conservés, mettent la lecture hors de doute. Particulièrement fréquente sur des assiettes, coupes et bols Dragendorff 29 (Ier siècle). Nom inconnu d'Oswald.

19. RIGIO M. Aucune marque à rapprocher.

20. SENISER... Seniserus a signé avec *Ardacus* des vases à Lezoux. Sans date.

21. XIIO : marque inconnue.

Les renvois d'Oswald à La Graufesenque n'ont rien de particulièrement étonnant : il a toujours été admis que des potiers de La Graufesenque avaient pu venir travailler à Lezoux. Je me suis trouvée plus étonnée des mentions de la fin du Ier et même du IIe siècle ; il m'avait semblé que les trouvailles dans le voisinage de mon four formaient un tout homogène ; il est possible que des potiers de même nom se rencontrent à Lezoux à des époques différentes mais les tessons, dans le sol de Lezoux, sont si abondants qu'on ne peut répondre de rien. Il en est, dans mon jardin, qui peuvent provenir des fouilles anciennes de mon père. En raison du nombre et de la diversité des marques non déchiffrées trouvées dans mon four et son entourage immédiat, M. Fournier me conseille de renoncer au titre de Four d'*Orantixus* que j'indiquais au début de cet article. Ce serait, comme tous les autres exemples de Lezoux, un four collectif. Laissons lui donc, comme aux autres, son anonymat.

Mme A. Mathonnière-Plicque (†), A. Grenier.

LA TROUVAILLE DE MONNAIES ROMAINES DE THIBOUVILLE *(Eure)*

par MM. P. Bastien et H. G. Pflaum

Au printemps de 1957, un ouvrier agricole, en creusant le sol d'une cour de ferme du village de Thibouville (Eure, arr. de Bernay, canton de Beaumont-le-Roger), exhuma un récipient de terre cuite contenant des monnaies romaines. Thibouville, petite localité de 360 habitants, se trouve à peu près à égale distance (environ 2.000 mètres) de deux voies romaines : celle de Louviers à Brionne au Nord et celle de Dreux à Brionne au Sud[1]. D'autres trouvailles de monnaies romaines avaient déjà été effectuées dans les environs proches : Beaumont-le-Roger (1830, *antoniniani* du IIIe siècle ; 1831, bronze et argent du Ier siècle) ; La Neuville-du-Bosc (1862, *antoniniani* du IIIe siècle et *folles* des IIIe et IVe siècles) ; Rouges-Perriers (bronzes des Ier et IIe siècles) ; Calleville[2]. Au mois de mai, au cours d'un voyage dans la capitale, l'inventeur présenta sa trouvaille à un expert parisien qui en fit l'acquisition. Peu de temps après, ce dernier nous céda le trésor, composé d'*antoniniani* et de deniers du IIIe siècle, de *folles* et d'un *argenteus* de Dioclétien, et nous révéla ce qu'il connaissait des circonstances de sa découverte.

Le journalier de Thibouville aurait brisé, en piochant, le vase contenant le dépôt et en aurait dispersé les débris. La totalité des monnaies recueillies aurait été conservée. Aucune précision sur la date exacte de la trouvaille. Afin de réunir des renseignements plus complets, nous nous sommes rendus à Thibouville. Nous y avons retrouvé la trace de l'inventeur, tout en apprenant qu'il avait quitté la région. Nous devons donc nous contenter de ce que nous savons et admettre que le trésor nous est intégralement parvenu. Comme nous le verrons, sa composition ne contredit pas cette supposition.

Les monnaies, telles qu'elles nous furent remises, étaient, dans l'ensemble, recouvertes d'une épaisse oxydation verte. Quelques-unes n'avaient subi qu'une légère atteinte et un brossage a suffi pour laisser apparaître une très jolie patine vert-olive. Les autres ont été traitées par des solutions d'acide sulfurique étendu, puis lavées et séchées. Après ce nettoyage on pouvait constater la mauvaise qualité des monnaies de Gallien, de Claude et des *antoniniani* au type DIVO CLAVDIO, et, en revanche, la parfaite facture des pièces

(1) J. Mathière, *La civitas des Aulerci Eburovices à l'époque gallo-romaine*, 1925. IV, Le réseau routier, p. 83-89.

(2) A. Blanchet, *Les Trésors de monnaies romaines et les Invasions germaniques en Gaule*, 1900. Nos 390, 392, 393, 395. — Dr R. E. Doranlo, *La cachette monétaire de Douvres*, dans *Bull. de la Société des Antiquaires de Normandie*, LIII, 1955 et 1956, p. 206 et 208.

émises par Tacite et ses successeurs, la plupart à fleur de coin et souvent colorées d'une patine vert-olive. 77 exemplaires, très corrodés, n'ont pu être utilisés. Pour 33 d'entre eux, le mauvais état des deux faces ne permet aucune lecture. Pour 2 *antoniniani* de Victorin, 39 de Claude II, 2 DIVO CLAVDIO et 1 *follis* de Galère, les revers, illisibles, écartent toute possibilité de classement.

Nous avons pesé toutes les pièces du trésor. Ce travail, qui nous a été facilité par l'emploi d'une balance à lecture directe de la firme Italiana Macchi, sensible au demi-centigramme, ne nous a pas procuré les renseignements que nous en attendions. En effet, la recherche du poids le plus fréquent, selon la méthode de G. F. Hill, s'est avérée dans l'ensemble peu satisfaisante, donnant souvent des courbes très irrégulières. Ces dernières années, on a beaucoup combattu le « poids moyen » en lui opposant diverses critiques, par exemple la thésaurisation possible des exemplaires de poids lourd. Jean Gricourt s'est récemment attaché au calcul du poids le plus fréquent des émissions de Gallien et Claude représentées dans le trésor de Bavai[3]. Les résultats varient suivant les émissions et ne le satisfont pas toujours. P. Naster avait déjà éprouvé les mêmes déceptions, notamment sur une série de 354 *antoniniani* de Postume, R/ SAECVLI FELICITAS[4]. Il concluait que la recherche du poids le plus fréquent doit, pour porter ses fruits, s'adresser à un nombre considérable d'exemplaires. Nous avons, en définitive, accordé notre préférence à la vieille méthode de la recherche du poids moyen. Pour les *antoniniani* de la seconde moitié du IIIe siècle et les monnaies de bronze du IVe, le poids moyen, s'il résulte de la pesée d'un assez grand nombre d'exemplaires, présente une réelle valeur et suffit à établir d'utiles comparaisons d'émission à émission.

Le trésor se compose de 3256 monnaies. La plus ancienne est un *antoninianus* de Trébonien Galle frappé à Antioche, les plus récentes, 31 *folles* des ateliers de Trèves, Lyon, des ateliers sans marque et un *argenteus* de Dioclétien de la 2e émission de Trèves. L'enfouissement a donc suivi d'assez près la réforme de Dioclétien. Notons la rareté de ce type de trouvaille. Une partie du trésor a été exposée au Musée monétaire de l'Administration des monnaies et médailles en mai-juillet 1958. Sa composition a fait l'objet d'un tableau[5] qui diffère quelque peu de la réalité, un certain nombre de pièces n'ayant été à cette époque qu'insuffisamment examinées.

Les *antoniniani* de Gallien et Claude constituent la fraction la plus importante des monnaies enfouies, mais les frappes d'Aurélien et de ses successeurs jusqu'à 295 sont bien représentées. Notamment, les 489 *antoniniani* émis de 285 à 294 à Lyon reflètent l'activité de cet atelier, de la chute de Carin à la réforme monétaire de 295. Les empereurs gaulois n'apportent à la trouvaille que 26 *antoniani*, dont 5 imitations régionales. La production des ateliers italiens, gaulois et balkaniques forme l'essentiel du dépôt, les ateliers orientaux

(3) J. Gricourt, *Le Trésor de Bavai*, dans *Trésors monétaires et plaques-boucles de la Gaule romaine*, XIIe supplément à *Gallia*, 1958, p. 8 à 11.

(4) P. Naster, *La trouvaille d antoniniani de Grotenberghe et le monnayage de Postume*, dans *Revue belge de Numismatique*, 1951, p. 83 à 86.

(5) H. G. Pflaum et P. Bastien, *La trouvaille de Thibouville*, dans *La Monnaie, trésor d'Art et d'Histoire*, 1958, p. 57.

n'y participant que d'une manière insignifiante : 14 *antoniniani* de Cyzique et 4 d'Antioche. Jusqu'à Tacite, l'atelier de Rome fournit au trésor 1.933 monnaies, soit près des deux tiers du total. Depuis Tacite, si l'on identifie la *Moneta Galliarum* à *Lugdunum*, les émissions lyonnaises dominent : 660 pièces pour 24 de Trèves, 9 des ateliers sans marque, 148 de Rome, 77 de *Ticinum*, 20 de *Siscia*, 1 de *Serdica* et 2 d'Antioche.

L'ouverture de l'atelier de Lyon amène une raréfaction immédiate de la circulation en Gaule des monnaies émises à Rome et dans les ateliers italo-balkaniques. Ce mouvement de « bascule » apparaît d'autant plus nettement que le monnayage des empereurs gaulois n'intervient dans notre trouvaille que d'une manière insignifiante, problème sur lequel nous reviendrons ultérieurement.

Dans le catalogue des différentes parties de cette étude, chaque type de monnaie sera figuré de la manière suivante : *au droit*, par la reproduction intégrale de la titulature et le rappel du type de buste selon le code de P. H. Webb (*The Roman Imperial Coinage*, V, I, p. 36 ; V, II, p. 19) ; *au revers*, par la légende, les sigles d'ateliers et d'officines. Les moyennes de poids seront indiquées pour les émissions comportant un nombre suffisant d'exemplaires. Dans les autres cas, le poids de chaque pièce sera signalé, sauf si elle est brisée ou trop corrodée. Enfin, notons que si ce travail est le fruit d'une collaboration constante, H. G. Pflaum a particulièrement étudié les chapitres consacrés aux règnes de Trébonien Galle à Gallien et d'Aurélien à Carin ; P. Bastien, le monnayage des empereurs gaulois, de Claude, Quintille, Dioclétien et ses associés. Nous remercions particulièrement M. Jean Lafaurie qui a dirigé nos recherches, Mesdemoiselles M. Mainjonet et H. Huvelin qui ont contribué à classer les monnaies de cette trouvaille.

Abréviations utilisées dans le catalogue.

C : H. Cohen, *Description historique des monnaies frappées sous l'Empire romain*, Paris 1880-1892, V, VI, VII.

W : P. H. Webb, *The Roman Imperial Coinage*, V, I, 1927, II, 1933.

E : G. Elmer, *Die Münzprägung der gallischen Kaiser in Köln, Trier und Mailand*, dans *Bonner Jahrbücher*, 146, 1941.

A : A. Alföldi, Siscia : I Gallienus, dans *Numismatikai Közlöny*, XXVI-XXVII, 1927-1928, Budapest 1931 ; II Claudius II u. Quintillus, *ibid.*, XXXIV-XXXV, 1935-1936 (1938) ; IV Tacitus u. Florianus, *ibid.*, XXXVIII-XXXIX, 1939-1940 (1940) ; V Probus, *ibid.*, XXXVI-XXXVII, 1937-1938 (1939).

V : O. Voetter, *Katalog Sammlung Paul Gerin*, Wien 1921.

Ca : Herbert A. Cahn, *Die Trierer Antoniniane der Tetrarchie*, dans *Schweizerische numismatischen Rundschau*, XXXVII, Bern 1955, p. 5 à 22.

I. — De Trébonien a la fin du règne de Gallien

	C.	W.	Nbre d'ex.
Trebonianus Gallus			
ANTIOCHIA			
251/3			
1. IMP C C VIB TREB GALLVS P F AVG — R/ ADVENTVS AVG — C — 3 gr. 21	2	79	1

	C.	W.	Nbre d'ex.
Valerianus Pater			
ROMA			
253/4			
2. IMP C P LIC VALERIANVS P F AVG — R/ APOLINI CONSERVA — C — 2 gr. 71	17	72	1
Règne conjoint de **Valerianus** et **Gallienus**, (**Gallienus et Salonina**)			
ROMA			
257/8			
3. IMP GALLIENVS P F AVG GERM — R/ PAX AVGG — T — C — 2 gr. 54	—	157	1
Atelier Inconnu d'Occident (probablement MEDIOLANVM)			
257			
4. IMP GALLIENVS P AVG — R/ SALVS AVGG — F — 1 gr. 39	937	399	1
259			
5. SALONINA AVG — R/ PIETAS AVGG — A	84	59	1

			C.	W.	Nbre d'ex.
Règne de **Gallienus** seul **Gallienus et Salonina**					
ROMA					
261 : six officines P, S, T, Q, V, VI dans le champ à droite ou à gauche ou pas de marque Poids moyen : 2 gr. 64					
6-7. GALLIENVS AVG F	R/ VIRTVS AVG	P	—	321	2
(a) 8. GALLIENVS AVG K	R/ Id.	—	—	—	1
9-11. GALLIENVS AVG F	R/ IOVI VLTORI	S	403	221	3
12. GALLIENVS AVG K	R/ Id.	—	402	221	1
13. GALLIENVS AVG C	R/ VICTORIA AVG	T	1094	301	1
14-15. GALLIENVS AVG F	R/ Id.	—	1094	301	2
16. GALLIENVS AVG F	R/ VICTORIA AVG III	T	1119	305	1

(a) Webb ne signale pas la tête laurée à droite.

			C.	W.	Nbre d'ex.
(a) 17. GALLIENVS AVG F	R/ GENIVS AVG	—	292	197	1
18-20. SALONINA AVG A	R/ IVNO REGINA	Q	67	12	3
21-23. SALONINA AVG *(b)* A	R/ Id.	—	67	—	3
24. GALLIENVS AVG F	R/ PAX AVG	V	728	256	1
25. GALLIENVS AVG K	R/ Id.	V	727	256	1
26. GALLIENVS AVG F	R/ Id.	V	728	256	1
27-35. GALLIENVS AVG K	R/ Id.	—	741	256	9
36. SALONINA AVG A	R/ VENVS VICTRIX	VI	129	31	1
Émission des Decennalia : six officines P, S, T, Q, V, VI ou pas de marque					
(c) 37. IMP GALLIENVS AVG F	R/ VIC GALL AVG III 3 gr. 06	—	1041	—	1
Denier 38. IMP GALLIENVS AVG B	R/ MARTI PACIFERO 1 gr. 91	—	619	353	1
263 : six officines P, S, T, Q, V, VI dans le champ à droite ou à gauche ou à l'exergue ou pas de marque Poids moyen : 2 gr. 74					
39-40. GALLIENVS AVG F	R/ PROVID AVG	P	860	270	2
41-45. GALLIENVS AVG K	R/ Id.	—	859	270	5
46-47. GALLIENVS AVG F	R/ LIBERAL AVG	S	563	227	2
48-49. GALLIENVS AVG K	R/ Id.	S	562	227	2
50. GALLIENVS AVG K	R/ Id.	—	562	227	1
51. GALLIENVS AVG K	R/ LIBERT AVG	S	593	232	1
52-54. GALLIENVS AVG K	R/ PAX AVG	T	727	256	3
55. GALLIENVS AVG F	R/ SALVS AVG	T	932	274a	1
56. GALLIENVS AVG F	R/ ANNONA AVG	— Q	57	162	1
57. GALLIENVS AVG K	R/ Id.	— ?	56	162	1
58-60. SALONINA AVG A	R/ PVDICITIA	Q	92	24	3
61-62. SALONINA AVG A	R/ Id.	—	92	24	2

(a) R. Göbl classe cette pièce à la quatrième et à la sixième officine.
(b) Dans Webb mais avec le sigle Q.
(c) Webb n° 296 note VICTGALLAVG T.

			C.	W.	Nbre d'ex.
63-66. GALLIENVS AVG K	R/ LAETITIA AVG	—	423	226	4
67. GALLIENVS AVG K	R/ AEQVIT AVG	—	—	159	1
(a) 68-70. GALLIENVS AVG F	R/ AEQVITAS AVG	VI	25	—	3
71-72. GALLIENVS AVG K	R/ Id.	VI	24	—	2
73-74. GALLIENVS AVG F	R/ Id.	—	25	159	2
75. GALLIENVS AVG K	R/ Id.	—	24	159	1
76. GALLIENVS AVG K	R/ SECVRIT AVG	VI	951	277	1
77. GALLIENVS AVG F	R/ VIRTVS AVG	VI	1237	325	1
78-79. GALLIENVS AVG K	R/ Id.	VI	1236	325	2

264 : Émission dite des figures assises
Six officines P, S, T, Q, V, VI à l'exergue ou pas de marque
Parfois RP pour la 1re officine
Poids moyen 2 gr. 75

			C.	W.	Nbre d'ex.
80. SALONINA AVG A	R/ CONCORD AET	RP	25	2	1
81. GALLIENVS AVG K	R/ INDVLGENT AVG	P	326	205	1
82. GALLIENVS AVG K	R/ FELICIT PVBL	T	192	192	1
83. GALLIENVS AVG K	R/ SECVRIT ORBIS	T	953	278	1
84. GALLIENVS AVG F	R/ PAX AVG	—	747	258	1
85. SALONINA AVG A	R/ PVDICITIA	Q	94	25	1
86. GALLIENVS AVG K (hybride de Salonine)	R/ Id.	—	893	—	1
87-89. SALONINA AVG A	R/ VESTA	Q	143	32	3
90. GALLIENVS AVG K	R/ PAX PVBLICA	?	773	260	1

266 : Émission du 7e consulat
Douze officines A, B, Γ, Δ, ε, ς, Z, H, N, X, XI, XII dans le champ
à droite ou à gauche ou pas de marque
Poids moyen : 2 gr. 46

			C.	W.	Nbre d'ex.
91-123. GALLIENVS AVG K	R/ MARTI PACIFERO	A	617	236	33
124-126. GALLIENVS AVG K	R/ Id.	—	617	236	3
127-157. GALLIENVS AVG K	R/ ABVNDANTIA AVG	B	5	157	31

(a) Inconnu de Webb pour l'officine VI.

				C.	W.	Nbre d'ex.
	158-161. GALLIENVS AVG K	R/ Id.	——	5	157	4
	162. GALLIENVS AVG F	R/ AETERNITAS AVG	Γ ——	39	160	1
	163-184. GALLIENVS AVG K	R/ Id.	Γ —	38	160	22
	185. GALLIENVS AVG F	R/ Id.	——	39	160	1
	186-189. GALLIENVS AVG K	R/ Id.	——	38	160	4
	190-202. SALONINA AVG A	R/ FECVNDITAS AVG	Δ ——	39	5	13
	203-205. SALONINA AVG A	R/ Id.	——	39	5	3
	206-208. IMP GALLIENVS AVG K	R/ PAX AETERNA AVG	Δ ——	719	252	3
(a)	209-210. IMP GALLIENVS AVG K	R/ Id.	Δ ——	719	—	2
	211. GALLIENVS AVG K	R/ Id.	Δ ——	717	253	1
(b)	212. IMP GALLIENVS AVG K	R/ PAX AETERNN AVG	Δ ——	—	—	1
	213-217. GALLIENVS AVG K	R/ PAX AVG	Δ ——	727	256	5
	218. GALLIENVS AVG F	R/ VBERITAS AVG	ε ——	—	287	1
	219-257. GALLIENVS AVG K	R/ Id.	ε ——	—	287	39
	258-267. GALLIENVS AVG K	R/ Id.	——	—	287	10
	268. GALLIENVS AVG F	R/ FORTVNA REDVX	ς ——	269	193	1
(c)	269-320. GALLIENVS AVG K	R/ Id.	ς ——	—	—	52
	321-324. GALLIENVS AVG K	R/ Id.	——	—	—	4
	325-326. GALLIENVS AVG F	R/ IOVIS STATOR	ς ——	389	216	2
	327. IMP GALLIENVS AVG K	R/ ORIENS AVG	Z ——	701	248	1
	328-339. GALLIENVS AVG K	R/ Id.	Z ——	699	249	12
	340-341. GALLIENVS AVG K	R/ Id.	Σ ——	699	249	2
	342-343. GALLIENVS AVG K	R/ Id.	——	699	249	2
	344-351. GALLIENVS AVG K	R/ VICTORIA AET	Z ——	1071	297	8
	352. GALLIENVS AVG K	R/ Id.	——	1071	297	1
	353. GALLIENVS AVG	R/ VICTORIA A (?)	—— ou	1071 1075	297 299	1

(a) Webb ignore —— Δ.
(b) Légende inédite PAX AETERNN AVG.
(c) La tête radiée n'est décrite ni par Cohen ni par Webb.

					C.	W.	Nbre d'ex.
(a)	354.	IMP GALLIENVS AVG K	R/ SECVRIT PERPET	H	—	—	1
	355-374.	GALLIENVS AVG K	R/ Id.	H	961	280	20
	375-376.	GALLIENVS AVG K	R/ Id.	—	961	280	2
(b)	377.	GALLIENVS AVG K	R/ FIDES MILITVM	H	246	—	1
	378.	SALONINA AVG A	R/ VENVS VICTRIX	H	129	31	1
(c)	379.	GALLIENVS AVG K	R/ ORIENS AVG	N	699	—	1
	380-381.	GALLIENVS AVG K	R/ SECVRIT PERPET	N	961	—	2
	382-387.	GALLIENVS AVG K	R/ FIDES MILITVM	N	246	192a	6
	388.	GALLIENVS AVG K	R/ Id.	—	246	192a	1
	389-397.	GALLIENVS AVG K	R/ IOVI CONSERVAT	N	361	210	9
	398-407.	GALLIENVS AVG K	R/ Id.	N	361	210	10
	408-409.	SALONINA AVG A	R/ IVNO CONSERVAT	N	56	11	2
	410.	GALLIENVS AVG K	R/ VENVS VICTRIX	N	1024	289	1
	411.	GALLIENVS AVG K	R/ Id.	—	1024	289	1
	412.	GALLIENVS AVG K	R/ MARTI PROPVGNAT	X	626	238	1
	413-419.	GALLIENVS AVG K	R/ PROVID AVG	X	854	267	7
	420.	GALLIENVS AVG K	R/ Id.	—	854	267	1
	421-422.	GALLIENVS AVG K	R/ VIRTVS AVG	X	1232	320	2
	423-428.	GALLIENVS AVG K	R/ VIRTVS AVGVSTI	X	—	—	6
(d)	429.	GALLIENVS AVG K	R/ IOVI PROPVGNAT	X	382	—	1
	430-431.	GALLIENVS AVG F	R/ INDVLGENTIA AVG	XI	332	206	2
	432-433.	GALLIENVS AVG K	R/ Id.	XI	331	206	2
	434-444.	GALLIENVS AVG K	R/ IOVI PROPVGNAT	XI	382	214	11
	445-452.	GALLIENVS AVG K	R/ LIBERTAS AVG	XI	596	233	8
	453-454.	GALLIENVS AVG K	R/ CONSERVAT PIETAT	—	144	171a	2
	455-458.	GALLIENVS AVG K	R/ SALVS AVG	XII XII	932	274a	4
	459.	GALLIENVS AVG K	R/ Id.	—	932	274a	1

(a) Variété non décrite par Cohen et Webb.
(b) Webb ne signale pas l'officine H, décrite par Cohen.
(c) Webb ignore l'officine N.
(d) Webb signale cette pièce pour la 11ᵉ officine et non pour la 10ᵉ, RIC nº 294.

267/268 : Émission dite du Bestiaire : douze officines
A, B, Γ, Δ, ε, ς, Z, H, N, X, XI, XII à l'exergue. Parfois pas de marque.
Poids moyen 2 gr. 64

				C.	W.	Nbre d'ex.
460-491.	GALLIENVS AVG K	R/ SOLI CONS AVG Pégase à droite	A	979	283	32
492-494.	GALLIENVS AVG K	R/ Id.		979	283	3
495-521.	GALLIENVS AVG K	R/ LIBERO P CONS AVG	B	591	230	27
522.	GALLIENVS AVG L	R/ Id.	B	592	230	1
523-541. *(a)*	GALLIENVS AVG K	R/ DIANAE CONS AVG Antilope à gauche	Γ	165	—	19
(b) 542.	GALLIENVS AVG K	R/ Id. Antilope à droite	Γ	165	—	1
543-552.	IMP GALLIENVS AVG K	R/ APOLLINI CONS AVG Griffon à gauche	Δ	77	165	10
553-556.	GALLIENVS AVG K	R/ Id.	Δ	76	166	4
557.	GALLIENVS AVG K	R/ IVNONI CONS AVG Chèvre marchant à gauche	Δ	419	224	1
558-564.	SALONINA AVG A	R/ Id.	Δ	71	15	7
565-575.	IMP GALLIENVS AVG K	R/ DIANAE CONS AVG Chevreau à droite retournant la tête	ε	153	176	11
576-583.	IMP GALLIENVS AVG K	R/ Id.	on ne lit rien	153	176	8
584-600.	GALLIENVS AVG K	R/ Id.	ε	155	177	17
601.	IMP GALLIENVS AVG K	R/ Id. Chevreau à gauche retournant la tête	ε	155	176	1
602-603.	GALLIENVS AVG K	R/ Id.	ε	156	177	2
604.	GALLIENVS AVG K	R/ Id.	on ne lit rien	156	177	1
605.	GALLIE[NVS AVG] K	R/ Id. Chèvre à droite ; retournant la tête	on ne lit rien	—	—	1
606-616.	GALLIENVS AVG K	R/ IOVI CONS AVG Chèvre à gauche	ς	342	207	11
617-624.	GALLIENVS AVG K	R/ Id. Chèvre à droite	ς	344	207	8
625-648.	GALLIENVS AVG K	R/ APOLLINI CONS AVG Centaure à droite	Z	72	163	24
649-650.	GALLIENVS AVG K	R/ Id.	Σ	72	—	2
651-656.	GALLIENVS AVG K	R/ Id.	on ne lit rien	72	—	6
657.	GALLIENVS AVG L	R/ Id.	on ne lit rien	72	—	1
658-682.	GALLIENVS AVG K	R/ Id. Centaure à gauche	H	73	164	25

(a) et *(b)* Webb ne signale ces antoniniani qu'aux 11e et 12e officines, XI, XII.

			C.	W.	Nbre d'ex.
683-693. GALLIENVS AVG K	R/ Id.	—— on ne lit rien	73	164	11
694-695. GALLIENVS AVG K	R/ Id.	—— N	75	164	2
696. GALLIENVS AVG K	R/ SOLI CONS AVG Pégase à droite	—— N	979	283	1
697. GALLIENVS AVG K	R/ Id. Pégase à gauche	—— N	981	284	1
698-718. GALLIENVS AVG K	R/ NEPTVNO CONS AVG	—— N	667	245	21
719-723. GALLIENVS AVG K	R/ DIANAE CONS AVG Cerf à droite	—— X	157	179	5
724-744. GALLIENVS AVG K	R/ Id. Cerf à gauche	—— X	158	179	21
745-746. GALLIENVS AVG K	R/ Id.	—— on ne lit rien	158	179	2
747. GALLIENVS AVG K	R/ Id. Daim à gauche	—— on ne lit rien	156	177	1
748-770. GALLIENVS AVG K	R/ Id. Antilope à droite	—— XI	162	181	23
771-772. IMP GALLIENVS AVG K	R/ Id.	—— on ne lit rien	163	180	2
773-779. GALLIENVS AVG K	R/ Id.	—— on ne lit rien	162	181	7
780-785. GALLIENVS AVG K	R/ Id. Antilope à gauche	—— XI	165	181	6
786. GALLIENVS AVG K	R/ SOLI CONS AVG	—— XI	983	285	1
787. GALLIENVS AVG F	R/ DIANAE CONS AVG Antilope à gauche	—— XII	165	181	1
788-813. GALLIENVS AVG K	R/ Id.	—— XII	165	181	26
814-817. GALLIENVS AVG K	R/ Id.	—— on ne lit rien	165	181	4
818. GALLIENVS AVG K	R/ Id. Antilope à droite	—— XII	162	181	1

MEDIOLANVM

261 : émission des Légions

			C.	W.	Nbre d'ex.
819. GALLIENVS AVG F	R/ LEG V MAC VI P VI F 2 gr. 38	——	504	345	1

262 : deux officines P, S dans le champ ou à l'exergue, ou pas de marque.
Poids moyen : 2 gr. 45

			C.	W.	Nbre d'ex.
820-823. GALLIENVS AVG K	R/ LAETITIA AVG	(P) ——	423	489	4
824. GALLIENVS AVG F	R/ FORTVNA REDVX	—— S	279	484	1
825. GALLIENVS AVG K	R/ MARTI......	(S) ——	—	—	1
826. GALLIENVS AVG K	R/ INDVLG AVG	S ——	322	485	1

			C.	W.	Nbre d'ex.
827. GALLIENVS AVG K	R/ PIETAS AVG	S	786	507	1
828. GALLIENVS AVG F	R/ ORIENS AVG	(S)	687	494	1
829. GALLIENVS AVG K	R/ VIRTVS AVG	——	1236	534	1
830. SALONINA AVG A	R/ VESTA	——	139	68	1
266 : Trois officines MP, MS, MT à l'exergue Poids moyen : 2 gr. 45					
(a) 831. IMP GALLIENVS P AVG GERM L	R/ P M TR P VII COS	MP	—	—	1
832. IMP GALLIENVS AVG K	R/ P M TR P VII COS	MP	819	460	1
833. GALLIENVS AVG K	R/ FIDES MILIT	MP	229	481	1
834. GALLIENVS AVG K	R/ PIETAS AVG	MP	786	507	1
835-836. GALLIENVS AVG K	R/ PROVID AVG	MP	859	508a	2
837. IMP GALLIENVS P AVG K	R/ SALVS AVG	MP	933	512	1
838. IMP GALLIENVS AVG K	R/ Id.	MP	928	511b	1
839. SALONINA AVG A	R/ VENVS VICT	MS	127	67	1
840-841. GALLIENVS AVG K	R/ AETERN AVG	MT(?)	35	465a	2
842-843. GALLIENVS AVG K	R/ BON EVEN AVG	MT	98	470	2

(a) R. Göbl lit VII COS comme COS VII. Le style et la marque d'atelier reportent en effet ces pièces à 266 et non à 259, comme le voudrait la lecture TR P VII. Tête à gauche non décrite par Cohen et Webb.

			C.	W.	A.	Nbre d'ex.
SISCIA						
Première période : 261						
844. GALLIENVS AVG K	R/ ANNONA AVG Sans modius 2 gr. 49	——	—	—	—	1
845. GALLIENVS AVG K	R/ Id. Avec modius, 2 gr. 21	——	56	557	—	1
846. GALLIENVS AVG F	R/ BON EVEN AV(G) 3 gr. 00	——	—	560	20	1
Deuxième période : 263-264						
847. GALLIENVS AVG K	R/ FELICI AVG 2 gr. 46	——	181	565	23	1

			C.	W.	A.	Nbre d'ex.
Troisième période : 268						
	a) trois officines A, B, C dans le champ					
Poids moyen : 2 gr. 91						
848-849. GALLIENVS AVG K	R/ VICTORIA AVG	———	1075	587	104	2
	b) Deux officines S I et SI dans le champ					
850-853. GALLIENVS AVG K	R/ PAX AVG	S I	727	575	64a	4
854. GALLIENVS AVG K	R/ FORTVNA RED	SI	265	572	37	1
	c) Deux officines P, S dans le champ					
855. GALLIENVS AVG K	R/ P M TR P XVI COS VII	P	851	550	74	1
856. GALLIENVS AVG K	R/ SALVS AVG	P	934	581	86	1
857. GALLIENVS AVG K	R/ FORTVNA RED	S	265	572	37	1
	d) Deux officines I, II dans le champ					
858. GALLIENVS AVG K	R/ FORTVNA RED	II	265	572	37	1
859-860. GALLIENVS AVG K	R/ PROVI AVG	II	854	580	77	2
861. GALLIENVS AVG F	R/ Id.	———	855	580	78	1
862-863. GALLIENVS AVG K	R/ FORTVNA RED	———	265	572	37	2
	e) Deux officines ——— et ——— II					
864-866. SALONINA AVG A	R/ PIETAS AVG	———	79	79	10	3

Des cinq émissions de Gallien seul (261-268) à Rome, les trois premières, de 261 (31 pièces), 263 (42 pièces) et 264 (10 pièces) paraissent trop faiblement représentées ici pour être utilisées. En revanche, d'après Thibouville et d'autres dépôts similaires, l'activité des différentes officines pour les 4e (266) et 5e (267-268) émissions révèle des caractéristiques identiques. Nous nous limiterons à trois trésors extrêmement importants dont la publication offre toutes les garanties scientifiques : de la Venera[6] (province de Vérone), découvert en

(6) L. A. Milani, *Il ripostiglio della Venera. Monete romane della seconda meta del terzo secolo ordinate e descritte da L. A. Milani*, dans *Memoria presentata dal Socio Fiorelli nella seduta del 15 dicembre 1878*, 212 p.

décembre 1876, 46.384 pièces de Gordien III à la dyarchie (Dioclétien et Maximien) ; de Nieder-Rentgen[7] (en Lorraine, découvert le 11 février 1896, 15.222 pièces d'Alexandre Sévère à la dyarchie) ; de Bavai[8] (Nord), découvert le 22 avril 1952, 6.659 pièces de Philippe père à la dyarchie. Ces trois trésors représentent, en fait, une thésaurisation commencée sous Gallien et terminée sous la dyarchie. Aucun ne renferme d'*antoniniani* de Constance et de Galère. Autre point commun : leur composition s'apparente beaucoup pour les périodes de Gallien et de Claude II.

4e Émission, dite du 7e consulat (266)

	A	B	Γ	Δ	ε	ς	Z	H	N	X	XI	XII
La Venera	220	214	227	280	276	309	193	234	155	144	139	49
Nieder-Rentgen	116	118	128	84	150	185	102	136	94	48	48	6
Bavai	106	120	141	107	135	168	98	119	92	64	70	17
Thibouville	36	35	28	28	49	59	27	25	28	18	23	7

Comme J. Gricourt[9] l'a fait remarquer, l'officine XII n'a été mise en activité qu'en fin d'émission. L'examen du tableau prouve que l'ouverture des officines X et XI s'est produite quelque temps après le début de l'émission mais assez longtemps avant le début de la frappe des *antoniniani* de la douzième officine. Robert Göbl[10] dissocie la 4e émission en deux parties : 15e émission, deuxième moitié de 265 et 16e émission, début 266-mi 267. La 15e émission utilise 9 officines. Au cours de la 16e émission s'ajoutent les 10e, 11e et 12e officines. Mais les trois premières officines frappant les mêmes types dans la 15e et la 16e émission, la distinction paraît bien difficile à établir. Une dernière remarque concerne la sixième officine, dont les monnaies sont de loin les plus nombreuses. Pour Thibouville, elles dépassent de 20 % celles de la 5e officine. Pour les autres trouvailles le pourcentage par rapport au chiffre le plus élevé des autres officines varie de dix à quinze pour cent. On ne peut donc attribuer ce phénomène à un effet du hasard.

5e Émission, dite du Bestiaire (268)

	A	B	Γ	Δ	ε	ς	Z	H	N	X	XI	XII
La Venera	173	144	135	173	173	134	119	133	129	130	138	147
Nieder-Rentgen	86	76	95	53	83	73	69	82	40	72	70	84
Bavai	93	67	80	71	141	86	59	75	68	66	78	83
Thibouville	35	28	20	22	41	19	33	36	25	29	43	32

L'examen de ce tableau montre que la production des différentes officines a tendance à s'équilibrer. En additionnant les chiffres de chaque officine, on relève un total nettement plus élevé à la cinquième, ε. Ce n'est probablement qu'accident, en raison de la « pointe »

(7) H. Hammerstein, K. Wichmann und G. Wolfram, *Der Münzfund von Nieder-Rentgen*, dans *Jahrbuch der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde*, VIII, 2, 1896, 43 p.

(8) J. Gricourt, *op. cit.*

(9) J. Gricourt, *op. cit*, p. 21.

(10) Robert Göbl, *Der Aufbau der römischen Münzprägung in der Kaiserzeit*, V/2 : Gallienus als Alleinherrscher, dans *Numismatische Zeitschrift*, 1953, p. 15 et 16.

observée dans la trouvaille de Bavai. Si les calculs s'effectuaient sur des nombres beaucoup plus importants, ils démontreraient sans doute, dans cette émission massive du bestiaire, une activité parallèle des douze officines. Notons enfin que les poids moyens, pour la quatrième émission et la cinquième émission, se fixent respectivement à 2 gr. 46 et 2 gr. 64 pour 2 gr. 52 et 2 gr. 83 dans la trouvaille de Bavai, chiffres obtenus par J. Gricourt[11] en ajoutant au poids moyen 2,50 %, représentant la perte métallique par nettoyage et usure. Nos chiffres, par contre, ne sont pas rectifiés. La très mauvaise qualité des exemplaires de Thibouville explique probablement la différence des poids moyens observée entre les deux trouvailles pour l'émission du Bestiaire. Pour cette même émission, dans le trésor de la Butte de Warlencourt[12], composé d'*antoniniani* de bien meilleure facture, le poids moyen s'équilibrait à 2 gr. 80, très proche de celui de Bavai. Tout cela confirme le relèvement de poids de l'*antoninianus* opéré lors de la dernière émission de Gallien à Rome.

II. — Les Empereurs Gaulois

			C.	E.	Nbre d'ex.
	Postumus				
COLONIA AGRIPPINA					
	Fin 260 (3e émission)				
867. IMP C POSTVMVS·P·F· AGV C	R/ FIDES MILITVM 3 gr. 22	—	67	189	1
868. IMP C POSTVMVS P F AVG C	R/ HERC DEVSONIENSI 2 gr. 75	—	91	187	1
	Mi 263 (9e émission)				
869. IMP C POSTVMVS P F AVG C	R/ FELICITAS AVG 1 gr. 87 (brisée)	—	39	335	1
	267 (21e émission)				
870. IMP C POSTVMVS P F AVG C	R/ PAX AVG 1 gr. 93	P —	215	566	1
	267 (22e émission)				
871. IMP C POSTVMVS P F AVG C	R/ ORIENS AVG 3 gr. 24	—	213	569	1
MEDIOLANVM					
	Début 268 (2e émission)				
872. IMP POSTVMVS AVG C	R/ VIRTVS EQVIT 2 gr. 81	—	441	608	1
	Début-Mi 268 (3e émission)				
873. IMP POSTVMVS AVG C	R/ CONCORD EQVIT 2 gr. 40	— S	19	613	1
874. IMP POSTVMVS AVG C	R/ VIRTVS EQVIT 2 gr. 62	— T	441	614	1

(11) J. Gricourt, *op. cit.*, p. 8.

(12) P. Bastien et H. Huvelin, *Trésor d'antoniniani à la Butte de Warlencourt*, dans *Rev. belge de Numismatique* CVI, 1960, p. 199 à 242.

Droit	Revers	Marque	C.	E.	Nbre d'ex.
Début-Mi 268 (4e émission)					
875. IMP POSTVMVS P FEL AVG C	R/ CONCORD EQVIT 1 gr. 58	illisible	—	—	1
Victorinus					
COLONIA AGRIPPINA					
Début-fin 270 (7e émission)					
876. IMP C VICTORINVS P F AVG A	R/ INVICTVS 3 gr. 20	•	49	683	1
TREVERI					
Milieu-fin 269 (5e émission)					
877-878. IMP C VICTORINVS P F AVG A	R/ SALVS AVG 2 gr. 04 et 3 gr. 59		112	732	2
Tetricus I et Tetricus II					
COLONIA AGRIPPINA					
Fin 272-début 273 (4e émission)					
879. C PIV ESV TETRICVS CAES C	R/ SPES PVBLICA 2 gr. 20		97	769	1
Début à fin 273 (6e émission)					
880. IMP C TETRICVS P F AVG C	R/ PAX AVG 2 gr. 38		101	775	1
Début à mi-274 (7e émission)					
881-882. IMP C TETRICVS P F AVG C	R/ VIRTVS AVGG 2 gr. 31 et 2 gr. 56		207	780	2
TREVERI					
Début 273 (5e émission)					
883. IMP TETRICVS P F AVG C	R/ LAETITIA AVGG 2 gr. 83		71	787	1
Début-mi 274 (10e et 11e émissions)					
884-885. C PIV ESV TETRICVS CAES C	R/ SPES AVGG 2 gr. 68 et 2 gr. 74		88	796	2
Antoniniani de Tetricus I inutilisables					
886. Pièce très corrodée					1
887. Revers incus					1

Imitations régionales

888.	Type PAX	D/ ....VS AVG	R/ P Λ X......		2 gr. 43	1
889.	Id.	D/ IIIIPTETRICVS..	R/ ...X II V...		2 gr. 35	1
890.	Type VIRTVS	D/ ....SVI AVG	R/ VI.........G		3 gr. 12	1
891.	Type PIETAS	D/ ....CVS CAE.	R/ ....AVG		2 gr. 47	1
892.	Type PIETAS (pièce coulée)	D/ OΛ..............C	R/	C	2 gr. 97	1

Les *antoniniani* des empereurs gaulois ne figurent donc dans notre trouvaille que par 26 exemplaires dont 5 imitations et une monnaie incuse. Ce phénomène s'observe dans nombre de dépôts gaulois dont la thésaurisation remonte à Valérien ou au début du règne de Gallien. J. Gricourt, dans la trouvaille de Bavai, ne dénombre que 135 *antoniniani*

et un denier des usurpateurs, sur un total de 6.659 pièces. Mlles G. Fabre et M. Mainjonet[13] ne relèvent, dans les trésors de Montbouy, qu'un *antoninianus* de Victorin et 14 des Tétricus, sur 3.310 *antoniniani* et *folles* enfouis vers 309/310. On peut citer d'autres cas. Par exemple, la trouvaille de Saint-Vincent-de-Mercuze (Isère) ne renferme que 6 *antoniniani* des empereurs gaulois sur 1.550 pièces ; celle de Vergisson (Saône-et-Loire), 150 sur 2.676 ; celle du Camp de Châlons (Marne), 12 sur 3.948 ; celle de Scoury (Indre), 6 sur 413 ; celle de Couvron (Aisne), 15 sur 1.384. Par contre, la trouvaille de Nieder-Rentgen, sur 15.222 exemplaires, compte 26 *antoniniani* de Postume, 1 de Marius, 132 de Victorin et 2.857 des Tétricus. Tous ces trésors ont été enfouis sous la dyarchie ou après la réforme de 295 dans la zone située au Nord d'une ligne Valence-Nantes. Cette zone correspond sans conteste à un territoire contrôlé par les empereurs gaulois et où leur monnaie a largement circulé.

On pourrait s'expliquer l'absence des *antoniniani* des premières émissions de Postume. Leur teneur en argent, quoique faible, justifierait une thésaurisation séparée, mais on comprend mal l'élimination du monnayage de Victorin et des Tétricus, qui est pratiquement dépourvu de métal fin. Évidemment, une partie de ce monnayage a été enfouie lors des événements militaires de 274-276 ou a été réutilisée par les ateliers locaux. Mais cette explication ne peut suffire : aussi J. Gricourt pense-t-il à un choix politique du thésauriseur[14]. N'est-il pas plus plausible d'envisager le retrait de la circulation, par Aurélien, après la reconquête de la Gaule, des *antoniniani* frappés par les usurpateurs ? Comme toujours, la plupart se sont pliés aux décisions officielles ; d'autres, moins conformistes, ont conservé le numéraire interdit que nous retrouvons dans les dépôts du type de Nieder-Rentgen. On pourrait objecter que les espèces de Gallien, Claude et Quintille ont du être également démonétisées. Un texte de Zosime (I, 61) atteste le retrait, par Aurélien, d'*antoniniani* de mauvaise qualité frappés par ses prédécesseurs. Or, le monnayage de Gallien et de Claude, et du plus mauvais aloi, abonde dans les trésors que nous venons d'étudier.

On se trouve, semble-t-il, devant deux faits différents. Le retrait du monnayage des empereurs gaulois a suivi probablement la période d'anarchie monétaire consécutive à la chute des Tétricus ; celui du monnayage de Gallien et de Claude a du être ordonné ultérieurement. Cette nouvelle décision a du être moins bien acceptée, peut-être en raison d'un taux d'échange défavorable. Il y a là un problème politique et surtout économique irritant, qui semble difficile à résoudre actuellement.

Signalons un *antoninianus* de Postume (no 875), de Milan, probablement inédit, à la titulature IMP POSTVMVS P FEL AVG. Cette pièce, bien qu'une mauvaise frappe rende impossible la lecture de l'exergue du revers, doit se classer, d'après son style, dans la 4e émission. Nous retrouverons pour un *antoninianus* de Claude II, également inédit, du même atelier (no 1.635), une titulature similaire : IMP CLAVDIVS P FEL AVG. Il est intéressant d'observer qu'à un an de distance un graveur persiste à utiliser ainsi un type inhabituel de titulature.

(13) G. Fabre et M. Mainjonet, *Les Trésors de Montbouy*, dans *Trésors monétaires et plaques-boucles de la Gaule romaine*, XIIe supplément à *Gallia*, 1958.
(14) J. Gricourt, *op. cit.*, p. 60.

III. — Claude II, Quintille et les *antoniniani* de consécration de Claude

				C.	W.	Nbre d'ex.
	Claudius II Gothicus					
	(a) **ROMA**					
	Antoniniani aux revers de **Gallienus**					
	Revers de la 15e émission de R. Göbl					
893.	...... DIVS AVG K	R/ AETERNITAS AVG 2 gr. 48	Γ	18	17	1
894.	....CLAVDIVS AVG K	R/ Id. 1 gr. 69	Γ	18	17	1
895.	IMP C CLAVDIVS AVG K	R/ VBERITAS AVG 2 gr. 66	——	—	—	1
896.	IMP CLAVDIVS AVG K	R/ Id. 2 gr. 42	——	286	—	1
897.	..........DIVS AVG	R/ FORTVNA REDVX 1 gr. 44	S	104	41	1
	Revers de la 16e émission de R. Göbl Poids moyen : 2 gr. 13					
898-900.	....CLAVDIVS AVG K	R/ PAX AVG	—— ou	197 198	— —	3
901-903.	....CLAVDIVS AVG F	R/ Id.	——	Id.	—	3
904.	IMP C CLAVDIVS AVG A	R/ ORIENS AVG	——	187	76	1
905-907.	IMP CLAVDIVS AVG K	R/ PROVID AVG	——	220	86	3
	268 : six officines, pas de marque Poids moyen : 2 gr. 67					
908.	IMP C CLAVDIVS AVG F	R/ ADVENTVS AVG	——	3	13	1
909-936.	IMP C CLAVDIVS AVG F	R/ IOVI STATORI	——	124	52	28
937-939.	IMP C CLAVDIVS AVG A	R/ Id.	——	124	52	3
940-946.	IMP C CLAVDIVS AVG F	R/ LIBERALITAS AVG	——	144	57	7
947-963.	IMP C CLAVDIVS AVG F	R/ SALVS AVG	——	265	98	17
964-966.	IMP C CLAVDIVS AVG A	R/ Id.	——	265	98	3
967-971.	IMP C CLAVDIVS AVG F	R/ SPES PVBLICA	——	281	102	5
972-973.	IMP C CLAVDIVS AVG A	R/ Id.	——	281	102	2
(b) 974.	IMP CLAVDIVS AVG K	R/ Id.	——	—	—	1

(a) Classement d'après Andreas Markl, *Die Reichs-Münzstätten unter der Regierung Claudius II Gothicus und ihre Emissionen*, dans *Numismatische Zeitschrift*, 1884, p. 375 à 460.

(b) Cet *antoninianus*, à titulature courte, est signalé par Markl.

Début 269 : douze officines A, B, Γ, Δ, ε, ς, Z, H, N, X, XI, XII
Revers avec ou sans marque
Poids moyen : 2 gr. 70

				C.	W.	Nbre d'ex.
975-977.	IMP C CLAVDIVS AVG F	R/ VICTORIA AVG	A ——	293	104	3
978-990.	IMP C CLAVDIVS AVG F	R/ Id.	——	293	104	13
991-994.	IMP C CLAVDIVS AVG K	R/ Id.	——	293	104	4
995-1001.	IMP C CLAVDIVS AVG F	R/ FELICITAS AVG	——	79	32	7
1002 —	IMP C CLAVDIVS AVG A	R/ Id.	——	79	32	1
1003-1004.	IMP C CLAVDIVS AVG K	R/ Id.	B ——	79	32	2
1005-1006.	IMP C CLAVDIVS AVG K	R/ Id.	——	79	32	2
1007-1009.	IMP C CLAVDIVS AVG F	R/ GENIVS AVG	Γ ——	110	45	3
1010-1011.	IMP C CLAVDIVS AVG F	R/ Id.	——	110	45	2
1012.	IMP C CLAVDIVS AVG K	R/ Id.	Γ ——	110	45	1
1013-1014.	IMP C CLAVDIVS AVG K	R/ Id.	——	110	45	2
1015.	IMP C CLAVDIVS AVG F	R/ ANNONA AVG	Δ ——	21	18	1
1016-1030.	IMP C CLAVDIVS AVG F	R/ Id.	——	21	18	15
1031.	IMP C CLAVDIVS AVG A	R/ Id.	——	21	18	1
1032.	IMP C CLAVDIVS AVG F	R/ VIRTVS AVG	ε ——	313	109	1
1033-1057.	IMP C CLAVDIVS AVG F	R/ Id.	——	313	109	25
1058.	IMP C CLAVDIVS AVG K	R/ Id.	з ——	313	109	1
1059.	IMP C CLAVDIVS AVG A	R/ Id.	——	313	109	1
1060.	IMP C CLAVDIVS AVG F	R/ AEQVITAS AVG	ς ——	6	14	1
1061-1074.	IMP C CLAVDIVS AVG F	R/ Id.	——	6	14	14
1075-1076.	IMP C CLAVDIVS AVG A	R/ Id.	——	6	14	2
1077.	IMP C CLAVDIVS AVG K	R/ Id.	ς ——	7	14	1
1078-1083.	IMP C CLAVDIVS AVG K	R/ Id.	——	7	14	6
1084-1096.	IMP C CLAVDIVS AVG F	R/ GENIVS EXERCI	——	114	48	13
1097.	IMP C CLAVDIVS AVG A	R/ Id.	——	114	48	1
1098-1107.	IMP C CLAVDIVS AVG F	R/ MARS VLTOR	——	160	66	10
1108.	IMP C CLAVDIVS AVG A	R/ Id.	H ——	160	66	1

					C.	W.	Nbre d'ex.
1109-1114.	IMP C CLAVDIVS AVG	A	R/ Id.	——	160	66	6
1115.	IMP C CLAVDIVS AVG	K	R/ Id.	H	160	66	1
1116.	IMP C CLAVDIVS AVG	K	R/ Id-	——	160	66	1
1117.	IMP C CLAVDIVS AVG	F	R/ IOVI VICTORI	N	129	54	1
1118-1129.	IMP C CLAVDIVS AVG	F	R/ Id.	——	129	54	12
1130-1139.	IMP C CLAVDIVS AVG	A	R/ Id.	——	129	54	10
1140.	IMP C CLAVDIVS AVG	K	R/ LIBERT AVG	X	152	62	1
1141-1144.	IMP C CLAVDIVS AVG	F	R/ Id.	——	152	62	4
1145-1147.	IMP C CLAVDIVS AVG	F	R/ FIDES EXERCI Foi debout à gauche	XI	87	36	3
1148-1159.	IMP C CLAVDIVS AVG	F	R/ Id.	——	87	36	12
1160.	IMP C CLAVDIVS AVG	F	R/ Id. Foi debout à droite	——	84	34	1
1161.	IMP C CLAVDIVS AVG	K	R/ Id. Foi debout à gauche	XI	87	36	1
1162-1163.	IMP C CLAVDIVS AVG	A	R/ Id.	——	87	36	2
1164.	IMP C CLAVDIVS AVG	F	R/ PROVIDENT AVG	XII	230	91	1
1165-1180.	IMP C CLAVDIVS AVG	F	R/ Id.	——	230	91	16
1181.	IMP C CLAVDIVS AVG	K	R/ Id.	XII	230	91	1
1182.	IMP C CLAVDIVS AVG	K	R/ Id.	——	230	91	1
1183-1185.	IMP C CLAVDIVS AVG	A	R/ Id.	——	230	91	3
1186-1190.	IMP C CLAVDIVS AVG	F	R/ P M TR P II COS P P	——	214	10	5
269 : douze officines A, B, Γ, Δ, ε, ϛ, Z, H, N, X, XI, XII (marques plus fréquentes) Poids moyen : 2 gr. 57							
1191-1201.	IMP CLAVDIVS AVG	F	R/ VICTORIA AVG	A	294	105	11
1202-1205.	IMP CLAVDIVS AVG	F	R/ Id.	——	294	105	4
1206-1208.	IMP CLAVDIVS AVG	K	R/ FELICITAS AVG	B	80	33	3
1209.	IMP CLAVDIVS AVG	K	R/ Id.	——	80	33	1
(a) 1210-1211.	IMP CLAVDIVS AVG	F	R/ Id.	——	—	—	2

(a) Le buste F est inconnu de Cohen et Webb.

				C.	W.	Nbre d'ex.
1212-1215.	IMP CLAVDIVS AVG F	R/ GENIVS AVG	Γ	—	—	4
1216.	IMP CLAVDIVS AVG F	R/ Id.	——	—	—	1
1217-1220.	IMP CLAVDIVS AVG K	R/ Id.	Γ	109	46	4
1221.	IMP CLAVDIVS AVG K	R/ Id.	——	109	46	1
1222-1224.	IMP CLAVDIVS AVG F	R/ ANNONA AVG	Δ	22	19	3
1225-1227.	IMP CLAVDIVS AVG F	R/ Id.	——	22	19	3
1228.	IMP CLAVDIVS AVG A	R/ Id.	——	22	19	1
1229.	IMP CLAVDIVS AVG F	R/ VIRTVS AVG	ε	318	—	1
1230.	IMP CLAVDIVS AVG F	R/ Id.	——	318	—	1
1231-1235.	IMP CLAVDIVS AVG K	R/ Id.	ε	318	111	5
1236.	IMP CLAVDIVS AVG K	R/ Id.	ε	318	111	1
1237-1239.	IMP CLAVDIVS AVG K	R/ Id.	——	318	111	3
1240.	IMP CLAVDIVS AVG F	R/ AEQVITAS AVG	ς	10	15	1
1241-1242.	IMP CLAVDIVS AVG F	R/ Id.	——	10	15	2
1243.	IMP CLAVDIVS AVG A	R/ Id.	ς	10	15	1
1244-1249.	IMP CLAVDIVS AVG K	R/ Id.	ς	10	15	6
1250-1253.	IMP CLAVDIVS AVG K	R/ Id.	——	10	15	4
1254.	IMP CLAVDIVS AVG F	R/ GENIVS EXERCI	Z	115	49	1
1255-1258.	IMP CLAVDIVS AVG K	R/ Id.	Z	115	49	4
1259-1261.	IMP CLAVDIVS AVG K	R/ Id.	——	115	49	3
1262.	IMP CLAVDIVS AVG F	R/ MARS VLTOR	H	—	67	1
1263-1264.	IMP CLAVDIVS AVG K	R/ Id.	H	159	67	2
1265.	IMP CLAVDIVS AVG K	R/ Id.	——	159	67	1
(a) 1266.	IMP CLAVDIVS AVG F	R/ IOVI VICTORI	N	131	55	1
1267-1268.	IMP CLAVDIVS AVG F	R/ Id.	——	131	55	2
1269-1272.	IMP CLAVDIVS AVG K	R/ Id.	N	131	55	4
1273-1278.	IMP CLAVDIVS AVG F	R/ LIBERT AVG	X	151	63	6

(a) Le III de certains exemplaires n'est qu'un N mal poinçonné.

				C.	W.	Nbre d'ex.
1279-1281.	IMP CLAVDIVS AVG F	R/ Id.	—	151	63	3
1282-1284.	IMP CLAVDIVS AVG K	R/ Id.	X —	151	—	3
1285-1286.	IMP CLAVDIVS AVG K	R/ Id.	—	151	—	2
(a) 1287.	IMP CLAVDIVS AVG F	R/ FIDES EXERCI Foi à gauche.	XI —	—	—	1
1288-1291.	IMP CLAVDIVS AVG F	R/ Id.	—	—	—	4
1292.	IMP CLAVDIVS AVG F	R/ d. Foi à droite.	XI —	86	35	1
1293.	IMP CLAVDIVS AVG A	R/ Id.	—	86	35	1
1294-1297.	IMP CLAVDIVS AVG K	R/ Id. Foi à gauche.	XI —	—	—	4
1298.	IMP CLAVDIVS AVG K	R/ Id. Foi à droite	XI —	86	35	1
1299-1301.	IMP CLAVDIVS AVG F	R/ PROVIDENT AVG	XII —	233	92	3
1302-1304.	IMP CLAVDIVS AVG F	R/ Id.	—	233	92	3
1305-1307.	IMP CLAVDIVS AVG K	R/ Id.	XII —	233	92	3
1308-1309.	IMP CLAVDIVS AVG K	R/ Id.	—	233	92	2
1310.	IMP CLAVDIVS AVG K	R/ P M TR P II COS P P	—	215	11	1

Pièces des deux précédentes émissions dont il est impossible de lire la titulature
(b) La plupart sont probablement de l'émission du début de 269

			C.	W.	Nbre d'ex.
1311.	R/ VICTORIA AVG	A —	—	—	1
1312-1323.	R/ Id.	—	—	—	12
1324.	R/ FELICITAS AVG	B —	—	—	1
1325-1326.	R/ Id.	B —	—	—	2
1327-1332.	R/ Id.	—	—	—	6
1333-1335.	R/ GENIVS AVG	I —	—	—	3
1336-1346.	R/ Id.	—	—	—	11
1347-1349.	R/ ANNONA AVG	Δ —	—	—	3
1350-1364.	R/ Id.	—	—	—	15
1365-1372.	R/ VIRTVS AVG	ε —	—	—	8
1373-1402.	R/ Id.	—	—	—	30
1403-1404.	R/ AEQVITAS AVG	ϛ —	—	—	2
1405-1428.	R/ Id.	—	—	—	24
1429.	R/ GENIVS EXERCI	Z —	—	—	1
1430-1435.	R/ Id.	—	—	—	6
1436-1442.	R/ MARS VLTOR	H —	—	—	7
1443-1450.	R/ Id.	—	—	—	8
1451-1454.	R/ IOVI VICTORI	N —	—	—	4
1455-1463.	R/ Id.	—	—	—	9
1464-1467.	R/ LIBERT AVG	X —	—	—	4
1468-1480.	R/ Id.	—	—	—	13

(a) Le type avec Foi à gauche manque à Cohen et Webb.
(b) Nous ne tiendrons pas compte des bustes et des têtes radiées, la majorité des exemplaires ne permettant pas cette différenciation.

				C.	W.	Nbre d'ex.
1481-1484.		R/ FIDES EXERCI	XI	—	—	4
1485-1493.		R/ Id.	—	—	·	9
1494-1506.		R/ PROVIDENT AVG	—	—	-	13
1507-1509.		R/ P M TR P II COS P P	—	—	—	3
	269-270 : douze officines : A, B, Γ, Δ, ε, ς, Z, H, N, X, XI, XII dans le champ ou à l'exergue, ou pas de marque. Poids moyen : 2 gr. 49					
(a) 1510-1511.	IMP CLAVDIVS AVG F	R/ PAX AVGVSTI	A —	204	81	2
1512.	IMP CLAVDIVS AVG F	R/ Id.	A —	204	81	1
1513.	IMP CLAVDIVS AVG K	R/ Id.	A	205	81	1
1514-1517.	IMP CLAVDIVS AVG K	R/ Id.	—	205	81	4
1518-1521.	IMP CLAVDIVS AVG K	R/ VIRTVS AVG	B —	318	111	4
1522.	IMP CLAVDIVS AVG K	R/ VICTORIA AVG	Γ	303	107	1
1523.	IMP CLAVDIVS AVG K	R/ Id.	Γ —	303	107	1
(b) 1524.	IMP CLAVDIVS AVG F	R/ Id.	— Γ	—	—	1
1525.	IMP CLAVDIVS AVG K	R/ Id.	— Γ	303	107	1
1526-1528.	IMP CLAVDIVS AVG F	R/ P M TR P II COS P P	Δ —	216	12	3
1529-1530.	IMP CLAVDIVS AVG K	R/ Id.	Δ —	216	12	2
1531.	IMP CLAVDIVS AVG K	R/ Id.	Δ —	216	12	1
1532.	IMP CLAVDIVS AVG K	R/ Id.	— Δ	216	12	1
1533-1537.	IMP CLAVDIVS AVG F	R/ FIDES MILITVM	ε —	—		5
1538-1544.	IMP CLAVDIVS AVG K	R/ Id.	ε —	92	38	7
1545-1549.	IMP CLAVDIVS AVG K	R/ PROVIDENT AVG	ς —	231	94	5
1550.	IMP CLAVDIVS AVG K	R/ FORTVNA REDVX	Z —	104	41	1
1551.	IMP CLAVDIVS AVG K	R/ Id.	— Z	104	41	1
1552-1556.	IMP CLAVDIVS AVG K	R/ Id.	—	104	41	5
1557.	IMP CLAVDIVS AVG F	R/ Id.	—	104	-	1
1558.	IMP CLAVDIVS AVG F	R/ APOLLINI CONS	H		-	1
1559-1561.	IMP CLAVDIVS AVG K	R/ Id.	H —		22	3

(a) Les H lus sur certains exemplaires sont des A mal poinçonnés.
(b) Manque à Webb pour ce revers.

				C.	W.	Nbre d'ex.
(a) 1562.	IMP CLAVDIVS AVG F	R/ AETERNIT AVG	N / —	16	16	1
1563-1564.	IMP CLAVDIVS AVG F	R/ Id.	— / N	16	16	2
1565.	IMP CLAVDIVS AVG F	R/ Id.	—	16	16	1
1566.	IMP CLAVDIVS AVG K	R/ Id.	N / —	16	16	1
1567-1568.	IMP CLAVDIVS AVG K	R/ Id.	-	16	16	2
1569.	IMP CLAVDIVS AVG F	R/ MARTI PACIF	X / —	161	68	1
1570-1572.	IMP CLAVDIVS AVG K	R/ Id.	X / —	162	68	3
1573-1574.	IMP CLAVDIVS AVG F	R/ SECVRIT AVG	XI / —	268	100	2
1575-1578.	IMP CLAVDIVS AVG K	R/ Id.	XI / —	268	—	4
1579-1580.	IMP CLAVDIVS AVG K	R/ Id.	— -	268	-	2
1581.	IMP CLAVDIVS AVG A	R/ LAETITIA AVG	XII / —	140	—	1
1582-1584.	IMP CLAVDIVS AVG K	R/ Id.	XII / —	140	56	3
1585.	IMP CLAVDIVS AVG K	R/ Id.	— / XII	140	56	1
1586-1588.	IMP CLAVDIVS AVG K	R/ Id.	— —	140	56	3

(b) **MEDIOLANVM**

268 : trois officines P, S, T
Poids moyen : 3 gr. 30

				C,	W.	Nbre d'ex.
1589-1592.	IMP CLAVDIVS P F AVG A	R/ SPES PVBLICA	— / P	284	168	4
1593.	IMP CLAVDIVS P F AVG A	R/ SALVS AVG	— / P	252	165	1
1594-1599.	IMP CLAVDIVS P F AVG A	R/ VICTORIA AVG	— / S	302	171	6
1600-1606.	IMP CLAVDIVS P F AVG A	R/ FELIC TEMPO	— / T	74	145	7

269 : trois officines P, S, T
Poids moyen : 2 gr. 96

				C,	W.	Nbre d'ex.
1607-1613.	IMP CLAVDIVS P F AVG A	R/ VIRTVS AVG	— / P	315	172	7
1614-1623.	IMP CLAVDIVS P F AVG A	R/ FIDES MILIT	— / S	88	149	10

(a) Les lettres N sont souvent figurées par III.
(b) Classement d'après Andréas Markl *(op. cit.)*, modifié par J. Gricourt *(op. cit.)*.

			C.	W.	Nbre d'ex.
1624. IMP CLAVDIVS P F AVG A	R/ AEQVITAS AVG	S	12	137	1
1625-1634. IMP CLAVDIVS P F AVG A	R/ PAX AVG	T	202	157	10
1635. IMP CLAVDIVS P FEL AVG A	R/ Id.	T	—	—	1
270 : trois officines P, S, T					
1636-1637. IMP CLAVDIVS P F AVG A	R/ PAX AVG 3 gr. 09, 2 gr. 30	P	200	156	2
1638-1640. IMP CLAVDIVS P F AVG (a) A 2 gr. 42 2 gr. 70 2 gr. 91	R/ PROVID AVG Providence debout à gauche tenant une haste et montrant d'un bâton, un globe	T	223	—	3

			C.	W.	A.	Nbre d'ex-
SISCIA						
268 : Deux officines. Pas de Marque. Revers de **Gallienus**						
(b) 1641. IMP CLAVDIVS CAES AVG K	R/ FELICITAS SAECVLI 2 gr. 86	—	—	–	2	1
268-269 : deux officines I, II Poids moyen : 2 gr. 89						
(c) 1642. IMP CLAVDIVS AVG F	R/ AEQVITAS AVG	—	10	—	1	1
1643-1646. IMP CLAVDIVS AVG F	R/ PAX AVG	—	197	186	4	4
1647. IMP CLAVDIVS AVG F	R/ PROVIDEN AVG	—	-	187	16	1
1648-1651. IMP CLAVDIVS AVG A	R/ LAETITIA AVG	I	138	181	8	4
1652-1653. IMP CLAVDIVS AVG A	R/ Id.	—	138	181	8	2
1654-1655. IMP CLAVDIVS AVG F	R/ Id.	I	138	181	8	2
1656. IMP CLAVDIVS AVG A	R/ SPES AVG	I	276	191	2	1
1657. IMP CLAVDIVS AVG A	R/ Id.	II	276	191	2	1
1658. IMP CLAVDIVS AVG F	R/ PAX AVG	II	197	186	4	1
1659. IMP CLAVDIVS AVG F	R/ VIRTVS AVG	• II	318	195	11	1

(a) Webb voit sur cette pièce la Providence tenant une corne d'abondance.

(b) Webb décrit cette pièce sous le n° 179 d'après Cohen (82). Ce dernier n'a disposé que d'un exemplaire à légende incomplète : ...CAES AVG. Il a lu au revers FELICITAS SAECVL. Le trésor de Bavai (J. Gricourt, *op. cit.*) comporte deux exemplaires identiques au nôtre.

(c) Webb indique cette pièce avec 3F et II____.

		C.	W.	A.	Nbre d'ex.
269-270 : quatre officines P, S, T, Q Poids moyen : 2 gr. 92					
1660-1661. IMP CLAVDIVS AVG | R/ TEMPORVM FELI	P	285	192	9	2
F					
1662. IMP CLAVDIVS AVG | R/ Id.	——	285	192	9	1
F					
1663-1665. IMP CLAVDIVS AVG | R/ LAETITIA AVG	P	138	181	2	3
F					
1666. IMP CLAVDIVS AVG Id.	S	138	181	2	1
F					
1667. IMP CLAVDIVS AVG R/ VBERITAS AVG	T	286	193	10	1
F					
1668. IMP CLAVDIVS AVG R/ PROVIDEN AVG	T	—	—	7	1
F					

		C.	W.	Nbre d'ex.
CYZICVS				
269 : trois officines . , . . , . . . ,				
1669. IMP CLAVDIVS P F AVG — A | R/ VIRTVS AVG . . 3 gr. 42	—— SPQR	320	254	1
269-270 : trois officines . , . . . , . . .,				
1670. IMP CLAVDIVS P F AVG ——— A | R/ VICTOR GERMAN . . . 3 gr. 88	— ——	289	247	1

	C.	W.	Nbre d'ex.
(a) Imitations des *antoniniani* de **Claudius II** de ROMA			
1671-1673. Type PAX AVG, 2 gr. 03 ; 1 gr. 99 ; 1 gr. 87	—	—	3
1674. Type ORIENS AVG 2 gr. 42	—	—	1
1675-1678. Type SPES PVBLICA 3 gr. 14 ; 1 gr. 90 ; 1 gr. 72 ; 1 gr. 34	—	—	4
1679. Type FELICITAS AVG 1 gr. 24	—	—	1
1680-1681. Type GENIVS AVG 1 gr. 92 ; 1 gr. 10	—	—	2
1682. Type VIRTVS AVG 4 gr. 18	—	—	1
1683. Type IOVI VICTORI 1 gr. 02	—	—	1
1684. Type PROVIDENT AVG 1 gr. 06	—	—	1
(b) Pièces inutilisables			
1685-1722.	—	—	38

(a) Nous avons classé ici les *antoniniani* dont les revers et les légendes sont nettement « barbares ».
(b) Il s'agit d'*antoniniani* attribuables à Claudius II, mais dont le revers est illisible.

				C.	W.	Nbre d'ex.
	Quintillus					
ROMA	270 : douze officines A, B, Γ, Δ, ε, ς, Z, H, N, X, XI, XII Poids moyen : 2 gr. 48					
1723-1724.	IMP C M AVR CL QVINTILLVS AVG C	R/ PAX AVGVSTI	A ——	52	26	2
1725.	IMP C M AVR CL QVINTILLVS AVG A	R/ Id.	——	52	26	1
1726-1731.	IMP C M AVR CL QVINTILLVS AVG A	R/ VIRTVS AVG	B ——	73	35	6
1732-1734.	IMP C M AVR CL QVINTILLVS AVG A	R/ VICTORIA AVG	Γ ——	70	33	3
1735-1736.	IMP C M AVR CL QVINTILLVS AVG A	R/ Id.	—— Γ	70	33	2
(a) 1737.	IMP C M AVR CL QVINTILLVS AVG A	R/ PROVIDENT AVG	—— Γ	61	—	1
1738-1741.	IMP C M AVR CL QVINTILLVS AVG A	R/ CONCORDIA AVG	Δ ——	17	13	4
1742-1743.	IMP C M AVR CL QVINTILLVS AVG F	R/ Id.	Δ ——	17	13	2
1744.	IMP C M AVR CL QVINTILLVS AVG F	R/ Id.	——	17	13	1
1745-1746.	IMP C M AVR CL QVINTILLVS AVG A	R/ FIDES MILITVM	ε ——	28	18	2
1747.	IMP C M AVR CL QVINTILLVS AVG F	R/ FIDES MILITVM	ε ——	28	18	1
1748.	IMP C M AVR CL QVINTILLVS AVG F	R/ VIRTVS AVG	ε ——	73	35	1
1749-1751.	IMP C M AVR CL QVINTILLVS AVG A	R/ PROVIDENT AVG	ς ——	61	29	3
1752-1753.	IMP C M AVR CL QVINTILLVS AVG A	R/ FORTVNA REDVX	Z ——	29	19	2
1754.	IMP C M AVR CL QVINTILLVS AVG A	R/ Id.	—— Z	29	19	1
1755-1758.	IMP C M AVR CL QVINTILLVS AVG A	R/ APOLLINI CONS	H ——	5	9	4
1759.	IMP C M AVR CL QVINTILLVS AVG A	R/ AETERNIT AVG	N ——	2	7	1
1760-1762. (b)	IMP C M AVR CL QVINTILLVS AVG A	R/ MARTI PACIF	X ——	—	—	3
1763-1766.	IMP C M AVR CL QVINTILLVS AVG A	R/ SECVRIT AVG	XI ——	63	31	4
1767-1769.	IMP C M AVR CL QVINTILLVS AVG C	R/ LAETITIA AVG	XII ——	39	22	3
1770-1771.	IMP C M AVR CL QVINTILLVS AVG C	R/ Id.	—— XII	39	22	2
1772.	IMP C M AVR CL QVINTILLVS AVG C	R/ Id.	——	39	22	1
(c) 1773.	.....................QVINTILLVS AVG C	R/ AEQVITAS AVG	——	1	6	1

(a) Variété non décrite par Webb pour la troisième officine.

(b) Webb (25) d'après Cohen (50) écrit MARTI PACIL *(sic)*. Sur un des exemplaires, on lit MARTI PACIF ; les deux autres présentent une légende incomplète.

(c) Réemploi d'un coin de revers des émissions de Claudius II en 269.

			C.	W.	Nbre d'ex.
MEDIOLANVM 270 : trois officines ___, ___, ___ P S T					
1774. IMP QVINTILLVS AVG A	R/ DIANA LVCIF 2 gr. 24	———	19	49	1
1775. IMP QVINTILLVS AVG A	R/ FIDES MILIT 2 gr. 94	___ S	25	52	1

			C.	W.	Nbre d'ex.
SISCIA 270 : quatre officines ___P, ___S, ___T, ___Q					
1776. IMP C M AVR CL QVINTILLVS AVG A	R/ TEMPORVM FELI 3 gr. 08	P	67	76	1
1777. IMP C M AVR CL QVINTILLVS AVG F	R/ LIBERITAS AVG 4 gr. 48	S	—	-	1

			C.	W.	Nbre d'ex.
ROMA *Antoniniani* de Consécration DIVO CLAVDIO Type Autel Var. I Var. II Exemplaires de large flan, bien centrés Poids moyen : 2 gr. 53					
1778-1784. DIVO CLAVDIO K	R/ CONSECRATIO Autel allumé avec guirlande Var. I et II	———	54	—	7
Exemplaires de bon style mais frappés sur flans plus petits, mal centrés. Poids moyen : 2 gr. 05					
1785-1799. DIVO CLAVDIO K	R/ CONSECRATIO Autel allumé avec guirlande Var. I et II.	———	54	—	15
Var. III					

	Droit	Revers	C.	W.	Nbre d'ex.
Exemplaires de large flan, bien centrés Poids moyen : 2 gr. 60					
1800-1808.	DIVO CLAVDIO K	R/ CONSECRATIO Autel plus haut que large, allumé Var. III.	50	259	9
Exemplaires de bon style mais frappés sur flans plus petits, mal centrés Poids moyen : 2 gr. 11					
1809-1829.	DIVO CLAVDIO K	R/ CONSECRATIO Autel plus haut que large, allumé Var. III.	50	259	21
Var. IV					
Exemplaires de large flan, bien centrés Poids moyen : 2 gr. 76					
1830-1835.	DIVO CLAVDIO K	R/ CONSECRATIO Autel plus haut que large, allumé. Var. IV.	50	261	6
Exemplaires de bon style, mais frappés sur flans plus petits, mal centrés Poids moyen : 2 gr. 67					
1836-1842.	DIVO CLAVDIO K	R/ CONSECRATIO Autel allumé plus haut que large. Var. IV.	50	261	7
Var. V					
Exemplaires de large flan, bien centrés. (Deux de ces antoniniani sont de mêmes coins de droit et de revers). Poids moyen : 2 gr. 59					
1843-1859.	DIVO CLAVDIO K	R/ CONSECRATIO Autel allumé, plus large que haut. Var. V.	50	261	17
Exemplaires de bon style mais frappés sur flans plus petits, mal centrés. Poids moyen : 2 gr. 00					
1860-1878.	DIVO CLAVDIO K	R/ CONSECRATIO Autel allumé, plus large que haut. Var. V.	50	261	19

Var. VI

Exemplaires de petit flan. Les droits représentent tous des têtes radiées à dr. plus petites que précédemment. Le style des effigies est nettement celui de Rome. Les types d'autels représentent les divers types décrits plus haut mais parfois avec des simplifications assez grossières.

Poids moyen : 1 gr. 58

			C.	W.	Nbre d'ex.
1879-1966.	DIVO CLAVDIO K	R/ CONSECRATIO Autel. Var. VI.	—	—	88

Type Aigle

Exemplaires de large flan, bien centrés.

Poids moyen : 2 gr. 48

			C.	W.	Nbre d'ex.
1967-1980.	DIVO CLAVDIO K	R/ CONSECRATIO Aigle debout à g. se retournant. Var. I.	43	266	14
1981-1990	DIVO CLAVDIO K	R/ CONSECRATIO Aigle debout, de face, regardant à dr. Var. II.	—	—	10
1991-	DIVO CLAVDIO K	R/ CONSECRATIO Aigle debout à dr. se retournant. Var. III.	41	266	1

Exemplaires de bon style mais frappés sur flans plus petits, mal centrés.

Poids moyen : 2 gr. 11

			C.	W.	Nbre d'ex.
1992-2023.	DIVO CLAVDIO K	R/ CONSECRATIO Aigle debout à g. se retournant. Var. I.	43	266	32
2024-	DIVO CLAVDIO F	R/ CONSECRATIO Aigle debout à g. se retournant. Var. I.	43'	—	1
2025-2045.	DIVO CLAVDIO K	R/ CONSECRATIO Aigle debout, de face, regardant à dr. Var. II.	—	—	21
2046-2051.	DIVO CLAVDIO K	R/ CONSECRATIO Aigle debout à dr. se retournant. Var. III.	41	266	6

Exemplaires de flan petit. Effigies à têtes radiées mais plus petites que celles des pièces précédentes.

Poids moyen : 1 gr. 57

			C.	W.	Nbre d'ex.
(a) 2052-2109.	DIVO CLAVDIO	R/ CONSECRATIO Aigle	—	—	58

(a) Même remarque que pour les *antoniniani* nos 1879 à 1966.

			C.	W.	Nbre d'ex.
Hybrides					
2110-2111. IMP C CLAVDIVS AVG K	R/ CONSECRATIO Autel 1 gr. 73 et 1 gr. 24	— —	—	—	2
2112-2113. ..... CLAVDIVS AVG K	R/ Id. 2 gr. 12 et 1 gr. 93	——	—	—	2
2114. IMP... CLAVDIVS AVG F	R/ Id. 2 gr. 70	—	—	—	1
2115. IMP CLAVDIVS AVG K	R/ CONSECRATIO Aigle 2 gr. 02	——	—	265	1
2116. IMP C CLAVDIVS AVG K	R/ Id. 2 gr. 72	— — —	—	—	1
2117. ..... CLAVDIVS AVG F	R/ Id. 1 gr. 93		—	—	1
2118. DIVO CLAVDIO K 1 gr. 67	R/ IOVI STATORI Jupiter nu, debout à dr. tenant un sceptre et un foudre	—	—	—	1
2119. DIVO CLAVDIO K 2 gr. 14	R/ PAX AVG Paix debout à gauche tenant une palme et un sceptre	—	199	283	1
2120. DIVO CLAVDIO K 1 gr. 80	R/ ANNONA AVG Abondance debout à gauche tenant des épis et une corne d'abondance et posant le pied sur une proue	——	—	—	1
2121. DIVO CLAVDIO K 1 gr. 08	R/ GENIVS AVG Génie debout à gauche tenant une patère et une corne d'abondance devant un autel	——	—	—	1
2122. DIVO CLAVDIO K 2 gr. 08	R/ VIRTVS AVG Soldat debout à gauche tenant une épée, s'appuyant sur un bouclier		319	290	1
2123. DIVO CLAVDIO K 1 gr. 69	R/ Légende mal lisible (probablement FORTVNA REDVX)		105	274	1

			C.	W.	Nbre d'ex.
SISCIA					
2124. DIVO CLAVDIO K	R/ CONSACRATIO Autel allumé 2 gr. 90	— P	39	261	1
2125. DIVO CLAVDIO K	R/ Id. 2 gr. 68	— S	39	261	1

			C.	W.	Nbre d'ex.
CYZICVS					
(a) 2126. DIVO CLAVDIO K	R/ CONSECRATIO Autel allumé 1 gr. 96	. . .	50	261	1

(a) Noter la marque ..., de la 3e officine, qui ne semble pas avoir été signalée pour cet *antoninianus*.

	C.	W.	Nbre d'ex.
Imitations régionales du type DIVO CLAVDIO			
2127-2133. Imitation du type autel : 2 gr. 16 ; 1 gr. 94 ; 1 gr. 70 ; 1 gr. 52 ; 1 gr. 40 ; 1 gr. 38 ; 0 gr. 88	—	—	7
2134-2140. Imitation du type aigle : 2 gr. 40 ; 2 gr. 14 ; 1 gr. 88 ; 1 gr. 77 ; 0 gr. 98 ; 0 gr. 88 ; 0 gr. 82			7
2141-2142. DIVO CLAVDIO K R/ Illisible	—	—	2

L'étude des monnaies de Claude nous amène à confirmer la plupart des conclusions de J. Gricourt[15], dont le récent travail doit faire autorité à ce sujet. Les *antoniniani* aux revers de Gallien, classés dans le catalogue d'après R. Göbl[16] et que Markl réunit en une première émission de l'atelier de Rome, ne sont, comme le pense J. Gricourt, que des pièces hybrides mal centrées, de très mauvais style, portant souvent des titulatures courtes qui sont anormales au début du règne. Les émissions de Rome, de 268 et 269, comportent malheureusement un grand nombre d'exemplaires dont la titulature n'est qu'incomplètement lisible. Comme dans toutes les trouvailles où figure le monnayage de Claude, cette quantité de pièces inutilisables (n°s 1311 à 1509 du catalogue pour Thibouville) fausse les calculs se rapportant à ces deux importantes séries. Nous établirons toutefois un tableau de comparaison entre Bavai et Thibouville, en tenant compte du poids moyen des *antoniniani* dont la lecture est indiscutable :

Émissions	268	Début 269	269	269-270
Bavai.............	171 ex. : 2 gr. 78	909 ex. : 2 gr. 77	386 ex. : 2 gr. 64	181 ex. : 2 gr. 65
Thibouville	67 ex. : 2 gr. 67	216 ex. : 2 gr. 70	120 ex. : 2 gr. 57	79 ex. : 2 gr. 49

Nos moyennes de poids apparaissent ici très voisines de celles du trésor de Bavai, qui, comme on le sait, sont augmentées de 2,50 %. Pour Milan, nous avons adopté le classement de Markl, modifié par J. Gricourt[17]. Ce dernier, à la suite de pesées très rigoureuses, inverse dans la deuxième officine les revers FIDES MILIT et VICTORIA AVG, les premiers passant de la 1re à la 2e émission et les seconds de la 2e à la 1re émission. — Rappelons au sujet de *Mediolanum* l'*antoninianus* inédit n° 1635, dont la titulature IMP CLAVDIVS P FEL AVG a déjà été comparée à celle d'un autre *antoninianus* du même atelier : IMP POSTVMVS P FEL AVG. — Pour Quintille, malgré le chiffre très faible d'exemplaires (51), toutes les officines de l'atelier de Rome sont représentées. Le poids moyen n'excède pas 2 gr. 48, très voisin des 2 gr. 49 obtenus pour la dernière émission de Claude. J. Gricourt[18] a obtenu un poids supérieur : 2 gr. 61, proche des 2 gr. 65 de l'émission précédente de Claude.

(15) J. Gricourt, *op. cit.*, p. 31 et 32.
(16) R. Göbl, *op. cit.*, p. 15 et 16.
(17) J. Gricourt, *op. cit.*, p. 41 à 46.
(18) J. Gricourt, *op. cit.*, p. 56.

Les *antoniniani* de consécration de Claude II constituent un ensemble de 363 pièces. Nous en attribuons 346 à l'atelier de Rome (332 et 14 hybrides), 2 à Siscia et 1 à Cyzique. Les 14 pièces restantes proviennent d'ateliers régionaux. J. Gricourt[19] distingue comme appartenant à l'atelier de Rome les exemplaires de large flan, bien ou mal centrés. Il établit leurs poids moyens à 2 gr. 60 pour le type à l'aigle, à 2 gr. 55 pour le type à l'autel. Il considère les autres pièces comme des imitations. L'étude très minutieuse des exemplaires de Thibouville nous conduit à des conclusions différentes. Nous éliminerons d'abord les 14 imitations, production d'ateliers régionaux, dont la gravure grossière, les erreurs de légende permettent aisément le classement. Les autres exemplaires varient selon la largeur du flan, la qualité de la frappe, le type plus ou moins schématique des revers, mais présentent une caractéristique commune : le style du portrait. En effet, les effigies affectent des analogies constantes même si leurs dimensions s'amenuisent sur les *antoniniani* de petit module. On sent la main de graveurs de la même école et, en outre, bons techniciens. Nous proposons de classer en trois groupes ces *antoniniani* à la légende DIVO CLAVDIO :

a) exemplaires de large flan, bien centrés ;

b) exemplaires de bon style, frappés sur des flans plus petits, mal centrés ;

c) exemplaires de petit module, représentant presque sans exception des têtes radiées à droite.

Pour les *antoniniani* au revers de l'autel, nous avons divisé les exemplaires *a* et *b* en plusieurs variétés dont les dessins figurent dans le catalogue. Il ne s'agit probablement que d'interprétations différentes des graveurs, et nous n'y attacherons pas d'autre valeur. Les exemplaires du groupe *c* comprennent de nombreux types d'autels, souvent très schématisés, de gravure maladroite, mais parfois aussi d'une excellente facture. Les variétés les plus caractéristiques sont reproduites dans le catalogue. Les *antoniniani* au revers de l'aigle, tourné à droite ou à gauche, comportent également des exemplaires des trois groupes. Sur les pièces de petit flan *(c)*, les aigles apparaissent souvent très simplifiés, gravés en quelques traits larges.

Le tableau suivant fera apparaître les moyennes de poids des différents groupes :

Groupes	a	b	c
Type Autel. Var. I & II	7 ex. : 2 gr. 53	15 ex. : 2 gr. 05	—
Type Autel. Var. III	9 ex. : 2 gr. 60	21 ex. : 2 gr. 11	—
Type Autel. Var. IV	6 ex. : 2 gr. 76	7 ex. : 2 gr. 67	—
Type Autel. Var. V.	17 ex. : 2 gr. 59	19 ex. : 2 gr. 00	—
Type Autel. Var. VI.	—	—	88 ex. : 1 gr. 58
Type Aigle I, II, III.	25 ex. : 2 gr. 48	60 ex. : 2 gr. 11	—
Type Aigle.	—	—	58 ex. : 1 gr. 57
Nombre total d'ex. et poids moyen	64 ex. : 2 gr. 59	122 ex. : 2 gr. 18	146 ex. : 1 gr. 575

(19) J. Gricourt, *op. cit.*, p. 49 à 56.



Pl. I. — Monnaies de la trouvaille de Thibouville.

Le poids moyen des exemplaires *a* et *b* s'établit à 2 gr. 38, poids inférieur à ceux de J. Gricourt (2 gr. 60 aigle et 2 gr. 55 autel). Quant au poids moyen des exemplaires du groupe *c*, il est remarquablement constant à Thibouville (1 gr. 57 aigle et 1 gr. 58 autel). J. Gricourt a déterminé un poids moyen de 1 gr. 91 pour les 345 pièces à l'aigle et les 513 à l'autel, qu'il classe dans les imitations régionales. La comparaison des poids entre les deux trouvailles paraît ici plus difficile, des critères différents ayant déterminé leur classement. Toutefois, même en tenant compte de la majoration de 2,50 % appliquée par J. Gricourt à ses exemplaires, leur poids moyen global est plus élevé.

Comment rattacher les pièces *c*, minuscules et légères, à celles de flans plus larges, et admettre qu'elles proviennent des mêmes graveurs ou du même atelier ? L'explication se trouve dans l'activité plus ou moins clandestine des ouvriers et des monétaires de l'atelier de Rome, qui devaient réaliser par l'émission de ce numéraire de poids faible des gains substantiels.

Nous avons classé les *antoniniani* de consécration de Claude après le monnayage de Quintille. Il semble difficile d'admettre que la masse énorme de ces pièces ait pu être frappée durant le règne très court de Quintille. Aurélien, en émettant à son avènement des *antoniniani* au type DIVO CLAVDIO, honorait la mémoire de Claude tout en y rattachant son règne. En effet « le bruit courait que Claude en mourant avait désigné Aurélien comme son successeur »[20]. A. Alföldi a déjà prouvé que les monnaies de consécration de Claude II frappées à Siscia et Cyzique devaient être reportées au règne d'Aurélien. Il a dû en être de même à Rome[21]. Quant aux hybrides (n°s 2110 à 2123) au revers CONSECRATIO ou au droit DIVO CLAVDIO associés respectivement à des droits ou à des revers des émissions de Claude II, on est tenté de les ranger, pour la plupart, dans les productions officieuses de l'atelier de Rome. Plusieurs sont frappés sur des flans petits et leurs effigies s'apparentent beaucoup aux effigies du groupe *c* des *antoniniani* de consécration.

(à suivre) P. Bastien et H.-G. Pflaum.

(20) L. Homo, *Essai sur le règne de l'empereur Aurélien*, p. 41, d'après Zonaras, XII, 26 (éd. L. Dindorf, III).
(21) Cf. J. Gricourt, *op. cit.*, p. 55 et n. 127.

LA NÉCROPOLE GALLO-ROMAINE DE LA CALADE A CABASSE (*Var*)

par M. Georges Bérard

La nécropole de la Calade (fig. 1), près du village de Cabasse (arr. de Draguignan, cant. de Besse), est l'un des cimetières en relation avec un important habitat rural de l'époque gallo-romaine[1]. Cet habitat, précédé par une occupation du sol aux temps préhistoriques[2], est conditionné par plusieurs dépressions entourées de collines basses, communiquant entre elles et avec la basse vallée de l'Issole (affluent de l'Argens) par des passages obligés. Ce centre rural peut s'identifier avec le *pagus Malavonicus* des Itinéraires[3], localisation confirmée par une inscription (fig. 2) de l'époque de Caligula[4]. Ce *pagus*, traversé par la grande voie antique d'Italie en Espagne[5], faisait partie non pas du territoire de la cité d'Aix, comme le supposait Michel Clerc[6], mais plutôt de celui de la cité de Fréjus[7]. Les prospections méthodiques que nous effectuons depuis plusieurs années dans la région de Cabasse nous ont conduit à repérer diverses nécropoles gallo-romaines et à y pratiquer des sondages. Nous nous sommes spécialement attaché à la nécropole du quartier de la Calade, diverses circonstances en ayant favorisé la fouille (fig. 3)[8].

(1) *Carte archéologique de la Gaule romaine (F.O.R.)*, II, 211-212. Le toponyme de Cabasse est d'origine romaine selon M. C. Rostaing, *Essai sur la toponymie de la Provence* (Paris, 1950), p. 370. — Les indications de la *F.O.R.*, *ibid.*, sont à présent très dépassées et ne donnent pas une image, même imparfaite, de l'habitat gallo-romain de la région de Cabasse. Nous avons pu repérer diverses *villae* et de nombreux petits groupes d'habitats (qui expliquent la présence de plusieurs nécropoles) aux lieux-dits suivants : la Guérine, le Pont-de-la-Lieue, St-André, Campdumy, le chemin de Cartaresse, Cros de Cay, la Tronque, la Plaine, St-Loup, le Trou des Fées, le Pont-Neuf, la Fontaine de l'Ormeau, Combecave, Camp Redon, et près du village actuel, aux quartiers des Aires et du Puits-de-Ville (l'abside de l'église de Cabasse est construite en partie en grand appareil remployé, provenant de quelque édifice important, peut-être un mausolée d'où proviendrait également l'épitaphe elle aussi remployée, *C.I.L.* XII, 344). A cette liste il convient d'ajouter l'habitat considérable de la Grand-Pièce où les vestiges archéologiques s'échelonnent du IIe siècle av. J.-C. au VIe environ ap. J.-C. (nous remercions le propriétaire, M. de Chauvelin, qui a bien voulu autoriser nos prospections).

(2) Cf. S. Gagnière, *Informations*, dans *Gallia, passim ;* G. Bérard, dans *Rev. d'études ligures*, 1956, p. 185-189.

(3) *C.I.L.* XII, p. 365 ; H. G. Wackernagel, s. v. *Malavonium*, dans *Real-Encyclopädie der klassischen Altertumswissenschaft*, XIV, col. 2180-81.

(4) *C.I.L.* XII, 342 : inscription votive du *pagus Malavonicus* pour la santé de l'empereur Caligula ; probablement à l'occasion du voyage de Caligula en Gaule, en 39/40 ; cf. C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, IV, p. 164, note 2.

(5) G. Aubert, R. Royer, P.-A. Février et A. Taxil, *Évolution de la grande voie transversale des Alpes maritimes au Rhône*, dans *Hist. locale*, nos 29-32 (1957), p. 6-7 et carte.

(6) M. Clerc, *Aquae Sextiae* (Aix, 1916), p. 201, 207 ; cf. C. Jullian, *op. cit.*, VI, p. 311, note 2.

(7) Au Moyen Age, Cabasse faisait d'ailleurs partie du comté et du diocèse de Fréjus. Cf. *Cart. de Saint-Victor*, t. I, no 549, p. 544-545 ; E. Clouzot, *Pouillés des provinces d'Aix, Arles et Embrun* (Paris, 1923), p. XXIII et 61.

(8) Voir plan directeur au 1/20.000e, feuille XXXIV-44, coupure Draguignan no 6 ; coordonnées Lambert : x = 914,1 ; y = 133,5. Cadastre de Cabasse, sect. F, nos 532, 533, 534. Nous remercions les propriétaires qui ont autorisé les fouilles, M. Bagnis et surtout M. Marc Goletto.

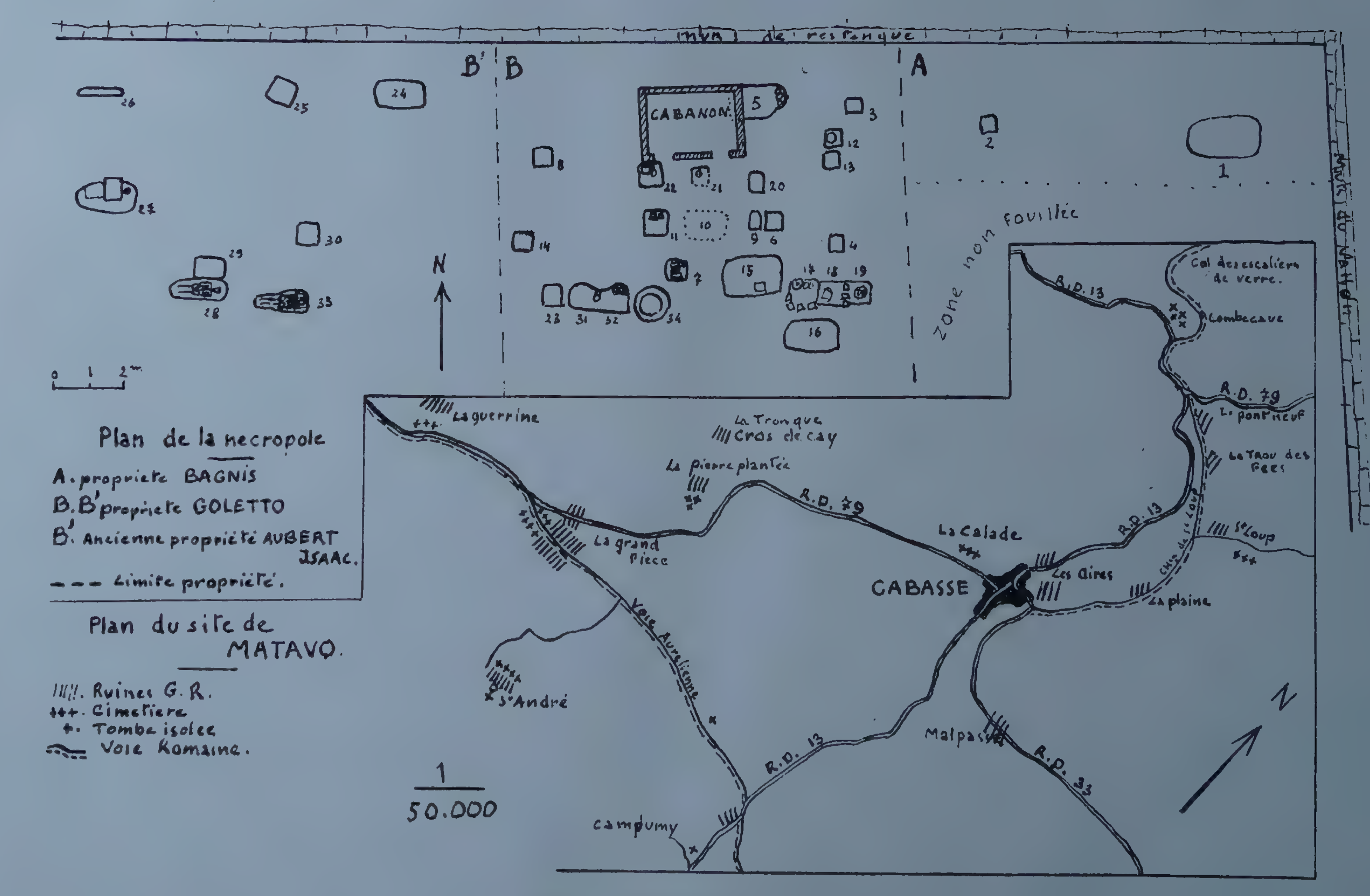


Fig. 1. — Cabasse : plan de la nécropole.

En 1911, une tombe à inhumation fut trouvée par l'ancien propriétaire, M. Isaac Aubert, lors d'une plantation de vignes. Le 9 décembre 1956, la plantation de nouvelles vignes dans la même zone (parcelle F 532) nous a permis de mettre au jour une sépulture à incinération. Au bout d'une année de recherches, nous avons réussi à étudier 34 sépultures, dont 4 incinérations en place, 28 dépôts d'incinération et 2 inhumations sous *tegulae*[9]. Le mobilier des sépultures est déposé au Centre de documentation archéologique du Var,

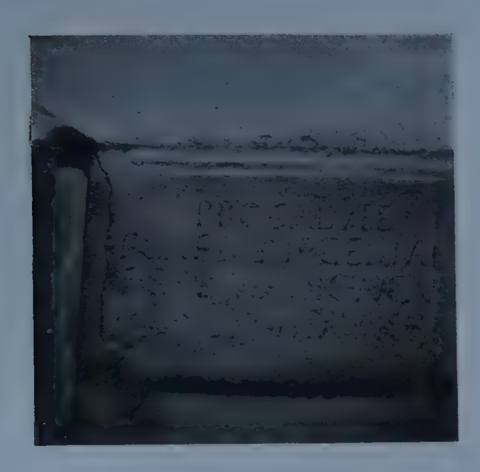


Fig. 2. — Cabasse : inscription en faveur de Caligula, rue Saint-Esprit.

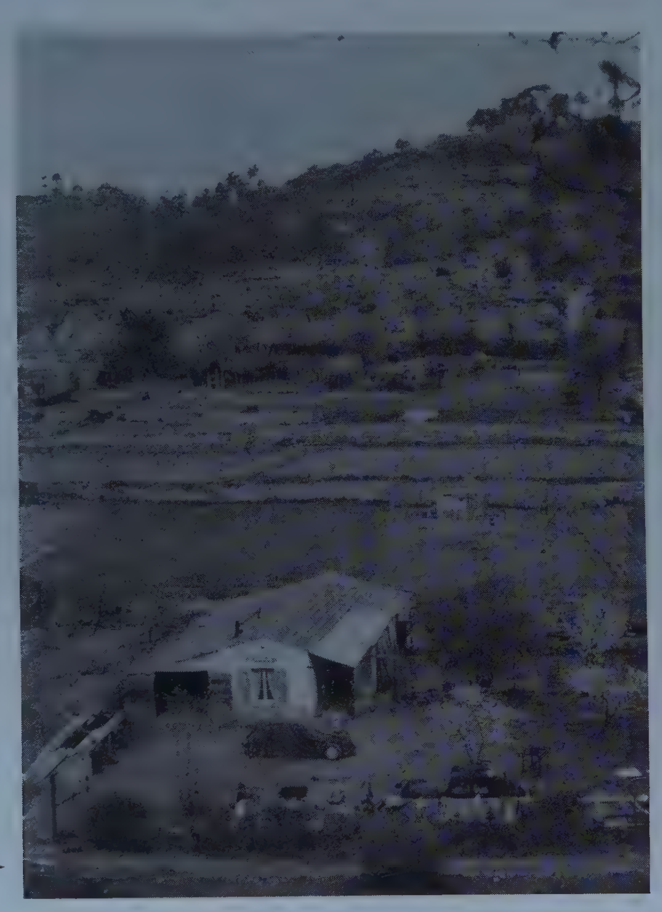


Fig. 3. — Vue aérienne de la nécropole. →

à Draguignan, où a été réalisée sa présentation intégrale, tombe par tombe, selon l'ordre chronologique des sépultures (fig. 6, 14 et 20 à 23)[10].

La nécropole occupe une superficie de quatre cents mètres carrés environ. Les fosses ne paraissent pas avoir été disposées selon un ordre déterminé, mais elles se situent dans la partie haute du champ. Ce cimetière est établi au pied d'une colline, exposé au Midi,

(9) Le repérage des tombes à incinération peut se faire aisément grâce à l'observation du remplissage des galeries des lombrics. Il suffit de prélever de loin en loin des mottes de terre à 0 m. 20 environ de profondeur ; les galeries des vers, remplies de terre grise ou noirâtre, avec particules charbonneuses, correspondent toujours à une incinération située plus bas.

(10) Les tombes n°s 9, 22 (incinérations) et 33 (inhumation) ont été intégralement et exactement reconstituées, avec la terre d'origine.

à proximité d'une voie antique probable (bretelle se détachant de l'axe routier principal)[11]. Les fosses sont creusées dans un sol de calcaire argileux provenant de la décomposition des marnes du bathonien inférieur, substratum affleurant dans la zone nord du cimetière. L'habitat dont dépendait très vraisemblablement cette nécropole se situe sur la rive gauche de l'Issole, au quartier des Aires (voir fig. 1)[12].

Les sépultures décrites ci-après, avec l'inventaire de leur mobilier funéraire, sont présentées selon l'ordre de leur découverte. Un tableau en donnera plus loin l'ordre chronologique. Pour faciliter les références, nous avons affecté d'un numéro les différentes pièces du mobilier de chaque tombe[13].

Tombe 1. — Incinération en place, dans une fosse de 2 m. 20 sur 1 m. 30 et 0 m. 80 de profondeur. L'action directe du foyer a pu être observée, sur le fond et les parois de la fosse.

Sous la terre de remblai, deux couches se superposent :

a) Au fond, couche de résidus du foyer, avec gros fragments de bois carbonisé et débris d'ossements fractionnés par le feu. Épaisseur : 0 m. 15.

b) Couche de terre fumigée, sans aucune trace de bois carbonisé. Épaisseur : 0 m. 10 à 0 m. 20.

C'est au-dessus de cette dernière couche que se trouvait le mobilier ; les parties des vases en contact avec cette couche étaient fortement fumigées, ce qui indique que le mobilier a subi la crémation dans la position où nous l'avons retrouvé. (Pl. I et fig. 23).

Mobilier. 1. Petit vase à parois minces, pâte bien cuite, brun clair, cassure grenue ; fond avec stries concentriques, panse sphérique, col évasé[14].

2. Assiette à fond plat et rebord légèrement arrondi ; cercles concentriques à l'intérieur ; terre sigillée claire[15].

3. Bol en terre brune micacée, fond ombiliqué, rebord arrondi ; vernis rougeâtre.

4. Fragment d'un petit vase en céramique commune, parois fine, terre noirâtre, très cuite.

5. Fragment de rebord de coupe en terre ocre clair, traces de vernis brun rouge.

6. Plat à parois très incurvées (forme voisine du nº 1) ; terre brune, vernis gris métallique avec traces brunâtres[16]. Ce plat contenait les restes calcinés d'une sorte de galette de 2 centimètres d'épaisseur environ.

7. Fragment de rebord de lampe en terre grise, avec traces d'un décor géométrique ; forme indéterminable.

8. Clous en fer à tête conique et tige de section carrée.

9. Petite plaque de boucle, de 40 mm × 23 mm., avec trous près des angles ; bronze décoré d'un aigle stylisé, aux ailes à demi déployées, vu de profil gauche ; émail en champlevé : restes d'émail bleuâtre à la partie supérieure de l'aile gauche[17].

(11) G. Aubert, R. Boyer, P.-A. Février et A. Taxil, *art. cit.*, p. 6 et carte.

(12) Cet habitat est moins considérable que ceux de la Guérine, de St-Loup et surtout de la Grand-Pièce ; il est desservi par un chemin ancien en direction de Carcès, par le col dit des « Escaliers-de-Verre ».

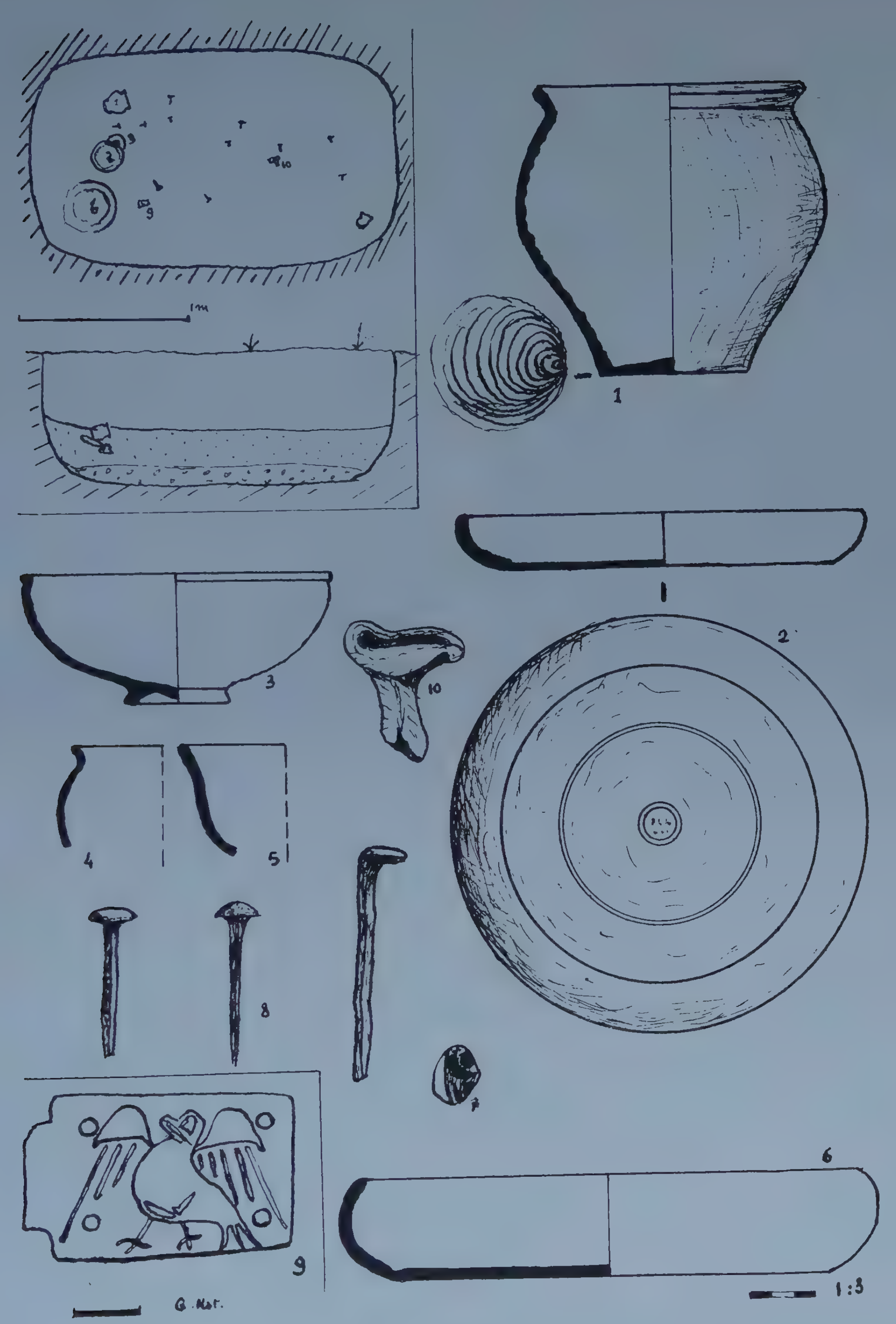
(13) La numérotation des pièces du mobilier n'est pas toujours continue d'une tombe à l'autre ; les décalages proviennent du fait que la restauration des objets n'a pu suivre le même rythme que les travaux de fouilles. Néanmoins, les numéros sont exactement les mêmes, dans le texte et sur les planches, pour chaque sépulture.

(14) Forme semblable dans une tombe de Cimiez : J. et Y. Rigoir, dans *Rev. d'études ligures*, 1957, p. 100, fig. 14, nº 2.

(15) Ce plat porte quelques traces d'un vernis noir, ce qui est anormal dans la sigillée claire.

(16) Même forme au théâtre de Vintimille, couche II (IIe-IIIe siècle) : N. Lamboglia, *La stratigrafia del teatro di Albintimilium*, dans *Riv. di studi liguri*, 1950, nº 17, fig. 6, p. 179.

(17) Dessin publié dans *Gallia*, XVI, 2 (1958), p. 434.



Pl. I. — Tombe n° 1.

10. Fragment de balsamaire en verre bleuté, déformé par la température élevée du foyer d'incinération.

Tombe 2. — Dépôt d'incinération presque entièrement remanié (pl. II, en bas à droite et fig. 23).

Mobilier. Avec quelques débris d'une urne cinéraire indéterminable mêlés à des ossements calcinés, et un petit fragment de fond de lampe également indéterminable, nous avons noté :

11. Rebord de vase à large ouverture ; pâte rouge micacée.
12. Quatre clous en fer à tige de section carrée.

Tombe 3. — Dépôt d'incinération dans une fosse de 0 m. 70 de côté. Au fond, couche de résidus du foyer, de 0 m. 22 d'épaisseur, entourant l'urne cinéraire. Parmi les ossements fragmentés, une canine et une molaire. (Pl. II et fig. 21).



Fig. 4. — Tombe n° 5.



Fig. 5. — Tombe n° 7.

Mobilier. — 14. Urne en céramique commune, terre brun rosé ; panse tronconique avec carène haute et col évasé ; deux anses plates et courtes sur la carène.

15. Lampe à bec en enclume et à volutes ; forme Dressel 9 B ; terre rosée à vernis brun ; disque orné d'un pecten à 5 larges côtes ; sur la paroi, graffite *YII*. Cette lampe était dans l'urne cinéraire[18].

16. Clous à tête conique et corps cylindrique.

17. Clous à tête plate et épaisse et tige de section carrée.

18. Pointes de clous sans têtes (vraisemblablement tranchées au ciseau).

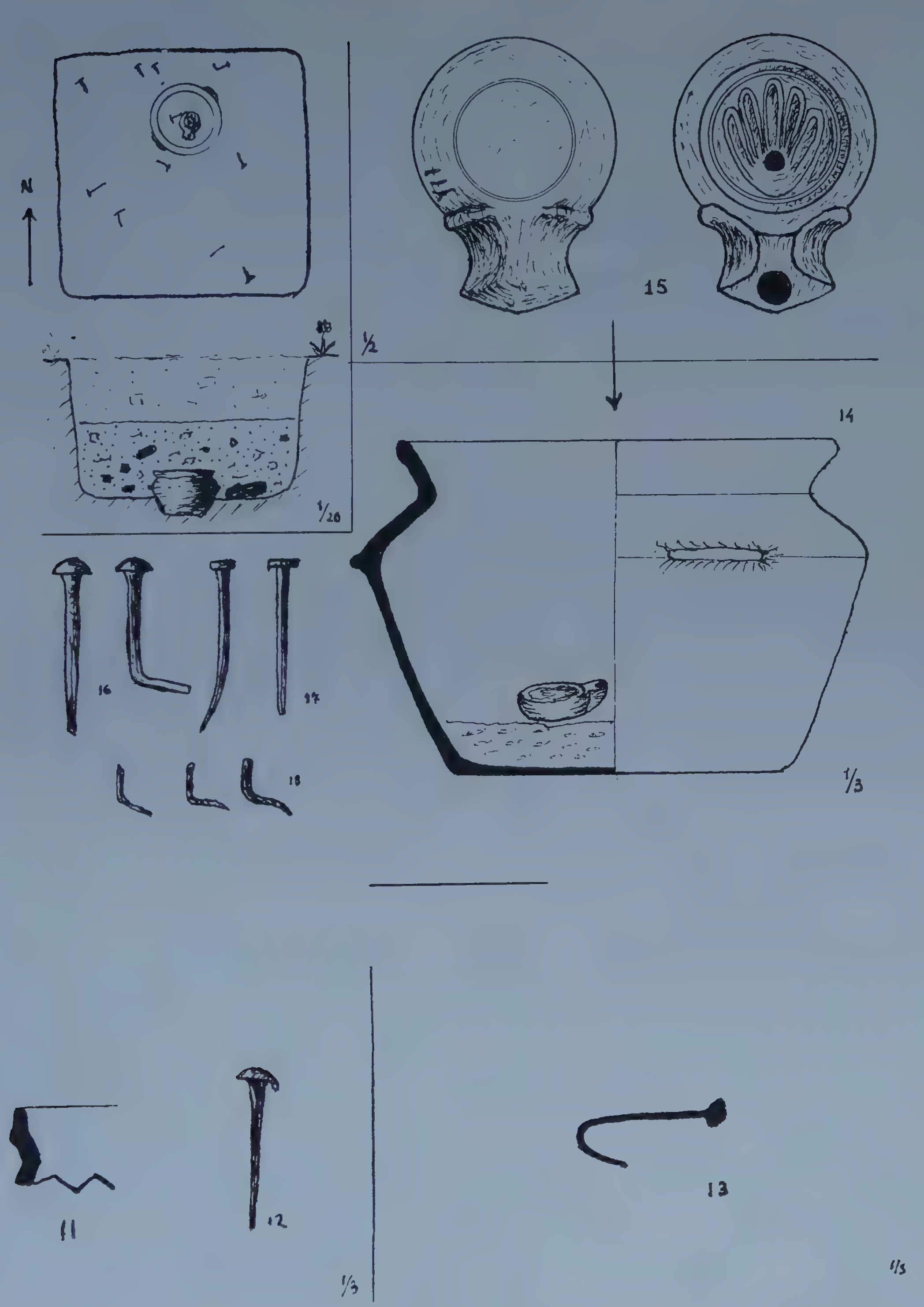
Tombe 4. — Fosse à incinération, de 0 m. 45 de profondeur, presque entièrement bouleversée par une plantation de vignes (pl. II, en bas à gauche et fig. 21).

Mobilier. — 13. Épingle en fer, à tête sphérique, tige tordue en U ; trouvée près d'un fragment calciné d'un os crânien.

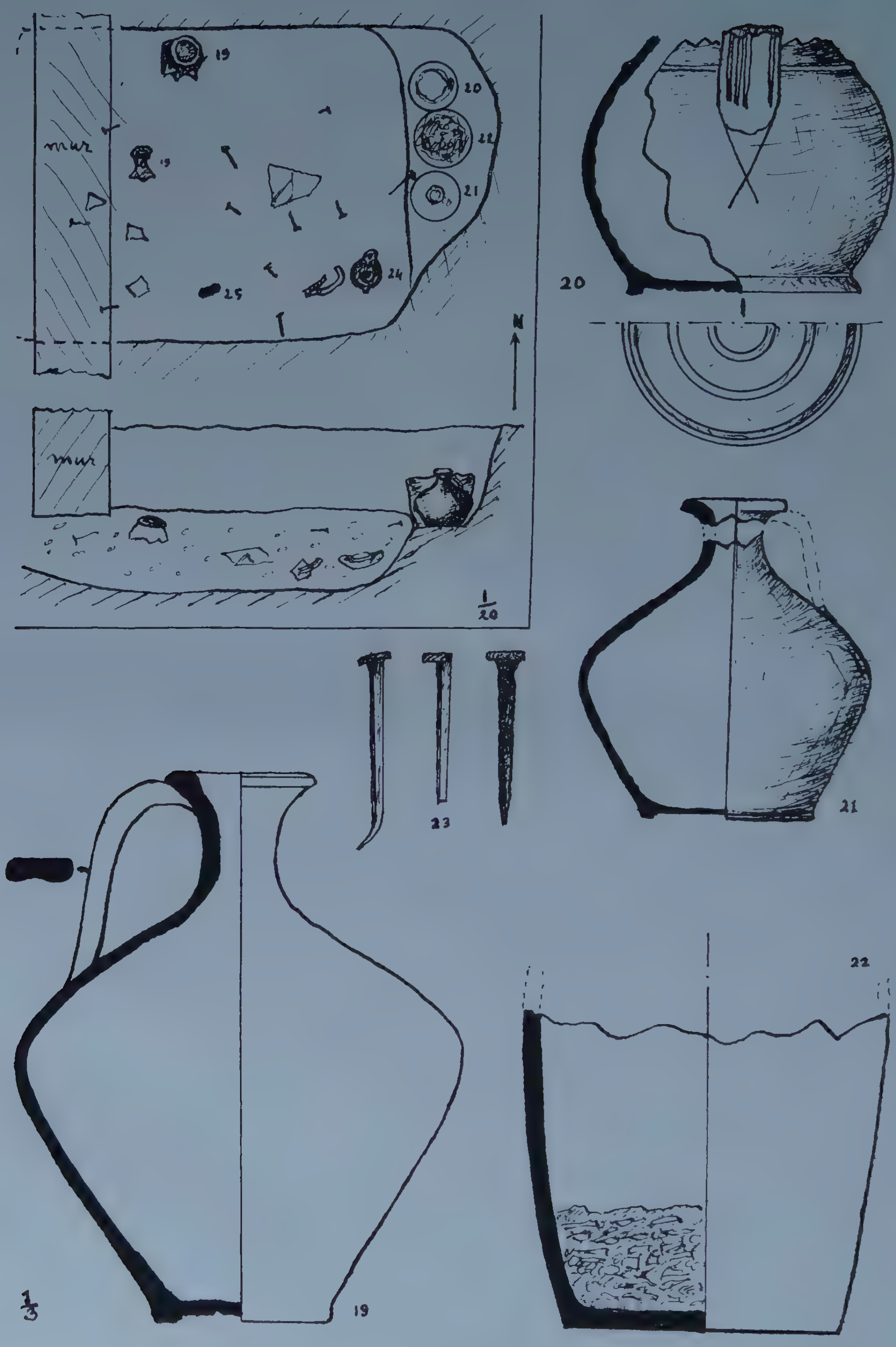
Tombe 5 (fig. 4). — Fosse à incinération de 1 m. 50 sur 0 m. 90, partiellement recouverte, du côté Ouest, par un mur d'une petite construction moderne ; la fouille a pu être effectuée malgré cet obstacle. (Pl. III-IV et fig. 22).

La couche de résidus d'incinération commence à —0 m. 25 ; elle contenait les pièces n°s 19, 23

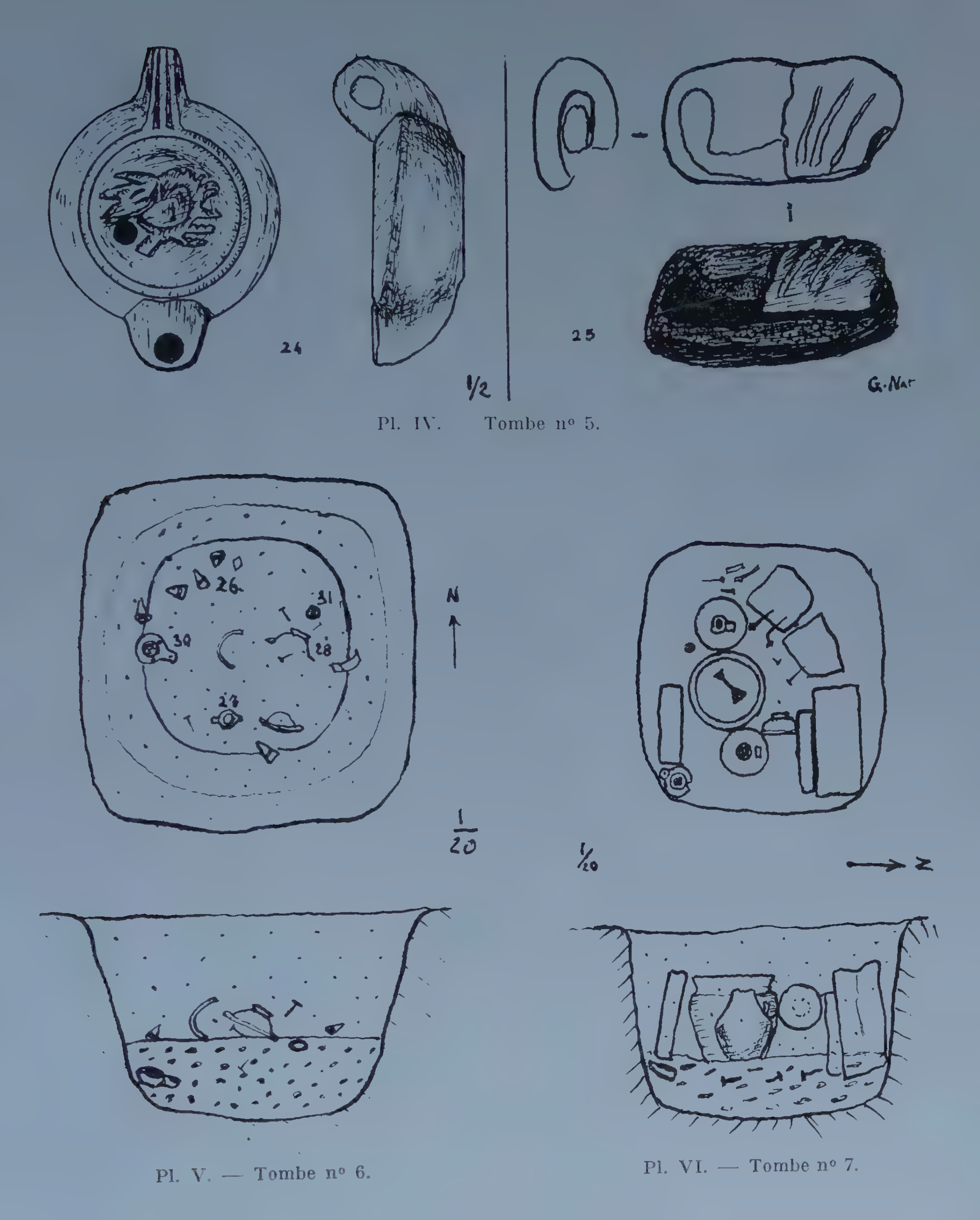
(18) P. de Brun et S. Gagnière, *Les lampes antiques du musée Calvet d'Avignon* (Carpentras, 1937), n° 162, p. 41 et pl. X.



Pl. II. — Tombes nos 3 (en haut), 2 (en bas à droite), 4 (en bas à gauche).



Pl. III. — Tombe n° 5.



Pl. IV. Tombe n° 5.

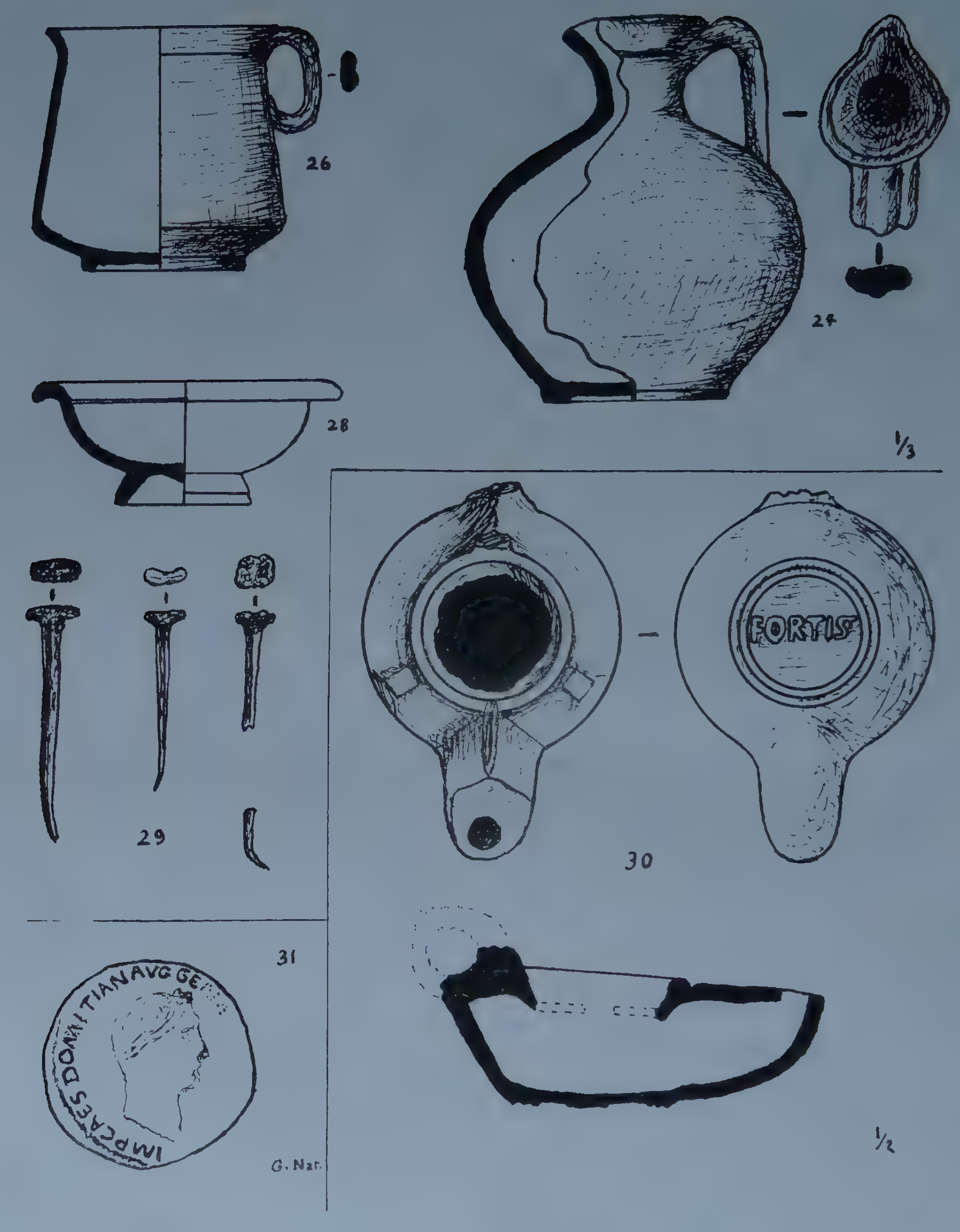
Pl. V. — Tombe n° 6.

Pl. VI. — Tombe n° 7.

et 24 du mobilier, une petite pâtisserie carbonisée (n° 25) et des fragments de crâne. Sur le côté Est de la fosse, un emplacement avait été ménagé pour installer l'urne cinéraire encadrée par deux olpès.

Mobilier. — 19. Grande olpè à panse biconique et épaulement arrondi ; goulot étroit, bords évasés ; anse bifide ; fond étroit. Pâte entièrement calcinée par le foyer.

20. Olpè en terre rougeâtre avec vernis orangé ; partie supérieure mutilée ; fond large à cercles concentriques ; anse à ruban avec 4 sillons palallèles ; sous l'attache de l'anse à la panse, lignes incisées en X.



Pl. VII. — Tombe n° 6.

21. Petite olpè en terre jaunâtre avec vernis brun rouge ; fond large avec pied circulaire ; col court et évasé ; anse brisée. Cette olpè était recouverte par un bol renversé dont il ne subsistait que des débris.

22. Urne cinéraire tronquée, de forme cylindroconique, en terre brun noirâtre avec dégraissant de calcite.

23. Treize clous en fer à tête plate et tige de section carrée.

24. Lampe en céramique grisâtre, forme Dressel 20/24, à anse perforée ; disque orné d'un oiseau posé sur un rameau (olivier ?)[19].

25. Pâtisserie carbonisée : pâte roulée et ornée de stries parallèles.

Tombe 6. — Dépôt d'incinération dans une fosse carrée ; le fond, plus étroit, est de plan circulaire. Profondeur : 0 m. 62. Le mobilier, fragmenté et brûlé, se trouvait en majeure partie au-dessus de la couche noire des résidus de l'incinération, à l'exception d'une lampe (nº 30) et de six dents humaines calcinées. (Pl. V-VII et fig. 21).

Mobilier. — 26. Petit pot à panse tronconique, carène basse et large ouverture, pied circulaire et anse avec légère rainure ; pâte grisâtre.

27. Olpè à panse globulaire, large pied, col légèrement évasé avec bec, anse large ; pâte grisâtre, engobe brun.

28. Petite coupe en terre sigillée de la Gaule du Sud, forme Dragendorff 35.

29. Clous à tête rectangulaire et tige carrée ; clous à tête circulaire et plate.

30. Lampe du type de la vallée du Pô, à canal fermé, deux boutons saillants et anse brisée ; forme Dressel 5 B. Sur le fond, estampille FORTIS, en relief[20].

31. As de Domitien, frappé en 85[21].

Tombe 7 (fig. 5). — Dépôt d'incinération. Fosse carrée de 0 m. 70 de côté et 0 m. 50 de profondeur. Les résidus de la crémation ont une épaisseur de 0 m. 16. Dans cette couche se trouvaient les pièces nºs 38 à 41, avec des ossements indéterminables. Au-dessus de cette couche, quatre pierres plates posées de champ entouraient l'urne cinéraire, un bol et deux olpès. (Pl. VI, VIII ; fig. 22).

Mobilier. — 32. Lampe à disque, forme Dressel 20 ; pâte grisâtre avec vernis brun. Anse brisée. Le disque, en partie détruit, laisse apparaître la décoration : tête et queue d'un oiseau[22].

33. Urne à panse tronconique, en céramique commune ; rebord légèrement évasé[23]. Cette urne renfermait, mêlés aux ossements humains calcinés, quatre clous de chaussures et les ossements d'une patte antérieure de jeune chèvre (fragments d'un métatarsien et d'os coxal, partie supérieure de tibia avec la rotule) ; sur la couche d'ossements, un balsamaire (nº 34).

34. Balsamaire en verre très mince ; long col et panse conique[24].

35. Olpè à panse haute, fond étroit, col court à ouverture évasée ; pâte ocre jaune micacée.

36. Bol à pied circulaire et rebord arrondi ; pâte rose pâle avec vernis brun rougeâtre.

37. Olpè à panse bi-conique ; fond plat, col brisé ; pâte jaunâtre, très cuite.

38. Huit grands clous en fer à tête conique et tige carrée (long. 0 m. 13) ; quatre clous en fer de 0 m. 08 ; deux pointes de clous ; quatorze clous de chaussures.

39. Fragment (fond et paroi) de grande coupe en céramique rosée.

40. Fragment de rebord, probablement de la même coupe ; vernis violacé à l'intérieur, orangé à l'extérieur.

41. Un dupondius (?), probablement d'Antonin-le-Pieux ; très fruste : titulature et revers incertains.

(19) *Ibid.*, nº 138, p. 37 et pl. IX.

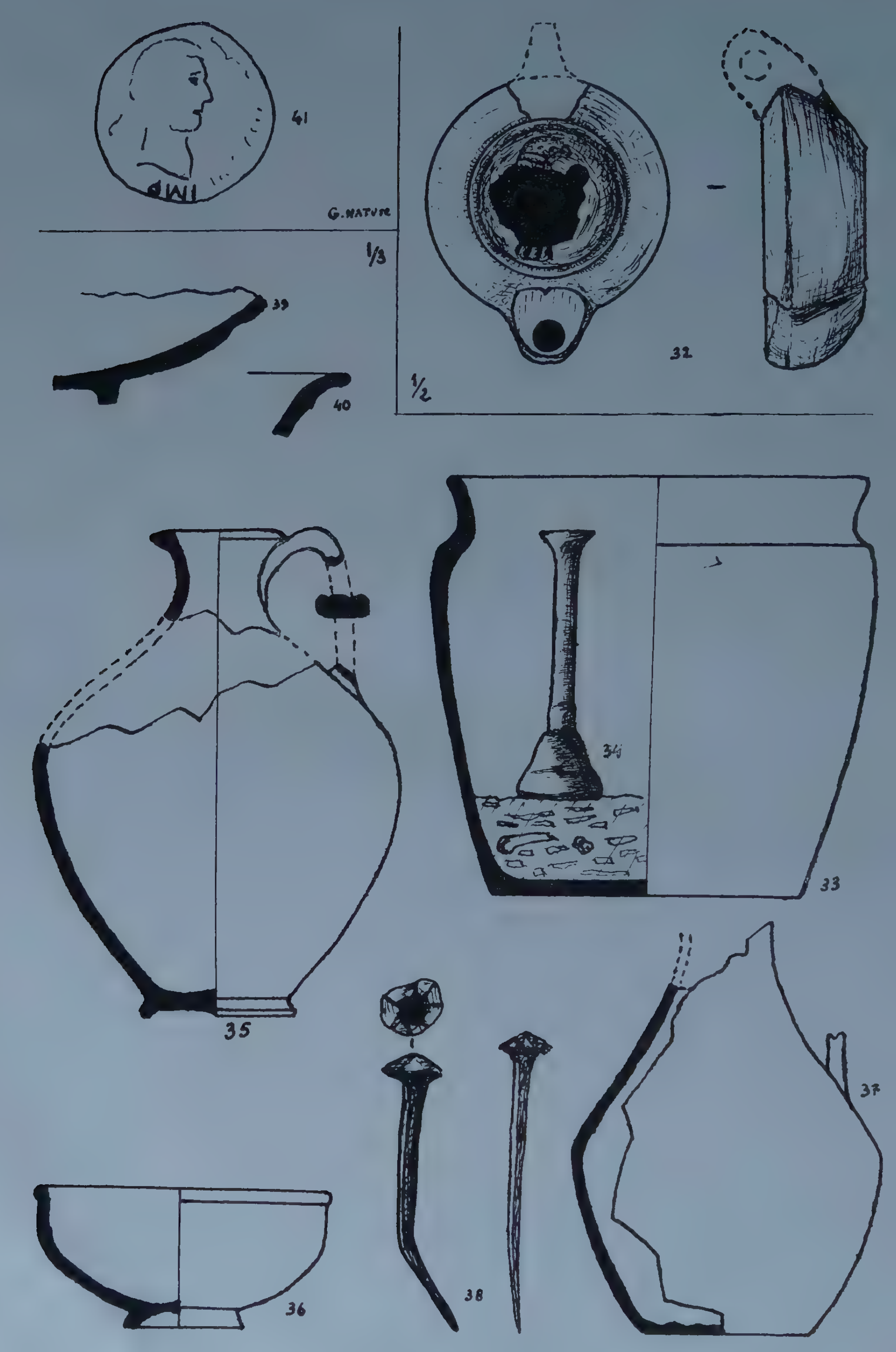
(20) *C.I.L.* XII, 5682[50].

(21) H. Cohen, *Descr. hist. des monnaies frappées sous l'empire romain*, 2e édit. (Paris, 1882), nº 325 ; H. Mattingly et E. A. Sydenham, *The Roman Imperial Coinage*, 270.

(22) Vraisemblablement un aigle, la tête tournée à droite ; cf. P. de Brun et S. Gagnière, *op. cit.*, nº 136, p. 37 et pl. IX ; motif semblable dans H. Menzel, *Antike Lampen im römisch-germanischen Zentralmuseum zu Mainz* (Mayence, 1954), nºs 16 et 17, pl. 32, p. 40.

(23) A rapprocher d'une forme d'époque flavienne, aux fouilles de Vintimille : N. Lamboglia, *Gli scavi di Albintimilium e la cronologia della ceramica campana* (Bordighera, 1950), nº 51, fig. 64, p. 124.

(24) Forme semblable à la nécropole d'Ampurias : M. Almagro, *Las necropolis de Ampurias* (Barcelone, 1955), p. 201, fig. 173, incin. Notre nº 2, 2 (avec monnaie d'Hadrien).



Pl. VIII. Tombe n° 7.

Tombe 8. — Dépôt d'incinération presque entièrement remanié. Absence totale de mobilier.

Tombe 9 (fig. 6). — Cette tombe est la seule de la nécropole à ne pas contenir les résidus de l'incinération. A une profondeur de 0 m. 75, une cavité ovoïde de 0 m. 70×0 m. 35, recouverte par une dalle en calcaire local, renfermait les ossements calcinés et le mobilier funéraire. Aux ossements se trouvaient mêlés des côtes d'agneau ou de chevreau, une monnaie (nº 49) et une petite pâtisserie carbonisée ; au-dessus des ossements, le mobilier funéraire. (Pl. IX).



Fig. 6. — Tombe nº 9. Reconstitution.

Mobilier. — 42. Lampe à disque avec anse perforée. Forme Dressel 27. Pâte jaunâtre (brûlée). Disque orné d'une rosace à quatre feuilles disposées en croix[25].

43. Coupe en terre rosée, micacée ; pied circulaire et bords inclinés à l'extérieur.

44. Bol en terre jaunâtre micacée avec vernis rougeâtre ; bord incurvé vers l'intérieur[26].

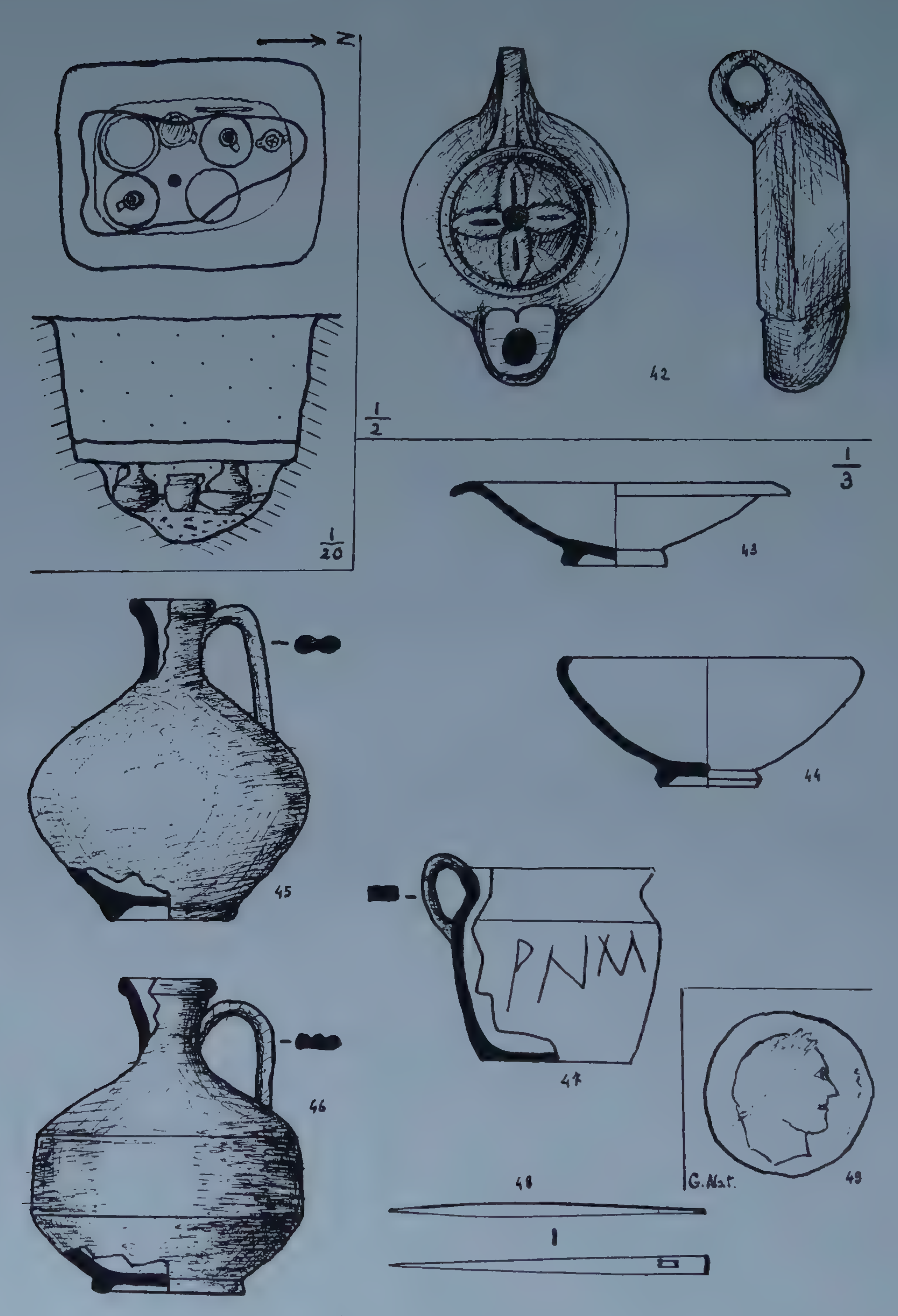
45. Olpè en céramique ocre jaune, micacée ; panse globulaire, pied circulaire, anse bifide, lèvre arrondie.

46. Olpè à panse bi-conique avec zone médiane cylindrique ; pied circulaire, anse plate à trois cordons, lèvre arrondie ; pâte rosée, micacée, avec vernis brun rouge.

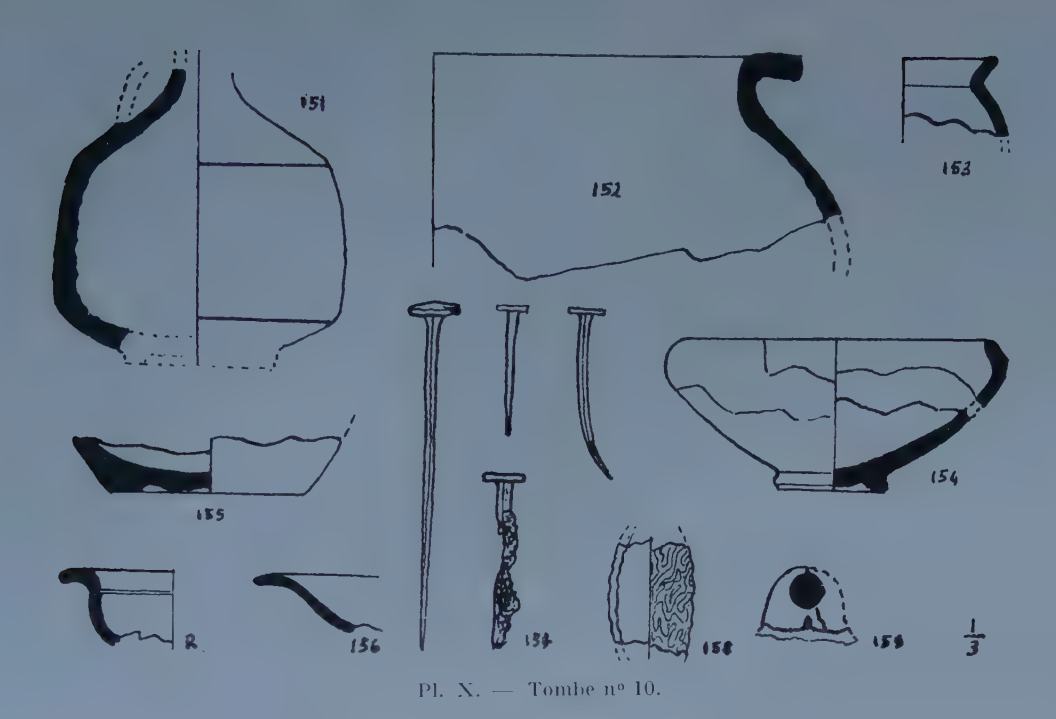
47. Petit pot à lèvre haute, fond large et plat, anse courte et plate, attachée au rebord ;

(25) Cf. P. de Brun et S. Gagnière, *op. cit.*, nº 206, p. 46 et pl. XIII.

(26) Forme semblable au théâtre de Vintimille, couche III (IIe siècle) : N. Lamboglia, *La stratigrafia del teatro di Albintimilium*, nº 35, fig. 13, p. 185.



Pl. IX. Tombe n° 9.



Pl. X. — Tombe n° 10.

céramique commune brunâtre, avec dégraissant fin et abondant[27] ; sur la panse, graffite : P N M, tracé après cuisson.

48. Aiguille en os, genre passe-lacet ; longueur : 0 m. 144.

49. As de Titus ; titulature et revers incertains.

Tombe 10. — Cette tombe était complètement remaniée ; nous n'avons pu que recueillir les fragments du mobilier funéraire ; aucune observation n'a été possible. (Pl. X et fig. 23).

Mobilier. — 151. Fragment de panse d'olpè cylindro-conique ; pâte jaunâtre, micacée, avec vernis ocre rouge. Forme à rapprocher du n° 46, tombe 9.

152. Fragment du col d'une grande urne à panse globulaire ; céramique commune, pâte noire, lissée ; rebord plat[28].

153. Fragment d'un petit vase à parois minces ; pâte jaunâtre ; lèvre haute, rebord légèrement évasé. A rapprocher du n° 124, tombe 22.

154. Fragments d'un bol à pied circulaire étroit et rebord incurvé vers l'intérieur. Forme identique aux n° 135, tombe 23 et 52, tombe 11.

155. Large fond de vase avec pied circulaire peu marqué ; pâte brunâtre.

156. Fragment de rebord de coupe semblable aux n° 43, tombe 9.

157. Clous en fer de diverses tailles (le plus long mesure 0 m. 14) ; tige carrée, tête plate ou légèrement conique.

158. Fragment de petit flacon de verre, teinte jaune paille foncé, à parois plissées ; très irisé. Très vraisemblablement débris de flacon en forme de datte, forme Isings 78 *d*[29].

159. Bec de lampe (fragment), probablement forme Dressel 27.

(27) Exemplaires semblables à la nécropole de Vintimille (anciennes fouilles), dans le dépôt d'incinération des Blaïs, à l'Est de Cabasse (au Centre de Documentation archéologique du Var) et dans une tombe de Cimiez : J. et Y. Rigoir, art. cit., p. 99, fig. 12, n° 8.

(28) Forme semblable aux fouilles de Vintimille : N. Lamboglia, *Gli scavi di Albintimilium*, n° 49, fig. 10, p. 38.

(29) C. Isings, *Roman Glass from dated Finds* (Groningue, 1957), p. 93-94.



Pl XI. — Tombe n° 11.

La terre de remplissage de la fosse contenait un tesson de céramique du Sud de la Gaule, vraisemblablement forme Dragendorff 35 ; mais il est impossible de savoir s'il s'agit d'un fragment d'une pièce du mobilier de cette tombe.

Tombe 11 (fig. 7). — Dépôt d'incinération dans une fosse sensiblement cubique, de 0 m. 70 de côté. Dans le fond, les résidus charbonneux du bûcher constituent une couche de 0 m. 15, dans laquelle se trouvaient une olpè brisée et brûlée, une lampe, des clous et deux petits fragments de bronze, avec deux racines d'incisives humaines. A l'extrémité Nord de la fosse, l'urne cinéraire se trouve prise entre la paroi de l'excavation et une pierre plate posée de champ ; près de l'urne, une olpè recouverte par un bol renversé (nos 51 et 52). Parmi les ossements contenus dans l'urne, nous avons recueilli une bague (no 56) et déterminé des ossements d'agneau : une épiphyse de tibia et une moitié inférieure de fémur dont l'épiphyse a eu les condyles coupés à l'aide d'un instrument tranchant. (Pl. XI et fig. 21).

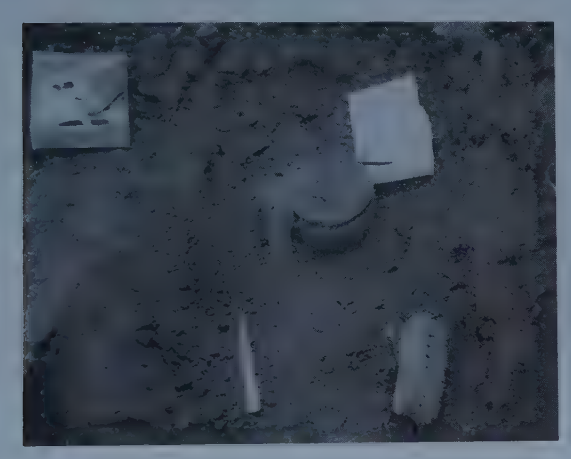


Fig. 7. — Tombe no 11.

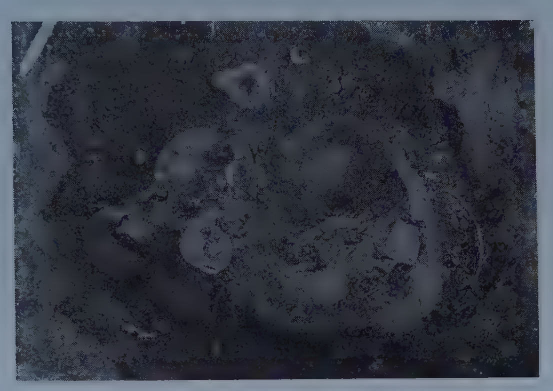


Fig. 8. — Tombe no 12.

Mobilier. — 50. Lampe à anse perforée, forme Dressel 27 ; pâte grise ; le disque est décoré d'une scène érotique en partie indistincte.

51. Olpè à panse biconique, goulot étroit et rebords évasés ; pâte jaunâtre, micacée, avec vernis brun rouge, brûlée par le foyer d'incinération.

52. Bol en terre ocre rosé, à pied circulaire étroit et rebords incurvés vers l'intérieur ; était posée à l'envers sur l'olpè no 51.

53. Olpè à panse large, goulot étroit à rebords évasés, anse plate à deux sillons ; pâte ocre jaune, micacée.

54. Petite patère (diam. 0 m. 085) en terre jaunâtre, micacée ; parois côtelées et fond à rainures « en empreinte digitale ».

55. Urne en céramique commune, brunâtre, micacée, à lèvres courtes et obliques ; panse à surface grenue, col à surface lisse.

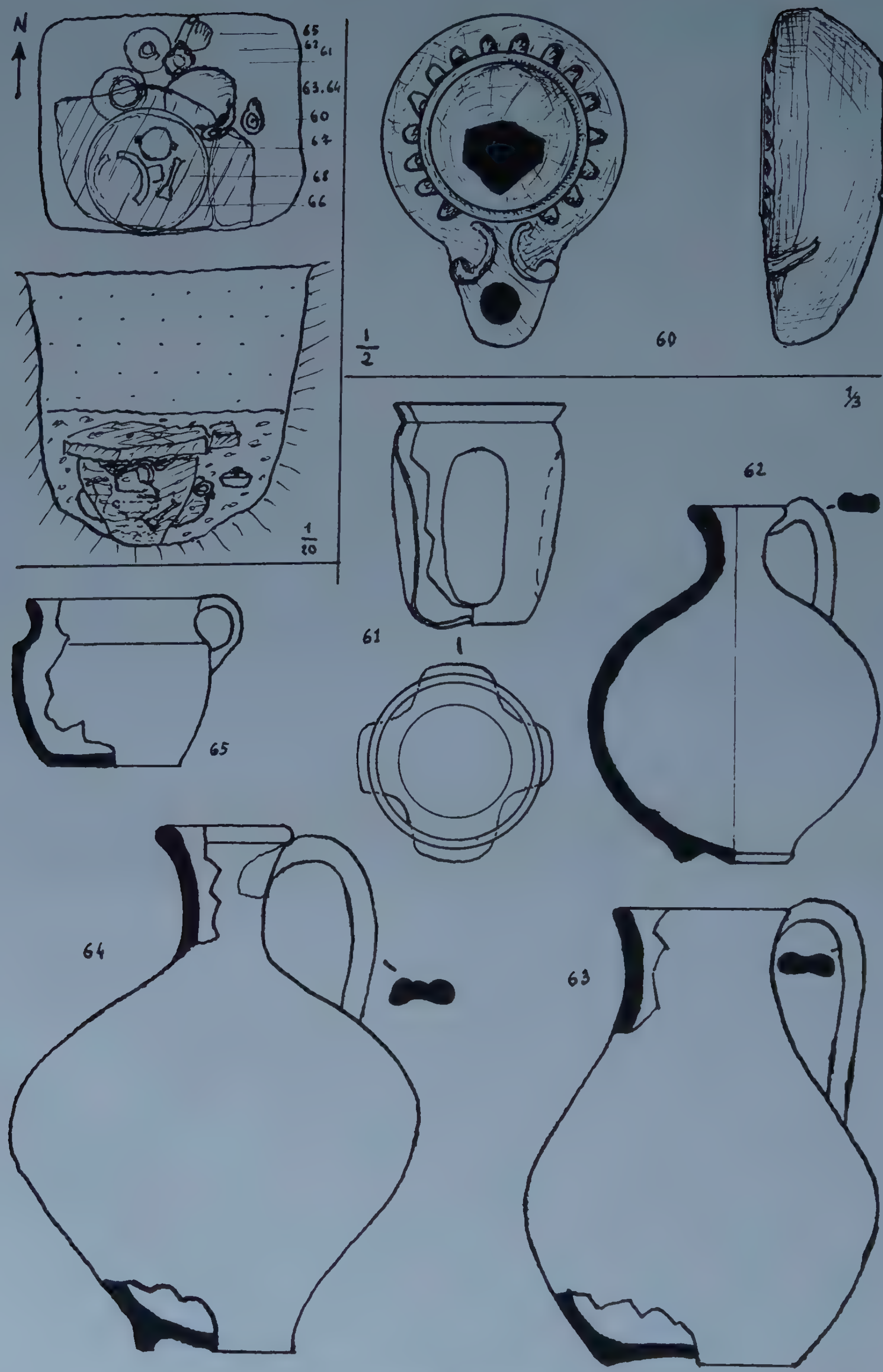
56. Bague en fer dont le châton de verre a subi la fusion dans le foyer d'incinération ; il reste seulement une trace bleuâtre.

57. Clous en fer à tige carrée et tête plate.

58. Deux petits fragments de tige mince en bronze, avec restes d'un rivet.

59. Semences en fer, identiques aux pointes de tapissier actuelles.

Tombe 12 (fig. 8). — Dépôt d'incinération dans une fosse de 0 m. 80 sur 0 m. 60 et 0 m. 80 de profondeur. Le fond de la fosse est occupé par les résidus du bûcher qui entourent complètement



Pl. XII. — Tombe n° 12.

l'urne cinéraire ; parmi ces résidus, nous avons recueilli : des débris calcinés de crâne humain, des fragments d'épingle à cheveux en os, du verre fondu, des clous en fer et des pointes de clous (nº 69 et 70). L'urne (nº 66) semble avoir été volontairement écrasée, le seul poids de la terre de comblement ne suffisant pas à expliquer cet écrasement ; elle a été recouverte avec un grand fragment (brisé) de dolium à panse peignée. Dans l'urne, sous les tessons du col, ossements calcinés, un balsamaire (nº 68) et une coupe (nº 67). Près de l'urne, le reste du mobilier. (Pl. XII-XIII et fig. 20).

Mobilier. — 60. Lampe en terre gris clair, forme Dressel 16, sans anse ; bordure du disque décorée d'oves.

61. Vase de verre à parois minces, forme Isings 32 ; fond légèrement bombé à l'intérieur, parois ornées de quatre larges dépressions[30].

62. Olpè à panse sphérique, pied circulaire étroit et fond ombiliqué ; pâte rougeâtre.

63. Cruche à panse piriforme, fond large et concave, goulot large et évasé, anse bifide.

64. Olpè à panse globulaire et haute, pied circulaire étroit, goulot à lèvre arrondie.

65. Petit pot en céramique commune, grise, panse à surface granuleuse, col à lèvre haute, surface lisse ; fond large et plat, anse plate et courte, attachée au rebord.

66. Grande cruche (haut. 0 m. 425 ; largeur de la panse : 0 m. 36) ayant servi d'urne cinéraire ; pâte rougeâtre, micacée, col cylindrique, rebord plat, anse bifide unique.

67. Coupe à parois fines, décorée à la barbotine de feuilles lancéolées détachées, entre deux rangées de perlettes ; type E 4 de San Calocero[31].

68. Balsamaire en verre à panse conique et à long col[32].

69. Dix-huit clous en fer à tige de section carrée ; tête plate ou pyramidale.

70. Dix pointes de clous, très minces, séparées de la tige au moyen d'un outil tranchant (coupure très nette).

Tombe — 13. Dépôt d'incinération, jumelé au précédent. Très superficiellement remaniée, la fosse mesure 0 m. 70 de côté et 0 m. 65 de profondeur. Dans le fond, couche de résidus charbonneux de 0 m. 35 d'épaisseur. Parmi ces résidus, de nombreux ossements, une monnaie (nº 77), une lampe (nº 71), des fragments de verre brûlé et divers clous (nº 76). A la partie supérieure de cette couche, le mobilier était en contact avec une branche calcinée. (Pl. XIV et fig. 21).

Mobilier. — 71. Lampe à bec en enclume, forme Dressel 9 B ; pâte jaunâtre.

72. Gobelet à parois fines, rebord arrondi, fond plat, deux anses à une rainure ; pâte ocre jaune, vernis brun rouge ; panse décorée de feuilles d'eau et une palme, alternées ; type A de San Calocero[33].

73. Balsamaire en verre, à panse conique avec légère concavité à la base ; long col, goulot à rebord arrondi.

74. Vase de forme lenticulaire ; partie supérieure brisée ; pâte orangée, imitation de sigillée claire[60].

75. Fond de petite amphore ; pâte rougeâtre.

76. *a)* Dix-sept clous en fer, à tige carrée et tête plate ; *b)* quatre pointes de clous, coupées avec un outil tranchant (section très nette) ; *c)* deux semences, type de tapissier ; *d)* un clou de chaussure.

77. Un as de Domitien, assez fruste, frappé en 80[34].

(30) C. Isings, *op. cit.*, p. 26 ; cf. C. Simonett, *Tessiner Gräberfelder* (Bâle, 1941), fig. 94, nº 8, p. 115 et pl. 12, nº 1.
(31) N. Lamboglia, dans *Rev. d'études ligures*, 1947, p. 176.
(32) Forme semblable à Ampurias : M. Almagro, *op. cit.*, p. 148, fig. 116, incin. Torres nº 7, 4 et 7.
(33) N. Lamboglia, dans *Rev. d'études ligures*, 1947, p. 172.
(34) Cohen, 443 ; Mattingly-Sydenham, 169.



Pl. XIII. — Tombe nº 12.

Tombe 14. — Dépôt d'incinération entièrement remanié. (Pl. XXV et fig. 23).

Mobilier. — 77bis *a)* Fragment de fond d'une cruche en terre rosée, micacée.

b) Fragment de la partie supérieure d'une olpè à goulot évasé et rebord plat ; pâte rosée, micacée, vernis brunâtre.

c) Clou de fer sans tête, tige carrée.

A ajouter quelques tessons indéterminables et des ossements calcinés (fragments de crâne).

Tombe 15 (fig. 9). — Incinération en place, découverte intacte dans une fosse de 1 m. 60 sur 1 m. 30 et 0 m. 55 de profondeur. (Pl. XV et fig. 21).

Cette fosse présentait deux couches très distinctes. Tout d'abord, une couche de terre fumigée (épaisseur : 0 m. 15) sur laquelle reposait une grande pierre plate ; cette couche contenait des débris



Fig. 9. — Tombe n° 15.
Charbons et ossements humains.



Fig. 10. — Tombe n° 16.

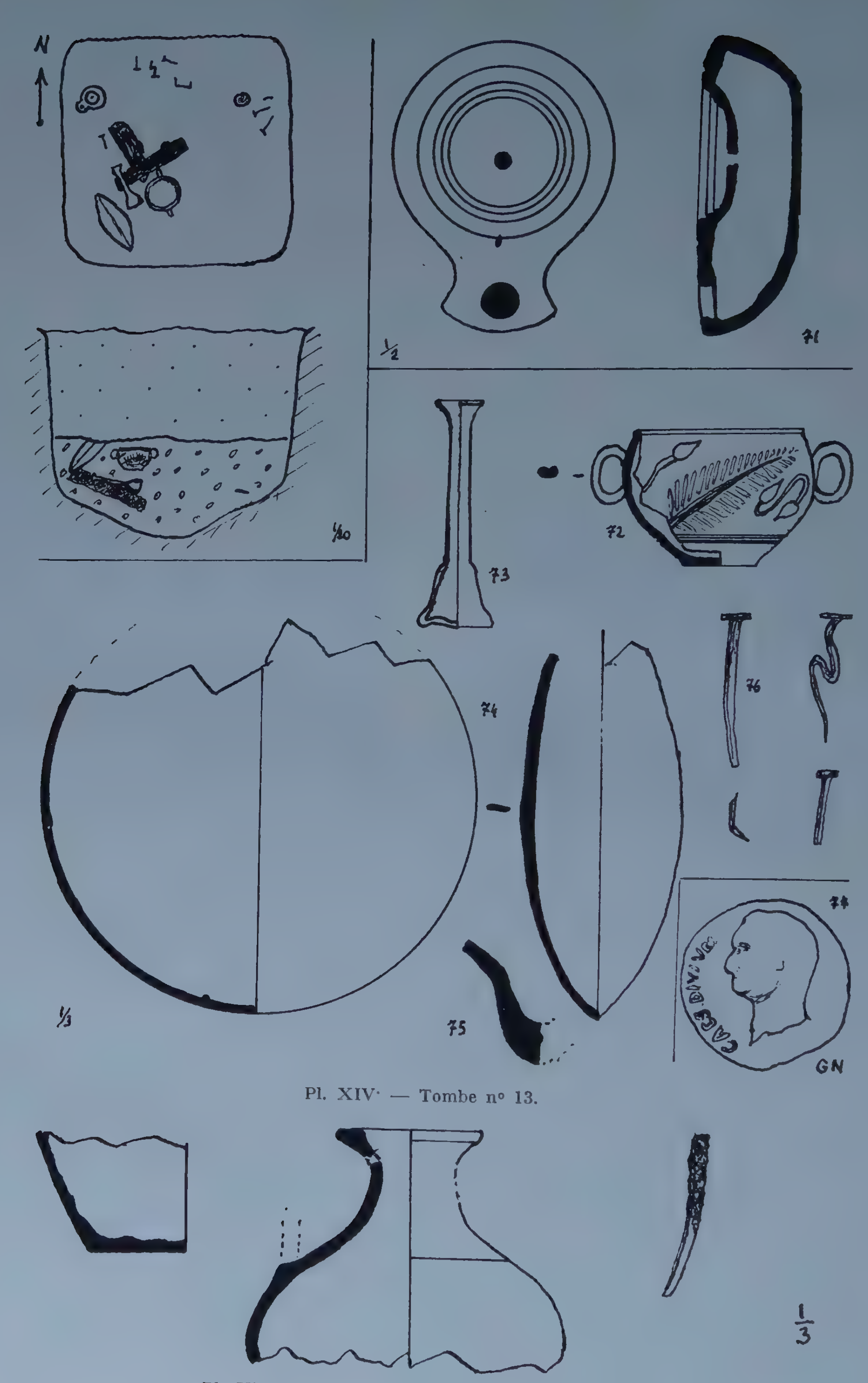
charbonneux provenant de brindilles et de feuillages bien identifiés : chêne vert *(quercus ilex)* et clématite des haies *(clematis vitalba)*. Ensuite, une seconde couche charbonneuse (épaisseur 0 m. 10) couvrait le fond de la fosse ; sur ce fond, nous avons trouvé en place de grosses branches carbonisées (certaines mesurent 0 m. 80 de long), disposées sur deux lits croisés. Dans cette couche, nous avons repéré divers indices révélant à la fois l'emplacement du corps incinéré et le niveau auquel il était placé dans le bûcher ; en effet : un fragment d'humérus et un fragment de cubitus, côté droit, étaient en connection anatomique au niveau même des grosses branches (fig. 9) carbonisées ; d'autre part, des débris de crâne et des dents se trouvaient à l'extrémité Est de la fosse, tandis que des clous de chaussures, réunis en deux groupes distincts (position des pieds) étaient près de l'extrémité opposée.

Ces indices permettent de supposer que le bûcher était établi sur la fosse même (peu profonde), que le corps à incinérer, placé vers le fond, a été recouvert de bois, à la façon d'une meule dont la périphérie comportait un revêtement de feuillage, destiné, comme dans une charbonnière à retenir la chape de terre et que le mobilier, placé au fond même de la fosse, a subi la crémation (verre fondu, poteries à surface brûlée).

Mobilier. — 78. Clous en fer à tige carrée et tête plate, au nombre de six.

79. Fragment de clou traversant une petite plaque de fer.

80. Fragment de rebord d'une coupe en verre, avec cordon légèrement saillant à l'extérieur ; traces de crémation.



Pl. XIV. — Tombe n° 13.

Pl. XIV *bis*. — Tombe n° 14 (n°s 77bis *a*, *b*, *c*).

81. Olpè en céramique brun grisâtre (brûlée) ; panse globulaire, pied circulaire étroit, col tronconique avec bec, anse bifide.

82. Olpè semblable à la précédente ; col avec bec, fond ombiliqué.

83. Lampe du type de la vallée du Pô, à canal fermé et deux boutons saillants. Forme Dressel 5 B. Pâte rougeâtre. Sur le fond, estampille en relief : COMMVNIS, avec ligature des deux M et un point au-dessus de O, V et I[35].

84 et 85. Clous de chaussures au nombre de 84 ; se trouvaient réunis par la rouille en groupes de deux ou trois. Les têtes, avec traces d'usure, présentent au revers un cercle de pointillés en relief ; d'autres clous (nº 85) offrent seulement un revers lisse.

86. Deux corps de clous à chaussure, du même modèle que ci dessus ; étroitement juxtaposés, ils semblent correspondre à une réparation de chaussure.

Tombe 16 (fig. 10). — Incinération en place, dans une fosse de 1 m. 60 sur 1 m. 20 et 0 m. 80 de profondeur, creusée dans les roches formant le substratum du terrain de la nécropole (voir plus haut la description du site). Les parois de la fosse sont très rubéfiées. (Pl. XVI).

Quelques pierres arrachées à la roche environnante surmontent une couche de 0 m. 20 de terre fumigée ; sous cette terre, une couche charbonneuse sur laquelle gisent les ossements calcinés. Cette sépulture était totalement dépourvue de mobilier.

Tombe 17. — Cette tombe fait partie d'un groupe de trois dépôts d'incinération (nᵒˢ 17, 18, 19) séparés seulement par une rangée de pierres sèches. La tombe 17, entourée ainsi de pierres, sauf du côté Nord, est une fosse de 0 m. 90 × 0 m. 60 et 0 m. 75 de profondeur. Les résidus du bûcher forment une couche de 0 m. 25 contenant des charbons de bois, des ossements humains et les objets suivants : quatre fragments de bronze fondu, indéterminables, un clou de chaussure, clous en fer (nº 94), un piton en fer, un vase de verre partiellement déformé par fusion pâteuse, et des débris d'une olpè, très dispersés et portant des traces d'ustion à divers degrés. (Pl. XVII-XVIII et fig. 20).

L'urne cinéraire, près de l'angle Nord-Est de la fosse, était entourée d'une olpè, trouvée brisée, d'un petit bocal de verre contenant 4 clous de chaussures et d'une monnaie. Cette urne renfermait une petite patère (nº 89) et un bracelet en fer (nº 90) et des ossements calcinés, humains et animaux (offrande funéraire) ; certains ossements sont déterminables : ossements humains : un condyle de mandibule, côté droit, une 2ᵉ phalange annulaire, des fragments de calotte crânienne, épais ; les ossements d'animaux sont attribuables à un agneau ou à un chevreau.

Mobilier. — 87. Olpè à panse globulaire, pied circulaire large, goulot peu évasé et lèvre arrondie ; anse au profil concave ; pâte grisâtre, brûlée dans le foyer d'incinération.

88. Olpè à large panse tronconique, pied circulaire, goulot tronconique et lèvre arrondie ; pâte rosée.

89. Petite patère à parois côtelées et fond strié en « empreinte digitale » ; pâte beige. Comparer avec le nº 54, tombe 11.

90. Bracelet en fer, ouvert ; diam. 0 m. 55.

91. Petit bocal en verre vert bleuté ; panse à section carrée avec angles arrondis ; pied circulaire ; lèvre épaisse avec rainure[36].

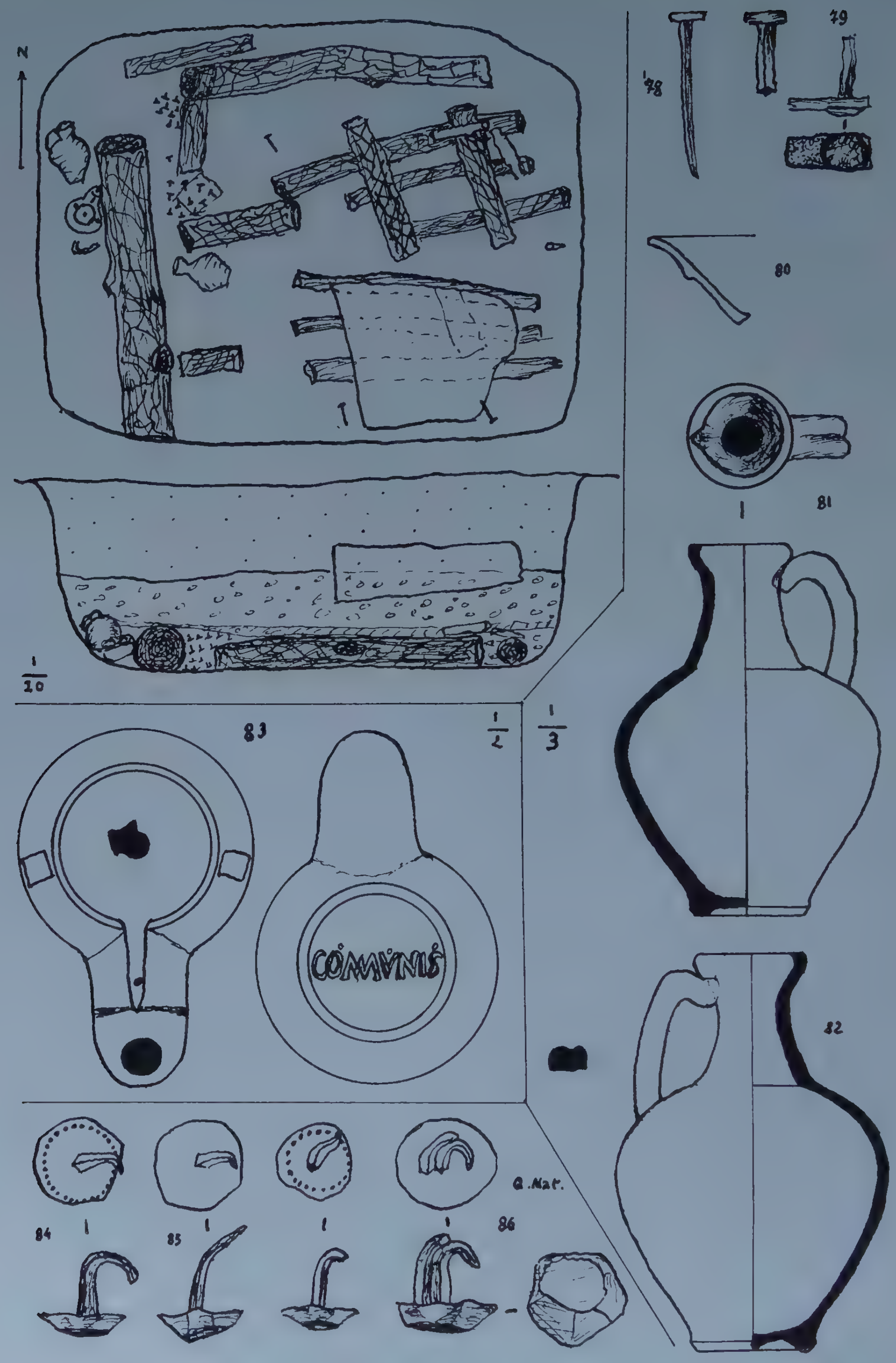
92. Urne en céramique commune ; pâte brun noirâtre ; panse à surface granuleuse ; rebord oblique à surface lisse. Comparer avec le nº 55, tombe 11.

93. Un piton en fer.

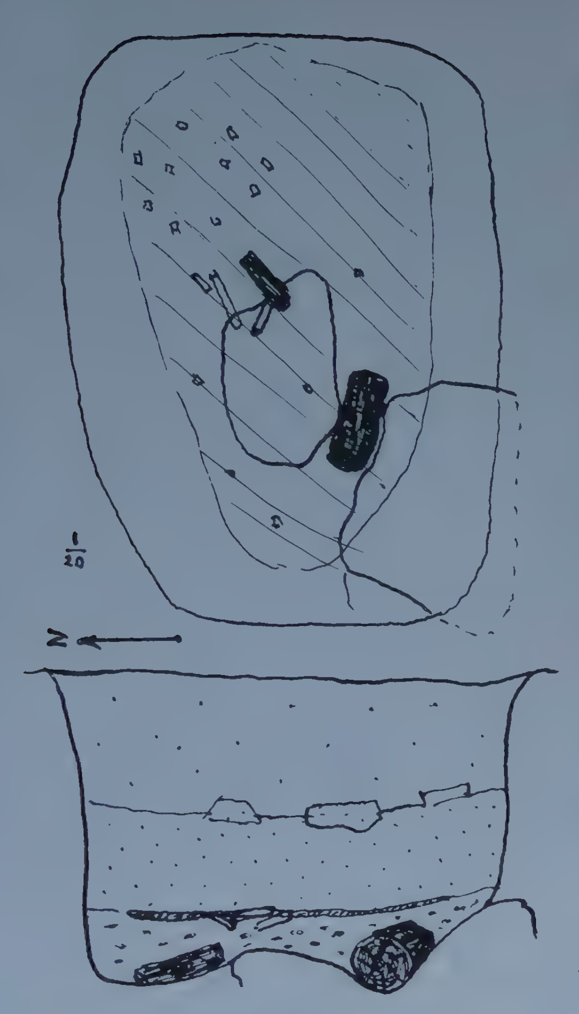
94. Vingt et un clous en fer à tige carrée et tête plate.

(35) *C.I.L.* VII, 1330 ; XV, 6382. Cf. S. Loeschke, *Die Lampen aus Vindonissa* (Zurich, 1919), p. 275 ; H. Menzel, *op. cit.*, p. 61, nº 360.

(36) A rapprocher de Morin-Jean, *La verrerie en Gaule* (Paris, 1913), fig. 38, p. 60, et C. Simonett, *op. cit.*, fig. 142, nº 8, p. 167 et pl. 12, nº 8.



Pl. XV. — Tombe n° 15.



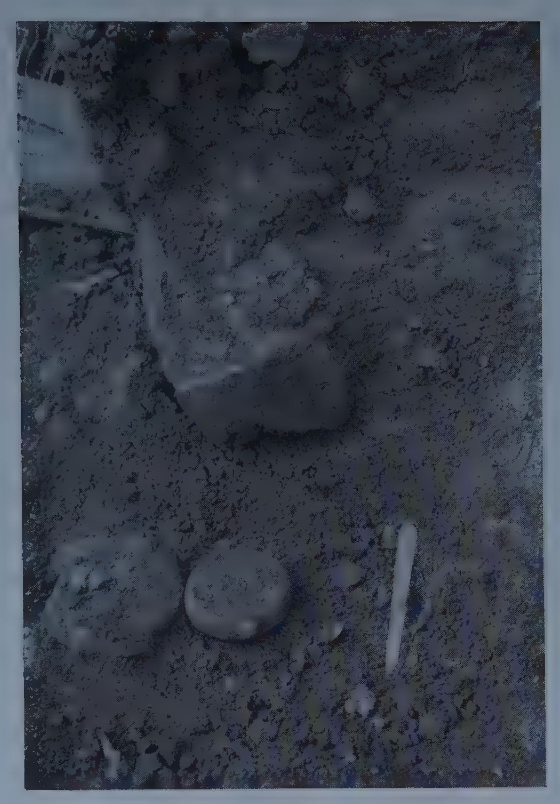


Fig. 11. - Tombe n° 18.

← Pl. XVI. — Tombe n° 16.

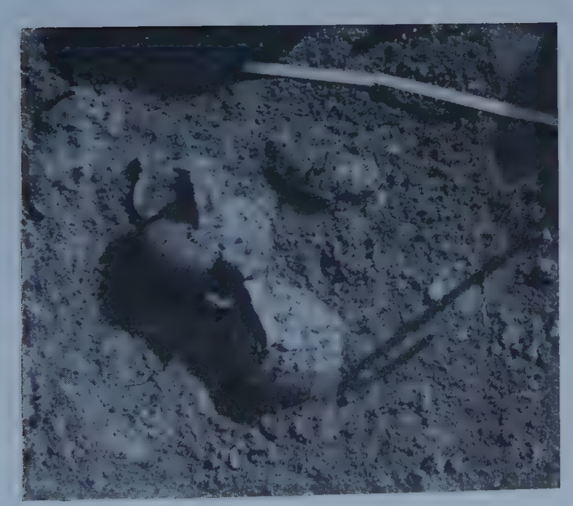
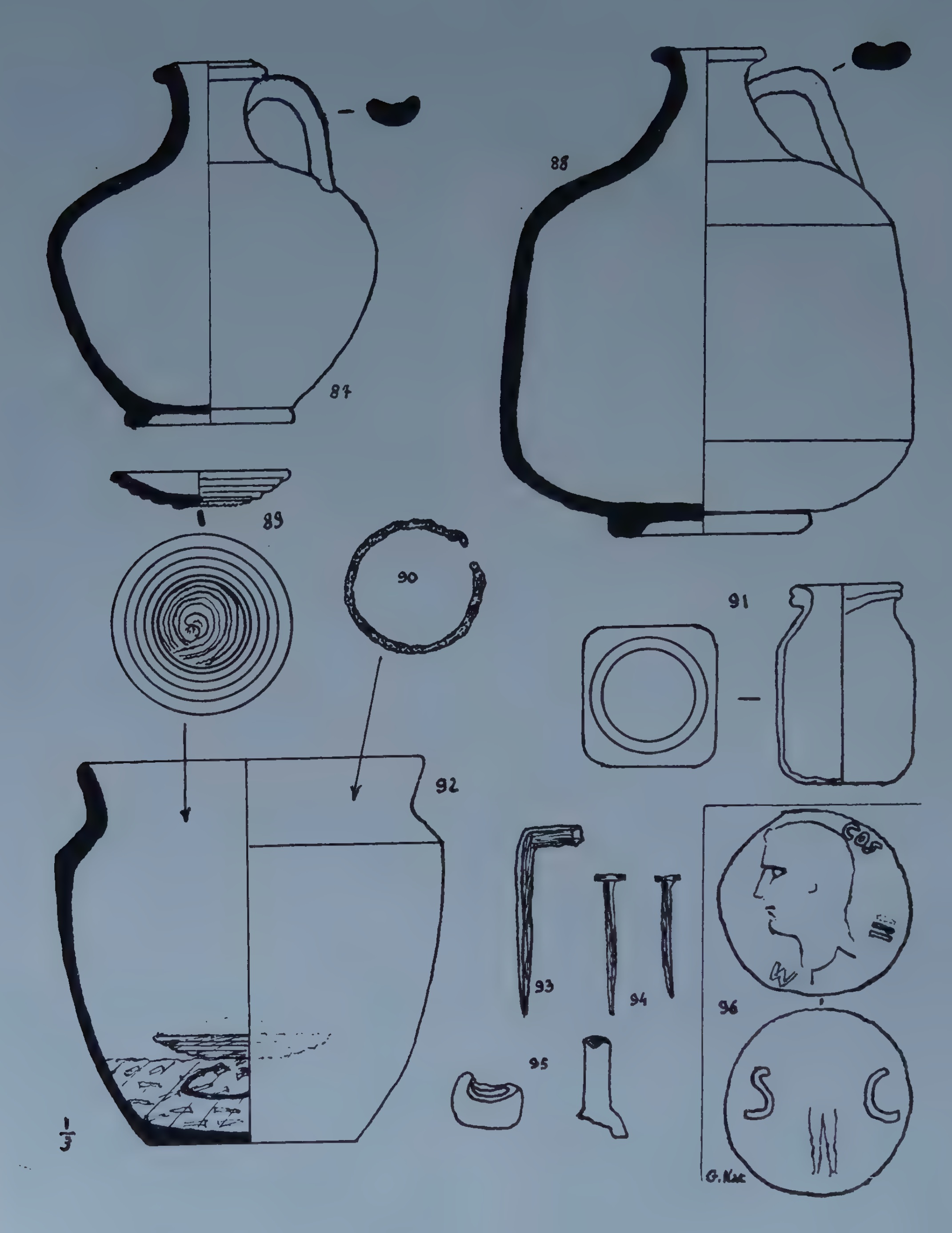


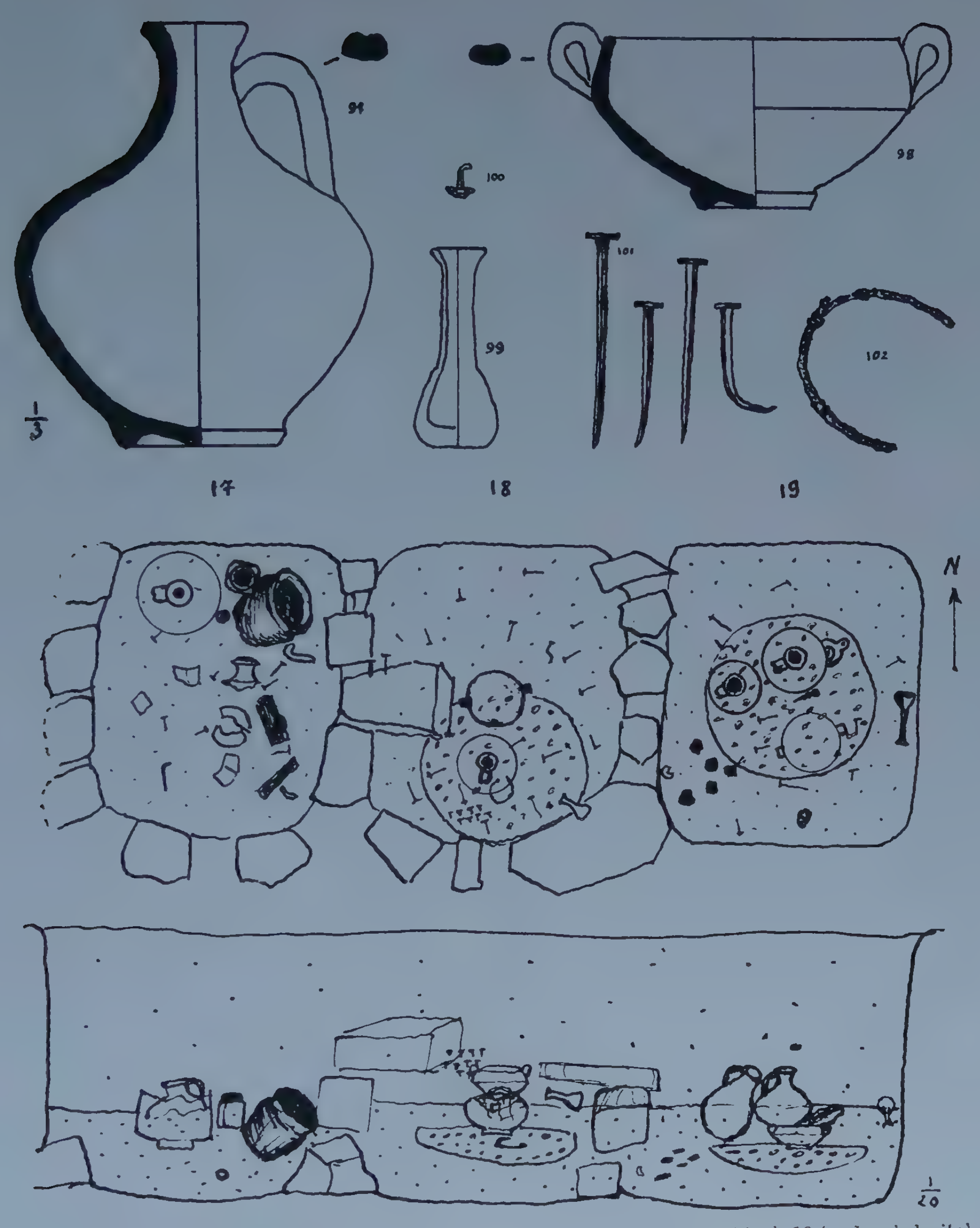
Fig. 12. — Tombe n° 19.



Fig. 13. — Tombe n° 22.



Pl. XVII. — Tombe n° 17.

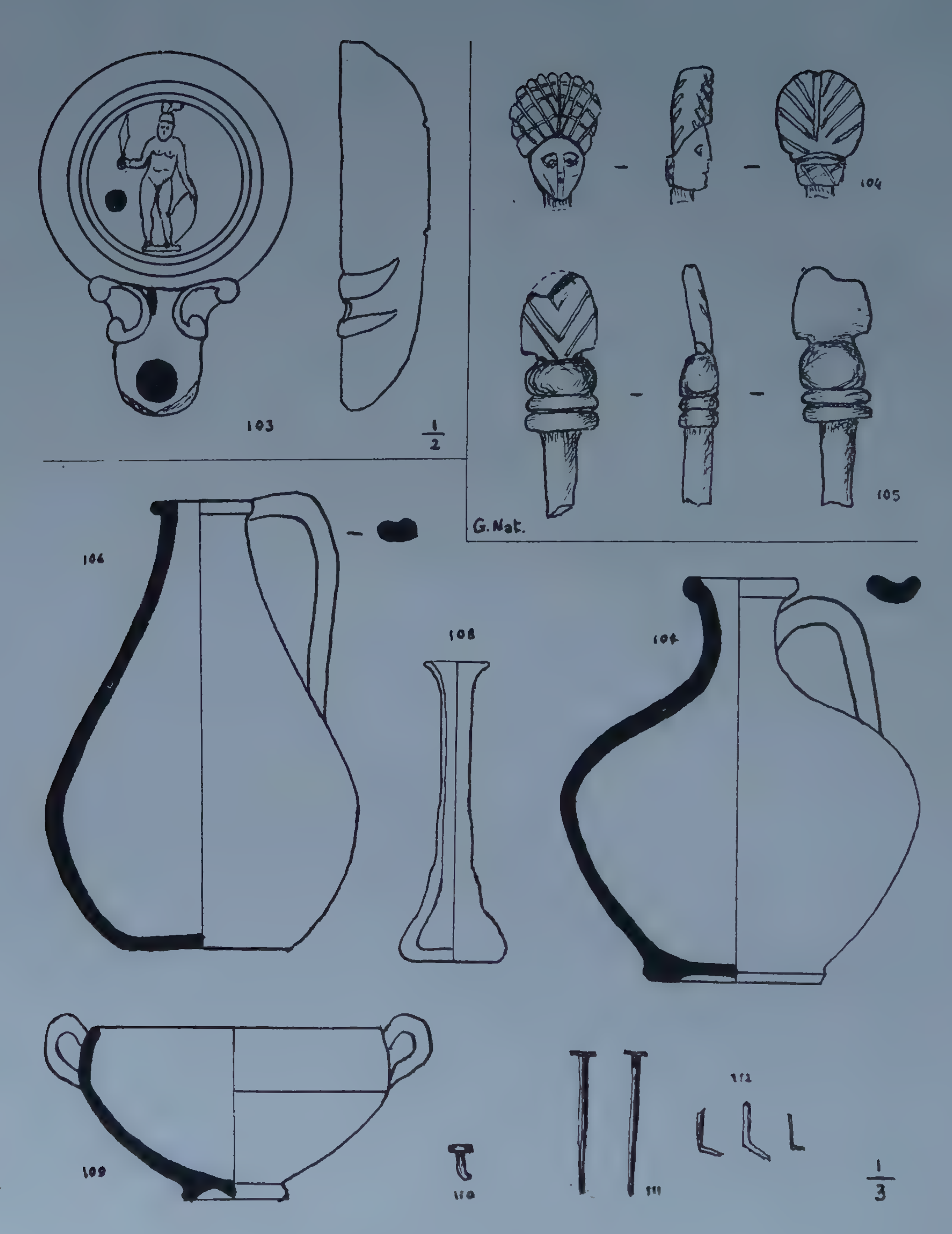


Pl. XVIII. — Tombes nos 17 (en bas à gauche), 18 (en haut et en bas au milieu), 19 (en bas à droite).

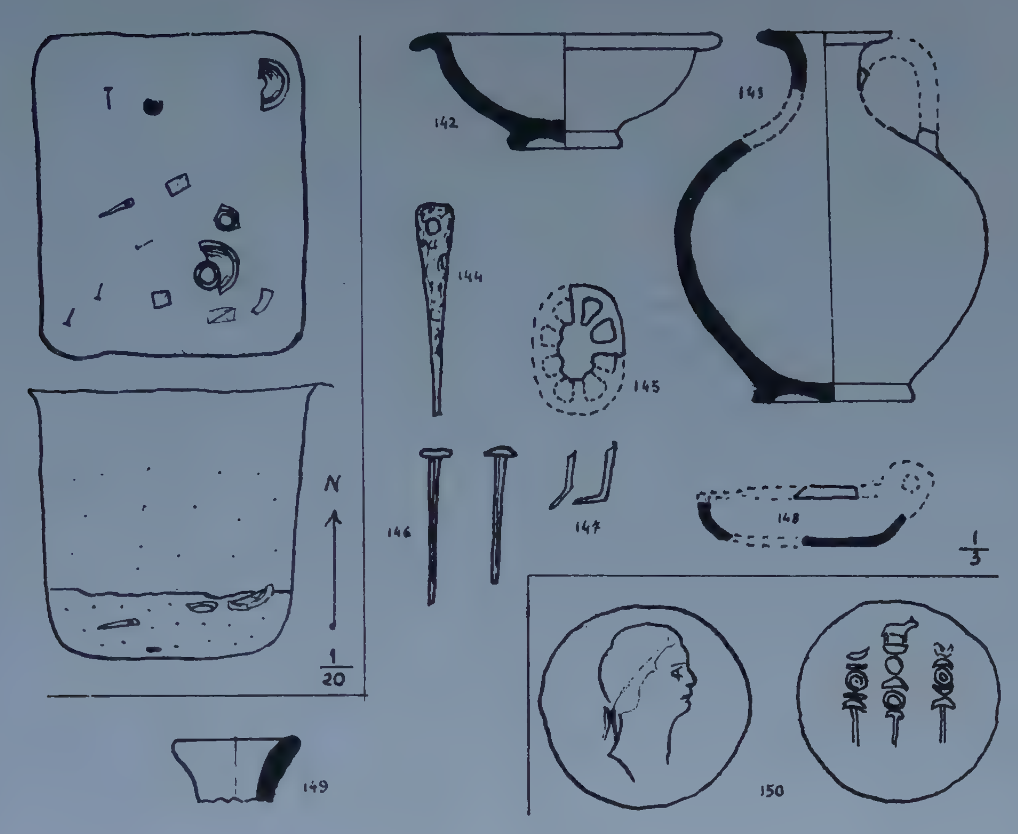
95. Fragments (fond et col) de balsamaire en verre, brûlé dans le foyer d'incinération.
96. Un as à l'effigie d'Agrippa, frappé sous Caligula[37].

Tombe 18 (fig. 11). — Dépôt d'incinération dans une fosse de 0 m. 80 de côté sur 0 m. 70 de profondeur, séparée de la précédente par une rangée de pierres sèches. Les résidus du bûcher forment une couche de 0 m. 20 d'épaisseur : à l'intérieur de cete couche, du côté Sud de la fosse, se trouvaient groupés les ossements calcinés parmi lesquels un bracelet en fer (no 102) ; quelques ossements sont

(37) Cohen, 3 ; Mattingly-Sydenham, Tib. 32.



Pl. XIX. — Tombe n° 19.



Pl. XX. — Tombe nº 20.

déterminables : un fragment de calcaneum humain et une épiphyse inférieure de tibia de mouton (offrande funéraire). Le reste du mobilier était déposé au-dessus des os calcinés. (Pl. XVIII et fig. 20).

Mobilier. — 97. Olpè à panse globulaire, fond ombiliqué, goulot étroit et lèvre arrondie, anse à un sillon ; pâte rosée, micacée, vernis brun.

98. Coupe de forme carénée, à pied circulaire étroit et deux anses ; pâte orangée, micacée.

99. Petit balsamaire en verre épais ; panse conique, col court et rebords évasés[38].

100. Quarante clous de chaussures en fer, à têtes polyédriques, très oxydés.

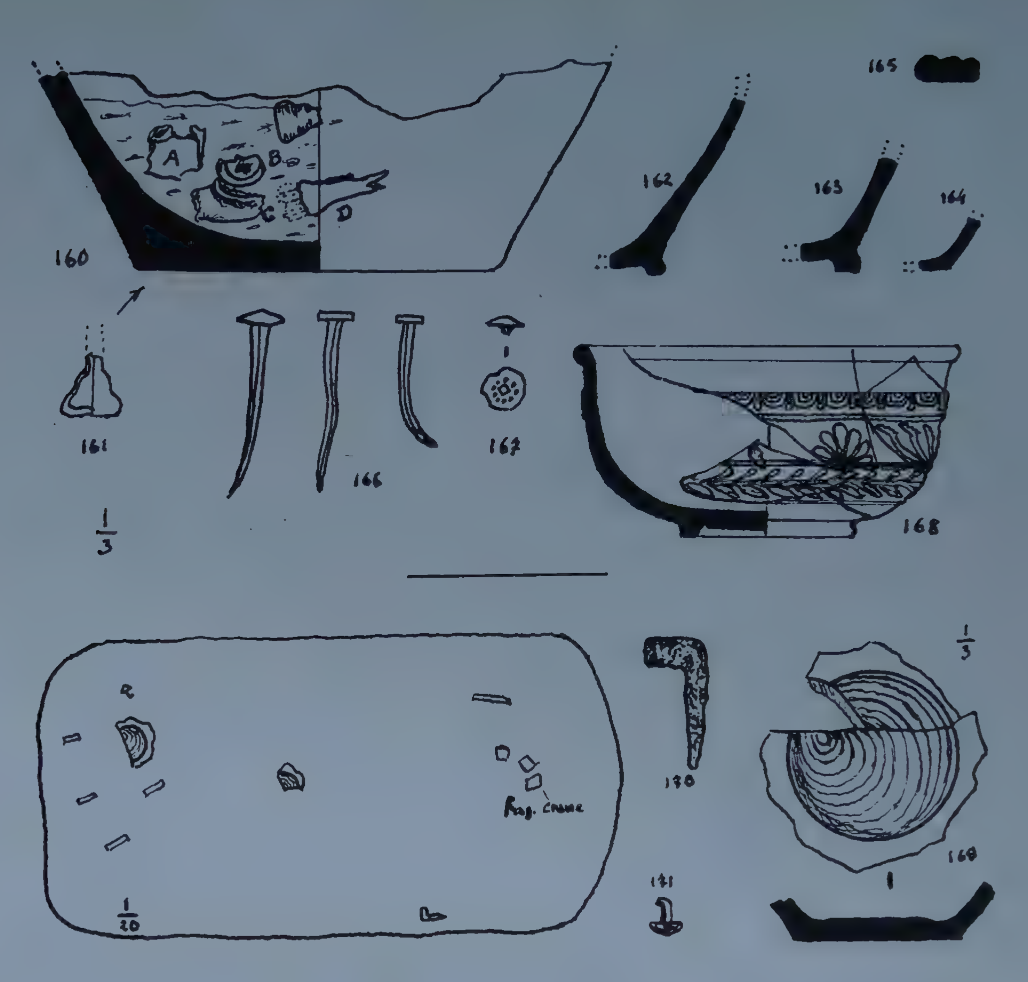
101. Clous en fer de différentes dimensions, à tige carrée et tête plate.

102. Bracelet filiforme en fer, incomplet ; les extrémités sont réunies en forme de nœud.

Tombe 19 (fig. 12). — Dépôt d'incinération dans une fosse de 0 m. 80 de côté et 0 m. 70 de profondeur ; séparée de la tombe 18 par une rangée de pierres sèches. Le dépôt d'ossements humains, très calcinés et fragmentés, formait une masse lenticulaire au centre de la couche noire de résidus du bûcher ; parmi ces ossements, nous avons trouvé un débris d'épingle (nº 105) ; dans la couche noire : les pièces nºs 104, 111, 112 ; au-dessus des résidus : les pièces nºs 106 et 107. (Pl. XVIII-XIX et fig. 20).

Mobilier. — 103. Lampe à volutes doubles, forme Dressel 11 ; disque décoré d'un gladiateur nu, vu de face, casqué et orné d'un glaive court et d'un bouclier ; pâte beige.

(38) Même forme à Ampurias : M. Almagro, *op. cit.*, p. 155, fig. 124, incin. Torres, nº 13, 56.



Pl. XXI. — Tombes nos 21 (en haut) et 24 (en bas).

104. Tête d'épingle en os, ornée d'une tête féminine à coiffure haute en éventail ; très peu détériorée par la crémation[39].

105. Tête d'épingle en os, ornée d'une sorte de fer de lance avec stries en V, sur deux tores et une sphère aplatie.

106. Cruche à panse piriforme, goulot étroit, anse longue, attachée au rebord ; fond plat ; pâte orangée, micacée.

107. Olpè à panse globulaire, pied circulaire large, goulot évasé et lèvre arrondie, anse de profil concave ; pâte brun orangé. A rapprocher du no 87, tombe 17.

108. Balsamaire en verre, à panse conique très épaisse et long col étranglé à la base.

109. Coupe de forme carénée, à pied circulaire étroit, fond ombiliqué et deux anses ; pâte orangée. A rapprocher du no 98, tombe 18.

110. Clou en bronze (fragment) à tige cylindrique et tête plate.

111. Treize clous en fer à tige carrée et tête plate.

112. Quatre pointes de clous en fer, coupées avec un instrument tranchant.

(39) Cf. J. de C. Serra Rafols, *Agujas Romanas de hueso con representaciones de cabezas femininas*, dans *Actas y mem. de la Soc. Esp. de antr., etn. y preist.*, XXIII (1944), p. 145 et suiv.

Tombe 20. — Dépôt d'incinération superficiellement remanié ; seul est conservé le fond de la fosse : 0 m. 80×0 m. 70 et 0 m. 75 de profondeur. Ce qui restait de la couche de résidus du bûcher formait une épaisseur de 0 m. 15 à 0 m. 18. (Pl. XX et fig. 23).

Mobilier. — 142. Petite coupe à pied circulaire étroit et rebord incliné à l'extérieur ; pâte brune, micacée et vernis brunâtre (peu visible : a été brûlée dans le bûcher) ; forme imitée sans doute du type Dragendorff 35 (céramique du Sud de la Gaule).

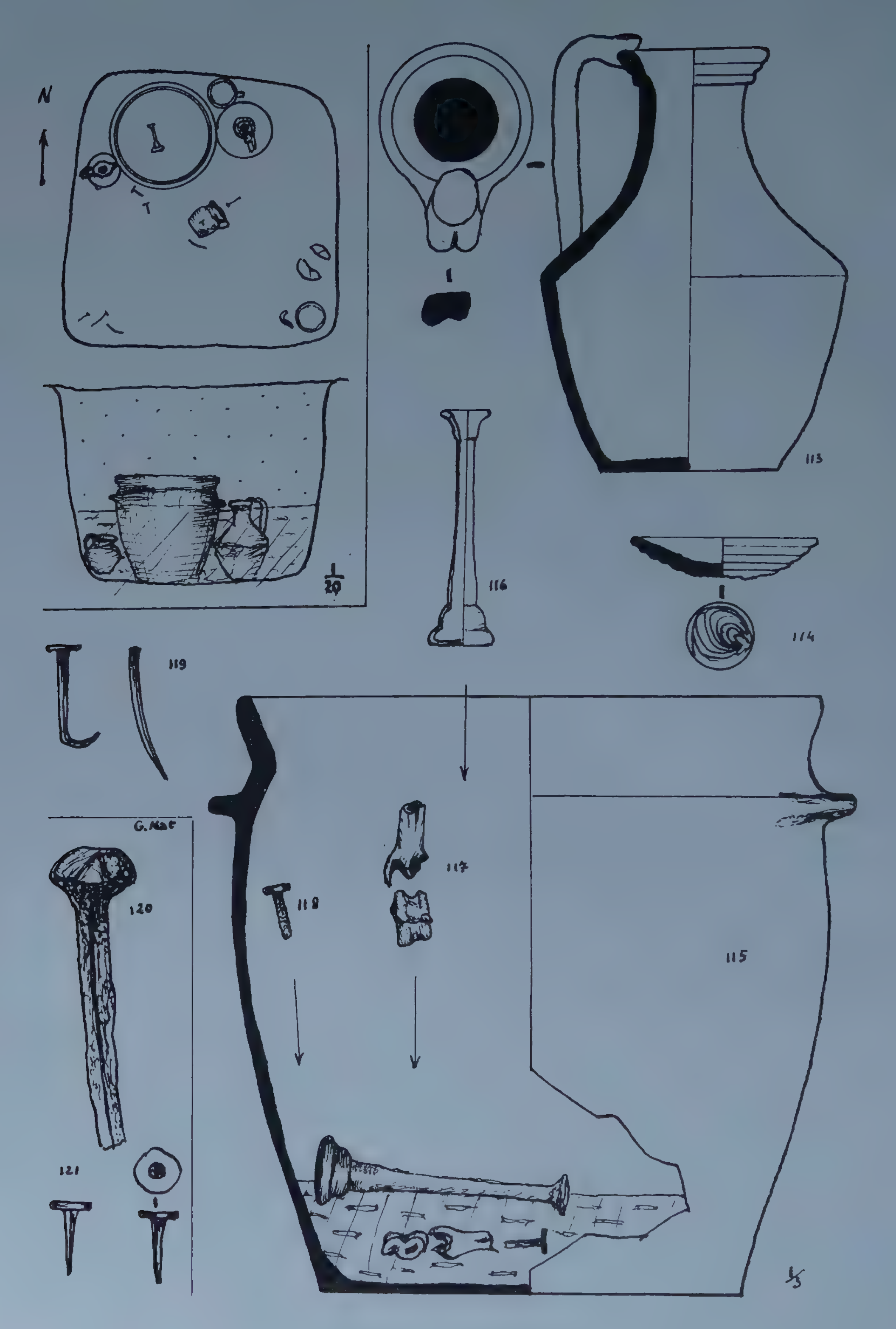


Fig. 14. — Tombe nº 22. Reconstitution.

143. Olpè (brûlée et partiellement détériorée), à panse sphérique, pied circulaire large, goulot évasé à rebord plat ; pâte grise, micacée.
144. Une patte en fer, avec trou de fixation.
145. Fragment d'une petite boucle (?) de forme ellipsoïde, ajourée, en étain.
146. Onze clous en fer à tige carrée et tête plate.
147. Pointes de clous en fer, coupées avec un instrument tranchant.
148. Fragments d'une lampe à disque (?) ; pâte grisâtre.
149. Goulot d'olpè en céramique rougeâtre.
150. Un as d'Hadrien, frappé en 117[40].

Tombe 21. — Dépôt d'incinération presque entièrement remanié, dans une fosse de 0 m. 70 de côté. Seul était encore en place le fond d'une grande urne cinéraire (nº 160), avec des ossements à l'intérieur. Parmi les résidus du bûcher, quelques tessons et quelques clous. (Pl. XXI en haut et fig. 23).

(40) Cohen, 525 ; Mattingly-Sydenham, 539.



Pl. XXII. — Tombe nº 22.



Pl. XXIII. — Tombe nº 22.

Mobilier. — 160. Fond d'urne cinéraire en céramique commune ; parois épaisses, fond plat ; pâte brun foncé. Cette urne contenait les restes incinérés d'un enfant de dix ans environ et des ossements d'agneau (offrande funéraire). Ossements identifiés : humains : *a)* fragment de maxillaire inférieur avec deux dents en place ; agneau : *b)* épiphyse supérieure de cubitus ; *c)* trochlée d'humérus ; *d)* fragment d'un os métacarpien.

161. Panse d'un petit balsamaire en verre ; étranglement à la naissance du col (brisé).
162. Fragment de paroi et de fond d'une olpè en terre rosée, micacée.
163. Fond d'une olpè en terre jaunâtre, micacée.
164. Fond d'un petit vase, terre jaunâtre, micacée.
165. Fragment d'anse à deux sillons ; pâte rougeâtre.
166. Clous en fer à tige carrée, tête plate ou conique.
167. Tête d'un clou de chaussure, avec une rangée circulaire de pointillés en relief, au revers.
168. Fragments d'un bol en céramique de la Graufesenque ; forme Dragendorff 37.

Tombe 22 (fig. 13 et 14). — Dépôt d'incinération dans une fosse de 0 m. 85 de côté et 0 m. 60 de profondeur. Les résidus du bûcher, d'une épaisseur de 0 m. 13 environ, contenaient quelques débris d'ossements calcinés, des clous et les pièces nos 114 et 125. La terre noire constituant la couche de résidus avait été écartée de la paroi Nord de la fosse, afin de ménager la place de l'urne cinéraire et du mobilier qui l'entourait. L'urne était recouverte avec des pierres plates et des fragments d'un plat (nº 127) ; elle contenait, outre les ossements humains calcinés, un balsamaire (nº 116), un clou (nº 118) et des ossements d'agneau (nº 117). (Pl. XXII-XXIII).

Mobilier. — 113. Olpè à panse carénée, partie inférieure tronconique, partie supérieure à galbe concave ; goulot évasé ; anse à une rainure, attachée à la lèvre du goulot ; pâte beige rosé, micacée, vernis rougeâtre.

114. Petite patère à parois côtelées et fond strié en « empreinte digitale » ; pâte jaunâtre, micacée. A rapprocher du nº 54, tombe 11 et du nº 89, tombe 17.

115. Grande urne en céramique commune ; pâte brune à zones noires ; fond plat et large ; col court et rebord légèrement obliques ; deux appendices de préhension ; surface de la panse granuleuse, surface du col lustrée.

116. Balsamaire en verre, panse conique en forme de clochette, long col à ouverture évasée. Forme Isings 82 A2.



Fig. 15. — Tombe nº 23.



Fig. 16. — Tombe nº 28.

117. Ossements d'agneau contenus dans l'urne (offrande funéraire) : épiphyse inférieure de tibia et astragale.

118 et 119. Clous en fer à tige carrée et tête plate.

120. Clou à tête hémisphérique, à tige carrée (brisée vers le milieu) ; cette pièce a été forgée à la main sans l'aide d'une matrice.

121. Petits clous à tige courte et tête plate, identiques aux actuelles pointes de tapissier.

122. Petite cruche à panse globulaire, fond plat, anse attachée au col, et bec étroit ; pâte beige rosée ; fond strié en « empreinte digitale ».

123. Petit pot à lèvre haute, fond plat, anse plate et courte rattachée à la lèvre ; panse granuleuse et col lissé ; pâte brunâtre. A rapprocher du nº 65, tombe 12.

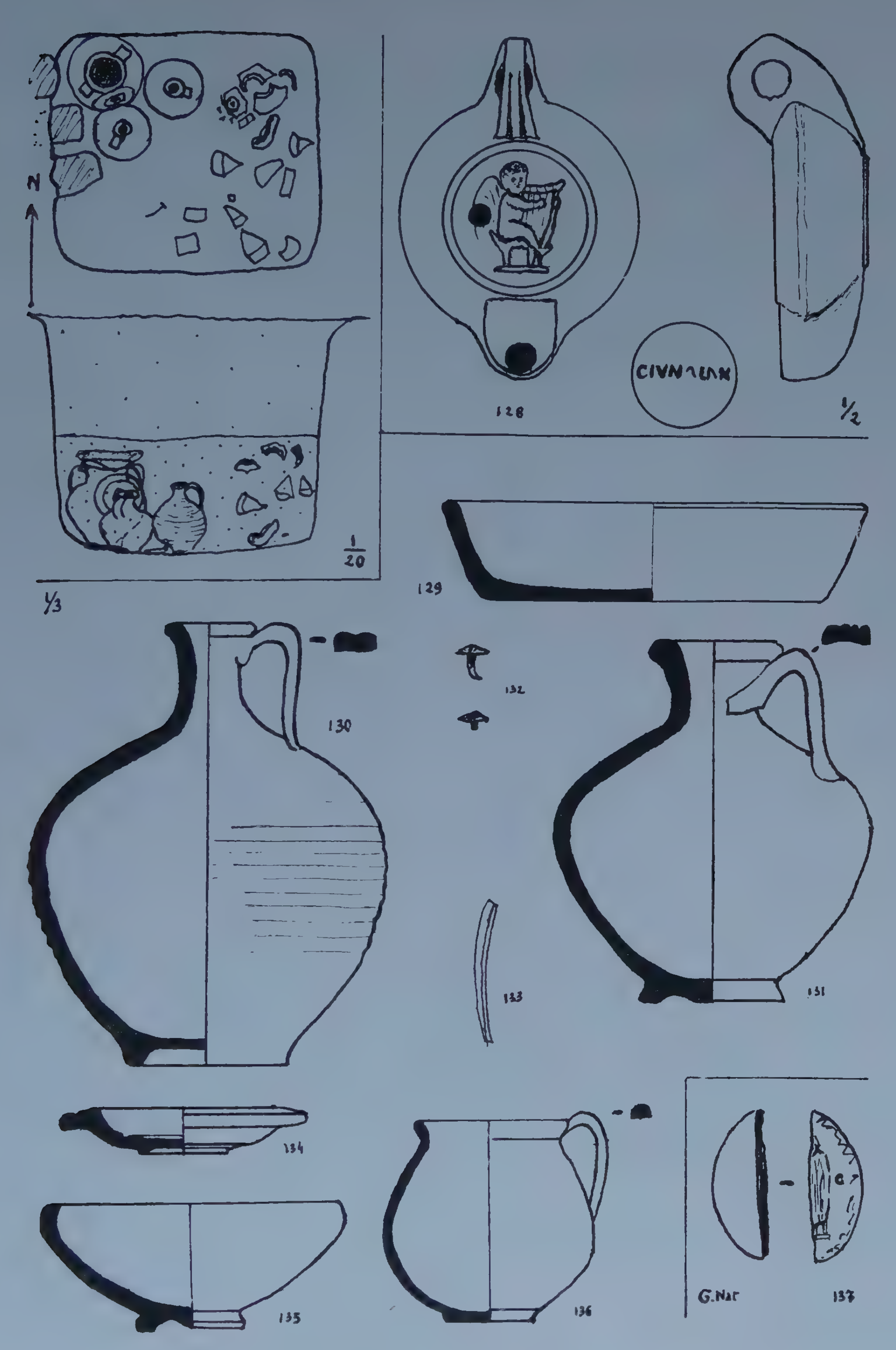
124. Petit pot à lèvre haute, fond plat, anse à une rainure, attachée sous le col ; pâte rougeâtre, micacée, vernis brun.

125. Fragments de petit pot identique au nº 124.

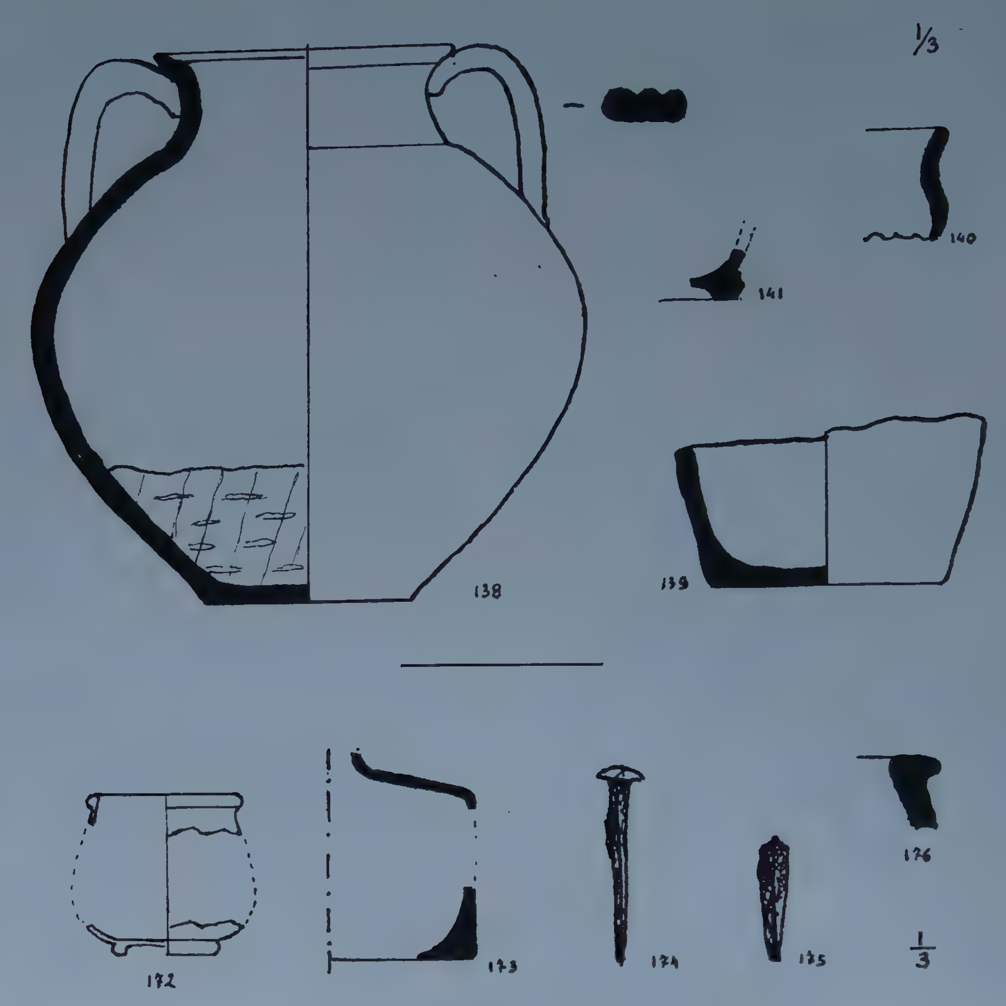
126. Fragment de petite patère, semblable au nº 114, sauf le rebord arrondi incliné à l'extérieur.

127. Fragment d'un grand plat à fond ellipsoïde, parois hautes et inclinées, rebord large et évasé ; pâte rose orangé ; servait de couvercle, avec des pierres plates, à l'urne cinéraire (nº 115).

Tombe 23 (fig. 15). — Dépôt d'incinération dans une fosse de 0 m. 80 sur 0 m. 70 et 0 m. 70 de profondeur. Les résidus du bûcher forment une couche d'une épaisseur de 0 m. 35 ; ils enferment tout le mobilier funéraire. Dans la moitié Est de la fosse, le mobilier est fragmenté et porte les traces de



Pl. XXIV. — Tombe n° 23.



Pl. XXV. — Tombes nos 23 (en haut) et 25 (en bas).

la crémation : pièces 128, 129, 135, 136, 137, 140 et 141. Dans l'angle Nord-Ouest, se trouve l'urne (no 138) couverte par une petite pierre plate. Sur le flanc de l'urne, une patère brisée et brûlée (un fragment manquant et non brûlé se trouvait plus loin, dans la couche noire). A côté de l'urne, deux olpès (nos 130 et 131). (Pl. XXIV et XXV, en haut et fig. 23).

Mobilier. — 128. Lampe à anse perforée, forme Dressel 28. Disque orné d'un Amour assis, jouant de la lyre[41]. Sur le fond, estampille en creux, peu lisible : CIVN////[42]. Pâte jaunâtre.

129. Plat en céramique commune non tournée ; pâte brunâtre ; parois obliques à surface externe granuleuse, lisse à l'intérieur.

130. Olpè à panse globulaire, légèrement côtelée ; pied circulaire, goulot étroit, anse courte ; pâte jaunâtre, micacée.

131. Olpè à panse globulaire, fond ombiliqué, col court et évasé, lèvre épaisse et arrondie ; pâte brun orangé.

(41) Cf. P. de Brun et S. Gagnière, *op. cit.*, no 14, p. 21 et pl. II.

(42) A restituer peut-être en *C IVN DRAC*, marque fréquente dans la Narbonnaise : *C.I.L.* XII, 5682[65].

132. Clous de chaussures en fer.

133. Tiges de clous en fer, section carrée.

134. Patère en céramique sigillée claire ; pied circulaire très bas, sillon circulaire à l'intérieur, rebord large et épais avec une rainure, incliné à l'extérieur[61].

135. Bol (brûlé) à pied circulaire étroit et rebords rentrants. Traces de vernis rougeâtre. A rapprocher du nº 44 tombe 9 et du nº 52 tombe 11.

136. Petit pot à lèvre haute, fond plat, anse semi-cylindrique attachée au rebord ; pâte brunâtre. A rapprocher des nºs 124 et 125, tombe 22[43].

137. Fragment d'un as d'Antonin-le-Pieux ; le revers est incertain.

138. Urne cinéraire à panse globulaire, fond plat, col court et évasé, avec deux anses ; céramique beige, micacée.

139. Fond d'une petite urne en céramique commune brun-noir, non tournée ; surface granuleuse. L'urne semble avoir été intentionnellement tronquée.

140. Fragment d'un rebord d'une petite urne en céramique commune.

141. Fragment de fond d'une olpè ; pâte jaunâtre, micacée.

Tombe 24. — Incinération en place, remaniée, dans une fosse de 1 m. 55 sur 0 m. 80 et 0 m. 60 de profondeur. Les parois et le fond de la fosse sont rubéfiés. Une couche de terre fumigée de 0 m. 15 d'épaisseur recouvre les résidus charbonneux du bûcher (0 m. 10 à 0 m. 15 d'épaisseur). Nous avons recueilli des débris de crâne à l'Est de la fosse. Le mobilier a été à peu près totalement détruit, lors de labours successifs du champ. (Pl. XXI, en bas et fig. 23).

169. Fond d'un vase en terre grise très cuite, avec stries en « empreinte digitale ». Forme voisine du nº 1, tombe 1.

170. Piton en fer, de section carrée.

171. Un clou de chaussure à tête conique martelée.

Tombe 25. — Dépôt d'incinération dans une fosse, superficiellement remaniée, de 0 m. 75 de côté et 0 m. 70 de profondeur. Parmi les résidus du bûcher, quelques tessons de céramique et de verre, ainsi que deux pièces en fer (nºs 174 et 175). (Pl. XXV, en bas et fig. 23).

Mobilier. — 172. Fragments d'un petit vase en verre : fond à pied circulaire et bord à lèvre arrondie.

173. Fragments d'une cruche en céramique rosée : débris de paroi et de fond plat ; traces de vernis rougeâtre.

174. Clou en fer.

175. Pour manche, petit coin en fer, à section en losange.

176. Fragment de rebord d'un vase en terre blanchâtre, à surface externe gris foncé.

Tombe 26. — Dépôt d'incinération dans une fosse de 1 m. 40 sur 0 m. 30 et 0 m. 75 de profondeur, superficiellement remaniée. Cette tombe présente une particularité : près de l'angle Nord-Ouest se trouvait une *tegula* posée de champ (brisée ultérieurement au tiers de sa hauteur par les labours du terrain). Parmi les résidus du bûcher, nous avons recueilli divers tessons, des clous de chaussures groupés près de la tuile à rebords ; à l'Est de la fosse, la moitié d'une monnaie. Peu de débris d'os : traces d'incinération lente (fissures et éclatements peu marqués). (Pl. XXVI, en haut et fig. 23).

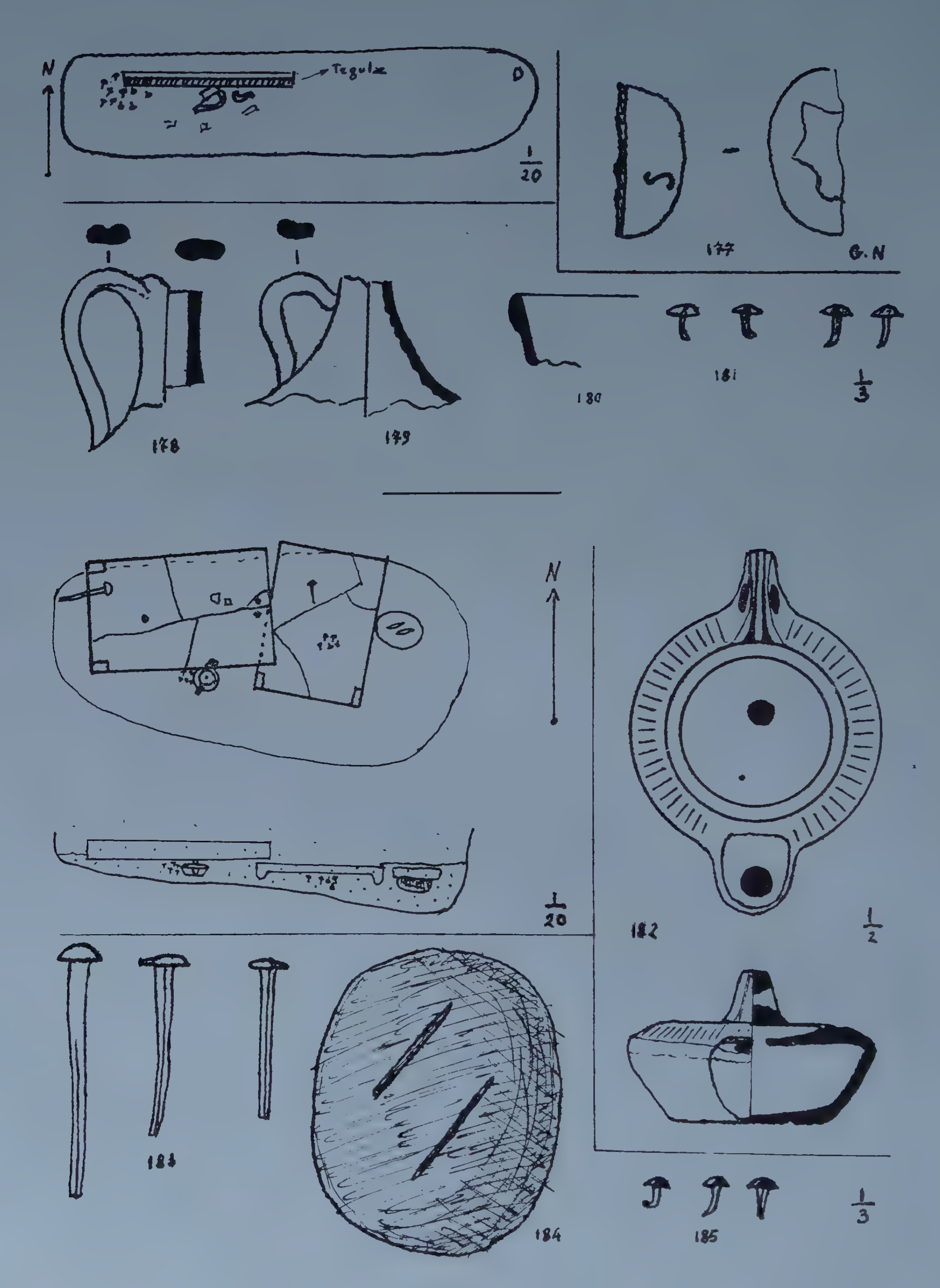
Mobilier. — 177. Moitié d'un as du Iᵉʳ siècle ; titulature illisible et revers incertain.

178. Fragment de col d'olpè, cylindrique, avec anse bifide ; pâte orangée, micacée.

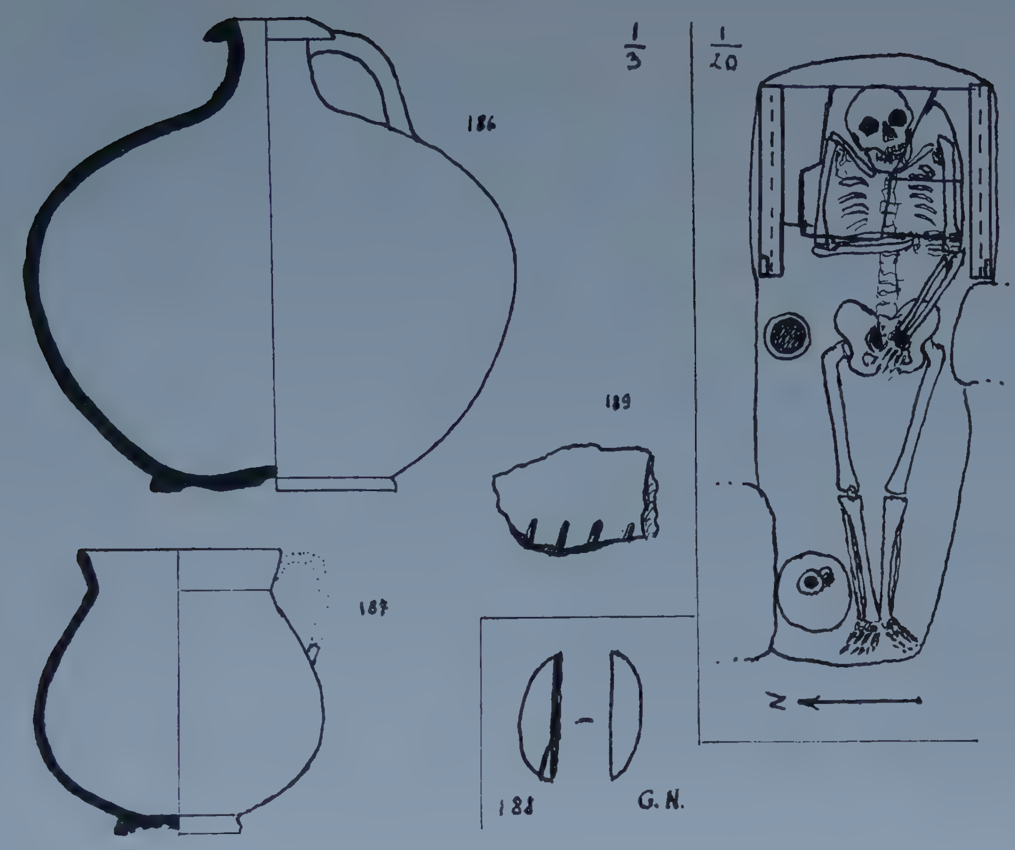
179. Fragment de col d'olpè, conique, avec anse ; pâte orangée, micacée.

180. Fragment d'écuelle à parois obliques et rebord en mandorle ; pâte beige orangé, micacée.

(43) Forme semblable dans C. Simonett, *op. cit.*, fig. 149, nº 8, p. 175.



Pl. XXVI. — Tombes nos 26 (en haut) et 27 (en bas).



Pl. XXVII. — Tombe nº 28.

181. Quatre-vingt-six clous de chaussures ; les uns à pointe recourbée (semelle), les autres à pointe droite (talon).

Tombe 27. — Dépôt d'incinération presque entièrement remanié. La fosse, de 1 m. 25×0 m. 75 et 0 m. 40 de profondeur, contenait encore les résidus du bûcher (épaisseur : 0 m. 10) recouverts en majeure partie par deux *tegulae*. Du côté Est de la fosse, un petit pain calciné (nº 184), sous une pierre ; au Sud, une lampe (nº 182) et des clous de chaussures (nº 185). Le fond de la fosse porte des traces évidentes de crémation. A noter le petit nombre d'ossements humains : 3 fragments de crâne. débris de calcaneum, trouvés au centre de la fosse, sous une tuile. (Pl. XXVI, en bas et fig. 23).

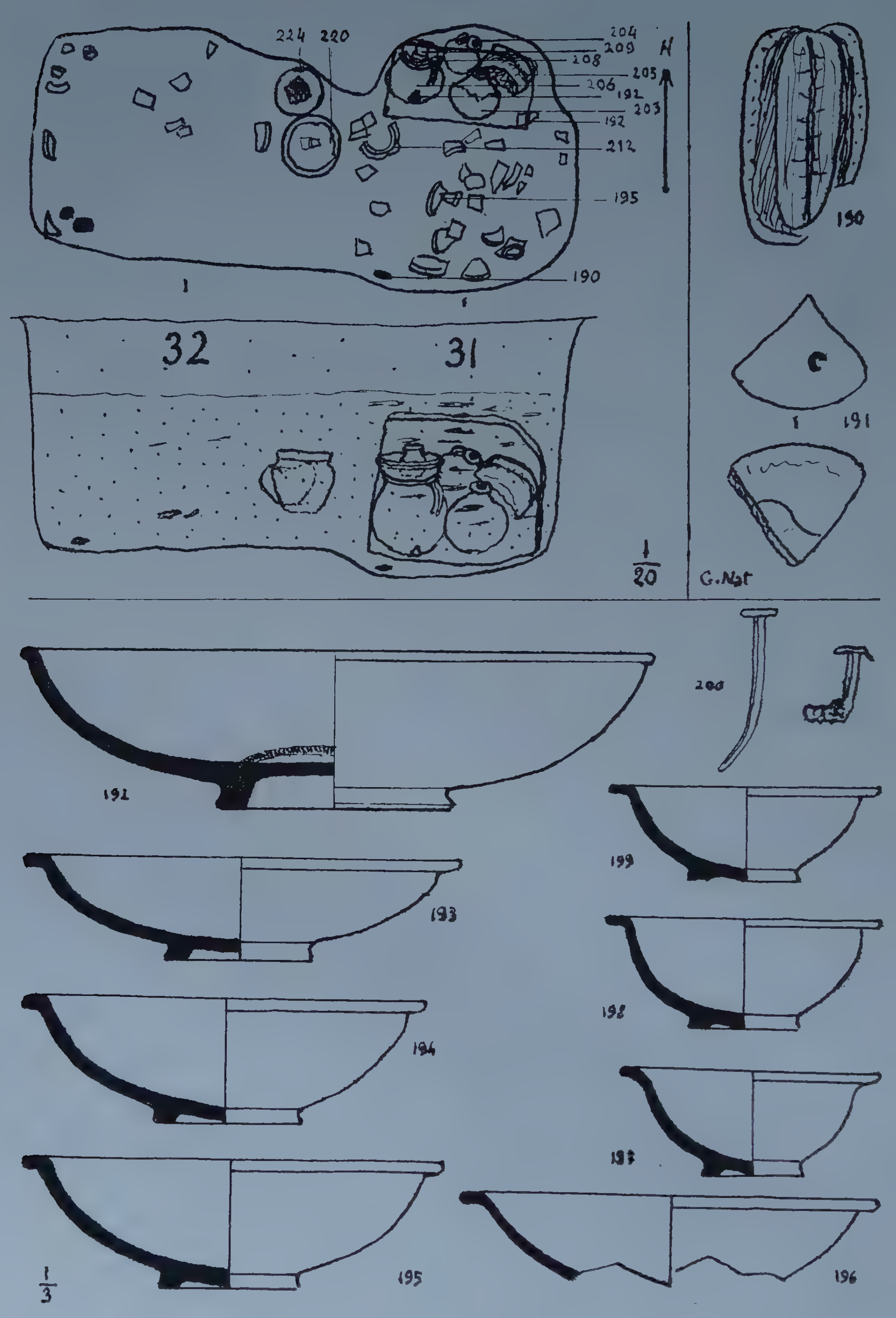
Mobilier. — 182. Lampe à anse perforée, forme Dressel 30 : ornée d'incisions radiales tout autour du disque ; pâte brune ; deux cercles concentriques sur le fond.

183. Trois grands clous en fer (le plus long, coupé à 0 m. 12) ; tige carrée et tête plate (sauf le plus long, à tige en partie cylindrique, en partie carrée, et à tête hémisphérique).

184. Petit pain (0 m. 140×0 m. 110, épais. 0 m. 032) ; partie supérieure avec deux sillons profonds ; entièrement calciné.

185. Vingt et un clous de chaussures, très oxydés.

Tombe 28 (fig. 16). — Inhumation dans une fosse de 0 m. 60 de profondeur ; longueur : 1 m. 65 ; largeur au niveau du thorax : 0 m. 66 ; au niveau des pieds : 0 m. 42. Le squelette, couché sur le dos, est placé la tête à l'Est, les pieds à l'Ouest. La tête repose sur une pierre qui la maintient inclinée en avant. Les épaules sont très hautes. La main droite est posée sur le coude gauche alors que la main gauche est sur le bassin. Les pieds joints sont appuyés contre la paroi de la fosse. (Pl. XXVII et fig. 33).



Pl. XXVIII. — Tombe nº 31.

Position du mobilier. — Près du bassin, à droite, un petit pot (n° 187) ; près de la jambe droite, vers le pied, une olpè (n° 186). Sous la mandibule, nous avons trouvé un segment de monnaie placé, à l'origine, dans la bouche du défunt.

Observations anthropologiques. — Nous ne donnons ici que des indications sommaires. Crâne sous-brachycéphale (indice céphalique : 81, 11). Les sutures ne sont pas synostosées ; apophyses mastoïdes relativement massives ; impressions musculaires peu marquées ; bosses frontales très effacées ; rebords orbitaires tranchants, sans bourrelet. Mandibule robuste ; l'éminence mentonnière est émoussée ; la hauteur du corps, prise sur la symphyse, est plus importante qu'au niveau du trou nourricier. Dentition forte, complète, en bon état ; dents de sagesse à peine sorties. Individu féminin, jeune.

Mobilier. — 186. Olpè à panse sphérique, pied circulaire large, goulot court et étroit à lèvre retroussée ; anse courte ; pâte beige micacée.

187. Petit pot à lèvre haute, pied étroit, anse plate et courte (brisée) ; deux cercles concentriques sur le fond ; pâte orangée. Forme à rapprocher des nos 124 et 125, tombe 22, et du n° 136, tombe 23.

188. Segment de monnaie indéterminable, trouvé sous la mandibule du squelette.

189. Tesson de gros vase en céramique commune, avec dégraissant abondant ; pâte beige orangé ; larges incisions parallèles. Se trouvait dans la terre de remblai ; n'appartient peut-être pas au mobilier.

Fig. 17. — Tombe n° 31.

Tombe 29. — Dépôt d'incinération dans une fosse remaniée, de 0 m. 90 × 0 m. 65. Aucun mobilier funéraire. Quelques débris d'ossements calcinés et de charbons de bois.

Tombe 30. — Dépôt d'incinération dans une fosse remaniée, de 0 m. 70 de côté. Pas de mobilier funéraire.

Tombe 31 (fig. 17). — Dépôt d'incinération dans une fosse de 0 m. 70 environ de diamètre. Juxtaposé, sans aucune séparation, à la fosse n° 32, qui est la plus ancienne des deux (tesson de la tombe 31 entraînés dans la fosse 32 lors du dépôt du mobilier dans cette dernière sépulture). A une profondeur de 0 m. 75, on avait accumulé les résidus du bûcher (épaisseur : 0 m. 55), parmi lesquels nous avons retrouvé une multitude de tessons. (Pl. XXVIII, XXIX, XXX et fig. 22).

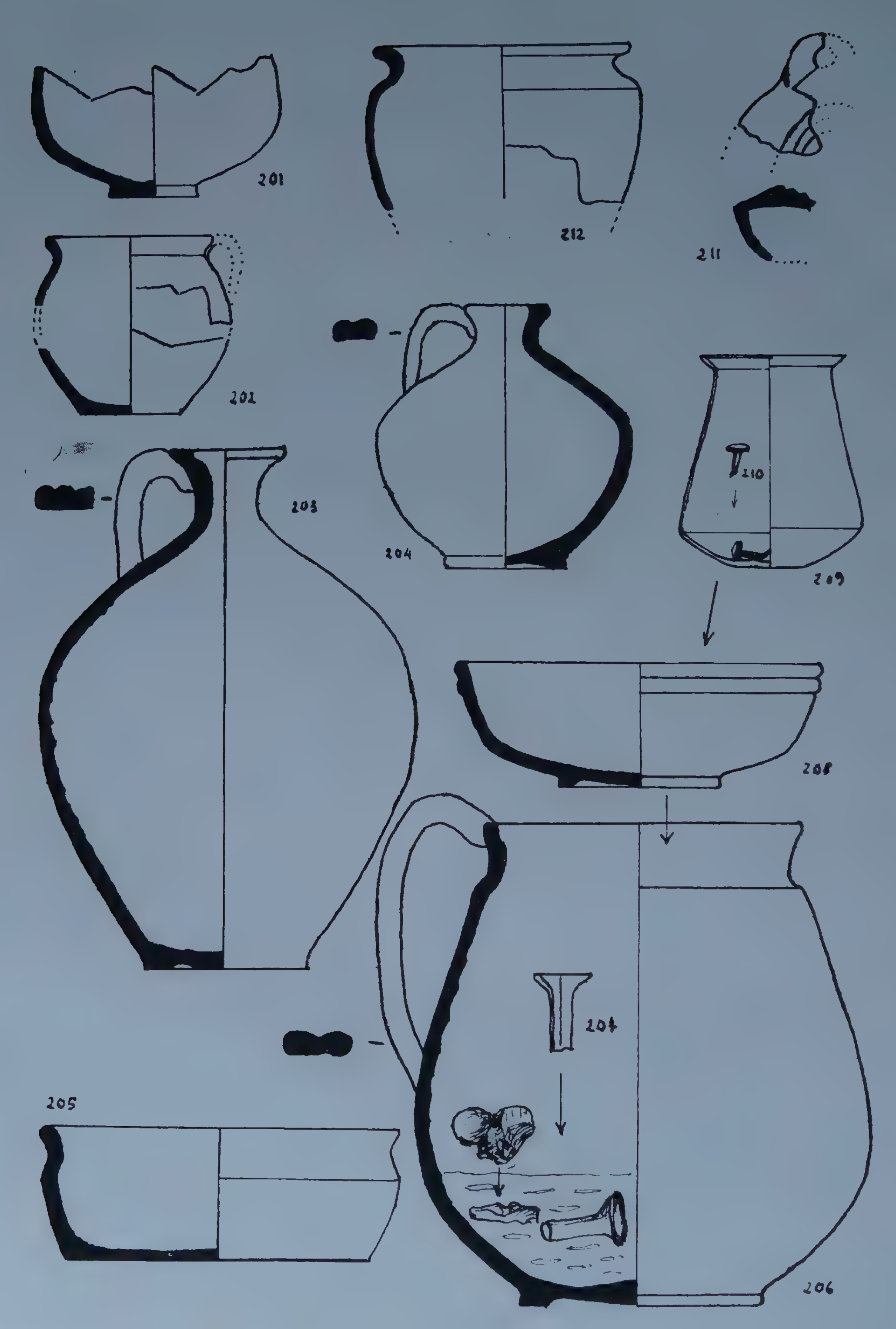
Au Nord de cette fosse, une petite cavité avait été aménagée pour recevoir l'urne cinéraire et plusieurs vases. L'urne (n° 206) était couverte par une coupe (n° 208) contenant un vase en verre (n° 209) qui renfermait un petit clou (n° 210). Sous l'urne, un quart de monnaie (n° 191). Dans l'urne, enfin, nous avons identifié les ossements d'un enfant très jeune (dents de lait : racine d'incisive et première molaire inférieure), des ossements de jeune mouton, comme offrande funéraire (épiphyse supérieure de tibia droit, fragment inférieur de fémur et débris des condyles de l'épiphyse de ce même os), un col de balsamaire (n° 207) et deux fragments de charbon de bois de chêne.

Mobilier. — 190. Dattes carbonisées (offrande funéraire).

191. Quart d'un as de Faustine mère († 140) ; revers incertain et illisible, sauf le second des sigles S. C.

192. Grand plat en céramique du Sud de la Gaule ; forme Dragendorff 37/32 ; à l'intérieur, sur le fond, une rangée circulaire de guillochis[44].

(44) Cf. N. Lamboglia, *Apuntes sobre cronologia ceramica* (Saragosse, 1952), pl. VIII.



Pl. XXIX. — Tombe n° 31.

193 à 196. Service de quatre plats, imitation de la forme Dragendorff 36 ; pâte brunâtre (brûlée), micacée.

197-199. Service de trois coupes, imitation de la forme Dragendorff 35 ; pâte brunâtre (brûlée), micacée.

200. Dix clous en fer à tige carrée et tête plate.

201. Fond de petit pot, de même forme que le nº 213 ; pâte beige, micacée ; noter le pied circulaire étroit.

202. Fragments de petit pot, de même forme que le nº 213 ; fond plat ; pâte beige, micacée.

203. Olpè à panse ovoïde, fond avec pied circulaire peu marqué, goulot court, étroit, avec rebords évasés et lèvre plate ; anse à deux sillons ; pâte beige, micacée.

204. Olpè à panse globulaire, fond large, col court et évasé ; pâte beige, micacée.

205. Terrine à fond plat, parois légèrement carénées, rebord arrondi ; pâte brunâtre, avec dégraissant, micacée.

206. Urne cinéraire à panse ovoïde, large vers la base ; pied très large, longue anse bifide ; pâte beige orangée, micacée.

207. Col de balsamaire en verre.

208. Coupe en céramique sigillée claire ; forme Lamboglia A 2 ; brûlée par le foyer d'incinération.

209. Petit vase en verre, à panse tronconique et carène basse ; rebords inclinés ; parois très minces.

210. Un petit clou, type pointe de tapissier.

211. Fragment de lampe, forme Dressel 20.

212. Fragment d'un petit vase à parois fines ; rebord court et très évasé ; pâte orangée.

213. Petit pot à panse globulaire, fond étroit et plat, parois minces, anse semi-cylindrique courte, rebords légèrement inclinés ; pâte micacée, brûlée.

214. Fragment de col cylindrique d'un vase de grande taille, avec large anse bifide ; à rapprocher du nº 66, tombe 12.

215-217. Petites patères en pâte micacée, brûlée ; le nº 217 a un fond plus large et strié en « empreinte digitale ».

218. Fragments de panse et de col d'un vase en verre mince (brûlé).

219. Terrine à fond plat et rebords obliques ; pâte brunâtre avec dégraissant.

Tombe 32. — Dépôt d'incinération jumelé au nº 31 et établi avant celui-ci (voir description de la tombe 31). L'urne était placée près de l'angle Nord-Est de la fosse (primitive) ; nous l'avons retrouvée très fragmentée ; elle contenait des débris d'ossements calcinés et un col de balsamaire (nº 220 a) ; près de cette urne, une olpè décapitée lors d'un labour du champ. De nombreux tessons épars dans la fosse. (Pl. XXX et fig. 22).

Mobilier. — 220. Urne cinéraire à panse tronconique et à fond plat ; surface de la panse granuleuse, col lissé ; pâte brunâtre.

220 a. Col de balsamaire en verre à rebord évasé.

221. Bol en céramique de la Graufesenque, forme Dragendorff 27 ; profil typique de la période Domitien-Trajan[45] ; sur le fond, estampille illisible.

222. Fragment de coupe de la Graufesenque, forme Drangendorff 36 ; rebord non décoré.

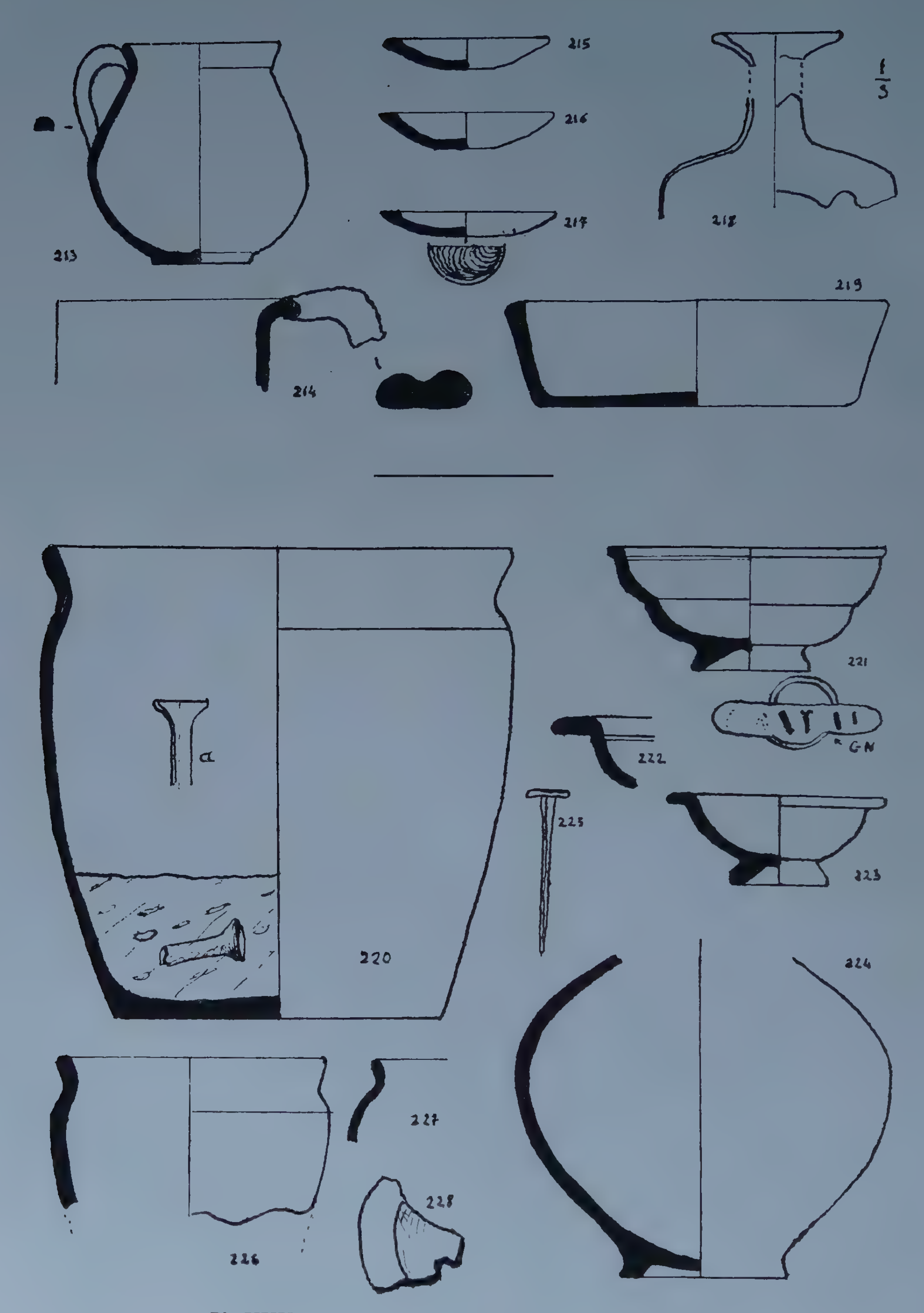
223. Petite coupe de la Graufesenque, forme Dragendorff 35 ; rebord non décoré.

224. Olpè à panse sphérique, fond bombé ; pâte jaunâtre ; col brisé.

225. Dix clous en fer à tige carrée et tête plate.

226. Fragments de petite urne ; rebords obliques ; pâte brunâtre.

(45) Cf. Oswald-Pryce, *An Introduction to the Study of Terra Sigillata* (Londres, 1920), pl. XLIX, nº 18.



Pl. XXX. — Tombes nos 31 (en haut) et 32 (en bas).

227. Fragment d'un petit pot en céramique commune ; rebords obliques, amorce de panse globulaire ; pâte brune, micacée.

228. Fragment de disque d'une lampe, probablement forme Dressel 20.

Tombe 33 (fig. 18 et 19). — Inhumation dans une fosse, à 0 m. 70 de profondeur. Longueur : 1 m. 65 ; largeur au niveau de la tête : 0 m. 54 ; au niveau du bassin : 0 m. 38 ; au niveau des pieds : 0 m. 24. (Pl. XXXI).

Le coffrage est constitué par des *tegulae* placées de champ de part et d'autre du squelette, ainsi qu'à la tête (point aux pieds), tandis que d'autres tuiles à rebords forment couvercle. Il est

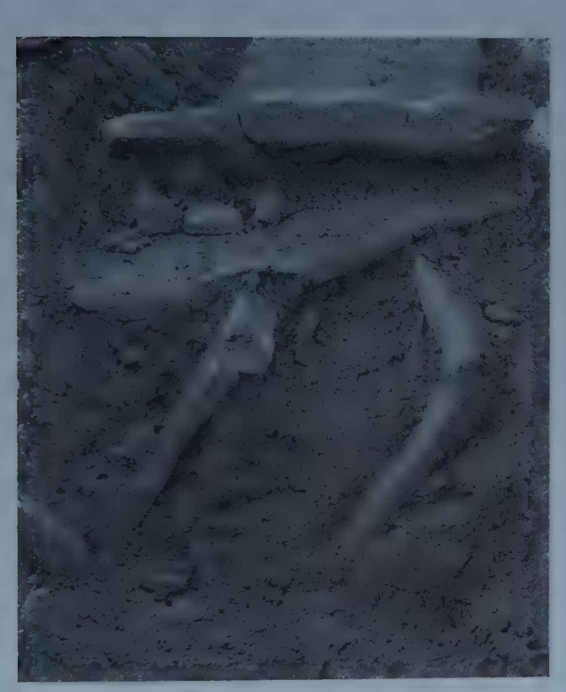

Fig. 18. — Tombe n° 33.

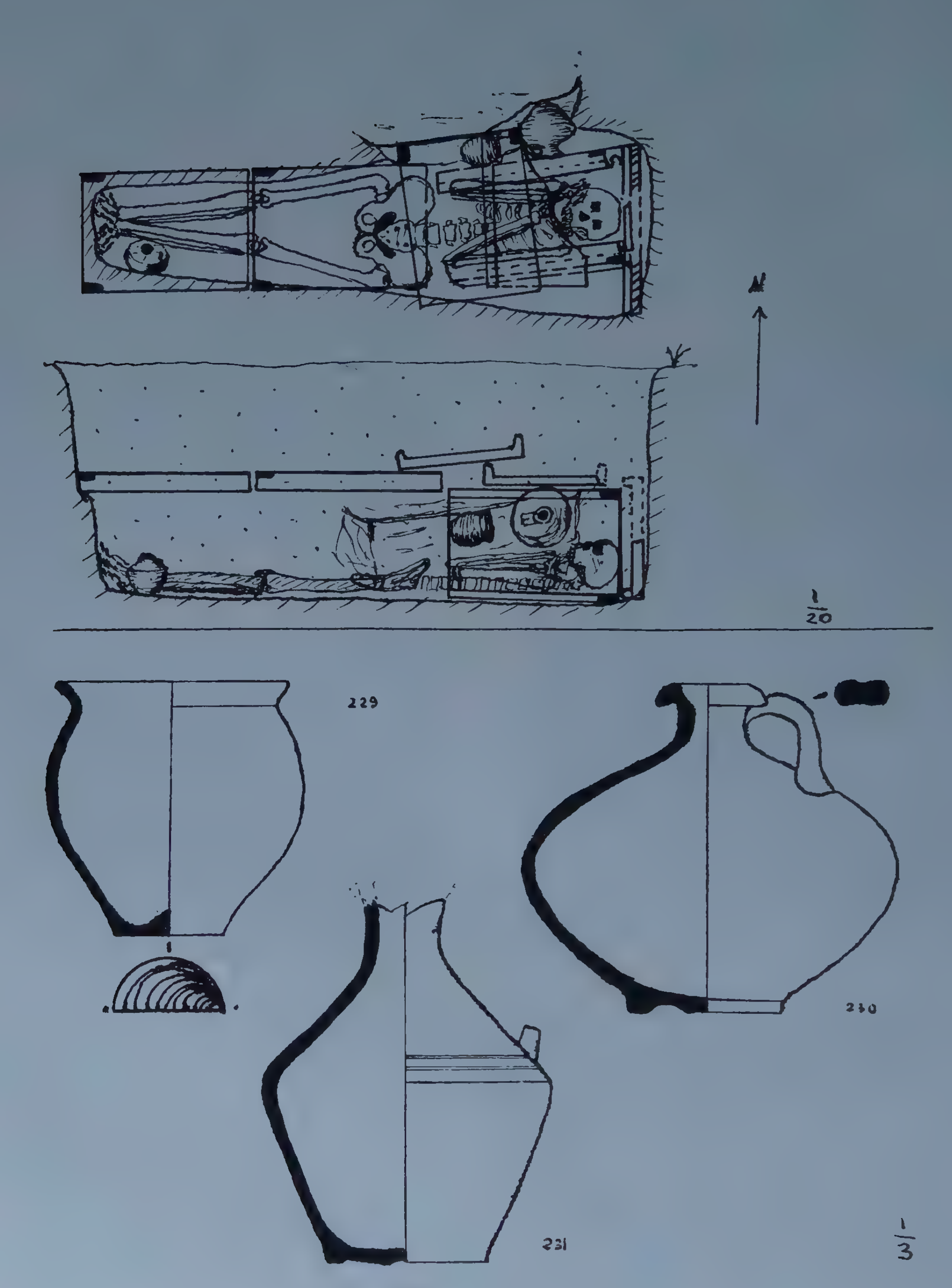

Fig. 19. — Tombe n° 33.

curieux de noter que la terre qui emplissait ce coffrage présentait d'innombrables petites coquilles d'*helix* (fait très courant) dans la partie située du bassin à la tête, alors que ces coquilles étaient totalement absentes entre le bassin et les pieds ; on pourrait penser que cette partie-ci de la tombe a été remplie lors de l'ensevelissement, alors que l'autre partie s'est remplie peu à peu par infiltration de terre.

Le squelette repose sur la terre nue, allongé sur le dos, les mains réunies près du côté droit du crâne. Le thorax a été comprimé latéralement par la poussée extérieure de la terre.

Position du mobilier. — Mobilier numériquement pauvre. Olpè (n° 231) près du pied gauche. Les deux autres vases (n°s 229 et 230) se trouvaient à l'extérieur du coffrage, au niveau du thorax, côté droit.

Observations anthropologiques. Nous ne donnerons ici que quelques indications sommaires. Il s'agit d'un sujet féminin de 50 ans environ ; taille approximative : 1 m. 55. Crâne brachycéphale (indice céphalique : 83,62). Sutures crâniennes synostosées, sauf la suture lambdoïde. Front assez



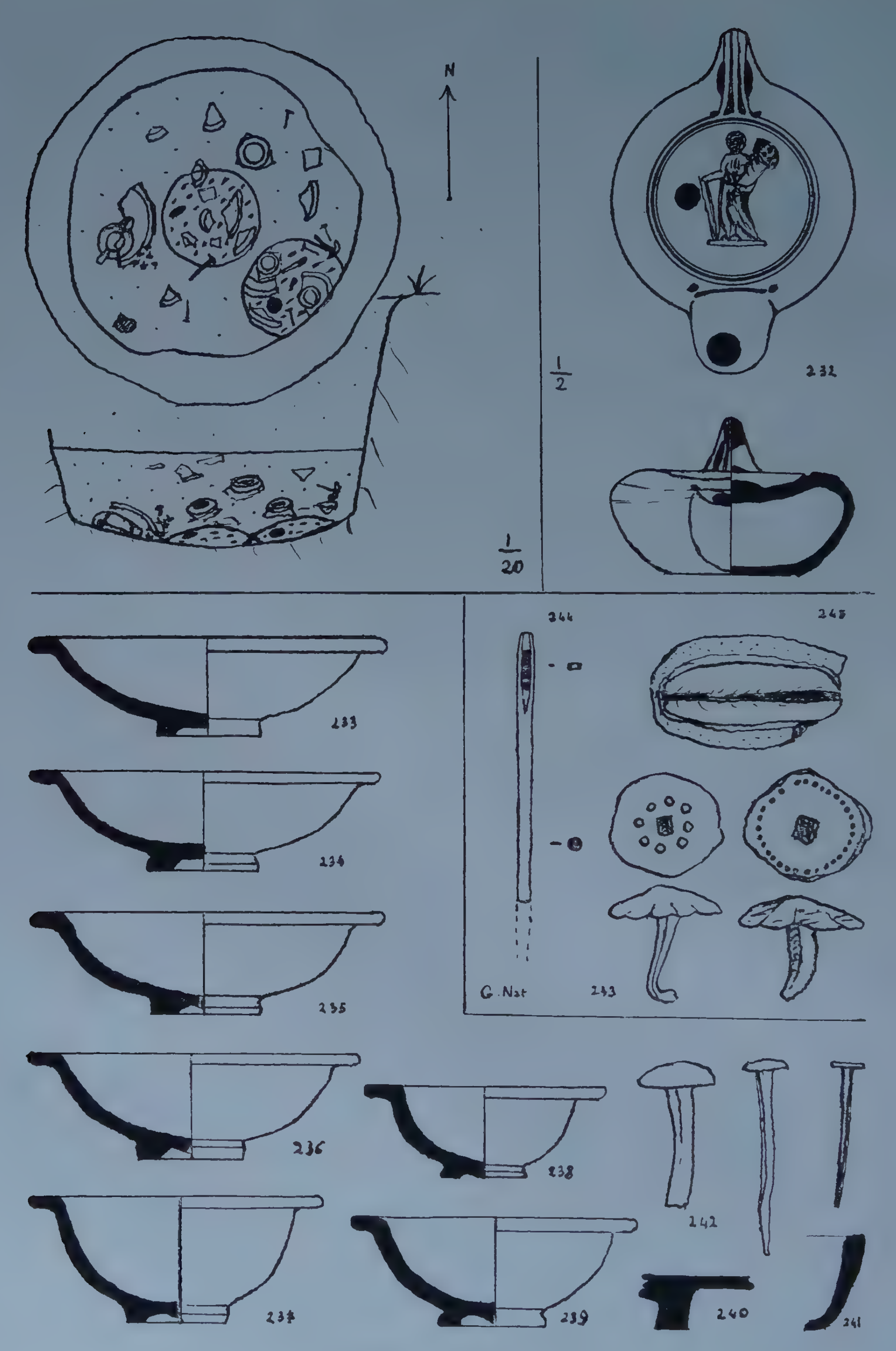
Pl. XXXI. — Tombe n° 33



Fig. 20. — Tombes nos 12, 17, 18, 19. Centre archéologique du Var, à Draguignan.



Fig. 21. — Tombes nos 15, 11, 34, 3, 13, 6. Centre archéologique du Var, à Draguignan.



Pl. XXXII. — Tombe nº 34.

bas avec attaches musculaires bien marquées à l'occipital. Léger bourrelet sub-orbitaire. Apophyse mastoïde moyennement développée. Dentition très abrasée, 7 molaires absentes.

Mobilier. — 229. Petit vase en terre blanchâtre avec dégraissant. Panse à galbe concave vers le bas ; fond plat strié en « empreinte digitale » ; rebords inclinés et lèvre légèrement arrondie. A rapprocher du nº 1, tombe 1.

230. Olpè à panse sphérique aplatie ; large pied circulaire ; goulot court, lèvre arrondie et débordante ; anse courte ; pâte jaunâtre. A rapprocher du nº 186, tombe 28.

231. Olpè à panse haute et carénée ; fond large avec pied circulaire peu marqué ; anse et goulot brisés dès l'origine ; pâte ocre orangé.

Tombe 34. — Dépôt d'incinération dans une fosse de 0 m. 90 de diamètre et 0 m. 65 de profondeur. La couche de résidus du bûcher est épaisse de 0 m. 25 et contient, vers le fond, deux dépôts d'ossements calcinés : un au centre, un autre contre la paroi, vers le Sud-Est. Le premier dépôt d'ossements contenait une datte (offrande funéraire) brûlée, l'autre un fragment d'aiguille en fer. Près du dépôt central, une lampe renversée et couverte par un large tesson de coupe. Contre la paroi Sud-Ouest, gros fragment d'occipital calciné. (Pl. XXXII et fig. 21).

Mobilier. — 232. Lampe à anse perforée, forme Dressel 20/24 ; disque décoré d'une Fortune, debout, vue de face, tenant sur le bras gauche une corne d'abondance et s'appuyant du bras droit sur un gouvernail ; pâte beige foncé, vernis rougeâtre[46].

233 à 236. Service de quatre coupes en céramique commune (brûlée), micacée ; imitations de la forme Drangendorff 36.

237-239. Service de trois petites coupes, de taille différente, en céramique commune (brûlée), micacée ; imitations de la forme Dragendorff 36.

240. Fragment de pied d'un plat en céramique de la Graufesenque.

241. Fragment de paroi d'écuelle en céramique commune, fond plat et parois obliques. A rapprocher du nº 129, tombe 23 et du nº 219, tombe 31.

242. Dix-neuf clous à tige carrée et tête plate, sauf un, de plus grosse taille, à tête hémisphérique.

243. Trente clous de chaussures ; certains portent 8 pointillés en relief, et d'autres une série de petits pointillés disposés en cercle au revers de la tête (cf. nº 84, tombe 15).

244. Fragment d'aiguille en fer (0 m. 040) avec chas à gorge.

245. Dattes carbonisées.

246. Un as d'Hadrien, assez fruste[47].

* * *

Bien que la nécropole de la Calade ne soit pas encore entièrement fouillée, nous pouvons déjà poser quelques jalons et glaner plusieurs indices, dans l'attente de nouvelles recherches.

I. Incinérations et inhumations. Dans l'état actuel des fouilles, aucune statistique ne peut encore être établie, permettant de mesurer la part exacte de chacun des rites : incinération et inhumation. Il n'est donc pas possible de vérifier la remarque générale de M. J.-J. Hatt relative à la prédominance des inhumations sur les incinérations, dès le

(46) P. de Brun et S. Gagnière, *op. cit.*, nº 39, p. 24 et pl. IV.
(47) Cohen, 792 ; Mattingly-Sydenham, 813.

Ier siècle, dans notre région méditerranéenne[48]. Cependant, l'étendue réduite de la nécropole de la Calade laisse déjà prévoir une *majorité d'incinérations ;* une constatation semblable se dégage également de sondages et de découvertes fortuites, notamment dans les nécropoles de la Grand-Pièce et de la Guérine, au Sud-Ouest de Cabasse[49].

II. Caractères des tombes. Pour toutes les nécropoles environnant Cabasse, très rares sont les épitaphes[50] et les stèles[51]. Aucun fragment d'inscription ou de petit monument n'a été trouvé au cimetière de la Calade, et il ne semble donc pas que l'on ait cherché à y signaler les sépultures.

D'autre part, aucune tombe de cette nécropole n'a donné de mobilier riche, même s'il est parfois abondant et varié (par ex. tombes 31 et 34). D'une façon générale, ce mobilier paraît révéler une population de paysans probablement peu ou moyennement aisés : constatation susceptible d'être confirmée ou modifiée par les fouilles des autres nécropoles de la zone de Cabasse. Malgré la proximité de la grande voie d'Italie en Espagne, on ne trouve qu'un petit nombre de pièces d'importation (rareté de la céramique barbotinée, de celle du Sud de la Gaule), alors que la céramique dite commune domine[52].

III. Rites funéraires.

1) *Pratique de l'incinération.* Sur 32 sépultures à incinération, 4 ont révélé que la crémation du corps avait eu lieu sur la fosse même (tombes 1, 15, 16, 24). Le cas le plus typique est celui de la tombe 15 : nous y avons retrouvé, encore en place, tout au fond de la fosse, de grosses branches carbonisées (certaines atteignaient 0 m. 80 de long), disposées sur deux lits croisés ; l'emplacement primitif du corps pouvait être reconstitué grâce à la disposition respective de dents et de débris de crâne, de quelques ossements en connection anatomique, et de clous de chaussures groupés sur une faible surface. Le cadavre avait été recouvert d'une épaisse couche de bois.

Dans les autres cas, les plus nombreux, l'incinération a été pratiquée ailleurs, et l'on a enfoui dans la fosse les résidus charbonneux du bûcher (une exception, tombe nº 9) qui constituent une couche noire d'épaisseur variable.

Les ossements calcinés étaient soit rassemblés dans une urne cinéraire (tombes 3, 5,7, 10, 11, 12, 17, 21, 22, 23, 31 et 32), soit disposés en tas au-dessus de la couche des résidus ou à l'intérieur de cette couche (tombes 18, 19, 34), soit jetés en vrac avec les résidus du bûcher (tombes 6, 13, 20).

2) *Le mobilier funéraire.* Sur 34 tombes fouillées, quatre étaient dépourvues de mobilier (tombes 8, 16, 29, 30). Les 30 autres, qu'elles soient intactes ou remaniées, nous ont permis

(48) J.-J. Hatt, *La tombe gallo-romaine* (Paris, 1951), p. 3-4. L'auteur se réfère en particulier, p. 4, note 1, à la *F.O.R.* II ; la partie varoise de cette carte archéologique nécessite à présent une sérieuse révision.

(49) Même fait aux Blaïs, à l'Est de Cabasse (site probable de *Forum Voconii*) ; cf. R. Boyer, *Récentes découvertes archéologiques aux Blaïs (Var)*, dans *Cahiers ligures de préhist. et d'arch.* (à paraître).

(50) *C.I.L.* XII, 341, 343-346.

(51) F. Benoit, *Informations*, dans *Gallia*, XVI, 2 (1958), p. 435-436. Nous avons également trouvé un fragment de sarcophage de marbre blanc représentant une scène de chasse aux lièvres (ive siècle) : *ibid.*, p. 435.

(52) Constatation inverse aux Blaïs : R. Boyer, *art. cit.*

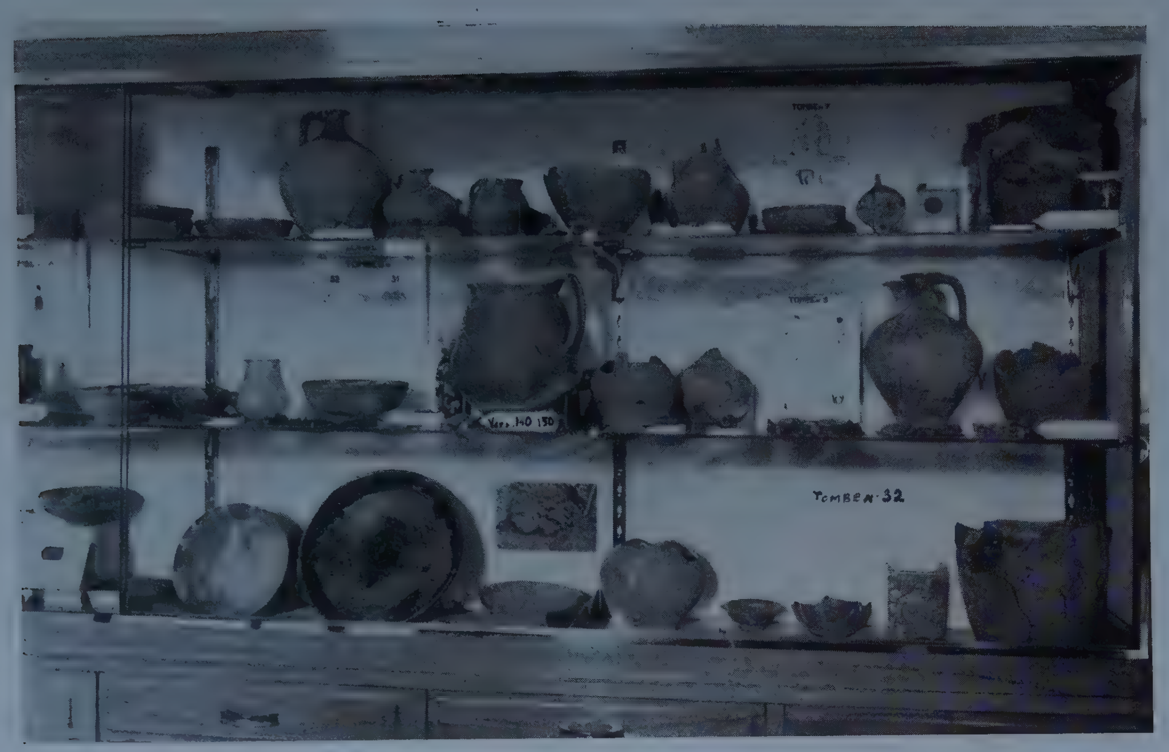


Fig. 22. — Tombes nos 31, 32, 5, 7. Centre archéologique du Var, à Draguignan.



Fig. 23. — Tombes nos 23, 28, 27, 1, 2, 4, 10, 14, 20, 24, 25, 26, 21 et 27. Centre archéologique du Var, à Draguignan.

de faire un certain nombre d'observations ; celles-ci ne porteront que sur les tombes à incinération (28 tombes sur 30 avec mobilier), les deux inhumations fouillées jusqu'ici (tombes 28 et 33) ne comportant qu'un mobilier numériquement très pauvre.

a) Lampes. Sur 28 incinérations avec mobilier nous notons la présence de 20 lampes (toujours une par tombe), 5 cas douteux (sépultures remaniées) et 3 tombes sans lampe. Dans les fosses, cet objet funéraire ne paraît pas occuper une place déterminée. Il est inutile d'insister sur le rôle bien connu de la lampe qui est censée fournir aux esprits des morts la lumière dans la nuit de la tombe[53].

b) Clous. Les 28 incinérations avec mobilier contenaient toutes des clous en nombre variable. Mis à part les clous de chaussures, on observe la présence de clous, parfois de grande taille, droits ou tordus, répandus sans ordre dans les fosses[54]. Leur nombre et leur diversité (clous ordinaires, petites semences, pointes du type « tapissier », pattes de fixation) semblent exclure une fonction purement matérielle et utilitaire dans le rite de l'incinération. La présence de clous est à peu près constante dans les incinérations gallo-romaines de la région, et on l'a constatée fréquemment ailleurs.

Il semble que ces clous jouent un rôle magique. Dans certaines tombes (tombe 3, pièce nº 18 ; tombe 6, nº 29 ; tombe 13, nº 76 ; tombe 19, nº 122 ; tombe 20, nº 147), nous avons trouvé plusieurs pointes de clous, très graciles, séparées de la tige au moyen d'un instrument tranchant (la coupure est très visible), à cause de leur faible résistance ; la présence de ces fragments manifestement inutilisables ne saurait être accidentelle et ne peut s'expliquer, pensons-nous, qu'à des fins rituelles. Les clous peuvent servir symboliquement à fixer l'esprit du défunt à sa « demeure certaine », selon l'expression de certaines inscriptions antiques[55]. En outre se trouvait mieux assurée la sécurité des

TABLEAU I

CHRONOLOGIE DES SÉPULTURES

CHRONOLOGIE	Nº DES TOMBES INTACTES	Nº DES TOMBES REMANIÉES DATABLES
Vers 40/60	17, 18, 19	
Vers 40/70	12	
Vers 50/80	3	26 (Ier siècle)
Vers 80/90	13	
Vers 90/100	6, 15	
1re moitié du IIe siècle	9, 11, 22	21 (?)
Vers 120/140	34	
Vers 140/150	7, 5, 32, 31	20
2e moitié du IIe siècle	23	
IIIe siècle	1, 28, 33	24, 27

N. B. — La tombe nº 32 est antérieure à la tombe nº 31. La tombe nº 16, intacte, mais sans mobilier, est attribuable au IIe siècle, vu sa situation dans la nécropole.

(53) F. CUMONT, *Lux perpetua* (Paris, 1949), p. 26 et 48.

(54) De nombreux clous étaient partiellement ou totalement préservés de la rouille, à cause de la cémentation subie par le fer à la température de 1.000 à 1.200 degrés certainement atteinte dans les foyers d'incinération où des balsamaires en verre ont subi la fusion pâteuse.

(55) Cf. par ex. *Carmina latina epigraphica*, suppl. LOMMATSCH (Leipzig, 1926), nº 2177 ; *C.I.L.* XII, 5102 ; XIII, 1393, etc.

Tableau II

Cabasse — Nécropole gallo-romaine de la Calade — Rites funéraires

Tombe n°	État[1]	Mode de sépulture[2]	Urne cinéraire	Lampe[3]	Monnaie	*Offrandes funéraires*			Balsamaire[3]
						Viande d'animaux[3]	Fruits	Patisserie	
1	I	Incin.*		+				+	
2	R			+					
3	I		+	◇					
4	R			+					
5	I		+	+				+	
6	I			+	+				
7	I		+	+	+	◇			◇
8	R			sans mobilier					
9	I			+	+	+		+	
10	R		+	+					
11	I		+	+		◇			
12	I		+	+					◇
13	I			+	+				+
14	R			?					
15	I	*		+					
16	I	*		sans mobilier					
17	I		+		+	◇			+
18	I					+		+	+
19	I			+					+
20	R			+	+				
21	R		+	?		◇			◇
22	I		+			◇			◇
23	I		+	+	+				
24	R	*		?					
25	R			?					
26	R			?	+				
27	R			+				+	
28	I	Inhum.			+				
29	R	Incin.		sans mobilier					
30	R	—		sans mobilier					
31	I		+	+	+	◇	+		◇
32	I		+	+				+	◇
33	I	Inhum.							
34	I	Incin.		+	+		+		

(1) I = tombe intacte ; R = tombe remaniée.
(2) L'astérisque indique les incinérations en place.
(3) Le signe ◇ indique que l'objet ou l'offrande funéraire se trouve contenu dans l'urne cinéraire.

vivants contre les larves errantes. Cette valeur magique des clous est encore mieux attestée lorsqu'ils sont disposés tout autour d'une urne cinéraire, comme on l'a constaté par exemple à Verceil[56] ; les clous constituent alors une véritable ceinture prophylactique.

c) Monnaies. La pratique de l'obole à Charon, pour le passage du fleuve des Enfers, n'est pas systématiquement observée dans les sépultures de la Calade. On la constate dans les incinérations et dans les inhumations : sur 30 tombes avec mobilier, nous avons trouvé 11 monnaies (une par sépulture), compte tenu des tombes remaniées d'où la monnaie a pu disparaître. Dans plusieurs cas, il s'agit d'un fragment de monnaie, moitié quart, ou simple segment. Cette pratique du sectionnement des monnaies est déjà connue.

d) Offrandes funéraires. Il aurait été intéressant d'effectuer des analyses sur le contenu des divers récipients composant le mobilier des tombes ; on sait en effet que, dans de nombreux cas, l'analyse microchimique a donné des résultats remarquables[57]. Il ne nous a malheureusement pas été possible de faire effectuer de telles recherches. Aussi n'exposerons-nous que les observations faites sur les vestiges visibles d'offrandes alimentaires, animales ou végétales, observations par conséquent incomplètes.

A priori, toutes les tombes de cette nécropole paraissent avoir comporté des offrandes d'aliments liquides (c'est probablement le cas des olpès recouvertes, dans les tombes 5 et 11, par ex.), ou d'aliments solides, ou des deux à la fois, constituant un viatique pour l'Au-delà.

Aucune des offrandes découvertes ne possède de caractère prophylactique. Il s'agit seulement de viande de mouton, d'agneau ou de chevreau, de sortes de galettes ou de pâtisserie de petite taille, et de dattes. L'offrande se trouve parfois dans un vase ou un plat (galette dans un grand plat, tombe 1) soit la plupart du temps parmi les résidus de la crémation.

Quant aux ossements animaux, en particulier, ils se trouvent mêlés, dans 6 tombes, aux os calcinés du défunt mis dans l'urne cinéraire[58] (tombes 7, 11, 17, 21, 22, 31) ; dans deux autres sépultures, ils sont mélangés avec les résidus charbonneux du bûcher.

e) Balsamaires. On sait que l'oblation funéraire était souvent conjuguée avec celle des parfums. Si ces derniers étaient répandus sur le cadavre, sur le lit d'exposition ou sur le bûcher, on les plaçait également dans la tombe. Sur les 28 incinérations avec mobilier, 10 contenaient chacune un balsamaire en verre. Il arrivait souvent que l'on mît le balsamaire dans l'urne cinéraire, afin de mieux mêler le parfum aux ossements, selon une pratique attestée par Ovide[59] ; c'est le cas dans 6 tombes sur 10 (nos 7, 12, 21, 22, 31, 32).

Ce compte-rendu d'une campagne de fouilles montre déjà l'intérêt que présenteront des recherches systématiques sur les nécropoles gallo-romaines de la région de Cabasse. Conduites parallèlement aux sondages et fouilles des habitats, elles permettront d'esquisser peu à peu une image de l'antique *pagus Malavonicus :* tant il est vrai que les sépultures peuvent jeter quelque lumière sur le milieu auquel elles se rattachent (par exemple en révélant des faits sociaux). En même temps, ces recherches apporteront une contribution à l'étude des rites funéraires et de la céramique, grâce au synchronisme des poteries constituant le mobilier de chaque sépulture[62].

Georges Bérard.

(56) Cagnat et Chapot, *Manuel arch. rom.*, II, p. 195.
(57) Cf. E. Salin, *La civilisation mérovingienne*, IV (Paris, 1959), p. 32.
(58) Il est vraisemblable que ce mélange d'ossements soit accidentel, aucune discrimination n'ayant été faite lors de la mise en urne des restes incinérés.
(59) *Fastes*, III, 561 ; *Tristes*, III, 3, 69.
(60) N. Lamboglia, *Nuove osservazioni sulla « Terra sigillata chiara »*, dans *Revue d'études ligures*, 1958, p. 281.
(61) N. Lamboglia, *op. cit.*, p. 291. Forme 23 a.
(62) Nous remercions M. R. Turcan, ancien membre de l'école française de Rome, d'avoir bien voulu se charger de déterminer les monnaies.

LE CASTELLUM DE FANUM MARTIS

(Famars, Nord)

par MM. G. Bersu et W. Unverzagt

Nous sommes heureux de pouvoir présenter ici une documentation de première importance pour l'histoire de la fortification du Bas-Empire dans la Gaule du Nord-Est. Cette documentation a été réunie, dans des circonstances particulières, par deux savants allemands de renom, MM. G. Bersu et W. Unverzagt. Chargés, en effet, vers la fin de 1917, par les autorités allemandes, de prévoir des mesures de sauvegarde pour les antiquités pré- et protohistoriques du Nord de la France, ils furent amenés à examiner les vestiges de Famars, dont ils reconnurent aussitôt l'importance et, comme le site était menacé par les projets des militaires, ils se décidèrent à une série de sondages qui furent pratiqués entre le 7 juin et le 13 octobre 1918. La documentation ainsi réunie, prête pour la publication vers le début de la deuxième guerre mondiale, fut détruite dans un bombardement aérien de Berlin au cours de 1943, à l'exception, fort heureusement, des premières épreuves de l'illustration prévue. C'est à l'aide de ces épreuves que l'étude a pu être reprise et achevée. Nous remercions MM. Bersu et Unverzagt d'avoir confié leur étude à *Gallia*, de même que la Römisch-germanische Kommission pour les clichés mis libéralement à notre disposition.

Nous devons ajouter, pour souligner tout l'intérêt de cette publication, que la documentation ici présentée ne saurait plus être réunie aujourd'hui. Les restes du rempart du Bas-Empire de Famars ont certainement souffert au cours des opérations militaires de la fin de 1918 et de la reconstruction des années suivantes ; ils sont maintenant pratiquement inaccessibles : les angles Sud-Ouest et Sud-Est sont recouverts par des constructions modernes et l'angle Nord-Ouest est enterré dans un parc. Des recherches de l'importance de celles dont nous rendons compte doivent être considérées comme exclues pour tout avenir prévisible.

E. Will

Directeur de la Circonscription des antiquités historiques de Lille.

Au Nord et au Sud de Valenciennes, l'Escaut traverse un fond de vallée marécageux assez vaste, de 1 km. 5 de large en moyenne, vallée délimitée de part et d'autre par des lignes de collines qui, à hauteur de la ville, sont distantes de 2 km. 5. Il a toujours été facile de franchir la rivière à cette place, même aux époques de climat plus humide, et il n'est pas étonnant, en raison de ces données naturelles, que la ville de Valenciennes se soit développée à ce passage favorable. Au Sud de la ville, l'Escaut est bordé, vers l'Ouest comme vers l'Est, par des plateaux (fig. 1) ; le plateau oriental, mollement ondulé, surplombe par un à pic d'environ 50 mètres le niveau de la rivière et il est partagé, par des ruisseaux coulant vers le Nord, en une série de langues de terrain au sommet plane et aux bords abrupts.

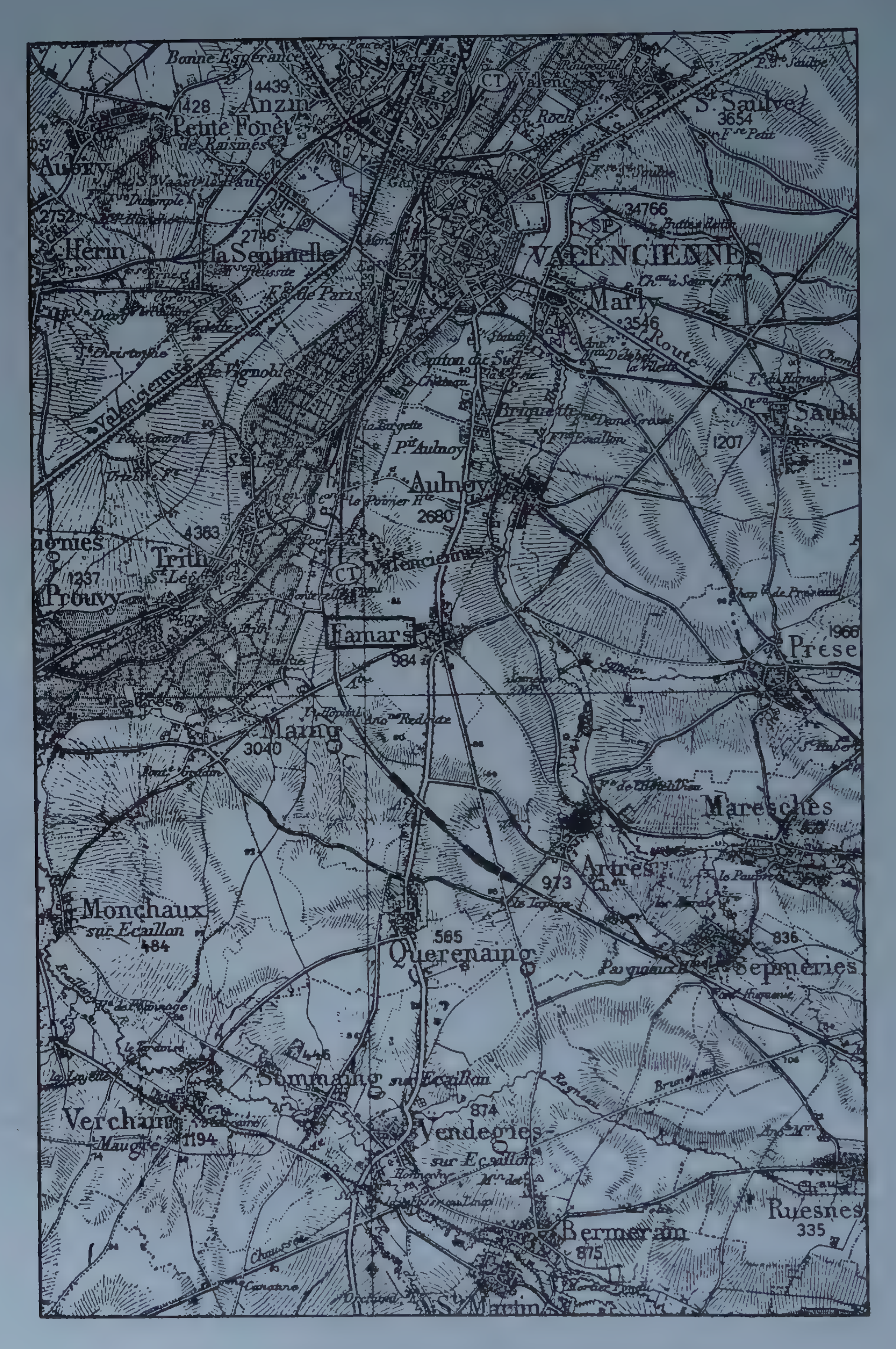


Fig. 1. La région de Valenciennes-Famars (carte au 80.000e).

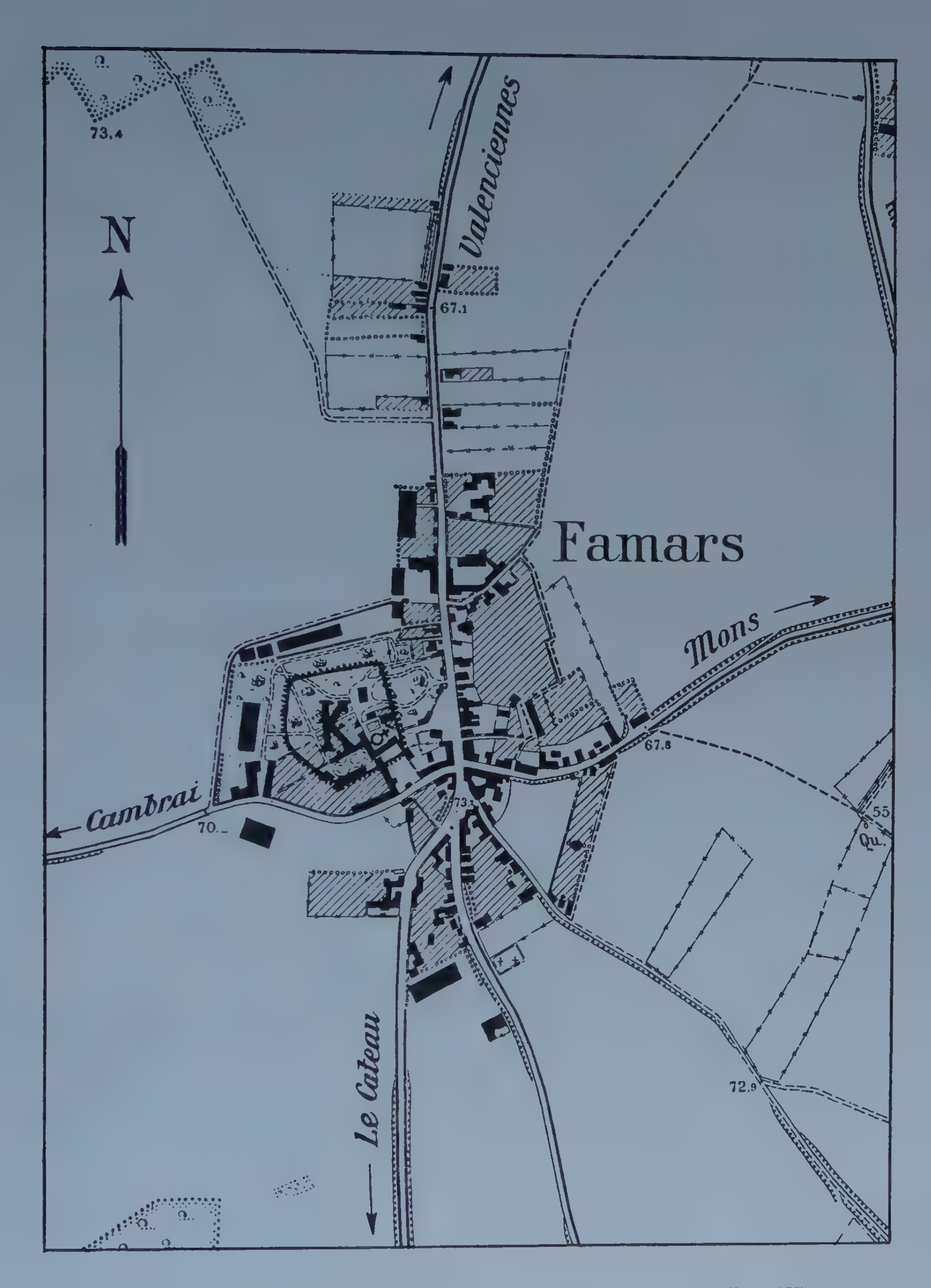


Fig. 2. Plan de situation du village de Famars avec le castellum (*K*) (état 1918). Échelle : 1 : 10.000.

C'est ainsi que se dessine, exactement au Sud de Valenciennes, une langue de terrain étirée, d'axe principal Nord-Sud, délimitée par la vallée marécageuse de l'Escaut et le ruisseau de la Rhonelle.

A l'endroit où cette langue est le plus large, à env. 5 kilomètres au Sud de Valenciennes, est située l'actuelle localité de Famars qui, d'après le texte de la *Notitia dignitatum* cité plus bas, s'appelait *Fanum Martis* du temps des Romains. La localité doit sa naissance en premier lieu au fait que plusieurs voies antiques se croisaient en ce point. Les plus importantes d'entre elles sont constituées par deux chemins très anciens. L'un vient de la direction de Tournai et franchit l'Escaut à Valenciennes, pour se diriger ensuite vers le Sud, en passant à l'Ouest d'Aulnoye, sur Famars et au-delà sur Bermerain. L'autre unit la région de Mons à celle de Cambrai ; on le reconnaît encore sans peine sur le terrain entre les villages de Monchaux, Maing, Famars et Haspres. On peut admettre que les Romains trouvèrent ces chemins au moment de la conquête et ne firent que les aménager. A l'intersection de ces chemins se développa sans doute de bonne heure une agglomération[1] et c'est là que dut s'élever le temple de Mars, d'où la localité tira son nom. La position de Famars par rapport à ce croisement ressort de la figure 2 (état 1918), et sur le même plan on a indiqué par la lettre *K* l'emplacement du castellum qui, au Bas-Empire, prit la succession d'un grand établissement de thermes plus ancien. Le castellum est situé immédiatement au Nord-Ouest du croisement.

Par leur tracé, qui est adapté aux mouvements du sol, les chemins décrits se différencient très nettement des grandes routes romaines établies, selon des considérations stratégiques, en ligne droite et sans égards pour le terrain, routes qui rayonnent autour de l'étoile itinéraire de Bavay. Sur la carte (fig. 1), on distingue bien, à 8 kilomètres au Sud de Famars, la voie romaine rectiligne Bavay-Cambrai qui porte là le nom, fréquent dans la région, de « Chaussée Brunehaut »[2].

A notre premier passage à Famars, nous constatâmes que sur la face occidentale du castellum des restes importants du mur d'enceinte s'élevaient encore au-dessus du sol ; ainsi sur la figure 3, le tracé 2-4 ; ensuite entre 5 et 6, où le noyau de maçonnerie était encore conservé sur une hauteur de 2 m. 50 au-dessus du sol. De plus, entre 6 et 7, on pouvait voir des vestiges semblables englobés dans un mur de terrasse et la tour d'angle du Château de Pailly ; cette dernière n'était manifestement que le revêtement moderne de la tour d'angle nº 7 du castellum (fig. 4). Au-dessous du niveau du sol actuel, l'intérieur de la tour était creux, mais l'état romain ne pouvait être déterminé sans fouilles. De plus, du côté Sud on voyait d'autres restes du mur d'enceinte du castellum, qui atteignaient encore le premier étage du château, mais sans plus offrir de façade continue, entre 7 et 8 de la figure 3 (cf. fig. 6). Du côté de l'Est enfin, sur la figure 3 en 11, un massif de maçonnerie de même nature que les précédents se dressait encore sur une hauteur de 4 mètres et représentait manifestement les restes d'une tour (fig. 5). A aucun endroit, ces différents vestiges, constitués par des massifs de maçonnerie, ne possédaient plus leur parement externe ; de façon générale,

(1) Cf. *Appendice*, p. 188, où est mentionnée la découverte, faite à Famars, de monnaies gauloises.

(2) Il est caractéristique que le *castellum* de Famars fut établi à l'intersection de routes anciennes et non sur une des grandes routes stratégiques du début de l'occupation romaine.

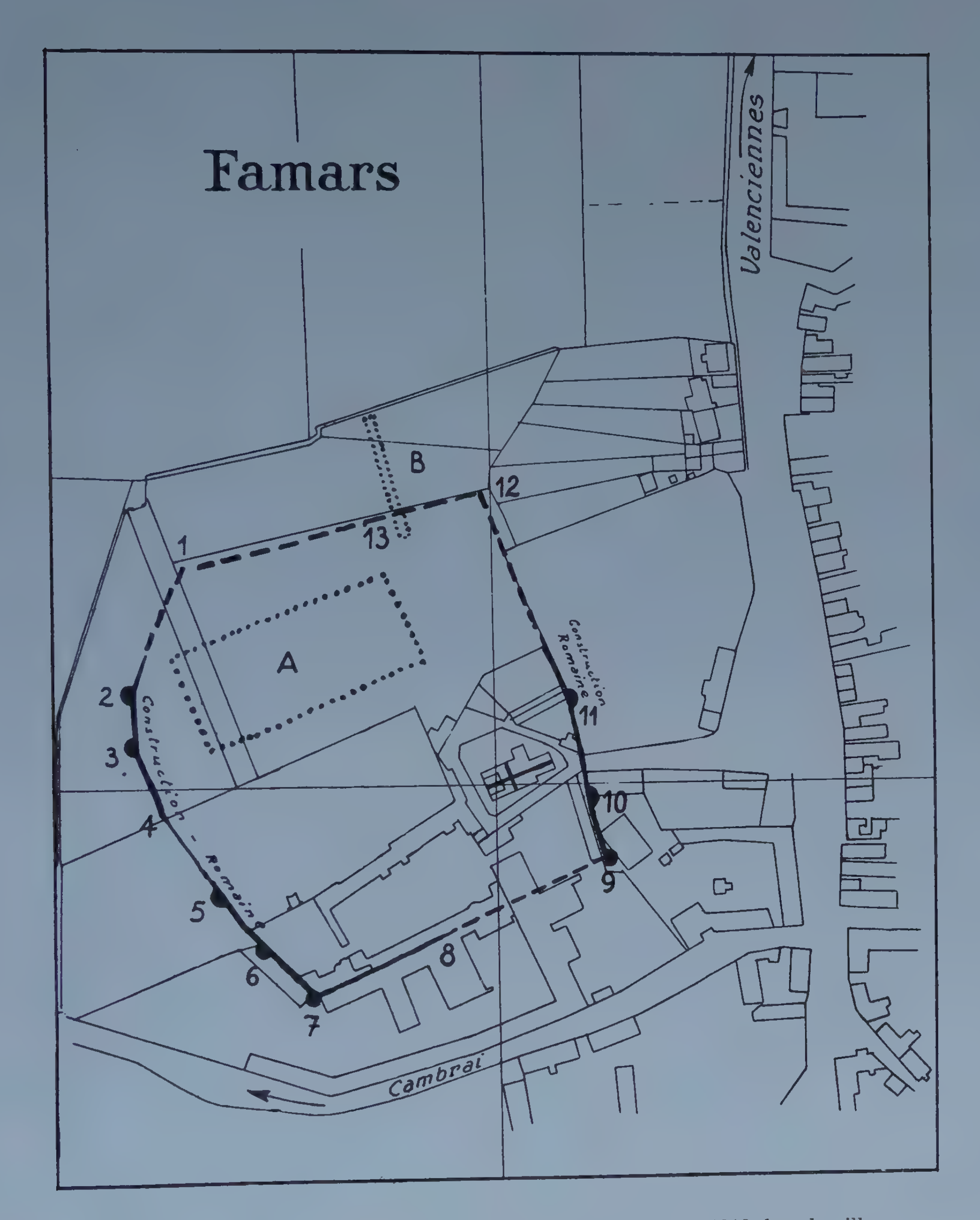


Fig. 3. — L'enceinte du *castellum* de Famars : restes relevés en 1918 dans le village ; en *A*, les thermes. Échelle : 1 : 2500.

on avait employé un mortier de teinte blanche ; des chaînages de tuiles étaient reconnaissables en plusieurs places. Enfin les dimensions de l'espace délimité par le rempart primitif étaient révélées par la surélévation du niveau du castellum par rapport au terrain environnant.

D'autres précisions sur l'organisation des défenses du castellum résultèrent des travaux militaires. Sur le côté Ouest, immédiatement au Sud de 2 de la figure 3, les déblais accumulés devant le rempart avaient été enlevés sur une largeur de 4 mètres et le mur du castellum percé sur une largeur et une hauteur de 2 mètres. Du côté interne, cette percée avait été élargie vers le Nord et le Sud de façon à former un abri antiaérien de 15 ×5 mètres, protégé par une épaisseur de 3 mètres de terre ; la paroi Ouest de l'abri était constituée par la face interne du mur du castellum, *KM*, et la paroi Est par un autre mur romain, *BM* (fig. 7).

Ces différentes données fournissaient un point de départ commode à nos recherches. Les circonstances nous imposèrent cependant, d'un côté, de réserver nos efforts à l'étude du castellum du Bas-Empire, plutôt qu'à celle des restes plus anciens, et, d'un autre côté, à limiter nos fouilles au strict minimum[3]. Nous devons ainsi solliciter l'indulgence du lecteur si dans la présentation des résultats il subsiste quelques obscurités. Il ne nous a pas été possible non plus de procéder à un lever du terrain pour l'établissement d'un plan d'ensemble. Celui de la figure 3 repose sur des données qui ne sont pas tout à fait exactes.

A. **Le castellum.**

Le point de départ de nos recherches était fourni par l'abri que nous venons de mentionner.

1. *Face Ouest du castellum.*

Du côté Ouest, les restes romains que recélait le site étaient excellement conservés et la succession des couches n'avait manifestement pas été troublée depuis l'Antiquité. L'extension de nos fouilles et leurs résultats ressortent du plan de la figure 7. Pour obtenir une image de la succession complexe des couches, image qui n'était pas fournie par l'abri, nous procédâmes, un peu au Nord de ce dernier, à une tranchée *a* de 12 ×3 mètres, en partant du sol actuel. Les masses de déblais accumulées à cet endroit et insuffisamment tassées empêchèrent de mener cette fouille jusqu'au sol vierge, mais la base de la fondation du mur d'enceinte du castellum fut atteinte. Le profil de l'extrémité Sud de cette tranchée *a* est présentée par la figure 9.

La face externe du mur d'enceinte *KM* étaient bordée par des déblais *C* qui avaient été bouleversés par des interventions modernes et cela jusqu'à la fondation du mur ; le

(3) Les trouvailles d'objets furent peu nombreuses au cours de ces fouilles, essentiellement de la céramique, notamment de la sigillée à la mollette. Ces trouvailles qui remplissaient une caisse de dimensions moyennes, furent remises par nous, avant notre départ, au Conservateur du Musée de Valenciennes, Maurice Hénault. En dépit de recherches qu'a bien voulu faire M. H. Guillaume, ces objets n'ont pu être retrouvés.



Fig. 4. — Le château de Pailly avec sa tour d'angle qui enveloppe celle du *castellum* (nº 7) (état 1918).



Fig. 5. — Face Est : la tour à mortier rouge *T* 11 après dégagement ; fondations et noyau du mur en élévation.

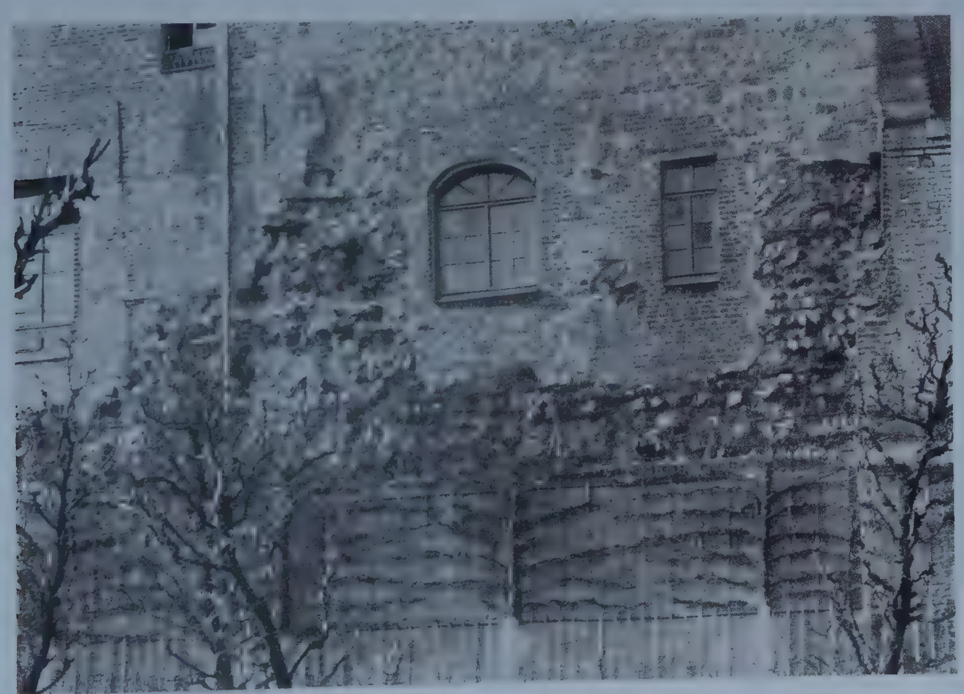


Fig. 6. — Vestiges du noyau de maçonnerie du mur Sud (mur à mortier blanc) pris dans le château de Pailly (entre 7 et 8 de la fig. 3) (état 1918).

niveau du sol antique correspondant à la période du castellum n'était donc pas conservé. Le parement externe du mur *KM* apparut à une profondeur de 1 m. 80 ; au-dessous, c'étaient les assises de fondations faites de gros blocs. La face interne du mur était conservée avec son parement jusqu'au sol actuel sur une hauteur de 4 m. 80 au-dessus du départ de la fondation. Sous la couche d'humus moderne, *H*, suivaient d'autres couches restées intactes. Elles se divisaient en deux groupes : l'un, *ADG*, appartenait à l'époque du castellum, l'autre, *B*, datait de la destruction de l'établissement de thermes plus ancien que le castellum, établissement dont il restait le mur *BM*.

En tenant compte aussi des constatations que permettait l'abri, on peut reconstituer les différentes phases de la construction du castellum de la manière suivante.

Avant même la construction du castellum, les thermes, qui avaient été manifestement la victime d'un incendie, furent arasés jusqu'à une certaine hauteur et les déblais furent nivelés (niveau supérieur de la couche *B*). Sur le cours prévu pour le mur d'enceinte, ces déblais furent entaillés sur la hauteur nécessaire, par une tranchée dans laquelle furent établies les fondations du mur. Ces fondations étaient formées par un blocage comprenant de gros moellons ; en plusieurs endroits apparurent des blocs d'architecture remployés. La figure 13 montre la face interne du mur du castellum telle qu'on la voyait dans l'abri : on distingue à la base les blocs de fondation reposant, du côté gauche de la figure, sur un blocage de pierres de petite taille, alors que sur la droite elle prenait appui sur la terre vierge.

La face interne du mur, destinée à être enterrée, possédait un revêtement de moellons de petites dimensions ; l'exécution était moins soignée que pour la face externe qui était primitivement exposée aux regards. Les chaînages de briques, établis à différents niveaux dans le mur, apparaissent sur la figure 10 (cf. aussi la coupe transversale sur le mur *KM* de la figure 8). Quant à la technique de la maçonnerie, on peut s'en faire une idée d'après la figure 14, qui montre la percée faite à travers le mur d'enceinte à l'entrée de l'abri. On commença par monter le mur, dégagé d'abord sur ses deux faces, sur une épaisseur de 1 m. 80 ; puis, du côté interne, fut établi un remblai de terres argileuses, qui nous a donné l'impression d'avoir été tassé artificiellement (fig. 8, *A ;* 9, *A*). En même temps qu'on établissait ce remblai, on installa parallèlement au mur et à une distance de 2 mètres une rangée de poteaux de bois, qui avaient pour socles de petites pyramides de pierres entassées les unes sur les autres (fig. 7, *P ;* fig. 8, *P ;* fig. 9, *P* 1). Dans les cavités cylindriques, de 30 centimètres de diam., correspondant à ces poteaux, subsistaient des restes de bois. Quinze trous de poteaux de ce genre, à peu près équidistants, ont été retrouvés. Cette rangée de poteaux était contemporaine de la couche de remblai *A* du mur d'enceinte et appartenait à la première période du castellum.

A une époque postérieure, mais manifestement encore du temps du castellum, s'élevaient à la même place, derrière le mur d'enceinte, des bâtiments dont les fondations pénétraient dans la couche de remblai *A*. C'est à cette période qu'appartient la cavité de poteau *P2* de la figure 9, ainsi que les masses de déblais *D* et *G* de la même figure. A la base de *D*, une couche mince et de couleur noire, telle qu'il s'en forme en surface et à l'air libre, peut être considérée comme le sol de ce bâtiment. Les déblais *G* remplissaient

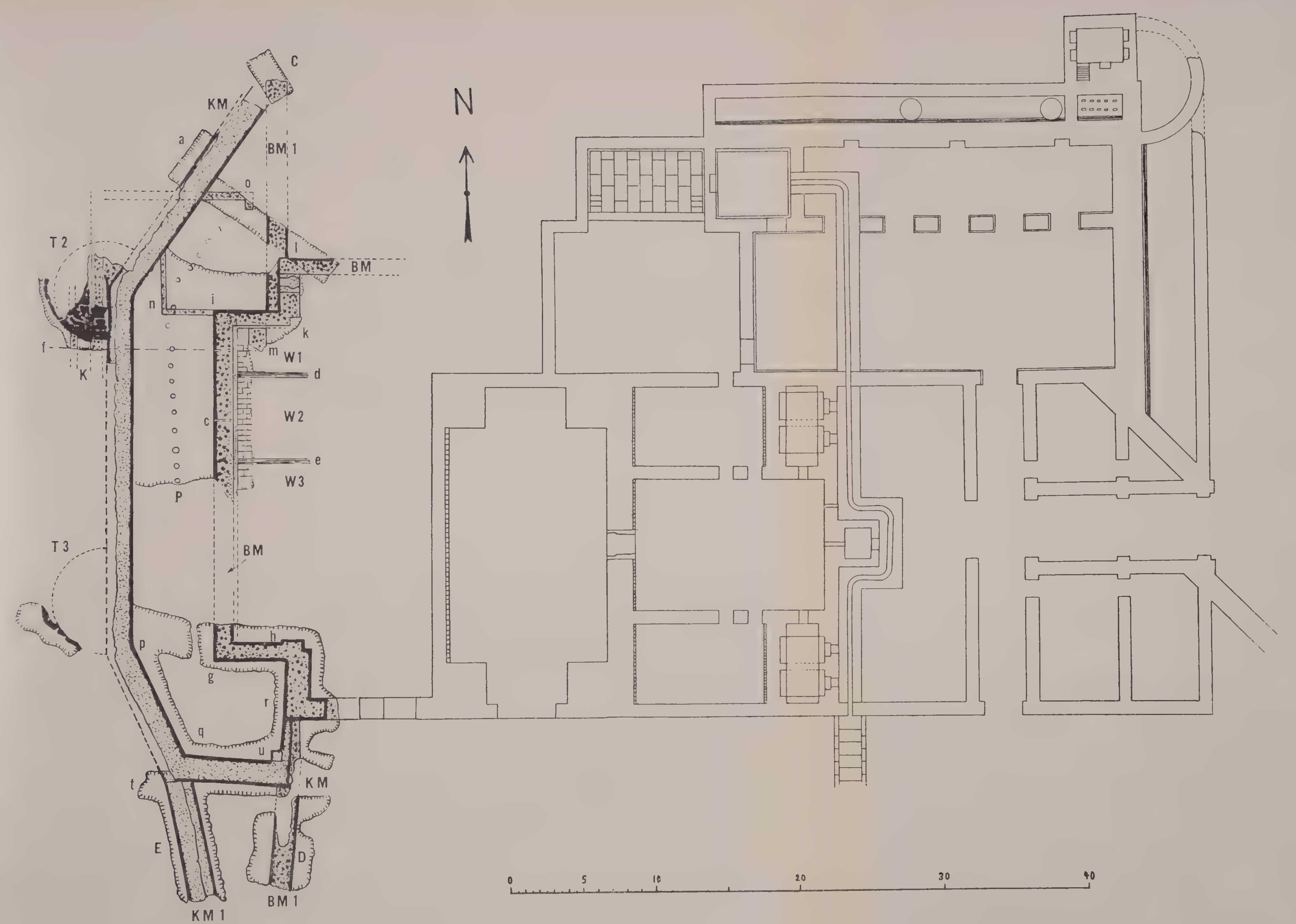


Fig. 7. Face Ouest : relevé des fouilles près des tours *T* 2 et *T* 3 ; à dr., raccord établi avec le plan des thermes fourni par les plans anciens des fig. 27 et 28.

Fig. 8. — Face Ouest. Face Nord de la coupe relevée dans l'abri au Sud de la tour *T* 2 (fig. 7 en *f*) avec restes des thermes (BM). En dehors du mur du *castellum* KM, coupe sur la tour *T* 2.

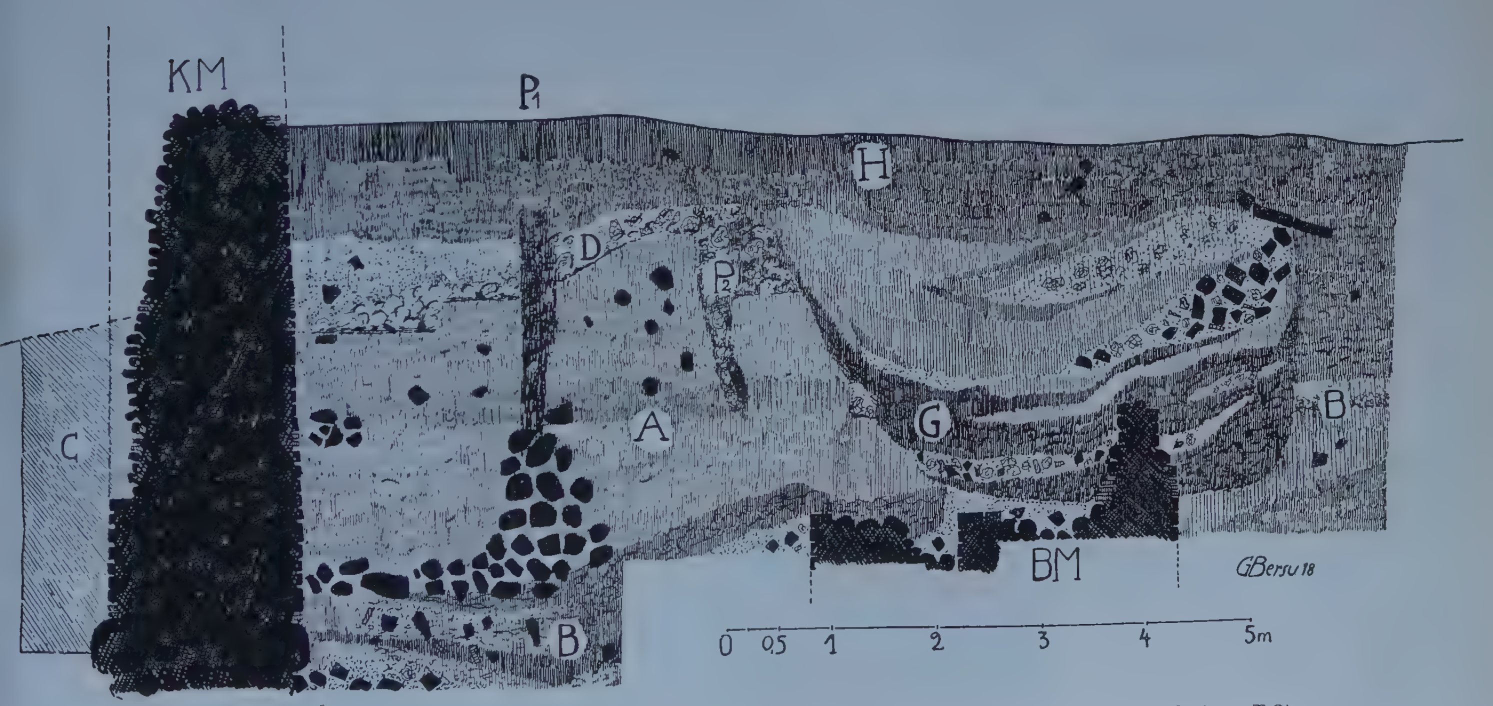


Fig. 9. — Face Ouest. Face Sud de la coupe *a* à travers le mur et l'intérieur du *castellum* BM (au Nord de la tour *T* 2).

Fig. 11. — Face Ouest. Fondations de la tour T 2, du Sud ; au fond, mur du *castellum* avec entrée de l'abri à dr. (fig. 7 en f).



Fig. 10. — Face Ouest. Jonction du mur KM et de son prolongement KM 1 vers le Sud (fig. 7 en l).

une fosse dans laquelle on peut reconnaître la cave d'une construction de bois dont aurait fait partie le poteau *P2* de la figure 9.

Plus récent encore est le comblement de la fosse *G* (fig. 9) qui suit vers l'Est, et dans laquelle s'avançait une portion du mur *BM* des thermes. Enfin rien n'était conservé du dernier état du niveau interne du castellum.

Si l'on fait abstraction du remblai *A*, que l'on rencontre partout, et des poteaux *P*,



Fig. 12. — Face Ouest. Fondations de la tour *T* 2, du Sud-Ouest. A dr., face externe du mur du *castellum*.

l'image offerte par les couches à l'intérieur du mur varie selon la nature du sol et l'état des murs des thermes. Ainsi le profil de la figure 8 montre qu'à cette place le poteau *P* était appuyé, comme la pile de pierres le soutenant, contre les décombres, ravalés à flanc droit, des bâtiments des thermes, alors que sur la figure 9 le poteau *P* repose sur un socle de pierres primitivement dégagé et enterré seulement au cours de la construction ; mais les couches *A* et *B* sont identiques sur les mêmes figures. La destination de la rangée de poteaux ne peut être déterminée avec certitude ; nous ne connaissons pas de cas analogue dans une autre fortification du Bas-Empire.

Un sondage *c*, pratiqué au Nord de la tranchée *a*, figure 7, a montré que le mur de l'enceinte était détruit à cette place, où apparut, au contraire, au fond de la tranchée, un élément du mur des Thermes, *BM* 1, d'ailleurs interrompu du côté Nord.

Le tracé du mur d'enceinte constaté dans la tranchée *a* et dans l'abri a pu être suivi vers le Sud par des sondages menés à partir de la surface (fig. 7). On peut constater que de ce côté, comme au Nord en *T 2*, le mur du castellum s'infléchissait légèrement en *p* (au Sud

de *T 3*), formait ensuite un angle obtus en direction de l'Est en *q* (fig. 7). Ce retour *KM* est prolongé enfin à angle droit vers le Nord, de *u* en *r*, par un mur moins épais. Entre *u* et *r*, *KM* reposait sur un mur *BM 1* de même orientation appartenant aux Thermes ; il s'arrêtait enfin sur une coupure droite.

Dans le sondage *E* (fig. 7), le mur du castellum *KM* 1 a pu être suivi vers le Sud, en partant de l'extrémité orientale du retour *KM*, en *t*. *KM* 1 n'est pas lié à *KM*, mais en a l'épaisseur ; il est de même jointoyé au mortier blanc et ne se distingue pas de *KM* par sa technique. Dans le sondage *D*, on a retrouvé au fond de la tranchée le mur des thermes *BM 1*, sur lequel prenait appui plus au Nord, comme il a été dit, le mur *KM*.

Nous avons relevé ensuite les fondations de deux tours semi-circulaires, *T 2* et *T 3*, en saillie vers l'Ouest (fig. 3, 2 et 3). Celle du Nord, *T* 2, enveloppait de façon symétrique le point *n* marquant l'infléchissement du mur *KM*. La figure 8 permet de comprendre les rapports entre ce dernier et la tour ; sous les masses de déblais *C*, amoncelées devant la face externe du castellum et bouleversées à une époque récente, les fondations de la tour, conservées sur trois assises, étaient formées de gros blocs de remploi non liés au mortier. Elles enjambaient deux murs arasés à des niveaux différents et qui bordaient primitivement un égout *K* qui, lui, faisait partie des thermes. La 2e assise de la fondation était établie en retrait sur la 1re, alors que la 3e respectait l'aplomb de la 2e (fig. 11 et 12). L'ensemble devait marquer une saillie de 3 m. 50 sur le mur[4].

La tour du Sud, *T 3* (fig. 3, en 3), était établie, comme un sondage l'a montré de façon incontestable, juste avant l'infléchissement *p* du mur *KM*. Là encore, la première assise de la fondation, bien que dégagée seulement sur une courte distance, décrivait manifestement une courbure ample et ce n'est que la 2e assise, en retrait sur la précédente, qui dessinait un demi-cercle parfait. L'existence de deux autres tours semi-circulaires, adossées au mur d'enceinte, *T 5* et *T 6* (fig. 3, en 5 et 6), était révélée par la forme du terrain à la hauteur de *T 5* et, pour *T 6*, par la présence de restes de murs englobés dans la terrasse du Château de Pailly.

On peut admettre qu'au Nord, entre la tour *T 2* et la tour d'angle probable en 1 de la figure 3, il existait encore une autre tour. De même, entre 3 et 5 de la figure 3, une autre tour, *T 4*, doit avoir existé. La distance moyenne qui sépare ces différentes tours est ainsi d'environ 24 mètres. On n'a pu procéder à des fouilles pour vérifier leur existence[5].

(4) La restitution de la tour en élévation donnée sur la fig. 8 peut être considérée comme confirmée par les données fournies par la face Est du *castellum*.

(5) Sur les fouilles faites plus récemment à Famars, nous citons les lignes suivantes qui nous ont été adressées par M. E. Will : « Dans *Gallia*, 1959, p. 247 et suiv., j'ai rendu compte des recherches faites sur la face Ouest du *castellum* par M. H. Guillaume dans la propriété Riche, c'est-à-dire immédiatement au Sud des fouilles décrites ci-dessus. On peut raccorder sans peine la fig. 12 de ce compte rendu et la fig. 7 ci-dessus : le mur Ouest prolonge *KM* 1 du *castellum* ; le mur Est, de son côté, *BM* 1, qui faisait partie des thermes. De plus, le départ Sud, de la tour T 4 a pu être localisé. Il faut rectifier ce qui est dit dans le rapport sur la couleur des mortiers. Celui du mur Ouest (soit *KM* 1), mélangé d'une poussière de tuile ou de brique, prend volontiers une légère teinte rose ; il est pour le reste jaunâtre dans l'ensemble, tout comme celui du mur Est. Des échantillons prélevés par M. H. Guillaume en divers endroits m'ont été communiqués. Le mortier rouge relevé sur la face Est du *castellum* et dont il est question ci-dessus se caractérise par une couleur plus vive résultant de la présence de nombreux fragments de tuile ou de brique pilée.

Ces fouilles dans la propriété Riche n'ont pas été poursuivies. Le tracé du mur du *castellum* était de toute manière connu ; quant à celui des thermes, dont la connaissance eût été plus révélatrice pour nous, il disparaît malheureusement dans la partie Sud du terrain. »



Fig. 13. — Face interne du mur du *castellum* dans l'abri ; à la base, blocs de fondation et blocage sur la dr.

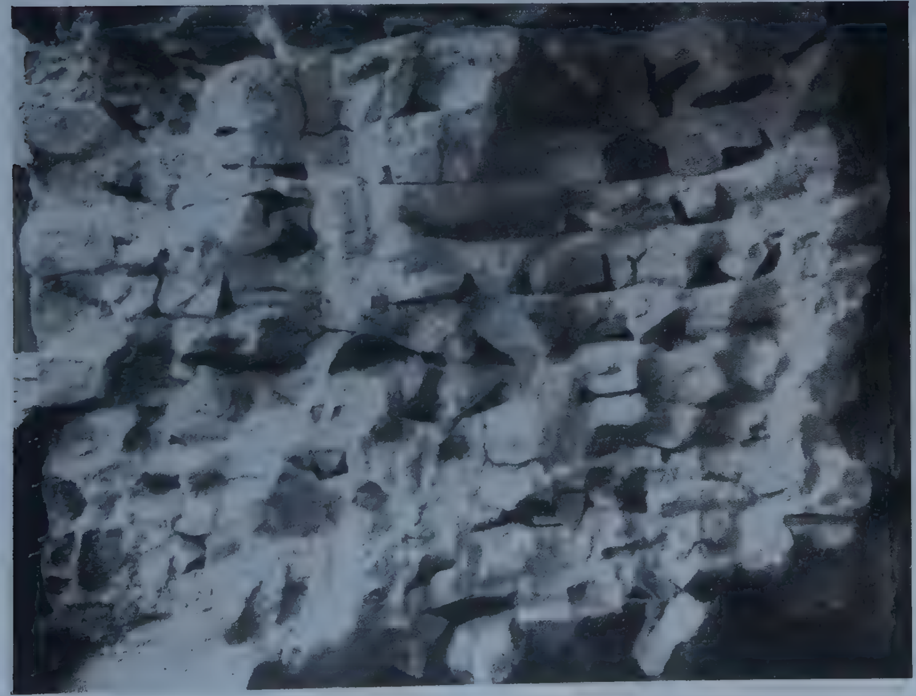


Fig. 14. — Face Ouest. La maçonnerie du mur du *castellum* dans l'entrée de l'abri (fig. 7 en *f*).

II. *Face Nord du castellum.*

Sur la face Nord du castellum, où des restes de murs antiques n'étaient plus apparents, on ne pouvait suivre que de façon approximative le tracé du mur d'enceinte grâce à la dénivellation marquée par le terrain. Nous essayâmes donc de déterminer l'emplacement exact du mur au moyen d'une tranchée B large de 2 mètres pratiquée perpendiculairement à la dénivellation (fig. 3, en 13). Le profil de la face orientale de la coupe, présentée par la figure 15, montre qu'à hauteur de la dénivellation — soit entre 9 et 17 mètres en partant de l'extrémité Sud de la tranchée — et immédiatement sous le sol actuel, les couches ont été bouleversées en profondeur et jusqu'au loess formant le sol vierge ; ce fait était attesté par d'importantes masses de déblais et des tessons modernes. Dans cette brèche, *C*, qui témoignait de la destruction méthodique du mur, subsistaient cependant tout au fond de la tranchée — entre 10 et 12 mètres de la tranchée en partant du Sud — deux rangées de gros blocs, *H* et *G*, qui peuvent être considérées comme les derniers vestiges de la première assise de fondation du mur d'enceinte. Si cette hypothèse est juste, l'épaisseur du mur à cette place ne dépassait pas deux mètres, ce qui correspond aux données de la face Ouest.

Entre 9 m. 50 et 10 mètres, on distinguait au fond de la tranchée le niveau antique *F* constitué par une épaisse couche d'humus et datant de la période antérieure au castellum. Des masses d'argile tassées, couche *E*, et la couche suivante plus foncée, *D*, représentent sans doute un remblai établi derrière le mur d'enceinte. Les masses d'argile *E*, elles, doivent correspondre à la couche *A*, plus épaisse, de la face occidentale. On ne peut déterminer en revanche, si la fosse *a* et la cavité de poteau *P* font partie des bâtiments contemporains du castellum ou sont plus tardifs. Le niveau, qui aurait pu conserver les restes de la longue période où le castellum fut en service, n'est pas plus conservé ici qu'à l'Ouest.

Au Nord du mur d'enceinte, entre 15 et 20 mètres en partant du Sud, on rencontre une couche de déblais *N* contenant beaucoup de mortier et qui recouvre l'humus antique *F* conservé entre 15 et 17 mètres. A partir de 21 mètres apparaît un talus pratiqué dans le sol vierge, la face tournée vers le Nord et formant un palier à 24 mètres. A l'extrémité de la tranchée, ce talus descendait jusqu'à 4 m. 50 au-dessous du sol actuel ; mais nos recherches ont été arrêtées par le mur de clôture de la propriété actuelle. Nous avions cependant l'impression qu'à partir de 22 mètres et jusqu'à la fin de la tranchée, nous étions en présence d'un fossé dont les couches *J*, *K*, *L*, *M* correspondaient aux phases de son comblement. C'était le fossé qui protégeait le castellum, et son bord interne était séparé du mur d'enceinte du castellum par une berme large de 10 mètres environ. Comme la moitié Nord du fossé présumé n'a pu être dégagée, on ne peut se prononcer sur le profil, à fond plat ou en V, ni sur la largeur primitive. Nous ne pouvons plus rien dire non plus sur la manière dont s'est fait le comblement par les couches *J*, *K*, *L*, *M*, problème important pourtant pour l'histoire du fossé.

L'état actuel du terrain ne fournit aucune indication au sujet de l'existence de tours sur le côté Nord.

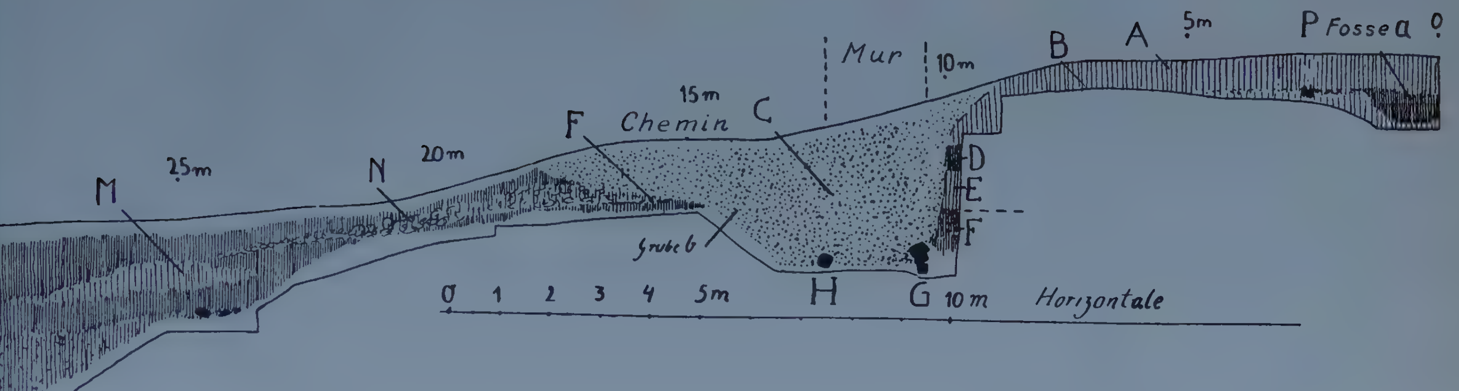


Fig. 15. — Face Nord. Face Ouest de la coupe fournie par le sondage *B*, fig. 3.



III. *Face Est du castellum.*

D'après les indications des habitants de Famars, le sous-sol renfermait d'importants restes de murailles dans la zone comprise entre 9 et 10 de la figure 3, zone où, en raison de la conformation du terrain, pouvait se trouver l'angle Sud-Est du castellum. Comme nous disposions de la place nécessaire, nous entreprîmes une fouille dont l'extension est indiquée par la figure 16. A notre surprise, nous rencontrâmes là une situation bien plus complexe qu'à l'Ouest, car cette face orientale a été, dans un 2e état, l'objet de transformations qui avaient pour but de renforcer aussi bien les murailles que les tours.

Des vestiges antérieurs au castellum furent aperçus dans la partie Nord de la fouille près de la tour *T 10* (fig. 16), au fond de la tranchée. Il s'agissait de deux murs : l'un *a*, épais de 60 centimètres, d'orientation Est-Ouest, perpendiculaire au mur du castellum ; l'autre *b*, Nord-Sud, parallèle au même mur. La jonction de ces deux murs était cachée sous l'élargissement donné à la tour *T 10* (cf. plus bas, p. 174). C'est tout ce que nous avons pu constater au sujet des constructions antérieures au castellum, comme aussi des sols correspondants.

Fig. 16. — Face Est. Relevé des fouilles à l'angle Sud-Est (tour *T* 9) et sur la face Est (tour *T* 10).

A l'endroit où le mur du castellum amorçait un léger infléchissement vers l'Est (situation analogue à celle du côté Ouest, à hauteur de la tour *T 2* (fig. 7), était adossée une tour semi-circulaire *T 10*, qui, si elle n'était pas liée au mur d'enceinte, conservait cependant un parement de structure identique. Le mur de la tour, qui n'était pas massive, mesurait 95 centimètres d'épaisseur ; la fondation n'a pu être étudiée. Le mur d'enceinte *KM*, comme celui de la tour, est lié au mortier blanc et présente des chaînages de tuiles. La technique, soignée, est comparable à celle de la face Ouest. Dans une 2e période, le mur d'enceinte *KM* fut doublé par un autre mur, épais de 2 m. 30, simplement adossé au parement externe du premier et qui enveloppait aussi, de la même manière, la tour *T 10* (fig. 17 et 18). Ce nouveau mur était lié avec un mortier auquel l'addition de brique pilée avait donné une couleur rouge vif, qui le distinguait très nettement de la maçonnerie au mortier blanc. Des chaînages de tuiles n'ont pas été relevés dans ce mur *KMR;* de même, les pierres des parements avaient reçu une taille moins soignée que dans le cas du mur au mortier blanc. Ajoutons que le massif au mortier rouge enveloppait la tour *T 10* sans en épouser exactement la forme.

Au Nord et au Sud de la tour *T 10*, le mur d'enceinte *KM* était formé de deux murs accolés aux parements bien conservés : à l'Ouest le mur *KMR* 1, épais de 60 centimètres, lié au mortier rouge, et à l'Est le mur *KM*, de même épaisseur lié au mortier blanc et possédant des chaînages de tuiles. Il est probable qu'il s'agit d'une réparation datant de la 2e période. L'accès à la tour *T 10* a dû se faire à un niveau supérieur à celui des restes subsistants ; l'intérieur de la tour n'a pas conservé de traces du sol antique. La figure 18 nous montre une coupe sur la tour *T 10* et les murs décrits et permet aussi d'examiner les fondations données au massif à mortier rouge qui renforça la tour. Il se peut que le retrait marqué par la fondation dans la partie creuse de la tour fournisse une indication sur le niveau du sol antique. Comme le terrain avait été bouleversé à l'époque moderne devant le mur d'enceinte, il fut impossible de déterminer le niveau du sol romain dans toute cette zone.

Dans le sondage II, pratiqué plus au Sud (fig. 16), nous avons retrouvé le mur primitif *KM* large de 1 m. 20 ainsi que le mur postérieur à mortier rouge *KMR*, large de 2 mètres et paré de belles pierres de tailles. La réparation *KMR 1* a dû s'arrêter entre les sondages I et II.

Dans le sondage III, plus au Sud encore, nous n'avons retrouvé d'abord que le mur primitif *KM*, le mur à mortier rouge ayant été détruit ; mais nous avons repéré ce dernier de nouveau plus au Nord.

L'angle Sud-Est du castellum fut retrouvé à la place présumée (sondage IV). Les restes du premier état, mur à mortier blanc *KM*, étaient d'une conservation parfaite. Dans cet état, une poterne large de 1 m. 60, dont les joues se dressaient encore sur une bonne hauteur, était ménagée dans le mur d'enceinte et menait à une seconde poterne, large de 1 m. 20 seulement, ménagée, elle, dans la paroi d'une tour semi-circulaire en saillie vers l'intérieur du castellum (fig. 16 ; 20 à 23 : sur la figure 20, on distingue à l'avant-plan la poterne externe, à l'arrière-plan la poterne interne ; sur la figure 22, on voit la moitié Nord de la tour semi-circulaire avec la joue de la poterne interne ; la figure 21 enfin donne une vue de la poterne



Fig. 17. — Face Est. La tour *T* 10, du Nord-Est (périodes du mortier rouge et du mortier blanc).



Fig. 18. — Face Est. La tour *T* 10, du Sud-Ouest (périodes du mortier rouge et du mortier blanc).

externe bouchée par le massif à mortier rouge). Le mur d'enceinte et celui de la tour étaient liés l'un à l'autre. L'intérieur de la tour avait été bouleversé, mais le niveau du sol antique était révélé par le retrait de la fondation. Deux dalles *p*, plantées verticalement à l'intérieur du castellum et alignées sur la joue Est de la poterne interne, réservaient un accès à la tour.

On peut admettre que la tour à mortier blanc, *T 9*, faisait saillie aussi vers l'extérieur et que, de la sorte, l'angle du castellum était formé par une tour circulaire. Comme nous l'avons vu pour les tours *T 2* et *T 10*, la moitié extérieure de *T 9* n'a pas dû être liée au mur d'enceinte du castellum. Nous avons été confirmés dans cette idée par le fait que le talon

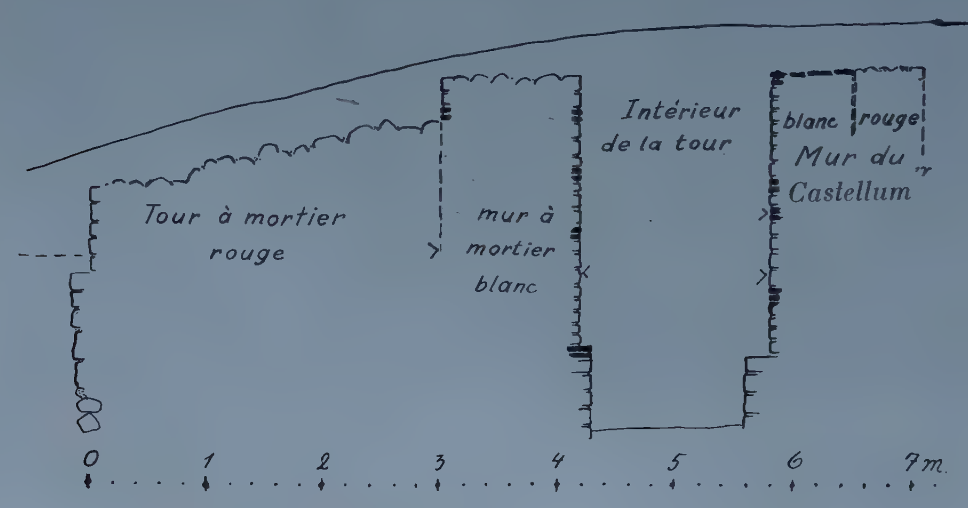


Fig. 19. — Face Est. Coupe sur la tour *T* et le mur du *castellum*.

de la base du mur à mortier blanc *KM* s'arrêtait sur la face Est exactement à l'endroit où aurait dû se détacher la partie externe de la tour (fig. 16 en *c*).

Les fondations soignées données au mur à mortier blanc, moellons et blocage, dans la manière de ce que l'on voit à l'Ouest, apparaissent sur la figure 24 pour la face externe de l'angle Sud-Ouest. Dans la période du mortier rouge, les poternes de la période précédente ont été murées. Du côté externe, il subsistait en effet devant l'angle du castellum un épais massif de maçonnerie à mortier rouge ; le parement et aussi le noyau étaient en bonne partie détruits, au contraire de ce qui était le cas pour la partie interne barrant la poterne. On voit cette partie sur la figure 23 à gauche et sur la figure 21 au milieu : c'est elle qui a permis de constater avec précision les différences de technique entre les deux périodes.

Nous ne pouvons plus préciser la configuration de la tour d'angle *T 9* pour la période du mortier rouge ; son existence pouvait être déduite des restes conservés et signalés, mais le massif de maçonnerie retrouvé n'a pu être dégagé dans sa totalité. La partie de la tour *T 9* qui, dans la première période, faisait saillie vers l'extérieur, a dû être démolie à peu près totalement lors de l'érection de la tour de la 2e période.

Un autre élément de la face orientale du castellum a pu être étudié à hauteur du massif de maçonnerie à mortier rouge dont les restes s'élevaient encore au-dessus du sol, comme nous l'avons déjà signalé, près du presbytère (cf. fig. 3 en 11, et plan de la fig. 25, sondage I,



Fig. 20. — Face Est. Les passages aménagés dans la tour d'angle *T* 9 (période du mortier blanc), de l'extérieur vers l'intérieur. Au premier plan, la maçonnerie de la tour à mortier rouge.



Fig. 21. — Face Est. Intérieur de la tour d'angle *T* 9 avec passage, vu de l'intérieur. A l'arrière-plan, la face interne de la tour à mortier rouge qui bouche le passage.



Fig. 22. — Face Est. Côté Ouest du passage interne de la tour d'angle *T* 9 (période du mortier blanc).



Fig. 23. — Face Est. Passage externe de la tour à mortier blanc *T* 9, face Sud ; à g., la tour à mortier rouge fermant le passage.

et fig. 5). Il s'agissait des restes d'une tour en saillie vers l'extérieur et appartenant à la période du mortier rouge. Ce fait résulte avec certitude de la présence dans le sol de la face externe du mur d'enceinte et de l'amorce de la paroi incurvée de la tour. Comme à la tour *T 10*, le mur d'enceinte et le massif de la tour étaient liés pendant cette période du mortier rouge. Les fondations médiocres, apparentes sur la figure 26, correspondent de même dans leur technique à celles de la même période de la tour *T 10* (fig. 19) et à celles notées au Sud de la tour.

Le chiffre de 8 mètres de diamètre pour la tour *T 11* nous a été fourni par le parement conservé de la période du mortier rouge, en *b* ; le plan des fondations de cette tour a été indiqué d'après ces données sur la figure 25.

Un dernier élément du mur d'enceinte de cette période avec parement conservé a été noté à 5 mètres au Nord de la tour *T 11* dans le petit sondage II, à l'extrémité Sud d'un noyau de maçonnerie appartenant au mur *KMR* et encore visible en surface. Le mur à mortier blanc, qui devait doubler ces restes du côté Ouest, ici comme dans le sondage I, n'a pas été retrouvé, car de ce côté s'élevait un mur moderne empêchant les recherches.

On ne possède pas d'indices sur l'emplacement d'autres tours de cette face orientale ; leur existence est à présumer. Nous n'avons pu chercher les traces d'un fossé ; le terrain, en tout cas, ne donnait aucune indication sur ce point.

IV. *Face Sud du castellum.*

Des recherches très limitées ont porté sur la face Sud du castellum. Le cours exact du mur d'enceinte était assuré par la connaissance précise des angles Sud-Est et Sud-Ouest (fig. 3), ainsi que par les restes de maçonnerie visibles dans les murs du Château de Pailly (fig. 4 et 6).

V. *Intérieur du castellum.*

Dans l'espace enclos par l'enceinte précédemment décrite, nous n'avons pas relevé de restes de constructions encore apparents, qui auraient pu appartenir au castellum, et nous n'avons pas eu le temps de procéder à des fouilles. Pour les restes médiocres de construction en bois derrière le mur du castellum, cf. p. .

Les dimensions des différentes faces du castellum se laissent établir de la sorte pour le Nord à environ 105 mètres ; le Sud, environ 110 mètres ; l'Est environ 140 mètres, l'Ouest environ 165 mètres. Comme surface approximative de l'espace enclos, on peut admettre environ 1 ha. 8.

B. **Les thermes.**

1. *Les fouilles dans le bâtiment des thermes.*

Le mur *BM*, qui limitait l'abri du côté oriental (fig. 7) était épais d'un mètre (fig. 8) ; il possédait un noyau de maçonnerie lié au mortier blanc avec un revêtement très soigné de pierres de taille ; des chaînages formés de trois rangées de tuiles traversaient la maçon-



Fig. 24. — Face Est. Extrémité Sud du mur à mortier blanc (de l'extérieur) avec maçonnerie et fondations de la tour 10 à mortier rouge.

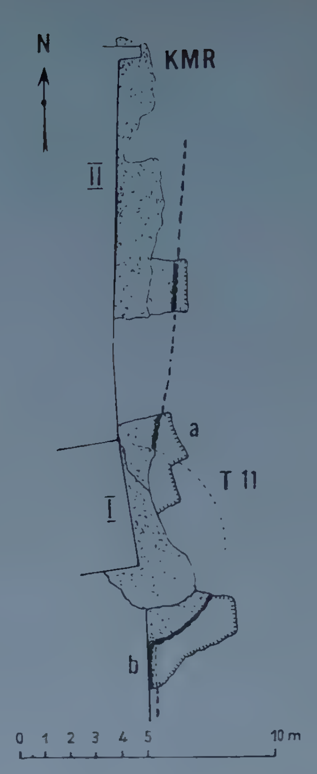


Fig. 25. — Face Est. Relevé des sondages sur la face Est près de la Tour *T* 11 et au Nord de cette dernière.



Fig. 26. — Face Est. Angle Sud-Est de la tour *T* 11. Période du mortier rouge et, au premier plan, fondation du mur à mortier rouge, détruit par des constructions récentes.

nerie, en couches assez rapprochées, tous les 90 centimètres environ. La qualité de la technique de ce mur, dont la face Ouest était visible sur une bonne longueur dans l'abri, était encore supérieure à celle du mur à mortier blanc propre au castellum, *KM*. Que ce fût un mur appartenant aux thermes, ressortait à l'évidence de la présence sur la face Est de restes de tubulations et de piliers d'hypocaustes. Un petit sondage spécial donna les résultats suivants (fig. 8, à droite) : une couche de mortier *W 1*, qui était arrêtée contre le mur *BM* en forme de quart de rond, était recouverte de dalles de pierre noire de Tournai et reposait sur un radier ; l'ensemble portait des piliers d'hypocauste. On pouvait conclure de ce dispositif qu'à cette place un frigidarium primitif avait été transformé en un bassin d'eau chaude ou tiède. C'est au cours de cette transformation que le mur *BM* fut muni de tubulations et le sol du nouveau bassin *W 2* arrêté en quart de rond contre la paroi aux tubulations. Le hasard voulut que juste à cette place, comme on le voit sur la coupe (fig. 8), le bassin *W* 2 fût muni d'un dispositif d'écoulement dont subsistaient un tuyau de terre cuite pris dans le mur *BM* et un autre sortant du mur, tous les deux inclinés vers l'Ouest.

Dans une sape étroite que nous menâmes le long de la face interne du mur *BM* (face Est), sur une longueur de 12 mètres vers le Sud, nous avons pu suivre le pavement du bassin d'eau froide (fig. 7). La tubulation appartenant au bassin d'eau chaude continuait sur la même longueur. A 5 mètres des tuyaux d'évacuation signalés plus haut, on en a découvert d'autres (fig. 7 en *c); ils* étaient engagés dans *BM*, à mi-chemin entre deux minces cloisons (fig. 7, *d* et *e*), faites de tuiles recouvertes d'une épaisse couche de mortier rouge et qui partageaient le bassin d'eau chaude en au moins trois, sinon quatre piscines (*W 1*, etc.).

Comme notre but n'était pas de fouiller les thermes, nous ne prolongeâmes les recherches dans cette zone que dans la mesure nécessaire pour relier les vestiges décrits avec le bâtiment des thermes dégagé en 1825 et 1826. Nous avons pu faire les constatations suivantes. Le mur *BM* rencontré dans l'abri se retournait d'abord à angle droit vers l'Est, en *i* de la figure 7, puis vers le Nord, en *k;* puis de nouveau vers l'Est, en *l* (c'est le mur *B* visible sur la figure 9). Dans le tracé Nord-Sud, *k-l*, on distinguait l'empreinte laissée dans le mortier par un bassin de métal. Contre la face Ouest de *BM* (fig. 3 en 9) apparurent les restes d'un mur plus ancien *BM* 1 qui avait manifestement été démoli pour laisser la place au tracé *k-l* du mur *BM*. *BM* 1 se prolongeait vers le Nord jusqu'au sondage *C*. Nous n'avons pu déterminer si un bout de mur de même orientation, mais décalé, de l'épaisseur moyenne d'un mur environ, vers l'Ouest, mur apparu sur une faible longueur sous le pavement du bassin d'eau froide *W* 1 (fig. 7, *m*), appartenait à ce premier état des thermes. A un état plus récent, mais toujours antérieur au castellum, appartenaient les murets *n* et *o* que nous avons rencontrés dans l'abri et dans la tranchée *a*. Cette datation découle du niveau de *n* à sa rencontre avec *BM* en *i*. Au même système et à la période des thermes semblent appartenir les murs *K* qui bordaient un égout passant sous la tour *T* 2. Cet égout a été dégagé jusqu'à son pavement fait d'une couche de mortier rouge ; sa largeur était de 1 m. 20, si bien qu'il s'agit sans doute d'un des principaux collecteurs des thermes.

Le cours du mur des thermes *BM* vers le Sud a pu être précisé de même (fig. 7). Tout comme au Nord, le mur *BM* change deux fois de direction à angle droit vers l'Est (en *g*, *h*, et *r*) ; il a été suivi vers l'Est jusqu'à un passage qui fut bouché dans un 2e état. Comme au

Nord encore (*BM* 1), un mur *BM* 1 d'orientation Nord-Sud, prenait la suite de *BM ;* c'est sur ce mur que fut implanté celui du castellum *KM*. Les deux murs *BM* 1 sont de structure identique au Nord et au Sud et appartiennent au même état des thermes.

Ces données nouvelles venaient s'ajouter à celles qui dataient des premières fouilles de Famars, remontant aux années 1825-26, et qui nous ont été conservées essentiellement, à part des comptes rendus sommaires (cf. plus bas, p. 186), par deux plans affichés jadis dans les salles du Musée de Valenciennes (fig. 27 et 28)[6].

Les deux plans portaient chacun, écrites à la main, des indications détaillées sur la localisation des trouvailles telles que trésors de monnaies, statuettes de bronze, etc. Ils différaient de manière assez sensible et chacun offrait des particularités qui ne figuraient pas sur l'autre. Nous croyons pouvoir admettre en toute sécurité que le retour *A* de la figure 27 a été retrouvé par nous (tracé *g*, *h*, *r*, *y*, de la fig. 7). C'est en nous appuyant sur cette concordance que nous avons reporté sur la figure 7 le plan de la figure 28 en le juxtaposant à nos découvertes. Nous avons reporté le plan de la figure 28, et non celui de la figure 27, parce qu'il nous a paru le plus sûr et le plus complet.

Un coup d'œil, même rapide, sur les deux plans figure 27 et 28, montre que les différents états préservés (reconstructions et additions) n'ont pas été distingués. Une donnée importante pour l'ensemble des thermes est qu'outre les salles figurant sur les deux anciens plans nos recherches ont démontré l'existence à l'Ouest de *B*, figure 27, de puissants bassins limités par le retour *A* et le mur *BM* que nous avons découvert. Ces bassins formaient manifestement l'extrémité occidentale du complexe des thermes ; fait démontré aussi par les canaux d'évacuation des piscines et l'égout *K* rencontré sous la tour *T* 2, égout qui était le collecteur des eaux des thermes. L'adduction de l'eau était assurée par le canal sous pression qui, sur la figure 27, entre dans les thermes le long du mur Ouest de la salle *K*, traverse la salle *C* et, sur la figure 28, se retourne vers l'Ouest. Les bassins *W* 1, etc., mentionnés plus haut, appartiennent sans doute à un état plus récent des Thermes — qui étaient certainement plus grands que ne le montrent les figures 27 et 28.

Il n'est plus possible de distinguer aujourd'hui les différents états ni de déterminer la fonction des salles. En tout cas, les dimensions de cet ensemble et son plan empêchent d'y reconnaître les bains d'une grande villa. Il peut s'agir d'un bain public en rapport avec le temple de Mars. Quant au puissant aqueduc de la région de Sepmeries (9 kilomètres au Sud de Famars), qui a été dégagé en état de bonne conservation lors de la construction de la voie ferrée Famars-Bermerain et qui a été l'objet de recherches plus récentes, cet aqueduc servait-il à l'alimentation en eau des thermes ? Le fait est probable, mais n'a encore pu être vérifié sur le terrain[7]. Pour la date de la construction des thermes, nous ne disposons d'aucun indice ; pour celle de sa fin, voir plus bas.

Si le terrain occupé par le castellum se détache aujourd'hui encore de façon aussi

(6) Ces plans — qui ont disparu — étaient-ils les originaux dressés par Aubert Parent, le principal animateur scientifique des fouilles de 1825-26 ? Il s'agissait sans doute plutôt de copies dont il semble avoir existé un certain nombre. Les fig. 27 et 28 reproduisent précisément des copies qui ont été découvertes par M. H. Guillaume et mises aimablement à notre disposition.

(7) Sur cet aqueduc, cf. en dernier lieu, H. GUILLAUME, *Revue du Nord*, 1960, p. 353 et suiv.

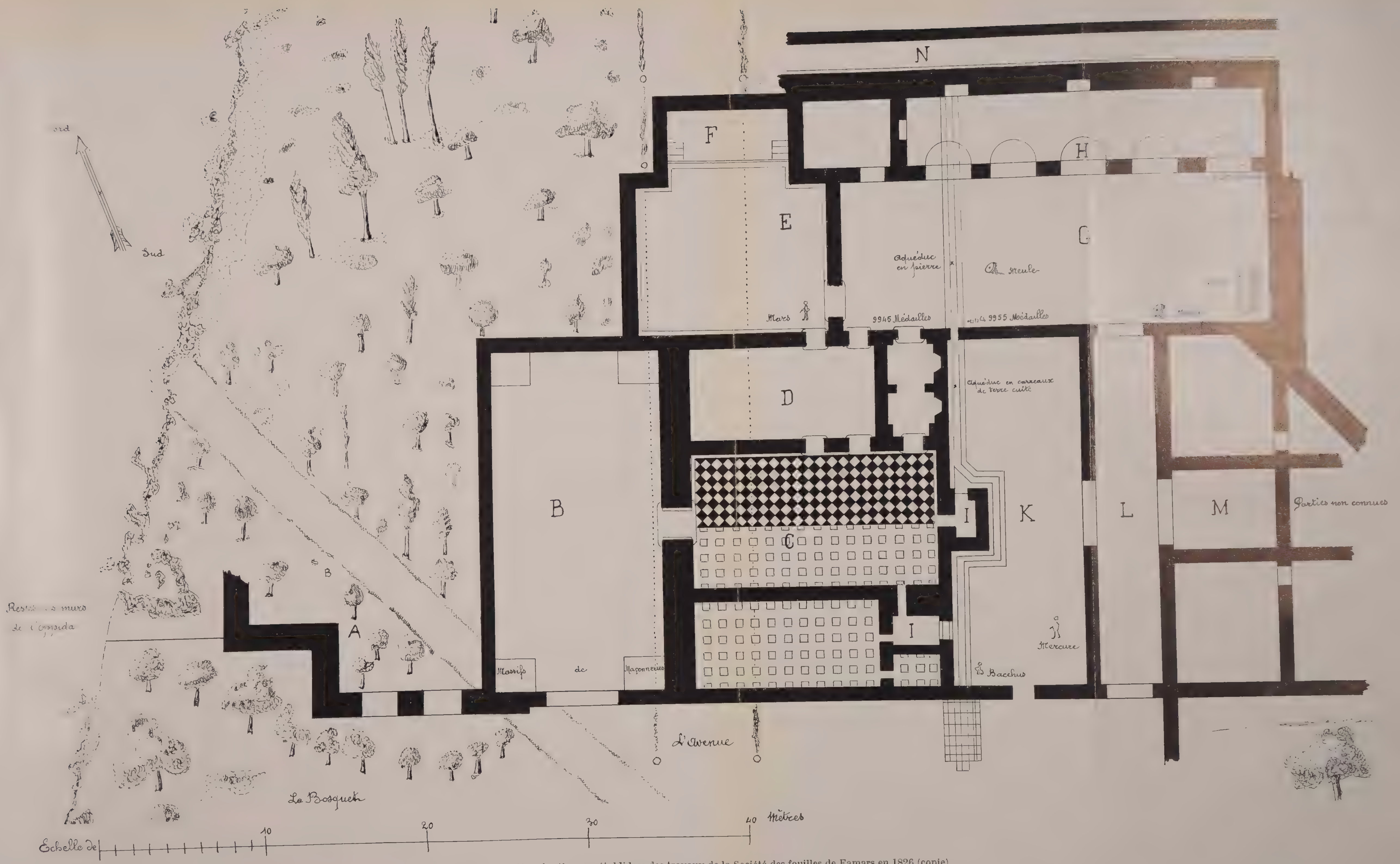


Fig. 27. — Plan des thermes établi lors des travaux de la Société des fouilles de Famars en 1826 (copie).

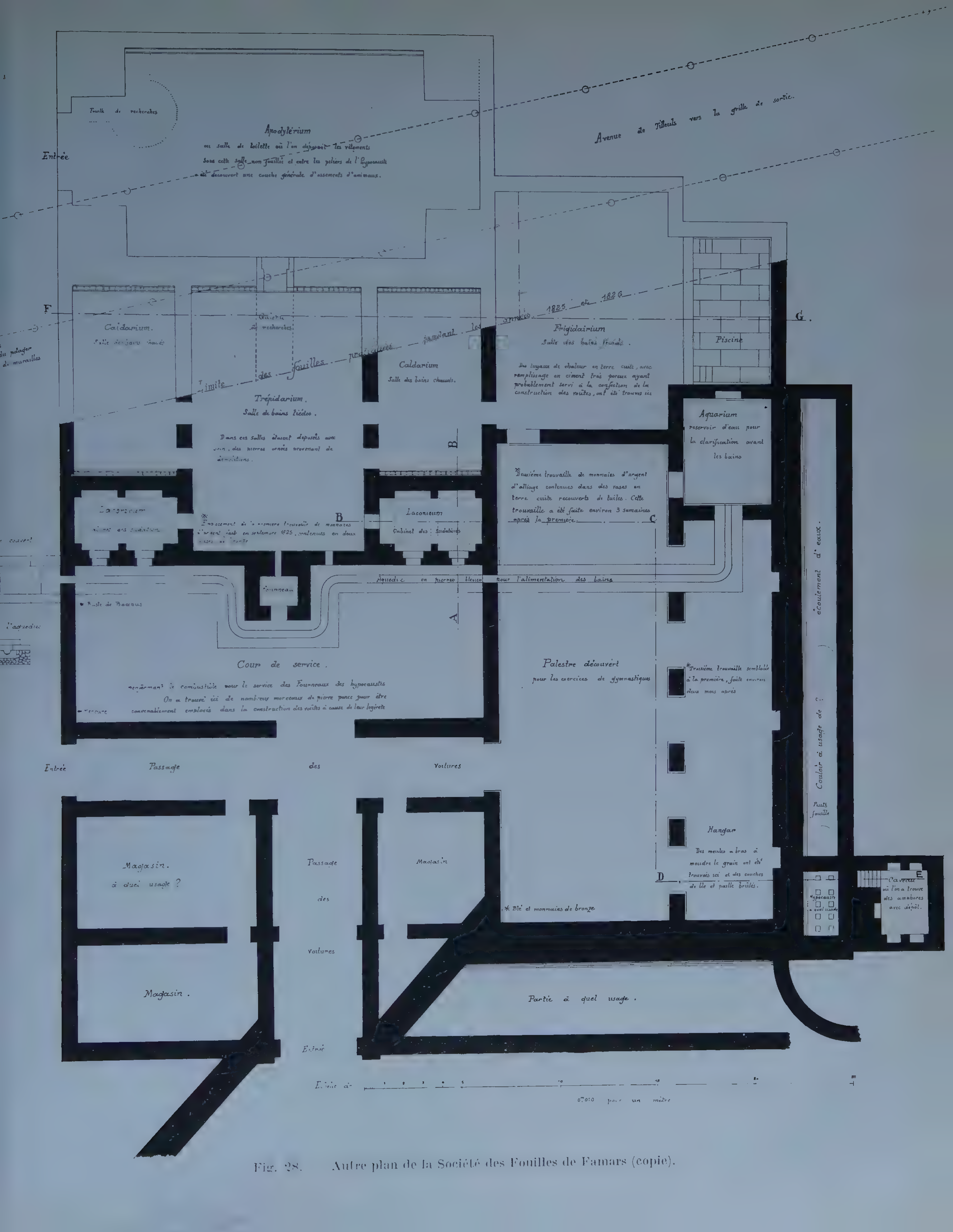


Fig. 28. — Autre plan de la Société des Fouilles de Famars (copie).

marquée de son voisinage, la cause première de ce fait doit être cherchée non pas simplement dans le nivellement de l'intérieur du castellum, mais dans la présence des restes des thermes antérieurs au castellum. Ces thermes occupaient au moins l'espace marqué par la lettre *A* sur le plan figure 3. Il est peu probable que les restes de construction *a* et *b*, découverts sous la tour *T* 10 de la face Est (fig. 16), aient fait partie des thermes ; ils présentent une orientation différente de celle de ces derniers. Mais cette orientation diverge aussi de celle des murs qui rejoignent l'angle Sud-Est des thermes, en oblique par rapport à l'axe de ce bâtiment.

On ne connaît plus l'extension des thermes vers l'Ouest en dehors du mur d'enceinte du castellum, mais cette extension, du moins sous la forme de bâtiments annexes, est assurée grâce aux restes de murs *o* et *n* et aux murs bordant l'égout *K*. Il semble que le tracé de l'enceinte du castellum avec son avancée vers l'Ouest entre les tours *T* 2 et 3 a été conditionné par l'établissement des thermes.

Quant à l'emplacement du *Fanum Martis*, auquel l'endroit doit son nom, nos fouilles n'ont apporté aucune indication à ce sujet. Si ce temple se trouvait à proximité des thermes, on peut envisager pour son site la zone s'étendant au Sud de l'ensemble occupé par ces derniers.

C. **Conclusions et date.**

Les objets découverts à Famars et qui se trouvaient encore au Musée de Valenciennes en 1918, principalement de la céramique (p. ex. de la sigillée de la Gaule méridionale de la forme Drag. 29 et des fibules de bronze du temps de Claude et de Néron), indiquent que l'installation des Romains date au plus tard de la première moitié ou du milieu du Ier siècle de notre ère[8]. Mais nous n'avons rencontré nulle part de constructions de cette époque. A l'occasion d'importantes fouilles accidentelles pratiquées en dehors du castellum, dans le village ou sur le terrain d'aviation, lors de la pose de câbles ou de canalisations, aucune trace d'une agglomération n'a été retrouvée ; un *vicus* routier a pu s'élever plus loin vers l'Est.

Le grand établissement des thermes décrit ci-dessus a fourni des données chronologiques grâce aux importants trésors monétaires *A* et *C*[9] qui y furent découverts et qui y furent ensevelis, selon toute probabilité, sous Constantin et ses fils. Le lot d'*antoniniani*, *B*[10], dans lequel des pièces de Carinus sont citées parmi les plus récentes, peut signaler que des trésors ont été cachés dans les thermes dès les premières invasions germaniques, dans la deuxième moitié du IIIe siècle. Aussi longtemps que des trésors de ce genre ont pu être enfouis dans les thermes, ceux-ci ne devaient pas être comblés — ce qu'exigeait par contre la construction du castellum. Comme les monnaies des trésors *A* et *C*, que renfermaient des vases de bronze découverts dans les thermes, vont jusqu'à Constantin Ier, resp. Constant,

(8) Pour les monnaies celtiques découvertes à Famars et qui peuvent révéler une occupation plus ancienne, cf. *Appendice*, p. 188, II, 5.
(9) Cf. *Appendice*, p. 190, *a*, *c*.
(10) Cf. *Appendice*, p. 190, *b*.

donc à l'époque constantinienne, le castellum (période du mortier blanc) a été édifié au plus tôt vers la fin de cette époque. Nous sommes malheureusement trop mal renseignés sur le lot *D*[11] (petits bronzes tardifs découverts dans une couche d'incendie) pour pouvoir replacer cette trouvaille dans l'histoire du castellum. Il est en conséquence peu vraisemblable que Famars ait possédé déjà un castellum avant l'époque constantinienne, dès la deuxième moitié du IIIe siècle.

Nous manquons de toute espèce de données pour fixer la date à laquelle les murs liés au mortier blanc de la face Est ont été renforcés par les constructions de la période du mortier rouge ; il en va de même pour les autres faces du castellum. Des plaques de mortier rouge, tirées des déblais *C* de la face Ouest et de la face Nord (cf. plus haut, p. 164, 172), peuvent provenir aussi de la destruction des thermes, dans les murs desquels un large usage avait été fait, comme il est normal, de mortier rouge.

Des enceintes fortifiées à mortier blanc, doublées de murs et de tours à mortier rouge, ont été remarquées par nous dès 1918 à Bavay et à Tongres, mais pour ces sites aussi il est encore impossible de dater avec précision la période du mortier rouge. Il semble seulement établi que ces renforcements postérieurs d'enceintes existantes ne représentent pas un phénomène local, mais tout se passe comme si l'on se trouvait en présence, dans ces trois sites, de mesures prises selon des principes généraux par des autorités supérieures. Si l'on admet que l'édification du castellum (période du mortier blanc) se place à l'époque constantinienne, on constate que les données historiques ne permettent pas de découvrir à la même époque une situation exigeant le renforcement par addition de murs et de tours à mortier rouge. Il est probable, au contraire, que cette opération se place après l'époque constantinienne. Les grandes incursions germaniques du milieu du IVe siècle furent l'occasion de mesures de grand style relatées par Ammien Marcellin[12] et tendant à la remise en état des défenses de l'Empire. De la sorte, le règne de Julien ou plus vraisemblablement celui de Valentinien 1er apparait comme la date la plus ancienne possible pour la période du mortier rouge. Une époque plus tardive pour ladite opération serait celle de la perte de la frontière du Rhin en 406. La mention de Famars dans la *Notitia dignitatum* montre que la place devait être fortifiée en tant que siège du *praefectus laetorum Nerviorum Fano Martis Belgicae Secundae*. Les troupes cantonnées à Famars figurent dans la *Notitia* parmi les unités réunies dans la *praepositura magistri militum praesentalis a parte peditum*[13]. L'incursion, mentionnée par Grégoire de Tours[14], du roi des Francs Clodion en 431, incursion qui aboutit à la prise de Tournai et de Cambrai, signifie sans doute la fin des installations et de la présence romaines à Famars, quoi qu'on pense de la date convenant aux mentions citées de la *Notitia*. Il est tout à fait invraisemblable — et les résultats des fouilles (technique de la maçonnerie) interdisent de le penser — que la période du mortier rouge doive être placée à l'époque de Clodion.

Étant donné que les fouilles n'ont pas livré de trouvailles permettant une datation

(11) Cf. *Appendice*, p. 190, *d*.
(12) AMMIEN MARCELLIN, 18, 2, 4.
(13) O. SEECK, *Notitia dignitatum* (1876), p. 217, chap. XLII.
(14) GRÉGOIRE DE TOURS, *Hist. Franc.*, II, 8 *in fine*.

plus précise, que les castella du Nord de la Gaule appartenant au Bas-Empire n'offrent pas de termes de comparaison datés par la technique de la maçonnerie ou les particularités du système défensif, qu'enfin les indications dont nous disposons pour les trouvailles monétaires faites jadis ne sauraient être tout à fait sûres, nous devons nous contenter des possibilités chronologiques que nous venons d'exposer. Il faut cependant souligner que nous avons à faire à une installation purement militaire et non à l'enceinte donnée à une agglomération civile préexistante. Mais notre connaissance de ces installations purement militaires du Nord de la Gaule est bien trop insuffisante pour permettre de raisonner par analogie. Même le fait que le castellum de Famars s'élevait non sur de grandes routes stratégiques, mais au croisement de voies très anciennes, ne permet aucune conclusion utile pour dater l'installation. Notons simplement qu'on avait manifestement projeté un ensemble à peu près carré. La raison de l'incurvation de la face Ouest a été signalée plus haut.

Pour le destin de Famars à l'époque des Francs, aucun indice n'a été fourni par les fouilles. Nous nous contenterons de rappeler que certains documents mérovingiens nous parlent d'un *pagus Fanomartensis*[15].

G. Bersu, W. Unverzagt[16].

APPENDICE

Pour compléter les remarques succinctes d'A. Blanchet sur « les Trésors de Monnaies romaines et les invasions germaniques en Gaule » (Paris, 1900), il peut être utile de citer ici les comptes rendus des découvertes monétaires de Famars, parus dans la presse locale ou parisienne du temps.

Nous devons les séries I à III à l'amabilité de M. H. Guillaume, de Valenciennes, la série IV à celle de Mme Joffroy, de Saint-Germain. Nous conservons l'orthographe du temps.

I. *Extraits des « Petites Affiches de Valenciennes »*

1) Le 19.11.1823 : « Parmi les objets recueillis dans le cours de la semaine dernière, se trouvent huit moules de médailles, parfaitement conservés... La tête la plus remarquable est celle de l'empereur Gordien ».

2) Le 22.11.1823 : « Le 19 novembre, vers quatre heures du soir, les travailleurs ont découvert, sous une énorme pierre bleue, une masse de médailles coagulées ensemble par l'oxide. Ces médailles qui sont toutes du Bas-Empire et du même module (petit bronze) paraissent avoir été soumises à un feu très violent qui les a considérablement endommagées. Jusqu'à présent on n'a pu en apprécier le nombre avec justesse ; le reste qui comprend la majeure partie, forme deux masses métalliques où toutes les pièces sont encore agglomérées ».

3) Le 30.10.1824 : « Le 28 de ce mois, une trouvaille considérable de médailles a encore été faite dans le même lieu ; malheureusement, elles gisaient éparses dans les débris, et aucun vase ne les garantissait de l'humidité terrestre ; elles sont dans le plus mauvais état de conservation et tellement oxidées, qu'il est difficile de les reconnaître. Néanmoins on a remarqué des *Gordianus Pius*, *Gallienus*,

(15) Pour les problèmes soulevés par ce *pagus*, cf. J. Dhondt, *Les subdivisions du pagus de Hainaut*, dans *Annales du Cercle archéologique de Mons*, LIX, 1945.

(16) Nous adressons nos sincères remerciements à M. E. Will pour la peine qu'il a prise de traduire et de revoir le présent article.

Philippus et autres têtes communes, en bronze, ou saucées ; peut-être en existe-t-il quelques-unes qui soient en argent. Le nombre des pièces, qui paraît considérable, n'a pas encore pu être constaté, attendu qu'il y a des masses de médailles, tellement agglomérées par l'oxide, qu'elles forment une espèce de lingot ».

4) Le 12.1.1825 : « Le 10 de ce mois, vers neuf heures du matin, on a trouvé au pied d'un pilier en maçonnerie Romaine, et seulement à sept pieds au dessous du sol, deux beaux vases en bronze d'une forme élégante, remplis de médailles Romaines en argent, du Haut-Empire ; ces médailles, qui ne sont pas encore comptées, peuvent être au nombre d'environ sept mille. Les vases ont été pesés, le poids du plus grand est trente-quatre livres, et le second en pèse vingt-trois ; ils sont entiers, bien conservés et garnis de leurs anses. Cette trouvaille précieuse confirme les espérances que nous avions données lors des précédentes découvertes. »

5) Le 15.1.1825 : « Les vases pleins de médailles, trouvés le 10 de ce mois, ont été vidés aujourd'hui 14, en présence de M. le Sous-Préfet et de M. le Maire de Valenciennes ; le plus grand de ces vases contenait 4765 médailles, et le second 3480, total 8245. Ces pièces sont en général d'une plus belle conservation que celles trouvées jusqu'à présent : on a remarqué un petit nombre de consulaires, des Auguste, Othon, etc. jusqu'au siècle de Constantin-le-Grand ; celles de cette dernière époque sont aussi neuves et aussi brillantes que si elles sortaient du coin, sans avoir été mises en circulation, ce qui fait présumer que ce dépôt métallique a été confié à la terre peu après le règne de cet empereur, au commencement du IVe siècle. »

6) Le 14.5.1825 : « Mardi, 10 mai, il a été trouvé à Famars une médaille romaine en or, de la grandeur d'une pièce de 20 francs. Cette pièce, trouvée à la profondeur de six pieds, est à l'effigie de l'empereur Valentinien III, qui régna de l'an 424 à 454, et tandis qu'Attila ravageait les Gaules. Elle représente la tête de l'empereur, ornée d'un diadème en perles et en pierreries ; la légende porte : *Dominus Noster PLAcidius VALENTINIANUS Pius Felix AVGustus*. Sur le revers on voit l'empereur debout appuyé sur une haste surmontée d'une croix, son pied droit écrase la tête d'un serpent, sa main gauche supporte une petite victoire, Légende : VICTORIA AVGGG *(Victoria trium augustorum)* exergue : CONOB *(civitates omnes Narbonenses obtulere)* dans le champ R. V. *(Roma Victrix)*. Ce revers est l'emblème du triomphe de la religion chrétienne sur le paganisme. Cette médaille est parfaitement conservée et aussi neuve que si elle sortait du coin.

Quoiqu'on ait déjà trouvé plusieurs médailles d'or à Famars, celle-ci est la première pièce de ce métal, trouvée pour le compte de la société des fouilles, espérons que ce ne sera pas la dernière. »

7) Le 18.4.1826 : « AVIS IMPORTANT. Comité des fouilles de Famars. MM. les actionnaires des fouilles de Famars sont prévenus que le dimanche, *vingt trois avril* prochain, on procédera dans la salle ordinaire des séances de la mairie, à onze heures du matin, au tirage des lots provenant des *huit mille deux cent quarante-cinq* médailles découvertes le 10 janvier 1825. »

II. *Extraits de l'« Echo de la frontière »*

1) Le 9.10.1824 : « Le 7 octobre, à dix heures du matin, on découvrit à six pas de distance de la dernière trouvaille et au pied du même mur, quatre vases en terre cuite, remplis de médailles romaines en argent. Le premier en contenait 1065, le second, 1923 ; le troisième, 1412 ; (ces trois vases étaient en terre rouge, avec une seule anse) ; le quatrième très gros et d'une forme orbiculaire renfermait à lui seul 5115 médailles. Total 9515 ; qui avec 9955 trouvés le 25 septembre, forment le nombre étonnant de 19.470 médailles d'argent trouvées à Famars en moins de quinze jours. Quelles espérances pour l'avenir !

Un des vases rouges est resté parfaitement entier ; les médailles de cette dernière découverte sont d'un module plus grand que les premières ; ce sont toutes têtes radiées : on y trouve les effigies de *Balbinus*, *Pupienus*, *Gordianus Pius*, *Philippus senior* et *junior*, *Otacilia severa*, *Trajanus Decius*,

Herennia Etruscilla, *Hostilianus*, *Trebonianus Gallus*, *Volusianus*, *Carinus* et autres, avec une très grande variété de revers différents. »

2) Le 24.10.1833 : « Non loin de ces ossements, on découvrit une grande quantité de moules à médailles aux effigies des empereurs *Philippus* et *Gallienus ;* beaucoup étaient brisés, une quinzaine environ sont intacts. Cette trouvaille confirme l'idée que nous avions de l'existence d'un atelier monétaire dans la ville romaine de Famars, atelier qui s'était déjà révélé par la découverte faite il y a plusieurs années d'une grande masse de médailles d'argent neuves, luisantes et n'ayant été aucunement en circulation avant l'époque où elles furent enterrées. »

3) Le 26.10.1833 : « Votre journal de ce jour, en rendant compte d'une découverte qui vient d'être faite dans les fouilles exécutées à Famars, a commis une légère erreur que ma qualité de dépositaire momentané des objets trouvés, me fait un devoir de rectifier :

Il est bien vrai, comme vous le dites, qu'il a été trouvé une grande quantité de moules en terre, ayant servi à couler des pièces de monnaie romaine ; aussi l'erreur ne frappe-t-elle que sur le nombre de moules restés intacts, que vous fixez à une quinzaine, tandis qu'il ne s'élève réellement qu'à sept, encore quatre d'entr'eux sont-ils légèrement endommagés ; le reste se compose de fragments de moules, au nombre de 221.

Pour compléter les renseignements que je puis vous donner sur cette découverte, j'ajouterai que ces moules, de forme ronde et plate, portent d'un côté l'empreinte de la face, et de l'autre celle du revers, et qu'ils ont chacun une entaille sur le bord. Il est probable qu'en plaçant plusieurs de ces moules l'un contre l'autre de manière que leurs entailles fussent rapprochées, on obtenait, en coulant du métal fondu sur la ligne formée par ces entailles, autant de pièces de monnaie qu'il se trouvait de moules réunis.

Je crois aussi devoir vous faire connaître qu'aucun de ces moules ne portait l'empreinte de la tête de *Gallienus*, mais bien celles des empereurs, *Caracalla*, *Alexandre-Sévère*, de *Julie-Mamée* sa mère, *Maximin* et *Philippe-le-Père*. »

4) Le 8.3.1838 : « Les travaux des fouilles de Famars ont commencé le 6 courant, sur un terrain adjacent au chemin d'Artres. L'on y a trouvé plusieurs squelettes romains, quatre médailles, la première de *Marc-Aurèle* en moyen bronze, la seconde de *Constantin III*, la troisième de *Valérien*, et la quatrième de *Tétricus*, en petit bronze, toutes d'assez belle conservation. »

5) Le 24.3.1838 : « Ces jours derniers on exploitait un terrain bien rapproché de celui où l'on découvrit, le 25 septembre 1824, neuf vases contenant vingt-sept mille médailles romaines en argent... On exploite depuis le 17 de ce mois une terre sur laquelle on a trouvé une centaine de médailles, dont six en argent aux effigies de Jules César, d'Auguste, d'Hadrien, d'Aquilia Sévéra, femme d'Elagabale et une consulaire. Parmi les pièces en moyen et petit bronze, il se trouve douze Gauloises de belle conservation et de grande rareté. »

6) Le 10.4.1838 : « Depuis quelques jours les fouilles qui se continuent à Famars n'étaient pas très heureuses, quoique chaque jour l'on découvrit des médailles en bronze de seconde et troisième rareté, notamment des petites aux effigies de Constantin Ier, Valens, Constantinopolis, Crispus, Hélène, femme de ce dernier, Contantinus II, Constans, Magnentius, Valentinianus, Gratianus, Théodosius-Magnus, Arcadius, Honorius et deux médailles en argent aux effigies d'Antonin le pieux, et d'Hadrien, presque toutes de belle conservation. »

III. *Extraits des « Feuilles de Valenciennes »*

1) Le 28.9.1824 : « Les fouilles commencées à Famars l'année dernière, viennent d'obtenir un succès qui ne peut qu'encourager les actionnaires. Samedi dernier 25 du courant, on a trouvé trois vases contenant 9955 médailles d'argent, dont beaucoup sont bien conservées, et semblent sortir de l'atelier de l'artiste. On évalue la totalité à une valeur intrinsèque de 3000 francs, et selon les livres

qui traitent de cette matière, cette valeur peut s'élever à 30.000 francs. Nous regrettons de n'avoir pas à offrir à nos abonnés des détails plus circonstanciés, probablement les actionnaires s'empresseront de satisfaire le public sur cette intéressante découverte. »

2) Le 8.10.1824 : « Hier jeudi, on a fait à Famars une nouvelle découverte de quatre vases en terre, contenant une grande quantité de médailles d'argent ; trois de ces vases ont la forme de cruche avec des côtes circulaires ; la terre en est fort commune, un seul est intact : le quatrième a exactement la forme d'un de ces pots dans lesquels les marchandes de fruits font cuire des poires ; on assure qu'il pèse environ trente kilogrammes. Deux des trois premiers vases contenaient près de trois mille médailles ; on peut croire, par analogie, que la trouvaille sera environ de huit mille. »

3) Le 13.1.1825 : « Une nouvelle trouvaille de médailles romaines, en argent, au nombre d'environ sept mille, a encore eu lieu, le 30 de ce mois, à Famars ; elles étaient renfermées dans deux vases en bronze, d'une forme élégante, et très bien conservés. Les deux vases, avec les médailles pèsent cinquante-sept livres : ils ont été trouvés au pied d'un pilier en maçonnerie romaine, à sept pieds au-dessous du sol. »

IV. *Extraits du « Journal des débals », de Paris*

1) Le 2.10.1824 : « Enfin le 25 de ce mois, vers quatre heures après midi une découverte précieuse est venue couronner les travaux d'un succès qui passe toutes les espérances. Au pied de la maîtresse muraille que forme l'enceinte des Hypocausta, découverte en 1823, on aperçut trois vases en bronze, renfermant des médailles en argent. Le premier d'une forme ronde, et couvert d'une patine de bronze, en contenait 3.920 ; le second, d'une forme plus allongée et garni d'une anse, en renfermait 2658 ; 3377 autres se trouvaient dans un troisième vase d'une forme élégante et que l'on a conservé entier. Total : 9955 médailles en argent.

Ces pièces, fort bien conservées, sont du haut et du bas empire romain ; il y en a depuis le siècle d'Auguste jusqu'à Constance. Un certain nombre surtout des plus récentes sont aussi brillantes que si elles sortaient des coins. Il serait difficile de fixer à présent la valeur de cette trouvaille ; ce qu'on en peut dire, c'est que des *revers*, cités comme rares par Mionnet et autres auteurs, y sont en grand nombre. »

2) Le 12.10.1824 : « Le 7 octobre, à 10 heures du matin, on découvrit à six pas de distance de la dernière trouvaille et au pied du même mur quatre vases en terre cuite, remplis de médailles romaines en argent. Le premier en contenait 1065, le second 1923, le troisième 1412 (ces trois vases étaient en terre rouge avec une seule anse) : le quatrième, très gros et d'une forme orbiculaire renfermait à lui seul 5115 médailles. Total 9515 qui, avec 9955 trouvées le 25 septembre, forment le nombre étonnant de 19470 médailles d'argent trouvées à Famars en moins de quinze jours. Quelles espérances pour l'avenir !

Un des vases rouges est resté parfaitement entier ; les médailles de cette dernière découverte sont d'un module plus grand que les premières ; ce sont toutes têtes radiées : on y trouve les effigies de Balbinus, Pupienus, Gordianus, Pius, Philippus senior et junior, Otacilia, Severa, Trajanus, Dacius, Herennia Etruscilla, Hostilianus, Trebonianus Gallus, Volusianus, Carinus et autres. »

3) Le 15.1.1825 : « Le 10 de ce mois vers neuf heures du matin on a trouvé au pied d'un pilier en maçonnerie romaine, et seulement à sept pieds au-dessous du sol, deux beaux vases en bronze d'une forme élégante, remplis de médailles romaines en argent, du Haut-Empire ; ces médailles, qui ne sont pas encore comptées, peuvent être au nombre d'environ sept mille. Les vases ont été pesés : le poids du plus grand est de trente-quatre livres, et le second en pèse vingt-trois ils sont entiers, bien conservés et garnis de leurs anses. »

4) Le 18.1.1825 : « Les vases pleins de médailles, trouvés à Famars le 10 de ce mois, ont été vidés aujourd'hui 14, en présence de M. le Sous-Préfet et de M. le Maire de Valenciennes ; le plus

grand de ces vases contenait 4765 médailles et le second 3480 ; total : 8245. Ces pièces sont en général d'une plus belle conservation que celles trouvées jusqu'à présent : on a remarqué un petit nombre de consulaires, des Augustes, Othon, etc. jusqu'au siècle de Constantin le Grand ; celles de cette dernière époque sont aussi neuves et aussi brillantes que si elles sortaient du coin, sans avoir été mises en circulation, ce qui fait présumer que ce dépôt métallique a été confié à la terre peu après le règne de cet empereur, au commencement du IVe siècle. »

Conclusions

On distingue les trésors suivants :

a) Trésor A, de 9955 pièces, trouvé le 25 septembre 1824 (cf. IV, 1 : trois vases de bronze contenant des monnaies allant d'Auguste à Constant, cf. aussi II, 1).

b) Trésor B, trouvé le 7 octobre 1824 : quatre vases de terre contenant respectivement 1065, 1913, 1412 et 5113 pièces, au total 9515, manifestement des *antoniniani*, allant pour le moins de Balbin à Carin (II, 1 ; III, 2 ; IV, 2).

c) Trésor C, trouvé le 10 janvier 1825 : deux vases de bronze pesant 35, resp. 24 livres, et contenant au total 8243 pièces. Ces pièces, commençant avec des monnaies consulaires, vont jusqu'à peu de temps après le règne de Constantin le Grand (cf. I, 4, 5 et 7 ; III, 3 ; IV, 3, 4). Dans les notices I, 5 et 7, le chiffre est de 8245 pièces.

d) D'après la notice I, 2, la trouvaille du 19 novembre 1823 mériterait aussi l'appellation de trésor le lot *D*, constitué par de petits bronzes du Bas-Empire.

e) De même, la trouvaille du 28 octobre 1824 (cf. I, 3) peut, étant donné que les monnaies formaient une sorte de lingot, être considérée comme un autre trésor, le trésor *E*. Il peut s'agir d'*antoniniani*.

f) L'information du 24 mars 1838 (II, 5) selon laquelle le 25 septembre 1824, neuf vases contenant 27.000 pièces auraient été découverts, est manifestement erronée ; on a dû mélanger les trésors *A*, *B* et *C*.

Les trésors *A* et *C* (monnaies consulaires jusqu'à Constant, resp. règne de Constantin le Grand), qui ont été découverts l'un et l'autre dans des vases de bronze, appartiennent au même groupe. Le trésor *B*, des *antoniniani* (de Balbin à Carin) et sans doute *E* forment un second groupe et le trésor *D*, petits bronzes tardifs, un troisième.

g) On séparera des précédentes trouvailles les moules (Caracalla, Alexandre Sévère, Julia Mamaea, Maximin, Philippe ; cf. I, 1 ; II, 2 et 3).

h) Les pièces isolées vont de monnaies gauloises jusqu'à l'époque de Théodose et d'Arcadius. Le *solidus* de Valentinien III n'a manifestement pas été découvert dans le castellum (I, 6).

G. B., W. U.

LE CIMETIÈRE MÉROVINGIEN DE SAINT-PEYRE A FÉLINES-MINERVOIS (*Hérault*)

par MM. L. Méroc et G. Fouet

Dans le courant du mois de décembre 1957, à Félines-Minervois (Hérault), tandis qu'ils procédaient au sous-solage de la parcelle 17 au lieu-dit Saint-Peyre (section B du cadastre de Félines, 1815), en vue d'une replantation de vigne, MM. Pierre Lignières et Émile Vaissière remarquaient sur la bordure orientale du champ, parmi les affleurements rocheux qu'ils détruisaient, une sépulture formée de dalles disposées en V renversé[1]. Les plantations antérieures avaient, sans aucun doute, déjà détruit plusieurs sépultures sur ce même site : les travaux de labours viennent en effet de révéler, par places, des dispersions de dalles, et à deux reprises, des ossements épars accompagnés, dans un cas, d'une boucle (1 et 2, fig. 10). D'autres inhumations subsistent certainement, sous les nouvelles plantations. Les faibles sondages dont nous allons donner l'analyse, fournissent un aperçu de cet intéressant, quoique modeste, cimetière campagnard aux caractères bien particuliers (fig. 1 et 2).

Les neuf tombes reconnues étaient constituées par des coffrages de dalles de calcaire local, construits d'identique façon : une dalle horizontale, de forme trapézoïdale allongée, formait le fond de la fosse. Posées de champ, à la tête et aux pieds, d'autres dalles fermaient les extrémités du toit en bâtière. Des superpositions de pierres, obturant les interstices, entouraient le tout. Les points les plus élevés de ces accumulations de dalles (tête des sépultures) se rencontrèrent entre 0 m. 20 et 0 m. 50 de profondeur sous l'actuelle surface du sol.

(1) Ils demandèrent aussitôt à leurs collègues toulousains de venir d'urgence vérifier l'intérêt archéologique de leur découverte. C'est ainsi que, le dimanche 29 décembre 1957, MM. Méroc et Fouet se joignirent aux deux inventeurs pour finir de dégager et fouiller cette première inhumation, et trois autres, présentant les mêmes caractères, reconnues entre temps. La parcelle 17 plantée peu après, MM. Lignières et Vaissières, poursuivirent en 1958, leurs travaux de sous-solage sur la parcelle n° 16 attenante, où ils ne tardèrent pas à mettre au jour, non loin des premières, cinq nouvelles sépultures dont ils assurèrent le dégagement périphérique. Le dimanche 7 décembre 1958, Mmes Favre et Promelle, MM. Bousquet, Darolles, Fouet, Jean de Lahitte, Méroc, Fernand et Alain Promelle, et Tollon, vinrent les aider à relever et fouiller ces tombes le plus soigneusement possible, avant nivellement du terrain.

Que la famille Lignières et M. Vaissière, à qui reviennent initiative et mérite des découvertes et qui nous ont toujours réservé le plus amical accueil à Félines, veuillent bien trouver ici l'expression de notre plus vive gratitude.

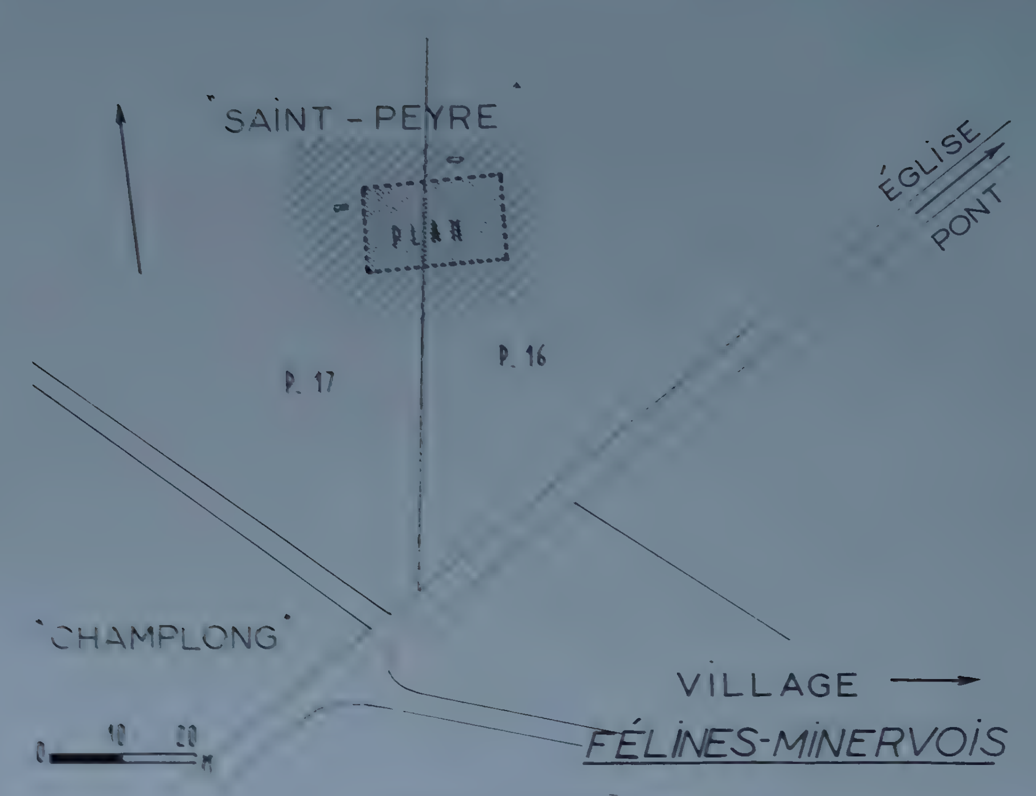


Fig. 1. — Situation du cimetière de Saint-Peyre.

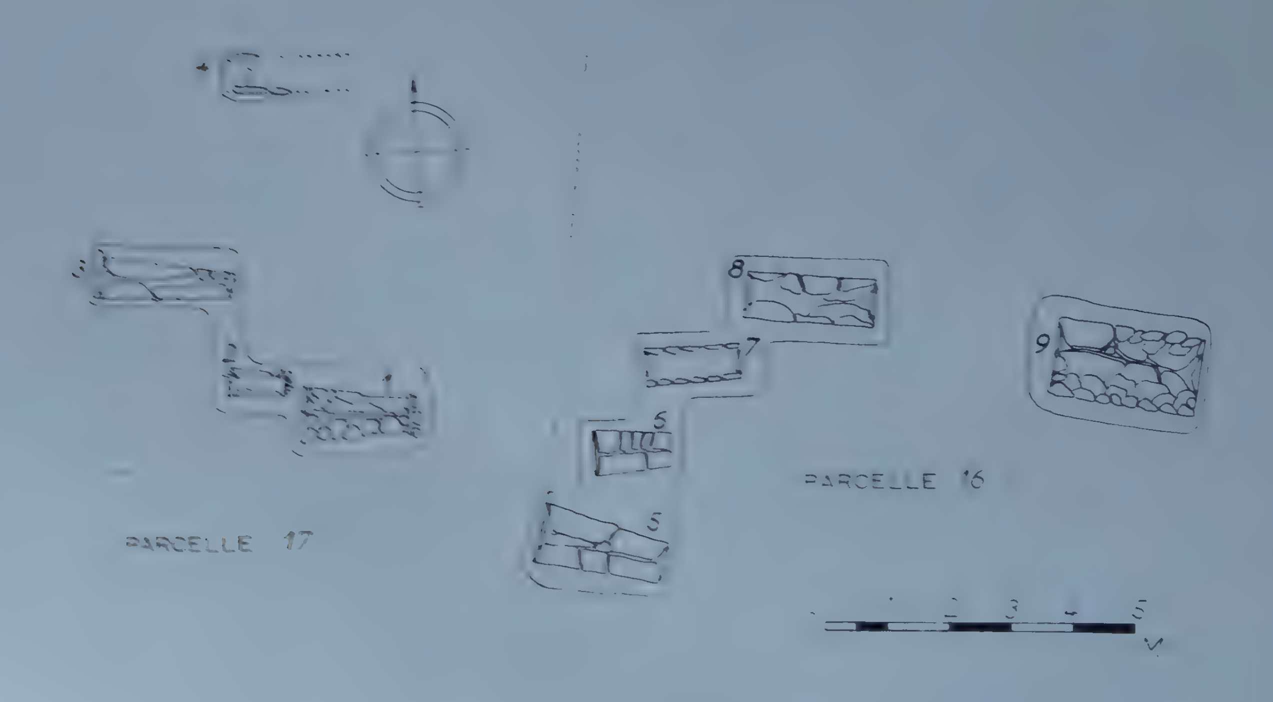


Fig. 2. — Plan des sondages.

Tombe 1 (fig. 3). — Intacte, quoique assez superficielle, sa hauteur diminuait de la tête aux pieds. de 60 à 40 centimètres. La dalle de fond mesurait 1 m. 80 de longueur. 0 m. 45 de largeur en tête et 0 m. 30 en pieds. Deux adultes en place. l'un sur l'autre. avaient été inhumés en dernier lieu les deux mains repliées sur le bassin pour l'un. les deux mains le long du corps pour l'autre postérieurement à 3 occupants antérieurs (adulte. adolescent. enfant dont la plupart des ossements avaient été regroupés aux deux extrémités et sur les bordures latérales. Une bonne partie de ces trois derniers squelettes était cependant demeurée en place. enrobée dans une couche épaisse de 8 centimetres d'une argile fine claire de consistance colloïdale déposée sur la dalle de fond. par les eaux d'infiltration. Au-dessus. les derniers inhumés étaient partiellement recouverts de terre grumeleuse plus foncée. peut-être descendue par les interstices. contenant des grains de charbons. quelques petits escargots.

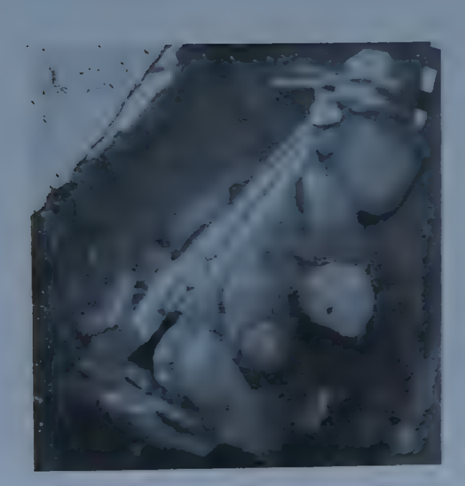


Fig. 3. — *Tombe n° 1*, intacte, avant ouverture. *Photo G. Fouet.*



Fig. 4. — Mobilier de la tombe n° 1, le tout en bronze.

récents sans doute, et les petits objets en bronze de la figure 4, dispersés (épingles à une vingtaine de centimètres de l'extrémité Ouest). Le dégagement du pourtour du coffrage a livré un clou de fer. dans les terres remuées, à 10 centimètres de l'angle extérieur Sud-Est des pieds.

Tombe 2. — La partie supérieure de la couverture en bâtière avait été détruite par la plantation d'un cep de l'ancienne vigne juste au centre du coffrage. La dalle de fond avait 0 m. 93 de longueur pour 0 m. 28 de largeur en tête et 0 m. 22 en pieds. Du squelette du tout jeune enfant, à dentition de lait. inhumé là. subsistaient seulement une partie de la boîte crânienne et quelques fragments très endommagés des os longs des membres inférieurs déplacés par les racines. Le remplissage terreux renfermait, dans la région des pieds, un menu tesson de poterie noire susceptible de provenir d'une urne romaine tardive.

Tombe 3. — Les plantations avaient déplacé la moitié de la couverture en toit. Le fond. de 2 m. 10 de longueur sur 0 m. 43 à 0 m. 27 de largeur, était formé de deux dalles plates, non jointives. occupant chacune approximativement mi-longueur.

Cette sépulture était celle d'un adulte aux os assez grêles, mal conservés. Un jeune enfant avait été ajouté quelques années plus tard et les os longs des membres inférieurs de l'adulte avaient été rangés dans l'angle Nord-Ouest. Par la suite les restes de ce premier enfant furent à leur tour déplacés pour faciliter l'inhumation d'un second. Vers le milieu du coffre, se trouvaient [illegible]



Fig. 5. — Mobilier de la tombe n° 3. 1 : fermoir d'aumonière, 2 : bouclette en fer, 3 : ciseaux en fer, 4 : boucle de ceinture en bronze, 5 : Empreinte d'étoffe sur le fer des ciseaux. *Photo Labadie et Méroc.*

fer d'aumonière et une boucle de ceinture en bronze avec ardillon à bouclier (fig. 5)[2]. Déplacés dans la moitié Ouest : bouclette et ciseaux de fer, avec empreinte d'étoffe sur le fer des ciseaux (fig. 5)[3]. La plantation d'un pied de vigne dut provoquer la disparition d'une partie du mobilier (pointe des ciseaux non retrouvée).

Tombe 4. — Presque entièrement démolie par les travaux agricoles antérieurs, il en subsistait seulement une partie de l'extrémité Ouest avec restes d'un crâne endommagé.

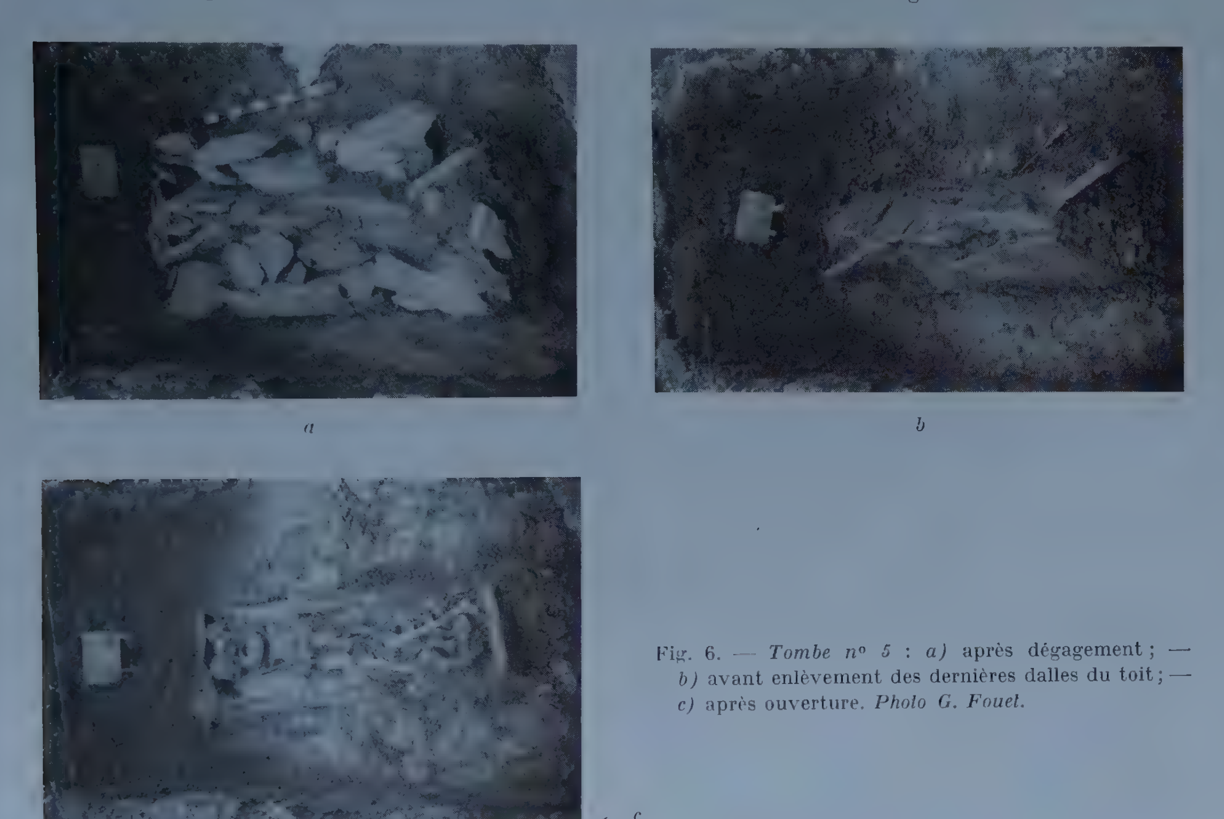


Fig. 6. — *Tombe n° 5 : a)* après dégagement ; — *b)* avant enlèvement des dernières dalles du toit ; — *c)* après ouverture. *Photo G. Fouet.*

Tombe 5 (fig. 6). — Quelques petits tessons de poterie noire marquaient les abords de l'angle Nord-Ouest. Des fragments d'ossements sont apparus dans les interstices du faîte de la couverture ; les os eux-mêmes abondaient dès le sommet du remplissage terreux intérieur. Ce tombeau renfermait 7 squelettes d'adultes. Les os de 4 individus au moins, enlevés pour la mise en place du dernier défunt (dont les mains étaient ramenées sur le bassin) avaient, dès couverture de terre du cadavre, été réintroduits dans la tombe sans grand soin (un crâne sur la poitrine du dernier venu, 2 crânes sur sa jambe gauche, les restes des os disséminés au hasard). Les petits fragments restant en fin d'inhumation avaient tout de même été rassemblés pour être ajoutés lors de la pose de la couverture (aucun ne fut retrouvé dans les terres extérieures). La dalle de fond longue de 1 m. 76, large de 0 m. 50 en tête, et de 0 m. 36 en pieds, était recouverte de quelques centimètres d'un limon argileux analogue à celui de la tombe n° 1. Aucun mobilier n'y figurait.

(2) En bronze grossier aux nombreuses soufflures et à faible teneur en étain d'après l'examen et la micrographie, qu'a bien voulu en faire M. Guy Darolles, que nous remercions bien sincèrement.

(3) Bouclette en fer et ciseaux en acier forgé (communication de M. G. Darolles).

Tombe 6 (fig. 7). — Son fond est formé de deux dalles d'une longueur totale de 1 m. 25, pour une largeur de 0 m. 38 à 0 m. 28. Trois enfants y avaient été successivement inhumés dont le plus âgé ne devait guère avoir qu'une dizaine d'années. Une chape terreuse les recouvrait. Leurs os, très mal conservés n'étaient accompagnés d'aucun mobilier.

Tombe 7. — Sa couverture arasée, témoignait d'une violation totale. Sa dalle de fond mesurait 0 m. 38 de largeur en tête, 0 m. 37 en pieds et 1 m. 48 de longueur. Elle renfermait une seule inhu-

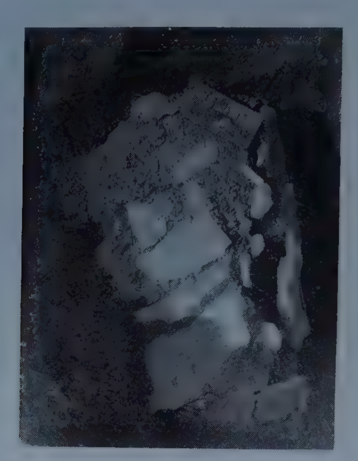


Fig. 7. — *Tombe n° 6.* Vue extérieure. *Photo L. Méroc.*



Fig. 8. — *Tombe n° 8,* violée, comme l'indique le désordre des pierres. *Photo G. Fouet.*





Fig. 9. — *Tombe n° 9,* à deux stades du dégagement. *Photos L. Méroc et G. Fouet.*



Fig. 10. — Boucles de ceinture en bronze : 1 et 2, de deux tombes démolies avant fouille ; 3 et 4, de la tombe n° 9. *Photos L. Méroc.* En haut : Micrographie du bronze de la boucle rectangulaire, fig. 10, n° 1. *Photo G. Darolles.*

mation : celle d'un enfant d'une dizaine d'années dont subsistait seulement le crâne écrasé sur place. Dans le remplissage, avec des grains de charbon très dispersés présents partout, figuraient 3 menus fragments de briques, 3 morceaux de silex, d'infimes tessons noirs, et 2 petits escargots d'introduction probablement récente.

Tombe 8 (fig. 8). — Sous une couverture presque entièrement démolie, elle renfermait le squelette d'un adulte, mais elle avait été violée, et ne contenait le moindre mobilier. Son fond avait 1 m. 74 de longueur sur 0 m. 40 de largeur en tête et 0 m. 35 en pieds.

Tombe 9 (fig. 9). — Elle était remarquable par l'abondante accumulation de fragments de dalles qui formaient chape au-dessus et autour d'une couverture en bâtière assez faible. Les dimensions de son fond étaient de : 1 m. 85 pour la longueur et de 0 m. 65 à 0 m. 55 pour la largeur. Elle constituait la sépulture d'un adulte aux os assez mal conservés, les bras le long du corps mais avec la main droite posée sur la face interne de la cuisse. Deux boucles de bronze (fig. 10) se trouvaient au-dessus des genoux entre les cuisses.

Il semble qu'initialement (au moins dans les tombes nos 1 et 5) les corps aient été simplement déposés sur la dalle de fond préparée à la taille voulue et que les sarcophages aient été fermés par-dessus aussi hermétiquement que possible. Par la suite les dernières inhumations s'accompagnaient d'apports terreux dans les coffrages 5 et 6. Des grains de charbons très dispersés gisaient éparpillés dans les tombes aussi bien que sur leur pourtour mais nulle trace de feu n'a pu être discernée.

Plus du quart des sépultures interrogées renfermaient des inhumations multiples, probablement familiales : enfants seuls (no 6), adultes seuls (no 5), jeunes enfants déposés dans la tombe probablement d'une femme (no 3), enfant et adolescents accompagnés de personnes âgées (no 1). Un tiers des inhumés étaient des enfants[4]. Le mobilier funéraire, recueilli uniquement sur quelques adultes, se réduit à de menus accessoires usuels dépendant du costume. Sans doute, les occupants de ce petit cimetière témoignent d'un groupement de quelques familles menant une vie paysanne sédentaire.

Toutes les tombes étaient soigneusement orientées vers le soleil levant (nos 6 et 7 exactement vers l'Est ; légères dérivations vers le Sud-Est pour les autres, de :

8 gr. pour le no 8
10 gr. pour les nos 1-3-4
14 gr. pour le no 9
20 gr. pour les nos 2 et 5.

Elles se trouvaient nettement séparées les unes des autres, sans accolements ni chevauchements, ce qui suppose, tout comme la pratique des inhumations multiples, l'existence de repères fixes superficiels actuellement détruits par les cultures. L'homogénéité de l'ensemble ressortant de l'uniformité des tombes semble bien révéler une utilisation de la nécropole durant peu de générations.

Ces coffrages de dalles à couverture en bâtière reproduisent manifestement, à l'aide de matériaux de fortune prélevés sur place, la forme des caissons romains à inhumation,

(4) Tous les squelettes en état convenable de conservation ont été prélevés aux fins d'étude anthropologique.

de section triangulaire, construits en *tegulae* et *imbrices*[5]. Les deux types voisinaient à Félines même : 5 ou 600 mètres au Sud-Est de Saint-Peyre s'étend un autre cimetière mérovingien sous l'actuel village, entre la route principale et le cours de « l'Ognon ». La parcelle n° 700 (jardin de M. Cros) en recouvre une partie. Un caisson intact de briques romaines y avait été exhumé il y a 25 ans environ, et c'est au même endroit (intervalle d'à peine 2 mètres ou 3) que vient d'être découvert un coffrage de dalles de forme identique[6]. Plus tardifs que les derniers sarcophages romains de section triangulaire en *tegulae* ou dalles de pierre des IVe et Ve siècles dont le plan reste rectangulaire[7], les coffrages à base trapézoïdale de Saint-Peyre ne sauraient probablement être antérieurs au début du VIe siècle[8]. Le fait qu'ils restent très proches du type originel, avec espacements réguliers, orientation constante vers le soleil levant, absence d'accolements ou de chevauchements, ferait néanmoins opiner, en faveur d'une date nettement antérieure au VIIe siècle[9] à l'égal des indices observables dans le mobilier. Seules, des boucles de petite taille[10] dénuées de caractères tardifs[11] et que quelques particularités d'ardillons situeraient dans le cours du VIe siècle[12] maintenaient les ceintures. Elles s'avèrent analogues à des trouvailles de départements régionaux : Gard[13], Hérault[14], Aude[15], Pyrénées-Orientales[16]. Les épingles restent de type ancien très simple[17].

Le site enfin du cimetière appellerait quelques remarques.

Tout près, à une centaine de mètres environ au Nord-Ouest, sur la même terrasse,

(5) Du type reproduit p. 6, fig. 4 par : C. BARRIÈRE-FLAVY, *Les arts industriels des peuples barbares de la Gaule du Ve au VIIIe siècle*, Toulouse-Paris, 1901, I.

(6) Nous devons la connaissance de ces découvertes à M. Cros, de Félines, à qui nous présentons de biens amicaux remerciements.

(7) Abbé COCHET, *La Normandie souterraine*, Paris, 1855, p. 35. — G. CARRIÈRE, *Les cimetières de l'époque du Bas-Empire de Pouzilhac, Arpaillargues et autres lieux du département du Gard*, dans *Mémoires Académie de Nîmes*, XXV, 1902, p. 17-21. — E. SALIN, *La civilisation mérovingienne*, II, Paris, 1952, p. 92-94. — Sarcophage d'enfant construit en bâtière avec des dalles de marbre dans la nécropole wisigothique d'Arnesp à Valentine (Haute-Garonne). Toutes les tombes ou coffrages de ce cimetière du Ve siècle (dates extrêmes 418-507) sont rectangulaires (fouilles inédites 1959).

(8) Abb. COCHET, *op. cit.*, p. 35-36 ; C. BARRIÈRE-FLAVY, *op. cit.*, p. 7 ; E. SALIN, *op. cit.*, p. 93. — A Valentine, les tombes trapézoïdales n'apparaissent qu'avec des sarcophages monolithes de calcaire tendre à un niveau supérieur au précédent, et postérieur à Vouillé.

(9) E. SALIN, *op. cit.*, chap. XXI (les cimetières par rangées). Les tombes les plus ressemblantes à celles de St-Peyre paraissent celles du Ve siècle décrites par G. CARRIÈRE, *op. cit.*

(10) Dimensions des boucles de bronze : fig. 5, à droite : 37×22 mm. sur 3 mm. 5 d'épaisseur ; fig. 10, n° 1, 40×28 sur 3 mm. épais. ; n° 2, 34×26 sur 6 mm. épais. ; n° 3, 31×26 sur 4 mm. épais. ; n° 4, 28×22 sur 7 mm. épais.

(11) H. ZEISS, *Die Grabfunde aus den spanischen Westgoterreich*, Berlin-Leipzig, 1934, p. 81 et planches : aucune des boucles de Féline n'a les caractères tardifs apparaissant sur les boucles d'Espagne à partir de 550.

(12) E. SALIN, *op. cit.*, p. 313 et III, p. 146. Base rectangulaire et boucle d'attache coudée très forte sur les ardillons de Féline.

(13) G. CARRIÈRE, *op. cit.*, p. 17-21.

(14) J. ARNAL, R. RIQUET, *Le cimetière wisigothique des Pinèdes à St-Mathieu-de-Tréviers (Hérault)*, dans *Gallia*, XVII, 1959, 1, p. 161-170, fig. 11.

(15) C. BARRIÈRE-FLAVY, *Étude sur les sépultures barbares du Midi et de l'Ouest de la France*, Toulouse-Paris, 1892, p. 124 et pl. X, n° 12 (Armissan).

(16) R. LANTIER, *Le cimetière wisigothique d'Estagel (fouilles de 1935-1936)*, dans *Gallia*, I, 1943, I, fig. 5-6. R. LANTIER, *Le cimetière wisigothique d'Estagel (fouilles de 1946-1947-1948)*, dans *Gallia* VII, 1949, I, fig. 6-12 (n° 1 : ardillon).

(17) Type gallo-romain présent au IVe siècle dans la villa de Montmaurin ; dans les tombes gallo-romaines de Pouzilhac (G. CARRIÈRE, *op. cit.*, p. 19) ; dans les tombes wisigothiques du Ve siècle de Valentine.

subsistent, sous une vigne, les ruines d'une petite *villa* romaine. S'ils étaient encore debout, ces murs avaient pu constituer l'habitat des inhumés de Saint-Peyre. Cette proximité explique, en tout cas, la présence des menus morceaux de brique et tessons retrouvés.

D'autre part, de nombreux fragments de lames, pointes de flèche, et éclats de silex parsèment la surface du cimetière (surface hachurée, fig. 1). Ces vestiges d'une petite station néolithique peuvent avoir suggéré le choix de l'emplacement, les gens de l'époque mérovingienne ayant souvent accordé pouvoir tutélaire aux silex qu'ils déposaient parfois, comme phylactères, dans les sépultures[18].

Le vieux chemin bordant Saint-Peyre et menant vers l'église actuelle paraît être par ailleurs l'ancienne route qui, venant de Trausse, montait par Camplong vers Saint-Julien-des-Molières sur le Causse.

En attendant des données complémentaires en ces divers lieux[19], d'utiles comparaisons peuvent déjà s'établir entre les observations faites d'une part sur les sépultures en coffres plats en forme de cercueil de Saint-Mathieu-de-Tréviers et surtout d'Estagel[20], et d'autre part sur les tombes en bâtière de Saint-Peyre, où apparaît la survivance des traditions gallo-romaines parmi les populations rurales des bordures du Causse.

L. MÉROC, G. FOUET.

(18) E. SALIN, *La civilisation mérovingienne*, IV, p. 88-89.

(19) H. GALLET DE SANTERRE, *Rapport sur l'activité dans la circonscription de Montpellier*, dans *Informations de Gallia*, XVII, 1959, 2, p. 469. Le ban de Félines se révèle riche en cimetières mérovingiens qu'il serait instructif d'étudier comparativement. Les perspicaces et méritantes recherches de MM. Pierre Lignières et Émile Vaissière, viennent déjà d'en découvrir six. Trois sont ceux de hameaux sur des terrasses aux flancs du Causse : Ventajou, Camplong, Aygobouno. Mais trois autres apparaissent fort rapprochés dans la vallée. Au cimetière signalé sous le jardin de M. Cros et aux alentours, s'ajoute en effet celui qui s'étend sur la parcelle 22 p, section B, au lieu-dit « Champlong » à deux ou trois centaines de mètres seulement de St-Peyre et dans la même situation que ce dernier par rapport au vieux chemin.

(20) R. LANTIER, cité plus haut, p. 16.

NOTES

La céramique incisée a méandres symétriques du Pont du Diable (Aniane, Hérault)

Le petit village de Saint-Jean-de-Fos (Hérault) est bien connu pour ses ateliers de potiers qui, à la période historique, du xiv[e] au xix[e] siècle, ont compté, avec ceux de Saint-Papoul (Aude) et Saint-Quentin-la-Poterie (Gard), parmi les plus anciens et les plus actifs du Languedoc méditerranéen[1]. Il semble, toutefois, à en juger par les vestiges archéologiques que nous avons découverts dans les environs immédiats de cette localité, que les *orjoliers*[2] occitans de Saint-Jean-de-Fos n'ont été que des lointains descendants de potiers protohistoriques installés sur les mêmes lieux ou presque, au début du dernier millénaire avant J.-C.



Fig. 1. — Vue du gisement à partir du Pont du Diable. La station se situe au-dessus de l'angle gauche du toit de la bergerie.

La station est située à l'endroit où l'Hérault, après avoir creusé des gorges profondes dans les garrigues de la bordure Sud du Massif central, débouche brusquement sur la plaine languedocienne, précisément à la sortie même du défilé rocheux, sur la rive gauche du fleuve côtier. Pour s'y rendre, on peut partir soit de Saint-Jean-de-Fos, soit d'Aniane. A 300 mètres de la première commune et à 3 kilomètres de la seconde, on arrive sur le Pont du Diable[3] d'où a été prise la photographie (fig. 1). A 200 mètres au Nord-Est du pont se trouve une bergerie, au bas d'une pente d'éboulis que dominent des falaises hautes de 60 mètres. Le gisement s'étage sur toute la hauteur des éboulis et est coupé par un thalweg récent dont les eaux sauvages entraînent des débris de poterie jusque dans la rivière. On trouve aussi des vestiges d'habitat sur le plateau au bord même de la falaise.

(1) J. Thuile, *La céramique ancienne à Montpellier du XVI[e] au XVIII[e] siècle*, Paris, 1943, pp. 18 et 82. Au xv[e] siècle, St-Jean-de-Fos comptait 40 fours à poterie.

(2) Terme languedocien employé dans les textes du xvii[e] et du xviii[e] siècles (cf. Thuile, *op. cit*, passim) pour désigner les *potiers*. *L'orjolier* est le fabricant d'*orjols*, c'est-à-dire de cruchons. Le mot vient du latin *urceolus* (cf. W. von Wartburg, *FEW*, s. v. *urceolus*= Krug).

(3) *Le Pont du Diable*, nom désignant le pont sur l'Hérault qui fut bâti dans la première moitié du xi[e] siècle, pour faciliter aux pèlerins l'accès de Saint-Guilhem-le-Désert (cf. J. Vallery-Radot, *Le Pont du Diable*, dans *Congrès Archéologique de France*, 1950, p. 181). Carte d'État major, Lodève, feuille XXVI-43 au 1/50.000[e]. Commune d'Aniane, à 3 millimètres au nord du pont.

Cette position accrochée sur une pente raide n'était pas favorable à l'établissement d'un village, mais sans doute les habitants protohistoriques ont été attirés par les courants ascendants de la falaise, propres à activer le tirage des fours de potiers.

Nous avons pratiqué quelques sondages, mais la plus grande quantité des tessons recueillis l'ont été en surface. En outre, G. B. Arnal a trouvé une fibule dans le thalweg (fig. 2), et a eu l'amabilité de nous la remettre. Le sondage principal nous a donné la stratigraphie suivante :

30 centimètres d'éboulis de pierraille mélangée de terre.

50 centimètres de foyers noirs, cendres mélangées aux tessons de poterie. En haut se trouvait le vase entier (fig. 5, 1) partiellement dégagé par l'érosion. A mi-hauteur, gisaient des tessons cannelés ou godronnés (*rilled ware* de Nancy K. Sandars). A la base, se trouvaient des tessons ornés de larges cannelures et d'impressions cupulaires avec le tesson orné de méandres symétriques (fig. 11, nº 3). Il y avait aussi des fusaïoles et des boudins d'argile.

Le sol repose sur des pierrailles et du sable apporté, sur lequel des vestiges de feu sont matérialisés par des traînées blanches. Après avoir avancé à l'horizontale sur 1 m. 50, nous nous sommes heurtés à un mur de pierres irrégulières soudées par le feu, durci au point qu'il est difficile de l'entamer au pic. On a l'impression d'être sur les restes d'un four de potier, bien qu'il manque la « grille » de terre réfractaire que l'on est habitué à trouver dans de telles constructions.

Les sondages et le ramassage en surface nous ont permis de recueillir un assez important matériel archéologique, qui comprend :

1) De nombreux tessons de céramique que nous analyserons par la suite, parmi lesquels il convient de relever quelques pièces manquées aux parois tordues et boursouflées qui sont visiblement des rebuts de fabrication (fig. 7, 2).

2) Des boudins annulaires d'argile cuite (diam. 5 à 10 centimètres, épaiss. 3 à 5 centimètres).

3) Des galets plats et lisses qui semblent avoir servi de lissoir pour poteries.

4) Des os d'animaux provenant de débris de cuisine.

5) Des fusaïoles au nombre de six, dont une décorée de traits incisés (fig. 8, nos 2 à 7).

6) Une fibule de bronze à ressort en arbalète, arc arrondi de section ovale et pied relevé, terminé par un bouton conique (long. 5 centimètres ; fig. 2).



Fig. 2. — Fibule hallstattienne.

Si les débris de cuisine et les fusaïoles indiquent la présence d'un habitat, les boudins d'argile, les lissoirs et les pièces manquées permettent de préciser que la fabrication de la poterie était une des principales occupations des habitants. L'endroit était d'ailleurs fort bien choisi, cette pente exposée au Midi et bien abritée des vents du Nord, était très favorable à l'établissement d'un groupe humain et les fours de potiers, comme nous l'avons déjà dit, bénéficiaient pour leurs foyers d'un tirage exceptionnel. L'examen de la céramique permet, dans une certaine mesure, de déterminer la durée de l'occupation du site et la date approximative du premier établissement.

I. Quelques tessons, très peu nombreux, peuvent être classés à la fin de l'époque romaine ou au haut Moyen Age. Ce sont en particulier :

a) un rebord à bourrelet arrondi rejeté vers l'extérieur, présentant à l'intérieur une légère gorge destinée à soutenir un couvercle. Pâte gris-noir, bien épurée, bien cuite, douce au toucher (fig. 3, 1) ;

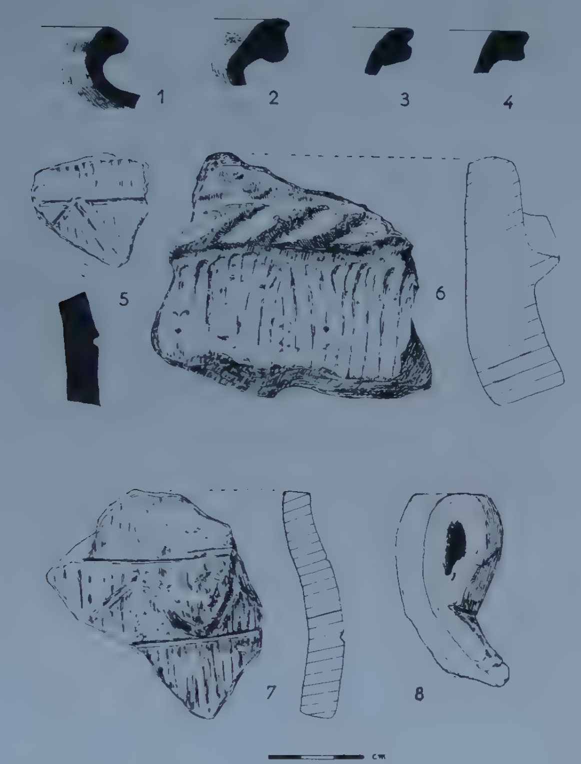


Fig. 3. — Céramique du Deuxième âge du Fer et de la fin de l'époque romaine.

b) trois rebords également éversés mais dont le bourrelet supérieur est articulé en deux parties par un sillon médian horizontal. L'intérieur du rebord présente, comme sur le fragment précédent, un léger ressaut pour recevoir le couvercle. Ces rebords appartiennent à trois vases différents, à pâte grise ou gris-clair. Ils se rattachent à une céramique très répandue à l'Ouest du Massif Central[4], qui a duré dans cette région de la période gallo-romaine au Moyen Age (fig. 3, nos 3 à 4).

II. Alors qu'aucune céramique gallo-romaine de bonne époque (terre sigillée) n'a été observée, par contre certains tessons peuvent être attribués à l'époque de La Tène :

a) un fragment de poterie assez fine à décor exécuté au peigne fin. Pâte rougeâtre bien épurée. Ce tesson se place probablement à La Tène III ;

b) deux fragments de vases de grandeur moyenne combinant le décor peigné avec le motif ondulé. Pâte grossière, mal épurée, très éloignée de la céramique phocéenne dont ils peuvent être une dégénérescence. Ces tessons sont aussi très différents de la poterie grise à décor ondé de La Tène III. Ils représentent sans doute une céramique indigène plus ancienne mais de faciès non hallstattien (fig. 3, nos 5 et 7) ;

c) trois fragments d'une grande jarre à panse entièrement peignée extérieurement et à l'intérieur, ornée au sommet de l'épaule d'un fort cordon horizontal à incisions obliques simulant une torsade (diamètre au niveau du cordon : environ 20 centimètres, épaisseur des parois : 2 cm. 1). Il s'agit d'un récipient de tradition hallstattienne qui a emprunté aux *dolia* méditerranéens, importés dans le Midi de la France dès le IVe siècle[5], le décor peigné (fig. 3, 6) ;

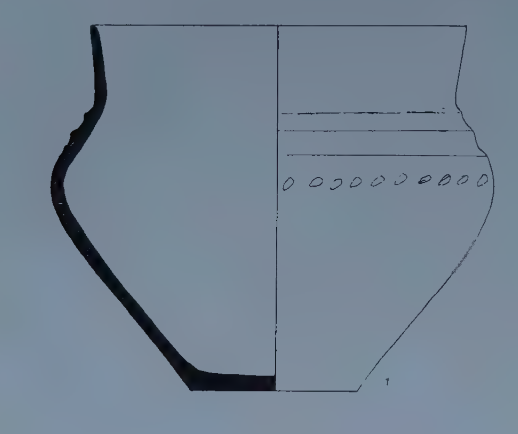
(4) Cette forme apparaît dans l'Aveyron dès l'époque gallo-romaine, par exemple dans le *fanum* du Combalou à Roquefort (collections de la Société d'études Roquefortaises). Le nombre infime de fragments de ce type dans le gisement de St-Jean-de-Fos, où, par ailleurs, la céramique abonde, semble indiquer que les vases correspondants n'ont pas été fabriqués sur place : peut-être proviennent-ils de la région de Millau, où un four fabricant ces poteries fonctionnait près de la ferme du Maubert (commune de La Roque-Ste-Marguerite). En tout cas les trois fragments du Pont du Diable sont, jusqu'à présent, à notre connaissance, les exemplaires les plus méridionaux de cette céramique caractéristique.

(5) Ph. Héléna, *Les Origines de Narbonne*, Narbonne, 1937, p. 297 sqq. Il est intéressant de remarquer à ce propos, que ce décor peigné s'est conservé sur les jarres jusqu'en pleine époque romaine, puisqu'on le retrouve, associé au décor ondulé, sur les urnes qui servaient à la distillation du bois de pin sur les Grands Causses. La présence de ce décor, à St-Jean-de-Fos, sur une jarre de tradition hallstattienne, semble confirmer l'hypothèse que nous avons formulée par ailleurs (A. Soutou, *L'atelier de résiniers gallo-romains de Puech-Margue (Cne de La Cresse, Aveyron)*, dans *Pallas*, VIII, 1959, p. 85-90), à savoir que ces urnes

d) fragments d'amphore à lèvre arrondie, repliée sur elle-même vers l'extérieur. Pâte rouge assez grossière (fig. 3, 8) ;

e) vase légèrement bi-conique, à carène adoucie ponctuée d'une ligne horizontale d'impressions triangulaires, fond plat (fig. 5, 1).

III. En dehors des céramiques énumérées ci-dessus, qui composent deux groupes bien



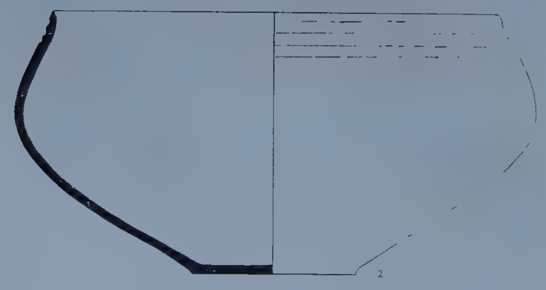


Fig. 4. — Deux vases hallstattiens.

distincts, la grande masse de la poterie du Pont du Diable est constituée par des tessons de céramique hallstattienne, parmi lesquels on peut distinguer les formes et les décors suivants :

A. *Formes :*

a) Urne biconique à carène arrondie et col légèrement incliné, orné sur l'épaule, en haut, de deux larges cannelures horizontales, en bas, d'une ligne d'impressions ovalaires ; font plat (fig. 4, 1 et fig. 5, 2). Ce récipient est brun avec des coups de feu noirs ; sa pâte est lustrée mais assez grossière.

b) bols arrondis ou largement ouverts, de toutes tailles, ornés sur leur partie supérieure de cannelures horizontales ; fonds plats (fig. 6, 4, et fig. 10, 3) ;

c) assiettes plates à bords légèrement rentrants (fig. 5, 3 et fig. 6, 1) ;

d) assiettes-couvercles à extérieur rugueux et intérieur lissé, ornées de cannelures concentriques. Les bords et les fonds manquent ; aucun exemplaire n'a pu être reconstitué (fig. 6, n°s 2 et 3) ;

e) urne à col cylindrique et bord dégagé ornée de cannelures concentriques sur l'épaule (fig. 7, 1) ;

f) urne à bord cylindrique et bord évasé orné sur sa partie supérieure de deux cannelures concentriques. Certains ont des profils anguleux (fig. 7, 2 à 6 et 8) ;

g) urnes biconiques ornées sur l'épaule de triangles imprimés ou de cannelures (fig. 8, 1) ;

h) bols biconiques à carène ou arrondis, ornés sur le col ou sur la carène de traits incisés avant cuisson (fig. 6, 6-7 et fig. 10, 1 et 2).

B. *Décors :*

a) à *impressions* rondes, ovales ou triangulaires, disposées sur l'épaule des vases et sur les cordons situés à la base des cols (fig. 4, 1 et fig. 8, 8-11) ;

b) à *cannelures fortes* placées horizontalement sur l'épaule des vases (fig. 8, 8) ;

c) à *cannelures légères*. Ce décor est représenté par deux fragments ; l'un (fig. 9, 9), à cannelures assez larges et longues, obliques placées sous la carène au-dessous de cannelures horizontales du même type ; l'autre (fig. 11, 5), à cannelures obliques, courtes et étroites, disposées sur une carène arrondie au-dessous d'une ligne de points en creux et d'un décor incisé ;

d) incisé : les motifs, toujours géométriques, sont faits soit de lignes horizontales parallèles, soit de lignes brisées, soit de « méandres symétriques » (nous reviendrons un peu plus

à résine pouvaient être considérées comme des récipients de fabrique indigène prolongeant jusqu'aux deux premiers siècles après J.-C. des traditions plus anciennes.



1 2

3

Fig. 5. — Céramique hallstattienne et post-hallstattienne.

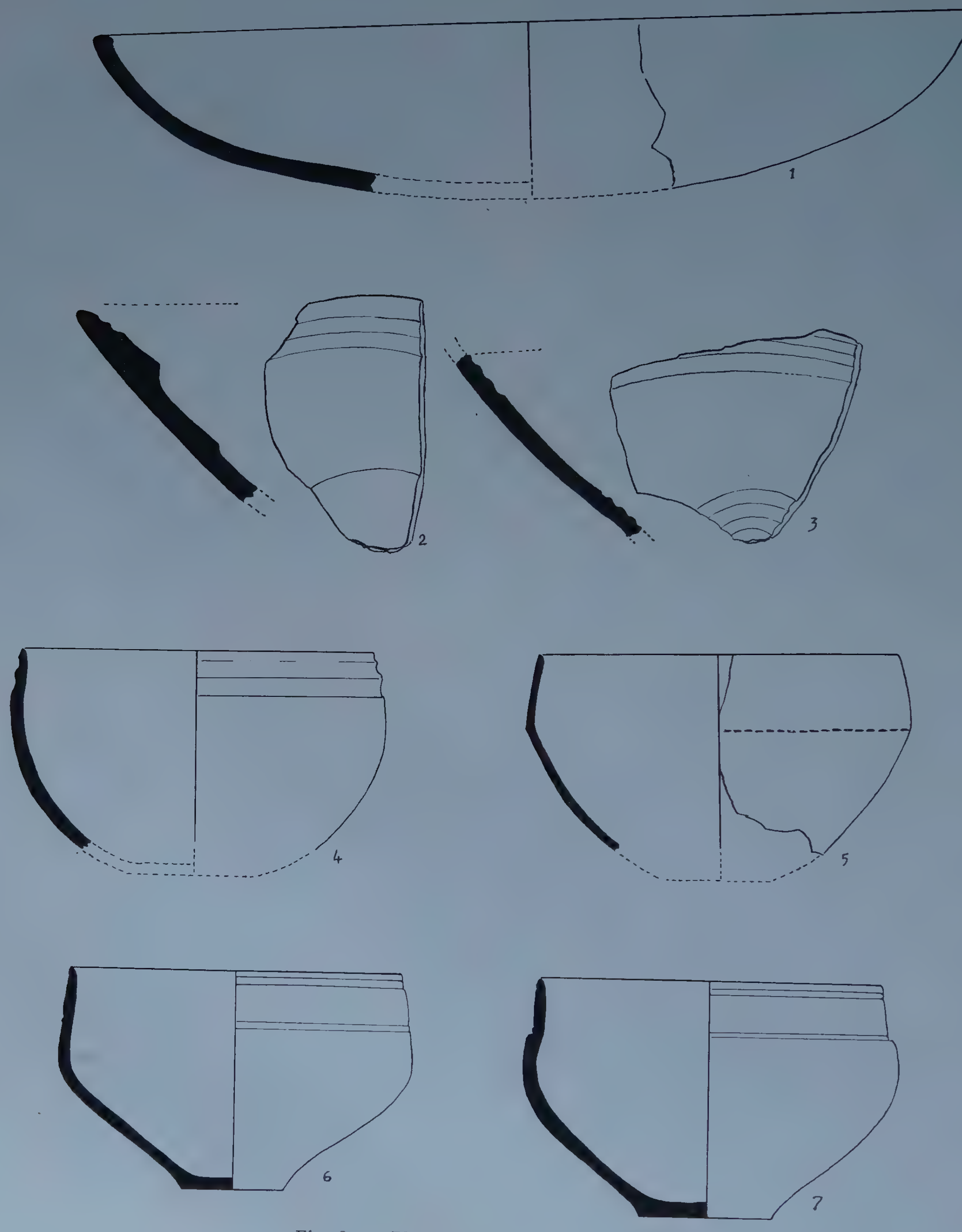


Fig. 6. — Plat, assiettes-couvercles et bols.

loin sur ce décor particulier). Ces motifs sont tracés au double et au triple trait. L'incision, toujours pratiquée avant cuisson, est plus ou moins profonde ; parfois, notamment sur les céramiques à pâte brun clair, elles apparaîtront en noir sur la surface même de la paroi : dans ce cas elles ont été tracées avec une pointe mousse agissant comme un brunissoir.

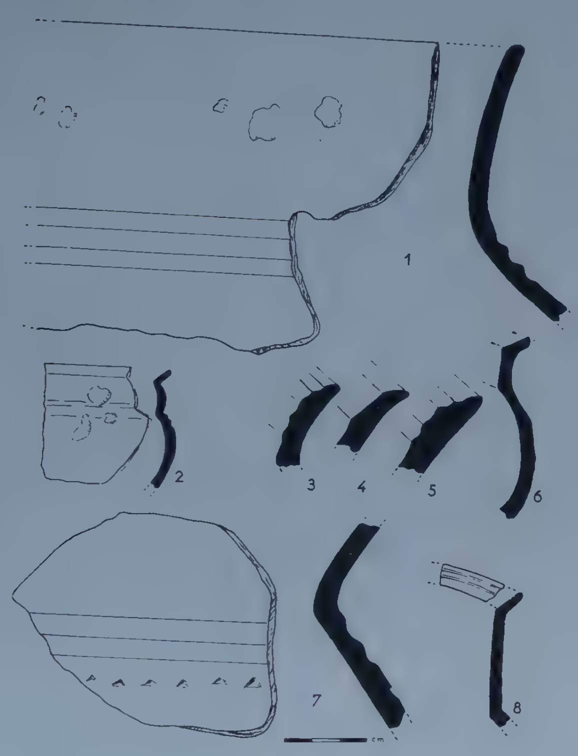


Fig. 7. — Détails de quelques bords ou cols.

Pour autant qu'il est possible d'en juger par l'analyse des formes, la plus grande partie de cette céramique semble appartenir au début du Premier Age du Fer (Hallstatt 1 de Déchelette ou C de Reinecke). Les formes *a-e* présentent les profils nets, les bords dégagés, les carènes assez bien marquées, les facettes et les cannelures qui rappellent encore les traditions des Champs d'Urnes III, mais qui doivent se placer à une époque plus tardive, qui se prolonge sans doute jusqu'à la fin de la période hallstattienne (fibule à ressort en arbalète et fonds annulaires). Toutefois, il est certaines formes (f-i), en particulier l'urne à col cylindrique, l'urne biconique à col à entonnoir, le bol biconique, et surtout certains décors (« méandres symétriques » et cannelures légères disposées obliquement) qui permettent de rattacher indubitablement une fraction importante de cette céramique à la période précédente (Bronze Final III)[6].

Le *méandre symétrique* (pour employer l'expression de V. Gessner)[7] est une figure

(6) Nous adoptons le système chronologique utilisé par N. K. Sandars dans son livre sur *Les Civilisations de l'Age du Bronze en France* (*Bronze Age Cultures in France*, Cambridge, 1947), qui traite principalement des dernières phases de cette période, du XIIIe au VIIe siècle avant J.-C. Ce système présente l'avantage d'englober dans le Bronze Final les principales étapes de la civilisation des Champs d'Urnes, telles qu'elles ont été distinguées par H. Kimmig. Voici le tableau de correspondance des systèmes chronologiques les plus connus :

Déchelette	Reinecke
Bronze III	Bronze D
Bronze IV	Hallstatt A
	Hallstatt B
Hallstatt I	Hallstatt C
Hallstatt II	Hallstatt D

Kimmig	Sandars
CU I	Bronze Final I
CU II	Bronze Final II
CU III	Bronze Final III
	Age du Fer.

(7) Verena Gessner, *Die geometrische Ornamentik des Spätbronzezeitlichen Pfahlbaukreises der Schweiz*, Varese, 1946. Le méandre symétrique est ainsi caractérisé par l'auteur (p. 63, § 52) : « Sur un grand nombre de vases provenant de palafittes, d'habitats et de sépultures nous rencontrons un motif incisé, constitué par des lignes parallèles que nous nommons *méandre*... Le méandre a toujours la même apparence, qu'il soit vu d'en haut ou d'en bas et il n'est pas possible de lui assigner une direction car il n'est dirigé ni vers la droite ni vers la gauche. Cette variété de méandre est typique des palafittes suisses de la fin de l'Age du Bronze. Sa caractéristique principale réside dans sa structure symétrique, qui est essentiellement différente de celle du méandre grec et italique. Ce dernier méandre, qui est asymétrique, puisqu'il est dirigé vers la droite ou vers la gauche, est inconnu en Suisse à la fin de l'Age du Bronze. A la famille du méandre à angles droits (§ 52) appartiennent le méandre à angles arrondis (§ 53), le « méandroïde », que nous appellerons plus loin « méandre en H couché » (§ 54) le méandre crénelé (§ 55), les méandres emboîtés (*Staffelmäander*, § 56) et les méandres rectangulaires (§ 57). Le méandre symétrique apparaît en Suisse à la fin de la période de Hallstatt A (XIIe ou XIe s. av. J.-C.) et se développe surtout au cours de la période suivante. Il n'est nulle-

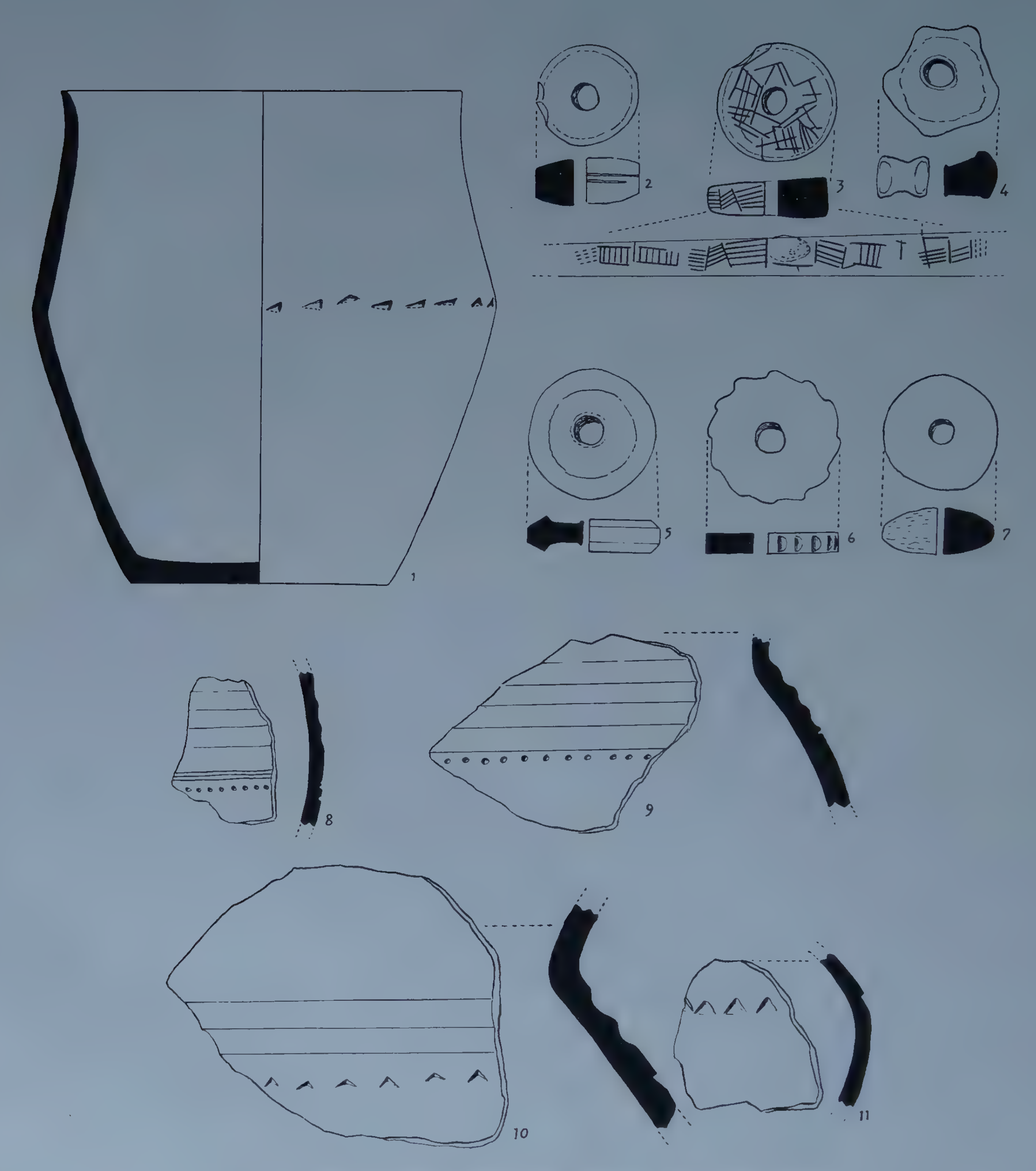


Fig. 8. — Vase du Deuxième âge du Fer, fusaïoles, décor à impressions.

géométrique dont toutes les parties sont absolument symétriques par rapport à un axe médian ; il est essentiellement différent de la *grecque* ou *méandre asymétrique*, qui est toujours orientée soit vers la droite, soit vers la gauche. C'est le motif dominant de la céramique incisée du Pont du Diable, où il apparaît sous forme de méandre à angles droits, simple ou double (fig. 11, n[os] 1 à 3). Les simples motifs géométriques (zigzags et lignes parallèles) de deux autres tessons (fig. 9, n[os] 1 à 8) se classent dans la même famille décorative[8]. Or, le méandre symétrique, méandre immobile et équilibré, de structure statique, est caractéristique de la dernière phase des palafittes suisses et peut être considéré comme une véritable forme directrice de l'extrême fin de l'Age du Bronze[9]. Ce motif ne doit être confondu ni avec les figures asymétriques ni avec les figurations stylisées de personnages ou d'animaux, que l'on rencontre sur les céramiques plus récentes et dont les origines, aussi bien que la datation, ont été précisées par N. K. Sandars[10].

Un deuxième élément décoratif attribuable à cette même période du Bronze Final III est constitué par les *cannelures légères*, qui sont également antérieures à la première phase de Mailhac[11]. Ces cannelures légères *(rilled ware)*, que l'on rencontre déjà sur les céramiques de l'Europe orientale et de l'Europe centrale antérieures à la civilisation des Champs d'Urnes, apparaissent dans l'Est de la France dès le Bronze Final I (C. U. 1) et se développent aux périodes suivantes[12]. Au Pont du Diable, elles sont datées du Bronze Final III, comme on peut le constater sur un fragment caractéristique (fig. 8, 5), qui unit, sur un même base, le méandre symétrique et la cannelure légère. Ce tesson, d'importance capitale, traduit, dans le domaine de la céramique, la fusion qui s'est opérée, dans le cadre de la civilisation des Champs d'Urnes, entre plusieurs courants

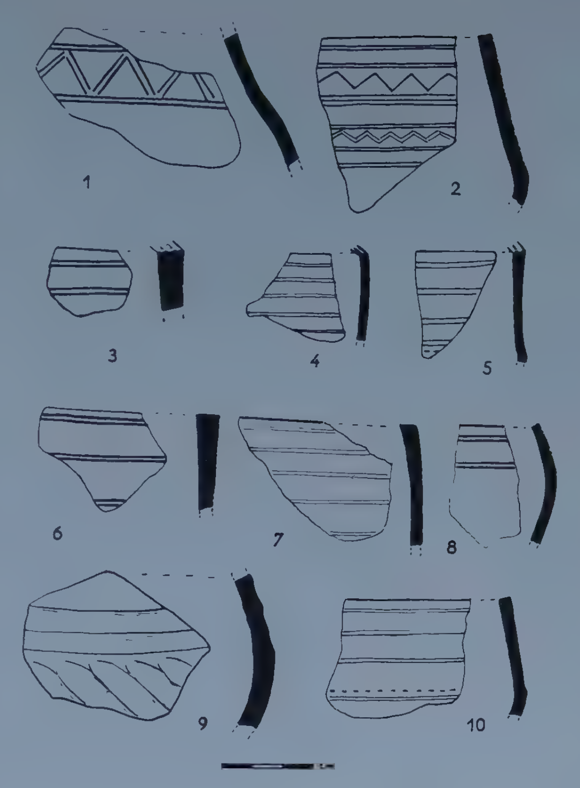


Fig. 9. — Décors incisés et cannelures légères.

ment dérivé de la *grecque* (méandre asymétrique) : bien au contraire il est antérieur à elle. La grecque, en effet, est inconnue à Athènes avant le milieu du X[e] siècle (style géométrique ancien) ; on ne la rencontre ni à l'époque protogéométrique ni à l'époque submycénienne (*ibidem*, p. 67 et 68).

(8) Comme on peut le constater sur un fragment de Grésine (fig. 12, 7), que nous mentionnerons plus loin, le zigzag et les traits parallèles incisés au double ou triple trait sont associés sur le même vase à des motifs dérivés du méandre symétrique (A. Perrin, *Étude préhistorique sur la Savoie, spécialement à l'époque lacustre*, Chambéry, 1869, pl. XX, 17).

(9) *Die Bronzezeit der Schweiz*, cahier édité par la Société suisse de Préhistoire, Zurich 1956, p. 20.

(10) N. K. Sandars, *op. cit.*, p. 316-320. Les méandres asymétriques et les figurations stylisées sont originaires de la Méditerranée orientale et sont parvenus en Languedoc par l'intermédiaire de l'Italie du Sud (cimetière préhellénique de Cumes) à partir de la fin du VIII[e] siècle av. J.-C.

(11) Cette catégorie de céramique n'est représentée à Mailhac que par un seul vase : n° 95 du Cayla I (M. Louis et O. et J. Taffanel, *Le Premier Age du Fer Languedocien*, Bordighera-Montpellier, 1955, p. 88, fig. 58, 1), qui peut être interprété comme un vestige attardé de la période précédente.

(12) N. K. Sandars, *op. cit.*, passim. L'auteur étudie la diffusion en France de cette céramique caractéristique que nous appellons *à cannelures légères (leichtgerillte Ware* de Holste, *rilled ware* de N. K. Sandars).



1 2

3

Fig. 10. — Bols ornés de décors incisés ou de cannelures.

parallèles d'origines différentes, qui convergent et s'amalgament dans le Midi de la France.

Les *rainures ou cannelures concentriques* que l'on retrouve aussi bien sur le bord équarri des fragments à décor incisé (fig. 11, 2) que sur le rebord du vase à col cylindrique (fig. 7, 8) sont également de la même époque, comme le montre le fragment de la fig. 11, 3, qui présente à la fois ces rainures tracées sur la tranche de son bord carré et le décor à méandre symétrique. L'articulation savante de la surface supérieure de ces bords à angles vifs est en tout point comparable à la multiplication des facettes sur les bords des assiettes-couvercles (fig. 7, 3 à 5). Or, on sait que cette prédilection pour les biseaux et les cannelures à l'intérieur des rebords est très caractéristique de cette même période du Bronze Final III.

Enfin, un détail particulier s'attache plus spécialement aux fragments à décor incisé : le bord supérieur de presque tous les vases qui portent ce décor est franchement équarri. Il présente une tranche plate, souvent plus épaisse que la paroi des vases et, dans certains cas, la surface ainsi obtenue est ornée de ces rainures ou cannelures dont nous venons de parler (fig. 11, 3 et 6). Ce *bord carré* semble constituer un élément typologique de la céramique du Bronze Final III, puisqu'il est associé, lui aussi, sur un fragment au moins,

au décor à méandre symétrique (fig. 11, 3). Ce détail typique se retrouve non seulement dans d'autres sites du Midi de la France, par exemple à la grotte de la Chèvre[13], située près de Meyrueis, Lozère (fig. 12, 3), mais aussi dans le reste du pays, jusque dans le Nord-Ouest, notamment au Fort-Harrouard[14]. Il ne s'agit donc pas d'une particularité locale à aire de répartition limitée ; bien au contraire, le bord plat à angle droit, orné parfois sur sa tranche supérieure d'une ou plusieurs cannelures, peut être considéré comme un détail caractéristique de la céramique que nous venons d'analyser.

Fig. 11. — Méandres symétriques et cannelures légères.

(13) Fragments déposés au Museum d'histoire naturelle de Toulouse (fouilles Trutat).

(14) N. K. Sandars, *op. cit.*, p. 273, fig. 77, 1, 5 et p. 274, fig. 78, 12. Il convient de noter qu'au Fort-Harrouard ces bords carrés sont associés dans le foyer 43 au décor à méandre symétrique (*ibidem*, fig. 77, 6).

La présence, au Pont du Diable, de céramique ornée de *méandres symétriques* est loin d'être exceptionnelle, ainsi que l'on peut en juger par la liste des gisements situés au Sud d'une ligne allant de La Rochelle à Genève.

Cette liste se rapporte à une zone comprenant non seulement le Midi de la France mais aussi la Péninsule ibérique, qui, en ce qui concerne la répartition de ce motif particulier, se réduit à la seule Catalogne. Les différentes variétés de méandres symétriques sont figurées en bas de la carte (fig. 13 a-g) et ainsi désignées : méandre angulaire (a), méandre arrondi (b), méandre double (c), méandre crénelé à angles droits ou aigus (d), qui se présente quelquefois en séries emboîtées les unes dans les autres (*Staffelmäander* de V. Gessner, cf. note 7), méandre en « H » couché (e)[15],

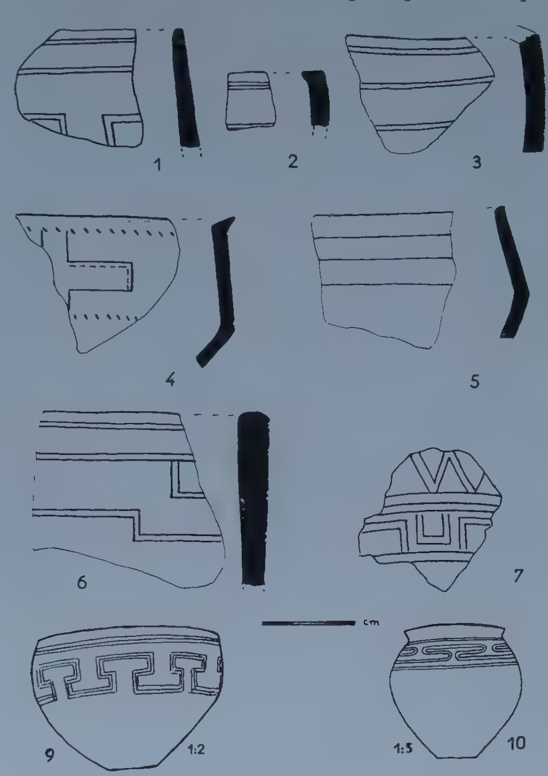


Fig. 12. — Céramiques de provenances diverses ornées de méandres symétriques.

(15) C'est le méandroïde de V. Gessner (cf. note 7) qui ne doit pas être confondu avec le motif du personnage stylisé que l'on rencontre à l'Age du Fer, aussi

méandre cruciforme (f)[16], méandre rectangulaire (g).

Dans l'énumération qui suit, les nombres correspondent à des points géographiques distincts groupés par départements ou provinces (les chiffres de cette liste correspondent à ceux de la fig. 13) :

1) SAVOIE, station du *lac du Bourget*. Comme l'a souligné N. K. Sandars, la céramique de ces stations, identiques à celle de Suisse (palafittes) du pays de Bade *(Gündlingen)* et de la région du lac de Constance *(Singen)*[17] est bien datée de la fin de l'Age du Bronze (Hallstatt B de Reinecke). Mentionnons un vase entier de *Châtillon* orné de méandres arrondis[18] et un fragment de *Grésine* (fig. 12, 7) dont il a été déjà question à la note 8.

2) CHARENTE, *Vilhonneur :* habitat et grotte sépulcrale de Bois du Roc ; fragment décoré de méandres à angles droits[19] ; contexte imprécis.

3) DORDOGNE, *Saint-Léon-sur-Vézère* : grotte de la Roque-Saint-Christophe ; dans le niveau D, des céramique à méandres à angles droits[20] étaient mélangées à des céramiques à cannelures légères.

4) GIRONDE, *Blasimon :* ruisseau souterrain des Clusets ; un fragment de vase biconique orné d'un décor de méandres rectangulaires (collection de M. R. Cousté, président de la Soc. arch. de Bordeaux).

5, 9) AVEYRON,

5) *Millau :* grotte de Clapade ; un fragment décoré d'un méandre arrondi est exposé au Musée Fenaille à Rodez.

6) *Millau :* habitat du Serre de la Granède ; fragment orné d'un méandre crénelé à angles droits[21] et autres fragments inédits à méandres angulaires.

7) *Roquefort :* grotte des Fées ; plusieurs fragments ornés de méandres angulaires (Musée de Roquefort).

8) *Saint-Baulize :* grotte de Landric ; deux vases ornés, l'un de méandres en « H » couchés (urne biconique à col cylindrique), l'autre de méandres en « S » (jatte à épaulement). Ce dernier motif, que l'on ne rencontre pas en Suisse, entre probablement dans la catégorie des méandres asymétriques[22].

9) *Saujac :* grotte des Corbeaux ; un fragment à bord carré orné de méandres angulaires et de traits obliques, pâte beige orangée (collection Caussanel, Villefranche-de-Rouergue ; fig. 11, n° 6).

10-12) LOZÈRE :

10) *Balsièges :* tumulus IV du Freyssinel[23] ; vase accessoire d'une sépulture à incinération ; panse ovalaire, bord en entonnoir, fond plat ; orné sur l'épaule de méandres arrondis ; associé à un vase biconique à col cylindrique ; pas de contexte métallique (fig. 12, 10).

11) *La Malène :* tumulus de Mazel-Bouïssy ; un fragment de pâte beige présentant un méandre angulaire excisé (collection Prunières, Musée de l'Homme, Paris).

12) *Sainte-Énimie :* « tumulus sur dolmen » de l'Estrade : un fragment de pâte noire, avec méandre angulaire excisé (collection Prunières, Musée de l'Homme, Paris).

bien sur la poterie incisée que sur la poterie champlevée à excisions : les bras et les jambes nettement articulés permettent de distinguer cette schématisation d'un être humain du méandre en H couché qui est, selon l'auteur, une simple figure géométrique (cf. N. K. SANDARS, *op. cit.*, p. 319, fig. 95, n° 18, 20, 21 : céramique provenant du champ d'urnes d'Agullana, Catalogne, d'un tumulus de Cazevieille, Hérault et de la grotte de la Baume-Longue à Dions, Gard).

(16) Bien que ce motif soit inconnu en Suisse et que nous ne l'ayons relevé que sur un seul tesson (n° 19 de la liste), nous pensons toutefois, jusqu'à nouvel ordre, qu'il appartient à la famille du méandre symétrique. Il résulte, semble-t-il, de la juxtaposition de deux méandres en H couché qui déterminent, dans l'intervalle qui sépare deux motifs contigus, des méandres cruciformes, comme on peut l'observer sur un vase de la tombe 172 de Millas (p. 34, fig. 17 de la publication citée plus bas à la note 39).

(17) Petit bol à méandres angulaires (fig. 12, n° 9) du champ d'urnes de Singen (W. KIMMIG et H. HELL, *Vorzeit an Rhein und Donau*, Lindau-Constance, 1958, p. 63, fig. 71).

(18-20) N. K. SANDARS, *op. cit.*, p. 233, fig. 62, 8 ; p. 257, fig. 71, 1 ; p. 252, fig. 69, 7.

(21) A. SOUTOU, *Un habitat de la civilisation des Champs d'Urnes : le Serre de la Granède (Millau, Aveyron)*, dans *Congrès de la Fédération des Soc. Acad. du Languedoc*, Rodez 1958, à paraître.

(22) LOUIS et TAFFANEL, *op. cit.*, I, p. 60.

(23) Ch. MOREL, *Sépultures tumulaires de la région du Frayssinel*, dans *Bull. Soc. Lozère*, 1936, p. 60-61.

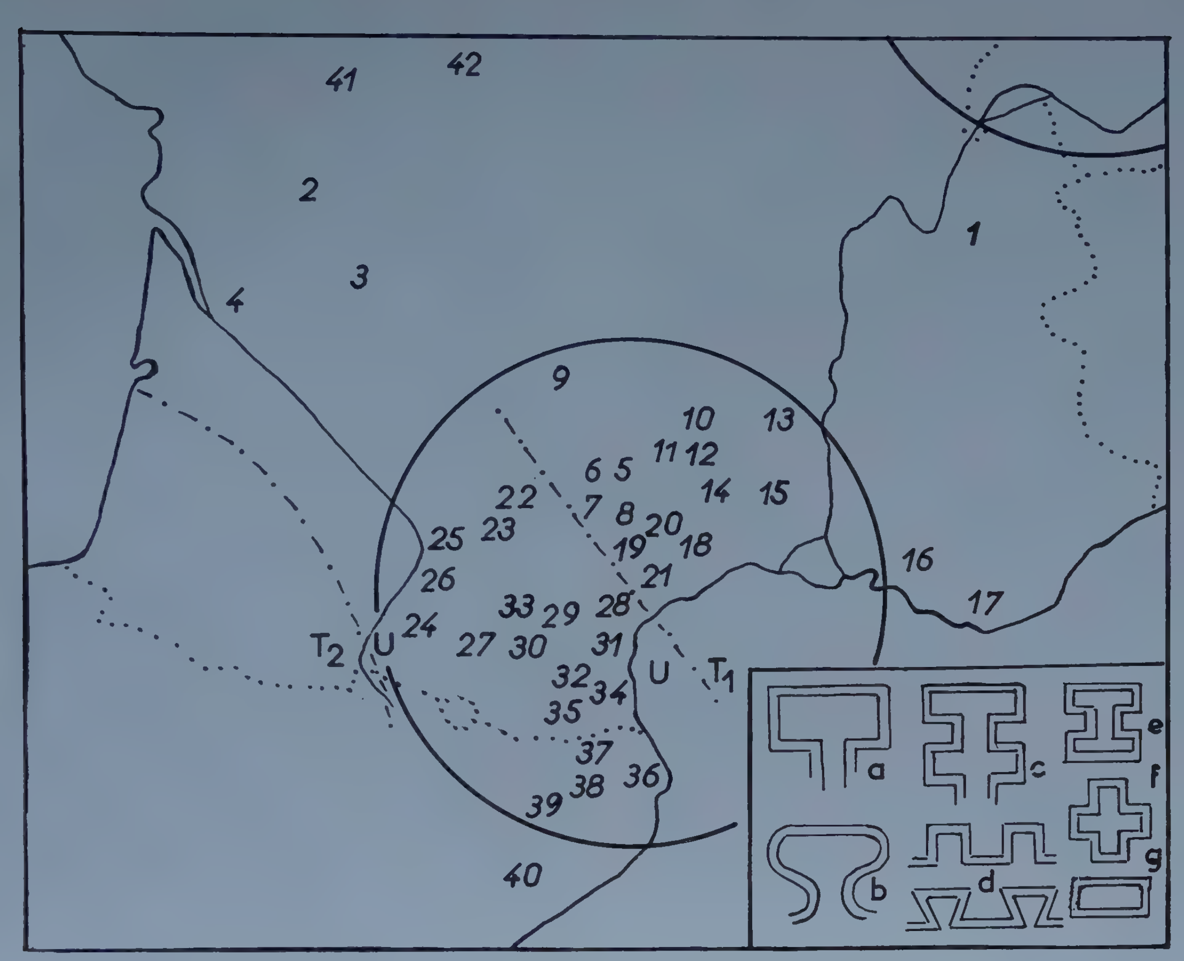


Fig. 13. — Carte des décors à méandre symétrique du Midi de la France.
U : zone des champs d'urnes ; T_1, T_2 : zone des tumulus).

13) Ardèche, *Saint-Martin-d'Ardèche* : grotte des Cloches ; plusieurs vases ou fragments ornés de méandres à angles droits et deux méandres crénelés[24].

14-15) Gard :

14) *Lanuéjols :* grotte de la Fromagerie ; fragment d'un vase de même forme que celui du tumulus IV de Frayssinel (cf. *supra*, nº 10) ; orné sur l'épaule de méandres angulaires[25].

15) *Nîmes :* habitat de Languissel ; fragment orné d'un méandre en « H » couché ; d'autres tessons provenant du même vase portent des décors à structure asymétrique (figuration stylisée d'animal)[26].

16) Bouches-du-Rhône, *Istres :* oppidum de *Saint-Blaise ;* fragment orné de méandres crénelés à angles aigus[27].

17) Var, *Évenos :* habitat ; 3 fragment ornés de méandres angulaires. Le méandre angulaire est associé sur un fragment à un méandre crénelé à angles aigus et sur un autre à des impressions triangulaires elles-mêmes disposées en triangle[28].

(24) Louis et Taffanel, *op. cit.*

(25) Recueilli par R. Bertrand et actuellement déposé au Musée de Nîmes.

(26-27) Louis et Taffanel, *op. cit.*, I, p. 157 et 163.

(28) Abbé Saglietto, *Evenos, ses origines néolithiques*, dans *Institut historique de Provence, Congrès de Toulon*, 1928, p. 288-301.

18-21) HÉRAULT :

18) *Aniane:* habitat du Pont-du-Diable (pour mémoire).

19) *Causse* et *Veyran:* grotte de Mont-Peyrous ; fragment orné de méandres rectangulaires[29].

20) *Lodève:* habitat de Grézac ; quelques fragments décorés de méandres angulaires[30].

21) *Saint-Thibery :* oppidum de *Cessero ;* quelques fragments avec méandres angulaires ont été trouvés dans la couche la plus profonde[31].

22-23) TARN :

22) *Puygouzon:* Champ d'urnes de Lavène-Monsalvi ; fragment de bol orné sous le bord à l'extérieur d'un méandre angulaire[32].

23) *Saint-Sulpice-la-Pointe:* Champ d'urnes de Gabor ; deux fragments[33] ornés de méandres angulaires tracés soit en lignes incisés réunies par des hachures obliques, soit en lignes ponctuées. Le contexte précis de ces deux fragments n'est pas indiqué dans la publication.

24-26) HAUTE-GARONNE :

24) *Ganties:* grotte de la Spugo ; petit vase à panse globuleuse orné de méandres angulaires (collection J. Motte).

25) *Toulouse:* habitat du Cluzel ; deux menus fragments pouvant être rattachés aux variétés du méandre angulaire et du méandre crénelé (fig. 12, 9) ont été trouvés dans les ruines d'une habitation de la première période hallstattienne (urne à col cylindrique et panse arrondie, assiettes-couvercles à multiples facettes intérieures)[34].

26) *Vénerque :* Champ d'urnes de la Trinité ; un vase complet orné de méandres en « H » couchés vient d'être exhumé au cours d'un labour[35]. C'est une jatte biconique à bord carré, comparable au vase 2 de la tombe 172 de Millas (Pyr.-Or.), dont il sera question plus loin.

27) ARIÈGE : *Sabarit*, enceinte du Peyré ; collection J. Vézian, Toulouse.

28-33) AUDE :

28) *Fleury:* Champ d'urnes ; fragment orné d'un méandre angulaire ; les deux lignes constituant le motif décoratif sont réunies par des hachures obliques[36].

29) *Mailhac:* Champ d'urnes du Moulin ; tombe 13, méandre angulaire sur bol tronconique ; tombe 103, méandre double à angles droits comparable à un motif du Pont du Diable (fig. 11, 3) sur un bol biconique[37].

30) *Moux:* grotte des chambres d'Alaric ; un fragment de jatte carénée, à bord dégagé, ornée sur l'épaule d'un méandre cruciforme (fig. 12, 4) associé à un fragment de bol biconique orné d'incisions parallèles (fig. 12, 5). Dans la même grotte ont été trouvées 5 épingles à tête enroulée et une épingle à tête recourbée, à ajouter à la liste que nous avons déjà dressée par ailleurs[38].

31) *Narbonne:* grotte de Montredon ; bol orné extérieurement sous le bord de méandres rectangulaires placés entre deux bandes horizontales de zigzags incisés[39].

32) *Padern:* grotte ; fragment de vase à bord presque équarri orné de méandres angulaires (fig. 12, 1)[40].

33) *Pépieux:* Champ d'urnes de Las Fados. Tombe 32 : vase biconique à col cylindrique orné sur l'épaule de méandres angulaires et associé à une épingle à tête enroulée. Tombe 36 : vase biconique, à col cylindrique, orné sur le col de méandres angulaires et assiette-couvercle présentant des méandres angulaires et rectangulaires ainsi que des motifs asymétriques (« marches d'escalier »). Ces deux céramiques étaient associées à deux pinces à

(29-31) LOUIS et TAFFANEL, *op. cit.*, p. 48, 153 et 152.

(32) E. CARTAILHAC, *Note sur l'archéologie préhistorique du département du Tarn*, dans *Matériaux...*, 1879, p. 488, fig. 178.

(33) R. PONTNAU et E. CABIÉ, *Cimetière gaulois découvert à St-Sulpice (Tarn)*, dans *Revue du Tarn*, 1894, p. IV, n° 57 et 59. Rappelons à ce propos, que, contrairement à l'opinion de Déchelette (*Manuel*, III, p. 519), la nécropole de Gabor est un véritable champ d'urnes fait de sépultures à incinération en tombes plates, sans aucune trace de tumulus.

(34-35) Fouilles inédites.

(36-37) LOUIS et TAFFANEL, *op. cit.* I, passim.

(38) Ce mobilier a été recueilli par J. Guilaine, qui a bien voulu nous permettre de le mentionner en complément de notre liste (A. SOUTOU, *Les épingles à tête enroulée du Midi de la France*, dans *BSPF*, 1959, p. 345-347).

(39) LOUIS et TAFFANEL, *op. cit.* I, p. 49.

(40) Réserves du Musée de Carcassonne.

épiler, un rasoir double à pédoncule et une épingle à tête plate[41].

34-35) Pyrénées-Orientales :

34) *Corbère-les-Cabanes :* Champ d'urnes de Reixach ; urne ornée de méandres angulaires[42].

35) *Millas :* Champs d'urnes. Tombe 26 : méandre angulaire, accompagné d'un zigzag horizontal et de traits obliques, incisé sur un vase biconique ; parmi le mobilier métallique associé, il y a un rasoir double à pédoncule. Tombe 70 : urne biconique à col cylindrique à pied surélevé[43] orné sur l'épaule de méandres doubles. Tombe 145 ; jatte biconique ornée de méandres angulaires présentant des signes de dégénérescence, en ce sens que le méandre perd son caractère équilibré par un allongement d'une des branches et enferme des lignes brisées (chevrons et losanges). Tombe 172 : méandre en « H » couchés incisés sur une jatte biconique. Tombe 175 : méandre angulaire. Tombe 203 : méandre double. Tombe 206 : même motif.

36-38) Province de Gérona (Espagne) :

36) *Ampurias :* Champ d'urnes Parrali ; dans la tombe 1, un bol biconique à bord carré, orné à l'extérieur de méandres angulaires[44].

37) *Agullana :* Champ d'urnes ; dans la tombe 191, appartenant à la partie la plus ancienne de la nécropole, un bol biconique, à pied annulaire, orné à l'extérieur d'un méandre crénelé[45].

38) *Puerto de la Selva :* grotte de los Encatados ; fragment orné de méandres angulaires encadrés en haut et en bas d'une ligne ponctuée[46].

39-40) Province de Barcelone (Espagne) :

39) *Perafila :* grotte de la Eures ; fragment d'une urne biconique à col convexe, ornée de méandres angulaires et de chevrons également incisés[47].

40) *Tarrasa :* Champ d'urnes de Can Missert, plusieurs vases ornés de méandres à angles droits (tombe 16) et de motifs dérivés[48].

La répartition géographique du méandre symétrique fait apparaître une zone centrale de grande densité, constituée par la Catalogne et le Languedoc. L'Aquitaine, par contre, présente un vide total, tandis que la Provence se réduit à quelques points groupés le long de la côte jusqu'au Var. Il est intéressant de noter, de plus, que la zone centrale coïncide exactement avec l'aire de répartition de l'épingle à tête enroulée que circonscrit le cercle reporté sur la carte.

Au point de vue archéologique, les points à méandres symétriques se répartissent comme suit :

1) Habitats de plein air : 11 points (nos 1, 2, 6, 14, 16, 17, 18, 20, 21, 25, 27) ;

2) Grottes : 15 points (nos 3, 4, 5, 7, 8, 9, 13, 15, 19, 24, 30, 31, 32, 38, 39).

3) Sépultures : 14 points (no 10, 11, 12, 22, 23, 26, 28, 29, 33, 34, 35, 36, 37, 40).

S'il est difficile dans la plupart des cas, faute d'observations suffisantes, d'interpréter les trouvailles faites, dans les habitats et surtout dans les grottes (nécropoles, habitats permanents, refuges temporaires, lieux de culte ?), par contre, l'examen des sépultures permet de constater que, dans dix cas sur treize, le méandre symétrique est lié à des incinérations en tombes plates et, dans trois cas seulement, à des tumulus, dont un (no 10) à incinération. Il est donc légitime de penser que ce décor caractéristique a été introduit dans le Midi de la France par la civilisation des Champs d'urnes et qu'il s'est irradié dans la zone des tumulus, où il est principalement représenté dans les grottes et les habitats. Comme dans le cas de l'épingle à tête enroulée, les points géographiques se répartissent sur la zone des Champs d'urnes proprement dits, qui, en l'état actuel de nos connaissances, ne dépasse pas vers l'Est le cours de l'Hérault, et sur la zone d'influence de cette civilisation, au Nord-Est de ce département. La présence en Lozère (nos 11 et 12) du méandre symétrique sur de la céramique excisée hallstattienne, particulièrement typique de la civilisation des tumulus du Sud-Est du Massif Central[49], souligne les contacts

(41-42) Louis et Taffanel, *op. cit.*, II, p. 77-130 et 171.

(43-48) Louis et Taffanel, *op. cit.*, *passim.*

(49) Carte de répartition dans A. Soutou, *La Draille d'Aubrac et la progression hallstattienne dans le Sud du Massif Central* dans *Cahiers Ligures d'archéologie et de préhistoire*, 1959, no 8, p. 41, fig. 2.

qui se sont opérés dans le Midi de la France entre les deux civilisations fondamentales du premier Age du Fer.

Sur le plan chronologique, enfin, si le méandre symétrique apparaît en Suisse dès le début du Bronze Final III et disparaît à l'Age du Fer, il semble que dans le Midi de la France son apparition et sa disparition soient un peu plus tardives[50]. Comme nous avons pu le constater au cours de l'énumération précédente, il est associé dans plusieurs milieux clos et parfois sur un même vase, avec des motifs différents (figurations stylisées de personnages humains et d'animaux), dont N. K. Sandars a établi l'origine et la datation approximative. Ces motifs, comme d'ailleurs la grecque asymétrique, proviennent de la Méditerranée orientale (d'où ils sont parvenus sur le sol français par l'intermédiaire de l'Italie du Sud) et ne sont pas antérieurs à la fin du VIIIe siècle avant J.-C. La carte de répartition de ces figurations stylisées[51] montre bien que ces motifs se rencontrent principalement sur la côte méditerranéenne, à l'exception de trois points situés à l'intérieur de la France : vase d'une palafitte de Châtillon, sphéroïde de bronze du dépôt de la Ferté-Hauterive, assiette-couvercle d'un tumulus de Villement. Dans ce dernier cas, la céramique, qui est approximativement datée par l'épée hallstattienne de bronze trouvée dans un tumulus voisin, présente à la fois, le méandre symétrique et les figurations stylisées. Il est donc vraisemblable de penser que, dans le Midi de la France, le méandre symétrique en provenance du Nord-Est s'est prolongé jusqu'à l'expansion plus tardive des figurations stylisées. Comme ces deux catégories de motifs sont traitées suivant la même technique (incision au simple, double ou triple trait), il est probable que ces deux groupes, qui atteignent séparément et par des voies différentes le Midi de la France, sont fondamentalement apparentés et proviennent peut-être d'un berceau commun situé dans le Sud-Est de l'Europe : leurs chemins d'expansion convergeraient dans le Centre et le Midi de la France où, dès lors, les deux décors seraient par endroits contemporains ; c'est notamment le cas à Millas où les mêmes vases (jattes biconiques) portent soit des méandres symétriques (tombes 26 et 172), soit des grecques ou des figurations stylisées (tombe 188). La tombe 70 du même cimetière contient même une urne particulièrement remarquable puisqu'elle présente à la fois un décor à méandre symétrique originaire du Nord-Est et une forme imitée d'un vase de bronze originaire du Sud-Est[52].

A en juger par le site le mieux étudié (Mailhac, Aude), le décor à méandres symétriques, que l'on rencontre dans l'habitat du Cayla I et dans la nécropole correspondante du Moulin, disparaît au début de la seconde période hallstattienne, c'est-à-dire à l'époque des poignards à antennes ; on ne le retrouve plus sur la céramique des tombes du Grand Bassin I (à Mailhac) non plus que sur celle du Cayla II et du Grand Bassin II. Bien entendu, ces observations ne sont valables que pour le Midi de la France ; dans d'autres régions, notamment dans l'Est, le méandre symétrique dure tout au long du premier Age du Fer jusqu'à La Tène[53]. Dans l'Europe centrale, en particulier en Bohême et en Silésie, il fait même partie du répertoire décoratif

(50) Il faut tenir compte du fait que le Bronze Final de la Suisse est, en partie, synchronique du Hallstatt I de la France, comme l'a expressément souligné Déchelette (*Manuel*, III, p. 366).

(51) N. K. SANDARS, *op. cit.*, liste XXI et carte XIII.

(52) P. PONSICH et A. DE POUS, *op. cit.*, p. 94. Le vase qui a pu servir de modèle provient de Tarquinies et est daté de la fin du VIIIe siècle (Proto-Etrusque II). L'urne de Millas (tombe 70) est considérée comme le plus ancien vase de la nécropole. Comme nous l'a fait remarquer P. Ponsich, le pied surélevé en forme de cône renversé, aux arêtes vives, orné de cannelures et presque symétrique du col cylindrique est très différent des pieds surélevés en tronc de cône que l'on rencontre plus tard à la période Mailhac II (nécropole du Grand Bassin I) dans la zone III de Millas (cf. figures 52, 1 et 54, 15 de la publication). Par contre sur un vase à pied surélevé tardif (tombe 206, fig. II), on rencontre encore un méandre symétrique.

(53) Cf. DÉCHELETTE, *Manuel*, III, p. 11 et 134 : vase du tumulus de Diarville à panse arrondie et bord vertical en « faux-col » (Kragenrand) ; vase du tumulus du Bois de Langres associé à une épée de fer hallstattienne et à un rasoir semi-circulaire à lumières, gravé au trémolo. Vases de La Tène de la collection Morel au British Museum (*Guide to Early Iron Age Antiquities*, Londres, 1925, pl. 5, 1).

de la céramique du Ier siècle av. J.-C.[51].

L'association sur un fragment du Pont du Diable du méandre symétrique incisé et des cannelures légères est confirmée par la présence simultanée, dans un même niveau de la grotte de la Roque-Saint-Christophe (point nº 3), de deux vases à cannelures légères et d'un tesson à méandre incisé. Ce niveau, daté par N. K. Sandars de la fin du Bronze Final III[55], contenait également un fragment de poterie champlevée (*Kerbschnitt*) du type de l'Age du Bronze, bien différente de la céramique champlevée des tumulus de l'Age du Fer dont nous avons déjà parlé, qui appartient à une catégorie de céramique antérieure aux Champs d'urnes. La juxtaposition stratigraphique de ces trois espèces de poterie indique sans doute que le méandre symétrique et la cannelure légère caractérisent la céramique de la première vague de la civilisation des Champs d'urnes, qui, dans le Midi de la France, se substitue à l'ancienne civilisation de l'Age du Bronze dont la céramique champlevée, qui remonte au Bronze Moyen, se prolonge jusqu'à la veille de l'Age du Fer (Hallstatt B de Reinecke).

Le méandre symétrique permet donc de dater avec assez de précision[56] l'arrivée de la première vague de la civilisation nouvelle qui déferle, d'un seul coup, jusque dans la région de Barcelone (Tarrasa). Cet envahissement est jalonné par les grandes nécropoles des plaines languedociennes (Mailhac, Pépieux) et des vallées catalanes (Millas, Agullana). Alors que dans les régions montagneuses de la bordure Sud du Massif Central on ne peut constater que des influences extérieures modifiant plus ou moins les coutumes des populations antérieures qui restent toujours majoritaires, il semble que dans le *couloir languedocien*, entre le Massif Central et les Pyrénées, il ne s'agisse pas de simples infiltrations mais de l'implantation de groupes ethniques organisés, qui pratiquent leurs coutumes funéraires traditionnelles (Champs d'urnes véritables) et fabriquent leurs poteries caractéristiques, tout à fait différentes de la céramique employée jusque-là dans le pays qu'ils ont occupé.

Dans le cercle matérialisant la zone de plus grande densité du méandre symétrique, Saujac, Aveyron (fig. 13, nº 9), constitue le point extrême vers le Nord-Ouest. Ce gisement fait pour ainsi dire la liaison entre le groupe languedocien-catalan et les trois points de l'Ouest du Massif Central (nºs 2, 3, et 4), auquel, il faudrait ajouter pour mémoire, bien qu'il ne soit pas situé dans la région que nous étudions, l'habitat de Sous-Clan (Jaunay-Clan, Vienne, nº 41)[57] et le tumulus de Villement (Saint-Aoustrille, Indre, nº 42) dont nous avons parlé. A Sous-Clan, nous retrouvons, en effet, quelques variétés typiques de méandres symétriques incisés : méandres angulaires, méandres rectangulaires (variante du type *g*) et méandres crénelés à angles obtus emboîtés les uns dans les autres (variante du type *d*)[58]. Ces fragments décorés signifient que le début de cet habitat remonte, comme au Pont du Diable, à une période qui peut s'étaler sur le Bronze final III et le Hallstatt I (de Déchelette). Enfin, la position géographique de Sous-Clan semble indiquer que la diffusion du méandre symétrique vers le Midi de la France s'est effectuée principalement par l'Ouest du Massif Central.

Ainsi les tessons du Pont du Diable permettent de fixer un ensemble céramique pouvant être attribué à une période encore mal connue de la protohistoire du Midi de la France. Cette céramique, dont nous avons noté quelques éléments typologiques bien définis (décor

(54) G. Kossinna, *Die deutsche Vorgeschichte*, Leipzig, 1941, p. 187-194. Le méandre angulaire et le méandre crénelé sont très abondamment représentés sur la céramique de la fin de la Tène et ces motifs ressemblent à s'y méprendre au décor de l'époque antérieure (IXe-VIIe s. av. J.-C., selon l'auteur). Si les motifs sont identiques, les vases des deux époques présentent naturellement des formes tout à fait différentes.

(55) N. K. Sandars, *op. cit.*, p. 248-253.

(56) Le vase de la tombe 70 de Millas est approximativement daté de la fin du VIIIe s. av. J.-C. (cf. note 50). Sur la datation des premiers champs d'urnes du Midi de la France, cf. W. Kimmig, *Zur Urnenfelderkultur in Südwesteuropa*, Stuttgart, 1954 et N. K. Sandars, *op. cit.*, ch. VIII.

(57) M. Taillet, *La station protohistorique de Sous-Clan, près de Poitiers (Vienne)*, dans *Congrès préhistorique de France*, 1956, *Poitiers-Angoulême*, p. 894-913.

(58) *Ibidem*, p. 898, pl. II, 1, 2, 8, 18.

incisé à méandre symétrique, cannelures légères, bords carrés avec ou sans rainures sur la tranche supérieure)[59], est contemporaine de la vague des Champs d'urnes qui, à la fin du Bronze final, atteint pour la première fois, d'une manière massive, le Sud-Ouest de la France et la Catalogne, après avoir pénétré au cours des périodes précédentes dans l'Est et le Centre-Nord de la France. Comme la plupart des pièces manquées appartiennent à ce groupe céramique du Bronze Final III, il semble assuré que, dès cette époque, un groupe appartenant à la civilisation des Champs d'urnes, ou tout au moins fortement influencé par cette civilisation, était installé à Aniane près de *Saint-Jean-de-Fos*, et y fabriquait déjà sur place sa poterie.

Finalement l'histoire de l'habitat du Pont du Diable semble se présenter ainsi :

1. Installation à la fin de l'Age du Bronze d'un groupe humain porteur d'une poterie étrangère à la région (civilisation des Champs d'urnes).

II. Ce groupe se maintient sur place tout au long du Premier Age du Fer.

III. Dans les périodes suivantes, par suite peut-être d'un déplacement de l'habitat principal, le site n'est plus que faiblement occupé. A l'époque romaine il semble avoir été déserté, et l'on peut supposer que les dernières cases qui subsistaient sur le haut de la pente ont servi de lieu de cachette ou de refuge dans les temps troublés du Bas-Empire et des grandes invasions.

IV. Au Moyen Age, les pentes du Pont du Diable sont définitivement abandonnées et les potiers s'installent, à l'époque historique, à quelques centaines de mètres plus à l'Ouest des parois rocheuses pour bâtir le village de Saint-Jean-de-Fos.

Malgré toutes les vicissitudes de sa longue histoire, le terroir avoisinant possédait toujours la même argile qui avait été déjà utilisée au début du 1er millénaire av. J.-C. : c'est cette même matière première qui, façonnée une vingtaine de siècles plus tard par des potiers languedociens, fera connaître ce petit village dont nous avons tenté, à la lumière de quelques tessons modestes mais précieux, de jalonner le développement au cours des âges.

Jules Boudou, Jean Arnal, André Soutou.

Céramique commune de l'officine de Saint-Rémy-en-Rollat (Allier)

L'officine de potiers gallo-romains de Saint-Rémy-en-Rollat est bien connue depuis le travail que lui a consacré Déchelette[1]. Elle est

(59) Les motifs incisés semblent le plus souvent associés aux formes suivantes :
a) bol ou jatte biconique à carène plus ou moins marquée (fig. 11, 3) ; Mailhac, Millas, Pont du Diable ;
b) vase à panse ovalaire et bord en entonnoir (fig. 12, 10) : Balsièges, Lanuéjols. Cette même forme se retrouve à St-Léon-sur-Vézère (N. K. Sandars, *op. cit.*, p. 252, fig. 69, 5) ;
c) bol tronconique (fig. 12, 9) : Singen, Mailhac ;
d) vase biconique à col cylindrique : Pépieux.

(1) Bibliographie des fouilles. Entre 1892 et 1895, un propriétaire de Saint-Rémy-en-Rollat, M. Givois, trouva dans ses champs des fosses remplies de débris céramiques, constituant vraisemblablement des dépotoirs d'officine de potiers gallo-romains. Il les vida sans beaucoup de soin, conservant les pièces qui lui semblaient remarquables. Au cours des recherches qu'il fit ainsi, il amassa une assez belle collection (Journal personnel de Bertrand, archéologue moulinois, aimablement dépouillé par M. Géraud-Lavergne, qui le détient). En 1900, lors d'une excursion de la Société d'Émulation de l'Allier, Déchelette et Bertrand achetèrent la collection de M. Givois (A. Bertrand, Bulletin de la Société d'Émulation de l'Allier, 1900, *Chronique*, p. 207-208) et notamment un débris de vase à relief d'applique, recouvert de glaçure jaunâtre, représentant le combat de Thésée et d'Hippolyte (Déchelette, *Vases ornés de la Gaule romaine*, II, p. 197-198, n° 22), un rhyton à deux têtes, vernis vert signé AVITUS, *ibid.*, I, p. 42), un grand vase forme 62 (*ibid.*, I, p. 48, fig. 41 et pl. I), des statuettes en terre blanche très diverses, restées jusqu'alors inédites (Journal de Bertrand), des fragments de vases rouges vernis et de vases noirs. En 1900, Déchelette et Bertrand font une campagne de fouilles fructueuses en vase et en figurines, sur un terrain voisin encore vierge (A. Bertrand, chronique citée). Déchelette empêché, Bertrand surveille seul les recherches, et rédige un compte rendu, sans plan, qui paraît sous une double

particulièrement importante pour l'histoire de la céramique impériale. En effet ses décors moulés ont été datés de la première moitié du Ier siècle après J.-C., c'est à-dire des débuts d'une technique qui allait connaître une si grande vogue dans la vallée de l'Allier. Je voudrais présenter aujourd'hui une série de vaisselles communes découvertes récemment sur le site de cette intéressante fabrique, avec quelques tessons décorés. Voici les circonstances assez curieuses de cette découverte.

Vers 1942, un archéologue, dont je n'ai pu retrouver le nom ni la trace, recommença des fouilles sur un terrain proche, semble-t-il, de celui où Déchelette avait fait des recherches. Il fut assez heureux pour découvrir un lot important de vases ornés et de vases lisses. Je ne sais pas s'il trouva des statuettes comme l'auteur des *Vases Ornés*. Le propriétaire du terrain, M. Dru, m'a dit que la couche archéologique se présentait sous la forme d'une loupe de cendre épaisse de 30 centimètres environ, sur une surface de plusieurs mètres carrés, à l'intérieur de laquelle, se trouvaient les tessons. C'était là vraisemblablement un ou plusieurs ensemble de déchets de fournées, cendres et ratés jetés au dépotoir. Le fouilleur recueillit très soigneusement les fragments de vases ornés, qu'il emporta. Afin de ne pas encombrer le terrain de son hôte, il enterra au pied d'un peuplier voisin tous les tessons de vases lisses, qui ne l'intéressaient pas. C'est là que je les ai retrouvés, avec quelques tessons décorés qui avaient échappé à l'attention de mon prédécesseur. Voici le détail des céramiques récupérées :

Céramique décorée (fig. 1). — Les tessons, assez petits, semblent appartenir tous à des vases de la forme 60, sauf peut-être quelques-uns aux formes 59 ou 61. Presque tous sont en terre d'un jaune très clair ou blanchâtre. L'un présente une surface gris foncé ; trois sont teintés dans la masse de cette même couleur, avec des nuances différentes. Ce sont vraisemblablement des accidents de cuisson. L'argile, moins bien cuite que celle de la céramique vernissée rouge, est rayable à l'ongle, et même à la brosse, quand elle est mouillée. Elle est fine, mais on peut facilement apercevoir, de-ci, de-là, les petits grains de sable qui ont servi de dégraissant. L'épaisseur varie de 4 à 6 millimètres suivant la partie du vase.

Céramique commune. (fig. 2-3) — J'ai trouvé plusieurs kilos de fragments de rebords et de fonds, mais aucun objet entier. L'ensemble ne comportait que deux genres de vases : des assiettes et des plats creux.

Tous ces vases portent une minuscule moulure de section rectangulaire, qui sert de pied. Ils sont très habilement et très régulièrement tournés. Aucun tesson ne porte trace de négligence. La terre est très fine, bien écrasée, et présente sur la tranche, de très petites bulles d'air. Elle est très bien cuite et ne peut être rayée à l'ongle, comme celle des vases ornés. Elle ne porte ni vernis ni engobe. L'ensemble est correct et même élégant pour une vaisselle commune.

A. Assiettes. L'épaisseur du rebord varie de 1 centimètre à 1 cm. 5 ; celle du fond : de 0 cm. 7 à 1 centimètre sur le pied, et de 0 cm. 5 à 0 cm. 8 ailleurs ; la profondeur de 2 cm. 2 à 2 cm. 7. La terre est jaunâtre ou rose très clair, dans l'épaisseur comme à la surface.

B. Plats creux. La largeur de la lèvre,

signature (J. Déchelette et A. Bertrand, *Fouilles de l'officine de potiers-modeleurs gallo-romains de Saint-Rémy-en-Rollat, Allier*, dans *Bulletin de la Soc. d'émulation de l'Allier*, 1901, p. 82-86). Déchelette en publie un autre (*Revue archéologique* 1901, I, p. 360-394), et il en reprend une grande partie dans *Les vases ornés de la Gaule romaine* (I, p. 41-60 et II, motifs moulés et reliefs d'applique séparément), en donnant une grande extension à l'étude de la céramique décorée. Le terrain des fouilles, n° 33 du cadastre ancien, section D 13, est dit par Déchelette se nommer « Les Crèches ». Dans le cadastre actuel, selon les renseignements obligeamment communiqués par M. Duroc, instituteur à Saint-Rémy, il figure avec le n° 743, section D. lieu-dit « Les Couardes ». Ce terrain est ensuite acheté par Mme Madeleine Massoul, attachée au Musée du Louvre, afin d'y faire des fouilles, mais elle ne semble pas avoir mis son projet à exécution. Ensuite, la parcelle a été acquise par M. Dru, jardinier, qui m'a aimablement donné l'autorisation d'y faire des recherches. Tandis que M. Givois semble avoir trouvé des fosses dépotoirs, Bertrand et Déchelette ont découvert des hangars et diverses installations de l'officine, mais les fours n'ont pas été trouvés et aucun plan de fouilles, à ma connaissance, n'a été publié.

Fig. 1. — Céramique décorée. N° 1, Larges godrons doucement bombés au centre.

N° 2, Fond de forme 61 (?) (le profil est différent de celui qu'a donné Déchelette, *Vases ornés*.., I, pl. II) ; guirlandes.

N° 3, trois fragments qui ne concordent pas mais qui proviennent d'un même vase, forme 60, panse assez arrondie. Décors à deux zones. En bas, ornements cordiformes obliques (long. 1 cm. 7) ; en haut, palmettes stylisées (haut. 1 cm. 9, larg. 1 cm. 2) séparées par de petits cercles (diam. 5 mm.). Ceux-ci sont surmontés d'un ornement composite formé d'une palme à trois feuilles, de trois petits traits et d'une petite fleur (10 pétales autour d'un petit cercle) ; (diam. 6 mm.) ; le poinçon est empâté d'un côté (haut. totale : 1 cm. 6). En haut des palmettes, les mêmes petits cercles (diam. 6 mm.). Au-dessus, deux moulures. Entre ces deux zones décorées, roulette comprenant une série de petits traits verticaux longée par deux lignes de points (hauteur des traits : 4 millimètres, on en compte 6 sur 1 centimètre).

N° 4, ornements cordiformes, vrillés de gauche à droite (inverses de ceux du n° 3 et plus grands ; haut. 2 cm. 1).

N° 5, ornements cordiformes, vrillés de droite à gauche (haut. 1 cm. 8) ; au-dessus, roulette comprenant une série de petits traits verticaux (haut. 5 mm. 5) (on peut en faire entrer 10 dans deux centimètres, en comptant les deux sur lesquels reposent les mâchoires du pied à coulisse), longée par deux lignes de points (diam. moyen : 2 mm. 3) (on peut en faire entrer 7 dans deux centimètres, en comptant les deux sur lesquels reposent les mâchoires du pied à coulisse). De la zone supérieure, ne reste qu'une ligne de petits cercles juxtaposés.

N° 6, godrons étroits, provenant vraisemblablement de 4 vases forme 61 :

a) même ligne de points que sur le n° 5 ; larg. du godron en haut, y compris le filet : 8 mm. ;

b) même godrons ; au-dessus, même roulette que sur le n° 3 ; sans les points ;

c) mêmes godrons ; au-dessus, roulette de petits traits verticaux (haut. 8 mm. ; on peut en faire entrer 5 dans 1 centimètre, en comptant celui sur lequel est posée une des machoires du pied à doulisse), longés par deux lignes de points. Au-dessus (?), l'extrémité d'une série d'ornements cordiformes qui paraissent plus grands que ceux que nous avons cités ;

d) godrons plus grands : largeur maxima en haut, y compris les deux filets : 1 cm. 1 ; haut. totale : 3 cm. 2).

N° 7, même ornement composite que sur le n° 3 ; ornements cordiformes réunis par le même petit cercle que l'on a vu sur le n° 3 (diam. 5 mm.).

N° 8, demi-cercle avec des bâtonnets rayonnants ; ligne horizontale coupée de petits traits (5 au centimètre, en comptant les deux sur lesquels reposent les machoires du pied à coulisse) ; fleur ou oiseau stylisé (haut. 1 cm. 5), larg. 1 cm. 5) ; petite fleur à 5 pétales (diam. 7 mm. 5).

N° 9, fleurettes joliment stylisées (diam. 1 cm. 8), ligne de points (même diam. que ceux du n° 5 : 2 mm. 3).

N° 10, espèces d'ornements cordiformes non vrillés mais pointillés.

N° 11, arcatures en lignes pointillées retombant sur d'autres motifs. Elles partent sans doute du pied d'une palmette identique à celle du tesson n° 3. Petit lapin courant vers la droite (long. 1 cm. 56).

N° 12, rinceaux en lignes pointillées ; feuille.

N° 13, ne provient pas du même moule que le précédent car les rinceaux sont plus resserrés. On remarquera que ces moules ou ces roulettes sont probablement de la même main car les points ont la même dimension que sur les n°s 5 et 11 (10 points sur 2 cm.). Palmette différente de celle du n° 3, plus fournie et plus grande (haut. 2 cm. 2, larg. 2 cm. 4) ; petites feuilles en formes de cœur (long. 1 cm. ; larg. 7 mm.). Dans les rinceaux, fleurettes à 6 pétales trifoliés (diam. 1 cm. 5).

N° 14, petit fragment de gobelet à rebord rabattu.

N° 15, fragment provenant d'un vase forme 60, en dessous du col. Ligne de bâtonnets (haut. 3 mm. 5, on en compte 4 sur 1 centimètre, en comptant les deux sur lesquels reposent les machoires du pied à coulisse).

N° 16, fragment d'un gobelet ovoïde, terre jaune très claire, comme les tessons précédents, décorés de palmettes et d'incisions.

N° 17, fragment du pied d'une petite marmite.

N. B. — Afin de permettre aux archéologues l'identification exacte des tessons qu'ils peuvent avoir à analyser, j'ai complété la description par des mesures qui peuvent apparaître comme une recherche exagérée de la précision. Cette méthode nous a permis, dans plusieurs cas, de rassembler avec certitude les tessons provenant d'un même vase, et de réunir les poinçons caractéristiques d'un potier décorateur. Étant donné l'homogénéité du lot de céramique, ornée et lisse, que le hasard a mis entre mes mains, et le peu de détails que nous avons sur la façon dont se présentaient les vestiges de l'officine de Saint-Rémy-en-Rollat, il a semblé particulièrement nécessaire de donner un compte-rendu minutieux de ces vases contemporains.


1
2
3
4
5
6
a
b
c
d
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17

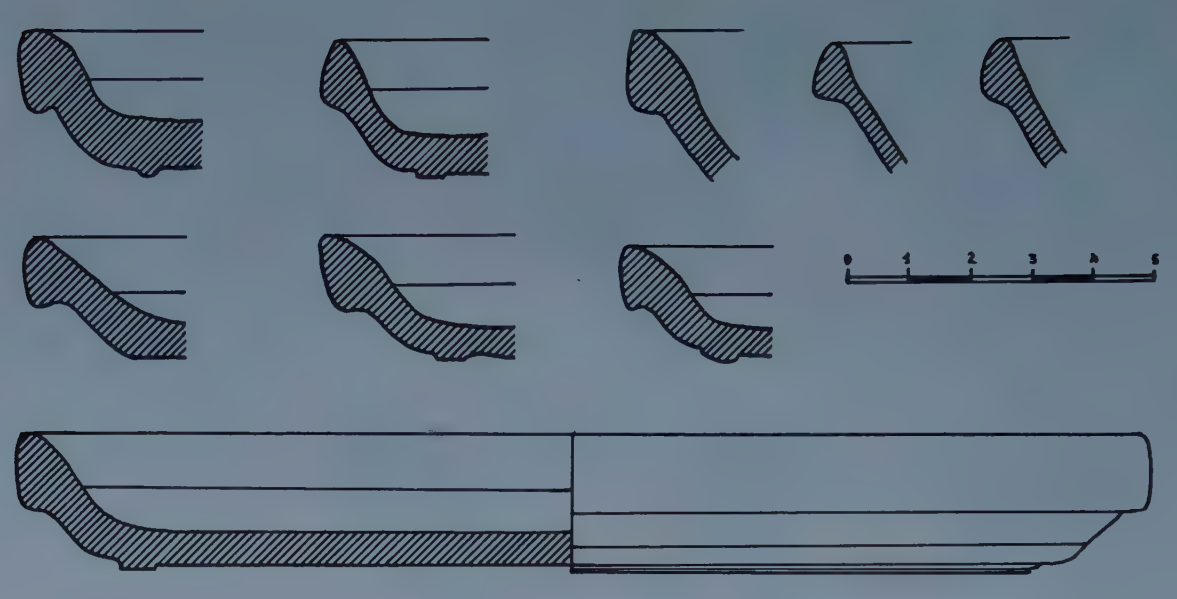


Fig. 2. — Assiettes de Saint-Rémy-en-Rollat : profils et reconstitution. Diamètre probable : 15 à 20 centimètres.

Fig. 3. — Plats creux de Saint-Rémy-en-Rollat : profils et reconstitution. Diamètre probable : 20 à 25 centimètres.

presque toujours concave, varie de 1 cm. 1 à 1 cm. 7, suivant la taille du vase ; la profondeur, de 3 cm. 2 à 4 cm. 8, avec un rebord plus oblique que celui des assiettes. La surface est quelquefois ardoisée, parfois assez foncée. La pâte est alors teintée dans la masse, de la même couleur, en plus clair : il y a là peut-être seulement des degrés de cuisson variés.

A ces types de vaisselle, il faut ajouter un fragment de gobelet décoré de palmettes stylisées et d'incisions, faites à la roulette (pl. I, nº 5), survivance de La Tène III, que l'on retrouve fréquemment dans les habitats du Ier siècle après J.-C., dans la région[2], et un petit pied de marmite (pl. I, nº 16). Ce dernier ustensile verra sa fabrication traverser les siècles, tantôt assez rudimentaire, tantôt très soignée, suivant la mode et surtout suivant l'habileté de l'artisan (pl. I, nº 17).

Comparaison avec les formes régionales. — Deux stations types, utilisées par J.-J. Hatt dans son étude sur la céramique commune gallo-romaine : Aulnat-Sud, occupé jusqu'à la conquête, et Gergovie, jusqu'à 40 après J.-C., permettent de situer le *terminus a quo* de ce lot de poteries[3].

Aucune des deux formes de Saint-Rémy ne s'est retrouvée dans la première station, mais des assiettes assez proches ont été recueillies dans la deuxième[4], ce qui date leur apparition dans la vaisselle du pays. Le plat creux a été découvert avec un lot de céramique bien daté de 40 à 70, à Clermont-Ferrand[5]. Je l'ai retrouvé à Néris dans des puits de la même époque, mais il ne semble pas survivre au IIe siècle : il n'existe plus dans le cimetière d'Issoire, utilisé des Flaviens aux Antonins[6], et la fouille d'un dépotoir de l'officine de potiers, à Toulon-sur-Allier, datable de la moitié du IIe siècle, n'en a donné aucun exemplaire, parmi une quantité assez grande de vaisselle commune[7].

Quant aux assiettes, celles de Saint-Rémy semblent de facture plus soignée que les exemplaires de la même forme de Gergovie, et de pâte plus homogène. Elles ont notamment une petite moulure qui sert de pied, et, à l'intérieur, deux petits traits réguliers (souvent à peine visibles), de chaque côté de l'arrondi concave du bord. Ce détail rappelle de façon précise la technique italique, et indique très probablement que l'assiette était finie avec un calibre, car il est impossible d'obtenir le même résultat avec le doigt. Les potiers de Saint-Rémy étaient vraisemblablement mieux outillés, plus habiles et plus soigneux que les artisans de village de la région. On peut aussi considérer que ce soin est la preuve d'une époque de fabrication précoce, de même que le degré de cuisson peu élevé encore de la pâte, car on remarque un relâchement dans le soin apporté à la céramique commune à mesure que les fabriques prennent

(2) J.-J. Hatt, *Étude d'un lot de poteries gallo-romaines découvert à Clermont, à l'emplacement des nouvelles Facultés*, dans *Bulletin hist. et scient. de l'Auvergne*, LXIV, 1944, fig. VIII ; on remarquera dans ce lot un fragment de « terre blanche moulée recouvert d'un vernis jaune à reflets verdâtres, légèrement irisé (fig. 1 nº 6), qui provient vraisemblablement de Saint-Rémy-en-Rollat ». L'ensemble est daté par l'auteur de Claude à Vespasien.

(3) J.-J. Hatt, *Essai d'une comparaison entre la céramique celtique d'Aulnat-Sud et la céramique gallo-romaine précoce de Gergovie*, *ibid.*, nº 528, 1945.

(4) J.-J. Hatt, *ibid.*, fig. V, nº 1, 2, 3, présente des assiettes de Gergovie dont les profils sont proches de ceux de Saint-Rémy, pl. 2. On remarquera aussi, dans le même oppidum, des vases faits « d'une argile blanche, très pure, très finement broyée, sans trace de dégraissant, et très bien cuite. Cette pâte ressemble beaucoup à celle des poteries gallo-romaines... de Vichy ou de Saint-Rémy-en-Rollat ». On rencontre aussi cette forme dans d'autres oppidums du Centre de la Gaule, cf. R. Périchon, *Fouilles récentes sur l'oppidum de Jœuvres, 1958*, dans *Bulletin de la « Diana »*, XXXV, nº 6, 1958, p. 279-293, fig. 5 ; H. Delporte, *La céramique d'Essalois*, dans *Bulletin de la « Diana », ibid.*, fig. 5, nº 881.01.70. Mais la fabrication de ces assiettes est bien moins soignée dans sa finition. Le rebord est rectiligne à l'intérieur, ou légèrement concave, tandis qu'à Saint-Rémy, il présente souvent une double courbure ; le pied est marqué par une moulure ; deux petites rainures marquent que le bord est régularisé avec un calibre.

(5) J.-J. Hatt, *Étude d'un lot...*, fig. V, nº 9.

(6) P.-F. Fournier et J.-J. Hatt, *Tombes à incinération découvertes à Issoire*, dans *Revue d'Auvergne*, 58, 1944, datées des Flaviens aux Antonins.

(7) H. Vertet, *Rapport des fouilles de Toulon-sur-Allier*, dans *Bulletin de la Société d'émulation du Bourbonnais*, XLIX, 1959, p. 666-673 ; — *L'officine de Toulon-sur-Allier*, dans *Rei cretariae Romanae fautores, Acta II*, p. 69-73.

une importance plus grande et que le type original se vulgarise. En même temps, la qualité de la pâte et la cuisson deviennent meilleures.

Un autre critère de datation, comme l'a montré Déchelette, peut être fourni par la recherche des prototypes des vases de Saint-Rémy. La céramique décorée que j'ai étudiée est identique à celle que cet archéologue avait trouvée dans ses fouilles sur le même site, et rapprochée des productions de Haute Italie, notamment des gobelets du potier *Aco*[8], contemporain d'Auguste, pense-t-on. Peut-être pourrait-on ajouter encore quelques rapprochements à ceux qu'a faits l'auteur des *Vases ornés de la Gaule romaine*. Il est possible, en effet, d'isoler un motif qui n'avait pas encore été signalé. Il était tracé avec une roulette qui imprimait deux lignes pointillées séparées par une bande de petits traits verticaux (fig. 1, nos 3 et 5). Un décor semblable se trouve sur les premiers vases Draggendorff 29 de La Graufesenque, où, placé sur la carène, il sépare les deux zones décorées[9]. Knorr le situe du règne de Caligula au début de celui de Claude[10]. M. de Schaetzen pense que les potiers du Sud de la Gaule, comme *Senecio* et *Scottius*, l'ont adopté dès le règne de Tibère[11]. Cette date précoce est confirmée par la découverte récente d'un bol signé SCOTIVS FEC ARRET, bien daté de 20 après J.-C. par la couche où il a été trouvé, à Vindonissa, et dont la panse est ornée de cette roulette caractéristique[12]. Ce décor fut vraisemblablement importé d'Italie à Saint-Rémy sans passer par La Graufesenque, tant sont grandes par ailleurs les différences entre les produits des deux fabriques. M. de Schaetzen écrit que cette roulette dérive des stries du bourrelet central des cratères arrétins du type B d'*Aleius*[13]. En Gaule, elle a été remplacée assez rapidement par un motif plus simple, sans stries, et il semble bien qu'elle puisse servir de critère chronologique, à Saint-Rémy comme à La Graufesenque.

On relèvera aussi dans le compte-rendu des fouilles signé J. Déchelette et A. Bertrand, mais attribuable à Bertrand seul pour le style, la mention « d'une estampille très fruste, en deux lignes séparées d'un trait, sur un moule de lagène représentant de grands échassiers, grues ou cigognes, obtenues par trois poinçons différents »[14]. On regrette que cette pièce extrêmement importante n'ait pas été publiée par Déchelette, et que l'on ne sache point ce qu'elle est devenue, car cette marque évoque la forme typique des estampilles arrétines du temps d'Auguste, et le décor d'échassiers rappelait peut-être celui des vases d'argent du genre de ceux du trésor de Boscoreale.

Les formes communes que je viens de signaler peuvent aussi être rapprochées de prototypes italiques, comme le supposait J.-J. Hatt. Un plat creux campanien trouvé à Vintimille et daté du Ier siècle avant J.-C. présente un bord du même profil que celui des plats creux de Saint-Rémy[15]. La moulure épaisse de l'assiette en forme de demi champignon se trouve sur des assiettes trouvées à Arezzo

(8) J. Déchelette, *Les vases céramiques ornés de la Gaule Romaine*, n° 3, I, p. 46 et suiv.

(9) F. Hermet, *La Graufesenque*, 1934, I, p. 218 ; II, pl. 115, roulettes, fig. 6.

(10) Knorr, *Terra Sigillata von Unterkirchberg-Vianna*, dans *Germania*, XIII, 1929, p. 7-19. Les perles sont plus grosses à cette époque, et se rapprochent plus de celles des modèles italiques.

(11) Ph. de Schaetzen et M. Vanderhoven, *La terra sigillata à Tongres*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, LXX (1953-1954), p. 113.

(12) E. Ettlinger, *Ein sigillata-Depotfund aus dem Legionslager Vindonissa*, dans *Germania*, XXXIII, 1955, p. 369, et fig. 4 et 5.

(13) Ph.de Schaetzen et M. Vanderhoven, *op. cit.*, p. 113.

(14) J. Déchelette et A. Bertrand, *op. cit.*, p. 84, « nous avons recueilli enfin une estampille rectangulaire... ; ce moule a été conservé par M. Givois... ». Déchelette ne l'a-t-il jamais vu, comme Bertrand surveillait seul les fouilles ? On peut lire dans les *Vases ornés de la Gaule romaine*, I, p. 49, cette remarque contradictoire : « Ni les moules, ni les vases eux-mêmes ne sont marqués d'aucune estampille ».

(15) N. Lamboglia, *Gli scavi di Albintimilium e la cronologia della ceramica romana*, 1950, p. 109, n° 11, et p. 110, fig. 55, n° 11, campanienne D, « avec un beau vernis noir olive, de la fin du Ier siècle av. J.-C. ».

même[16] et au camp augustéen de Haltern[17]. La forme arrétine avait sans doute toujours un pied que n'avait pas la forme gallo-romaine. Peut-être y avait-il là une difficulté que les potiers de la vallée de l'Allier n'avait pas résolue, peut-être le modèle était-il en réalité, comme on l'a pensé pour la vaisselle gallo-belge, un type populaire romain contemporain simplifié, mais on connaît mal encore la vaisselle commune d'Italie[18]. La vraisemblance d'une imitation locale de ces formes est encore renforcée par l'importation attestée de céramique italique dans la même région. Les fouilles de Gergovie ont donné, il y a quelques années, des fragments de gobelets d'*Aco*, de la céramique arrétine[19] et de la céramique campanienne.

Tous ces éléments confirment donc la date précoce que je pense possible d'attribuer au assiettes et aux plats creux de Saint-Rémy : règne de Tibère ou début de celui de Claude.

La récente découverte de Saint-Rémy-en-Rollat met en relief une action importante des officines de l'Allier sur la céramique commune, action que J.-J. Hatt avait supposée déjà[20]. C'est grâce à ces fabriques que l'influence des importations italiques a pris autant d'ampleur, car les formes nouvelles ont été répandues en grande quantité dans la région. Le même processus se continuera au IIe siècle, puisque l'officine de Toulon-sur-Allier mettait sur le marché, en même temps que de la sigillée et des statuettes, des assiettes et des bols peints : production moins soignée et plus rapide que les vases à décor en relief[21]. Il est probable que les fouilles en cours permettront de préciser le rôle d'intermédiaire entre les vaisselles étrangères et locales qu'ont joué des fabriques connues jusqu'à maintenant presque uniquement pour leur production de vases sigillés.

Hugues VERTET.

REMARQUE. — En classant les réserves du Musée de Moulins, j'ai trouvé un morceau de moule provenant des anciennes fouilles Bertrand-Déchelette à Saint-Rémy-en-Rollat. La similitude du décor montre que les tessons que j'ai ici étudiés sous le n° 3 faisaient partie d'un vase qui est sorti de ce moule. La comparaison des dimensions des ornements composant le décor du moule et du vase montre nettement l'habileté des artisans gallo-romains dans le choix des matériaux ; en effet la diminution au séchage et à la

(16) J'ai eu l'occasion d'en ramasser des fragments sur l'emplacement même d'une fabrique, qui se trouve dans un champ, à droite, en sortant de la porte des remparts d'Arezzo, derrière l'église San Domenico, avec des estampilles ATEI. M. A. Stenico, spécialiste de la céramique arrétine, m'a aimablement indiqué que sous l'église elle-même existait une fabrique de céramique ornée et qu'à l'extérieur des murs devait s'en trouver une autre, où, pense-t-on, ne se tournaient que des vases lisses.

(17) LOESCHKE, *Haltern*, forme 1. On la trouve aussi à Vintimille, cf. LAMBOGLIA, *op. cit.*, p. 53, fig. 19, n° 7 et 12, datée de la période augustéenne.

(18) Il y eut en Italie des céramiques plus communes que celles qui étaient vernissées et sortaient des grandes fabriques. On a pu supposer que c'étaient ces vaisselles communes fabriquées à Rome au cours de la 1re moitié du Ier siècle qui avaient servi de modèle aux potiers gallo-belges, cf. OXÉ, *Trierer Zeitschfl.*, 1941, p. 92-104. Le même phénomène a pu se passer dans le centre de la Gaule.

(19) J.-J. HATT, *Les fouilles de Gergovie, campagne de 1943-1944*, dans *Gallia*, V, 2, 1947 (1948), p. 292-293 : « plus de 20 fragments différents ». — M. LABROUSSE, *Les fouilles de Gergovie, 1945-1946*, dans *Gallia*, VI, 1, 1948, p. 31-95, par ex. p. 44 : « un fragment de gobelet... en terre grise qui porte la signature ACO ». ; p. 54 « menus fragments de gobelets d'Aco, des tessons sigillés italiques dont deux nous restituent les estampilles des potiers arrétins C. SENTIUS et UMBRICIUS PHILOLOGUS, et, trouvaille exceptionnelle, les restes d'un cratère orné d'Arezzo avec la signature de CERTUS RASINI » ; p. 55 « une soixantaine de fragments de gobelets d'ACO..., un fond de vase (italique) portant l'estampille de A. SESTIUS » ; p. 57 « signature du potier STRATO,... débris de gobelets d'ACO ». Il serait facile d'allonger cette liste. Ces gobelets d'ACO donnèrent lieu assez rapidement à une contrefaçon indigène, caractérisée par une pâte très dure et très cuite, comme l'ont remarqué J.-J. Hatt, et ensuite M. Labrousse (*Gallia*, VI, 1948, I, p. 72-74). Au Musée de Moulins se trouve un tesson de cette sorte découvert dans la nécropole de Varennes-sur-Allier.

(20) J.-J. HATT, *Essai d'une comparaison...*, p. 24 : « la poterie gallo-romaine précoce, qui fait son apparition pendant les cinquante années qui suivent la conquête romaine, a probablement été créée à cette date par l'industrie céramique d'entre Loire et Allier, où fleurirent plus tard tant d'officines de céramique sigillée ».

(21) Des découvertes récentes sur l'emplacement de l'officine de Saint-Bonnet-Yzeure permettent les mêmes conclusions.

cuisson est assez minime, comme le montrent les mesures suivantes :

ornements	*vase*	*moule*
palmette	haut. 1 cm. 7	2 cm.
	larg. 1 cm. 75	2 cm.
cercle et ornement composite	haut. 2 cm. 1	2 cm. 4
lignes de points et de bâtonnets, ensemble :	épaiss. 1 cm.	1 cm. 1
ornement cordiforme oblique	long. 1 cm. 7	1 cm. 8

La petitesse des décors et leur relief parfois un peu aplati au démoulage ou à la manutention rendent approximatif le calcul de la différence entre le moule et le vase, mais on peut admettre, sans trop de risque d'erreur, que le retrait dû à la dessication à l'air et au four se situe entre 1/10 et 1/8 des dimensions linéaires, ce qui est peu. Il faut aussi tenir compte de ce que la pâte n'était pas très cuite.

H. V.

Nouvelles fouilles aux Puys-de-Voingt (Puy-de-Dôme)

L'été très pluvieux de 1956 ayant empêché de continuer les fouilles à l'extérieur du temple à deux enceintes concentriques, nous avons repris nos recherches sur l'emplacement du cimetière gallo-romain[1]. Douze nouvelles sépultures (voir plan, fig. 9), dont une adventice, ont été trouvées dans une bande de terrain large de 5 mètres, longue de 23, à une profondeur moyenne de 0 m. 50. Nous avons aussi reconnu à l'Ouest, à proximité de celles-ci, un banc rocheux affleurant le sol, ayant servi d'*ustrinum*[2]. (Fig. 1).

Les sépultures, selon qu'il y a des clous ou non, révèlent deux pratiques funéraires différentes. Dans les premières, les clous représentent les restes d'un cercueil qui servait, non pas, comme on pourrait croire, à l'ensevelissement des ossements dans la fosse, mais à la crémation des corps sur le bûcher[3]. Pour les tombes plus pauvres, où ces clous manquent, il est vraisemblable que le cadavre avait été exposé au feu simplement revêtu d'un linceul, dont il ne subsiste rien[4].

En dehors des clous[5], les objets métalliques sont rares (une fibule et un burin, fig. 9, n[os] 4-5). La céramique sigillée est représentée par quelques petits fragments de vases ornés de la forme 37 (fig. 2), des fragments guillochés de vases 30 et 37 à pieds évidés[6] et de la poterie unie, la plus abondante. La céramique en terre commune, plus ou moins grossière, de couleurs variées, est composée de fragments de vases ovoïdes (fig. 3), de marmites tripodes (fig. 4), cruches (fig. 5), coupes, plats, assiettes (fig. 6-8), dont aucun n'a pu être reconstitué entièrement[7].

Sépulture 44. — Fosse presque circulaire, en forme de nid de poule, de 1 m. 40 de diamètre, profonde de 0 m. 50. Petite cavité centrale, de 0 m. 15 de diamètre et 0 m. 10 de profondeur,

(1) Cadastre de Voingt, parcelle 319, Section G. — 43 sépultures à incinération ont été fouillées dans la parcelle contiguë en 1947-48.

(2) Il est recouvert d'une strate cendreuse discontinue, épaisse de 1 à 5 centimètres, longue de plus de 20 mètres, large de 2 à 3 mètres. Celle-ci est pleine de fragments osseux, de petits morceaux de poteries altérés par un feu violent et d'innombrables charbons provenant de la combustion de bois de hêtre et de chêne.

(3) M. Labrousse, *Gallia*, VI, 1948, 2, p. 352.

(4) Labrousse, *ibid.*, p. 352.

(5) Les clous sont en général d'une conservation exceptionnelle pour les incinérations trouvées en cet endroit. Pensant que le milieu encaissant en était la cause, nous avons, avec le concours de P. Desaymard, Ingénieur agronome, fait des prélèvements d'échantillons de sol, que nous avons envoyés au Centre de recherches agronomiques de Clermont-Ferrand, à fin d'analyse. M. Collier, directeur du Centre, s'est fait un plaisir de satisfaire notre curiosité. Nous l'en remercions vivement et lui exprimons toute notre gratitude ainsi qu'à M. Desaymard, qui nous a guidé et aidé dans cette tâche. Le pH 6, 4 du sol est très légèrement acide. Nous supposons que cette faible acidité a favorisé la formation d'oxyde rouge de fer, c'est-à-dire de minium de fer, sur le métal bien épuré, d'où sa conservation remarquable.

(6) G. Chenet et G. Gaudron, *La Céramique sigillée d'Argonne des II et III[e] siècles*, p. 63.

(7) Comme au cimetière de Malmort près Brive (Corrèze). Labrousse, *op. cit.*, p. 351.

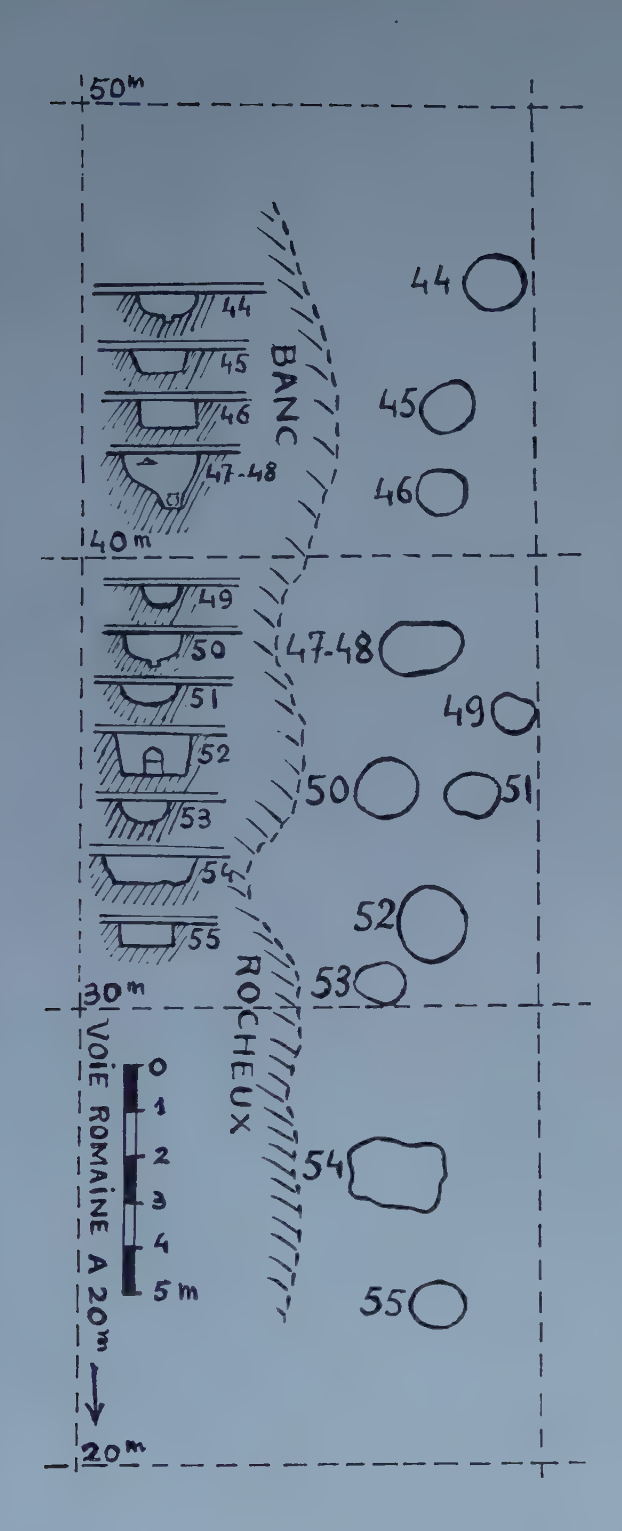


Fig. 1. — Plan de la fouille et coupe des sépultures.

pleine de cendres sans charbons ni fragments osseux[8]. Pas d'urne, les produits de la crémation ont été jetés pêle-mêle dans la fosse.

Céramique sigillée : 4 fragments de D 18 de différentes grandeurs, 2 d'un D 23 et D 31, tesson de D 33 dont l'estampille manque, 15 morceaux d'une tèle D 43, 1 fragment de D 46.

Terre commune : vase II, 1 en terre beige[9]. 3 petits vases incomplets II, 4, 7, 12. Marmite tripode incomplète III, 6, en terre brune enfumée. Cruche incomplète IV, 2, en terre beige clair. Écuelle en terre brune incomplète V, 8. Tasse en terre noire partiellement reconstituable, V 9. Moitié d'assiette en terre grise couverte en blanc V, 10. Assiettes et plats creux, tous incomplets. VI, 2, en terre beige, 7 en terre ocre, 9 bronzés à la poudre de mica. VII, 1, terre ocre peinte intérieurement en rouge vineux.

6 clous de 6 à 8 centimètres de long dont 3 parfaitement conservés.

Sépulture 45. — Fosse circulaire, de 1 m. 30 de diamètre, en forme de tronc de cône renversé, profonde de 0 m. 45. Pas d'urne, les cendres et les ossements calcinés ont été jetés « en vrac » dans la fosse. 8 clous dont 2 bien conservés. Terre sigillée : petit morceau de D 30, I, 1 rouge orangé clair ; petits morceaux de D 37, I, 2 et 3 à parois épaisses. Sur D 18/31 incomplet estampille TIBERIM[10]. Sur un autre D 18/31 palmette.

Terre commune : deux petits vases ovoïdes incomplets en terre beige II 7 et 8. Coupe incomplète en terre jaune V, 5. 4 assiettes incomplètes en terre beige VI 3, 5 et 6, la quatrième VI 15 en terre noire.

Sépulture 46. — Fosse cylindrique de 1 m. 20 de diamètre, profonde de 0 m. 60. Pas d'urne. Produits de la crémation jetés en vrac dans la fosse. Pas de clous.

Terre sigillée : sur tesson D 18/31, estampille CARVSSA[11]. Morceau de D 40 guilloché. 4 Curle 23 incomplets dont les marlis sont ornés d'enlevages à la gouge[12]. Morceaux de

(8) Sur 5 sépultures du type ovoïde, 2 présentent la particularité d'avoir au fond une petite cavité centrale pleine de cendres fines, rien de plus. La destination nous échappe.

(9) Voir les fig. 3 à 5, 7 à 9.

(10) F. Oswald, *Index of Potters' Stamps : Tiberius*, Lezoux, Antonin.

(11) Oswald : *Carussa*, Lezoux, Domitien-Antonin.

(12) Un de ces vases est presque complet. Diam. à l'ouverture 190 millimètres, diam. pied 85 millimètres, hauteur 53 millimètres.

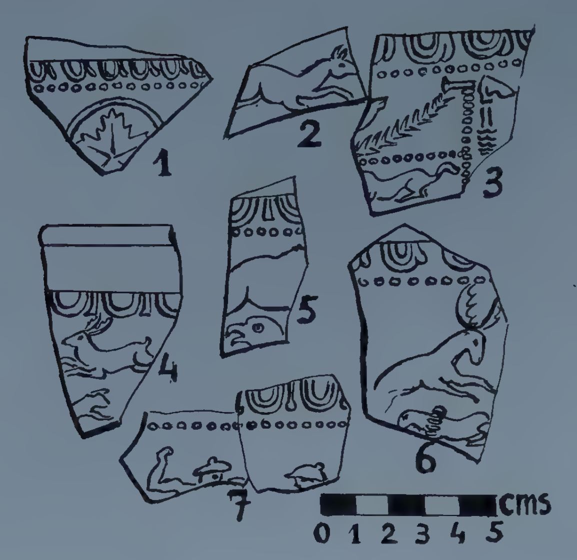


Fig. 2. — Fragments de vases sigillés ornés.

2 petites coupes V, 1 et 2 en terre sigillée orangé clair[13].

Terre commune : trois petits vases incomplets, l'un en terre beige, les autres en terre ocre II, 4, 8, 11. Fragment d'une assiette en terre marron VI 2. Un grand morceau d'assiette en terre beige, peinte intérieurement en rouge vif VII 3.

Sépulture 47 (adventice). — Fosse irrégulière de forme ovale, longue de 1 m. 80, large de 1 m. 50. A 0 m. 30 de profondeur, sous un couvercle de *dolium*, VIII 2, tas d'ossements calcinés mélangés à des charbons. Au milieu de ceux-ci, *as* de Marc-Aurèle (tête à droite de Marc-Aurèle, légende M. AVREL ANTON, le reste illisible. R/ La Clémence debout, légende illisible, dans le champ S. C.). Rien de plus.

Sépulture 48. — Au même endroit, à 0 m. 70 de profondeur, urne cinéraire ovoïde en terre beige, couverte avec un couvercle à bouton (fig. 9), en terre beige 1. Parmi les ossements calcinés as d'Hadrien en bon état de conservation. Dr., tête nue à droite. Légende : HADRIANVSAVG COS III PP. R/ Fortune à gauche, légende illisible.

Nous avons recueilli 18 clous, dont la moitié d'une conservation remarquable[14], une pointe à tracer et un petit burin de graveur long de 54 millimètres 5 (fig. 9, nº 5).

Mobilier funéraire très abondant.

Terre sigillée : 4 D 18 incomplets estampillés MERCA[15]. Une coupelle D 18 estampilllée SABINIM[16]. Une autre coupelle presque complète estampillée VERIM[17]. 3 D 33 estampillés SABINIW. Petit D 46, estampille illisible, diamètre à l'ouverture 95 millimètres.

Terre commune : vase ovoïde à pied creux orné d'une moulure en relief près du col et de 2 filets creux au bas de la panse ; la couleur de la pâte est beige très clair II 1. 5 petits vases ovoïdes en terre beige, dont un reconstituable partiellement II 4, 6, 7 et 13, très fin et guilloché, couvert en noir. Cruche en terre beige incomplète IV 3. Plats creux et assiettes très fragmentés et non reconstituables : 3 assiettes en terre beige dont les dimensions varient de 157 millimètres, 200 millimètres à 245 millimètres VI, 6, 11 et 15. Deux autres assiettes en terre ocre clair très micacée, peintes intérieurement en rouge vineux VII 1 et 4. Trois couvercles à boutons, fragmentés, en terre brune avec 2 rainures circulaires VIII 3 (fig. 8). Gros bloc de verre fondu, de couleur bleutée.

Sépulture 49. — Fosse irrégulière de 0 m. 95 de longueur, 0 m. 75 de largeur, profonde de 0 m. 50, ayant vaguement la forme d'un nid de poule. Pas d'urne. Les résidus de la crémation et les fragments de poteries ont été jetés pêle-mêle dans la fosse. 3 clous intacts[18].

Céramique sigillée : partie haute d'un petit D 37 I, 7. Fragments d'un D 18/31 et de 2 petits Curle 15. Fragments d'une petite coupe D 40, couverte en noir et à pied élevé[19], qui a pu être reconstituée presque intégralement.

Céramique en terre commune : grand morceau de vase en terre beige à cœur noir, peint extérieurement en rouge vineux ; sa hauteur est de 420 millimètres II 3. Marmite tripode incomplète en terre ocre, à pieds pleins, enfumée extérieurement III 1, diam. 320 millimètres. Partie haute d'une cruche en terre brune avec une petite anse IV 3. Grand plat[20] en terre beige à paroi très épaisse ayant servi de réchaud VI 10.

(13) La pâte est rose pâle, l'engobe mat. Une coupe, de forme similaire, a été trouvée à côté de Brive (Corrèze) : M. Labrousse, *Gallia*, VI, 2, p. 355 fig. 6 a (serait du IIIe siècle).

(14) Longueurs des clous mesurés : 67 millimètres, 71 millimètres, 95 millimètres.

(15) Oswald : MERCA = MERCATOR, Lezoux, Trajan Hadrien.

(16) *Idem*, SABINI (M renversé) : *Sabinus* ; Lezoux, Trajan Hadrien.

(17) *Idem*, VERI (M renversé) ; *Verus*, Lezoux ; diam. 87 millimètres.

(18) Longueurs : 65 millimètres ; 73 millimètres ; 103 millimètres.

(19) Les dimensions sont : Haut. 53 millimètres. Diam. ouverture 82 millimètres, Diam. pied 43 millimètres. Céramique sortie des officines du N.-E. de la Gaule, IIIe siècle.

(20) Diamètre 220 millimètres. L'intérieur est calciné profondément, alors que l'extérieur est intact.

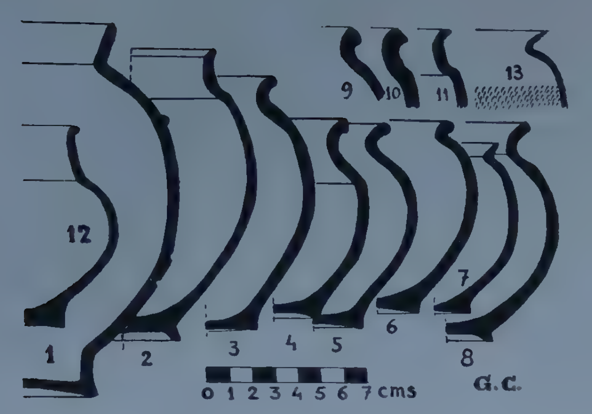


Fig. 2. — Vases ovoïdes.

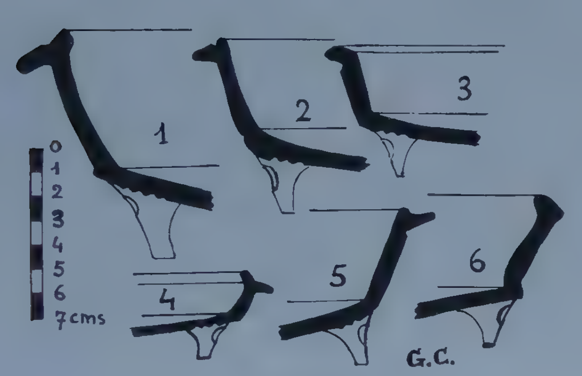
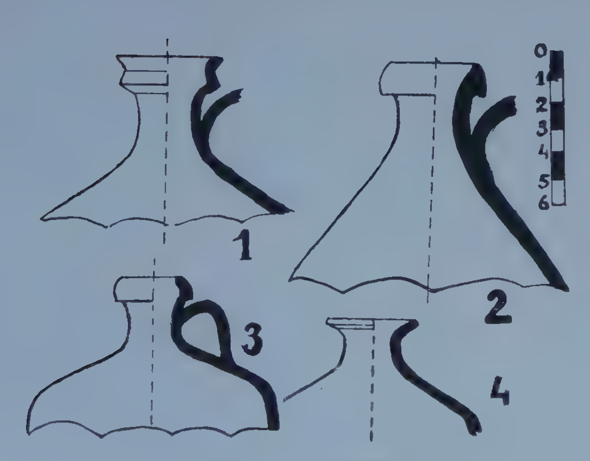


Fig. 3. — Marmites tripodes.



Ffg. 4. — Cruches.

Types de céramiques, communes pour la plupart, trouvées aux Puys-de-Vingt.

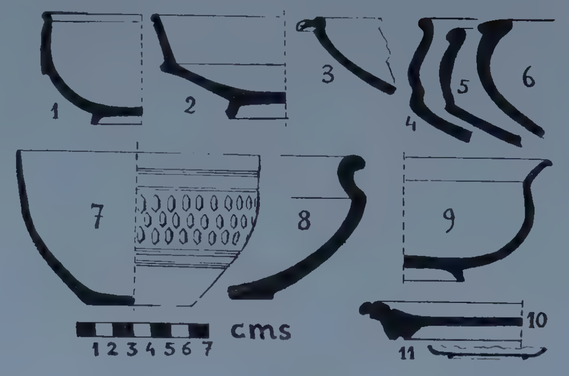


Fig. 5. — Bols, terrines, coupes.

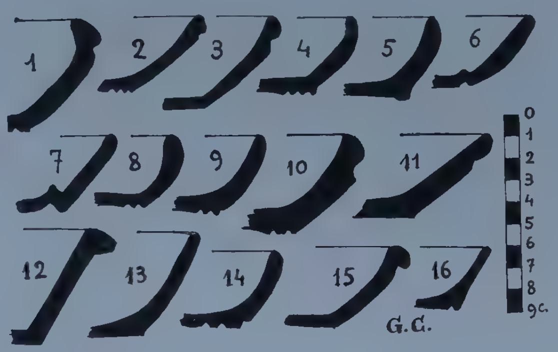


Fig. 6. — Plats et assiettes en terres variées.

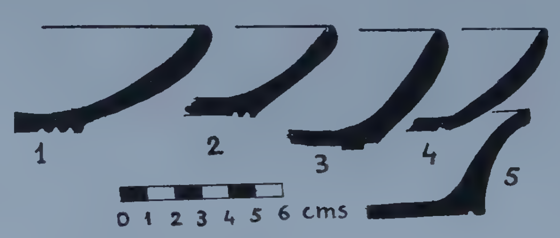
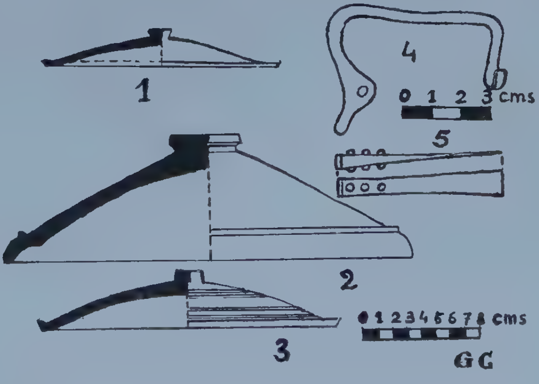


Fig. 7. — Plats et assiettes peints.



Ffg. 8. — Couvercles en terre cuite, fibule et burin.

Sépulture 50. — Fosse circulaire de 1 m. 30 de diamètre, profonde de 0 m. 60. Au centre petit trou de 15 centimètres de diamètre et 10 de profondeur, plein de cendres grises très fines et sans charbons. Pas d'urne. Les produits de la crémation ont été jetés pêle-mêle dans la fosse.

Céramique sigillée : fragments de 3 gobelets D 33 incomplets, estampillés ADIECTINA[21]. Un D 18/31 incomplet estampillé CENIALIS[22]. 3 Curle 15, dont un presque entier[23]. Quelques fragments d'un D 43 à collerette. Sur indéterminé, estampille IVNIANIM[24].

Céramique en terre commune : 2 petits vases ovoïdes en terre brune très fragmentés II 4 et 5. Morceaux de 3 marmites tripodes en terre beige enfumée extérieurement III 2, 3, 5. Dans les cendres nous avons recueilli 5 clous dont 2 d'une conservation remarquable.

Sépulture 51. — Fosse irrégulière de 1 m. 20 de longueur et 0 m. 90 de largeur, profonde de 0 m. 45. Les produits de l'incinération ont été jetés en vrac dans le fond de la fosse.

Céramique sigillée : fragments de 3 D 18 incomplets et très fragmentés, estampillés SEVERIM[25]. 7 morceaux de 2 D 35 de petites dimensions à marlis ornés de feuilles cordiformes. Morceau de D 27.

Céramique en terre commune : cols et partie de la panse de 2 petits vases ovoïdes en terre beige II 9 et 10. Marmite tripode incomplète en terre grise III 4. Fragments de 3 assiettes creuses VI 9, 11 et 14, la première en terre jaune clair, les deux autres en terre beige. Morceau d'assiette en terre jaune micacée peinte intérieurement en orangé VII 2.

Sépulture 52. — Fosse presque cylindrique, longue de 1 m. 70, large de 1 m. 50, profonde de 0 m. 90. Au centre, *ossarium* en granit grossier des environs. Dans la cuve urne cinéraire de forme ovoïde[26] en terre beige, pleine d'ossements II 3. Dimensions de la cuve : hauteur : 0 m. 37, diamètre : 0 m. 40 ; cavité centrale, hauteur 0 m. 25, diamètre 0 m. 17. Couvercle de 0 m. 28 de hauteur avec léger évidement à l'intérieur s'emboîtant sur la cuve. Sous le pied de l'urne, *as* de Faustine jeune[27]. Parmi les ossements calcinés, fibule en fer de conservation médiocre VIII (fig. 8, n° 4). Autour de l'*ossarium* ont été jeté les débris provenant de l'incinération, cendres et charbons, clous[28], céramiques.

Céramique sigillée : petit morceau d'un D 37 de petites dimensions, ayant subi l'action d'un feu violent. Sur petit D 33 MACRINI[29]. Sur un autre de même forme estampille IIRONIO[30]. Sur D 46 estampille circulaire SAMOCENOF[31], autour d'une rosace à 6 pétales. Fragments d'une dizaine de Curle 15 avec rosaces à 6, 8 et 12 pétales.

Céramique en terre commune : onze petits vases ovoïdes en terre beige ou marron II 3, 6, 7. Trois petits vases couverts en noir II 13 avec la panse guillochée. Cruche en terre fine, peinte en rouge extérieurement IV 1. Deux terrines incomplètes, l'une en terre marron, l'autre en terre noire V 4 et 5. Trois assiettes en terre beige VI 2, 3, 16. Une assiette incomplète en terre beige, peinte intérieurement en jaune citron VII 5. Les débris de 4 couvercles en terre noire avec raies creuses groupées par 2 et par 3, VIII. 8, 3 Morceau de col de *dolium* à panse globuleuse. Gros bloc de verre bleuté provenant de la fusion de vases. Une molaire humaine[32]. Petit fragment de verre bleuté provenant d'une fiole de forme indéterminée.

Sépulture 53. — Fosse ovale, irrégulière, de 1 m. 10 et 0 m. 90 de diamètre, profonde de 0 m. 55. Pas d'urne. Tas de cendres et de débris de poteries provenant de l'incinération dans la partie Sud-Ouest de la fosse. Dans celles-ci nous avons trouvé plusieurs morceaux d'une petite tasse D 40 à pied élevé, couverte en noir ; plusieurs fragments d'un gobelet en terre sigillée très fine, à lustre orangé très pâle, avec enlevages à la gouge V, 7. Aucun clou.

(21) ADIECTNA : Lezoux, Antonin.

(22) CENIALIS : Lezoux, Hadrien-Antonin.

(23) Diamètre à l'ouverture 163 millimètres, diam. pied 68 millimètres, hauteur 45 millimètres, bord relevé.

(24) IVNIANIM : Lezoux, Antonin, ou Argonne même époque. Mais la marque IVNIANIM n'a pas été trouvée en Argonne (*La Céramique sigillée d'Argonne des IIe et IIIe siècles*, par G. Chenet et G. Gaudron, p. 143).

(25) SEVERIM : Lezoux, Trajan-Antonin.

(26) Dimensions de l'urne : diamètre à l'ouverture 158 millimètres, diamètre du pied 85 millimètres, hauteur 233 millimètres. Elle était recouverte avec un Curle 15 à bord relevé ayant les dimensions suivantes : diamètre à l'ouverture 162 millimètres, diam. du pied 66 millimètres, hauteur 43 millimètres.

(27) Pièce en assez mauvais état de conservation. Dr. : buste à dr. Lég. FAVSTINA AVGVSTA. R/. Légende effacée, la Clémence à gauche.

(28) 25 clous de dimensions variées dont 4 remarquablement conservés.

(29) MACRINI : Lezoux, Hadrien-Antonin.

(30) IIRONIO : Oswald, p. 116, enregistre l'estampille ERON sous le nom de EROS. Eron n'est pas une forme casuelle d'Eros et pourrait bien être une autre forme de ERONVS.

(31) SAMOCENOF : Trajan-Hadrien.

(32) Cette dent a été envoyée à un spécialiste, M. le chirurgien dentiste Dabert. Il s'agit d'une molaire dont la couronne est très abrasée, ayant appartenu à une personne âgée et de très petite taille.

Céramique en terre commune : assiette en terre marron, peinte intérieurement en rouge violacé VII 7. Une autre très fragmentée, en terre beige micacée VI. Petit tesson en verre blanc très fin avec baguette circulaire de verre de même couleur, forme indéterminée V 11[33].

Sépulture 54. — Fosse irrégulière, longue de 2 m. 10, large de 1 m. 60, profonde de 0 m. 50. Pas d'urne. Lors de la fouille nous avons remarqué que la terre était peu compacte et mélangée, sur toute son épaisseur, à des cendres, des fragments osseux et de petits morceaux de poteries variées, etc. Nous en avons conclu qu'elle avait été fouillée[34].

Céramique sigillée : 4 morceaux de D 18 de dimensions différentes, dont un tesson avec les trois premières lettres d'une estampille[35]. Morceau de D 46 de petites dimensions. Sur fond de D 18/31 très épais, estampille incomplète CAVAN[[36]. Sur indéterminé, estampille IIXVVI[37].

Céramique en terre commune : quelques fragments de vases ovoïdes de petites dimensions II, 7, 8 et 12. Morceaux d'assiettes en terre beige, brune et grise VI, 1, 4, 5, 8, 12 et 13.

Sépulture 55. — Fosse circulaire de 1 m. 20 de diamètre, profonde de 0 m. 50. Pas d'urne. Les cendres, la céramique brisée et altérée par la chaleur ont été jetées en vrac dans la fosse. Aucun clou n'a été trouvé dans les cendres.

Céramique sigillée unie : 2 coupelles incomplètes D 18. 3 morceaux d'un petit D 37 à pied évidé, orné de guillochis. Rebord et partie de la panse d'un Curle 15.

Céramique en terre commune : 5 morceaux de 2 petits vases à panse globuleuse, à col élevé II 12 ; un de ceux-ci a la panse guillochée. Col de cruche en terre marron IV 4. Deux fragments de jattes différentes, l'une en terre brune V 3, l'autre en terre noire, lustrée extérieurement V 6. Plusieurs morceaux d'assiettes VI 1 et 7 en terre noire. Grand morceau d'assiette en terre marron, peinte intérieurement en orange VII 1.

Faits caractéristiques : il n'a été trouvé que 7 petits morceaux de vases sigillés ornés (fig. 2). Dans la masse importante de fragments sigillés unis, il n'a pas été possible d'en reconstituer un seul entièrement.

Les petits gobelets à pieds élevés, couverts en noir, et les petites marmites en terre rose pâle, couvertes d'un lustre orangé très clair (fig. 4) sont des fabrications du IIIe siècle, originaires des officines du Nord-Est de la Gaule.

Le fond de petite coupe en verre blanc est de la seconde moitié du IIIe siècle ou plus tardif.

A part la sépulture 48, sous-jacente à une sépulture de la fin du IIe siècle, nous avons l'impression que toutes les autres sont à classer au IIIe siècle.

De plus les marmites profondes et de grandes dimensions qui avaient disparu à la fin du Ier siècle, réapparaissent, signe de changements importants dans la façon de se nourrir des populations rurales. Peut-être aussi y a-t-il eu implantation de prisonniers germains pour repeupler les campagnes dévastées et abandonnées par les Gallo-romains. Les cinq incinérations du type appelé germanique[38] le laissent supposer[39].

G. CHARBONNEAU.

(33) MORIN-JEAN, *La Verrerie en Gaule sous l'Empire romain*, 1913. Seconde moitié du IIIe siècle.

(34) Vraisemblablement par Tardieu en 1882.

(35) VER... Les noms de plusieurs potiers gallo-romains commencent par ces lettres.

(36) CAVAN[= CAVANNVS. Potier d'Argonne sans homonyme dans les officines gallo-romaines (*La Céramique sigillée d'Argonne des IIe et IIIe* ; par G. Chenet et G. Gaudron, 1955, p. 201). A travaillé sous les Antonins (p. 206).

(37) IIXVVI = EXVVI ou estampille chiffrée, ne figure pas dans l'*Index* d'Oswald.

(38) Type de sépulture qui paraît avoir été utilisé sporadiquement en Limousin tout proche, depuis les âges protohistoriques jusqu'au Bas-Empire. Cf. Frank DELAGE, *Fosses ovoïdes en Limousin*, dans *B.S.P.F.*, pp. 340-346 ; Marius VAZEILLES, dans *Cahiers Archéologiques*, 1936, II, pp. 35-39, et III, pp. 39-42 ; M. LABROUSSE, *Cimetière romain du IIIe siècle près de Brive* (Corrèze), dans *Gallia*, VI, 2, p. 363.

(39) Je remercie M. et Mme Brochard, de Voingt, propriétaires du terrain, qui m'ont laissé toute latitude pour fouiller ; également M. et Mme P. Desaymard et leurs enfants, qui nous ont apporté une aide précieuse, et mes deux fidèles collaborateurs MM. E. Bertrand, et A. Fourton.

Sépultures a incinération du Ier siècle a Tavel (Gard)

Le 20 mai 1960, M. André Avon, instituteur à Tavel (Gard), nous signalait la découverte de tombes dans un champ situé dans les environs de cette localité et appartenant à M. Odoyer, propriétaire-viticulteur. Le gisement se trouvant sur le territoire de la circonscription archéologique de Montpellier, nous avisions aussitôt le Directeur, M. Gallet de Santerre, qui se rendit le 9 juin sur les lieux et voulut bien, après un examen minutieux des objets trouvés et du site, nous charger d'entreprendre l'étude de ces sépultures. De son côté, M. Odoyer nous confia aimablement le mobilier, afin que nous puissions l'examiner avec plus de facilité et procéder au nettoyage et à la restauration des pièces. Le lieu de la découverte (voir fig. 1) se situe à environ 2 km. 500 à l'Est de Tavel, au centre d'un champ qui s'étend en bordure et au Sud de la route de Pujaut (route D 177), au lieu-dit « Roquautes » ou « Roques-Hautes »[1]. C'est en ce point, en effet, que M. Odoyer, procédant au défonçage du terrain avec son tracteur, accrocha les tombes qui se trouvaient à 0 m. 50 seulement de profondeur. Il vit surgir plusieurs poteries et put ensuite recueillir dans les terres

(1) Sur la carte d'E. M. au 20.000e, Avignon no 5, édition 1954, on trouve : « Roques-Hautes et les Paluds ». Les éditions antérieures donnent : « Roquaute et Palux ». Les coordonnées du point exact où étaient enfouies les sépultures sont : X : 792, 225 ; Y : 192, 500 ; Z : 60 (quadrillage kilométrique projection Lambert III, zone Sud). Ces précisions ont été obtenues grâce à un relevé effectué sur le terrain, par M. Léon Germand.

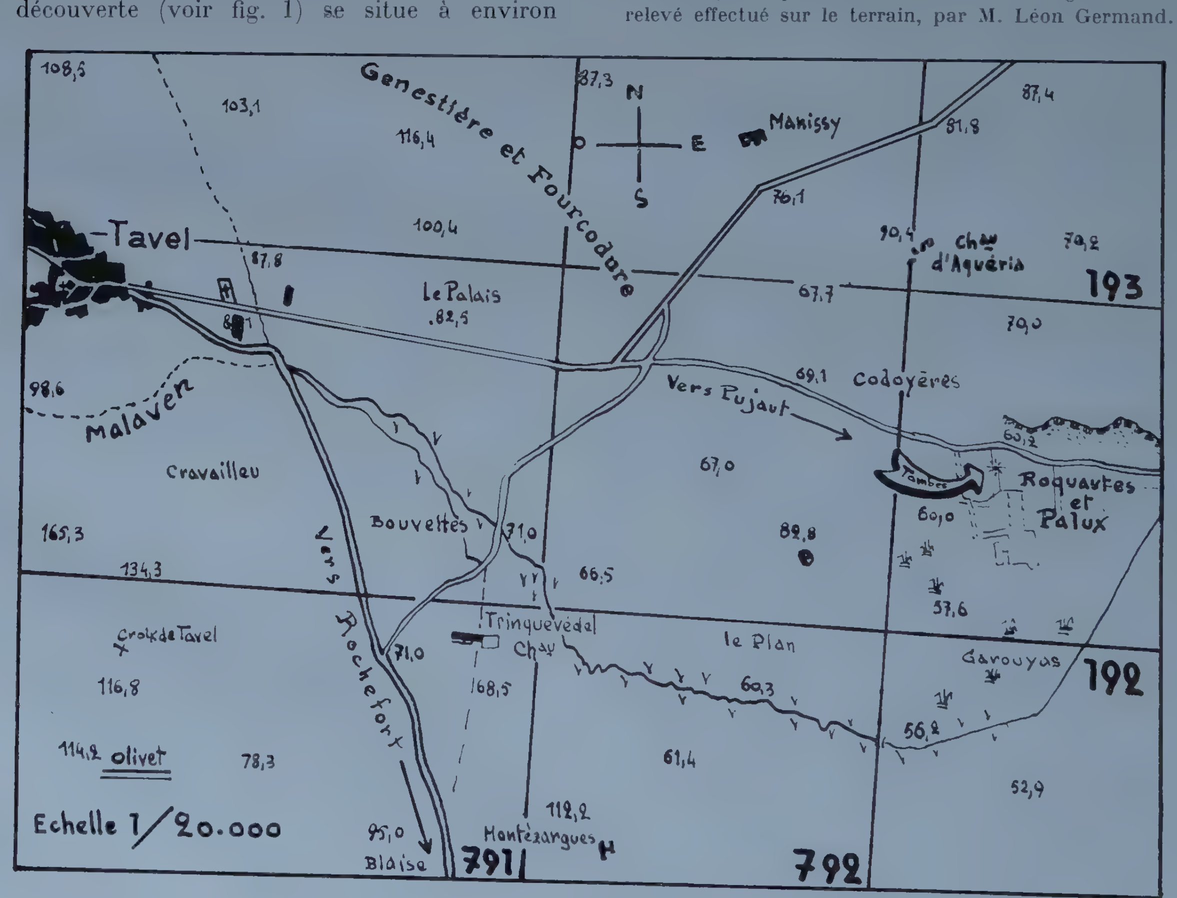


Fig. 1. — Plan de situation des sépultures, d'après un relevé effectué sur le terrain par M. L. Germaud. *(Dessin J. Granier).*

un mobilier assez abondant (voir fig. 3), malheureusement mélangé et en partie brisé par le soc de la charrue ou par le poids du tracteur.

Ces sépultures étaient constituées par des cistes cylindriques en mollasse burdigalienne blanchâtre, fermées par un couvercle plat, circulaire, en même pierre. Elles reposaient dans la terre arable sur un substratum de tufs quaternaires gris-cendrés, à *Fruticicola hispida*, vestiges d'anciens dépôts de prairie-marécage (voir *Annexe*). Les deux cistes funéraires (pl. 2, nº 1) ont respectivement 27 et 30 centimètres de hauteur, un diamètre de 32 centimètres, une profondeur de 20 à 22 centimètres et une épaisseur de 4 centimètres. Un couvercle seulement a pu être conservé. Son diamètre est égal à celui de la ciste et son épaisseur de 3 centimètres environ. On nous avait également signalé une autre sépulture dans un grand récipient en poterie (*olla* ou amphore à panse sphérique) qui aurait été placé entre ces deux cistes, mais nous pensons plutôt que ce récipient, dont on a retrouvé d'importants débris, servait tout simplement de réceptacle à une bonne partie du mobilier des deux incinérations, les dimensions trop exiguës des cistes ne permettant pas d'y loger autre chose que les urnes en verre qui s'y trouvaient (voir fig. 6, nº 10).

Les ossements provenant de ces urnes sont très fragmentés : ils dénotent une incinération très poussée, avec fendillement et couleur caractéristiques. Aussi toute tentative de détermination concernant le sexe ou l'âge doit-elle être éliminée. Nous avons eu, par contre, la possibilité de trouver, mélangés à ces débris, les restes d'un membre antérieur d'un suidé, probablement *Sus domesticus*, représenté par une extrémité inférieure d'humerus (trochlée) et une extrémité supérieure de cubitus (olécrane) et de radius, ayant appartenu à un même membre. C'est donc une patte plus ou moins entière qui a été jetée dans le bûcher, pendant l'incinération, en qualité d'offrande. Ces os (fig. 2), présentent les mêmes traces de calcination que les restes humains.

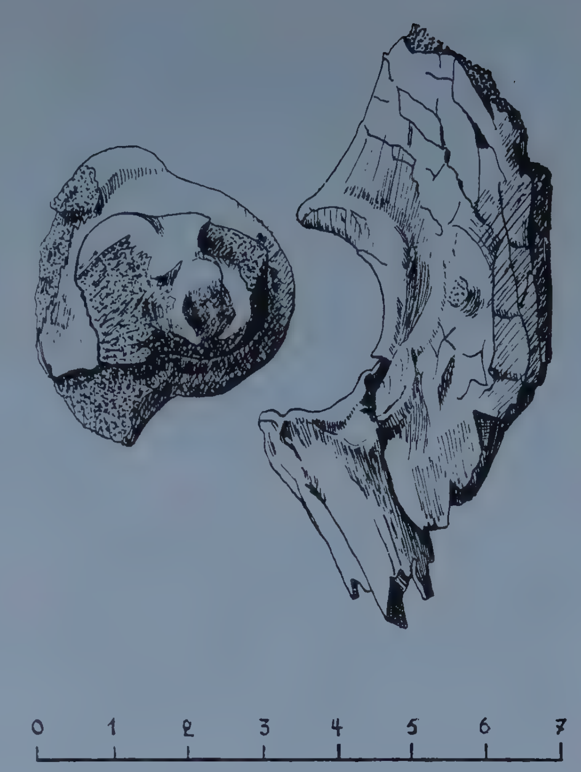


Fig. 2. — Ossements de suidé. *(Dessin J. Granier).*

Inventaire du mobilier

A. — *Terra sigillata :* (fig. 3 et 4) :

1. — Bol hémisphérique type Ritterling 8. *Diamètre :* 6 cm. 5 ; *hauteur :* 3 centimètres. *Marque* illisible (mauvaise impression). (Fig. 4, nº 2).

2. — Bol hémisphérique type Ritt. 8. *Diamètre :* 6 cm. 20, *hauteur* 3 centimètres. *Marque :* OF ANAT (?).

3. — Bol hémisphérique type Ritt. 8. *Diamètre :* 7 cm. 20 ; *hauteur* 3 cm. 60. *Marque :* OF MOM (?).

4. — Bol. Ritt. 8. *Diamètre :* 11 cm. 50 ; *hauteur :* 6 cm. 20. *Marque :* OF CAST. (Fig. 4, nº 1).

5. — Bol Ritt. 8. *Diamètre :* 11 cm. 20 ; *hauteur :* 5 cm. 90. *Marque* OF CAST.

6. — Bol Ritt. 8. 4 fragments seulement. Dimensions incontrôlables. Plus petit que 4 et 5. Peut-être plus surbaissé. *Marque :* SILVINI. (Fig. 4, nº 1).



Fig. 3. — 1 : les deux cistes en mollasse ; 2 : le mobilier ; 3 : bols en *terra sigillata ;* 4 : vases de fantaisie et patères en *terra sigillata ;* 5 : poterie indigène, lampe et couteau ; 6 : verrerie. *(Clichés S. Gagnière).*

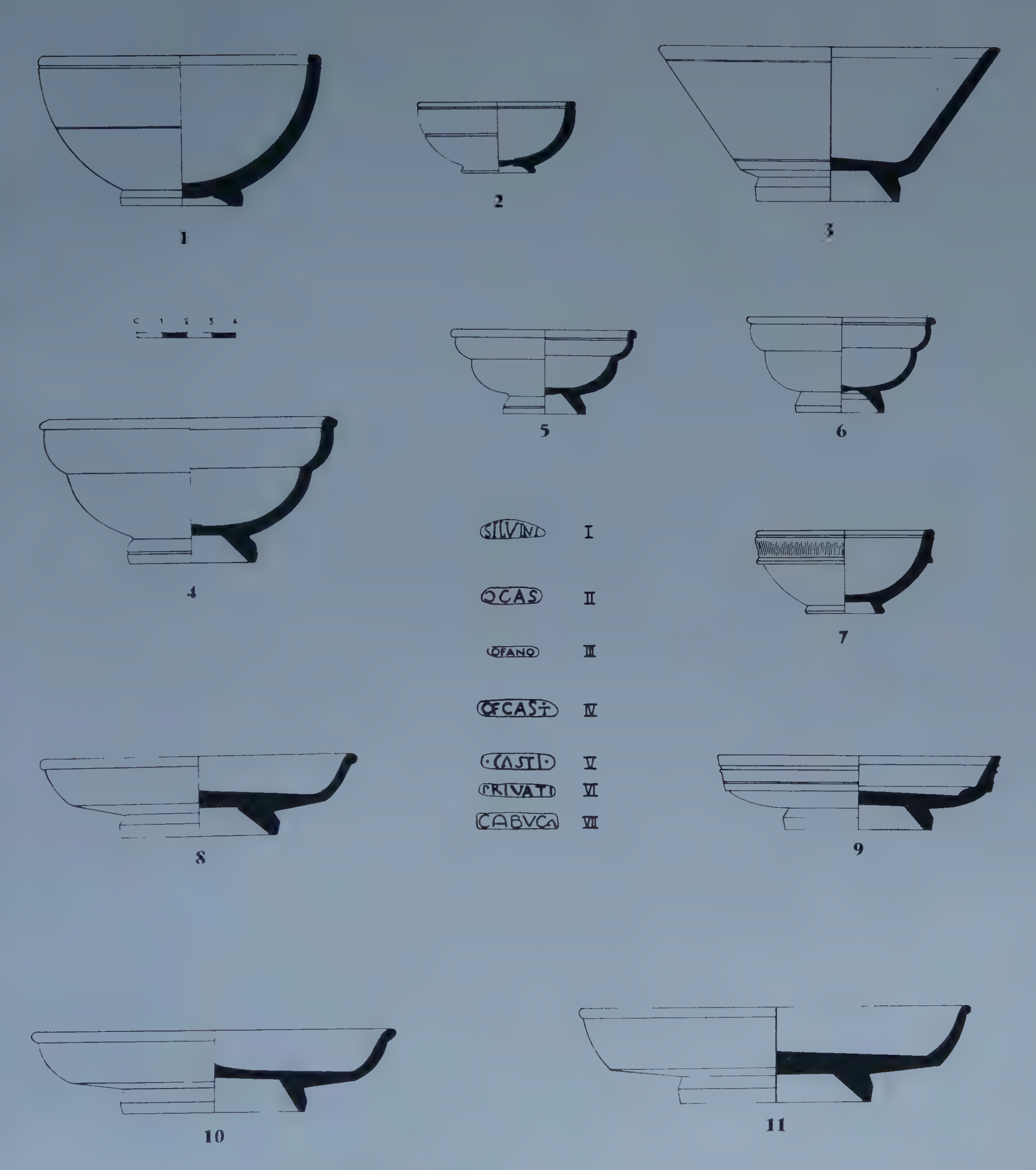


Fig. 4. — Vases en *terra sigillata*. (*Dessin J. Granier*).

7. — Vase (bol) tronconique. Type : Dragendorf 33. *Diamètre :* 14 cm. 25 ; *hauteur :* 6 cm. 40. *Marque :* O CAS. (Fig. 4, nos 3 et II).

8. — Bol. Type : Drag. 27. *Diamètre :* 12 cm. 20 ; *haut :* 6 centimètres. *Marque :* illisible (mauvaise impression). (Fig. 4, no 4).

9. — Bol Drag. 27. *Diamètre :* 7 cm. 70 ; hauteur : 3 cm. 50. *Marque :* OF ANO. (Fig. 4, nos 5 et III).

10. — Bol Drag. 27. *Diamètre :* 7 cm. 90 ; *hauteur :* 4 centimètres. *Marque :* illisible. (Fig. 4, no 6).

11. — Bol Drag. 27. *Diamètre :* 8 cm. 30 ; *hauteur :* 4 cm. 10. *Marque :* OF MOM ?

12. — Bol type Drag. 24/25. *Diamètre :* 7 cm. 50 ; *hauteur :* 3 cm. 50. *Marque :* illisible (MOM ?). (Fig. 4, no 7).

13. — Patère du type Drag 15/17. *Diamètre :* 11 cm. 80 ; *hauteur :* 3 cm. 10. *Marque :* ? (Fig. 4, no 9).

14. — Patère du type Drag. 18. *Diamètre :* 12 cm. 95 ; *hauteur :* 3 cm. 30. *Marque :* CASTI. (Fig. 4, no 8).

15. — Patère type Drag. 18. *Diamètre :* 14 cm. 90 ; *hauteur :* 3 cm. 40. *Marque :* OF CASTI (T et I liés). (Fig. 4, nos 10 et IV).

16. — Patère Drag. 18. *Diamètre :* 16 cm. 40. *Hauteur :* 4 centimètres. *Marque :* CASTI. (Fig. 4, nos 11 et V).

17. — Patère Drag. 18. *Diamètre :* 15 cm. 30 ; *hauteur :* 3 cm. 40. *Marque :* PRIVATI. (Fig. 4, no VI).

18. — Patère Drag. 18. *Diamètre :* 17 cm. 20 ; *hauteur :* 4 centimètres. *Marque* disparue.

19. — Patère Drag. 18. *Diamètre :* 17 cm. 20 ; *hauteur :* 4 centimètres. *Marque :* CABUCA. (Fig. 4, no VII).

B. — *Vases de fantaisie à décors d'applique à la barbotine* (fig. 3 et 5) :

20. — Gobelet haut à parois fines, décoré de palmettes, grappes de raisins, pastilles. Pâte jaunâtre, engobe brun-rouge. *Diamètre maximum :* 7 cm. 80 ; *hauteur :* 8 cm. 70. (Fig. 5, no 1).

21. — Gobelet de même forme que le précédent mais à deux anses. Décoré de palmettes, feuilles d'eau pédonculées, pastilles et grènetis. Même pâte et même engobe que le précédent. *Diamètre maximum :* 7 cm. 30 ; *hauteur :* 7 cm. 90. (Fig. 5, no 2).

22. — Gobelet en tous points identique au précédent. *Diamètre max. :* 7 cm. 20 ; hauteur : 7 cm. 6.

23. — Gobelet à panse renflée et à rebord évasé. Parois minces. Décoré de feuilles d'eau pédonculées et grènetis. Même pâte et même engobe que les trois précédents. *Diamètre max.* 9 centimètres ; hauteur : ? (Fig. 5, no 3).

24. — Pied de gobelet à parois minces. Pâte et engobe identiques. Dimensions et formes indéterminables. Semble se rapprocher du vase 23.

25. — Plusieurs fragments de vases à parois minces. Même pâte et même engobe que les précédents. Décors : feuilles d'eau pédonculées et grènetis.

C. — *Lampes à huile en terre cuite* (fig. 3 et 6) :

26. — Lampe du type 9 C de Dressel. Pâte jaunâtre. Traces d'un engobe brun à reflets métalliques. Sans anse. Trou d'alimentation en haut et légèrement à gauche. Il manque un fragment du bec. *Discus* orné d'une panoplie de gladiateur : à gauche, long sabre à lame recourbée ; à droite, casque à larges bords et visière, orné au sommet d'une tête de rapace. (Décor no 73 de P. de Brun et S. Gagnière, *Les Lampes antiques du Musée Calvet d'Avignon*, 1937). Décor très usé. Pas de marque. *Longueur :* 8 cm. 75 ; *diamètre* du réservoir 6 centimètres ; *largeur du bec :* 4 cm. 20 ; *hauteur :* 2 cm. 50. (Fig. 6, no 3).

27. — Un petit fragment du réservoir d'une lampe analogue.

D. — *Poterie indigène d'usage courant* (fig. 3 et 6) :

28. — Vase à parois minces (2 à 3 millimètres) à panse renflée et rebord évasé. Pâte gris foncé, légère. Dégraissant de sable fin. Deux filets horizontaux gravés en creux sur le tiers supérieur de la panse. *Diamètre maximum :* 9 cm. 50 ; *diamètre de l'ouverture :* 7 cm. 40 ; *hauteur :* 7 cm. 65. (Fig. 6, no 8).

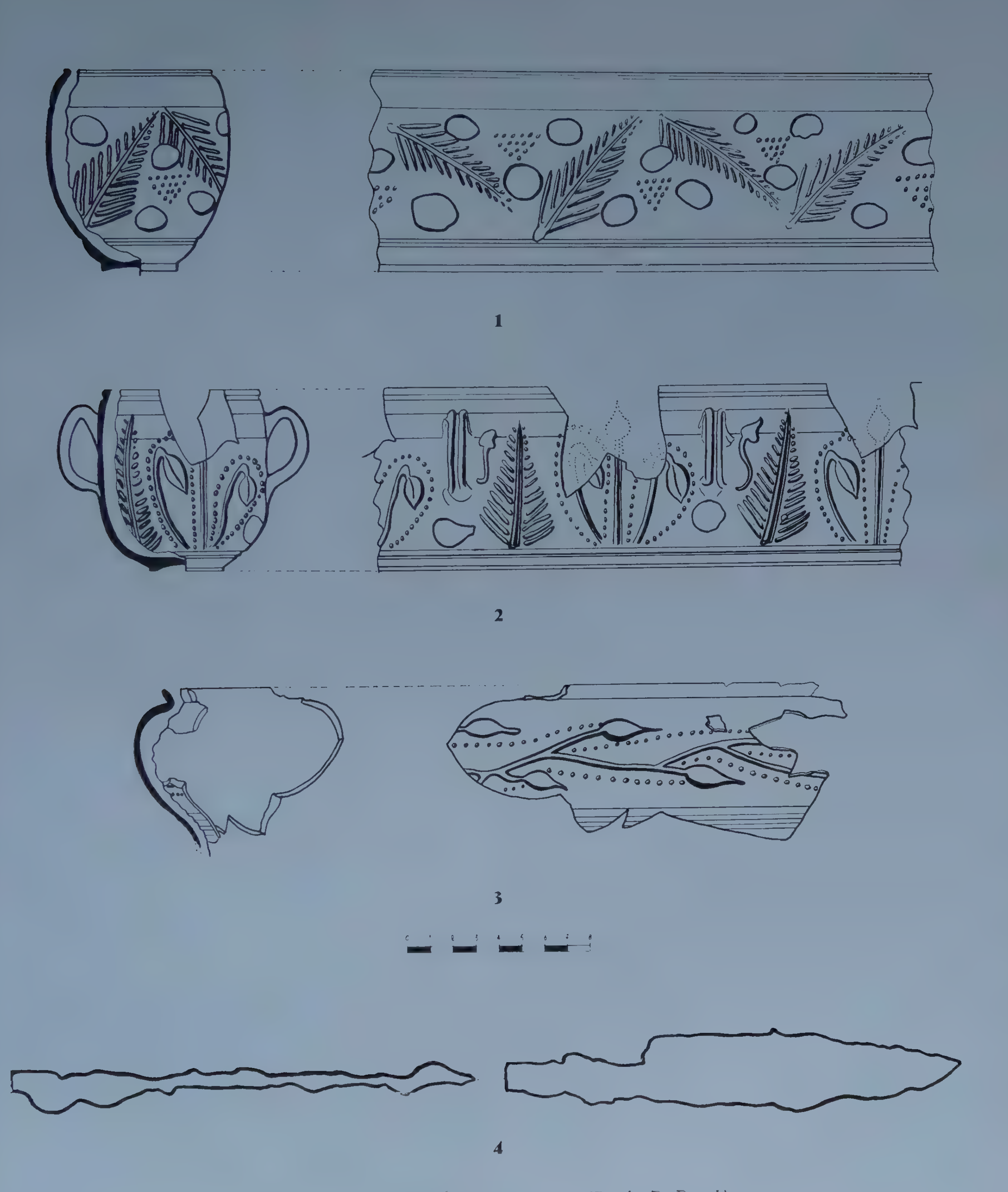


Fig. 5. — Vases de fantaisie et couteau. *(Dessin R. Perrot).*

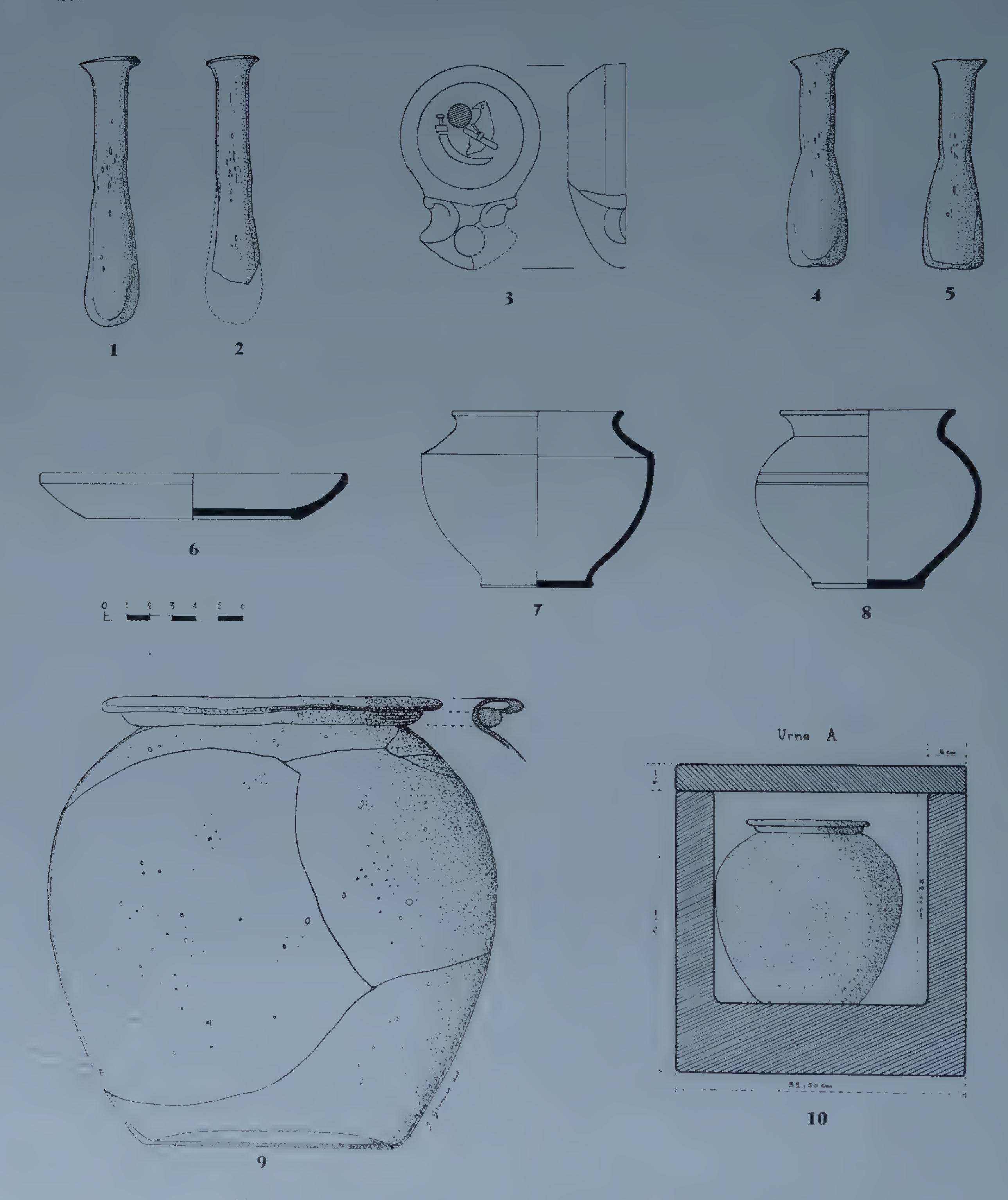


Fig. 6. - Verrerie, lampe et poterie indigène. *(Dessin J. Granier).*

29. — Vase de même forme mais avec carène sur le tiers supérieur. Panse renflée, rebord évasé. Parois minces. Pâte gris foncé rugueuse. Dégraissant de sable plus grossier que dans le vase 28. *Diamètre maximum:* 9 cm. 90; *diamètre de la base:* 4 cm. 70; *diam. de l'ouverture:* 7 cm. 35; *hauteur:* 7 cm. 60. (Pl. 5, nº 7).

30. — Soucoupe à pâte rosée avec traces de couverte rouge (sans doute une imitation locale des patères en *terra sigillata*). Dégraissant de sable très fin. *Diamètre:* 13 cm. 35; *hauteur:* 2 centimètres. (Pl. 5, nº 6). Pas de marque.

30 *bis*. — Quatre fragments d'une soucoupe identique à la précédente mais légèrement plus grande. Dimensions incontrôlables.

31-32-33-34-35-36-37 : nombreux fragments de poterie d'usage courant, appartenant au moins à 7 récipients différents.

E. — *Objet métallique* (fig. 3 et 5) :

38. — Lame de couteau en fer avec vestige de soie épaisse, très oxydé. *Longueur de la lame:* 14 centimètres; *longueur du vestige de la soie:* 6 centimètres; *largeur de la lame:* 3 centimètres. (Fig. 5, nº 4).

F. — *Verrerie* (fig. 3 et 6) :

39. — Urne cinéraire en verre bleuté, à pâte assez pure, sans couvercle. Panse renflée, ouverture circulaire, large rebord; forme générale ovoïde bi-tronquée. *Diamètre maximum:* 19 cm. 40; *diamètre de la base:* 10 cm. 50; *diamètre de l'ouverture (rebord compris):* 14 cm. 70; *hauteur:* 19 cm. 40; *type:* 1 de Morin-Jean. (Fg. 3, nº 9).

40. — Urne cinéraire identique à la précédente mais légèrement plus petite. Dimensions incontrôlables (il manque de nombreux fragments).

41. — Gobelet en verre vert-bleuté. Forme générale cylindrique à ouverture légèrement évasée. Terminé par un tronc de cône reposant sur un pied bas circulaire. *Diamètre maximum:* 6 cm. 50; *hauteur:* 10 cm. 80; *diamètre de la base ou pied:* 4 cm. 50; *type:* 109 de Morin-Jean. (Fig. 7).

42-43. — Deux balsamaires en verre bleu-verdâtre pâle. Rebord évasé, col cylindrique,



Fig. 7. — Gobelet nº 41. *(Dessin L. Germand).*

panse légèrement renflée, fond plat. Étranglement vers la mi-hauteur. *Hauteur:* 9 centimètres environ; *diamètre maximum:* 2 cm. 50 environ; *type:* 21 de Morin-Jean. (Fig. 6, nºs 4 et 5).

44-45. — Deux balsamaires en verre bleu-verdâtre; rebord évasé, col cylindrique, panse très peu renflée, fond rond, étranglement vers la mi-hauteur. *Diamètre maximum:* 2 cm. 40 environ; *hauteur:* 11 cm. 70 environ; *type:* 20 de Morin-Jean. (Fig. 6, nºs 1 et 2).

46. — Anse en verre vert. *Longueur:* 6 cm. 50 environ.

47. — Fragment du bord d'un gobelet en verre blanc; forme exacte indéterminable, sans doute cylindrique ou cylindro-conique. *Épaisseur:* 1 millimètre; *diamètre à l'ouverture:* 6 cm. 50 environ.

48. — Col d'une bouteille avec anse en verre de couleur verte; *type:* 57 de Morin-Jean. (Fig. 8).

49. — Onze fragments d'un récipient indéterminé en verre jaune. Parois très minces.

Probablement forme cubique, parallélépipédique ou prismatique. Très nombreuses bulles dans la pâte.

L'examen de ce mobilier nous permet d'avancer qu'il appartient, dans son ensemble, au milieu du Ier siècle de notre ère. Les bols se rapportent en effet aux formes 24/25, 27 et 33 de Dragendorf et 8 de Ritterling, qui sont de l'époque claudienne. De même les patères accusent les formes 15/17 et 18 de Dragendorf et se situent aux règnes de Claude et de Néron. Même datation pour la lampe qui, par son bec en tête d'enclume de fortes proportions, paraît se placer entre les variantes B et C du type 9 de Dressel, donc chronologiquement à l'époque néronienne.

Ces constatations apportent un élément précis pour la datation des vases à parois fines dont l'ornementation se rapproche de celle des vases trouvés à San Calocero et datés du Ier siècle[2].

Selon toute vraisemblance, les incinérations de Tavel remontent à la fin du règne de Claude ou au début de celui de Néron, c'est-à-dire à une époque que l'on peut placer entre les années 50 et 60 de notre ère[3].

S. Gagnière, J. Granier, R. Perrot.

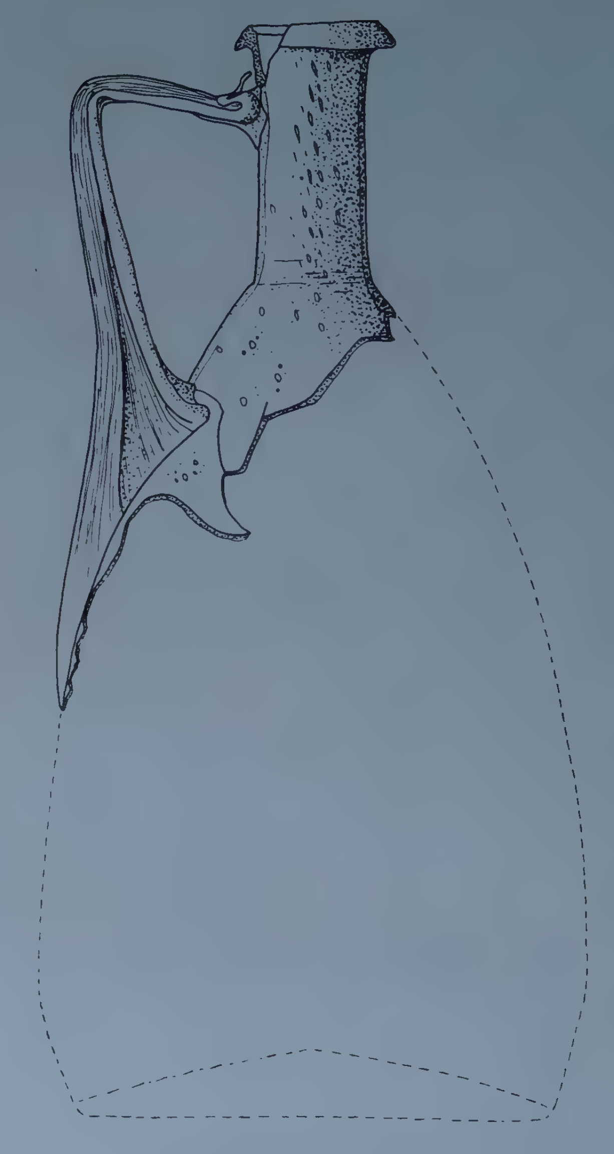


Fig. 8. — Bouteille n° 48. *(Dessin J. Granier).*

Annexe

FAUNE MALACOLOGIQUE RECUEILLIE DANS LES SÉPULTURES

En lavant et en tamisant les terres contenues dans les urnes funéraires, j'ai recueilli et déterminé les espèces suivantes :

1. — *Oxychilus alliarius* Miller. — Hygrophile. Vit principalement au bord des marécages.
2. — *Vitrea crystalina* Müller. — Hygrophile. Souvent au bord des marécages.
3. — *Fruticicola hispida* Linné. — Hygrophile. Habite les lieux humides et aérés.
4. — *Helicella conspurcata* Draparnaud. — Recherche les stations un peu humides.
5. — *Cochlicella ventricosa* Draparnaud. — Xérothermique.
6. — *Rumina decollata* Linné. — Mésophile.

(2) N. Lamboglia : *Gli Scavi nella zona paleocristiana di S. Calocera (Albenga)*, Istituto di Studi Liguri, 1948.

(3) Tous nos remerciements vont à M. Gallet de Santerre, Directeur de la circonscription des antiquités historiques, qui a bien voulu nous confier l'étude du matériel funéraire, à MM. Odoyer, propriétaire du terrain et Léon Germand, Conservateur du Musée d'Histoire naturelle d'Avignon, à qui nous devons les renseignements concernant la topographie et la nature géologique du gisement.

S'enfonce en terre pendant les périodes de sécheresse.

7. — *Caecilioïdes acicula* Müller. — Vit enfoncée assez profondément dans la terre. Souvent dans la terre des tombeaux.

8. — *Vallonia pulchella* Müller. — Nettement hygrophile. Commune à la périphérie des marais.

9. — *Cochlicopa lubrica* Müller. — Hygrophile. Presque toujours dans les stations humides.

10. — *Cyclostoma elegans* Müller. — Généralement xérophile.

11. — *Limnaea fusca* C. Pfeiffer. — Aquatique dulcicole. Principalement dans les marais.

Si *Caecilioïdes acicula* est bien à sa place dans des tombes et si la présence des espèces xérophiles et mésophiles telles *Cochlicella ventricosa*, *Rumina decollata*, *Cyclostoma elegans* et, à la rigueur, *Helicella conspurcata*, n'est nullement inattendue dans ces urnes funéraires au demeurant assez mal closes par leur grossier couvercle de molasse, par contre les espèces hygrophiles et particulièrement *Vallonia pulchella* et *Oxychilus alliarius*, indiquent un milieu franchement marécageux, beaucoup plus que ne l'est actuellement celui de ce quartier. Quant à *Limnaea fusca*, elle n'a pu pénétrer à l'intérieur des sépultures qu'à la faveur d'une inondation plus ou moins prolongée du terrain. Par ailleurs, il est difficile d'admettre que les habitants aient placé leurs tombes au beau milieu d'un marais.

Toutes ces constatations autorisent l'hypothèse suivante, avancée par M. Gagnière : les deux tombes de Tavel ont été, de toute évidence, enfouies dans un milieu relativement sec, car il est vraisemblable que les Gaulois de cette époque avaient, les premiers, asséché ces terres situées en bordure de l'étang de Pujaut. Plus tard, pendant la période des grandes invasions, les systèmes de drainage et d'irrigation, non entretenus dans les exploitations agricoles dévastées et désertées, se détériorèrent complètement, abandonnant au marécage le terrain qu'ils lui avaient ravi, permettant ainsi aux mollusques hygrophiles et aquatiques de pénétrer à l'intérieur des sépultures. Ce n'est qu'après le calme revenu que les habitants asséchèrent et cultivèrent à nouveau ce quartier, lui donnant à peu près l'aspect que nous lui connaissons aujourd'hui. La présence dans les terres, autour des sépultures, de zones de tuf à faune marécageuse, semble corroborer cette hypothèse.

J. Granier.

IMPRIMÉ PAR A. BONTEMPS, LIMOGES (FRANCE)
Dépôt légal : 1er trimestre 1962

GEORGES GOURY (1877-1959)

Le 8 mai 1959, Georges Goury, un des maîtres de la préhistoire française, s'est éteint à l'âge de 82 ans, dans sa propriété de Sainte-Menehould où il vivait retiré depuis la guerre. De famille lorraine, né à Messein près de Nancy, Georges Goury avait fait dans cette ville ses études de droit et était inscrit en qualité d'avocat au barreau de cette ville. Il n'avait cependant jamais exercé cette profession, consacrant toute son activité à la préhistoire et à ses collections. Georges Goury était en effet à la fois un authentique savant et un collectionneur passionné. On connaît ses principaux livres, qui demeurent classiques : *Origines et évolution de l'homme* (1927), réédité en 1948, et *L'homme des cités lacustres* (1931). A côté de ces ouvrages de fond, il a publié un grand nombre d'articles, parmi lesquels il faut mentionner l'*Essai sur l'époque barbare dans la Marne* et *Le camp hallstattien d'Aulzy*.

En outre, il fut, jusqu'à ses dernières années, directeur de la circonscription des Antiquités historiques de Nancy. Ayant voulu intéresser la jeunesse et le public à la préhistoire, il avait créé à la Faculté des lettres de Nancy, un cours public où il enseigna pendant de nombreuses années. Membre de la Société lorraine d'archéologie, Georges Goury fut pendant 17 ans, et jusqu'à 1937, conservateur au Musée lorrain ; il avait travaillé avec l'équipe de pionniers lorrains que constituaient Bleicher, Cournault et Beaupré. Leurs fouilles ont servi à constituer le fonds des collections du Musée lorrain. Mais les recherches de Georges Goury ne se sont pas limitées à sa province : il avait parcouru tous les gisements de notre pays et s'était lié, au cours de ses voyages, avec de très nombreux chercheurs français et étrangers. En même temps, il enrichissait ses collections préhistoriques.

Collectionneur, il l'a été dans toute l'acception du mot. A côté d'une énorme collection paléolithique et néolithique, et de nombreuses pièces protohistoriques, gallo-romaines et mérovingiennes, dont il avait fait don il y a quelques années au Musée lorrain, il avait rassemblé une foule de documents et d'objets en tous genres : cartes postales, cartes de visite, menus, étiquettes imprimées, monnaies, sceaux, timbres-poste, montres et clés de montres... sans négliger une bibliothèque archéologique considérable. Toujours à l'affût, il avait pu acquérir d'importantes collections depuis plus de cinquante ans. Les fouilles qui avaient été faites, sous sa direction, dans la Marne avaient également contribué à enrichir ses séries d'antiquités celtiques. Grâce à sa générosité et au désintéressement de ses héritiers, les collections archéologiques qui étaient demeurées chez lui et sa bibliothèque archéologique sont récemment entrées au Musée lorrain.

Demeuré célibataire, il était d'une grande affabilité, aimant à recevoir ses amis, leur faisant les honneurs de sa collection et de sa cave. Très alerte et vif malgré son âge, plein d'esprit et de gaîté, il vivait en gentilhomme campagnard dans son manoir de Saint-Hilairemont, faisant le bien, attentif aux récoltes et à son rucher, ainsi qu'à la fabrication d'un excellent hydromel qui était sa boisson favorite.

Certes, Georges Goury était un grand original et il se plaisait lui-même à le reconnaître ; mais derrière cet original il y avait un homme de cœur, d'une profonde bonté, un savant sincère et libre. Avec cet homme combien aimable et agréable, c'est un type de savant qui disparaît dans l'histoire de la recherche archéologique en France.

Albert France-Lanord.

Bibliographie

Chroniques de G. Goury parues dans les *Informations archéologiques* de *Gallia:* Circonscription des antiquités historiques, *Gallia*, XII, 1954, 1, pp. 146-155, 9 fig. ; XIII, 1955, 2, pp. 147-151, 3 fig. ; XV, 1957, 2, pp. 170-173, 3 fig.

DOCUMENTS COMMENTÉS

Objets provenant d'un cimetière protohistorique et gallo-romain a Lanslevillard (Savoie).

En septembre 1952, MM. J. Blanchard et G. Gonnet, membres de la Société Préhistorique Française, apprenaient lors d'une visite à Lanslevillard, canton de Lanslebourg, Savoie, en Haute-Maurienne, qu'on avait trouvé quelques tombes contenant de grands squelettes accompagnés de mobilier funéraire, au cours des travaux de reconstruction du village, presque entièrement détruit en 1944. Le cimetière, déjà connu par des trouvailles antérieures[1], avait été entamé par les fondations de deux maisons. Selon M. Blanchard, il reste certainement des parties intactes qui pourront être facilement fouillées avec tous les soins désirables (lettre du 3 novembre 1952 au Directeur des antiquités préhistoriques). L'inventeur des tombes est M. Marcelin Filliol, qui sauva les objets en 1949 ou 1950. Ces objets sont actuellement conservés dans les collections de la Société d'histoire et d'archéologie de Maurienne, à Saint-Jean-de-Maurienne, où j'ai eu l'occasion de les photographier, grâce à l'obligeance et à l'amabilité du Chanoine J. Bellet, président de cette société savante.

Selon les indications recueillies, les squelettes, tous de grande taille, de 1 m. 90 à 2 mètres (?), reposaient entre des dalles de schiste *(lauzes)* formant sarcophages. Ils étaient très bien conservés. De la céramique aurait été trouvée, outre les objets reproduits sur les photographies, figures 1 à 5 ; on remarquera surtout la belle série de fibules en forme de rouelles, à ornementation émaillée et colorée. Celles-ci et

Fig. 1. - Lanslevillard (Savoie). — Fibules en bronze. Cf. fig. 2 et 3.

(1) J. Bellet, *Notes sur la préhistoire de Lanslevillard,* Belley, 1939.



Fig. 2. — *Lanslevillard* (Savoie). — Fibules en bronze émaillé du type « roue de char » et autres fibules en bronze, provenant de tombes d'époque gallo-romaine (Ier-IIe siècles).



Fig. 3. — *Lanslevillard* (Savoie). — Mobilier funéraire provenant d'un cimetière découvert fortuitement vers 1950 dans le village. *(Coll. Soc. d'hist. et d'archéol. de Maurienne.)* Époque romaine (Ier-IIe siècles).



Fig. 4. — *Lanslevillard* (Savoie). — Objets divers en bronze, fer et pâte de verre, provenant du mobilier funéraire d'un cimetière d'époque gallo-romaine (Ier-IIe siècles).



Fig. 5. — *Lanslevillard* (Savoie). — Objets du mobilier funéraire provenant des fouilles d'un cimetière de la fin de l'époque de La Tène et du début de l'époque gallo-romaine. *(Coll. Soc. d'hist. et d'archéol. de Maurienne*, Saint-Jean-de-Maurienne, Savoie

les autres fibules indiquent une date voisine du début de l'Empire (Ier-IIe siècles de notre ère) pour ce cimetière, qui livra auparavant des objets plus anciens de l'époque de La Tène, notamment des armilles filiformes et des fibules du type en tenailles, ainsi que des pendeloques-crotales (fig. 5). Cependant, pour ne pas se méprendre sur la question chronologique, il convient de rappeler qu'un certain conservatisme culturel se manifeste à toutes les époques dans ces régions alpestres.

A côté des fibules, les objets comprennent des couteaux en fer, des clous en fer, diverses chaînettes en bronze, quelques appliques en tôle de bronze, et des perles en pâte de verre bleu, du type courant dans toutes les régions.

J.-Cl. Courtois.

La mosaïque de Tourmont (Jura)

On a découvert, il y a environ 250 ans, en 1711 ou 1717[1], près d'un village du Jura, Tourmont (arrondissement de Poligny, au Nord de Lons-le-Saunier), au lieu-dit *Les Chambrettes* ou *Estavaye*, à 150 mètres environ au Nord-Ouest du village, sur le bord de la route de Dole, une mosaïque romaine qui attira l'attention générale[2]. Le sort fait à cette découverte a été un peu plus favorable que dans bien d'autres cas du même genre. Ce pavement, enfoui une première fois par l'inventeur, le fermier Fleur de Tourmont, pour le protéger contre les détériorations par des visiteurs indiscrets, fut dégagé à nouveau à l'occasion d'une visite de l'historien Dunod de Charnage, de Besançon, qui vint le voir en octobre 1740[3]. Resté probablement à ciel ouvert jusqu'en septembre 1754, il fut alors l'objet d'une autre visite de personnages d'une certaine importance, de l'historien de Poligny, Fr.-F. Chevalier, et du Marquis de Montrichard[4]. Grâce à ces deux visites, nous en possédons deux descriptions assez détaillées, et, qui plus est, une gravure que Caylus a publiée au tome IV de son *Recueil d'antiquités*[5], d'après un dessin transmis par le marquis de Montrichard (fig. 1). Par la suite et toujours dans le même but de protection contre l'endommagement par les visiteurs, la mosaïque fut enfouie de nouveau. A en croire D. Monnier[6] on l'aurait dégagée encore une fois en 1815, peut-être dans l'intention de l'enlever et de la placer dans le musée fondé alors à Lons-le-Saunier. Mais on en resta aux projets. Ce document remarquable de l'art romain en Gaule ne sortit pas de terre et y est encore de nos jours. A la fin du siècle passé un homonyme de D. Monnier, Pierre Monnier, fit campagne pour une fouille méthodique, sans résultat[7].

Nous ignorons dans quel état se trouve aujourd'hui cette mosaïque, qui, à en croire les témoins oculaires, était parfaitement conservée au moment de sa découverte. Les multiples opérations de dégagement et d'enfouissement, les prélèvements de cubes par les visiteurs, n'ont certes pas manqué de la détériorer, mais il semblerait qu'une partie importante en existe encore. Il serait possible de la mettre au jour.

De prime abord l'étude d'un pavement qui ne nous est connu que par des descriptions et par une gravure du XVIIIe siècle paraît offrir

(1) L'année 1711 est donnée par A. J. Bruand, dans son rapport de la découverte, paru dans l'*Annuaire de la Préfecture du département du Jura*, 1814, p. 155 et suiv., et dans sa *Dissertation sur une mosaïque découverte près de la ville de Poligny*, Paris, 1816, p. 5, alors que D. Monnier, *Essai sur l'origine de la Séquanie*, dans *Almanach historique et agronomique de la Préfecture du Jura pour l'année 1819*, p. 191 et suiv., indique 1717.

(2) *Inventaire des mosaïques de la Gaule* (G. Lafaye et A. Blanchet), Paris 1909, sous le n° 1581, sans illustration. Portera le n° 346 dans, H. Stern, *Recueil général des mosaïques de la Gaule*, t. I, 3, à paraître.

(3) Fr.-J. Dunod de Charnage, *Histoire de l'Église... de Besançon*, II, 1750, p. 355 à 359.

(4) Fr.-F. Chevalier, *Mémoires historiques sur la ville et seigneurie de Poligny...*, Lons-le-Saunier, 1767, p. LXXIX à CIV.

(5) A.-Cl.-Ph. de Caylus, *Recueil d'antiquités...*, IV, Paris, 1761, pl. CXXIII.

(6) *Loc. cit.*

(7) P. Monnier, *La mosaïque gallo-romaine de Tourmont près de Poligny (Jura)*, dans *Notes d'art et d'archéologie*, II, 1890-91, p. 40 à 46.



Fig. 1. — Mosaïque de Tourmont (Caylus, *Recueil d'antiquités*, IV, pl. CXXIII).

un intérêt réduit. Ces témoignages anciens, apparemment consciencieux, permettent cependant d'en expliquer l'iconographie, incomprise jusqu'ici, et de le dater dans des limites chronologiques assez étroites, chose très rare pour les mosaïques gallo-romaines.

Nos renseignements sur le plan de la *villa*, dont cette mosaïque ornait une pièce de 20 pieds (6 m. 50) au carré, sont vagues. On avait dégagé les fondations d'un long portique et d'une vaste pièce d'entrée, tous deux pavés de plaques de marbre blanc, suivis de six pièces plus petites réparties par groupes de trois de part et d'autre (à l'Est et à l'Ouest) d'un couloir. Les trois pièces de l'Ouest étaient pavées de plaques de marbre de couleurs variées, celles de l'Est, de mosaïques. Le pavement d'une seule de ces dernières était conservé : c'est celui qui nous occupe.

Un coup d'œil sur la planche de Caylus (fig. 1) suffit à montrer que la composition de cette mosaïque est différente de toutes celles que

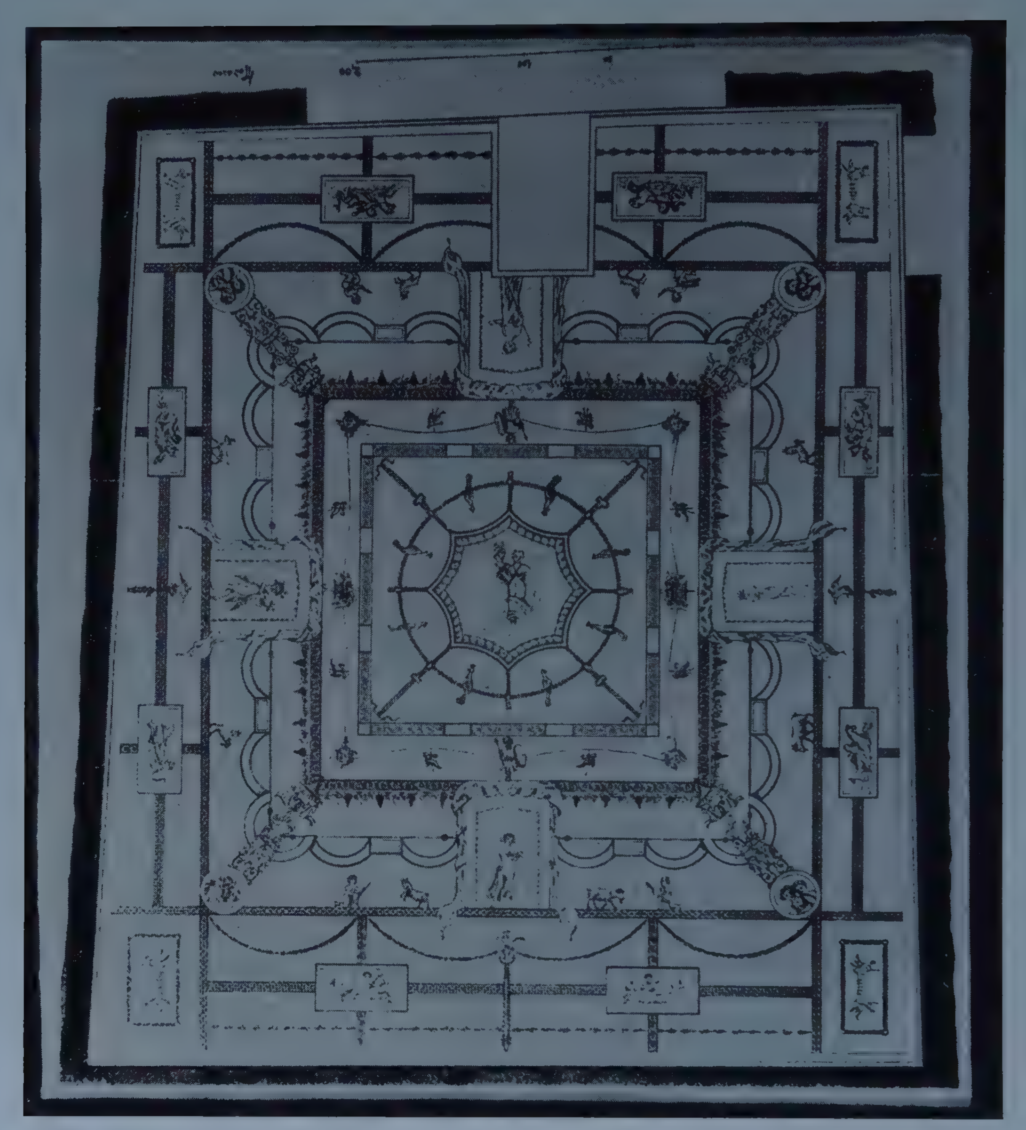


Fig. 2. — Pompéi. Plafond peint.

l'on connaît dans la province de Belgique. Elle imite le décor d'un plafond. Doro Levi[8] et, plus récemment, G.-Ch. Picard[9] ont réuni un groupe de mosaïques de pavement, peu nombreuses, distantes dans l'espace et dans le temps, qui reproduisent les décors des plafonds. La nôtre est particulièrement proche d'un plafond peint de Pompéi qui appartient au IVe style[10] (fig. 2). La disposition d'ensemble est à peu près la même : au centre un médaillon circulaire qui, chargé à Pompéi d'un voile tendu, contient une figure. Il est entouré de carrés inscrits les uns dans les autres et reliés par des bandes diagonales. Le milieu de chaque côté de l'un des carrés est chargé d'un tableautin qui renferme une représentation figurée. Les angles extérieurs, d'où partent les dia-

(8) D. Levi, *Antioch Mosaic Pavements*, Princeton 1947, p. 226 et suiv.

(9) G.-Ch. Picard, *Les mosaïques d'Acholla*, dans *Études d'archéologie classique*, II, 1960, p. 80 et suiv.

(10) Cf. K. Lehmann-Hartleben, *The Dome of the Heaven*, dans *The Art Bulletin*, XXVII, 1945, fig. 25.

gonales, sont cantonnés de médaillons circulaires qui renferment des têtes. Nul doute que le pavement ne soit inspiré par une composition de ce genre. La densité du décor à Tourmont, qui ne laisse apparaître que des parties restreintes du fond, interdit cependant de penser pour la mosaïque à une dérivation directe de ces plafonds qui sont plus anciens d'un siècle et demi environ.

a fallu cependant attendre notre époque et une étude de M. G. M. A. Hanfmann sur les représentations antiques des Saisons[11] pour comprendre la signification des quatre têtes dans les cadres rectangulaires, pourvues d'ailes verdâtres attachées aux tempes. Ce ne sont pas des dieux du panthéon gréco-romain, ce que pensaient les auteurs du XVIIIe siècle, mais les personnifications des *vents*. Le fait est évident



Fig. 3. — Bustes des Vents et des Provinces. Mosaïque d'Ostie (BLAKE, I, pl. 49).

Les sujets représentés avaient suscité la plus grande curiosité au moment de la découverte. On s'était laissé aller à des spéculations curieuses et fantaisistes. Dunod pensait y reconnaître des allusions à l'histoire de Virginie : le lion enchaîné au centre serait Appius Claudius, la brebis qu'il dévore, l'innocente Virginie, les centaures, des chevaliers romains. Le commentaire de Chevalier, voyant une représentation symbolique de l'état pacifié de la Séquanie sous le règne heureux d'Antonin le Pieux, n'aura pas, je le crains, plus de chance d'être agréé aujourd'hui. Quoiqu'il en soit, l'iconographie de cette mosaïque est assez particulière, et, à certains égards, unique.

Seuls les bustes des quatre Saisons dans les angles, placés dans des médaillons et affrontés chacun par deux griffons, ont toujours été reconnus comme tels. Les attributs qu'ils portent, indistincts sur la gravure, mais décrits par Dunod et Chevalier, en font foi. Il

et ne demande pas de démonstration. Depuis le IIe siècle de notre ère (une date plus précise ne peut être donnée, l'iconographie des vents n'ayant pas fait l'objet de l'étude qu'elle mérite), les vents sont habituellement représentés par un groupe de quatre bustes masculins, dont deux barbus et deux imberbes (fig. 3)[12]. Les têtes barbues sont celles des vents froids de l'Est et du Nord, *Eurus* et *Boreas*, les deux autres ceux de l'Ouest et du Midi, *Zephyrus* et *Notus*.

Leur association avec les Saisons, sans être fréquente, se trouve sur quelques monuments

(11) G. M. A. HANFMANN, *The Season Sarcophagus in Dumbarton Oaks*, Cambridge, Massachussets, 1951, I, p. 252 et suiv., II, p. 152, n° 169.

(12) Sur les représentations des Vents, *ibid.*, et F. CUMONT, *Recherches sur le symbolisme funéraire des Romains*, Paris, 1942, p. 106, n. 5, p. 107, n. 2, p. 151 et suiv., et *passim*.

du IIIe siècle[13]. Je pense avec M. Hanfmann qu'elle est toute superficielle et dépourvue de signification profonde : les vents doux et chauds accompagnent le Printemps et l'Été, les froids, l'Automne et l'Hiver. La révolution saisonnière, *topos* favori de l'art romain depuis les Antonins, est le sujet principal de cette mosaïque.

Dans ce contexte, la présence du lion au centre est surprenante : il introduit une note inhabituelle dans une iconographie par ailleurs banale. M. Hanfmann, seul parmi les archéologues modernes qui ait donné un avis sur cette image, suggère, pour l'expliquer, quelque rare mythe cosmique oriental sans préciser, en se référant aux études de F. Cumont sur le symbolisme funéraire[14]. Cet animal se distingue par deux particularités : il tient une tête de bélier ou de brebis dégouttante de sang dans la gueule et son corps est enserré par « une bande de cuir », renforcée et ornée par des « plaques métalliques en forme de clous » (je cite Dunod de Charnage, qui s'est intéressé à ce détail). Or, ces deux particularités se retrouvent réunies dans certains exemplaires d'un groupe des sarcophages romains, décorés aux angles de lions ou de protomés de lion (fig. 4). Les fauves saisissent de leurs pattes avant une victime, sanglier, onagre, cerf, bouc ou bélier, qu'ils s'apprêtent à dévorer. Leur corps est enserré, comme sur la mosaïque, par une sangle attachée à un garrot qui entoure le cou[15]. Le contexte iconographique sur quelques-uns de ces sarcophages fait aisément comprendre ce détail. Les lions sont accompagnés d'un gardien ou d'un chasseur qui les harcèle ou les incite avec un pieu ou une pique (fig. 4)[16] : ce sont des fauves de l'arène qu'on avait l'habitude de harnacher ainsi[17]. La ressemblance avec le lion de la mosaïque est frappante ; ici et là, un fauve du cirque achève sa victime.

On a beaucoup discuté sur la signification de ces lions. F. Cumont[18] et Fr. De Ruyt[19], ne les connaissant que par les sarcophages, leur donnaient un sens funéraire : ils symboliseraient la puissance de la mort qui enlève l'homme sans qu'il puisse résister[20]. Or, on ne saurait admettre cette interprétation pour notre mosaïque qui, de toute évidence, n'est pas funéraire. G. Rodenwaldt, dans une belle étude sur quelques sarcophages de ce groupe, en propose une autre qui me paraît préférable[21] : le lion serait l'image de la force vitale et prendrait, de ce fait, un caractère apotropaïque, qui est confirmé d'ailleurs par le style même de ces sculptures. Ces fauves majestueux sont comme les gardiens de la tombe, d'où ils repoussent les forces nocives.

Le goût du pathétique et de l'action dramatique, caractéristique de l'art romain de l'époque des Sévères, sans avoir créé ce motif qui remonte à des modèles orientaux du VIIIe et du

(13) G. M. A. HANFMANN, *l. c.*, et t. II, cat. nº 147, mosaïque de *Palerme*, début du IIIe siècle, nº 193, mosaïque de *Kabr-Hiram*, fin du VIe siècle, nº 314, autel mithriaque de *Carnuntum*, IIIe siècle, nº 366, relief mithriaque de *Heddernheim*, IIIe siècle.

(14) *O. l.*, p. 253.

(15) Voici les cinq sarcophages sur lesquels j'ai pu observer la sangle : Rome, Musée Torlonia (DE RUYT, voir *infra*, note 19, fig. 16) ; Rome, jardin du Palais Colonna (DE RUYT, fig. 14) ; Musée du Vatican (cf. W. AMELUNG, *Skulpturen des vatikanischen Museums, Galleria Lapidaria*, I, pl. XXV, nº 111, p. 245 et suiv.) ; Clieveden, Angleterre (cf. C. ROBERT, *Roman Sarcophagi at Clieveden*, dans *Journal of Hellenic Studies*, t. XX, 1900, p. 97 et pl. IX) ; Ostie, Isola sacra (cf. G. CALZA, *La necropole del porto di Roma nell' Isola sacra*, Rome, 1940, p. 199, nº 8, fig. 102 et 103).

(16) La plupart des lions harnachés sont accompagnés d'un servant ; seuls ceux du sarcophage de l'Isola sacra font exception. Par contre, sur un assez grand nombre de sarcophages, des lions non-harnachés sont suivis de servants.

(17) Voir *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, s. v. *venatio*, p. 703.

(18) Voir F. CUMONT, *Recherches sur le symbolisme funéraire...*, p. 455.

(19) Fr. DE RUYT, *Études de symbolisme funéraire*, dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, XVII, 1936, p. 169 à 175.

(20) J. QUASTEN, *Die Grabinschrift des Besalius Nikatoras « Libera eos de ore leonis »*, dans *Römische Mitteilungen*, LIII, 1938, p. 50 à 69, a publié une plaque de *loculus* chrétienne, où cette signification du lion est assurée par l'inscription. Mais il y symbolise les forces du mal dans un sens *strictement* chrétien.

(21) G. RODENWALDT, *Römische Löwensarkophage*, dans *Critica d'arte*, I, 1937, p. 225 à 228.

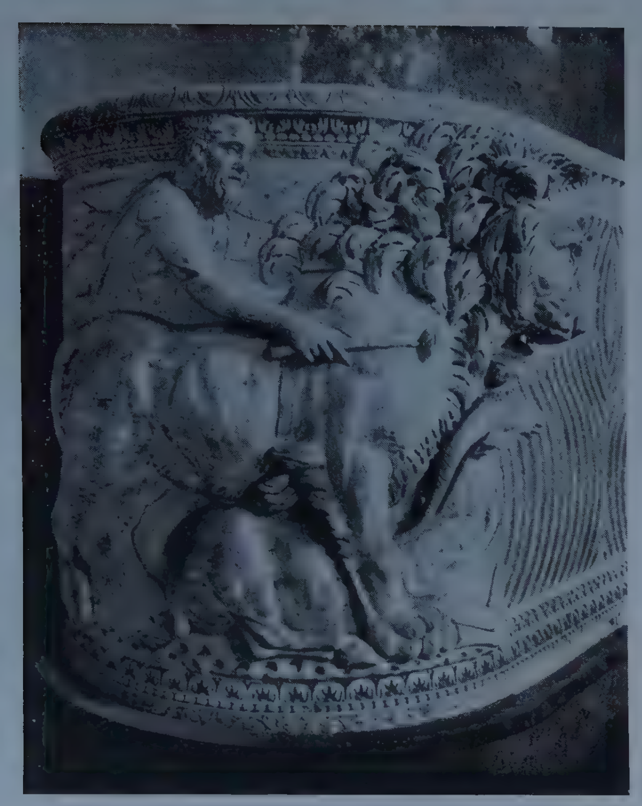


Fig. 4. — Sarcophage de la villa Torlonia, Rome.

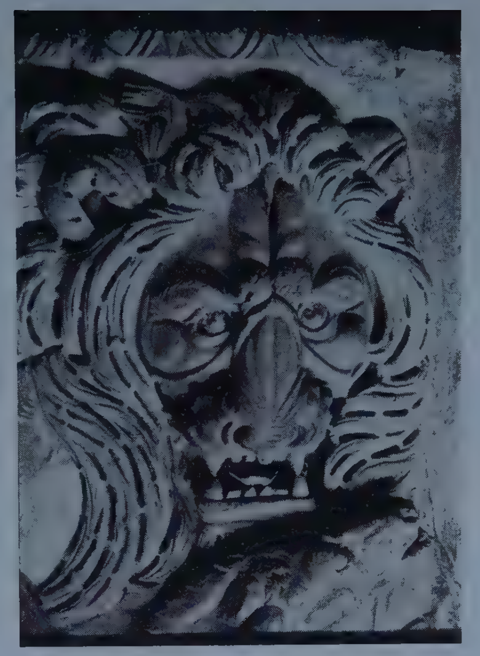


Fig. 5. — Sarcophage de la villa Torlonia, Rome.

VII[e] siècle avant notre ère, lui a insufflé une vie nouvelle (fig. 5). Qu'on représente parfois des animaux du cirque ne fait peut-être qu'en préciser le sens. Le rôle des compétitions de l'arène dans la vie et dans l'imagerie romaines était immense[22] ; l'amphithéâtre était le point de rencontre, le centre des passions et de l'intérêt d'une grande partie des citoyens ; à ses exhibitions s'attachaient des superstitions et des croyances profondément ancrées dans la vie et dans la pensée contemporaines. La victoire au cirque était considérée comme un présage de chance, comme un gage de bonheur pour celui qui avait misé sur la bête gagnante. Le fauve victorieux de notre mosaïque (comme ceux des sarcophages) représente probablement ce symbole de bon augure que le propriétaire de la maison tenait à montrer en bonne place à ses visiteurs.

Sur la face antérieure de quatre sarcophages de ce groupe, les lions flanquent les quatre Saisons, qui sont rassemblées autour du défunt[23], de même que sur la mosaïque elles entourent le fauve. Les symboles du retour régulier des forces vives de la nature se grou-

(22) Une étude récente de J. W. Salomonson, *The « Fancy Dress Banquet »* dans *Bulletin van de Vereeniging tot Bevordering der Kennis van de antieke Beschaving te S' Gravenhage*, XXXV, 1960, p. 25 à 55, a montré avec une remarquable précision ce rôle des jeux du cirque. L'Auteur étudie, p. 52 (fig. 23 et 24), une terre cuite africaine où le motif du lion terrassant un bovidé figure dans un médaillon. Il est calqué sur le revers d'une monnaie de Tarse en Cilicie, du règne de Gordien III (238-244). Tout en étant l'ancien emblème de la cité asiatique, l'image sur la terre cuite a sans aucun doute été prise pour une scène de *venatio* de bon augure.

(23) Voir Hanfmann, *o. l.*, en particulier au t. II, p. 103, n. 148. Ce sont : un sarcophage du Palais des Conservateurs (Hanfmann, cat. n° 372, II, p. 169) ; un autre d'Arricia, jardin de la villa Chigi (*ibid.*, n° A-4, II, p. 186) ; un troisième à la villa Carpegna, Rome (*ibid.*, n° A-3, II, p. 186) ; un quatrième, d'Agrigente, (*ibid.*, n° 474 b, II, p. 177).

pent avec ces animaux, qui attirent la chance et protègent contre les forces du mal.

L'étude de ce pavement nous apporte ainsi des précisions chronologiques. Ses éléments iconographiques se trouvent réunis sur des monuments d'Italie de la première moitié du IIIe siècle. G. Rodenwaldt pense que les premiers d'entre les sarcophages aux lions étaient plus anciens que les exemplaires conservés, échelonnés entre 240 et 270, et qu'ils remontaient jusqu'en 220. C'est à peu près l'époque à laquelle nous voudrions attribuer la mosaïque. Elle est une œuvre caractéristique de ces années.

Un autre fait encore se dégage de nos observations : tous nos rapprochements ont été faits avec des œuvres italiennes. La mosaïque jurassienne est très probablement la création d'un maître venu directement de la péninsule. Ainsi s'expliquent une composition et un programme iconographique exceptionnels dans la région. C'est l'un des traits de l'histoire de la mosaïque gallo-romaine, que, dans une masse de produits banals, quelques-uns se signalent par des qualités peu habituelles. La venue d'artistes italiens a dû donner de temps à autre une impulsion nouvelle à la production artisanale du pays.

Henri STERN.

BOITE A MIROIR ET A FARD TROUVÉE A CALLAS (VAR).

Lors de fouilles exécutées au mois de septembre 1960, M. l'abbé R. Boyer, secrétaire général du Centre de documentation archéologique du Var, a eu la bonne fortune de découvrir un petit objet fort intéressant par lui-même et par la catégorie, déjà connue et étudiée, à laquelle il appartient[1]. Il s'agit d'une boîte à miroir d'un type relativement classique, découverte aux abords d'une importante *villa* gallo-romaine située au lieu-dit « la Trinité », commune de Callas (Var). L'attention des fouilleurs avait été attirée par les restes d'un petit monument qu'ils ont pu dater de la fin du Ier siècle ou du début du IIe, petit temple ou mausolée, transformé par la suite en chapelle dès le XIe siècle. C'est au cours de fouilles effectuées à l'intérieur même de ce monument que la boîte à miroir a été découverte, juste au-dessus d'un foyer en place. Quelques jours plus tard, M. l'abbé Boyer expédiait l'objet au laboratoire du C.R.H.S. pour qu'il soit procédé à son nettoyage et si possible à son ouverture.

La boîte se présentait sous la forme d'un petit disque de bronze de 6 centimètres environ de diamètre sur 1 d'épaisseur[2], fort bien tourné, et orné en son centre d'une monnaie de bronze de Néron, sertie dans la face supérieure (fig. 1-3). L'état de conservation était des plus satisfaisants, et les oxydes qui recouvraient le métal n'avaient guère pénétré, si bien que la surface primitive est demeurée à peu près partout intacte. Le joint entre le couvercle et le fond était à peine perceptible, tant la fermeture était soigneusement exécutée. Le technicien du laboratoire, M. Thouvenin, a pu insérer une fine lame dans la fente, et par des pesées progressives a réussi assez facilement et sans dommage à retirer le couvercle. Quelle n'a pas été alors notre surprise en voyant apparaître, à l'envers du couvercle, un miroir admirablement conservé, à peine terni par une très légère oxydation superficielle et par des poussières, ce qui n'empêchait pas de se voir dans ce petit miroir que nul regard n'avait effleuré depuis 19 siècles. Le fond de la boîte contenait un mince dépôt solide qui se détachait partielle-

(1) M. l'abbé Boyer et son collègue M. P.-A. Février devant poursuivre cette année leurs fouilles, ont remis à une date ultérieure la publication de l'ensemble de leurs recherches ; qu'ils trouvent ici l'expression de ma gratitude pour l'aimable autorisation qu'ils m'ont donnée, en me permettant de faire la présente publication.

(2) Les mesures sont les suivantes : diamètre maximum du couvercle, 59 mm. 5, hauteur du couvercle 5 millimètres, diamètre maximum du fond 59 millimètres, hauteur du fond 6 millimètres, hauteur de la boîte fermée 9 mm. 8. Poids du couvercle 41 gr. 73, poids du fond 39 gr. 73.



Fig. 1. — Le couvercle après nettoyage.



Fig. 2. — Intérieur de la boîte à poudre au moment de l'ouverture.



Fig. 3. — Le miroir au moment de l'ouverture.

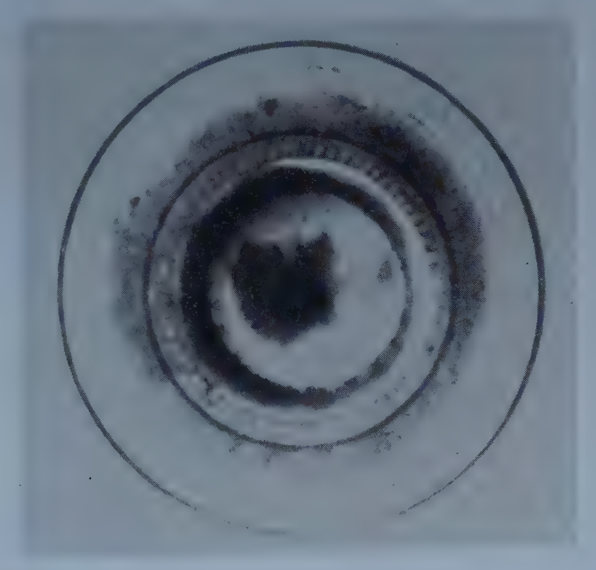


Fig. 4. — Radiographie du couvercle.

ment du métal et qui avait une coloration grisâtre légèrement teintée de vert.

Le nettoyage du couvercle a été fait au bain de sel de Seignette et le miroir a été simplement rincé à l'eau et frotté au doigt, ce qui lui a rendu tout son éclat (fig. 5). Le fond a été débarassé de son dépôt qui a été mis de côté, et l'intérieur est apparu brillant et intact, remarquablement bien conservé à part quelques traces de corrosion très localisées. On apercevait nettement un fin quadrillage, sorte de graffite que la propriétaire de la boîte s'était jadis amusée à faire avec une fine pointe de métal : ces traits légèrement gravés étaient brillants, comme s'ils venaient d'être tracés. La fermeture très hermétique de la boîte avait évité toute pénétra-



Fig. 5. — Le miroir et l'intérieur de la boîte après nettoyage. Puissance de reflet du miroir.

tion d'humidité à l'intérieur, et les oxydes qui s'étaient formés extérieurement avaient encore contribué à rendre cette fermeture plus étanche.

Ayant effectué divers prélèvements sur le contenu, j'ai pu en établir une analyse complète. L'épaisseur totale de ce dépôt très friable est de $4/10^{e}$ de millimètre ; la partie supérieure, grisâtre, est peu dense, duveteuse en surface, alors que la partie inférieure, en contact avec le métal, soit $1{,}5/10^{e}$ de millimètre, est solide et de couleur rose violacée. La couche supérieure contenait quelques particules d'oxydes provenant du miroir et une quantité très abondante de débris de diatomées de divers types dont certaines bien reconnaissables (fig. 6). La masse sous-jacente présentait un caractère amorphe, sans grains discernables, et l'analyse microchimique ne révélait que du carbonate de calcium. La couche rouge inférieure n'était pas attaquée par l'acide, mais se dissolvait dans les solvants organiques laissant apparaître quelques fins grains de calcite parfois colorés en rose. Après évaporation, j'ai pu recueillir quelques gouttelettes d'une masse cireuse

claire qui n'était rien d'autre que de la cire d'abeilles pure dont j'ai pu observer la cristallisation après fusion (fig. 7). Cette cire avait en outre fixé le colorant rouge. L'examen de ce colorant montre qu'il s'agit très certainement de l'orcanette *(alkauna linctoria)*, plante commune à la région méditerranéenne dont la racine recouverte d'une écorce rouge-violet renferme un colorant (acide anchasique) employé en micrographie comme réactif des corps gras, et en parfumerie pour la coloration

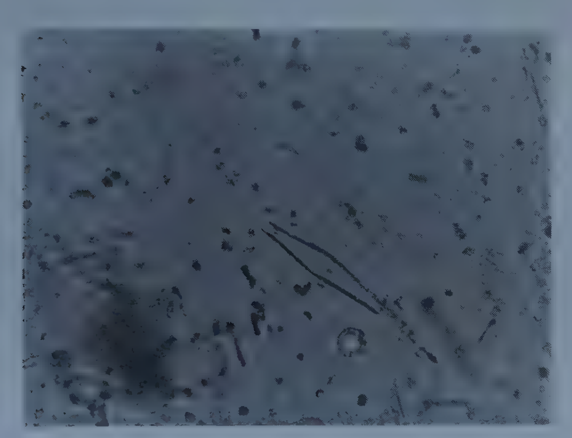


Fig. 6. — Microphotographie de diatomées.

des onguents et huiles de toilette, du moins autrefois. Le fard contenu dans cette boîte était donc un rose à joues composé d'une charge de calcaire réduit en poudre, peut-être de la coquille d'huître finement pulvérisée après calcination, d'après l'aspect de quelques grains intacts. De la cire d'abeilles teintée à l'orcanette donnait le composant gras et servait à fixer le colorant ; de l'eau parfumée et peut-être de l'huile d'olives permettaient d'émulsionner le tout.

Quand la boîte a été placée dans la sépulture et laissée en repos, il s'est produit une sédimentation, la cire s'est déposée au fond, l'eau est remontée à la surface, un couple s'est formé entre le fond de bronze et le miroir étamé, l'étain jouant le rôle d'anode ; l'eau en présence des parfums a permis la prolifération des diatomées qui se sont déposées en surface, puis la masse de calcaire, en milieu légèrement acide et du fait du couple, s'est partiellement décomposée et est devenue amorphe. La fermeture de la boîte étant devenue totalement étanche du fait de la corrosion extérieure, la réaction s'est arrêtée et la couche cireuse qui n'avait subi aucune altération a admirablement protégé le fond de la boîte. Toute l'humidité contenue dans le fard ayant été absorbée au cours des modifications, il n'y a plus eu de couple et rien n'est venu abîmer l'étain du miroir.

Ces examens n'ont nécessité qu'un très faible prélèvement de la matière contenue dans la

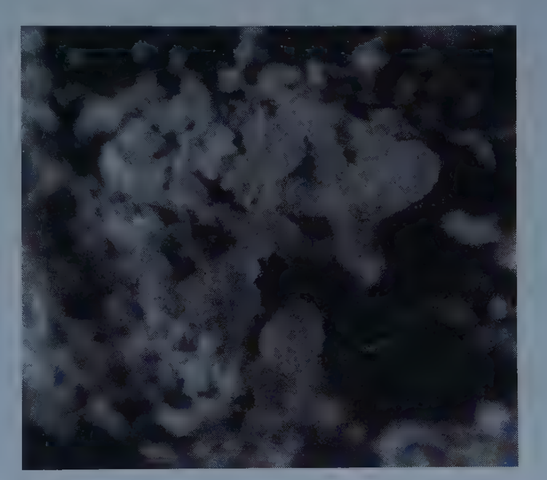


Fig. 7. — Gouttelettes de cire après mise en solution et séchage. Grossi 10 fois.

boîte, quelques centigrammes environ. Le reste a été conservé et est maintenant placé hors de son contenant primitif.

Les boîtes à miroir de ce type sont connues, il semble que la mode s'en soit répandue sous le règne de Néron, et diverses études leur ont été consacrées[3]. Elles contiennent parfois deux

(3) Le *Catalogue des bronzes antiques de la Bibliothèque nationale* par E. Babelon et J.-A. Blanchet (Paris 1895), donne les références suivantes : n° 1357 (p. 556), petit miroir étamé avec sa boîte ; pas de médaille sur le couvercle qui est orné de cercles concentriques, diamètre de la boîte 92 millimètres, diamètre miroir 87 millimètres ; — n° 1360 (p. 556), boîte de miroir, monnaie de Néron au recto et au verso. Diamètre 40 millimètres, fausses monnaies coulées avec la boîte ; — n° 1361 (p. 557), boîte de miroir. Monnaie de Néron au recto et au verso, diamètre 71 millimètres. Intérieurement un miroir est fixé au couvercle, mais le fond de la boîte porte aussi un petit miroir ;— n° 1362 (p. 557) miroir étamé, monnaie de Néron, couvercle seul, diamètre 61 millimètres. — W. Froehner, *Grands bronzes de Néron transformés en miroirs*, dans *Annales de la Société française de Numismatique*, XIII (1889), p. 397.

miroirs, mais celle de Callas, grâce à son contenu et à la remarquable conservation de son miroir, présente un intérêt particulier. Le travail du métal est également très remarquable et indique qu'il s'agissait d'un objet de qualité fabriqué par un artisan très habile et très bien outillé. Tout a été fait au tour, avec une régularité et une précision qui ne seraient nullement surpassées de nos jours, même en tenant compte de la qualité du matériel dont on dispose maintenant.

Le miroir, comme la monnaie, sont fixés au moyen d'une fine sertissure qui constitue en même temps un élément décoratif. Pour déterminer le mode de fixation de la monnaie, j'ai pratiqué une série de radiographies (fig. 4) en prenant comme références d'épaisseur des pièces de monnaie de même type et des morceaux de bronze d'épaisseurs variables. La monnaie, un bronze de Néron[4], qui est bien frappée mais mal centrée (fig. 1), a été amincie de moitié environ, et engagée dans un logement à sa mesure exacte. Ce logement est taillé dans l'épaisseur du couvercle, de façon que les bords de la pièce reposent de 3 millimètres dans cette encoche, et sous la monnaie, le métal du couvercle est encore aminci, afin que la portée ne se fasse que sur le pourtour, ce qui facilitait le sertissage. Le trou de centrage perce complètement le couvercle ; il en était de même au fond, mais ici, ce trou a été soigneusement rebouché.

Le fond de la boîte n'est pas plan, mais légèrement convexe (fig. 2) ; il mesure 1 mm. 3 d'épaisseur, et le couvercle n'était pas plus épais. Le miroir est en bronze étamé, convexe et permet d'observer en totalité le visage quand il est tenu à 25 centimètres de la figure. Ceci donne évidemment une certaine déformation du nez, ce qui était de peu d'importance pour vérifier ou rectifier la roseur des joues, alors qu'il était important de voir l'ensemble.

Le miroir doit mesurer un peu moins d'un millimètre d'épaisseur, sa convexité est très régulière, et sa face parfaitement polie avant étamage (fig. 3). La couche d'étain est très uniforme et très mince, comme on le constate aux endroits où la corrosion très localisée l'a altérée ; elle a été admirablement polie avec une matière fine et tendre ne laissant que peu de rayures. Tel qu'il est demeuré, ce miroir est extrêmement clair, d'un éclat qui rappelle celui de l'argent (fig. 5).

La décoration de la face supérieure du couvercle est constituée par trois légers bourrelets concentriques d'environ 1 millimètre de large, séparés par des champs un peu bombés (fig. 1). Le dernier champ finit sur la sertissure de la monnaie. Celle-ci a été faite au moyen d'un burin mousse qui a imprimé dans le bronze une série de petites dépressions rayonnantes très rapprochées qui ont rabattu le métal sur le pourtour de la monnaie au préalable assez grossièrement reprise avec un outil tranchant, sans le moindre respect pour les caractères de la légende. Il est également possible de constater que cet objet n'a pas servi très longtemps, car il ne porte aucune trace d'usure même légère ni de détérioration. Le fard devait être étalé avec le doigt sans l'intervention de houpette ni de linge, car aucune fibre, ni végétale, ni animale, n'a été retrouvée. Le fard devait former une masse grasse légèrement compacte qui tenait bien étalée, même en très faible épaisseur, au fond de la boîte.

Les auteurs anciens ont laissé de nombreux textes relatifs aux parfums et produits de beauté, et nous sommes bien mieux renseignés en ce domaine que dans celui de la préparation des métaux, tant il est vrai que la coquetterie féminine et masculine ont de tous temps joué un rôle important. Les Grecs connaissaient toutes les recettes, elles-mêmes reprises d'Égypte et d'Orient. De Grande-Grèce ces recettes ont gagné l'Italie du Sud et en particulier la ville de Sybaris qui les diffusa vers le Nord et à diverses reprises, dès 189 av. J.-C.,

— *Carte archéolog. de la Gaule romaine*, VII, texte, p. 37, n° 12 : trouvée à Avignon, boîte à miroir de bronze ; dans le couvercle, un grand bronze de Néron, les deux surfaces réfléchissantes sont bien conservées. Collection Gréau. Catalogue des bronzes de la collection Gréau, p. 124, n° 611.

(4) La monnaie de Néron qui orne le couvercle est datable des années 64-66, l'absence de revers ne permet pas de préciser davantage. Cette monnaie est à rapprocher de celle donnée par H. MATTINGLY, *Coins of the Roman Empire*, I, Londres 1923, pl. 46-6 et 46-8, n[os] 335 et 358. Renseignements communiqués par M. l'abbé Boyer.

les censeurs se sont élevés contre la vente des onguents exotiques. C'est au Ier siècle de notre ère que l'usage des parfums et des cosmétiques se généralise et Pline, qui nous renseigne avec précision sur les diverses espèces de parfums, en déplore par ailleurs l'usage excessif[5]. Il précise même qu'ils gagnent jusqu'aux tombes : « *Postea voluptas ejus a nostris quoque inter laudatissima atque etiam honestissima vitae bona admissa est honosque et ad defunctos pertinere coepit* ». Mais si nous possédons par Pline, Théophraste et d'autres, diverses recettes de parfums et d'onguents, le produit découvert à Callas n'est décrit nulle part. Sans doute s'agissait-il d'une recette très simple et trop classique pour avoir attiré l'attention des auteurs : aussi ne savons-nous plus dans quelle catégorie de produits de beauté classiques il faut la ranger. S'agit-il de *myra*, *kerola*, *acopa*, *epichrismata*, *malagmata*, *parapasta* ou *diapasmata*? L'analyse même est impuissante à déceler les derniers secrets de beauté de l'inconnue de Callas, sans doute quelque Romaine qui, ayant quitté la capitale au moment de la guerre civile, est venue chercher en Provence, dans ce pays qui évoque la Grèce, le calme et la tranquillité qu'elle ne trouvait plus à Rome.

Albert FRANCE-LANORD.

(5) PLINE, *Histoire naturelle*, XIII, I, 20. Voir aussi : R. J. FORBES, *Studies in ancient Technology*, Leiden 1955, III, p. 1 à 50.

ANTIQUES DU MUSÉE DE VIENNE (ISÈRE)

Si la richesse des collections lapidaires de Vienne leur a valu plusieurs publications d'ensemble[1], le caractère souvent fragmentaire des pièces conservées et la précarité de leur présentation actuelle dans l'ancienne église Saint-Pierre ont conduit les auteurs à faire un large choix de documents plutôt qu'un catalogue absolument exhaustif. Ayant pu, en juillet 1959, effectuer au Musée de Vienne quelques identifications et quelques recollages qui complètent ou modifient l'aspect de pièces pour la plupart déjà connues, je donnerai ici brièvement le résultat de ces recherches[2], à verser au dossier d'une réédition complétée du beau travail qu'ont inspiré, en dernier lieu, à M. E. Will les sculptures du musée de Vienne.

STATUAIRE

Esp. 8008+fragment non inventorié du Musée. Tête féminine coiffée d'un diadème et d'un voile (fig. 1 et 2).

Nouvelle hauteur : 0. m. 44.

L'appartenance de cette tête, trouvée au Théâtre sur l'emplacement de la scène en 1937, à une caryatide de même provenance (Esp. 8007) avait été proposée[3], mais elle ne semble pas devoir être maintenue. La cassure inférieure du nouveau fragment ne permet pas d'envisager l'expérience d'un raccord matériel avec le torse de la caryatide, mais les nouvelles dimensions

(1) T. C. DELORME, *Description du Musée de Vienne*, Vienne, 1841, est encore utile pour préciser la provenance de certains fragments. La meilleure partie des sculptures de Vienne a été publiée par les soins d'E. ESPÉRANDIEU, dans le *Recueil général...* (I, p. 249 sq. ; III, p. 395 sq. ; IX, p. 136 sq. ; X, p. 235 sq.) et de R. LANTIER, dans le tome XIIe des *Suppléments* au *Recueil* (p. 34 sq.). Enfin, le dernier en date des travaux d'ensemble et de beaucoup le plus complet et le plus approfondi, est le catalogue commenté dû à E. WILL, *La sculpture romaine au Musée lapidaire de Vienne*, Vienne, Syndicat d'Initiative, 1952, auquel je renvoie régulièrement : Will.

(2) Je suis heureux de remercier ici M. P. Wuilleumier, qui a facilité mon accès aux collections antiques de Vienne, et M. J. Ruf, conservateur des Musées de Vienne, dont le concours obligeant a levé les difficultés matérielles de ma tâche.

(3) Par R. LANTIER, *Recueil général*, XII, 8008 : « Partie supérieure de la tête d'une jeune femme, ayant vraisemblablement appartenu à la statue précédente ». Sur l'hypothèse, formulée par Ch. PICARD à propos de la caryatide Esp. 8007, de l'intervention de Diogénès l'Athénien dans la décoration du théâtre de Vienne, cf. R. LANTIER, *loc. cit.*, 8008, et Ch. PICARD, préface à J. FORMIGÉ, *Le théâtre romain de Vienne*, 1950, p. III.

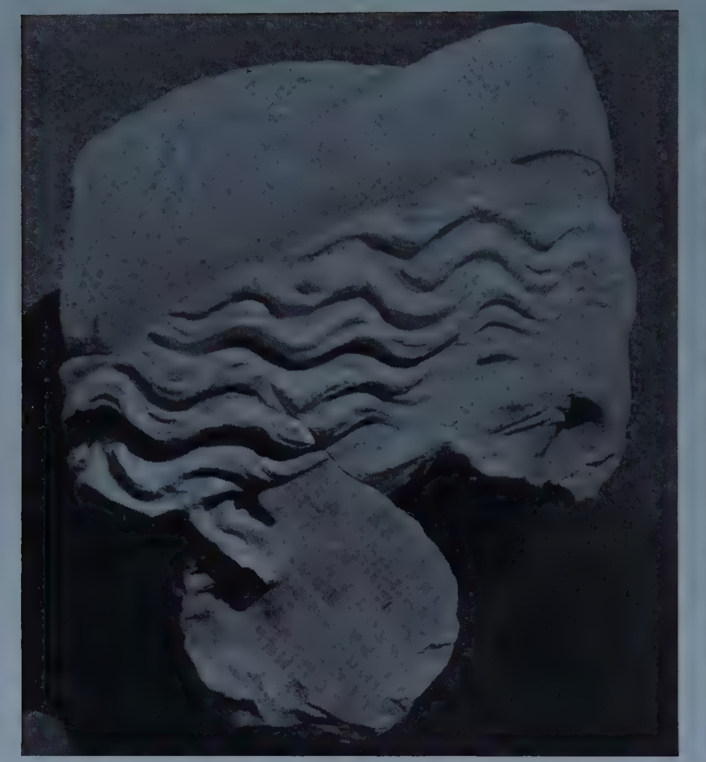


Fig. 1. — Espérandieu 8008 + fragment non inventorié des réserves du Musée. Tête féminine : Héra (?).

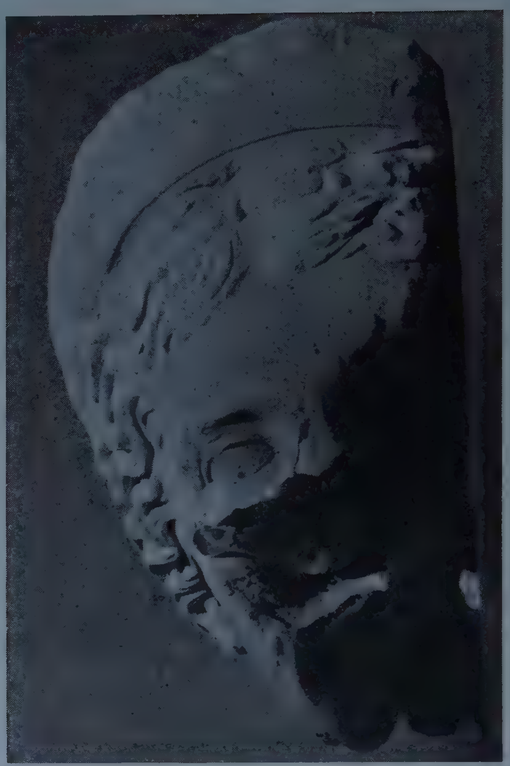


Fig. 2. — Nouvel aspect du fragment Esp. 8008.



Fig. 3. — Fragment de tête féminine colossale trouvé au quartier du théâtre.

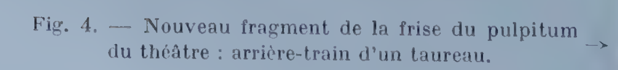
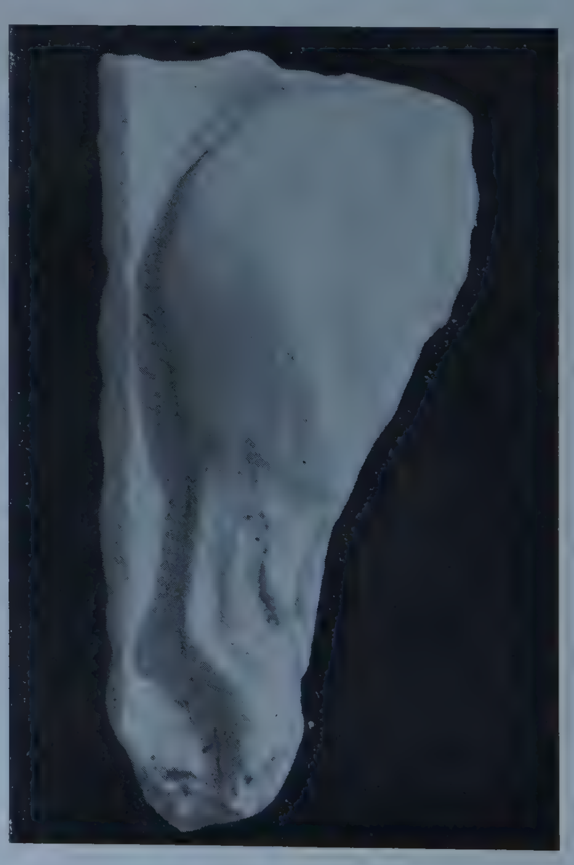


Fig. 4. — Nouveau fragment de la frise du pulpitum du théâtre : arrière-train d'un taureau. →



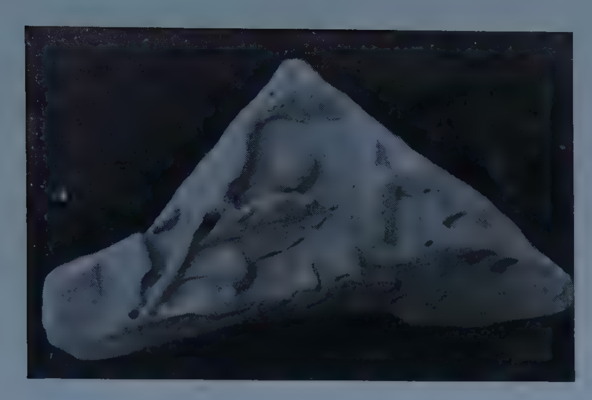


Fig. 5. — Nouveau fragment de la « frise aux bucrânes », Esp. 393.



Fig. 6. — Branches de laurier, fragment d'une frise. Inv. 361 + inv. 371.

de la tête paraissent trop importantes pour le corps Esp. 8007 : le fragment découvert restitue, avec le départ de la mâchoire sur le profil droit du visage, une hauteur approchée de 50 centimètres (au bas mot), ce qui paraît excessif pour les deux mètres (au plus) que pourrait atteindre le corps de la caryatide s'il n'était cassé à mi-jambes. Au reste, la tête complétée d'une partie de sa chevelure autorise une autre interprétation : l'absence de mèches parotides serait exceptionnelle pour une caryatide de type de l'Érechthéion, la présence d'un diadème et d'un voile ne le serait pas moins. Il semble plus vraisemblable d'envisager une Héra ou une matrone, pour qui ce type de coiffure est bien connu[4].

D'autre part, une pièce inédite provenant du quartier du théâtre (fig. 3) est très semblable à celle qui se rajuste à la tête Esp. 8008. Il s'agit encore d'un fragment de tête féminine colossale : oreille droite, partie de la joue et bandeau de cheveux en très forte saillie au-



Fig. 7. — Tête Will n° 92.

dessus de l'oreille. Le travail est assez analogue à celui du morceau précédent, et l'on retrouve dans les deux cas l'indication d'une mèche en faucille au-dessus de l'oreille. Ce fragment, au

(4) Une statuette du Palais des Conservateurs (Ort. Lam. n° 6) dont le diadème et la coiffure sont analogues à ceux du document de Vienne, suggère à H. Stuart Jones (*The Sculptures of the Palazzo dei Conservatori*, Oxford 1926, p. 130 et pl. 46) ces remarques : « The work has an archaistic touch and may belong to the first century B. C. — The personality is somewhat uncertain, but *stephane* and expression would be suitable to Hera. » C'est à peu près ce que l'on pourrait dire de la tête Esp. 8008 complétée. Pour des têtes diadémées comparables en Gaule, cf. par ex. deux documents du Musée Calvet d'Avignon : Esp. 2543, provenant d'Arles (?) et 7483, provenant de Nyons.

vrai peu séduisant, n'est guère intéressant que par sa taille, qui nous conduit à envisager des dimensions d'ensemble excédant nettement celles de la tête Esp. 8008[5].

Bas-reliefs

1) Fragment non inventorié des réserves du Musée : arrière-train d'un taureau se dirigeant vers la droite (fig. 4).

Hauteur du fragment : 0 m. 12 ; *largeur max. :* 0 m. 06 ; *épaisseur en retour :* 0 m. 042 ; marbre blanc (Carrare).

Il s'agit d'un fragment de la frise du *pulpitum* du théâtre. Cf. Esp. 416, 1, 8015, 7 et 11, et la restitution de J. Formigé, *Le théâtre romain de Vienne*, p. 14 à 20, et fig. 10.

2) Nouveau fragment de la frise aux bucrânes Will 136 = Esp. 393 (fig. 5). Branches de laurier avec baies et feuilles, fragment du listel qui borde la dalle.

Dimensions : 0 m. 37×0 m. 15 ; *épaisseur :* 0 m. 105.

L'appartenance de ce fragment à la frise Will 136, avec laquelle il n'offre pas la possibilité d'un raccord direct, est rendue certaine par l'identité du marbre et du travail, et par l'égale épaisseur des plaques. (j'ai lu 0 m. 105 ; mesures fournies par Will : 136 A, 0 m. 115 ; 136 B, 0 m. 10. ; 136 C, 0 m. 11).

3) Inv. 361+Inv. 371. Branches de laurier. Fragment d'une frise (?) (fig. 6).

Nouvelles dimensions : 0 m. 31×0 m. 25 ; *épaisseur :* 0 m. 073.

Il ne s'agit évidemment pas d'un fragment de la frise précédente, mais peut-être la destination de la dalle était-elle analogue. Pour diverses représentations de lauriers à Vienne, cf. notamment Will 117 (= Esp. 395) et Will 137 (= Esp. 347).

4) Will 127+Will 92 (tête) : chapiteau décoré d'un sphinx.

Nouvelle longueur du bloc : 57 centimètres.

E. Will avait suggéré l'appartenance de la tête (décrite sous le nº 92, p. 48) (fig. 7) à un monument triomphal (Esp. 393, Will 119) : « On est tenté enfin d'ajouter nos nºˢ 92 et 93 (deux têtes apolliniennes) en raison de la matière et du style grossier » (*op. cit.*, p. 61). En fait, la chevelure s'écarte assez notablement, dans la disposition des mèches, d'une coiffure de type apollinien et l'emploi abusif du trépan suggère une date plus basse que celle des reliefs du monument triomphal. Aussi bien, l'appartenance au chapiteau Will 127 peut être établie sans équivoque grâce à un raccord direct s'effectuant sur une surface étendue (fig. 8). Le chapiteau ainsi complété paraît appartenir à la même série que le bloc Esp. 360 (Will 126 A, face B). La forme légèrement différente de la coiffure et la courbure plus prononcée de l'aile du sphinx ne me semblent nullement constituer des objections graves, et je ne partage pas l'opinion de E. Will pour qui (p. 69) « les dimensions paraissent plus faibles »[6]. Une remarque de Delorme (nº 258, p. 259) précise d'ailleurs l'identité des blocs et leur commune provenance : « A en juger par la grande quantité de fragments du même genre que nous avons observée lors de leur découverte, les piliers qu'elles ornaient étaient nombreux ».

5) La « tête féminine » Will 93, rapprochée à juste titre par l'auteur de la tête précédente doit, comme elle, être restituée à un sphinx (fig. 9), cf. le sphinx de droite du chapiteau Will 126 A, face B (fig. 10). La tête est de proportions plus fortes que celle qui complète

(5) Hauteur du fragment : 31 centimètres du bas de la joue au haut de la mèche conservée. Partie visible de l'oreille : 9 cm. 5 (sur le fragment Esp. 8008, la partie correspondante de l'oreille n'a que 5 cm. 3 de haut). Le matériau est un marbre gris assez grossier.

6) L'épaisseur de 0 m. 48 donnée par E. Will ne correspond pas à la dimension primitive du petit côté, car le chapiteau est mutilé à l'arrière. Le côté court est décoré, comme ceux des chapiteaux Will 126, d'une grande feuille d'acanthe. Une mesure reste possible de l'axe de cette feuille à l'angle intact du chapiteau et donne 29 centimètres à mi-hauteur, ce qui conduit à restituer 58 centimètres au petit côté à ce niveau, si l'on admet que l'acanthe était symétrique. La dimension est alors en accord avec celle d'un chapiteau intact : 57 centimètres au même niveau (les 63 centimètres notés par Will correspondant à une mesure prise à la base). De plus, sur le long côté, une mesure prise horizontalement de l'arête du profil du sphinx à l'angle gauche du bloc donne des résultats comparables : ici 50 centimètres et 47 centimètres pour Will 126 A, face B.

Fig. 8. — Will 127 - Will 92, fragment d'un chapiteau à sphinx affrontés comparable au chapiteau Espérandieu 360.

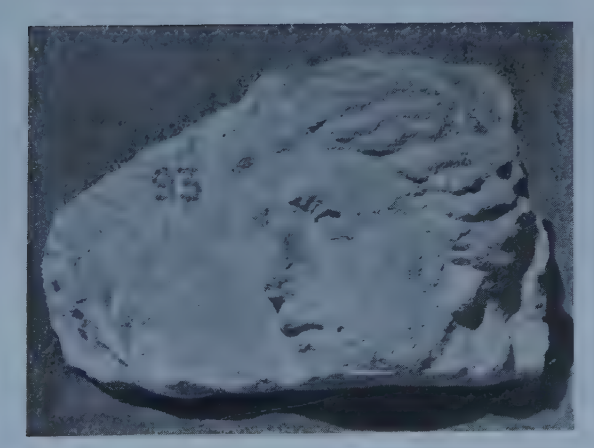


Fig. 9. — Will 93, tête de sphinx, fragment d'un chapiteau. Cf. fig. 10.



Fig. 10. — Tête de sphinx. Détail au chapiteau Esp. 360. Will 126 A, face B.

le bloc précédent, mais le travail est analogue (remarquer l'usage monotone du trépan pour marquer la pupille et la commissure des lèvres). Comme l'a noté E. Will, l'épaisseur du fragment (0,09 compte non tenu de la saillie de la tête) a été modifiée par un clivage.

6) Will 83 (= Esp. 342)+Inv. 252. Éros ou Amour en marche vers la droite.

Nouveau fragment: une partie du bras droit plié (fig. 11).

Une très mauvaise photographie du *Recueil* d'Espérandieu[7] a desservi ce relief dont l'exécution me paraît mériter l'éloge que lui décernait Delorme : « la perfection du dessin et la beauté du modelé qui se remarque dans ce fragment donnent le regret d'avoir perdu une excellente sculpture » (nº 315, p. 307). Mais ce regret est-il justifié? Peut-être n'a-t-on pas prêté une attention suffisante à l'aspect de la draperie de fond. Les plis sont très lâches et obliques sur le fond, traités d'une manière toute différente des cannelures verticales en forte saillie du pan de tissu qui se superpose à eux. Il faut admettre, à mon sens, l'existence d'un grand voile de fond distinct du pan de tissu de gauche[8]. Par ailleurs, l'attribution de notre fragment à un sarcophage soulève des difficultés. Les dimensions, déjà fortes (hauteur 0 m. 54), se trouveraient presque doublées par la restitution de la tête et de l'extrémité des membres inférieurs. De plus, les exemples n'abondent pas de l'utilisation, dans les sarcophages aux Amours, d'un voile de fond analogue, avec retombée de pans de draperie[9]. Une tout autre interprétation peut être proposée : notre Éros ne doit-il pas être rendu au grand relief mythologique Esp. 337 (fig. 12)? La qualité du marbre autorise le rapprochement[10], les dimensions et le style du personnage n'y contredisent point, et l'épaisseur de la plaque est la même[11]. En outre, le lieu de la trouvaille est tout proche de ceux des principaux fragments du grand relief[12].

L'analogie de la draperie, qui sert de fond dans les deux cas, est, évidemment, l'élément qui, au premier chef, suggère des comparaisons. E. Will avait déjà proposé avec beaucoup de vraisemblance l'appartenance au grand relief d'une « main gauche levée qui se détache sur les plis incurvés d'un voile de fond » (fig. 13 ; Will 67 = Esp. 369, où le cliché est mal disposé). Le jeu de plis souples sur lesquels s'enlève la figure de l'Amour dans notre fragment s'apparente assez étroitement à l'allure de ce voile, comme à celle de la draperie dans la partie gauche du grand relief, pour autoriser l'hypothèse d'un rapprochement. Or, l'attitude de l'Éros marchant vivement vers la droite et se détournant, à ce qu'il semble, vers l'arrière peut trouver place dans l'exégèse la plus satisfaisante qui ait été donnée du « relief mythologique ». Le personnage féminin demi-nu assis à la partie inférieure est généralement interprété comme une Aphrodite, et E. Will, précisant la pensée d'Espérandieu[13], établit un parallèle

(7) 342. — Ajouter à la bibliographie de E. Will : S. Reinach, *Rép. Stat.*, IV, p. 275, 2, où l'indication du pied gauche est de pure fantaisie.

(8) Delorme suggérait déjà une interprétation analogue ; « Une portion de draperie que l'on voit à gauche indique qu'il se groupait avec un autre personnage, peut-être avec sa mère » (p. 307, nº 315). La draperie de gauche, terminée par un pompon, n'indique d'ailleurs pas forcément un personnage, mais l'important est de noter qu'elle est entièrement distincte du voile de fond.

(9) Je ne crois pas que le tissu du fond puisse être interprété comme une chlamyde, telle qu'en portent fréquemment les petits Amours figurés dans une attitude analogue (cf. par ex. Clarac, nº 396 = Reinach-Clarac, p. 79, 2) : la ligne qui semble limiter à hauteur du mollet gauche la draperie paraît accidentelle.

(10) Il ne faut pas la comparer à celle du fragment inférieur du grand relief qui a été encaustiqué et patiné à l'époque moderne, mais à celle de la lisière supérieure gauche de la draperie, par exemple, où le grain du marbre n'est pas dénaturé.

(11) L'épaisseur moyenne de notre fragment est de 10 centimètres. C'est à très peu près celle du grand relief à la cassure inférieure gauche. Au reste, l'épaisseur de la plaque du grand relief varie beaucoup, et le fragment Esp. 369, que E. Will suggère de lui restituer (cette attribution est très probablement exacte) ne mesure que 4 cm. 5 d'épaisseur.

(12) Notre fragment a été trouvé au mois de mai 1841 entre la Halle neuve et l'Abattoir (Delorme), c'est-à-dire non loin de l'actuelle rue Jacquier. Les fragments du grand relief « à des époques différentes à des endroits divers de la ville ; des deux principaux morceaux, le premier a été découvert dans les jardins de l'Hospice (en 1838) et le second dans des fouilles exécutées au lieu-dit de Beaumur » (Espérandieu).

(13) I, p. 251 : « Une jeune femme (Aphrodite ?) le haut du corps et les bras nus... »

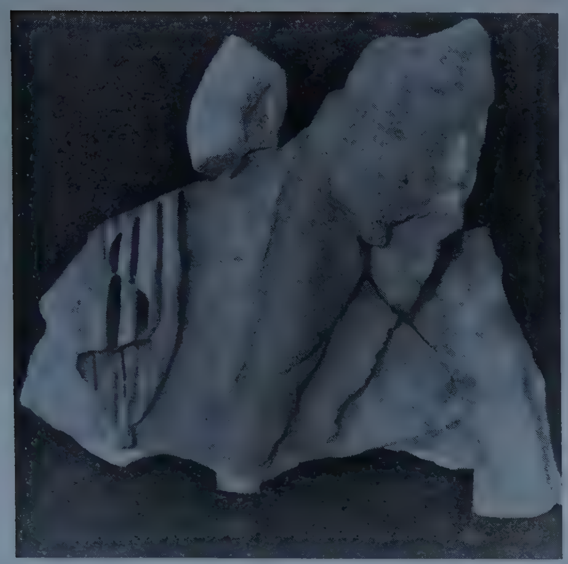


Fig. 11. — Espérandieu 342+inv. 352. Éros, fragment du grand relief mythologique Esp. 337 (?)

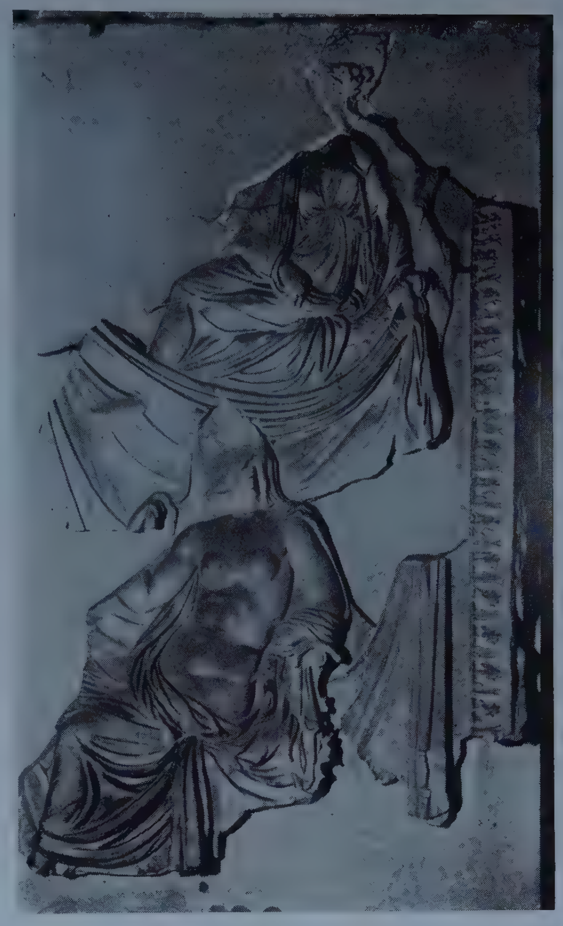


Fig. 12. — Grand relief mythologique, Esp. 337, fragment d'un jugement de Pâris (?) *(Photographie Musée de Vienne).*



← Fig. 13. — Will 67, fragment du grand relief mythologique (?).

avec un relief du Vatican[14] « montrant la rencontre d'Hélène et de Pâris : l'héroïne est assise à gauche en compagnie d'Aphrodite ; au-dessus, sur le coin d'un mur est installée Peithô, en face, debout, le héros flanqué d'Éros, le paysage et le voile de fond font défaut, mais la transposition serait aisée » (*op. cit.*, p. 38). Certes, l'Éros du relief du Vatican n'est comparable au nôtre ni par son attitude ni par son type, mais l'iconographie hellénistique ne fixe très strictement ni l'une ni l'autre, et une version différente de la même scène offre le meilleur rapprochement que l'on puisse souhaiter : sur le *puteal* conservé à

(14) W. Amelung, *Die Skulpturen des Vatikanischen Museums*, II, 58 *d* (p. 150) et pl. 16 (en haut de la planche). Reproduction accessible dans S. Reinach, *Répertoire de reliefs grecs et romains*, III, p. 388, n° 4.

Marbury Hall[15], Aphrodite et Hélène sont assises, dans l'attitude du relief du Vatican ; Éros, figuré sous les traits d'un vigoureux enfant, attire vivement Pâris vers le groupe féminin. Si l'on prend garde que la composition est inverse (groupe féminin à gauche) de celle de Vienne (groupe féminin à droite), on retrouvera dans l'Éros de Marbury Hall le symétrique de celui de Vienne. N'y eût-il là qu'une coïncidence, elle méritait d'être signalée.



Fig. 14 — Esp. 8012, Héraclès (?). Cf. fig. 15.

7) Le fragment Esp. 8012 (= Inv. 273), « trouvé en 1937, au théâtre dans la fosse du rideau », a suscité des interprétations diverses (fig. 14) : « Héraclès jeune à la massue »[16], et « homme portant une torche d'initié »[17]. Il n'est pas indifférent de noter que le hanchement de ce nu viril d'une grande beauté paraît s'inspirer d'un modèle grec du IVe siècle. Peut-être l'Hermès de la *columna caelata* la mieux conservée de l'Artémision d'Éphèse pourrait-il être tenu pour le modèle de cette pose assez peu fréquente dans les reliefs[18] : le personnage de Vienne n'a point, comme lui, l'avant-bras gauche enveloppé d'un pan de sa chlamyde, mais les plis de celle-ci retombent plus nombreux sous la main reposant pareillement sur la hanche, et, pour le reste, on retrouve la grande opposition entre la vigueur d'un relief contrasté à droite et son effacement à gauche où une ligne souple prolonge dans la cuisse et la jambe tendues la courbe du torse rejeté en arrière. Pour ne tenir point le caducée, le bras droit n'en obéit pas moins à la logique



Fig. 15. — Camée du Musée du Louvre. *(Services photographiques du Louvre).*

(15) Souvent appelé *Jenkins vase*. A. MICHAELIS, *Ancient Marbles in Great Britain*, Cambridge 1882 ; REINACH, *R. R.*, II, p. 521, n° 3. Le relief, provenant de Naples et acquis par Jenkins vers 1772, est fortement restauré et les Muses « seem to be a later addition to the original composition » ; mais l'essentiel des attitudes des principaux protagonistes a été respecté. En ce qui concerne Éros, les restaurations n'altèrent pas gravement l'attitude : « New : head, r. arm and shoulder, l. hand, and the two first toes of the l. foot ».

(16) R. LANTIER, *Recueil Général...*, 8812.

(17) J. FORMIGÉ, *op. cit.*, figure 23.

(18) Sur les répliques de l'Hermès du tambour sculpté d'Éphèse, voir Ch. PICARD, *Manuel...*, IV, 2, p. 130-131, n. 4, p. 130 et n. 1, p. 132. Ce hanchement à la fois souple et vigoureux, cette draperie massée sous le poing gauche ont été repris dans la sculpture hellénistique. Cf. par exemple Persée sur un relief du Musée du Capitole : SCHREIBER, *Die hellenistischen Reliefbilder*, II, pl. XII. — On pourrait être tenté de voir une variante libre de la pose dans l'attitude d'Oreste sur un sarcophage de la cathédrale de Husillos (Espagne), cf. S. REINACH, *R. R.*, II p. 192, n° 3.

du schéma en accentuant par sa simple retombée la continuité des lignes sur ce côté du corps. Notre personnage tient un bâton noueux et il est d'autant plus tentant d'évoquer un Héraclès que plusieurs bronzes font connaître pour le héros divinisé une pose analogue. Sur un camée du Louvre[19], nous retrouvons même Héraclès ou son substitut (fig. 15) dans une pose que l'on peut dire calquée sur celle de l'Hermès d'Éphèse, debout devant un trophée, avec une Aphrodite pour pendant. Le fragment de relief Esp. 8012 a-t-il fait partie d'un groupe analogue ? Rien n'autorise semblable hypothèse. Il reste que la pose, en permettant d'évoquer à son propos une création célèbre du meilleur classicisme grec, met une fois encore l'accent sur la part des influences helléniques dans la sculpture romaine, à Vienne.

L. Pressouyre.

(19) A. de Ridder, *Catalogue des bijoux antiques du Musée du Louvre*, p. 177 et pl. XXI ; cf. aussi G.-Ch. Picard, *Les trophées romains*, Paris, 1957, p. 59 et pl. I.

Épitaphe découverte a Montazels, près Couiza (Aude).

Dans le fascicule XII (Aude) de la *Carte archéologique de la Gaule romaine* (1959), p. 183, nº 118, M. Albert Grenier cite l'épitaphe d'un *Q. Valer*[*ius*] *Volt(inia tribu)*. La mention de la tribu *Voltinia*, qui est celle de Carcassonne, démontre que la haute vallée de l'Aude relevait de cette cité et non de celle de Narbonne. J'avais en 1942 remarqué et examiné ce fragment d'inscription funéraire à Montazels, encastré dans la muraille d'une dépendance du château de cette localité à l'intérieur d'un cadran solaire peint sur le mur. J'avais émis l'hypothèse que cette inscription proviendrait de l'*oppidum* voisin de Rennes-le-Château *(Rhedae)*, et j'en avais donné la reproduction et la lecture dans *Bull. Soc. arch. Midi de la France* (Toulouse), 3e série, IV, 1942, p. 371 ; et V, 1, p. 87.

Dans l'*Appendice épigraphique* placé à la fin de ce fascicule, p. 225, nº 125, M. A. Grenier revient sur cette inscription avec plus de détails, en donne les caractéristiques d'après mon relevé et ma lecture. Mais il a pensé devoir contester celle du nom propre *Vossaticc*[ius] à la dernière ligne, après le mot *annor*[*um*] à la ligne précédente. J'avais constaté que ce nom propre se trouve dans une inscription d'une autre région du Languedoc découverte à Calvisson (près de Nîmes), reproduite par Lebègue, *Hist. gén. Languedoc* XV, p. 1061, nº 1813 et par Espérandieu, *I. L. N.*, 540. Il préférait à cette place, après la mention *annor*[*um*], suivie, sans doute d'un chiffre, la formule *Ossa li*[*bi bene quiescant*]. Les deux CC résulteraient d'une lecture défectueuse.

Je me suis rendu un jour de l'automne de 1959 au château de Montazels pour vérifier ma première lecture par un nouvel examen. J'ai pu constater son exactitude : les lettres du fragment en place sont d'une conservation et d'une netteté qui ne peuvent permettre aucune erreur. En outre, j'ai eu la bonne fortune de pouvoir relever un deuxième fragment de la même inscription découvert récemment, par les propriétaires du château, parmi des décombres, dans la cour. Il complète en grande partie le premier fragment encastré dans le mur. Il contient la suite de ses 3e et 4e lignes, et deux lettres de la suite de la 2e.

Voici comment se présente l'inscription ainsi complétée (fig. 1) :

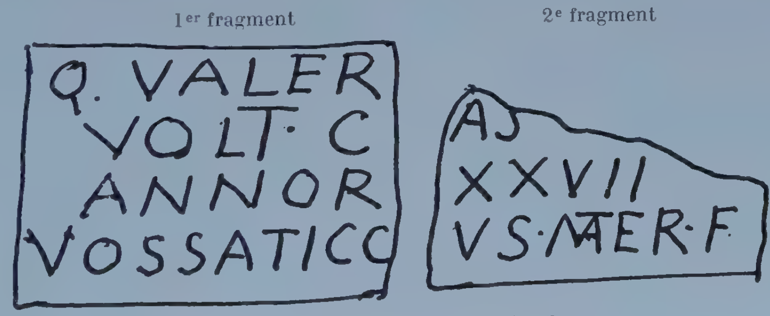


Fig. 1. — L'inscription de Montazels.

Hauteur du 1er fragment : environ 0,40 ; largeur : 0,40 ; épaisseur impossible à contrôler, la plaque étant encastrée.

Hauteur du 2e (partie conservée) : 0,29 ; largeur : 0,31 ; épaisseur : 0,03.

Hauteur des lettres : 1re ligne, 0,07 ; 2e et 3e lignes : 0,06 ; — Hauteur de la dernière ligne au-dessus du bord inférieur de la plaque : 0,08 ; ligature MAT.

Les deux fragments sont du même marbre blanc. Le marbre du fragment encastré a gardé son poli intact. La surface du 2e fragment est un peu usée et salie. Les lignes conservées de ce dernier correspondent complètement à celles du 1er. Les hauteurs des lettres sont les mêmes, ainsi que la hauteur de la dernière ligne, au-dessus du bord inférieur. Les deux côtés de la fracture ne correspondent pas tout à fait. La brisure en a altéré les lèvres.

On peut proposer pour l'ensemble la lecture suivante :

Q(uinto) Valer[*io*] [---] / *Volt(inia) Cas*[*siano?*] / *annor(um) XXVII* / *Vossaticc*[*i*]*us Mater(ni) f(ilius)* « A Quintus Valerius Cassianus (?), ..., de la tribu Voltinia, âgé de 27 ans, Vossaticcius, fils de Maternus ».

A la fin de la 1re ligne, il reste un espace de plusieurs lettres où pouvait être inscrite la filiation de *Q. Valerius :* [*Q(uinti) fil(io)*].

A la dernière ligne, il faut sans doute lire *Vossaticcius* plutôt que *Vossaticcus.* Le nom figure sous cette forme dans l'inscription de Calvisson signalée plus haut. L'*i* entre *Vossaticc* et *us* a dû disparaître dans la brisure de la plaque. *Vossaticcius* est un dérivé de *Vossaticcus*, qui paraît un nom celtique.

J'ai communiqué mes observations à M. Albert Grenier qui a complètement approuvé cette lecture après mon nouvel examen de ce document épigraphique.

Raymond Lizop.

INFORMATIONS ARCHÉOLOGIQUES

Circonscription de LILLE. M. Ernest Will, Directeur

Aisne

Saint-Thomas. — L'enceinte du Camp du *Vieux-Laon* a été étudiée pour la première fois de façon méthodique par Vauvillé, en même temps que d'autres enceintes de l'Aisne[1] ; des divers sondages faits par ce chercheur il ne reste que des relevés qu'on jugera insuffisants de nos jours. Par la suite, pendant la guerre de 1914-1918, le général allemand von Schramm fit pratiquer plusieurs coupes dans le rempart. Ces travaux ont été examinés et commentés par un archéologue allemand connu, P. Goessler[2]. Là encore, il n'y eut pas de publication véritable.

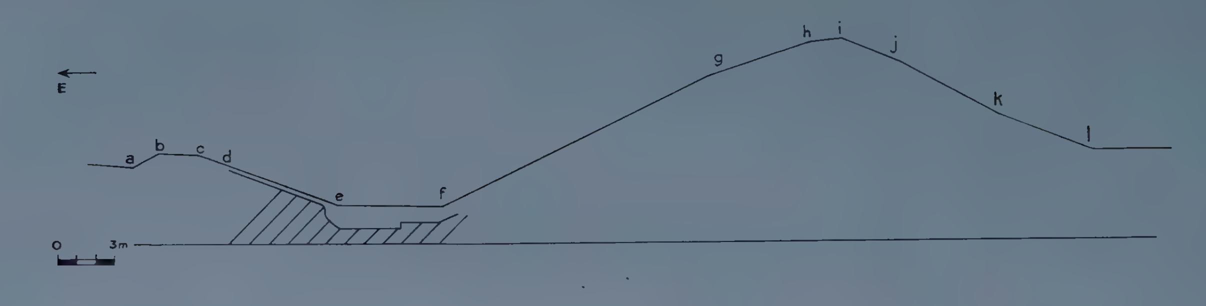
L'intérêt de cette enceinte est évident : elle a quelques titres à être identifiée avec le *Bibrax* de César, autour duquel furent livrés des combats accompagnant la bataille de l'Aisne. De plus, l'ouvrage n'est sans doute pas d'une seule époque : ce qu'on peut appeler le rempart transversal, orienté Nord-Ouest Sud-Est, a partagé l'enceinte en deux, à une certaine date, en excluant de façon curieuse l'angle Nord-Est (du moins le fossé de ce rempart est tourné vers l'Est).

Les premières recherches, conduites par M. G. Lobjois, ont justement été consacrées à ce rempart transversal. Une tranchée a pu être menée à travers le fossé et la levée de terre qui constituait le rempart proprement dit a pu être entamée. Le fossé (fig. 1 et 2) avait été creusé naturellement d'abord dans la couche de terre végétale, ensuite entaillé dans le banc rocheux sur une profondeur de 1 à 1 m. 50, avec une paroi à pic du côté externe Est et une pente du côté opposé ; là courait peut-être aussi une sorte de berme étroite (1 m. 50 de large environ). La largeur du fossé était d'un peu plus de 3 mètres. Sa valeur d'obstacle était cependant renforcée par la présence d'une contrescarpe du côté Est, constituée très évidemment par les terres fournies par son creusement. La hauteur primitive de la contrescarpe ne peut plus être évaluée. Au fond du fossé on distingue une très faible couche de sable qui a dû s'amasser là quand il a été en service. Suit un remplissage uniforme de terres et de cailloux formé par les deux levées de terre qui ont progressivement glissé vers le bas (fig. 3). (Dans l'état actuel, à l'endroit où a été établie la tranchée, la couche d'humus ancienne était recouverte d'une couche de déblais du temps de Vauvillé).

Les pierres qui ont été tirées du banc rocheux entaillé en forme de fossé — quelques blocs n'ont pas été débités et sont restés sur place — ont servi à l'édification du rempart principal. Pour autant qu'on peut en juger, cette couche de pierres a surtout servi pour constituer la partie supérieure de la levée de terre : on la distingue bien, en gros vers la moitié de la hauteur actuelle ; elle a donc dû former une sorte de calotte. En tout cas, en aucun endroit n'est apparu un aménagement qu'on puisse interpréter comme un mur (fig. 4). On croira qu'en définitive la force de la défense reposait sur la hauteur considérable de la levée de

(1) *Bulletin de la Société archéol. hist. scient. de Soissons*, 1889-1890, pp. 70-82.

(2) *Prähist. Zeitschr.*, 1917, fasc. 1-2. Les objets découverts par v. Schramm et laissés à un particulier de Laon n'ont pu être retrouvés.



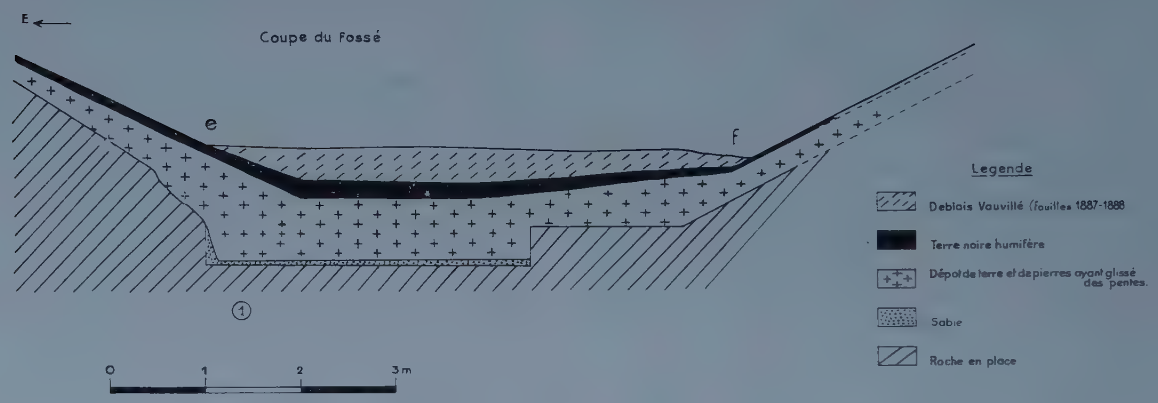


Fig. 1. — Le camp du Vieux-Laon. Le rempart transversal. *(Dessin G. Lobjois).*



Fig. 2. — Camp du Vieux-Laon. Vue générale du rempart transversal.

terre : environ 10 mètres encore, à l'heure actuelle, au-dessus du fond du fossé.

Le seul objet que l'on ait découvert est un petit fragment de fond de vase qui gisait au fond même du fossé : il pourra posséder une valeur chronologique pour l'ensemble si on arrive à le dater avec quelque sécurité. Signalons, mais la chose est sans doute accidentelle, une couche carbonisée au pied de la couche de pierres de la levée de terre principale. Ces constatations demandent encore à être complétées. Il semble jusqu'à présent qu'on est en présence de ce que M. Wheeler a appelé un rempart de type belge[3].



Fig. 3. — Camp du Vieux-Laon. Coupe dans le fossé ; vue vers la contrescarpe : apparition du banc rocheux.

Sissonne. — Dans le *camp de Sissonne*, des militaires, en faisant des trous dans le champ de tir, sur une butte au lieu-dit « terre à luziaux », non loin des anciennes fermes de Jeoffrecourt, sont tombés sur les restes d'une série de sarcophages en pierre tendre du pays. M. G. Dumas, Directeur des Archives de l'Aisne, assisté de MM. Lobjois et Rigaux de Laon, a pu se rendre sur place, élargir la fouille, faire les relevés nécessaires et établir un rapport que nous résumons ici et qui sera publié plus en détail ultérieurement.

Les restes de six sarcophages et de trois couvercles (fig. 5) ont été mis au jour. Il fut malheureusement très vite évident que ce petit cimetière avait été pillé depuis longtemps : aucun des sarcophages n'était intact et d'ailleurs le lieu-dit avec ses restes avait été signalé jadis par les savants locaux. Les sarcophages présentent la forme trapézoïdale bien connue par de nombreuses autres pièces « mérovingiennes » ; leur longueur est toujours proche de 1 m. 90. Leur orientation n'était pas régulière, en gros seulement Est-Ouest. Un seul parmi les sarcophages a permis un



Fig. 4. — Camp du Vieux-Laon. Vue générale de la fouille sur le rempart principal. Les amoncellements de pierres blanches révèlent en bas, le fond ; en haut, la calotte de pierres.

dégagement méthodique (fig. 6) ; le squelette était à peu près en place, mais, en fait d'objets, il ne subsistait que quelques petits fragments de poterie de terre brune. Des fragments analogues ont été retrouvés dans le reste de la fouille. En définitive, deux objets seulement méritent une mention particulière : un vase de terre brune (fig. 7), qui a pu être restauré, et les restes d'une plaque-boucle. Ces restes, qui étaient dans un état piteux, ont pu être identifiés grâce à une étude minutieuse pratiquée par M. Rigaux.

(3) Sir M. Wheeler et K. Richardson, *Hill-Forts of Northern France*, Oxford, 1957, p. 8 et 15 suiv.



Fig. 5. — Camp de Sissonne. Restes de sarcophages « mérovingiens ».



Fig. 6. — Camp de Sissonne. Le sarcophage le mieux conservé.

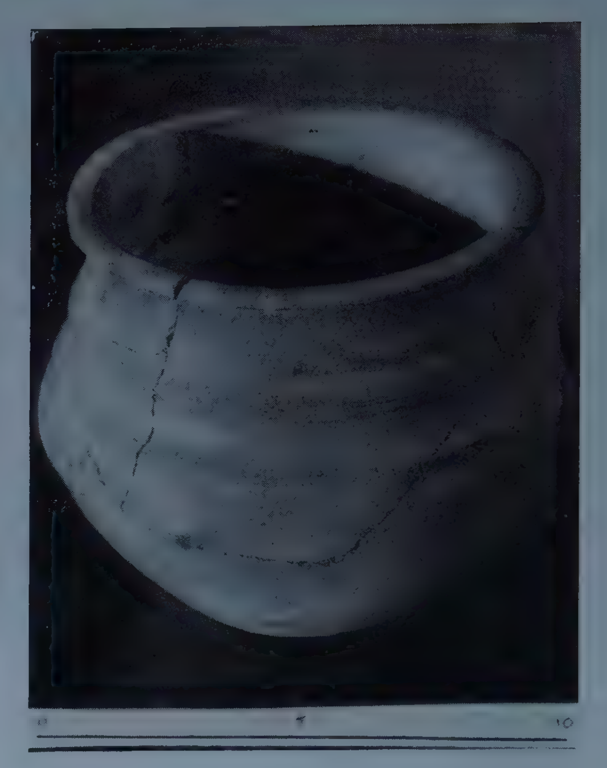


Fig. 7. — Camp de Sissonne. Vase trouvé dans les sarcophages.



Fig. 8. — Le lion de Noyers.



Fig. 9. — Le lion de Noyers.

Ardennes

Pont-Maugis. — Sur les confins Nord-Ouest du hameau de *Noyers*, un sondage d'essai pratiqué dans un pré par M. Viot, de Mézières, fit apparaître une pièce inattendue : une sculpture de bonne taille (long. : 101 centimètres ; haut. max. : 50 centimètres. : larg. max. : 39 centimètres), en calcaire local. Elle représente un lion rugissant ou grondant, debout (les pattes sont brisées et la base n'a pas été retrouvée), la tête légèrement tournée vers sa droite (fig. 8 et 9). La conservation est bonne dans l'ensemble, à part l'usure plus ou moins grande du sommet de la tête. Le modelé est ferme et précis : on examinera sur ce point le

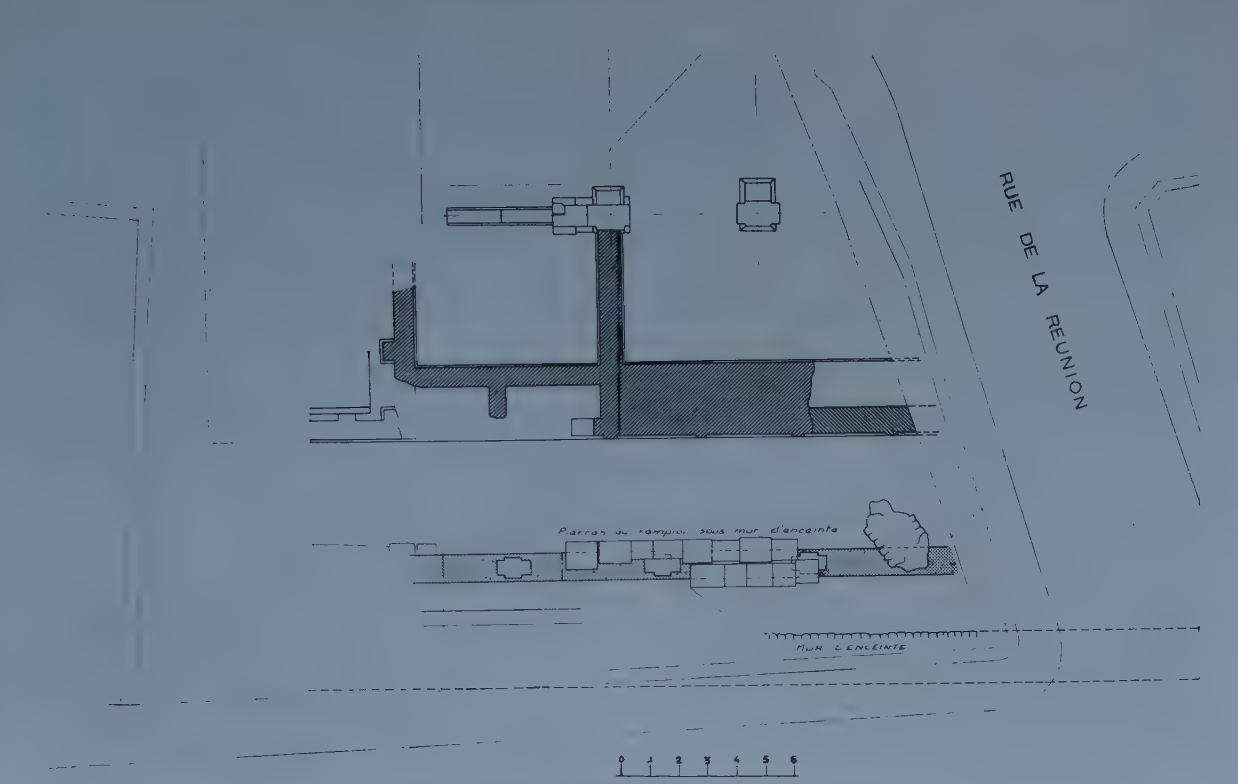


Fig. 10. — Bavai. Angle Nord-Est du grand ensemble.



Fig. 11. — Bavai. Angle Nord-Est du grand ensemble. Les restes du rempart du Bas-Empire.


Fig. 12. — Bavai. Blocs de remploi dans le rempart du Bas-Empire.

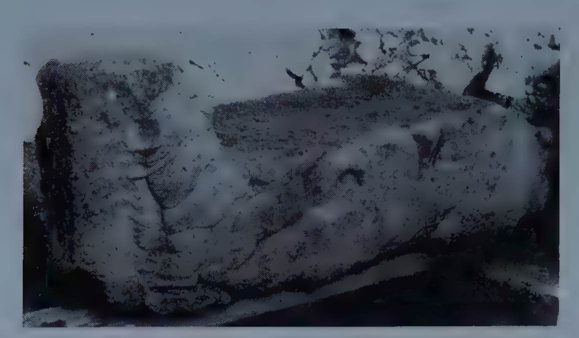

Fig. 13. — Bavai. Bloc sculpté (Amour chevauchant un Triton) remployé dans le rempart.


Fig. 14. Bavai. Porte du rempart Sud.

traitement des flancs et de la crinière. — Il convient de rappeler que des lions comparables ont été découverts dans les Ardennes à Belval-Bois-les-Dames : deux pièces d'un style très semblable groupant, d'un côté, un lion avec un taureau ; de l'autre, un lion et un homme (Hercule ?) ; du même endroit provient un lot de sculptures funéraires[4]. Ces pièces semblent pouvoir être attribuées au IIe siècle, alors que le lion de Noyers est sans doute plus ancien. Quant au site, il révèle à une faible profondeur une couche romaine de pierres, tuiles et briques et ces vestiges se retrouvent sur une surface assez grande. Cependant aucun mur, ou fondation, n'a pu être identifié. L'hypothèse la plus probable est celle d'une *villa*.

Nord

Bavai (Bagacum). — Nous résumons ici les résultats obtenus au cours des campagnes de 1959 et 1960.

Zone archéologique. — a) Angle Nord-Est du grand ensemble. Les recherches ont porté de ce côté sur les restes du rempart du Bas-Empire ; des deux éléments qui le composent, le mur externe est encore en place et suffisamment conservé ; le mur interne, au contraire, ne subsistait plus qu'à l'état de vestiges qui, installés parfois en équilibre instable, ont dû être partiellement démontés. Ces nettoyages ont fini par donner une image claire de l'ensemble.

Le rempart tardif a été implanté sur un monument plus ancien arasé au préalable. A quatre mètres au Nord, en effet, du puissant mur de clôture du grand monument, mur décrit dans le rapport précédent[5], est apparue une fondation large de 90 centimètres, maçonnée et comportant des bases de piliers rectangulaires, à l'entraxe de 5 m. 05 ; à un mètre plus au Nord, une seconde fondation a été entrevue, mais n'a encore pu être étudiée. Sur ces fondations furent posés une série de blocs de remploi sur deux rangées en largeur et en moyenne sur deux assises en hauteur (fig. 10 et 11). C'est cette couche de remplois qui a servi de support à la maçonnerie du mur interne ; le mur externe n'a été adossé que postérieurement au précédent et sans avoir reçu de fondations spéciales.

Les blocs de remploi étaient de nature très variée. Signalons tout d'abord une série de

(4) Espérandieu, *Recueil*, V, 3768 et 3769 ; cf. 3772-75.

(5) *Gallia*, XVII, 1959, p. 255.



Fig. 15. — Bavai. Restes du rempart Nord.

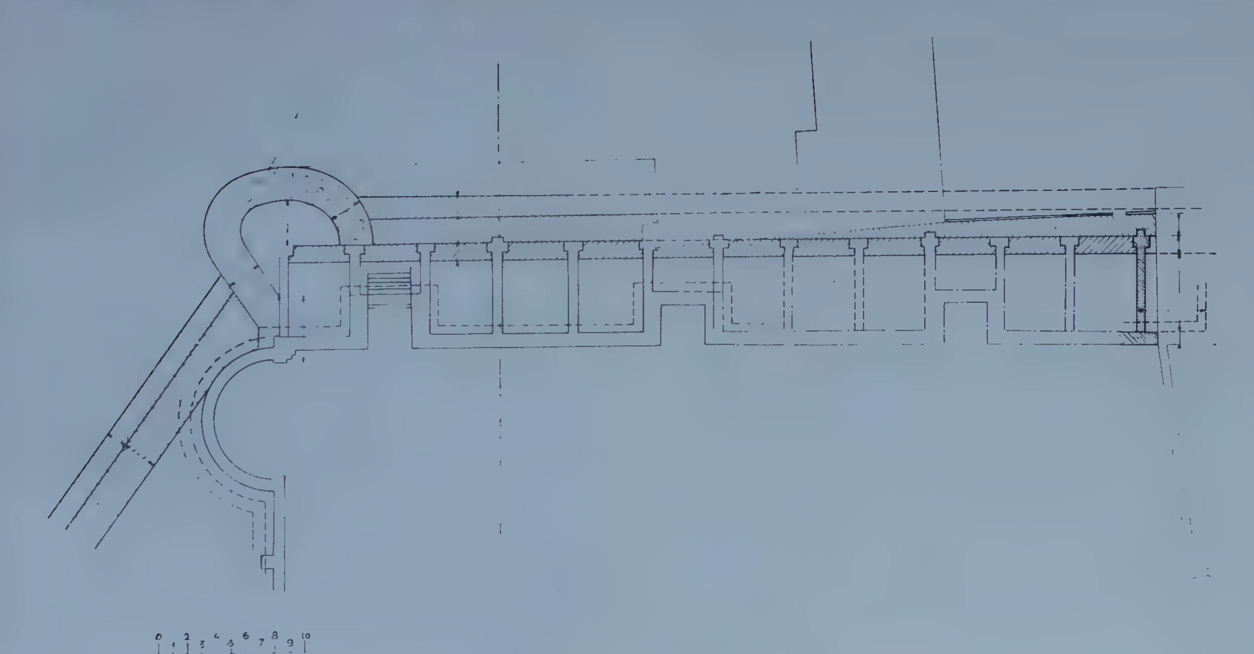


Fig. 16. — Bavai. Angle Nord-Ouest du grand ensemble.

pièces d'architecture ; simples blocs d'assise et pièces moulurées : corniches diverses, architraves, tambour de colonne, acrotère à palmette (fig. 12). Une partie de ces pièces peut provenir du grand ensemble. Mais on a reconnu aussi tout un groupe de blocs qui appartenaient certainement à des monuments funéraires. Ce sont, en particulier, des blocs à face incurvée



Fig. 17. — Bavai. Restes du rempart Nord (face interne)



Fig. 18. — Bavai. Angle Nord-Ouest du grand ensemble. De l'escalier vers l'Est. →

(dont une partie avait été retrouvée dans le passé déjà et en d'autres places) ; sur l'un d'entre eux, on voit les restes d'un tableau mouluré prêt à recevoir une inscription et flanqué de part et d'autre de figures malheureusement très mutilées. D'autres blocs à sculptures plus décoratives, en particulier l'un orné d'un Amour chevauchant un Triton (fig. 13), révèlent aussi leur caractère funéraire. Enfin la face d'un gros parpaing de pierre bleue (analogue à ceux qu'on voit dans le rempart transversal Nord-Sud) porte trois inscriptions funéraires ; il s'agit sans nul doute d'indigènes, à en juger d'après leurs noms celtiques.

b) Angle Sud-Est du grand ensemble. L'aménagement définitif de la *rue des Gommeries* a permis d'observer les vestiges de la voie antique Nord-Sud qui courait en bordure du grand ensemble. L'épaisse couche de remblais, qui portait la voie, était encore bien apparente et, sous cette couche, sont apparus les vestiges d'une chaussée plus ancienne. Mais surtout, à l'angle Sud-Est de la zone, la porte qui perçait le rempart Sud a été dégagée, ou du moins ce qui en reste, c'est-à-dire sa partie Ouest, assez bien conservée avec sa feuillure (fig. 14) ; la partie orientale demeure malheureusement enfouie sous la rue des Gommeries.

c) Cours Nord du rempart du Bas-Empire. Dans un terrain situé en bordure de la *Place du 11 novembre*, mis à notre disposition par la Municipalité et prévu comme un emplacement possible pour le futur Dépôt des fouilles, le rempart du Bas-Empire a pu être suivi sur une quarantaine de mètres. Le mur



Fig. 19. — Angle Nord-Ouest du grand ensemble. Le rempart ; l'avant-plan au niveau des boutiques.



Fig. 20. — Bavai. Rempart du Bas-Empire. Cavité laissée par le mur de refend d'une boutique.



Fig. 21. — Bavai. Tour d'angle Nord-Ouest et rempart Ouest.

externe (fig. 15) est toujours mieux conservé et possède encore deux demi-tours de flanquement. Le parement externe a été préservé à la base du mur. On constate que cet élément du rempart ne court pas dans l'alignement de celui reconnu à l'angle Nord-Ouest du grand ensemble, mais se trouve décalé assez sensiblement vers le Nord. Un décalage analogue, mais vers le Sud, est connu depuis longtemps au rempart méridional. Ces décalages doivent avoir quelque rapport avec les vestiges des monuments du Haut-Empire.

d) Angle Nord-Ouest du grand ensemble (fig. 16). Dans cette zone le dégagement des galeries a pu être poussé vers l'Est ; comme on l'avait déjà constaté antérieurement, la destruction du monument dans cette zone est plus considérable qu'ailleurs. Du rempart du Bas-Empire, qui flanquait partout les boutiques externes du grand ensemble, le mur externe seul est bien conservé et, comme souvent, mal fondé (fig. 17) ; le mur interne ne subsiste au contraire qu'à l'état de vestiges dans cette partie du chantier. Les résultats les plus remarquables ont été obtenus cependant à l'angle Nord-Ouest même, du côté de l'escalier qui desservait les galeries (fig. 18 et 19) ; l'occupation d'un nouveau terrain a permis de dégager l'entrée de l'escalier et les quatre boutiques adjacentes. A la même occasion, l'agencement du rempart du Bas-Empire dans cette région est apparu avec netteté.



Fig. 22. — Bavai. Tour d'angle Nord-Ouest du rempart.

On distingue désormais les éléments suivants (fig. 16) : *a*) un mur, épais de 1 m. 20, qui fermait l'entrée de l'escalier et des boutiques ; *b*) un mur, épais de 1 m. 80, adossé au précédent et donc, si l'on veut, à tout le monument du Haut-Empire ; *c*) un troisième mur enfin, épais de 1 m. 45, accolé au précédent. Les têtes des murs de refend des boutiques et de l'escalier se trouvaient engagées dans la maçonnerie des deux premiers murs signalés. Ces têtes, qui

affectaient ou bien une forme en T ou, pour chaque troisième, une forme en croix, ont parfois complètement disparu, laissant seulement encore comme leur empreinte dans la maçonnerie des murs tardifs (fig. 20).

A l'angle même avait été édifiée une tour qui se distingue des demi-tours ordinaires par son tracé proche des trois-quarts de cercle, en dépit d'une forme très irrégulière, et par le fait qu'elle est vide à l'intérieur et non pas massive. La maçonnerie est d'un jet et n'est pas liée au reste du rempart (contact en coup de sabre des deux côtés, Est et Ouest) (fig. 21). L'appareil de cette tour comporte, vers son sommet actuel, un chaînage de briques au-dessus duquel sont établis des trous carrés régulièrement espacés et coiffés par deux briques (trous pour échafaud ou plafond ?). Au sol, on a pu dis-

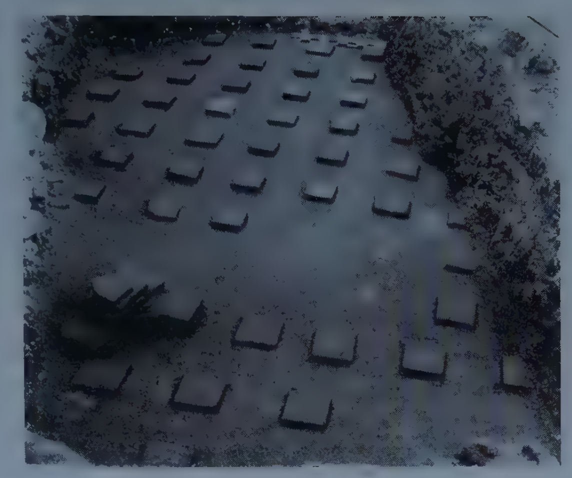


Fig. 23. — Bavai. Hypocauste de l'école maternelle de Louvignies.

Fig. 24. — Bavai. Mosaïque de l'école maternelle de Louvignies

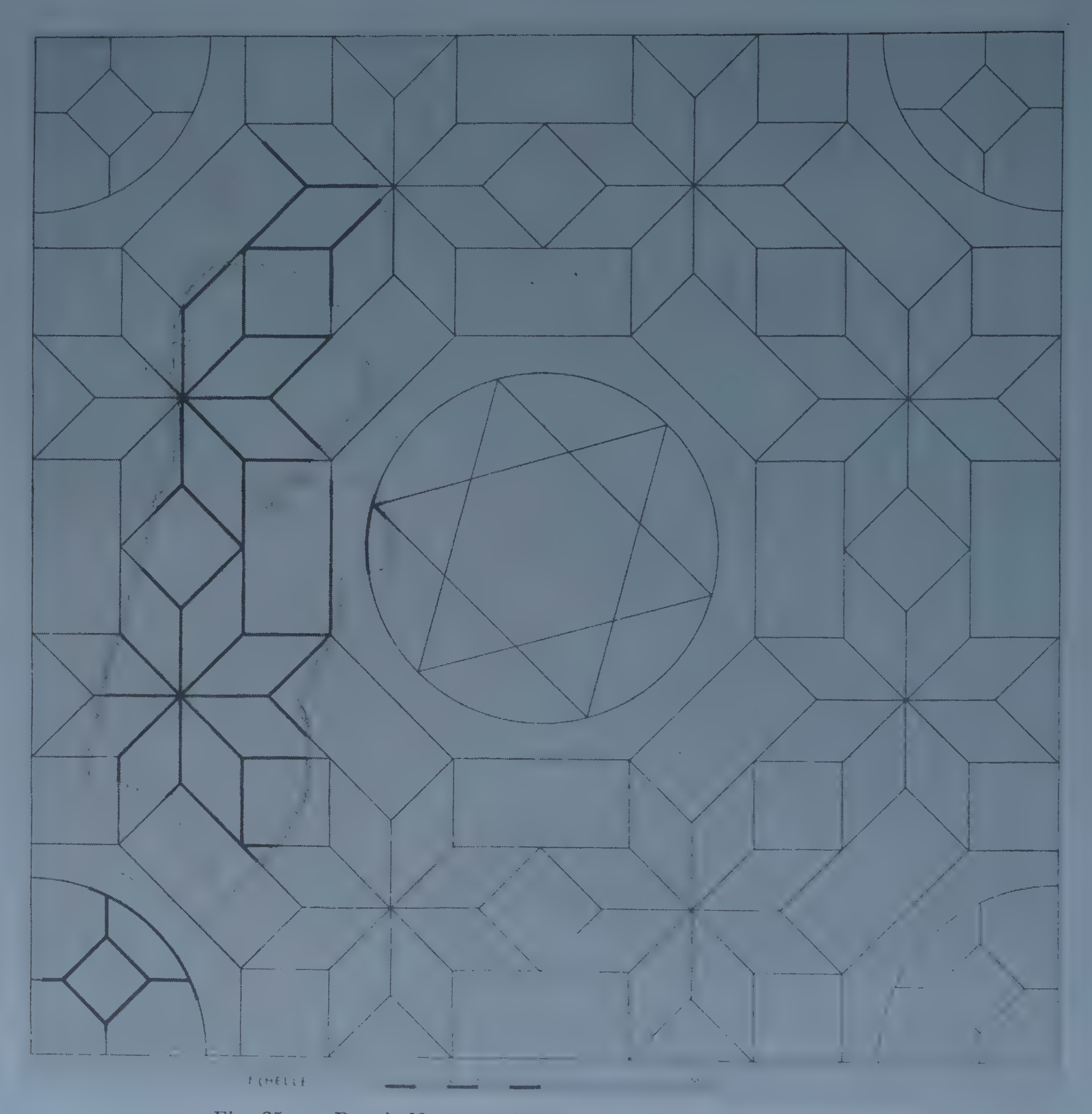


Fig. 25. — Bavai. Mosaïque de l'école maternelle de Louvignies.

tinguer les vestiges de l'empierrement de la voie antique qui devait courir devant les boutiques. Enfin un bloc de pierre bleue, entaillé par un caniveau, est engagé sous la maçonnerie du mur, à l'Ouest (fig. 22).

En dehors de la zone archéologique. — a) *Dans la ville.* — Les travaux de construction en cours dans la ville ont livré les restes des habituels hypocaustes dont le nombre s'accroît chaque année. Ainsi dans la nouvelle école maternelle, ce fut le dégagement partiel de ce qui devait être un assez grand ensemble (fig. 23). On note que les pilettes de la partie Ouest sont plus petites que celles de la partie Est. La *suspensura* comportait un décor de mosaïque qui a pu être partiellement récupéré et en tout cas restitué sur le papier par M. Jolin (fig. 24, 25) : c'est le motif bien connu des étoiles de losanges. — Dans la nouvelle percée de la rue des Récollets, un autre hypocauste, de petite taille d'ailleurs (une pièce de 2,90 sur 1,60), a été mis au jour. Une particularité doit être signalée : dans l'angle Est, les murs étaient munis de tubulations internes.

b) *Nouvelle institution Notre-Dame de l'As-*

somption. — Les travaux nécessités par la construction de cet édifice, sur la chaussée de Vermand, ont donné lieu à des découvertes particulièrement intéressantes, que les circonstances n'ont malheureusement pas permis de pousser plus à fond. Dans une fosse, assez largement ouverte pour une cuve de mazout (bâtiment A), on a pu distinguer une série de niveaux : à —1 m. 25, une épaisse couche d'incendie et à partir de —3 mètres, une couche de terre noire et humide pouvant descendre jusqu'à —5 mètres, dans laquelle sont apparus d'importants vestiges antiques. Les plus frappants étaient de puissantes poutres de chêne dont le bois était bien conservé ; certaines de ces poutres devaient être en place : il y en avait de couchées à l'horizontale, d'autres plantées verticalement, d'autres enfin formant à plusieurs une sorte de plan incliné. A 50 mètres de là vers l'Ouest, lors du creusement de puits de fondation pour le bâtiment B, des restes de poutres très semblables ont été dégagés : elles étaient ici, semble-t-il, toujours posées à plat (aucun relevé n'a été possible). Ces vestiges ont été constatés sur une distance de 40 mètres. Il y avait de ce côté encore une épaisse couche de terre humide dont on a retiré de petites branches et des feuilles encore bien conservées. L'ensemble donne l'impression d'une sorte de zone marécageuse qui s'est trouvée recouverte par la suite par des terres argileuses ou sablonneuses.

Il est naturellement difficile, pour ne pas dire impossible, de se faire une idée de la ou des constructions auxquelles appartenaient ces poutres. Deux autres données soulignent cependant le caractère et l'importance de la découverte. De nombreux restes d'objets de petite taille ont été tirés de la couche de terre humide : de la poterie en quantité considérable, des fuseaux en bois, des clous et un gros paquet de déchets de cuir ; on distingue souvent le dessin de la semelle découpée dans le morceau primitif. Il peut s'agir d'un dépotoir. Autre indication importante, pour la date : la poterie, à l'inverse de ce qui est le cas dans le grand ensemble, remonte au début de l'Empire, qu'elle soit indigène ou gallo-romaine ou italienne (nombreux tessons de poterie arrétine). La découverte, on le voit, aurait pu être particulièrement significative pour les origines de Bavai.

La zone a été habitée ultérieurement, comme le prouvent les restes d'une habitation découverte plus vers le Sud-Est : c'est la cave maçonnée avec escalier d'accès et de dimensions réduites — 3 m. 42 dans le sens Nord-Sud — bien connue dans la région.

Ernest WILL.

Circonscription de PARIS (région nord). M. André Piganiol, Directeur

Seine

Paris (Lutetia, Parisii). — a) *35-37 rue Pierre-Nicole (Ve arrt.), cimetière gallo-romain :* de 1956 à 1959, la surface accessible de cette parcelle a été explorée par M. Michel Fleury, secrétaire de la Commission du Vieux Paris. Plus de cent sépultures, contenant un mobilier funéraire important, ont été relevées. Les squelettes rendront possible une étude anthropologique de la population gallo-romaine des Ier et IIe siècles. Une des dernières tombes explorées était une sépulture en cercueil, contenant une petite statuette de lion, de terre blanche, rehaussée de traits noirs, une fiole de verre, une ampoule de bronze à chaînette, deux monnaies du début du règne d'Hadrien.

b) *7, rue Fustel-de-Coulanges (Ve arrt.) :* cette fouille, faite aussi par M. Michel Fleury, de décembre 1959 à janvier 1960, concerne un nouveau canton du cimetière païen de la rue Pierre-Nicole, exploré au cours des années précédentes.

Il s'agit d'un « sauvetage » (M. Fleury), à l'intérieur d'un chantier creusé à la pelle mécanique et dont la partie méridionale, en bordure de la rue, a été seule accessible. Dans l'autre partie du chantier ont été recueillis un petit fût de colonne à écailles, deux fragments de corniche (?), l'un à feston, l'autre à moulure, enfin un bloc creusé d'une cavité cubique.

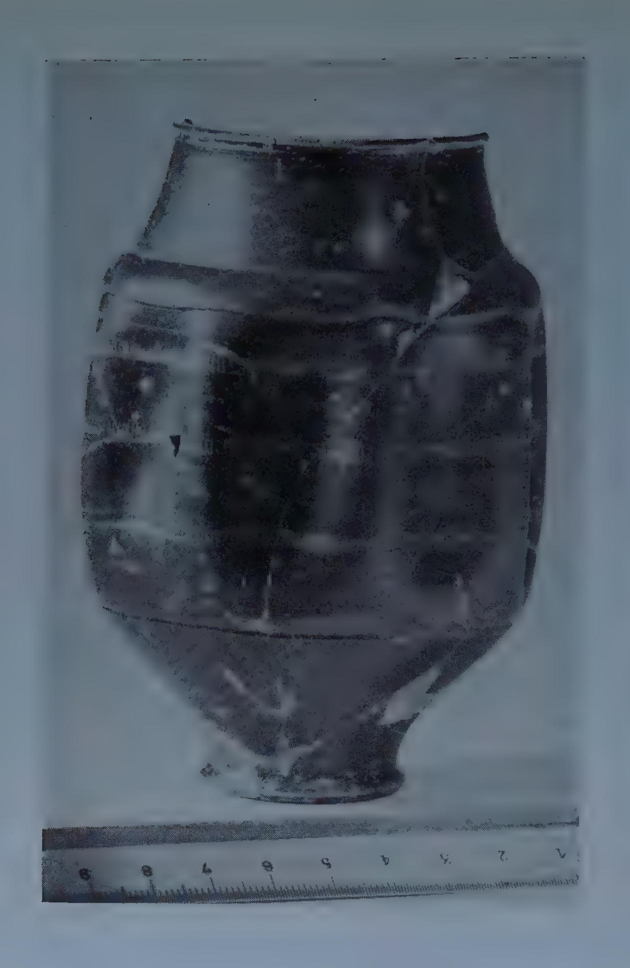
Dans la partie réservée, 18 sépultures environ ont été découvertes, contenant de la céramique commune, de la poterie sigillée, et même de la poterie sigillée ornée — inconnue 35-37, rue rue Pierre-Nicole — et de la verrerie (fig. 1). Le premier examen des monnaies confirme que ce cimetière n'est pas postérieur à la fin du IIIe siècle.

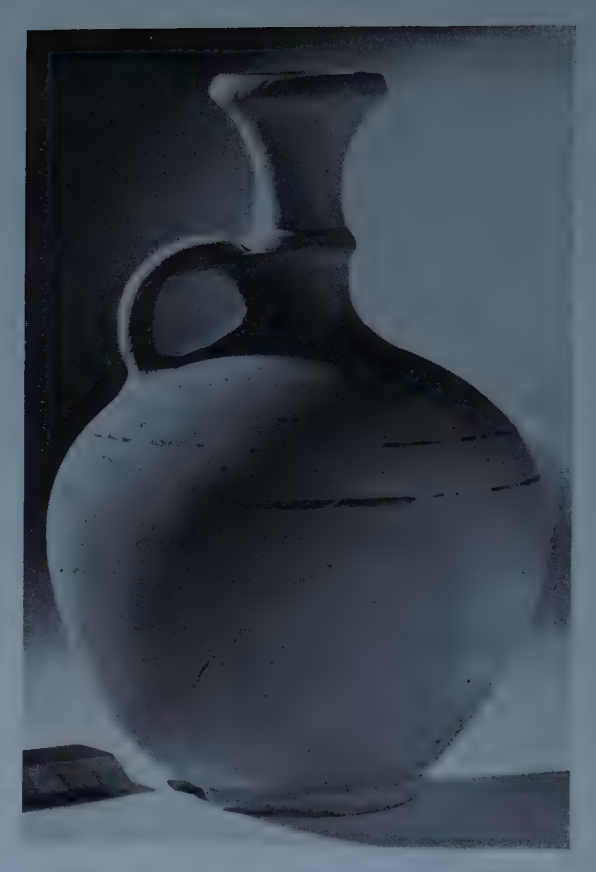
c) *25, rue Henri-Barbusse* et *7, rue Pierre-Nicole (Ve arrt.) :* les travaux exécutés dans les terrains proches du cimetière païen de la rue Pierre-Nicole et de l'endroit où Charles Magne prétend avoir découvert de petits bronzes antiques, ajourd'hui à Carnavalet, faisaient espérer des découvertes. En fait, les profondes fondations du couvent des Carmélites réédifié au XIXe siècle avaient déjà fait disparaître la couche archéologique du premier terrain. M. Fleury a recueilli des fragments d'épitaphes du XVIIe siècle, remployés dans le dallage des caves.

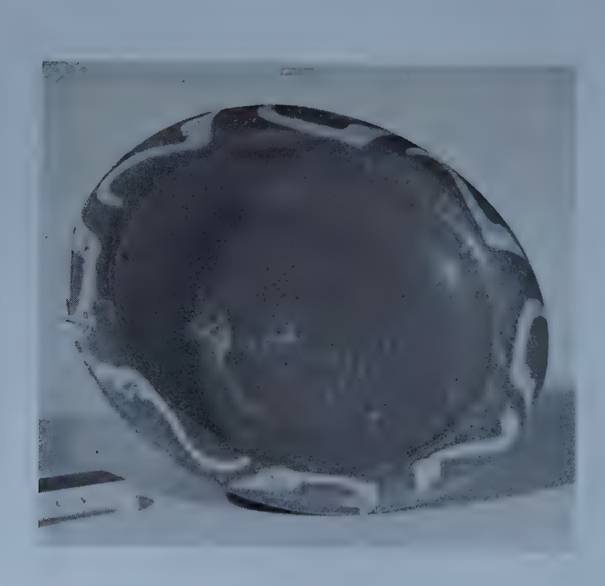
7, rue Pierre-Nicole, le terrain, très exigu, ne recélait aucun reste archéologique.

d) *26, rue d'Ulm (Ve arrt.) :* sur l'avertissement de M. le docteur Reverdy, nous avons reconnu une aire d'habitat gallo-romain très semblable à celle qui a été découverte au Luxembourg (ossements animaux, fragments de céramique), sans qu'il soit possible d'identifier les fondations.

e) *19, rue Chanoinesse (IVe arrt.) :* à l'emplacement du poste de transformation de la R.A.T.P., a été reconnue, sur un emplacement de plusieurs mètres carrés, une couche d'incendie caractéristique. M. Fleury a présenté un rapport à ce sujet dans la Commission du Vieux Paris, le 2 mai 1960 (*Bull. munic. off.*, 28 juillet 1960). La stratigraphie présente cet aspect : d'abord une masse de tuiles d'un rouge vif, généralement décomposée, puis une couche de cendre noire et de charbon de bois (correspondant à une charpente), enfin plusieurs lits de terre alternativement jaune et noire, contenant des fragments d'architecture pouvant appartenir à l'époque gallo-romaine tardive : tambour de colonne, fragment de conduit d'hypocauste, etc. Il s'agit donc d'un édifice incendié de basse époque. Des traces de cet incendie ont été reconnues sous l'Hôtel-









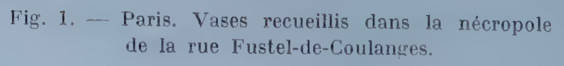


Fig. 1. — Paris. Vases recueillis dans la nécropole de la rue Fustel-de-Coulanges.

Dieu, par Vacquer, sous le Marché aux Fleurs en 1906. M. Fleury estime que cette découverte confirme le récit que Grégoire de Tours a donné de l'incendie qui ravagea la partie orientale de la cité, sauf les églises, en 585.

Fresnes. — La pose d'une conduite d'eau à Fresnes, chemin de Wissous, non loin de l'angle que forme ce chemin avec la rue, a provoqué la découverte de 9 sarcophages mérovingiens tous orientés, que la pelle mécanique a détruits. Une fouille systématique a été pratiquée en décembre 1960. Un sarcophage en pierre de Paris, aux flancs décorés d'arêtes de poisson, a été fouillé. Il contenait un squelette en assez bon état de conservation, sans autre mobilier qu'une douzaine de petites coquilles d'huîtres. Le sarcophage a été placé au cimetière de Fresnes. Les travaux seront poursuivis cette année.

Saint-Denis. — Les conditions du travail ont été difficiles. Le dégagement des tombes sous la nef de la basilique ne pouvait être exécuté sans péril. Nous avons finalement obtenu que le sol de la nef fût levé, des poutres en fer mises en place, le dallage reposé. Mais le décès de M. l'architecte Formigé a retardé l'exécution de ces travaux indispensables.

Il n'a donc pas été possible d'ouvrir un grand nombre de tombes. Deux d'entre elles cependant ont présenté un intérêt exceptionnel.

Sépulture n° 49 : c'est une des très rares sépultures intactes du gisement. Les restes du squelette étaient en mauvais état et enrobés dans un épais magma de matières organiques. Après avoir retiré les objets dont la présence était immédiatement décelable, M. Fleury a opéré avec un soin extrême des prélèvements. Ils ont été confiés à M. France-Lanord, qui a exécuté à Nancy les radiographies et les analyses. Je résume rapidement les documents que j'ai en mains, le rapport de M. France-Lanord, l'article publié dans le premier numéro (1961) de la revue *Art de France* par MM. Fleury et France-Lanord.

Les textiles suivants ont été reconnus : toile de lin, qui enveloppait sans doute le vase de verre placé aux pieds, — toile de chanvre, qui paraît former le linceul, — étoffe de laine, à armure de sergé, couverture ou manteau, — étoffe de soie, de couleur violette, — étoffe de soie, de couleur garance, — étoffe de soie (satin), de couleur rouge, — toile de lin, doublant une des soies, — toile de laine. Il a donc été possible de donner une description approximative des vêtements : une chemise courte en fine toile de laine, — sur cette chemise, une robe en ottoman de soie violet indigo, s'arrêtant au-dessus des genoux, — sur cette robe, une longue tunique rouge foncé. Le lit était couvert d'un voile de satin de soie (fig. 2).

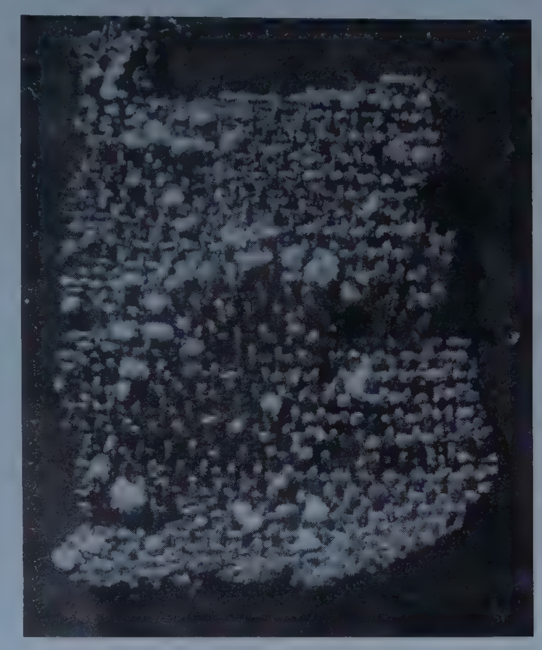


Fig. 2. — Saint-Denis. Étoffe de soie de fabrication orientale. *(Cliché France-Lanord)*

Les broderies d'or des manches « sont constituées de fins fils d'or cousus sur un ruban d'étoffe de soie, elle-même appliquée sur la bande de satin de soie qui garnissait les manches de la tunique » (France-Lanord). Le décor se compose d'une frise de rosettes (fig. 3).

Des cuirs, mal conservés, il reste des fragments de chaussures, des lanières aux jambes, des fragments d'une ceinture et d'un baudrier. L'origine de ces cuirs, veau ou mouton, a été précisée selon les pièces.

Les objets métalliques sont : les boucles de chaussure (alliage d'argent et cuivre, avec dorure et nielle), — les boucles du genou qui



Fig. 3. Saint-Denis. Broderies de la tunique. *(Cliché France-Lanord)*



Fig. 4. — Plaque-boucle du baudrier. *(Cliché France-Lanord)*

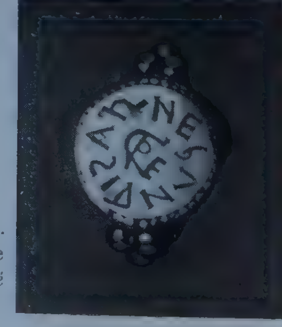


Fig. 5. — Saint-Denis. Chaton de la bague d'Arnegonde. *(Cliché France-Lanord)*

tenaient les lanières (alliage d'argent et cuivre), — une grande plaque-boucle et sa contre-plaque (« carcasse ajourée en argent coulé, doublé d'une feuille d'or, elle-même protégée par une feuille de bronze ou de cuivre », écrit M. France-Lanord) (fig. 4), — fibules rondes cloisonnées, décorées de grenats, — longue épingle d'argent garnie d'or et de grenats (fig. 6), — boucles d'oreille d'or, — deux épingles d'or qui tenaient le voile de lin.

Une bague d'or, au pouce de la main gauche portait sur son chaton l'inscription ARNEGUNDIS (fig. 5), proche du nom d'une des femmes de Clotaire, mère de Chilpéric, morte entre 560 et 570. Selon MM. Fleury et France-Lanord, cette date pourrait convenir à la tombe nº 49. Cependant c'est au VIIe siècle que M. E. Salin avait attribué certains objets analogues, trouvés dans une fouille antérieure.

Sépulture nº 50 : c'est un sarcophage de calcaire gravé de dessins géométriques, croix, bandes ornées de traits obliques. Il renfermait un squelette de femme, reposant sur une jonchée d'herbes.

La défunte portait à la main gauche une bague d'or oblongue, garnie d'une intaille antique figurant Apollon citharède. Aux oreilles, deux boucles d'or polyédriques, décorées de petites perles et d'un grènetis. Entre les cuisses, une rouelle de bronze entortillée d'une mince courroie de cuir. Sur le côté droit, au niveau du genou, une boîte à couture cylindrique, faite d'un copeau de bois, maintenue par une pièce de bronze et en partie recouverte de cuir. Des fragments de chaussure à lanières, avec jarretières de bronze à passe-courroies, analogues à celles d'Arnegonde. Des restes d'étoffes avec galons d'or.

L'ouvrage posthume de M. Jules Formigé, *L'abbaye royale de Saint-Denis, recherches nouvelles* (Paris, 1960), donne un plan des fouilles, résume les découvertes. Le nom de J. Formigé demeure, avec celui de Viollet-Le-Duc, inséparable des travaux de restauration de la basilique, qu'il a exécutés et en savant et en artiste, parfois non sans quelque imprudence.



Fig. 6. — Saint-Denis. Épingle d'argent. *(Cliché France-Lanord)*

SEINE-ET-OISE

Saint-Clair-sur-Eple. — Au cours de tra-

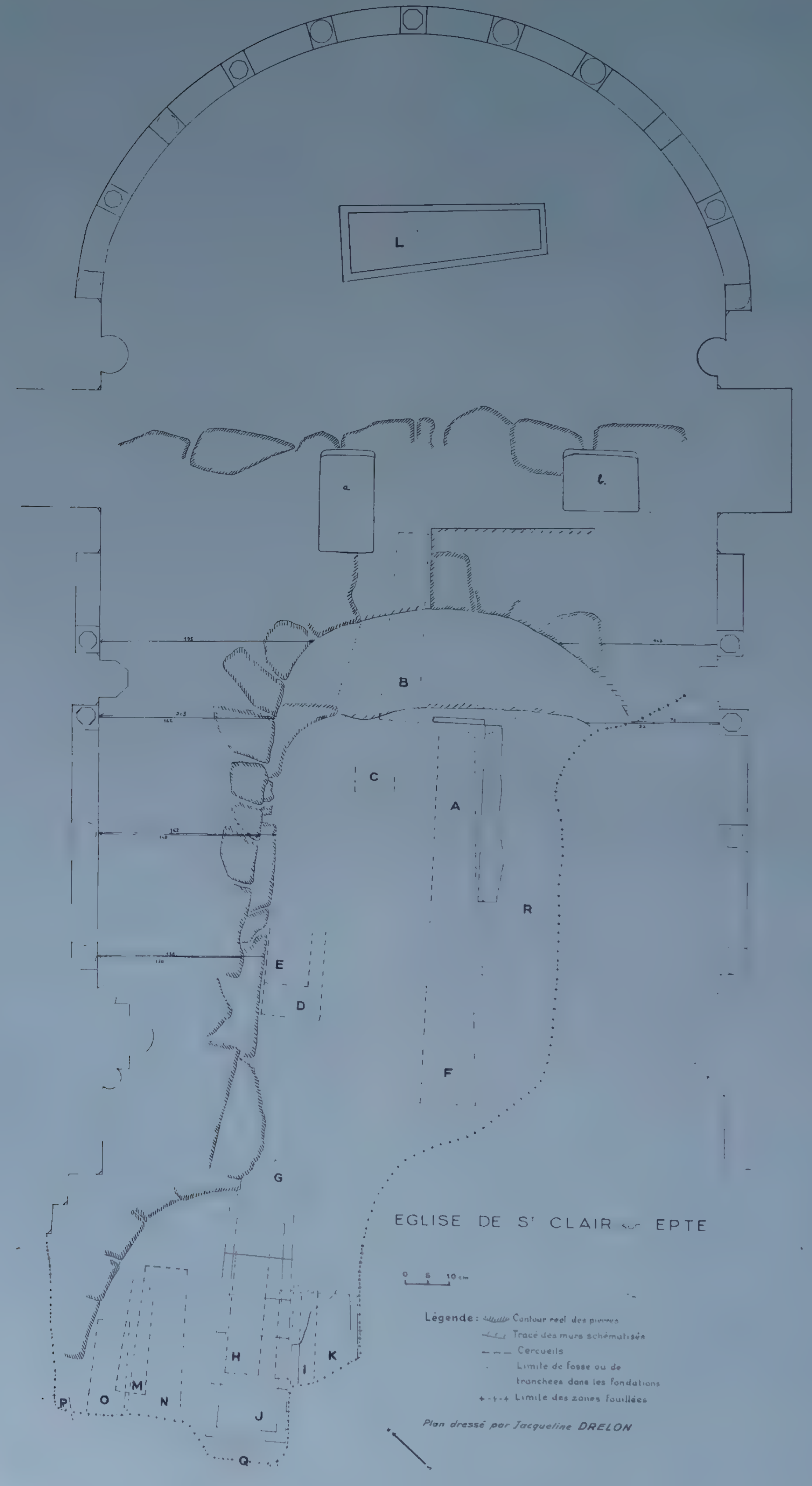


Fig. 7. — Plan des fouilles de l'église de Saint-Clair-sur-Epte.

vaux de restauration exécutés sous la direction de M. Delaunay, architecte des bâtiments de France, par l'entreprise de M. Louvard, dans le chœur de l'église, des vestiges de construction plus anciennes furent mis à jour. Je chargeai le groupe archéologique du Camping Club d'en éclairer la nature par des fouilles. Celles-ci eurent lieu en décembre 1958 et janvier 1959 (plan, fig. 7).

Les substructions dégagées dans le chœur sont les fondations d'un édifice antérieur à l'église actuelle (fig. 8). Elles sont constituées par des blocs de calcaire grossièrement taillés dessinant un arc de cercle. Plus exactement il semble qu'on puisse distinguer les fondations de deux édifices successifs. Le tracé semi-circulaire est plus sensible dans le second. Peut-être ne s'agit-il que du remaniement d'un seul édifice. Le tracé des absides sera rendu visible dans le dallage reconstitué.

Une couche romaine, où plus de deux cents tessons ont été recueillis, occupait non seulement l'espace intérieur aux substructions, mais aussi l'espace compris entre celles-ci et l'abside romane. L'épaisseur de la couche romaine — très mélangée de cendre — atteignait une cinquantaine de centimètres. Parmi les tessons, je note des fragments de poterie sigillée, Drag. 33, 36, 37. Il s'agit apparemment d'un dépotoir d'habitat, dont aucun élément n'est postérieur au IIe siècle.

Les fouilles ont amené la découverte de 6 sarcophages mérovingiens, complets ou non (G, J, K, L, P, Q). Le sarcophage L (long. extér. 185 centimètres, larg. extér. de 47 à 70 centimètres) est vide et privé de son couvercle (fig. 9). Au-dessus, un bloc de maçonnerie en ciment date vraisemblablement de l'installation en cet endroit du maître-autel au XVIIIe siècle. Aucun mobilier n'a été trouvé, mais des sarcophages incontestablement mérovingiens ont été exhumés sur la place de l'église entre les deux guerres, et ceux de l'église sont identiques. Une fibule zoomorphe (aigle) en argent à filigrane d'or, avec incrustation de grenats et verroterie verte et bleue, datable de la deuxième moitié du VIIe siècle, a été transportée au Musée de Saint-Germain. Des vases sont conservés aux archives de Seine-et-Oise.

Dans la couche de terre jaune, répartie sur toute la surface fouillée, ont été recueillis de nombreux fragments de plaquettes en os de 1 à 2 millimètres d'épaisseur, à décor gravé en creux, les creux étant remplis de matière noire (fig. 10). Des fragments de clous de fixation, en fer, restaient rivés. M. Mitard, auteur du rapport que j'utilise pour toute cette fouille, estime qu'il s'agit d'éléments provenant d'un ou de plusieurs coffrets. D'après la dimension des plus grands fragments, le coffret serait d'une longueur minima de 16 centimètres, d'une largeur minima de 8 à 9 centimètres. Ces coffrets sont habituellement de l'époque caro-



Fig. 8. — Saint-Clair-sur-Epte. Aspect des fouilles.

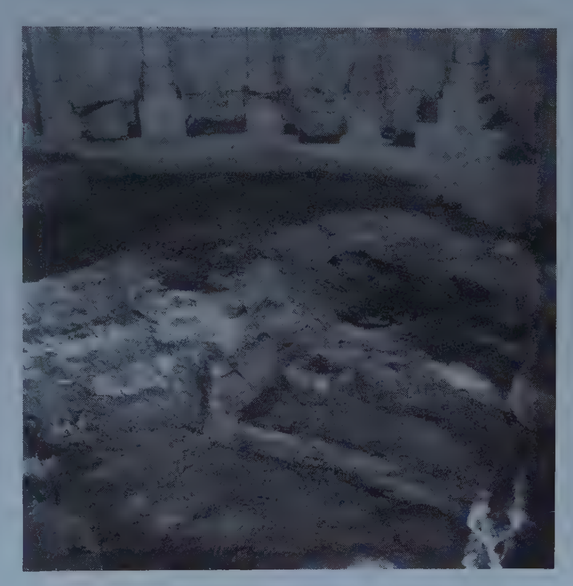


Fig. 9. — Saint-Clair-sur-Epte. Sarcophage L.

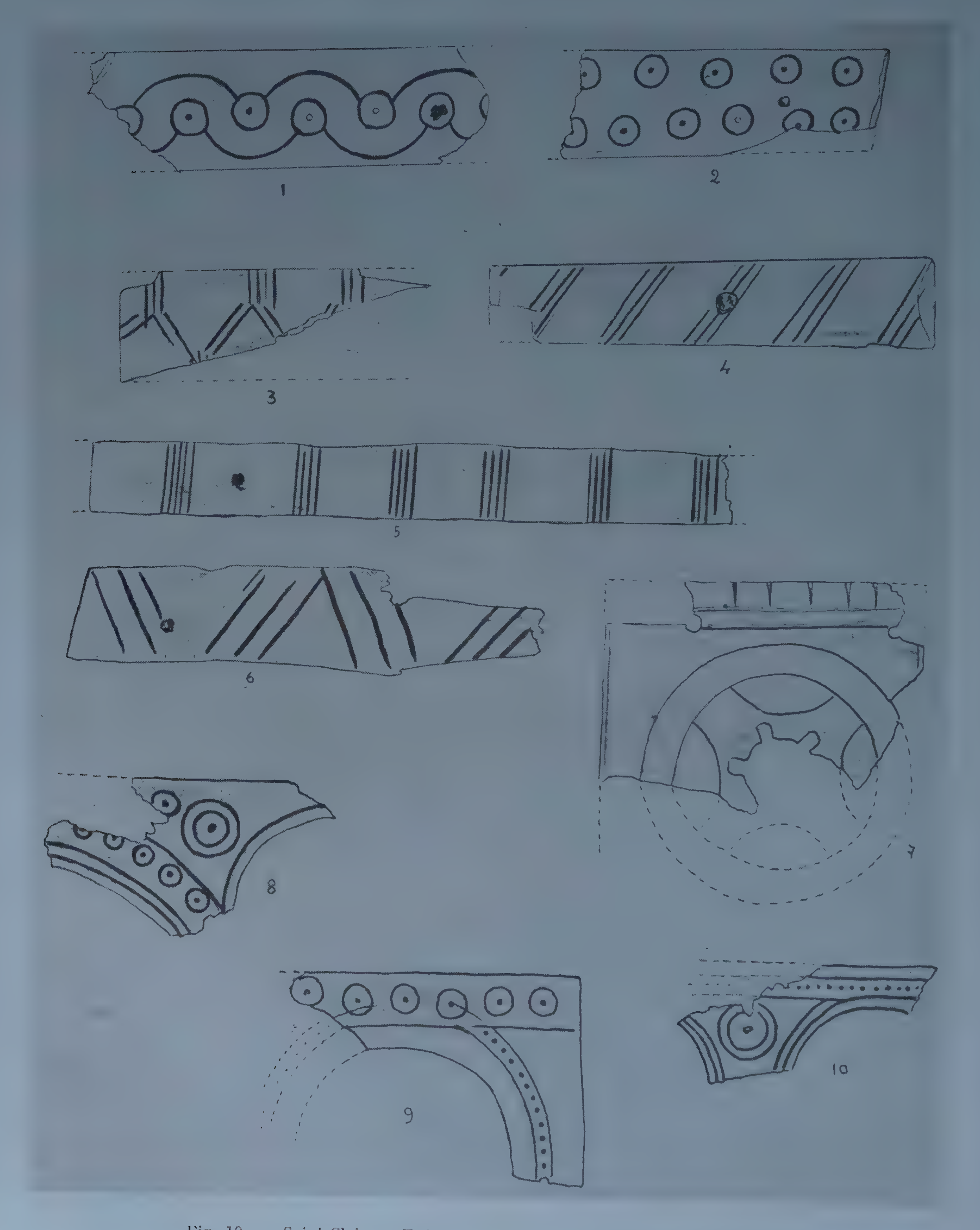


Fig. 10. — Saint-Clair-sur-Epte. Plaquettes d'os gravé. *(Dessin J. Siral)*

lingienne. Mais l'abbé Cochet en a rencontré deux dans le cimetière mérovingien d'Envermeu.

Des sépultures d'époque plus tardive ont été trouvées, surtout au fond du chœur. Elles étaient en cercueils et orientées selon l'axe de l'église.

A l'époque médiévale appartenaient des céramiques, en particulier des pots, percés de trous, qu'on plaçait dans le cercueil rempli de charbon et dans lesquels on brûlait de l'encens.

La date des substructions ne peut être précisée. Elles sont postérieures aux inhumations mérovingiennes et il est vraisemblable qu'elles remontent au IXe siècle. La tradition date du 4 novembre 884 le martyre de saint Clair, suivi de son inhumation dans l'église. Deux monnaies ont été recueillies dans la terre jaune, partie centrale, un denier d'argent probablement de Charlemagne, un denier de billon du Prince Noir.

Un sondage complémentaire, le 16 mai 1959, a permis de repérer trois nouveaux sarcophages et de recueillir une pièce de billon de Jean de Bavière, prince de Liège (1389-1418)[1].

Guiry. — La fouille de la villa rustique des *Terres Noires* s'est poursuivie depuis mon précédent rapport (*Gallia*, XVII, 1959, p. 274). Pour le détail des découvertes faites en 1959, il conviendra de se reporter à la 2e note de M. P.-H. Mitard (*Gallia*, XVIII, 1960, p. 163).

La villa comprenait plusieurs constructions distinctes. En 1959 a été fouillé le bâtiment IV, édifice de 22 m. × 7 m., doté de contreforts aux angles et sur les côtés, mais aucun objet n'y a été découvert.

En revanche, des fosses-dépotoirs ont été reconnues au Sud du bâtiment II et aussi la trace de deux fours, pareils à celui qui a été précédemment découvert en excellent état de conservation près du bâtiment I.

L'étude de la céramique des fosses-dépotoirs a fourni la matière d'un mémoire très minutieux de M. B. Hofmann, qui s'est attaché à dater les périodes d'utilisation de chaque fosse. Deux poinçons doivent être attribués à la Graufesenque et peuvent dater de l'époque flavienne. Mais la grande masse des pièces vient de Lezoux et date de la période Antonine. Les niveaux supérieurs de deux des fosses donnent de la céramique d'Argonne ornée à la molette.

Les 161 pièces de monnaie découvertes vont de Marc Aurèle à Constance II, et comprennent 3 antoniniani de Gallien et 37 petits bronzes de Tetricus.

La reconstitution des enduits peints demandera encore un grand labeur. La villa des Terres Noires comprenait encore deux autres édifices, mais les propriétaires n'ont pas donné l'autorisation de fouiller.

Wy-dit-Joli-Village. — Mon précédent rapport signale (p. 276) la découverte d'un four ruiné. L'ouverture d'une tranchée pour des canalisations a révélé l'existence d'un nouveau four. M. B. Hofmann a exécuté un sondage méthodique qui semble prouver qu'il s'agit d'un four à chaux. La découverte est d'autant plus intéressante que les fours à chaux antérieurs au Moyen Age sont peu connus : celui-ci datait de l'époque romaine, comme le prouvaient les fragments céramiques.

La paroi du four formait un cylindre de 6 mètres de diamètre, en terre argileuse, vitrifiée à l'intérieur. A l'intérieur du cylindre, de nombreux moellons semblaient préparés pour la fabrication de la chaux.

M. Mitard paraît avoir raison de comparer les fours à chaux, de dimension analogue, que le colonel Baradez a reconnus sur la falaise de Tipasa. Mais ceux-ci sont revêtus de briques réfractaires, et non pas seulement d'une chape argileuse.

Frémécourt. — Au village d'*Artimont*, dans la commune de Frémécourt, une découverte fortuite, faite à l'occasion de travaux préparatoires à la construction d'une maison rurale, a donné lieu à des travaux de reconnaissance de la part du groupe archéologique de Guiry.

Il s'agit d'abord d'un puits profond de 9 mètres. La nappe d'eau se rencontre à 8 m. 70 et doit avoir baissé depuis l'antiquité. Il renferme un grand nombre de fragments céramiques dont un inventaire a été dressé par

(1) A la rédaction du rapport de M. Mitard ont participé Mlle Drelon, MM. Hofmann et Sirat.

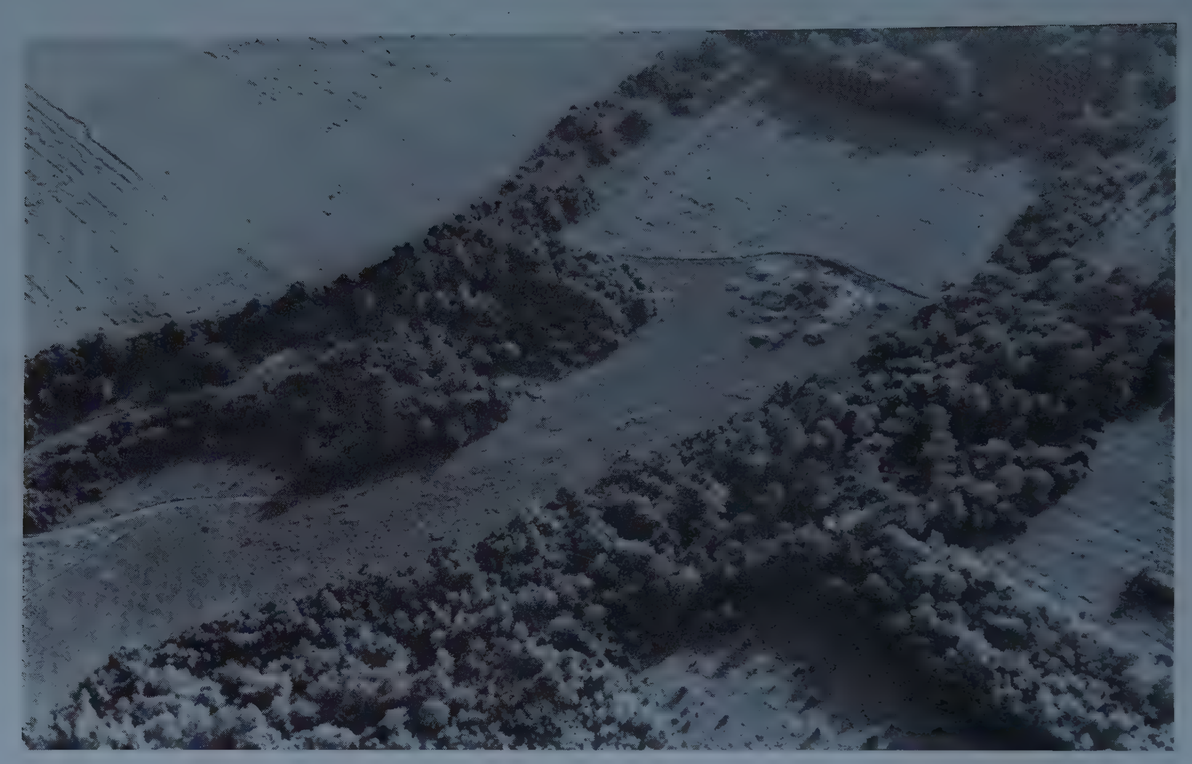


Fig. 11. — Photo aérienne du site de Genainville. *(Cliché groupe aérien du TCF)*

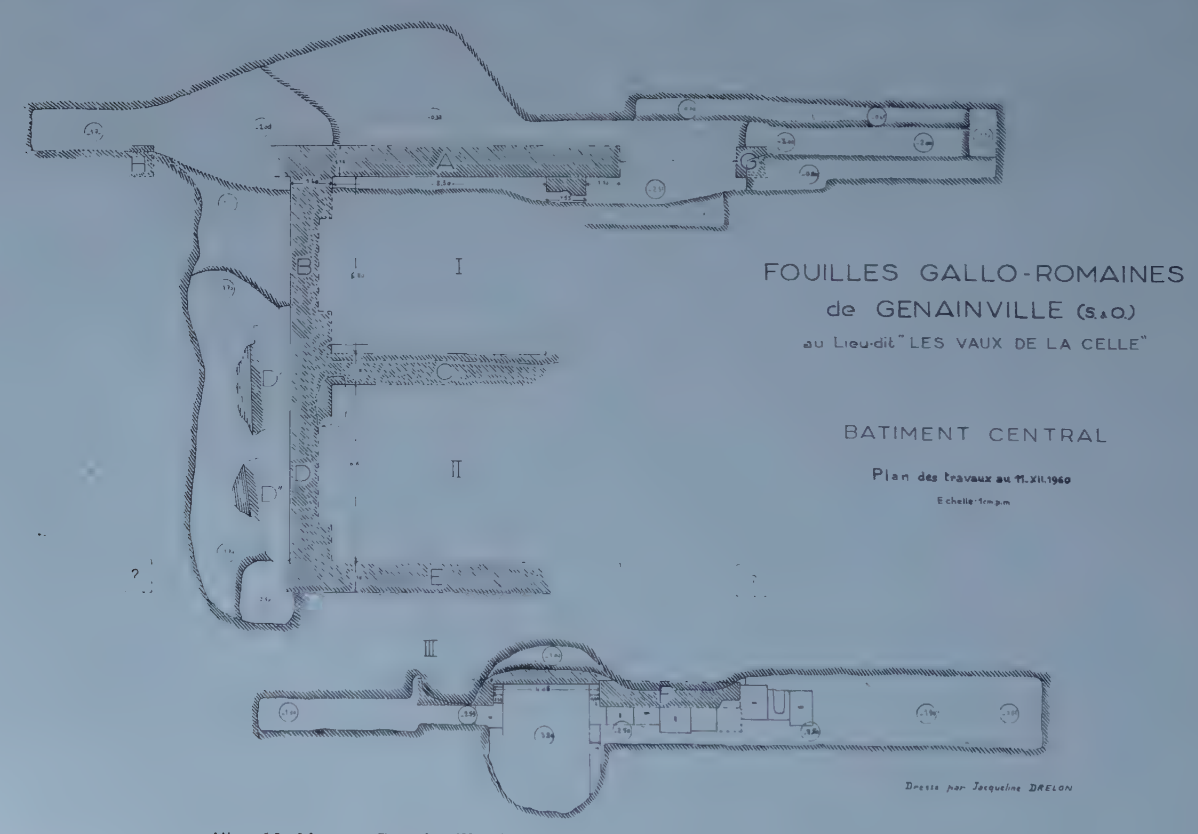


Fig. 11 *bis*. — Genainville. Plan du bâtiment central. *(Dressé par J. Drelon)*

M. B. Hofmann (sigillée unie, ornée au moule, ornée à la barbotine, — et aussi céramique commune, en particulier à pâte gris rosé, à engobe métallique présentant un reflet gris bleuté). Le puits paraît avoir été comblé avant la fin du IIe siècle.

Les murs reconnus devaient appartenir à un établissement rural. « Ils sont faits de pierres grossièrement taillées et liées entre elles par un mortier de terre, exactement comme dans les divers bâtiments de la villa des Terres Noires de Guiry-Gadancourt. »

Genainville. — En 1960 a été ouvert le chantier de Genainville, confié au groupe archéologique du Camping Club de France, qui s'est adjoint des membres du Groupe d'archéologie antique du Touring Club de France.

L'emplacement des fouilles est une prairie entourée de bois, au lieu-dit *les Vaux de la Celle* (ou bien aussi *Château-Bicêtre*) sur la commune de Genainville, à l'Ouest d'un ancien chemin Mantes-Beauvais. Le niveau de l'eau est très proche du sol actuel et il semble même que des cailloutis témoignent d'un envahissement périodique par les eaux durant l'occupation antique. L'épaisseur des terres de comblement est d'environ 2 m. 50, ce qui rend le dégagement des ruines assez pénible (fig. 11 et 11 *bis*).

Le site archéologique a été signalé par un érudit local, L. Plancouard, à M. l'architecte Pierre Orième, qui commença la fouille en 1936. Il fut le premier à distinguer aux abords de la prairie un petit pavillon, un théâtre, un grand bâtiment auquel il donna sans doute trop vite le nom de thermes. Il découvrit un grand nombre de fragments sculptés ou peints. Nous ne saurions être trop reconnaissants à M. Jules Formigé d'avoir fait décider l'acquisition de ce terrain (d'un périmètre de 1.850 mètres environ), qui devint effective en 1946. De nouvelles fouilles furent conduites par M. Orième en 1946-48.

La Commission des Monuments historiques ayant autorisé la réouverture du chantier, je fis décider de porter l'effort d'abord sur le bâtiment central, temple ou thermes, dont les murs ruinés s'élevaient à plus de 3 mètres.

Il est trop tôt pour donner une description de ce monument. C'est une construction en petits moellons, à chaînages de briques, apparemment du IIe siècle (fig. 12). L'édifice principal comprend deux salles juxtaposées larges chacune de 6 m. 80. Les murs ont été intentionnellement sapés et les parties supérieures ont glissé. Si l'on rétablit par hypothèse la hauteur ancienne, on voit qu'elle atteignait au moins 8 mètres. Les salles sont orientées vers



Fig. 12. — Genainville. Appareil des murs du grand édifice. *(Cliché P.-H. Milard)*

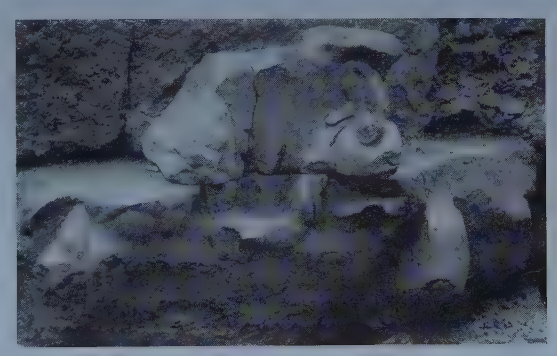


Fig. 13. — Genainville. Relief du nymphée. *(Cliché B. Hofmann)*

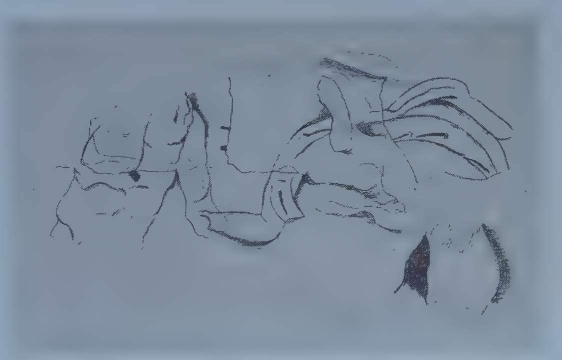


Fig. 14. — Reconstitution graphique du groupe sculpté. *(Dessin de Mme J. Goethals)*

l'Est. A une distance de 3 m. 20 au Sud, un autre mur s'est révélé comme la paroi d'un nymphée. Au-dessus du bassin a été dégagé un bas-relief, dont la partie supérieure est détruite. Il représente deux personnages nus, un personnage masculin et un féminin, penchés l'un vers l'autre (fig. 13 et 14). M. Jacques Sirat a rapproché le groupe d'Apollon et Daphné de la mosaïque de Lillebonne.

C'est dans la région située à l'Est du nymphée qu'ont été découverts les plus nombreux fragments décoratifs, corniche à modillons sculptés, entablement (fig. 15 et 16), bas-relief d'un cheval ailé, tête féminine (fig. 17), tête d'une statue de lion. Un très beau manche de miroir (?) en bronze, avec incrustations d'argent (et peut-être d'or) porte l'inscription VTERE FELIX (fig. 18).





Fig. 15 et 16. — Genainville. Corniche à modillons. *(Cliché P. H Milard)*



Fig. 17. — Genainville. Tête de femme. *(Cliché P.-H. Milard).*

Les fragments de céramique sigillée datent du IIe ou du début du IIIe siècle. Rien jusqu'à présent ni du Ier ni du IVe. Les monnaies trouvées dans la couche de comblement vont des Antonins à Constantin. Une pièce trouvée dans la couche de cendres est un grand bronze de Postume.

Les beaux résultats obtenus dans cette première campagne sont dus non seulement à une excellente équipe, qui possède des travailleurs spécialisés dans le dessin, la céramique, la numismatique, la mécanique, mais encore à l'amicale collaboration de M. Pierre Orième, et

à l'aide de grands exploitants agricoles, surtout de M. André Huppe, maire de Guiry.

Maule. — Je me borne à signaler l'existence d'un très important cimetière au lieu-dit « *les Moussels* ». Il se trouvait menacé de destruction par les progrès de l'exploitation d'une carrière



Fig. 18 a et b. — Manche de miroir.
(Cliché Mlle J. Drelon)

(fig. 19). Depuis 1955 il n'a été possible d'exercer qu'un contrôle insuffisant. Une campagne systématique de fouilles a été entreprise par le Groupe d'archéologie du Camping Club de novembre 1959 à avril 1960. L'opposition de la propriétaire du terrain a maintenant cessé et le travail de recherche sera repris en 1961 sous la direction de MM. Mercier et Sirat.

Il s'agit d'une nécropole qui s'étend entre la fin de l'époque romaine et l'époque carolingienne. Des tombes romaines tardives s'y mêlent à des tombes des VIe, VIIe et VIIIe siècles.

Le mobilier trouvé est dès maintenant important, 56 vases en terre, 9 en verre, des armes, bijoux, monnaies, plusieurs sarcophages de plâtre. Une description détaillée est réservée pour le prochain rapport.

Épiais-Rhus. — Aux abords de la villa étudiée par M. René Dupuy et signalée dans mes précédents rapports, une belle statue de bronze a été découverte fortuitement, vers 1951 (la date exacte ne peut plus être précisée), sur le champ appartenant à M. Laruelle, cultivateur. L'intérêt de la découverte fut méconnu et, depuis cette date, le bronze était utilisé, dans la cour de ferme, comme pot de fleurs. Des ferrailleurs offrirent à plusieurs reprises de l'acquérir. C'est à M. Deboissy, d'Ennery, conseillé par M. Mitard, que revient le mérite d'en avoir reconnu l'importance archéologique. Apporté au Musée du Louvre, le bronze retint l'attention de M. Charbonneaux, qui en fit décider l'acquisition.

C'est un petit Éros, auquel manquent la tête et le bras droit. Il mesure 0 m. 635 du bout du pied droit au bout du poignet gauche et 0 m. 29 du bord de l'épaule droite au coude gauche (voir la fig. 20). Ce bronze a été fondu en creux à cire perdue, les raccords entre les pièces fondues à part sont exécutés avec le plus grand soin. Il s'agit apparemment d'une figure décorant le bord d'une piscine. La tête de l'Éros portait sur son épaule gauche, où demeure visible une touffe de cheveux. Ce bronze rentre dans la grande famille des Éros hellénistiques, les uns ailés, comme celui du bateau de Mahdia, les autres aptères. C'est de l'*Éros endormi* du Metropolitan Museum que celui d'Épiais-Rhus est le plus proche. Il appartient à l'école de Rhodes et M. J. Charbonneaux le date du début du IIe s. av. J.-C.[2]. Le nouvel Éros témoigne du goût parfait de son propriétaire. La villa au Nord-Ouest de laquelle il a été trouvé date du IIe siècle de notre ère. Des fouilles sont en cours, confiées à M. Deboissy, sur l'emplacement approximatif

(2) S. Reinach, *Répertoire de la statuaire*, V, 187 ; J. Charbonneaux, *Les bronzes grecs*, Paris, 1958, p. 105, pl. XXV.



Fig. 19. — Vue aérienne de Maule. *(Cliché du Groupe aérien du TCF)*

de la découverte, pour chercher les parties marquantes.

Eaubonne. — Je dois à M. Cloménil communication de la découverte faite par M. Valdenaire, dans son jardin d'Eaubonne, vers 1930, d'une statuette de bronze. Haute de 0 m. 073, elle figure un Jupiter imberbe, tenant de la main droite une patère, de la main gauche le foudre. Le modelé du torse est assez bon, mais les membres sont empâtés. La pupille est creusée. La chevelure forme comme un diadème en haut du front et n'est représentée, en arrière, que par des lignes droites. Un Jupiter imberbe n'est pas exceptionnel, mais il est rare que ce soit la main gauche qui tienne le foudre, elle supporte habituellement l'aigle. Le type est assez proche de celui bien plus fréquent, d'Hercule ; Jupiter porte le foudre du même bras et selon la même pose qu'Hercule porte l'égide (fig. 21).

Seine-et-marne

La création en 1959 d'un *Groupement archéologique de Seine-et-Marne* a rendu possible une collaboration entre les diverses sociétés locales, la fondation d'une bibliothèque de travail, bientôt la publication d'un bulletin. Cette réalisation est due, en premier lieu, à M. Quéguiner, directeur des Archives de Seine-et-Marne.

Doue. — La butte de Doue, surmontée d'une vieille église de Saint-Martin, a livré à plusieurs reprises des objets préhistoriques, des poteries romaines. La butte sera en partie détruite par l'exploitation d'une sablière.

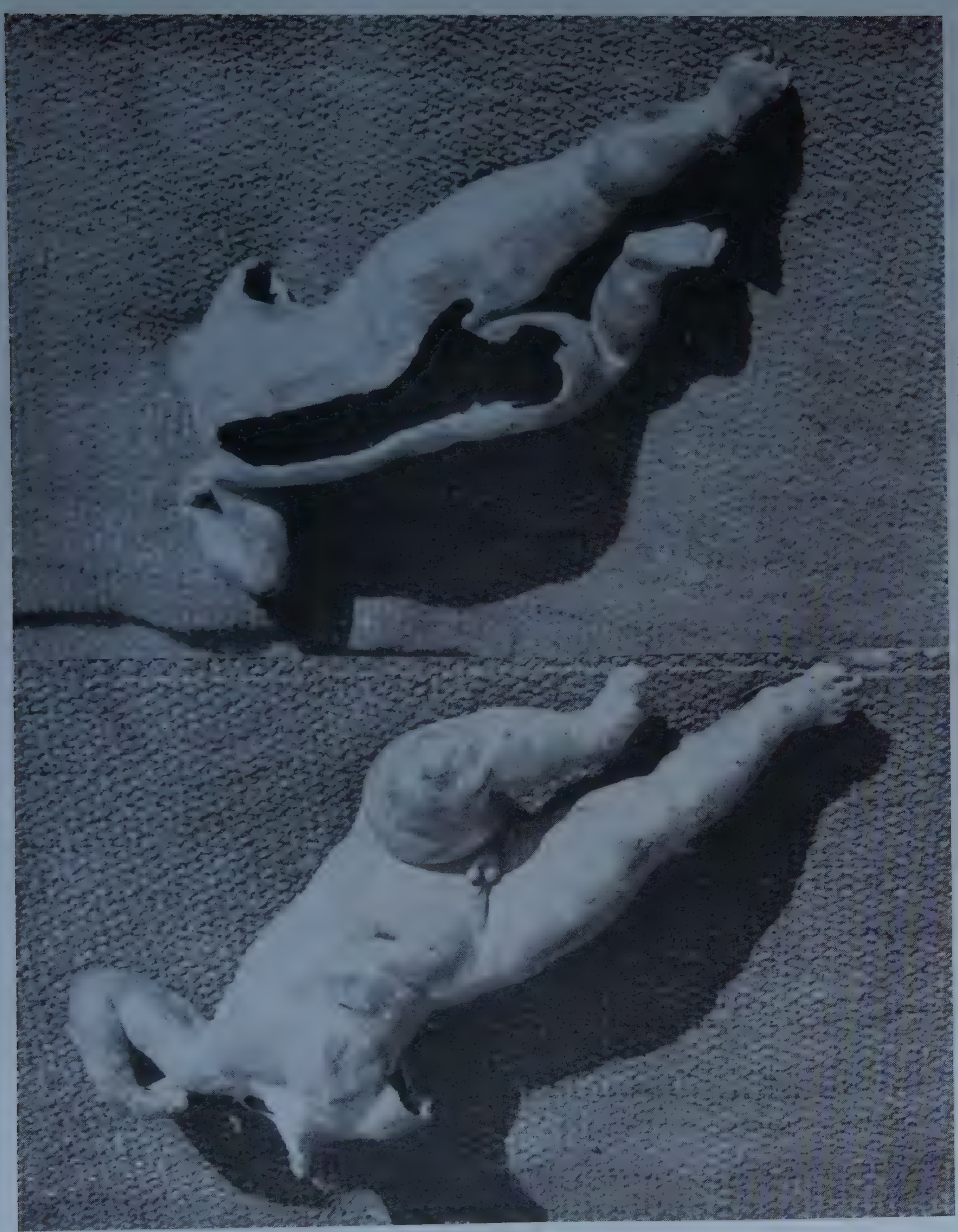


Fig. 20 — Épiais-Rhus. Éros en bronze. *(Cliché P.-H. Mitard).*



Fig. 21. — Jupiter d'Eaubonne. *(Clichés Y. Rigoir)*.

M. Marcel Garnier, conservateur du Musée de Coulommiers, y a exploré depuis septembre 1959 un habitat gallo-romain. Les soubassements des murs, faits de pierres sèches, sont épais en moyenne de 0 m. 35. Ils dessinent un rectangle orienté du Nord au Sud, mesurant 10 m. 39×4 m. 37, divisé en deux pièces égales. Au milieu de celle du Nord se trouve une aire d'environ un mètre carré, occupée par un foyer, délimité par des pierres (meulière de Brie). Entre les deux pièces, un mur de refend est percé d'une porte large de 1 m. 30.

Il y a été recueilli des clous de charpente, une coupe sigillée, à la bordure décorée de feuilles de lierre, des vases, trois épingles à cheveux en os, une spatule de bronze, des fragments de verre. Une lampe à huile, trouvée à 0 m. 16 au-dessous du niveau archéologique, décorée d'un chien courant, serait du Ier siècle. Les monnaies découvertes se répartissent comme suit : 1 d'Antonin, 2 de Faustine, 5 de Marc Aurèle, 5 de Commode.

Cette recherche est trop limitée pour qu'on puisse conclure que le site a été abandonné au IIIe siècle. Il serait important d'explorer les abords de l'église.

Sur cette même butte est exploré depuis mars 1960 un cimetière de l'époque franque. Il est situé sur le versant Est, à mi-pente. 9 squelettes ont été dégagés, inhumés dans le sable, orientés vers le Nord-Est ou le Sud-Est, accompagnés de peu de mobilier.

La Ferté-Gaucher. — Au lieu-dit *Le Haut de Champaugrain*, M. M. Garnier a reconnu, dans une carrière de briqueterie, la présence d'un fond de cabane, qu'il propose provisoirement de dater de La Tène II[3]. Le fond de cette cabane était partiellement dallé en meulière, les dimensions étaient de 6×3 mètres (fig. 22). Sur une grosse pierre de meulière devait reposer le poteau soutenant le toit. Le matériel découvert comprend des tessons de céramique non tournée, des objets en fer (fibule, petit oiseau qui pouvait décorer une fibule, élément de fuseau), des ossements d'animaux domestiques (cheval, bœuf, mouton) et de sanglier.

A la suite de cette découverte fortuite, des recherches systématiques permirent de dégager, de novembre 1959 à novembre 1960, cinq nouveaux fonds de cabanes (fig. 23 et 24). Ils présentent l'aspect de rectangles aux angles arrondis, entaillés à la partie supérieure de la couche de loess. De chaque côté est une banquette ménagée dans le loess. Le foyer était situé entre les deux banquettes. L'espace habitable entre les banquettes mesurait 2 m. 20 ×1 m. 50 (fond de cabane nº 2), 5 m. 29× 1 m. 60 (fond de cabane nº 3), 2 m. 90×1 m. 53 (fond de cabane nº 4)... Le niveau archéologique renfermait de nombreux tessons, quel-



Fig. 22. — La Ferté-Gaucher. Fond de cabane nº 2. *(Cliché M. Garnier).*

(3) Fouille décrite au *Bull. de la Soc. Arch. Champenoise*, juillet-déc. 1959, p. 14.

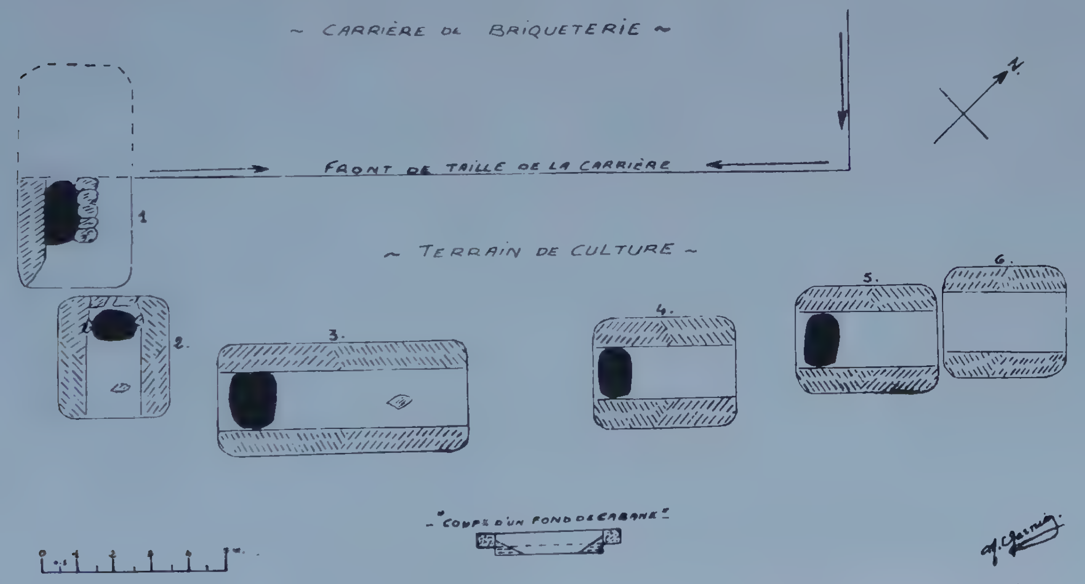


Fig. 23. — La Ferté-Gaucher. Plan de la fouille du Haut de Champaugrain. *(Dressé par M. Garnier).*

ques objets en fer (rasoir, couteau, crochet), des ossements d'animaux domestiques, une perle de verre bleu.

Les fonds de cabanes découverts sont disposés en deux rangées.

L'importance de ces humbles vestiges paraît grande. L'étude des fonds de cabanes de l'époque de La Tène est souvent négligée. M. Garnier conteste que J. Déchelette ait eu raison de considérer comme fonds de cabanes des fosses très étroites, qu'il faudrait plutôt définir comme des silos.



Fig. 24. — La Ferté-Gaucher. Vue d'ensemble des fonds de cabanes. *(Cliché M. Garnier).*

La date proposée (La Tène II) pourra être abaissée, une fois qu'aura été terminée l'étude comparative de la céramique.

Meaux (Ia(n)tinum, Meldi). — M. Jean-Marie Desbordes réunit depuis 1955 les éléments d'une étude sur la cité des *Meldi* ; elle a été présentée comme mémoire de diplôme à la Sorbonne en 1959.

En 1959 il a découvert, en bordure de la *ruelle des Capucins* (ruelle reliant la rue de Chaâge à la rue Saint-Faron), un aqueduc gallo-romain, dont le tracé est oblique par rapport au damier de la ville. Il était limité par deux murets, formés de pierres à arêtes vives noyées dans un mortier contenant de nombreux fragments de briques, épais de 0 m. 28, distants de 0 m. 35. Le fond du conduit, constitué par une suite de *tegulae*, n'était large que de 0 m. 15. L'aqueduc était à ciel ouvert, comme celui de Lutèce, sauf apparemment dans la traversée du tracé du *kardo*. La pente était dirigée vers le Sud-Ouest.

Lumigny (arr^t de Melun, canton de Rozay-en-Brie). — M. Wateau, directeur d'école à Lumigny, a découvert sur le versant oriental de la butte (haute de 157 mètres) cinq fonds de cabanes datant de la Tène et une zone d'habitats gallo-romains attestant la romanisation du village gaulois. Ces fouilles très importantes n'ont pas encore été publiées.

En revanche, il a paru une importante étude sur « *la récolte de monnaies gauloises de Lumigny* » due à MM. Colbert de Beaulieu et Wateau[4]. Je ne peux que résumer ici les conclusions de ce travail : la série EPENOS, toujours de bronze, appartient réellement à la cité des *Meldi*, mais la série ROVECA appartient aux *Suessiones*, qui englobaient encore les *Meldi* au temps de César.

Les monnaies romaines vont d'Auguste à Valens, mais avec une interruption notable de Caligula à Constantin, sauf quelques monnaies de Faustine.

Noyen-sur-Seine (arr^t de Provins, canton de Bray-s.-Seine, anc. *Noviomagus*). — Le Cercle archéologique du canton de Bray a fait en 1957 des sondages, qui sont l'objet d'un très bon mémoire inédit, intitulé « Habitat gallo-romain dans la Bassée ». Les auteurs du travail sont MM. Scherer, Renard et Clergeat. Le mobilier trouvé comprend des poteries, des fragments de tuiles, de nombreuses scories poreuses, des clous, des fragments d'enduit peint.

C'est la première fois que l'occupation romaine est attestée à Noyen. Les poteries grisâtres sont des IIIe et IVe siècles, mais quelques débris de poterie sigillée sont d'une époque antérieure. Plus de cent taches circulaires, observées à travers la végétation, appellent une exploration attentive.

Voie romaine dite le chemin Perré. — Cette

(4) *Revue belge de numismatique*, CL, 1959, p. 59-91.

voie est une section de la route de Sens à Senlis, traversant la Seine à Jaulnes, la Marne à Meaux. Son tracé a donné lieu à d'attentives études de M. Pierre Cajon, maire de Mousseaux, et de M. Daniel Jalmain, surveillant général du Collège de Montereau. Ce dernier a utilisé la photographie aérienne pour réunir une documentation très instructive, qu'il a complétée par des recherches d'archéologie locale et de toponymie. Il a reconnu aussi par la prospection aérienne des fosses circulaires, d'origine protohistorique probablement, dans la région de la Bassée.

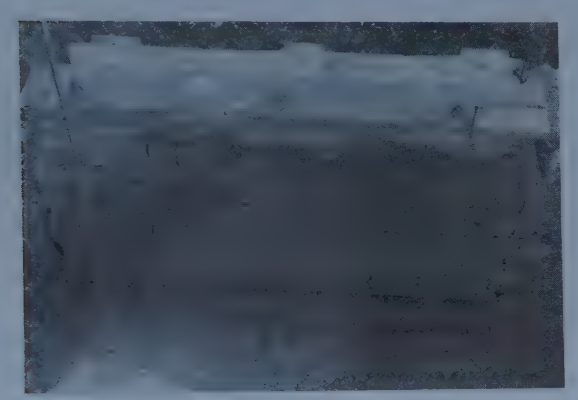


Fig. 25. — Mur de Beauvais.
(Cliché Lemaire)

Oise

Beauvais (Caesaromagus, Bellovaci). — Nous devons à M. Chami, seul ou en collaboration avec M. Lemaire, des observations importantes et nouvelles sur la stratigraphie du sol gallo-romain de Beauvais.

Il existait entre les rues Racine, Ricard, Nicolas Pastour et Saint-Laurent une butte artificielle créée au cœur de la ville du Moyen Age, à proximité, mais à l'extérieur de la cité gallo-romaine. Au sommet de cette éminence étaient visibles des vestiges de murs en briques des XVIIe et XVIIIe siècles. La butte a été depuis juillet 1959 presque entièrement nivelée. Or, elle avait constitué — au plus tard depuis le XVe siècle — une protection efficace permettant de retrouver presque intacts les niveaux gallo-romains.

Deux niveaux ont été clairement distingués.

Le niveau inférieur B donne des matériaux de construction d'excellente qualité, murs épais, à parement de petit appareil très régulier, (fig. 25) bases de colonnes, plaquettes de revêtement en marbre, corniches moulurées, fresques. Les monnaies recueillies sont toutes antérieures à la deuxième moitié du IIIe siècle. Une pièce presque neuve d'Alexandre Sévère se trouvait dans le mortier qui soutenait une colonne, tandis que les pièces des Antonins témoignaient d'une longue circulation. Le niveau est antérieur à la construction de l'enceinte. Les édifices de ce niveau ont été la proie d'un incendie.

Le niveau supérieur B ne livre que des matériaux rudimentaires, pans de bois, torchis d'argile et de paille. Les tessons appartiennent à une céramique fruste, sauf quelques fragments, dont un peut être attribué aux ateliers d'Argonne du IVe siècle. Les rares monnaies découvertes sont celles d'empereurs de la fin du IIIe siècle, Probus, Postume, Claude II. Le niveau B a été incendié comme le niveau A.

Dans l'un et l'autre niveau se rencontrent des ossements humains.

Il serait nécessaire, par des sondages plus profonds, de reconnaître les niveaux sous-jacents au niveau A.

Senlis (Augustomagus, Silvanecti). — Il a été déjà rendu compte (*Gallia*, XV, 1957, p. 165) de la découverte, dans la cour du Château royal au pied de la tour, du niveau gallo-romain sur lequel reposait une ligne de cinq bases, de dimensions inégales, séparées par des intervalles inégaux. En avant de ces bases, une porte s'était abattue sur le sol. C'est là, un peu au Nord de la ligne des bases, que M. Matherat découvrit un relief décoratif en bronze, qu'il confia pour restauration au Musée Lorrain (1953) et qui sera remis au Musée de Senlis. Il est demeuré inédit jusqu'à ma communication à l'Académie des Inscriptions, la photo ci-jointe est la première qui ait été publiée (fig. 26). (*Comples rendus*, 1959, p. 452).

J'ai montré que le dieu-fleuve, figuré par ce relief, est parfaitement conforme à un modèle qui fut donné sans doute par un peintre de l'époque hellénistique, et répété avec une constance qui surprend. Les dimensions sont de 17 cm. ½ pour la longueur, 11 centimètres



Fig. 26. Bronze d'applique de Senlis. *(Cliché Jean Albert).*

pour la hauteur. Quelle pouvait être sa destination? Il est creux à l'intérieur et servait évidemment d'applique. Il paraît complet à gauche, du côté des pieds du dieu, mais il est cassé à droite. Probablement il se complétait à droite par une figure symétrique, qui pouvait être soit un dieu (comme sur la patère de Corbridge) soit une déesse, sans exclure la possibilité qu'il y eût entre ces deux figures une figure centrale plus importante. Cet ensemble pouvait décorer le grand portail de bois. On se gardera d'en exagérer la signification religieuse : le dieu-fleuve n'est souvent qu'une figure de remplissage suggérant un paysage.

Dans le rapport de 1957 est figuré un amoncellement de plaques de bronze au pied d'une des bases. D'autres plaques et des moulures de tailles diverses avaient été trouvées antérieurement par M. Matherat. Nous avons cru d'abord que ces plaques garnissaient un grand portail, dont l'armature de bois n'avait laissé que des cendres. Or, le Musée Lorrain, chargé du décapage des plaques et des moulures, reconnut qu'elles faisaient partie d'un socle, qui est en voie de reconstruction. Sur une des faces apparut une inscription, intacte dans sa partie inférieure, fragmentaire dans sa partie haute, qui mesurait 85 centimètres de haut sur 65 ½ de large (fig. 27).

Sur la perfection des méthodes techniques appliquées au Musée Lorrain, on recourra à la note de M. Édouard Salin, jointe à ma communication à l'Académie. (*Comptes rendus*, 1959, p. 456).

L'inscription comprend 8 lignes, la taille des lettres diminue régulièrement de la l. 1 (7 centimètres) à la l. 8 (3 centimètres). Les points, triangulaires ou en forme de triskèles, sont placés sans loi rigoureuse ou même paraissent avoir été parfois ajoutés après coup. La gravure excellente est louée par les techniciens modernes comme d'exécution difficile.

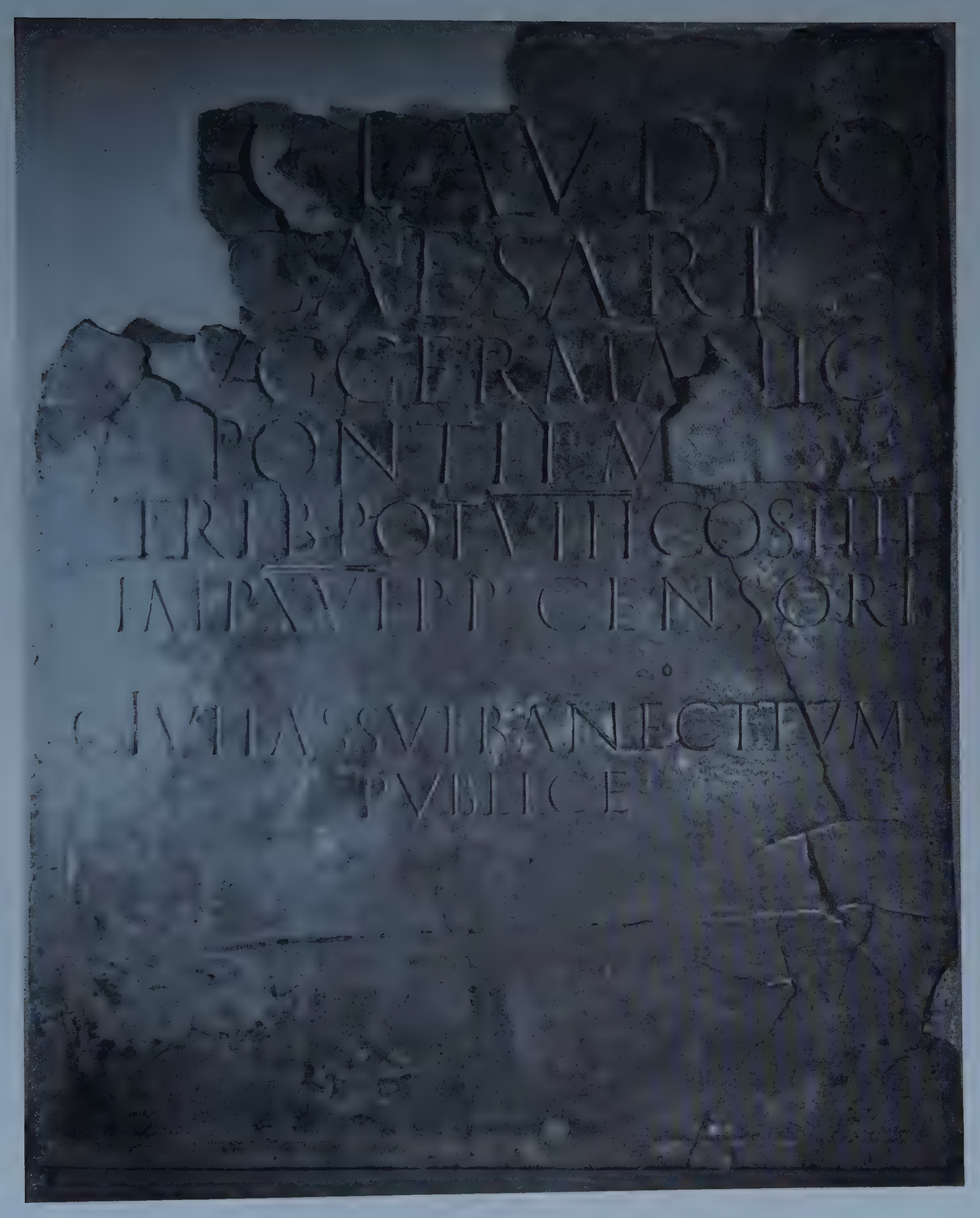


Fig. 27. — Inscription sur bronze de Senlis. *(Cliché E. Salin).*

[T]i. Claudio
Caesari
[A]ug. Germanic
pontif. m[aximo]
trib. pot. VIII cos. IIII
imp. XVI. p. p. censori
civitas. Sulbanectium
publice

La date de l'inscription, donnée par la 8e puissance tribunicienne, est de 48. Nous ignorons quel bienfait valut à Claude la dédicace publique de cette base, qui supportait une statue de bronze dont un grand nombre de fragments ont été retrouvés en même temps que les plaques et moulures. Peut-être les *Silvanectes* ont-il été détachés, au début de l'empire, du puissant peuple des *Suessiones*. Le cas des *Meldi* peut être comparable.

L'intérêt exceptionnel de l'inscription est de nous donner la forme authentique du nom des Silvanectes, qui nous est rapporté sous des formes très diverses. La forme *Silvanectes*, que nous adoptons habituellement, est celle que donnent les textes de basse époque. Je ne reviens pas ici à ce que j'ai dit dans ma communication à l'Académie. La lettre initiale S transcrit ici un son propre au celtique, que d'autres textes renoncent à reproduire, d'où les *Vlbanectes* de Pline l'Ancien (IV. 106).

Saint-Maximin. — Le début de la fouille, exécutée au lieu-dit *Le Gros Hêtre*, par M. Pierre Durvin, a été mentionné dans le précédent rapport (*Gallia*, XVII, 1959, p. 284). Il s'agit d'un *vicus* situé aux abords de la route de Beauvais *(Caesaromagus)* à Senlis *(Augustomagus)*. La fouille a lieu dans des conditions difficiles, les ruines étant occupées par des taillis à fortes racines.

Au bout de trois campagnes, M. Durvin considère comme certain que les maisons du *vicus* étaient disposées en bordure d'une très longue rue. Elles sont habituellement réduites aux fondations, mais on reconnaît que chacune comprenait un assez grand nombre de chambres.

La disposition la plus intéressante a été rencontrée dans l'« ensemble A », fouillé en 1960. Il s'agit apparemment d'une cave aux murs construits en un petit appareil (fig. 28)

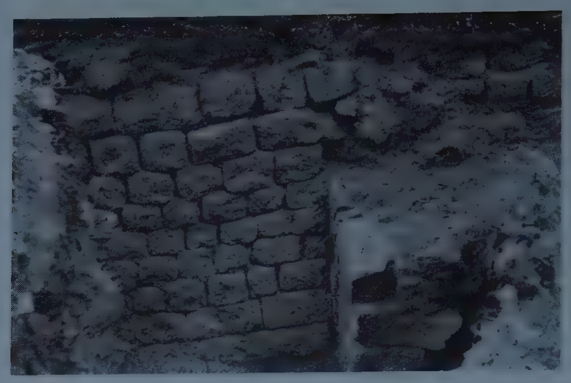


Fig. 28. — Saint-Maximin. Mur ouest de la cave aux niches. *(Cliché Durvin)*.

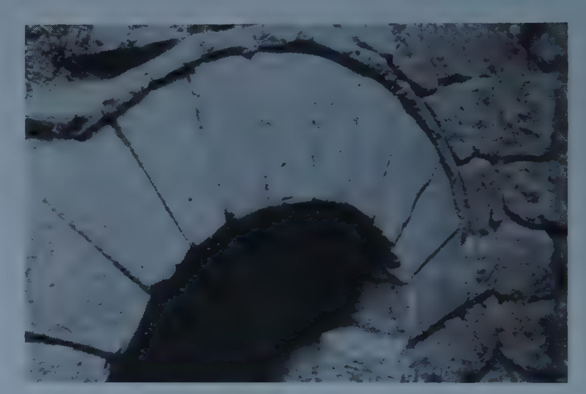


Fig. 29. — Saint-Maximin. Arcade d'une niche. *(Cliché Durvin)*

et creusés de deux niches en forme d'absidioles (fig. 29). La fouille n'est pas terminée. Dès maintenant M. Durvin rappelle les niches étudiées par M. le chanoine Biévelet dans un article de la *Revue du Nord*[5]. J'aurais songé aussi aux caves avec niches qui ont été récemment dégagées à Alésia.

Le matériel comprend un nombre peut-être exceptionnel de pesons de tisserand. M. Durvin admettrait volontiers que le travail principal du *vicus* était le tissage. Il a été trouvé aussi un bac à foulon avec bassins géminés, si l'hypothèse proposée est correcte. Les fragments céramiques appartiennent à des formes très variées. Un très grand morceau de coupe d'Argonne porte la marque du potier connu MARCIANVS (fig. 30). La marque BELSAM paraît inédite

(5) XXXVIII, 1956, *Caveaux funéraires ou celliers?*

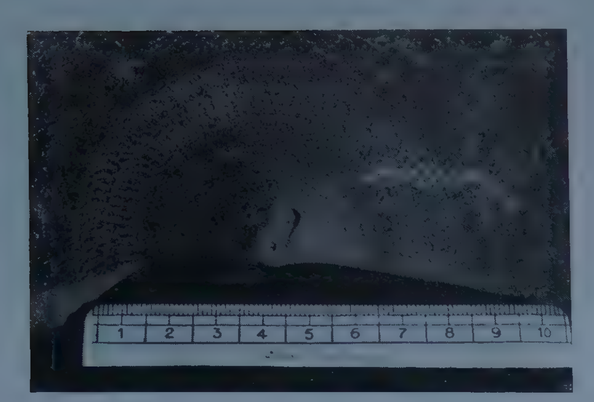


Fig. 30. — Saint-Maximin. Marque *Marcianus*. (*Cliché Durvin*)

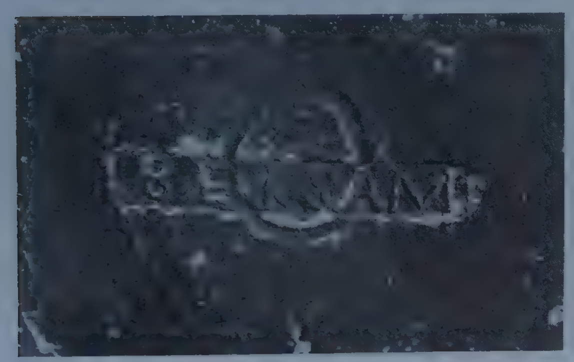


Fig. 31. — Saint-Maximin. Marque *Belsam*. (*Cliché Durvin*)

(fig. 31) et aussi la marque DACOVIR d'une poterie belge.

Les ruines ont malheureusement été très exploitées. Il reste les fondations de grès, mais les murs de calcaire — sauf dans la cave de l'ensemble A, ont disparu. En attendant la poursuite de cette très utile exploration, on peut dire que la station fondée au début du Ier siècle, fut détruite vers la fin du IIIe.

Vendeuil-Caply. — Un groupe archéologique de Breteuil, présidé par M. Gérard Dufour, a entrepris une série de recherches pour déterminer exactement l'extension du site archéologique, qui semble très riche.

Il a été dégagé un petit théâtre, dont la scène est construite d'un petit appareil soigné, la *cavea* formée d'un remblai antique, assez considérable, dans lequel a été trouvé un col de petite amphore, datable du début du IIe siècle.

Dans le prétendu Forum le dégagement de deux édifices est en cours, dont un de grand appareil à joints vifs. Le mobilier, qui comprend des monnaies gauloises, de nombreuses fibules, est en cours d'étude.

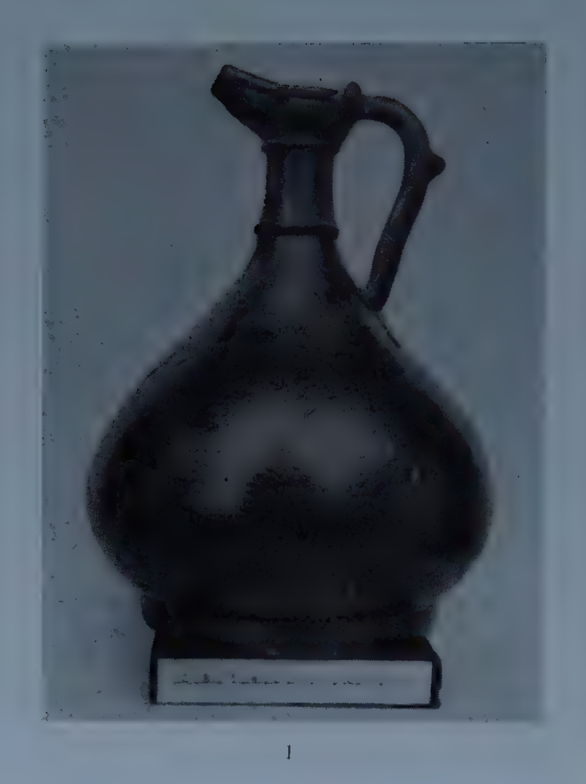
Du puits no 1 (parcelle 332) il a été retiré un grand nombre de vases dont les types sont remarquables. La figure 32 en présente plusieurs modèles. La pièce 23 (nos 1 et 2) est une des plus belles qu'on ait trouvées sur le site. C'est une oenochoé dont la forme et la teinte imitent le bronze. M. Dufour observe qu'il a été trouvé en 1945 à Amiens un vase en cuivre martelé, du même type, mais un peu plus petit. A la jonction de l'anse et du bec on voit de profil une proéminence qui imite le support de la charnière du couvercle du vase en cuivre. Hauteur 26 cm. 5 ; diam. max. à la panse, 19 cm. 5 ; hauteur du col entre les deux baguettes, 4 centimètres. La pièce 23 (no 3) est une oenochoé à bec triple de type assez répandu. Cet exemplaire est gris-noir, d'autres sont jaune beige. Il est d'une pâte grise granuleuse. La pièce 19 (no 4) présente un grand intérêt par sa forme biconique qui préserve un très antique héritage. La partie supérieure est décorée de lignes horizontales. Couleur gris bleuâtre, brillante. Hauteur 16 cm. 8. Diam. max. à la panse 12 centimètres. Hauteur à l'épaulement 17 cm. 6.

Hadancourt-le-Haut-Clocher. — De récents travaux ont mis au jour un dépotoir d'époque romaine. C'est la première fois que des vestiges gallo-romains sont découverts dans cette partie du plateau. C'est pourquoi M. Sirat, membre du groupe archéologique de Guiry, a estimé nécessaire de faire l'inventaire des objets renfermés dans la fosse : céramique sigillée, céramique commune, clous, huîtres et moules. La fosse était profonde de plus de 2 mètres.

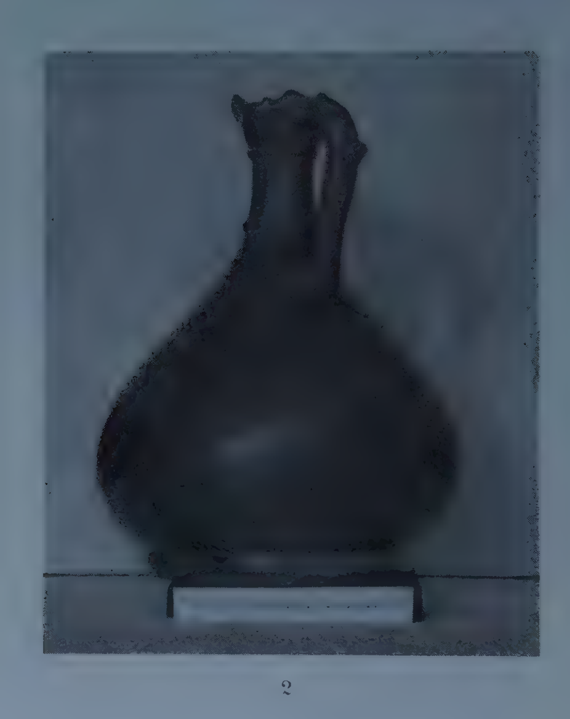
Le lieu de la découverte est à la limite des communes de Hérans et de Hadancourt-le-Haut-Clocher, près de la borne de la N. 153 indiquant « Chaumont 11 kilomètres ».

MARNE

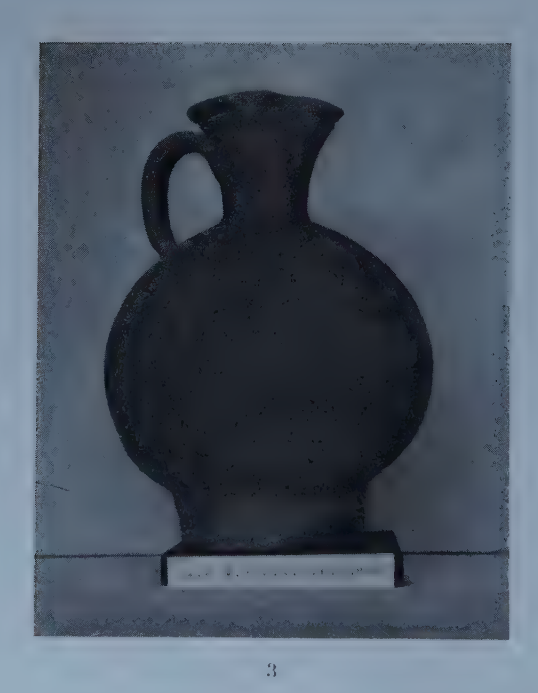
Reims (Durocorturum, Rami). — Une mosaïque découverte vers 1930 aux environs de la porte de Mars (sans autre précision) m'est



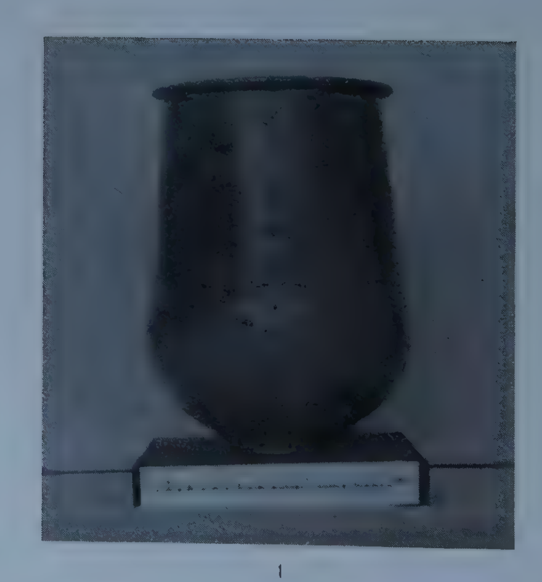
1



2



3



1

Fig. 32. — Poteries de Vendeuil-Caply.

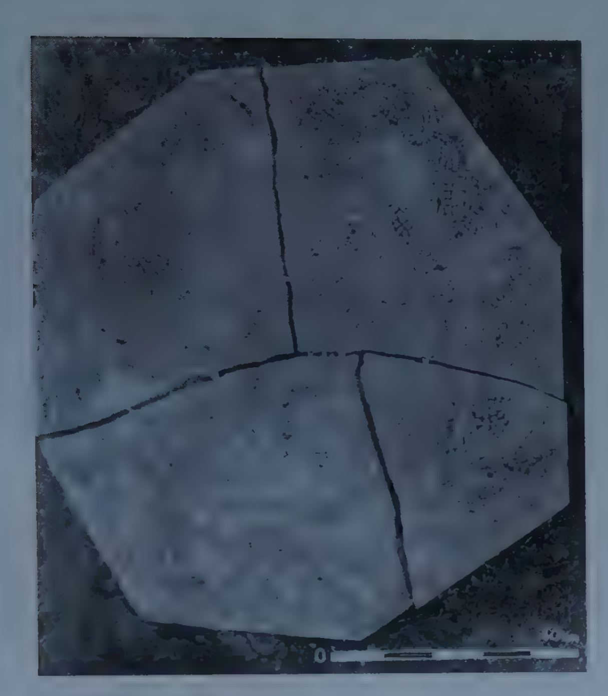


Fig. 33. — Mosaïque de Reims.
(Cliché Ertlé)

communiquée par M. R. G. Ertlé (1960). Elle est hexagonale et chacun des côtés mesure 40 centimètres. Un motif central à fleurons irréguliers est bordé d'une tresse rose, jaune et blanche, soulignée par un liseré marginal gris. La densité d'implantation des cubes est en moyenne de 75 cubes par décimètre carré (fig. 33).

Une étude sur la céramique argonnaise découverte à Reims a été publiée par M. R. G. Ertlé dans la *Revue archéologique de l'Est*, XI, 1960, 79.

Broussy-le-Grand. — Mon rapport précédent (p. 289) signalait les recherches faites par M. Bernard Chertier dans un cimetière de l'époque des champs d'urnes remarquable par l'usage du rite de l'incinération sous tumulus.

a) La fouille s'est poursuivie au lieu-dit *le Pralat*, où ont été explorés les tumuli C et D (fig. 34) :

le *tumulus C* a été construit à la fin de la période des champs d'urnes (Hallstatt D de Reinecke ?). Il était entouré d'un fossé circulaire à fond plat et en son centre fut placée une incinération en pleine terre. Le tertre fut

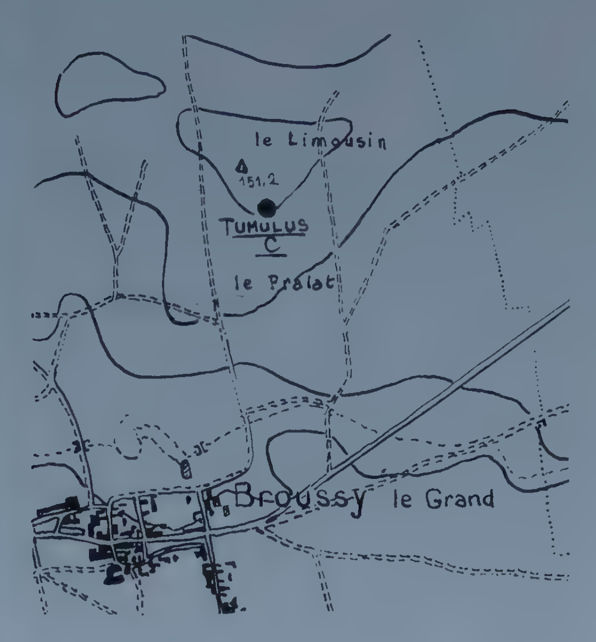


Fig. 34. — Broussy-le-Grand. État de situation dressé par B. Chertier.

réutilisé quelques siècles plus tard (sans doute au début de la Tène, et la butte fut recreusée pour introduire une inhumation, sans matériel funéraire. Il fut alors procédé au creusement d'un fossé quadrangulaire, de section triangulaire, reprenant en partie le tracé primitif. Peu de temps après, un troisième fossé, quadrangulaire ainsi que le précédent, ceintura tout l'ensemble (fig. 35). Cette fouille, conduite avec beaucoup de minutie, complète utilement les fouilles antérieures du cimetière du Pralat



Fig. 35. — Broussy-le-Grand. Tumulus C. A gauche fossé n° 1, au centre fossé n° 2, à droite fossé n° 3.
(Cliché Chertier)

et montre l'importance que le lieu présentait, au point de vue rituel, pour les peuplades qui séjournaient aux environs ;

le *tumulus D* confirme les conclusions de la fouille précédente. Il était entouré d'un fossé circulaire à fond plat, avec l'entrée caractéristique du tumulus de ce temps. L'emplacement de l'incinération n'était pas au centre, la forme du vase cinéraire permet de dater cette déposition de la période Hallstatt B de Reinecke. Ultérieurement, sans doute à La Tène, la butte servit à nouveau de lieu de sépulture. Mais aucune trace de tombe ne fut trouvée. Il subsiste seulement, comme témoin de cette réutilisation, les vestiges d'un fossé en V, d'apparence quadrangulaire, qui utilise les traces encore visibles du fossé plus ancien.

b) Lieu-dit Le Limousin, parcelle n° 418 : une fosse, située légèrement au Nord-Ouest du grand tumulus, a été étudiée en détail. De forme grossièrement circulaire (diam. max., 250 centimètres, prof. max., 95 centimètres), elle renfermait une masse importante de terre très noire, charbonneuse, contenant de nombreux fragments de craie calcinée, quelques grès ayant passé au feu, ainsi que près de 700 tessons de poterie de toute dimension. Beaucoup de tessons étaient placés de champ. Il y fut trouvé aussi une pendeloque (cardium perforé) et une aiguille à chas en bronze. Certains vases portaient encore l'empreinte des moules en osier qui avaient servi à la fabrication. Ils étaient décorés au doigt. Le matériel recueilli demandera une longue période d'étude. La signification de ce dépôt demeure énigmatique (fig. 36).



Fig. 36. — Broussy-le-Grand. Chaque flèche blanche indique un objet. *(Cliché Chertier)*.



Fig. 37. — Broussy-le-Grand, incinération. *(Cliché Chertier)*

c) Lieu-dit On perd le Mont-Août de vue : cinq tombes à incinération ont été bouleversées par un labour profond (dont deux centres de tumulus) et la céramique très endommagée. La compréhension du propriétaire, M. Fleurot, de Broussy-le-Grand, permet à M. Bernard Chertier d'en faire une soigneuse étude.

La tombe 2 avait été préservée par miracle. Elle se présentait sous l'aspect d'une petite fosse creusée de 11 centimètres dans le sol crayeux, et qui, faite juste à la dimension de l'urne qu'elle contenait, la préserva de la destruction. L'urne renfermait un vase tronconique, un petit gobelet sans anse, une petite urne anguleuse de Hallstalt A, très fine. Cette découverte fortuite démontre, dit M. Chertier, la nécessité de surveiller de près tous les labours profonds (fig. 37).

Bannes. — Cinq fonds de cabanes ont été étudiés au lieu-dit *Les Châtelots*. Les travaux de culture avaient fait disparaître la trace des trous des poteaux qui devaient supporter les toitures.

Dans la cabane 2 (fig. 38), ont été distingués deux foyers ; dans le foyer A, le plus profond, de nombreux et importants tessons de céra-

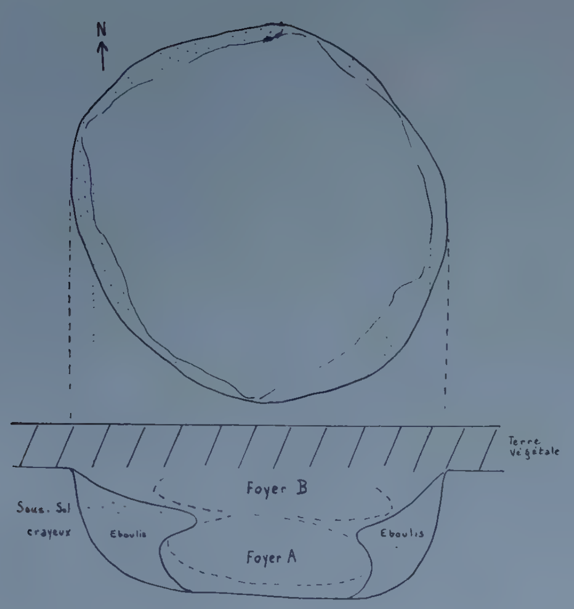


Fig. 38. — Bannes. Les Châtelots. *(Dessin Chertier).*



Fig. 39. — Bannes. Les Châtelots. Céramique plombaginée. *(Dessin Chertier).*

mique plombaginée (fig. 39) ; dans le foyer B, des tessons, des débris de cuisine, une pendeloque, une fusaïole, une perle. La céramique est en cours d'étude.

M. B. Chertier a montré que les mêmes vases caractéristiques de champs d'urnes se rencontrent et à Bannes et à Broussy-le-Grand.

Fère-Champenoise. — Au lieu-dit *La Fin d'Écury*, une nécropole familiale de La Tène II, à inhumation, puis à incinération, une tombe à incinération de La TèneIII, voisins d'un sanctuaire en bois pour culte funéraire, ont été étudiés par A. Brisson et J.-J. Hatt dans la *Revue archéologique de l'Est*, XI, 1960, 7.

André Piganiol.

Cher

Bourges (Avaricum, Bituriges). — *a) Sous-sol gallo-romain.* Reprenant l'exploration du sous-sol gallo-romain de Bourges qui s'est révélée déjà très importante[1], j'ai pu examiner de près, en compagnie de M. J. Favière, directeur des musées de Bourges, différents quartiers souterrains de la cité antique, conservés plus ou moins à une assez grande profondeur sous le niveau actuel de la ville. En septembre-octobre 1959, ont été reconnus deux emplacements peuplés d'abondants vestiges antiques, *certains encore en place.* Un rapport du 24 mai 1960 a signalé à la Direction générale de l'Architecture ces présences, en demandant un classement et un inventaire, qui a pu être confié à M. l'Architecte des Bâtiments de France, Robert Gauchery, bon connaisseur des antiquités locales. L'urgence du travail a été soulignée (fig. 1).

On était descendu, d'abord, à une quinzaine de mètres, sous les caves du domicile actuel de M. l'Archiprêtre, *près de la Cathédrale* — jadis emplacement de la maison du sénateur Leocadius. Il y a là, en vrac, les restes accumulés d'un grand temple romain, d'époque antonine, semble-t-il, comportant des colonnes doriques d'assez fort calibre, cannelées, des fragments divers de stylobates et d'une *krépis*; d'importantes parties d'un entablement sculpté architraves, frises, corniches. Un dessin reconstitutif coté de ces vestiges, s'il était établi sur place, permettrait d'aboutir à une reconstitution (élévation) au moins partielle. Il n'est pas question, actuellement, d'amener ces vestiges au jour ; utilisés par encastrement en partie dans la muraille du Bas-Empire, à demi-engagés encore parfois, ils feraient craindre le risque d'accidents graves, en raison de la profondeur du gisement et du poids des blocs.

Sous la *rue d'Auron*, d'autre part, ont été reconnus, à nouveau, les « crypto-portiques » dont il avait été fait mention, en 1863, par un savant local[2]. Nous avons pu vérifier leur conservation, en partie satisfaisante, à un niveau profond qui correspond à celui des vestiges du temple proche de la cathédrale. Là aussi, un classement et un inventaire, avec dessins cotés, s'imposent, de façon urgente. Il n'y a pas eu jusqu'ici trop d'accidents et de déprédations ; mais avec le temps qui passe, l'avenir reste incertain. C'est en explorant les caves du Palais du Duc Jean de Berry, que Dumoutet, membre de la Commission historique, du Cher, aperçut et signala utilement, le premier, divers restes de la fortification « de César[3] » ; il a mentionné aussi (p. 105-122, pl. I-II : ici fig. 2-3) ce qu'il a considéré comme des « crypto-portiques ». Une reprise de l'exploration souterraine doit apporter des révélations sur l'urbanisme et l'histoire d'une de nos grandes cités gallo-romaines ; elle possédait des monuments d'art soignés (cf. *Gallia*, XVII, 2, 1959, p. 293 sqq. : restes d'une grande *tholos* historiée). Au niveau le plus bas des « crypto-portiques » existe encore en place une belle aire dallée avec, en un point, les vestiges monumentaux d'une grande fontaine publique, décorée de bases, et apte à faire penser qu'il y a eu là peut-être, au voisinage, un *forum*, ou un *macellum*, dont la périphérie pourrait être

(1) Cf. *Gallia*, XVII, 1959, fasc. 2 ; p. 293 sqq.

(2) Cf. Dumoutet, *Mémoires lus à la Sorbonne dans les séances extraordinaires du Comité impérial des Travaux historiques et des Sociétés savantes : Archéologie*, les 21, 22 et 23 nov. 1861. Paris. Imprimerie impériale 1863, p. 105-122.

(3) Cf. du Mesnil du Buisson, *Rev. arch.*, 1939, I, p. 60 sqq.

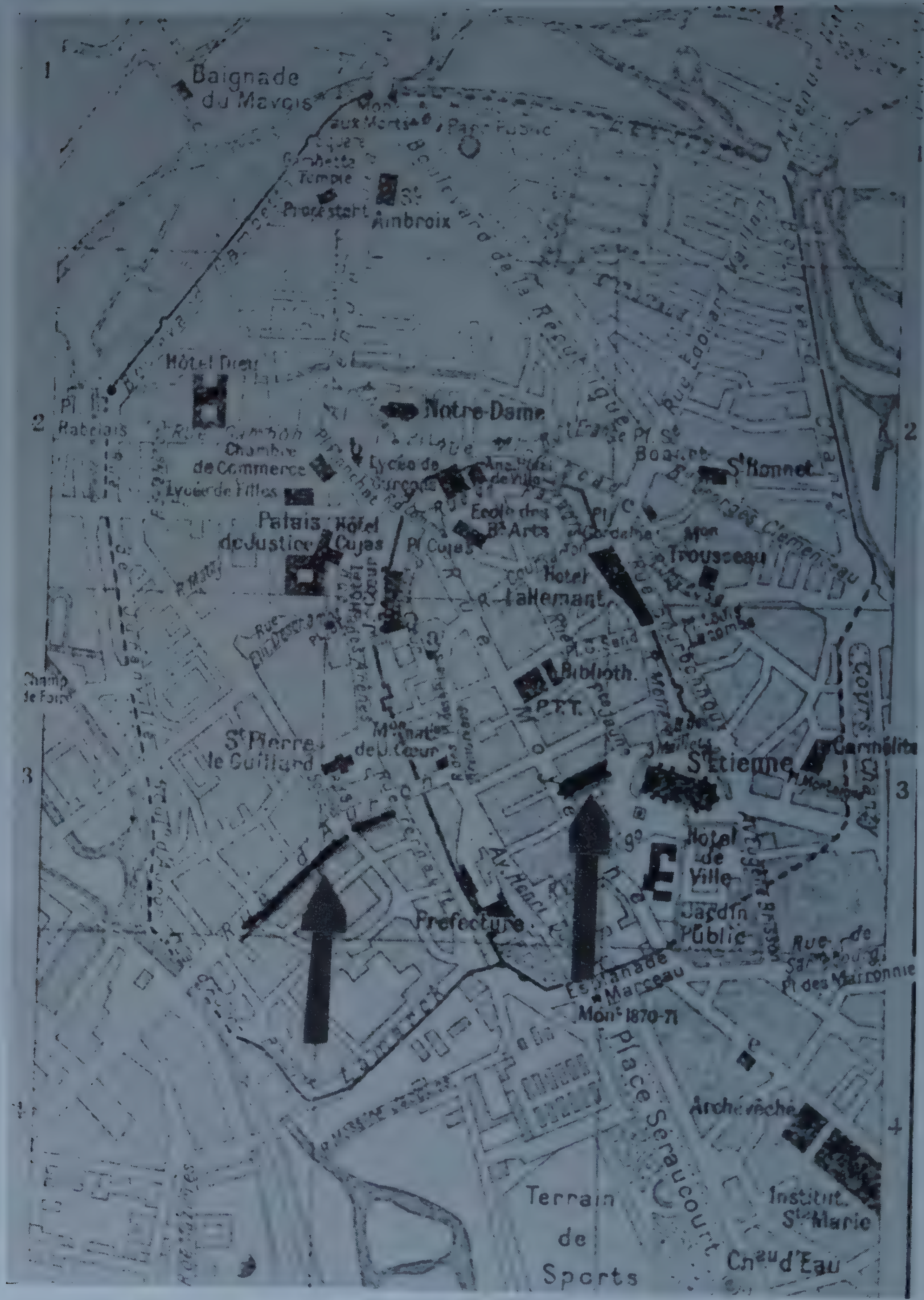


Fig. 1. — Bourges *(Avaricum)*: deux emplacements entre autres (flèches noires) des ruines souterraines de la cité gallo-romaine.



Fig. 2. — Sous-sol d'Avaricum (cf. fig. 1) : plan et élévation : murs gallo-romains ; Fontaine publique (à g. en bas) ; escalier (selon Dumontet).

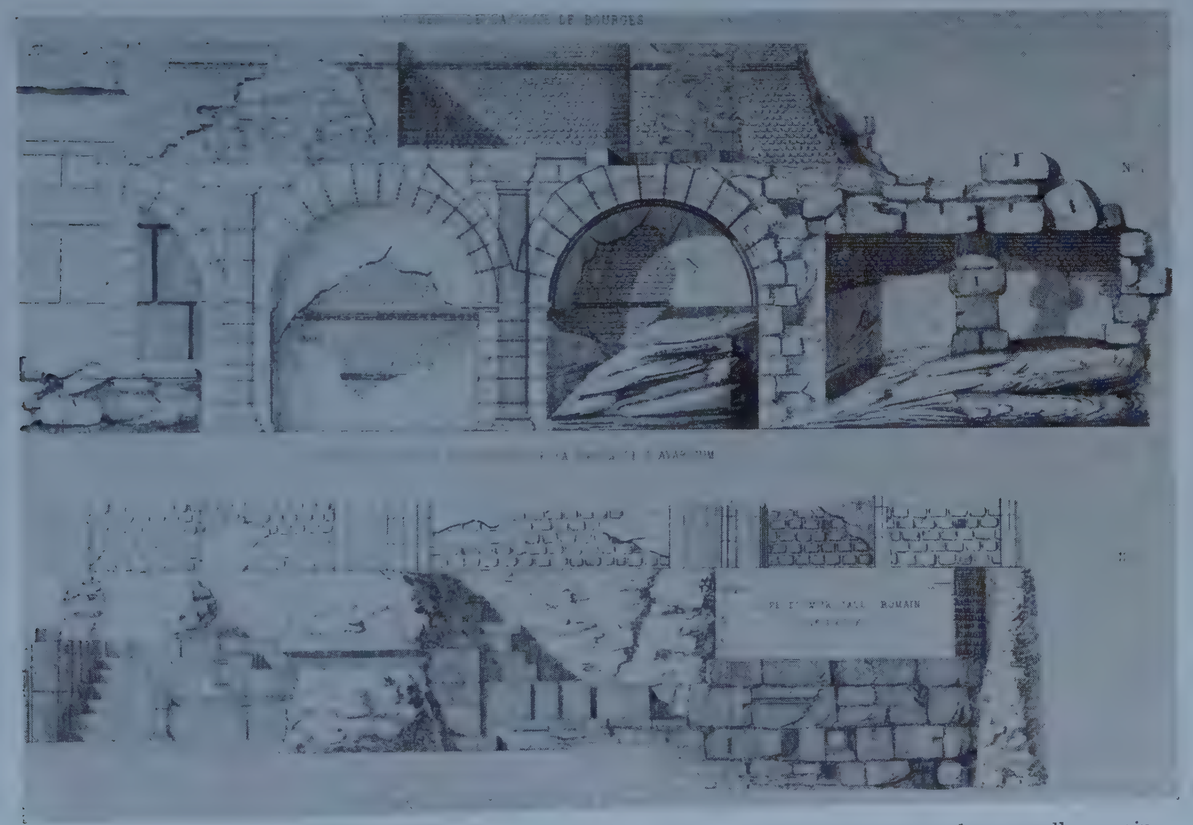


Fig. 3. — Élévation de la Fontaine en bas ; élévation des salles à arcatures ; coupes sur le mur gallo-romain.

partiellement reconnue ; elle nous renseignerait sur l'utilisation antique des constructions à arcades encore visibles, limitrophes : carrées ou demi-circulaires par alternance. Les Romains avaient reconstruit *Avaricum:* ils le dotèrent de temples, d'un forum, d'une basilique, d'un amphithéâtre, de thermes, ainsi que de routes et d'aqueducs dans la périphérie.

b) Tour de l'enceinte du Bas-Empire. La municipalité de Bourges a fait démolir, il y a peu (1960) l'ancienne église Notre-Dame-de-Sales, depuis longtemps désaffectée. Proche de la cathédrale, cette église était reconnue comme le plus ancien sanctuaire consacré à la Vierge dans tout le diocèse. Elle nous intéressait aussi parce que elle avait eu pour chevet une des tours de l'enceinte du Bas-Empire. Divers spécialistes s'accordent à penser (M. J. Favière, M. Jean Hubert) que le sous-sol pouvait encore recéler des vestiges antérieurs aux constructions de l'époque romaine qui ont été reprises au XVIIe s. : il s'agirait probablement ainsi de l'époque mérovingienne ou carolingienne. On devait craindre malheureusement l'effet produit au XIXe s. par l'installation dans le sous-sol de l'église d'une cave à vin pour le Service des subsistances militaires. La cave a été remblayée avec des matériaux de démolition. Informé, en novembre 1960, du fait que la place ouverte par les démolitions était libre alors pour quelques semaines encore, j'ai autorisé M. J. Favière à faire pratiquer sur le terrain quelques sondages : l'ouverture d'un chantier de construction était prévue pour bientôt sur cet emplacement important, où doit être construite une nouvelle Trésorerie générale. Les résultats ont été décevants.

Saint-Christophe-le-Chaudry. — Grâce à l'aimable entremise de M. le D. L. Dupont, directeur des Services de conservation des objets d'antiquités, aux Monuments historiques, le curieux groupe en ronde-bosse de Saint-Christophe-le-Chaudry a pu être reconstitué ; il a ainsi trouvé sa place au musée de Bourges, où il constitue un nouveau témoin précieux de la grande statuaire païenne impériale dans la région des Bituriges.

Les dimensions de l'œuvre sont maintenant connues : haut. complète 1 m. 66 ; hauteur du socle : 0,07 ; haut. de la statue du prisonnier agenouillé, 0 m. 75. Le socle mesure 0 m. 65 × 0 m. 50.

On sait que cette œuvre importante (fig. 4-5-6-7), en grès du pays, trouvée en 1954 dans le champ de la Longe — où des fouilles seraient bien nécessaires, et, comme il peut sembler, fructueuses — avait été d'abord considérée par les inventeurs, et à leur suite dans *Gallia*, comme provenant d'un monument de dieu vainqueur de l'Anguipède. En 1959 (*Gallia*, XVII, II, *l. l.*, p. 295-296) j'avais fait observer pour la première fois, jugeant provisoirement d'après les morceaux encore épars, qu'il pouvait s'agir — à la place de l'« Anguipède » supposé primitivement — du compagnon d'un empereur triomphant (ayant près de lui, prostré à ses pieds, un vaincu barbare) ; j'avais rappelé à ce sujet (p. 296, n. 6) l'interprétation à donner à la statue reconstituée du théâtre d'Orange (grande niche), qui n'est pas celle d'un Auguste, et qui avait, avant restauration et remontage, un petit prisonnier à sa droite[1] ; l'exemple de l'Hadrien de Hierapytna (Crète) m'avait paru pouvoir être invoqué aussi, d'autre part.

Depuis le remontage du groupe du Chaudry, et son installation au Musée de Bourges, il ne peut plus guère subsister de doute sur la nécessité de révoquer l'exégèse primordiale. Il s'agit, non d'un Zeus dominant un «anguipède», mais, semble-t-il, d'un empereur triomphant, avec, à ses pieds, un Barbare vaincu. Il est nu ; mais l'Hadrien de Vaison (Vaucluse) l'est aussi. Pareillement, sauf l'élément de draperie à l'épaule gauche, le Trajan d'Italica, Bétique, du musée de Séville, trouvé dans les ruines dites Los Palacios à Italica (A. Garcia y Bellido, *Colonia Ælia Italica*, 1960, pl. 25).

La restauration faite au musée de Bourges est précieuse. Comme on l'attendait bien, obtenue des dans conditions difficiles, elle laisse subsister, pour les deux personnages associés dans le groupe, des difficultés de

1) La statue (originale) devra être réétudiée : elle tenait, comme je l'ai déjà dit, primitivement, une corne d'abondance dont il reste des traces à l'épaule gauche : sur cette œuvre, en dernier lieu, Cornelius C. Vermeule, III, *Hellenistic and Roman unclassed Statues*, *Berytus*, 13, 1, 1959, p. 1 sqq. (cf. p. 60, n° 217).



4 5 6 7

Fig. 4-7. — Empereur (?) triomphant et prisonnier barbare. Musée de Bourges. — Provenance : Saint-Christophe-le-Chaudry ; hauteur 1 m. 66 (personnage principal) : 0,75 (prisonnier barbare) ; socle : 0 m. 65 ×0 m. 50 ; haut. 0,07.

Fig. 5. — *Id.* profil vu de gauche.

Fig. 6. — Profil vu de droite.

Fig. 7. — Arrière des deux personnages.

présentation. Les raccords ont été établis au mieux, du moins. L'empereur nu doit être un Hadrien. La totale nudité même posait un problème (cf. ci-dessus) : elle a existé, comme on voit, en certains cas. Elle détermine ici une intention de divinisation, avec évocation d'un type jupitérien. Le bras droit perdu avait pu tenir un foudre. Je ne saurais résoudre ici même le problème de la protubérance visible en tête — elle n'est pas détaillée, et semble plus ou moins une amorce de *modius-calathos*. On aurait pu penser, étant donnée la posture générale du personnage, dont le corps s'incline à gauche et dont le bras droit se relevait quelque peu, à un geste du genre de celui des Apollons dits « lyciens » qui eût ramené la dextre vers le haut de la tête, où elle se serait posée. Mais cet acte nonchalant ne va guère avec l'hommage dû à l'empereur triomphant ; il est difficile à concevoir anatomiquement ici. La position — en marche, avec une relative obliquité du haut du corps, et un mouvement du bras droit *levé*, fait penser à un *Jupiter tonans*, auquel le prince honoré aurait été assimilé plus ou moins, dans la nudité surhumaine de l'Olympe Or Hadrien a reçu une petite part d'*épiclèseis* caractéristiques : on le voit nommer Ζεὺς Δωδωναῖος, Ζεὺς Ὀλύμπιος (voire Ὀλύμπιος tout court). — Hadrien, si c'est lui, portait peut-être une sorte de couronne bien visible de profil, malheureusement assez indistincte, lourde et négligée : telle quelle, elle permet sans doute de penser à celle de la statue de Hierapytna (Crète) aux musées turcs de Stamboul[5] ; on n'en peut plus reconnaître le détail[6], mais son existence paraît certaine.

Il faut remarquer que l'empereur présumé ne piétine pas ici le Barbare vaincu ; on pourrait dire que l'homme se presse même contre lui, quêtant sa protection dans un élan de docilité peureuse. C'est le mouvement même de la prisonnière d'Olympie, au pied d'un empereur qu'on a identifié avec Hadrien (cf. ci-après). Ici, le type de l'homme soumis, prostré au sol, permet au moins une hypothèse : sur une victoire particulière du pacificateur et la nationalité du vaincu ; celui-ci est hirsute et moustachu, vêtu d'une peau de bête, épaisse, d'où vient traîner à terre, à l'arrière, le reste d'une queue animale visible : elle avait pu aider à l'erreur commise d'abord sur l'« anguipède » présumé ; mais elle fait partie du bas de la fourrure dorsale que porte le prisonnier. Un peu hagard, ce prisonnier —Celte ou Germain, semble-t-il — qui a été figuré agenouillé, un peu nain, appuye sa dextre à plat sur une de ses cuisses ; l'autre jambe apparaît mal actuellement, et il se peut qu'elle ait été traitée avec négligence. Toute l'anatomie corporelle, d'ailleurs, est restée grossière : elle dénote, avec le reste, un travail local, inexpérimenté.

Sans être rare — il est, au contraire, assez fréquent au moins dans le monnayage, comme on sait[7] — le motif n'est pas très fréquent en ronde bosse, où il comporte d'ailleurs des variantes (position du vaincu). On peut ici rappeler, outre la statue colossale de la grande niche du théâtre d'Orange, qui avait jadis près d'elle un prisonnier barbare agenouillé (méconnu lors de la restauration) à sa droite[8], et le groupe de Pola, où, près d'un empereur (Hadrien) dont il ne reste que les pieds chaussés de brodequins, un prisonnier barbare aussi est figuré un genou en terre, à droite[9].

(5) Cf. G. Mendel, *Catal. sculpt. gr., rom. et byzant.*, Mus. impér. ottomans, II, 1914, p. 316-319, n° 585. L'identification a donné lieu à de nombreuses hypothèses.

(6) La statue de Hierapytna dont un moulage avait figuré à la Mostra Augustea de la Romanità, en 1937-1938, *Catal.* 2e éd., p. 10, n° 3, pl. 2 (117-138 ap. J.-C.) comportait une couronne d'olivier ornée sur le devant d'un large médaillon, sans doute un camée à décoration peinte ; cf. *CAH.*, Plates, 5, p. 62 ; Martin Schede, *Meisterwerke Istanb.*, pl. 83.

(7) Cf. maintenant, par ex., les documents du Trésor de Chécy, Loiret, Jean Lafaurie, *XIIe Suppl. Gallia*, 1959, p. 273-342, et frontispice : empereur piétinant un vaincu : exemplaires d'anguipèdes composés d'une simple tête de face et d'un arrière-corps d'ophidien. En général, C. Caló Levi, *Barbarians on the imperial Coins and Sculpture*, Coll. : *Numismatic Notes and Monographs*, n° 123, 1952.

(8) Le genou posé à terre était parfaitement visible et l'est encore, ainsi que je l'avais indiqué dès 1946 à R. Lantier (cf. *Recueil génér. bas reliefs*, etc. *de la Gaule romaine*, 1947, t. 12, *Suppl.*, suite : p. 28-29, n° 7979 et pl. 33, en haut, à dr.).

(9) P. von Bienkowski, *Wiener Studien*, 34, 1912, p. 272-281 ; S. Reinach, *Rev. arch.*, 1913, I, p. 107-108 et fig. 1, p. 108 ; R. Lantier, *ibid.*, 1946, II, p. 101-103 ; Cornelius C. Vermeule III, *Hellenistic*

Pour s'en tenir à l'imagerie où un empereur triomphant est en cause, on peut signaler à l'Orient, la statue impériale d'Olympie[10]; celle de Kissamo (Crète)[11] ; en outre, divers fragments : de Milet[12], de Gortyne[13]. On peut évoquer aussi des statuettes de bronze[14], et rappeler qu'au témoignage des *Mirabilia*, le cheval de la statue de Marc-Aurèle sur l'emplacement du Capitole, avait jadis un sabot posé sur un prisonnier agenouillé[15]. La liste des documents comparables risque de s'allonger dans l'avenir. En tous cas, la découverte faite sur le territoire des Bituriges, à Saint-Christophe-le-Chaudry est originale et jusqu'ici — à ma connaissance du moins — assez exceptionnelle. Elle mérite d'attirer l'attention sur un site où l'œuvre locale fortuitement découverte n'a pas dû se rencontrer par pur hasard. L'attribution à Hadrien ne doit être présentée, il est vrai, que comme une hypothèse, les traits du visage du personnage debout étant trop usés, en surface, pour permettre une identification autoritaire. Le visage barbu diffère naturellement plus ou moins des meilleurs portraits connus de l'empereur, comme l'Hadrien colossal de la Rotonde du Vatican[16]; et l'on sait combien l'iconographie d'après les monnaies est hasardeuse.

Saint - Ambroix - Saint - Hilaire (Ernodurum ?)[17]. — Ce site, à l'Ouest du Cher (arrondissement de Bourges, canton de Charost), dans une région limitrophe de l'Indre, est bien connu depuis les travaux qui ont été exécutés là, au lieu-dit « Champs Saint-Hilaire », et dont les *Mémoires de la Société des antiquaires de France* ont rendu compte, partiellement, dès 1912[18]. Les découvertes ont alimenté plusieurs musées : principalement ceux de Bourges, Issoudun, Châteauroux, voire le Musée des antiquités nationales de Saint-Germain : dispersion d'ailleurs fâcheuse, dont il n'est pas inutile de souligner ici les inconvénients[19] (fig. 8).

En 1960[20], des travaux destinés à établir un magasin à grains sur une des parcelles où furent découvertes, en 1910-1911, les stèles funéraires dites de Saint-Ambroix, ont rappelé les Champs Saint-Hilaire à l'attention. Il était trop tard déjà pour provoquer une intervention de l'État lorsque les premiers articles de presse ont révélé la mise au jour de trois « sépultures en sarcophage », et d'un buste trés mutilé, provenant d'une statue. M. J. Favière s'est

and Roman unclassed Statues, *Berytus*, *l. l.* (cf. p. 53 à 54, nº 172) qui accepte l'identification proposée dès 1912 (ci-dessus) : pour l'empereur, comme Hadrien, et pour le Barbare, comme Celte ; Musée de Pola, *AJA*, 61, 1957, p. 232 : le prisonnier porte un *torques*, et des braies ; il est nu jusqu'à la ceinture. Hadrien a combattu les Celtes Scordisques du Danube, sitôt après son avènement en 118 ; dans la plaine de la Theiss, ce fut Marcius Turbo qui gagna la bataille en son nom.

(10) G. Treu, *Die Bildwerke von Olympia* (*Olympia*, III), 1897, p. 246 sqq. ; Cornelius C. Vermeule, *l. l.*).

(11) L. Savignoni, *Monum. antichi pubbl. Accad. dei Lincei*, 11, 1901, col. 305 sqq. (cf. col. 307 et pl. 25, 1).

(12) *Arch. Jahrb.*, 21, 1906, *Arch. Anz.*, col. 21.

(13) *Röm. Mitt.*, 5, 1890, p. 143. — Les statues de Kissamo, de Gortyne, et de Cyrène (British Mus.) ont le même décor que la statue crétoise de Hierapytna ; *id.* pour la statue d'Olympie, et une autre d'Athènes (S. Reinach, *Rép. stat.* II, p. 585, 4). La statue d'Olympie a seule gardé une tête, et elle représente Hadrien.

(14) Adrien Blanchet, *Rev. arch.*, 1893, I, p. 292, pl. 13.

(15) G. Mendel, *l. l.*

(16) G. Lippold, *Die Skulpt. d. Vaticanischen Mus.*, t. 3, I, p. 543 sqq. (nº 543). — Lorsqu'il s'agit au vrai des célèbres « Colonnes de Jupiter » (A. B. Cook, *Zeus*, II, 1, 1925, p. 57-93), l'effigie du dieu est équestre, *quasi en règle*, et l'Anguipède « chevauché » est caractérisé comme *monstre*. — Le regretté P. Cravayat avait présenté le document du Cher dans son étude sur « *Les cultes indigènes des Bituriges* » : *Rev. arch. Est et Centre-Est*, 6, 1955 (3), fasc. 23, p. 214 ; et dans : *Mém. Union Soc. Sav. Bourges* (les réserves terminales de M. J. Favière) ; pour celui-ci : *Rev. française*, juin 1961, p. 25-36 : fig. à la p. 36.

(17) Le nom est celui des Itinéraires d'Antonin ; il n'apparaît pas sur la Table de Peutinger. — Autre appellation connue : Ernotrum.

(18) Cf. *Mémoires de la Soc. des antiquaires du Centre*, 34, 1911 (paru en 1912), p. 21 sqq. : Les découvertes des Champs de Saint-Hilaire à Saint-Ambroise, Cher ; rapport présenté au nom de la Commission des fouilles par MM. le Colonel Thil et De Goy, rapporteurs de la commission des fouilles nommée le 7 juillet 1909 : résultats obtenus jusqu'au 1er janvier 1912 (avec un historique des fouilles).

(19) Il est à souhaiter vivement que le projet annoncé de M. J. Favière, en vue d'une publication complète, détaillée, reçoive l'appui nécessaire à l'aboutissement. Les considérations présentées en 1912 sur les trouvailles ont déjà besoin d'une mise au point. Je reviendrai sur ce sujet, ne pouvant le faire ici faute de place.

(20) Lettre de M. J. Favière, du 2 août 1960 : cf. J. Favière, *Rev. française*, 1961, *La vie gallo-romaine au Musée de Bourges*, p. 25-36.

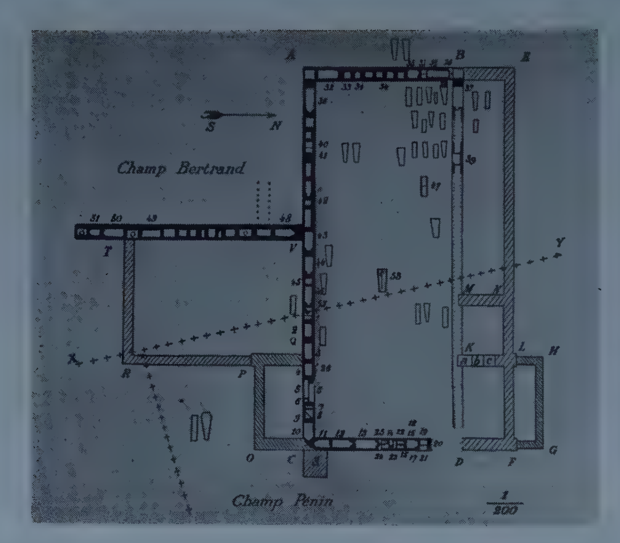


Fig. 8. — Saint-Ambroix (Saint-Hilaire). Restes d'un édifice chrétien dont les murs étaient formés de blocs d'édifices civils ou religieux païens (d'Ernodurum), et de cuves de sarcophages : ici, champs Bertrand et Pénin.

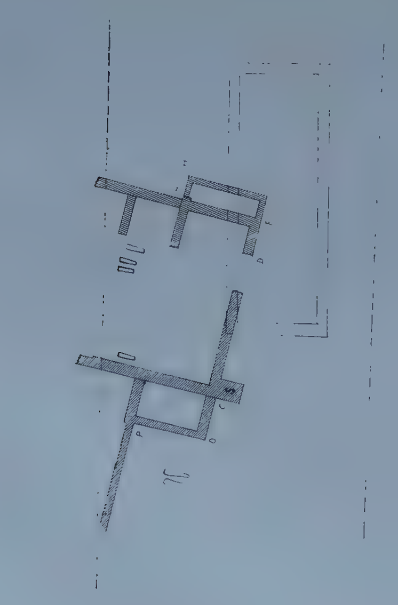


Fig. 9. — Champ Bertrand n° 572 *ter* (Saint-Ambroix) ; nouvelles tranchées 1960 reportées sur le plan des découvertes de 1910-1911 (cf. ci-dessus, fig. 8).

rendu sur place ; il a photographié les vestiges repérés et exhumés (sarcophages sans contenu, et brisés) ; il a relevé un plan des tranchées de fondation. M. Masseron, maire de la localité, a été constitué gardien des documents lapidaires, en attendant une décision à leur sujet[21].

On trouvera ici un levé des fouilles entreprises en 1910 ; un plan des régions où avaient été faites les nouvelles découvertes de 1960 ; et des vues des lieux (fig. 8 : plan 1910 ; fig. 9 : plan 1960, fig. 10 ; fig. 11-13 : vues du site, région de la ferme Masseron, où a été constitué un dépôt provisoire).

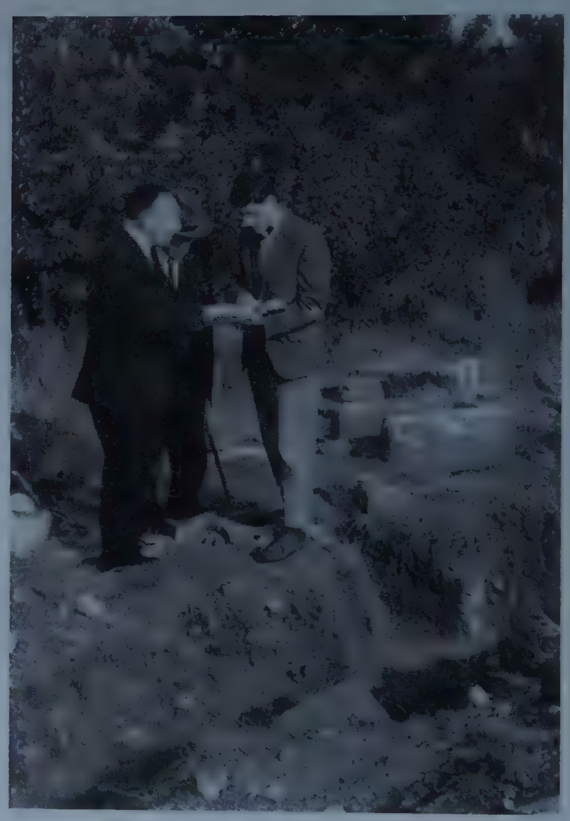


Fig. 10. — Saint-Ambroix. Vue du site et des travaux (1960).

Les fouilles 1960 ont recoupé en partie celles de 1910-1911, comme on voit ici par la comparaison des fig. 8-9. La tranchée Ouest rencontre les fondations de la basilique chrétienne qui avait été explorée partiellement dès 1910. Les trois autres excavations semblent avoir abordé et entamé un terrain archéologiquement vierge, négligé par les fouilleurs de

(21) Il avait été question de les emporter à Châteaumeillant, solution qui eût été regrettable en raison de la dispersion déjà réalisée : j'ai contribué à la faire écarter.



Fig. 11. — Saint-Ambroix. Une nouvelle tranchée.



Fig. 12. — Saint-Ambroix. Sarcophages retrouvés.



Fig. 13. Saint-Ambroix. Sarcophages.

la seconde décennie de notre siècle, qui présumaient, d'ailleurs à juste titre, n'y devoir découvrir que des inhumations de basse époque.

La fouille de cette partie du terrain eût pu être complétée dans l'avenir, notons-le, au risque de ne fournir que des sarcophages (fig. 12-13) probablement identiques à ceux qui sont

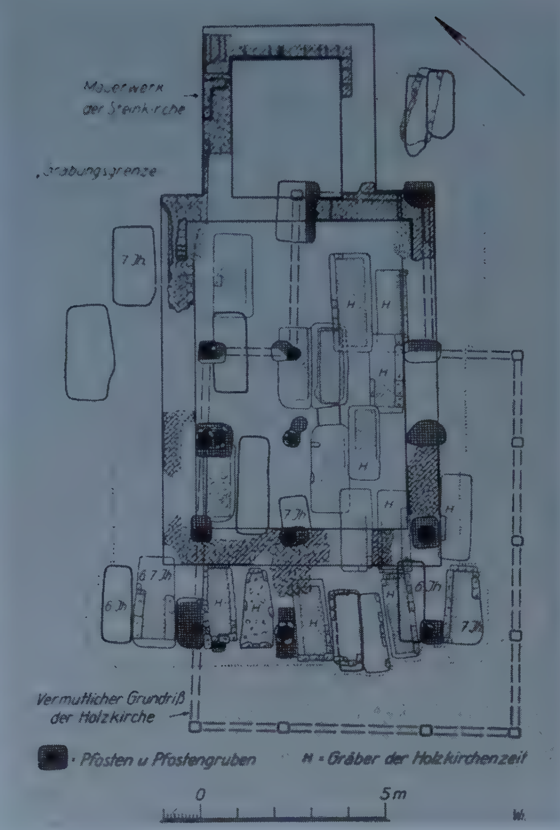


Fig. 14. — Document de comparaison (Rhénanie), d'après Kurt Böhner : *Das Grab eines fränkischen Herren* aus Morken im Rheinland : église construite avec des matériaux antiques et peuplée de sarcophages : fig. 19 de K. B. : Pfarrkirche St-Martin, à Pier (arr. Düren).

déjà connus. Mais la dépense engagée serait lourde : il n'a pas été possible, faute de moyens, d'entreprendre aussitôt le travail en 1960 ; et il est désormais trop tard[22]. On pourra le regretter car il y eût eu avantage à tenter d'obte-

(22) Les travaux d'installation du magasin à grains étaient commencés avant notre intervention, et ont été poursuivis après les congés d'été (20 août). Il eût fallu pouvoir dégager à temps toute la surface à l'intérieur du rectangle formé par les diverses tranchées. Or les terrassiers, en 1910, en 1960 encore, avaient accumulé là déjà leurs déblais. Nous ne disposions d'aucun crédit. Le sol a dû être exhaussé pour établir un quai, et il est douteux qu'on puisse reprendre un jour la tâche archéologique : des instructions ont été données au Maire pour prévenir l'enlèvement des sarcophages (fig. 11-14) récemment exhumés ; ainsi que pour empêcher de nouvelles recherches.

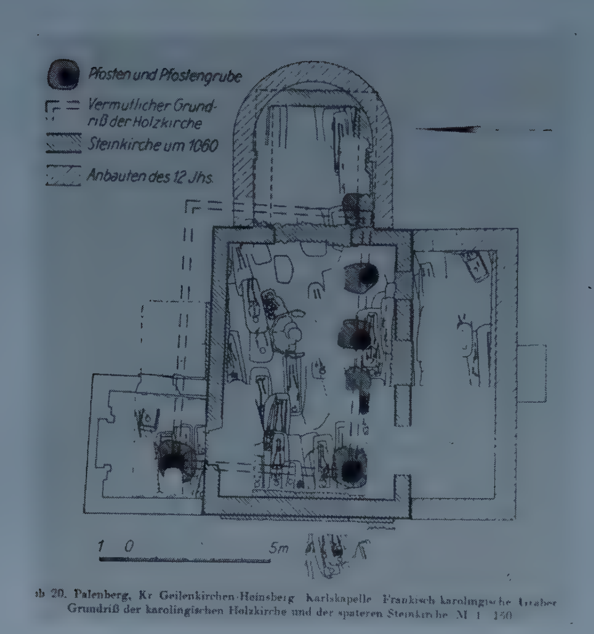


Fig. 15. — Palenberg (arr. Geilenkirchen-Heinsburg) : Karlskapelle ; église avec tombes franco-carolingiennes.

nir en ce point du territoire des anciens Bituriges un peu de ce qui a pu être réalisé ici et là en Allemagne, par exemple : à Pier (Kreis Düren), musée de Bonn : Pfarrkirche St-Martin (fig. 14), où l'on a pu reconstituer les états successifs d'une église *en bois*, des environs du VIIIe s., et d'une église en pierre (surimposée) des X/XIe s., agrandie. Ces constructions étaient devenues, comme on voit aussi à Saint-Ambroix, des lieux d'inhumation à l'époque franque : inhumation *ad sanctos*. Il en va de même, encore, en Allemagne-Ouest, pour la Karlskapelle de Palenberg (Kreis Geilenkirchen-Heinsberg) (fig. 15), non moins riche en sépultures franques, dont l'une bien conservée est exposée au musée de Bonn. A Bonn même, sous le chœur Est d'une église (Martyrion-Kirche), il a été découvert une construction dont les fondations de murs étaient faites avec des autels des *Matres Anfaniae :* on en a récupéré en ce lieu plus de quarante, côte à côte. Il est évident que la pratique employée jadis en terre germanique dans les *Martyria* s'apparente de près à celle qui fut mise en œuvre à Saint-Ambroix, où les sarcophages garnissaient l'intérieur et les abords de la basilique chrétienne ; les murs de celle-ci étaient faits de blocs enlevés aux monuments civils et religieux d'Ernodurum, et d'autre part à un cimetière païen local ; il est assez voisin du site des fouilles et d'ailleurs repéré[23], mais non fouillé encore aujourd'hui.

Ce qu'il importe de savoir, c'est que nous pouvons — partiellement du moins — reconstituer désormais certains des cultes païens pratiqués à Ernodurum, tandis que la documentation fournie par les stèles et monuments funéraires nous instruit — plus précieusement en certains cas que toute autre récoltée sur notre sol — des usages relatifs à la mort, et des croyances concernant la survie. Ces questions ne peuvent être abordées dans ce rapport et j'y reviendrai ; qu'il suffise en tout cas, de faire observer dès maintenant qu'il y a aussi, dans le lot des grands blocs remployés pour l'édification des murs de la Basilique chrétienne, aux Champs-Saint-Hilaire, les débris d'un monument païen, de rôle et de style exceptionnels : on avait utilisé en effet divers morceaux d'une grande œuvre sculptée : un pilier païen à *huit* dieux par assise, associant, deux par deux en couples, des divinités étagées ; une assise offre l'image d'une déesse Artio, près de laquelle on reconnaît, escaladant une butte, l'ourson familier de cette déesse-mère de la nature, protectrice des animaux sauvages[24]. Sur le bloc du musée de Bourges, tiré des ruines de Saint-Ambroix même (fig. 16), le parèdre masculin de la déesse drapée, porteur de hautes bottes thraces *(embades)*, doit être identifié avec un Dionysos (Bacchus)-Liber Pater[25], l'association d'Artémis et Dionysos étant connue en Italie et jusqu'au Proche-Orient (région Éphèse-Claros[26]). Les morceaux conservés du monument païen, étagés, devront être réétudiés,

(23) Cf. la carte murale du Musée de Bourges, près des stèles : N° 1 : « cimetière antique » et 2 : « Restes gallo-romains » : à 800 m. env. ; lieu-dit : le Carroir d'Airain.

(24) Connue en divers lieux, et notamment par un bronze de Berne, Suisse (*CIL.* XIII, 5160) : P.-M. DUVAL, *Les dieux de la Gaule*, 1956, p. 48-51 (cf. fig. 18, p. 49). Artio évoque l'Artémis Brauronia et ses ἄρκτοι (jeunes filles-ourses).

(25) C'est un cep de vigne qui figure sur le bronze d'Artio, à Berne.

(26) Musée de Bourges, 174. Cf. *Mémoires Société Ant. Centre, t. l.*, 34, 1911 (paru en 1912), pl. XII b.

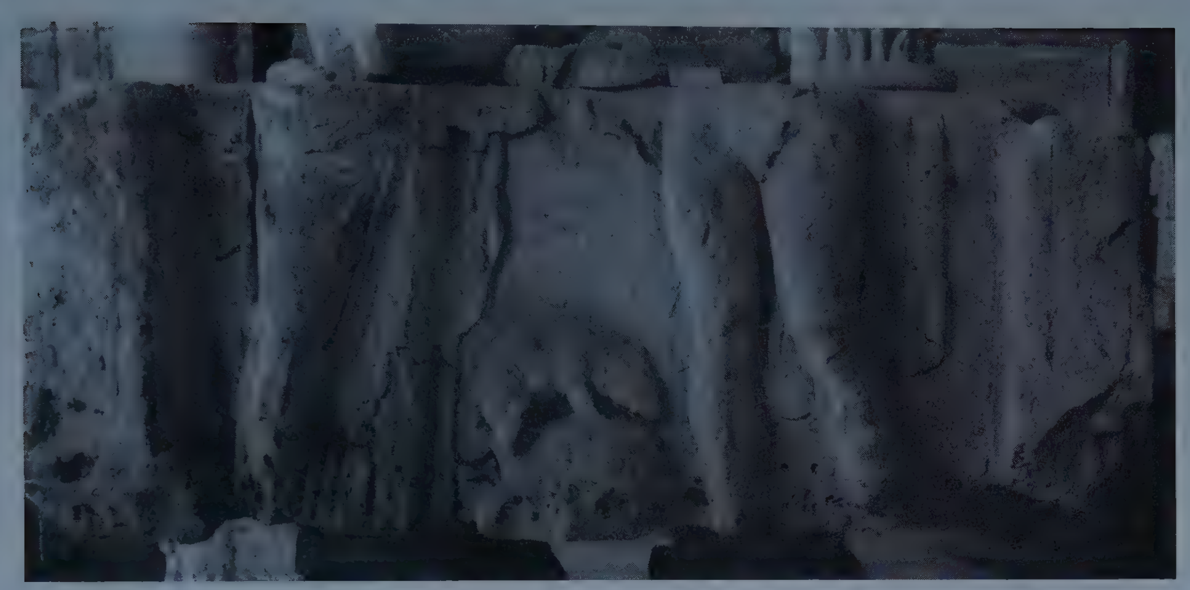


Fig. 16. — Saint-Ambroix. Côté d'une assise d'un pilier monumental païen, aux huit dieux : Musée de Bourges : la déesse Artio (bas du corps, à g.), et son familier (ourson) ; son parèdre (Dionysos ?)

certaines autres divinités pouvant être identifiées aussi à mon sens.

Le panthéon des Bituriges d'Ernodurum importante cité de passage — pour transit routier et fluvial[27] — s'éclaire encore, d'autre part, par la constatation de la présence, parmi les blocs réutilisés, d'autels attidiens, et ainsi d'un culte de Cybèle. Il sera reparlé ailleurs de ces monuments qu'on confondrait à tort, comme on l'a fait, avec le lot des pièces funéraires. Deux d'entre eux reproduisent l'un et l'autre, à l'évidence, des façades d'*Attideia (naiskoi)*, avec le symbole usuel de la pomme de pin[28].

Quant aux interprétations données en 1912 pour les stèles dispersées à travers plusieurs musées (ci-dessus, p. 317), elles devront être révisées. La série précieuse des documents funéraires procure sur les usages des Bituriges, dans la vie quotidienne, *leurs croyances*, leurs vêtements, leurs activités industrielles et artisanales, une information qui n'a pas été souvent égalée ailleurs, en Gaule (cf. p. 317, n. 20).

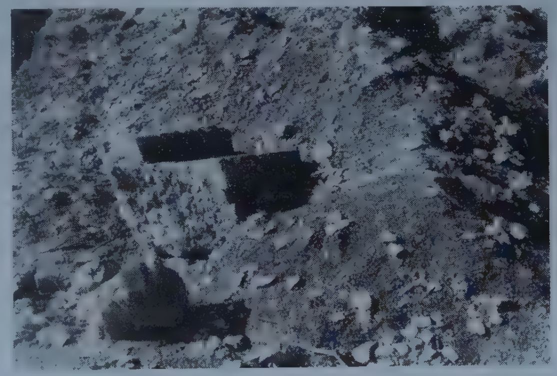


Fig. 17. — Saint-Ambroix : entablement mouluré d'un grand édifice.

En ce qui concerne les monuments les plus récemment découverts (fouilles 1960), on doit signaler, outre les morceaux d'un grand entablement de monument public (fig. 17), inachevé, d'Ernodurum, plusieurs fragments brisés de sarcophages, d'époque franque (fig. 18) ; quelques-uns présentent, intérieurement, du côté du chevet, le dispositif à un évidement circulaire réservé (fig. 19) pour la place de la tête qui est connu ailleurs, notamment en Allemagne, pour les cuves funéraires du même temps. Mentionnons seulement ici, p. ex., les

(27) Mémoire Dumoutet, 1863 (ci-dessus, p. 317, n. 2) : p. 110 : Voies romaines : S.-O. vers Argenton (Argentomagus, par « Ernotrum » = Saint-Ambroix-sur-Auron. L'Auron était navigable.

(28) On n'ignore pas les discussions engagés au sujet de l'interprétation de ce symbole. J'y reviendrai ailleurs, pour maintenir l'exégèse traditionnelle, incontestable dans la plupart des cas, quoiqu'on ait cru.



Fig. 18. — Saint-Ambroix. Fragments de cuves de sarcophages ; époque franque.



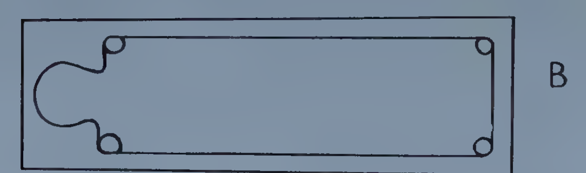


Fig. 19. — Types de cuves de sarcophage : chevet avec arrondi réservé pour la tête. A. Saint-Ambroix ; B. Fulda (Allemagne-Ouest).

sarcophages de la crypte de la Basilique à Fulda (Trésor). Là, p. ex. dans la sépulture d'un païen converti, on voit un dispositif plus orné (B) (fig. 19 b) avec quatre colonnettes encastrées. Un évidement circulaire est parfois creusé vers le centre. — Signalons, comme trouvée à Saint-Ambroix en 1910-1911, mais passée trop inaperçue, une amulette en médaillon (verre jaune), où l'on voit associées les représentations d'une tête (féminine ou d'adolescent : Attis ?)[29]. Nous en donnons ici une reproduction agrandie (fig. 20). Le symbolisme de l'aigle mettant à mal un serpent est connu[30].

(29) On ne peut distinguer sûrement s'il s'agit d'un bonnet ou d'une haute coiffure de type phrygien.

(30) *Mém. de la Soc. des antiquaires du Centre*, 31, 1911 (1912), pl. 46, n° 3.



Fig. 20. — Talisman sabaziaque (?) trouvé à Saint-Ambroix (pendeloque).

En 1960, les restes d'une statue mutilée (grandeur normale) ont été aussi découverts (cf. ci-dessus, p. 317). Ce qui subsiste est conservé dans le dépôt voisin des fouilles (ferme Masseron). Il s'agit d'un torse viril, acéphale, brisé d'autre part à hauteur de ceinture, et qui n'est pas sans rappeler (?) les torses d'Entremont, Glanum, Roquepertuse, etc. Mais la statue devra être nettoyée — et, si possible complétée — avant étude.

Forêt d'Allogny (N.-O. Bourges). — Il existe au N.-O. de Bourges, entre les communes d'Allogny, Saint-Martin d'Auxigny et Saint-Éloi-de-Gy, dans la forêt domaniale dite d'Allogny, d'énormes masses de « laitiers » provenant de forges antiques. Les scories d'ateliers du Cher sont depuis plusieurs années en service à cause de leur teneur en fer et métaux rares. L'exploitation était jusqu'ici restée manuelle[31] ; les terrassiers avaient récolté, de temps à autre, des pièces de céramique (sigillée et commune), des monnaies (IIe s.), qui ont pu procurer des repères chronologiques touchant la mise en œuvre ancienne. Là aussi,

(31) On emploie maintenant la pelle mécanique !



Fig. 21. — En-voto de la forêt d'Allogny : petit cheval sans cavalier, en bronze, votif.



Fig. 22. *Id.* : autre aspect.

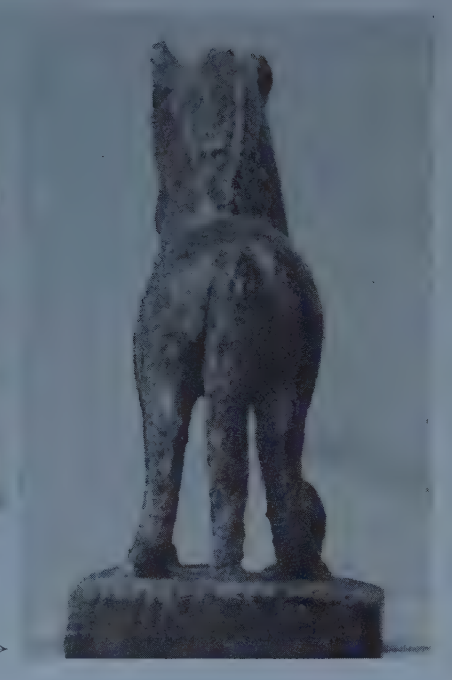


Fig. 23. *Id.* : arrière. →

avaient été découverts, il y a quatre ans, certains objets de basse époque, accompagnant des sépultures[32]. Grâce à l'attention vigilante de M. J. Favière, conservateur des musées de Bourges, et à celle de M. le conservateur des Eaux et forêts responsable du secteur, le contremaître des travaux défère à l'examen, avec zèle, les trouvailles. Deux pièces, d'ont l'une d'assez vif intérêt, ont pu entrer ainsi en mars 1959 au Musée de Bourges : il s'agit d'abord d'un petit socle de statuette, en bronze, en forme de douille carrée, à deux trous de rivets ; la préparation était faite pour fixation sur une hampe : dimensions de la base : 0 m. 035 sur 0 m. 038. — Plus intéressante encore est une figurine, de bronze (haut. 0 m. 055), en ronde bosse, fièrement campée. Elle représente un cheval *entier*, jeune, à grosse tête, à crinière taillée, à longue queue ; le pied droit à l'avant est levé et posé sur une tige ; l'ouvrage repose lui-même et adhère sur un petit socle rectangulaire de 0 m. 05 de hauteur (fig. 21-23).

On notera que le cheval est *sans cavalier*. Cette pièce *votive* méritera étude ; à première vue, elle doit être raprochée des petits chevaux-enseignes de Guerchy (Yonne) et de Pogny (Marne) : Musées d'Auxerre et de Châlons-sur-Marne ; et aussi du cheval de bronze du Musée d'Orléans, provenant du « trésor » de Neuvy-en-Sullias. On pourrait penser ici et là à une image du dieu celte Rudiohos, le « cheval sans cavalier »[32]. Les deux objets ont été aperçus lors du déversement du contenu du cylindre-trieur dans un wagonnet, après avoir subi sans dommage les épreuves de la pelle mécanique, de la trémie, du tapis roulant... et du cylindre. On juge difficile de connaître la nature précise de leur gisement : couches de scories inférieures au sol actuel, et qui peuvent être antérieures à la conquête de César ?

Il serait fort intéressant — et possible ! — d'exécuter des fouilles pour mieux connaître dans le Cher une industrie antique : de celles qui avaient fait le renommée et la richesse des Bituriges, dès avant la conquête de César[33].

D'après une note de maître André Cothenet,

(32) Probablement à dater après la fin de l'exploitation antique. — Le petit cheval d'Allogny a éte reproduit par J. Favière, dans *Rev. française*, juin 1961, *La vie gallo-romaine au Mus. de Bourges*, 1961, p. 25-36.

(33) F. Cumont, *Lux perpetua*, 1959, ch. 6, p. 288, et *Notes complémentaires* (L. C.), p. 415-416 ; H. Hubert, *Les Celtes*, II, p. 288.

Bourges, nous pouvons ajouter les renseignements suivants :

Dans le courant de l'hiver 1959-60, il a été procédé à l'enlèvement de deux buttes de haldes métallurgiques situées de chaque côté du chemin qui dessert la propriété des Combles, à 300 mètres de la route nationale de Bourges à Gien, commune de Saint-Palais. L'excavation a été conduite par des moyens mécaniques ; mais les ouvriers ont néanmoins pu récupérer deux tessons de poterie rouge lustrée : 1°) un fond de jatte plate, type (n° 10?) Dragendorff, sans marque ; — 2°) un fragment de décor à godrons d'une coupe (type n° 37 de Dragendorff). Il comportait 3 poinçons : l'arbrisseau n° 1144 de Déchelette, le dauphin n° 1952, et la partie supérieure d'une Vénus paraissant correspondre au n° 181. Ces deux éléments, qui se retrouvent dans le répertoire de l'atelier de *Paternus* à Lezoux, permettent d'attribuer ce fragment à la fabrication de l'artiste. Il est tentant de supposer que ces tessons correspondent à une inhumation pratiquée dans l'amas de scories, comme il en a été constaté en forêt d'Allogny. La vaisselle de Lezoux ne devait pas normalement être utilisée par les ouvriers métallurgistes, qui recouraient à une poterie locale beaucoup plus grossière.

Vernais[34]. — Nous ne pouvons donner cette année que des renseignements succincts sur l'avancement des travaux, encore qu'ils aient été poursuivis avec beaucoup de zèle par M. Raoul Thévenon et ses coéquipiers (lieu-dit *Le Champ des Pierres*, au hameau des Couillets). En nov. 1960, les éléments du rapport commencent seulement à être réunis et mis en forme ; les petits objets et tessons sont nettoyés et recollés. Les monnaies sont en cours de classification : un premier inventaire a été fourni en avril 1959 à M. J. Babelon ; le lot s'augmente : signalons ici la découverte d'un denier de la gens Æmilia. La campagne 1960 n'a pas été décevante, encore qu'elle n'ait pas permis de retrouver le dispositif essentiel des constructions cultuelles (temple de source ?) repérées dès 1848-1850. La raison de ce fait est qu'une confusion de numéros des parcelles cadastrales a dû se produire : elle donne maintenant la quasi-certitude que l'édifice principal repéré par les fouilleurs, il y a plus d'un siècle (polygone à sept côtés), devait se trouver de l'autre côté de la route que longent les installations antiques (logements) déjà remises au jour en 1959 et cette année. On vise à reprendre les travaux en ce nouveau point. Actuellement, les résultats ont été satisfaisants et variés ; on a exhumé un mur de petit appareil long de plusieurs dizaines de mètres (fig. 24-25-26), et servant d'arête verticale à certaines occupations tardives, nouvellement repérées ; un foyer ; un *loculus*, où a été malaxée la chaux pour la construction ; une salle est « pavée » en mortier bétonné ; on a recueilli des fragments multiples de peintures pariétales, dont certains sont encore en place. Parmi les objets mobiliers, il faut signaler, outre les nombreux tessons, et vingt-cinq monnaies, des fibules intéressantes dont quatre sont émaillées, des *tubuli*, etc. Le matériel est aujourd'hui rassemblé clairement en trois vitrines du musée de Saint-Amand-Montrond[35]. En 1961, on compte poursuivre les travaux dans les salles nouvelles repérées en 1960, et procéder à des sondages, tant au-delà de la route, que sur quelques champs où les travaux sont autorisés[36].

M. P. Wuilleumier a bien voulu me communiquer le texte de la note suivante, à propos de la plaque de bronze publiée *Gallia*, 1959, II, p. 296-299 :

(34) Près du gisement d'Allogny existe une très vaste enceinte, close d'une levée de terre et d'un double fossé, appelée traditionnellement le Camp de Haute-Brune (Brunehaut, comme certaines voies romaines ?) Plutôt que d'un camp militaire, selon ce qu'ont voulu certains érudits du XIXe s., il se pourrait qu'on eût là un habitat des ouvriers des forges. Un réseau d'anciens chemins — creux pour la plupart — relie le « camp », d'un côté aux buttes de scories, de l'autre aux mines de fer proches de Saint-Éloy-de-Gy, et des Clous.

(35) Cf. *Gallia*, 17, 1959, fasc. 2, p. 296-299.

(36) Les *Mémoires de la Société historique du Cher* pour l'année 1876 contiennent le résumé des communications faites de 1850 à 1852 à la *Société* (alors *Commission historique du Cher*) : fouilles de M. Mallay, agent-voyer à St-Amaris, avec plan, description du polygone à sept côtés, et des vestiges de plusieurs édifices voisins. M. A. Cothenet a pu étudier plus de 146 monnaies ou débris de monnaies (inventaire au Musée du Berry) ; un hiatus est très apparent, de 235 à 260. Le lot le plus



Fig. 24-25-26. — Site antique de Vernais-les-Couillets : grand mur antique et installations.

1) « Dans l'inscription de la figure 3, ne peut-on lire aux lignes 2-3 : Taur/us?

2) Un Tetricus — peut-être le même — est attesté à Bourges : *CIL*, XIII, 1292[37] ».

Saint-Denis-de-Palins. — La campagne de fouilles de Saint-Denis de Palins, ouverte le 3 août 1959, avec le concours dévoué de M. R. Boudet, professeur de lettres au Lycée de Bourges et de sa vaillante équipe, a donné des résultats déjà intéressants, grâce à l'exploration systématique et très méthodique d'un des dix-huit *tumuli* assemblés au lieu-dit « Les Champs de Couy » (cf. *Gallia*, *l. l.*, p. 312-313).

En attendant la mise au net du rapport d'ensemble sur cette recherche, dont le développement reste en cours, nous donnons ici seulement les photographies de la ciste-situle tronconique en bronze, pourvue d'une anse unique en fer et de rivets de soudure, qui a été recueillie sous les dalles accumulées, et dégagée au centre du tumulus nº 18 (à incinération), seul complètement exploré jusqu'ici. Le document est actuellement à l'étude au Musée de Bourges (fig. 27)[38]. Les dimensions du réceptacle des cendres sont les suivantes : haut.

important est celui des empereurs gaulois (un Postume, cinq Victorin père, et surtout des Tetricus).

(37) A la demande de M. P. Wuilleumier, les inscriptions latines du Cher déjà connues ont été revérifiées.

(38) Sur les cistes-situles à rivets et à anses, classées par J. Déchelette à l'époque de la Tène II et III, cf. *Man. d'arch. préh., celtique et gallo-romaine* (*Archéol. celtique : second âge du fer*, 1914), cf., *l. l.*, p. 1443-1446, fig. 648-650. Hallstatt en a fourni, comme on sait : cf. K. Kromer, *Das Graberfeld von H.*, 1-2, 1959, pl. 40 (tombe 263), et pl. 41, etc. J. Déchelette diversifiait les situles à rivets en trois séries, selon que le bord était rabattu en collerette horizontale, et l'anse de fer en ruban plat engagée aux extrémités dans deux boucles (exemplaire tronconique d'Idria (Szombathy, *Idria*,

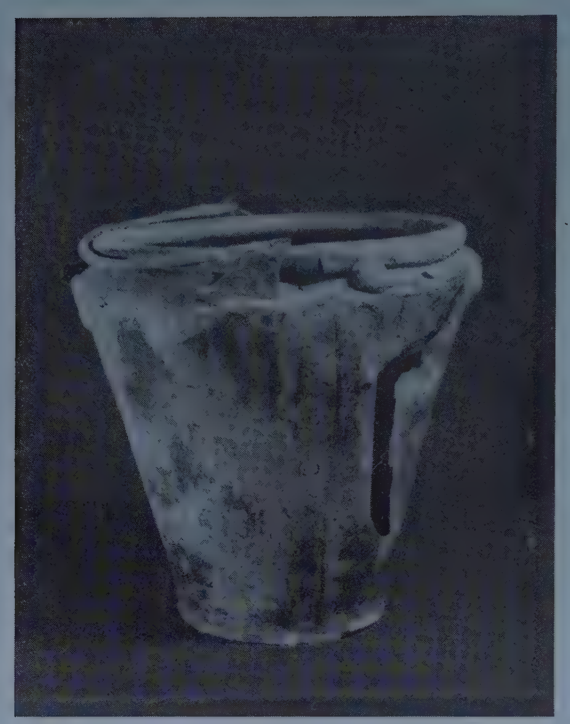


Fig. 27. — Saint-Denis-de-Palins : Les Champs de Crouy : sépulture du tumulus n° 18 (à incinération) : situle tronconique en bronze avec anse unique en fer. Musée de Bourges.

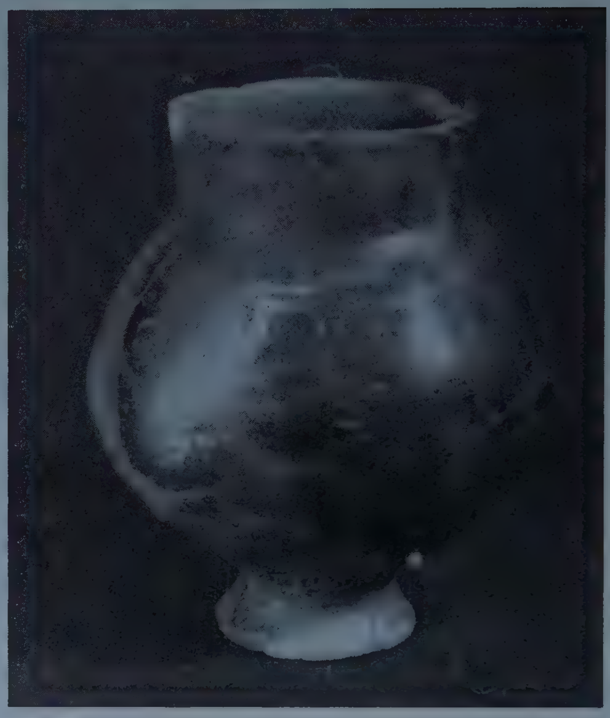


Fig. 28. — *Ibid.* Tumulus 18 : vase en terre cuite trouvé en place sur le couvercle de la situle fig. 27.







Fig. 29, 30, 31. — Découverte et récupération progressive de la situle tronconique de bronze, en place sans le tumulus.

0 m. 35±, largeur à l'embouchure, 0 m. 30 ; il y avait une anse à crochets, *en fer*, huit rivets sur le col, disposés horizontalement ; sept autres disposés verticalement. Un vase d'usage domestique en terre cuite (fig. 28) retrouvé intact était placé sur le couvercle de la situle. Nous présentons ici trois aspects du dégagement de la trouvaille montrant aussi, d'autre part, l'état intérieur du tumulus, avec l'accumulation de ses plaques de pierre protectrices (fig. 29-31).

Un rapport sur les travaux a été fourni à la Direction de l'Architecture, le 10 mars 1960. Les constatations seront reprises dans l'ensemble, quand on aura pu poursuivre l'étude des autres installations funéraires assemblées aux Champs de Couy.

Drevant. — Les fouilles archéologiques vont reprendre, peut-on croire, sur ce site important — lieu de pèlerinage —, longtemps négligé. Deux parcelles ont été cédées à l'État. Une autorisation de travail a été demandée le 9 nov. 1960, et obtenue, pour une équipe qualifiée, qui va reprendre les travaux, d'abord autour et à l'intérieur du sanctuaire sommairement exhumé au XIXe s. — un Temple de source, très probablement — environné de vastes portiques décorés, et dont la topographie mérite d'être précisée[39]. Le terrain concédé par la commune limite encore plus ou moins au théâtre et au sanctuaire la libéralité actuelle qui n'est pas jusqu'ici étendue aux « thermes » (?), entre le sanctuaire et le théâtre, celui-ci en fort médiocre état.

Le terrain est actuellement recouvert par les eaux et l'herbe : on y aperçoit à peine, et de moins en moins, les substructions, peu profondes du temple.

Châteaumeillant (Mediolanum Biturigum). — Les fouilles poursuivies à Châteaumeillant depuis plusieurs années[40] ont continué à donner sous la direction de M. E. Hugoniot, des résultats satisfaisants. Le site commence à attirer l'attention des sociétés savantes : deux « colloques » s'y sont transportés, à vrai dire, un peu prématurément, dès 1960. Dès 1959, il apparaissait que le *Mediolanum* des Bituriges *Cubi* avait été outre une route de fréquent passage du Centre de la Gaule, un *oppidum* fort et prospère. Antérieurement à la conquête de César et peut-être dès la fin de La Tène II, *Mediolanum* semble avoir été le centre d'un commerce actif, comportant des transbordements, des relais d'entrepôts, des échanges (vins méditerranéens contre produits locaux ?), sur un itinéraire qui mettait en communication la vallée du Rhône avec l'O. de la Gaule. On a dû, à l'époque de César, surélever un petit rempart antérieur : les traces d'incendies, à peu près constantes dans le contexte archéologique correspondant à la céramique césarienne, font soupçonner des événements violents, à cette époque. Il n'y eut pas, du moins, sérieuse interruption de la vie, voire de l'activité locale.

C'est ce que prouve l'importance du rempart, du type « *murus gallicus* », à trois niveaux, de la fin du IIe s. av. notre ère, jusqu'au gallo-romain (W. Dehn, *Germania*, 38, 1960, p. 43-55).

En 1960, une double campagne — en juin-juillet, puis en septembre[41] — a été menée sur place : j'ai visité les travaux en août. Ils ont été, comme précédemment, facilités par la bonne volonté, fort louable et précieuse, de la municipalité de Châteaumeillant (M. Mallet de Van-

p. 327, fig. 133) ; La situle de Saint-Denis-de-Palin appartiendrait à cette catégorie, ou à la 3e ; cf. la 2e catég. : formes ovoïdes (*l. l.*, fig. 649), ou (3e catégorie), tronconiques. La situle de Saint-Denis-de-Palin est bien tronconique, mais moins ornée que les exemplaires de Hoby (Lolland) ou de Dobričok (Tchécoslovaquie), fig. 65. On peut évoquer, d'autre part, la situle de bronze de Montepulciano (Florence, Musée archéol. : cf. SPINA, *Mostra dell' Etruria padana*, Catal. I, 1960, pl. 5 en haut à dr.) dont la forme est analogue, mais la décoration plus poussée.

(39) A. GRENIER, *Man. d'archéol. gallo-romaine*, 1 : *L'architecture*, 1, 1958, p. 359-362, et III-II, p. 929-936. Il est question là d'un «forum *ou* sanctuaire», d'après G. MALLARD, *Bull. archéol. Comité travaux historiques*, 1914, p. 195-212. La forme *Derventum* n'est connue qu'après 1217.

(40) Cf. *Gallia*, 17, II, 1959, p. 299 sqq. Les fouilles avaient été commencées en 1956 par J. Favière et René Louis ; elle ont été reprises sous ma direction : c'est alors seulement qu'a été commencée, à ma demande, la reconnaissance du *murus gallicus*.

(41) 20 juin-3 juillet ; 8 au 15 sept. ; ensuite le travail au jardin Kasmarek s'est poursuivi jusqu'en octobre (faubourg Saint-Martin).



Fig. 32. - Châteaumeillant : coupe sur l'intérieur du *murus gallicus* (1960).

dègre, maire et conseiller général, a droit en particulier à toute notre gratitude).

En ce qui concerne la fouille (fig. 32) du rempart *(murus gallicus)*, le sol naturel a été atteint dans la partie haute de l'ouvrage, et, sous les logements des poutres caractéristiques



Fig. 33. — « *Murus gallicus* » : emplacements de poutres transversales (cavités).

(fig. 33) la dernière couche (ép. : 0 m. 30) a révélé à sa base, au contact du terrain vierge, une épaisseur de torchis brûlé et des éléments de poterie du niveau ancien[42], c'est-à-dire antérieure à la céramique de César et identique à celle de l'excavation correspondant à la couche 11 de la coupe : couche friable, analogue à celle de la couche 10, mais d'un gris plus pâle. Ce remblai est surmonté d'une épaisseur de terre (0 m. 70) plus jaunâtre (avec cailloutis

(42) *Gallia, l. l.*, p. 311, fig. 21 (coupe sur le *vallum*).

assez dense). Au-dessus du cailloutis, une hauteur d'environ 2 m. 50 de terre grisâtre, charbonneuse, identique à la couche 9 formant le *murus*, se présente sans logements de poutres, et pauvre en poteries. Apparaissent alors les poutres les plus profondes, qui reposaient, comme on voit, sur une plate-forme massive et déjà élevée. — Actuellement, l'étroitesse de la tranchée ne permet guère, notons-le, de valoriser en général ces premières constatations stratigaphiques : la coupe devra être élargie, et, peut-on dire, redescendue aussi de l'autre côté du *murus*[43]. On doit supposer qu'après un premier réaménagement du sol (ayant comblé des restes d'habitations anciennes excavées : fosse 11), un remblai a nivelé le terrain, supprimant une assez large dépression (cf. fig. 32) : la terre de ce remblai pourrait provenir d'un premier fossé creusé antérieurement. Le cailloutis et la couche qui le surmonte sont trop pauvres en tessons pour qu'on puisse se prononcer sur leur appartenance à la couche 9 du *murus* (avec poutres). Les poutres se croisent à mi-bois, sans traces de fiches métalliques, jusqu'ici. Cette absence de chevilles de fer, dans une province riche en forges (ci-dessus, p. 322-324), s'explique peut-être par une priorité réservée à des tâches plus urgentes : dans l'emploi de la métallurgie. — La couche 9 révèle à travers toute son épaisseur la présence de la même céramique (milieu du Ier s. avant l'ère). Elle correspond au *murus gallicus*, délimitée par un tracé à éléments charbonneux de faible calibre, d'env. 0 m. 03 d'épaisseur. On peut penser à des destructions successives par le feu, séparées par de légers remblais, et plutôt à des mises à feu de broussailles et de claies qu'à un vrai sinistre. Quant à la grosse masse de matériaux recouvrant le *murus*, et dont la chape verdâtre (couche 6, fig. 32) semble fournir le profil le plus ancien, elle paraît avoir été prise à l'intérieur, lors du creusement de l'énorme fossé défensif. Postérieure à la couche 10' qu'elle recouvre, elle pourrait évoquer le gallo-romain « précoce » (tessons d'un style gallo-romain primitif, au sommet de la couche 10).

(43) Des difficultés avec le propriétaire retardent l'opération de ce côté.

Comme on le voit, la complexité de l'ouvrage suscite encore bien des problèmes, susceptibles d'être élucidés (on le souhaite !) peu à peu.

D'autre part, la fouille du Jardin Kasmareck (fig. 34) (région du Faubourg Saint-Martin proche du rempart)[44] a permis quelques découvertes dans les excavations ou fosses du sol naturel exploré. Une petite fosse (époque claudienne), vidée seulement à moitié, le reste se trouvant dans la propriété voisine, a donné un matériel archéologique assez

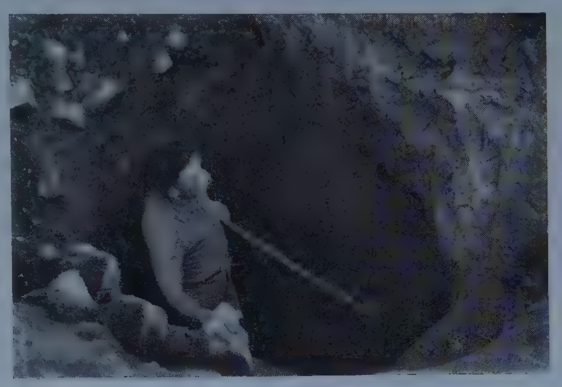


Fig. 34. — Puits du Jardin Kasmareck (Châteaumeillant).

abondant (quantité de vases reconstituables), homogène et typique. On y rencontre de la poterie sigillée (type Dragendorff 29), des tessons à émail plombifère ; une typologie de la vaisselle claudienne pourrait être constituée ou presque, à l'aide de ce dépôt. En outre, la fouille a restitué au moins deux chenets d'argile (fig. 35 *a* et *b*), des poids dits « de tisserand », etc. — Une seconde fosse « claudienne » — « puits » (?) ou silo —, plus superficielle et arasée, a restitué un matériel moins complet, mais typique : il y a, en profondeur, un sous-sol de terre brûlée, puis une couche de grès tendre, rapportée, sous-jacente à une couche de cendres, augustéenne ($\pm$), avec sigillée d'Arezzo (—30 à —10 env.), contenant de nombreuses ramures de cerf talismaniques, soigneusement sciées à leur base. Cette couche de cendres, comme l'aire au-dessus d'elle,

(44) L'intérêt du site était signalé par les particularités de la végétation du jardin.



Fig. 35 *a*. — Chenêt à tête de chien [Jardin Kasmareck].

scellait la partie haute d'une fosse plus profonde (diam. env. 1 m. 40, prof. 4 mètres). On l'avait remblayée au moyen de terre et de pierres irrégulièrement taillées. — Avec ce blocage voisinait un torse de « statuette-menhir » en pierre (fig. 36 *a* et *b*), d'une facture très primitive. Le personnage portait, semble-t-il, un *torques* (?) à tampons, et l'on voit certaines indications des bras (?) repliés sur la poitrine, le droit en dessus ; la figuration de pouces est assez nette. L'endroit où le document a été découvert, brisé, est la couche contenant du vernissé I d'Arezzo (30-10 av. J.-C., selon M. J. Gourvest) : ce qui permettrait de penser à une datation dans les toutes premières années de la romanisation ; voire pendant les dernières années de la Gaule indépendante. La hauteur actuelle est de 0 m. 25 ; la largeur à l'épaule 0 m. 17 ; à l'extrémité de la partie conservée, 0 m. 155. Il est difficile de se prononcer actuellement pour le détail, l'état de conservation et la médiocre qualité de la pierre, les dimen-



Fig. 35 *b*. — Fragment d'un autre chenêt : *ibid.*

sions éveillant quelque incertitude. Selon les observations faites lors de la trouvaille, la chevelure a paru courte, traitée en grosses *mèches* rayonnantes. On a cru pouvoir assurer qu'il n'y avait *aucune trace de cornes*. La figure est assez grasse : nez, bouche, yeux sont à peine indiqués. Le costume comporte des espèces de « manches » formant un gros bourrelet et décorées symétriquement de lourds ornements en chevrons ou « arêtes de poisson », comme il y a sur certains chenets à tête de bélier (Musée de Roanne nº 56). Les « chevrons », assez profondément incisés, contribuent d'autre



Fig. 36-*a*-*b*. La « statue-menhir » au torques : deux aspects.

part à donner à l'œuvre quelque aspect d'un hermès-pilier ; mais, si l'on trouve à comparer en Occident — notamment, chez les Bituriges, le dieu « au torques » d'Hallé (Indre : Mus. Châteauroux) ; un autre, de Levroux, Mus. Issoudun —, l'Orient ne fournit pas moins[45].

(45) Cf. la pièce du Musée de Comminges (dite « statuette ») trouvée aux Thermes du Forum : R. LANTIER, *Rec. Espérandieu : Suppl.*, 13, 1949, p. 8096 et pl. 14 ; M. G. FAIDER-FEYTMANS (*Miscellanea H. Van der Weerd: L'Antiq. class.*, 17, 1948, p. 175-182, à propos de chenets gaulois trouvés dans le Hainaut a étudié l'aire d'extension (jusqu'au pays des Nerviens) : ferme de Chauffour, Ier s. apr. J.-C : l'auteur examine le passage de la destination utilitaire des chenets à l'apparition d'un caractère funéraire et symbolique. Pour le chenet en calcaire (ci-dessus) de Saint-Bertrand-de Comminges qualifié à tort d'inédit, cf. maintenant l'étude copieuse de Robert Gavelle, *Ogam*, 12, 1960 (1-5), p. 296-302, avec une bibliographie importante (où manque : R. Lantier, ci-dessus). Pour le chenet à tête de bélier n° 420 du Musée de Roanne, cf. *Au temps de la Gaule indépendante*, Bourges, Palais Jacques Cœur, 14 juillet 1949 n° 56 : il présente les ornements en arêtes (∧) qu'on voit aussi fig. 35 *b*, 36 *a-b*, Autres : Orléans. Depuis J. DÉCHELETTE, *Rev. arch.*, 1898, II, p. 245-262, la série s'enrichit toujours : cf. P. M. DUVAL, *REA*, 62, 1960, p. 425 (bibliographie) ; *et jusqu'à la Grèce* (Argos) *et aux Balkans* : T. GERASIMOV, *Ac. bulgare*, section *Archéol* , 23 ,1960, p. 165-204 : *Chenets celtiques de Bulgarie.* Du côté de l'Orient aussi (la question sera reprise), on trouve à comparer pour le « dieu aux torques » (« statues-menhirs de Corse » : Filitoza ;

On a recueilli aussi un « pichet » élégant, une cruche à couverte blanche, une longue aiguille (ou *style*) en os, à décor gravé. Vers le fond, où la céramique disparaît, quelques tessons plus anciens et des éléments de pisé ont été encore recueillis. Le puits-silo du Jardin Kasmareck, si c'en est un, comme il semble, aurait été recomblé vers l'époque d'Auguste.

Signalons aussi ce qui reste d'une dépression datant de l'époque de César : elle a fourni un matériel significatif, dont une urne reconstituable ; elle fut détruite en partie par une vaste fosse (le diamètre, encore indéterminé, doit dépasser 3 mètres) : là, dans un remplissage de terre noirâtre se rencontrent des poteries et des ossements qui ne semblent pas antérieurs au Moyen Age (plusieurs vases réparables).

Aucun vestige de construction solide n'apparaît jusqu'ici dans le Jardin Kasmareck ; rien, d'autre part, n'appartient — parmi les premières trouvailles — au Bas-Empire (cf. terrain Gallerand)[46]. Il peut s'agir, soit de puits dits « funéraires » : cf. G. Fouet, *Gallia*, XVI, 1958, p. 115 sqq., et *Pallas*, IX, 1960, p. 219-244, ou peut-être, selon l'hypothèse de M. J. Gourvest, d'un « sanctuaire ».

Noirlac. — L'Abbaye cistercienne de Noirlac[47], près de Saint-Amant-Montrond, a été inaugurée après d'importantes restaurations dirigées par M. J. Favière, avec le concours de M. Ranjard, architecte des monuments historiques du Cher. L'inauguration a eu lieu le 28 mai 1960 : les travaux de remise en état très habilement et scientifiquement menés, duraient depuis 1952. L'abbaye est un des plus intéressants monuments cisterciens de France ; on lui a rendu jusqu'à l'ambiance de ses jardins, grâce aux inventaires de plantations, qui sont conservés aux Archives.

autres de Grèce, de Roumanie (*Istorie veche, Studii*, XI, 1960, 2, p. 383 sqq., avec une étude sur les statues dites « scythiques »).

(46) Les informations ici utilisées sont empruntées à un rapport de M. E. Hugoniot (nov. 1960).

(47) Cf. J. Favière, *Berry*, 1960, pl. 31-32.

Eure-et-Loir

Bazoches-les-Hautes. — Une belle petite tête féminine, en marbre (fig. 37), actuellement au Musée d'Orléans, mériterait d'être mieux exposée et connue ; elle provient de Bazoches-les-Hautes (Eure-et-Loir). Elle a été signalée par

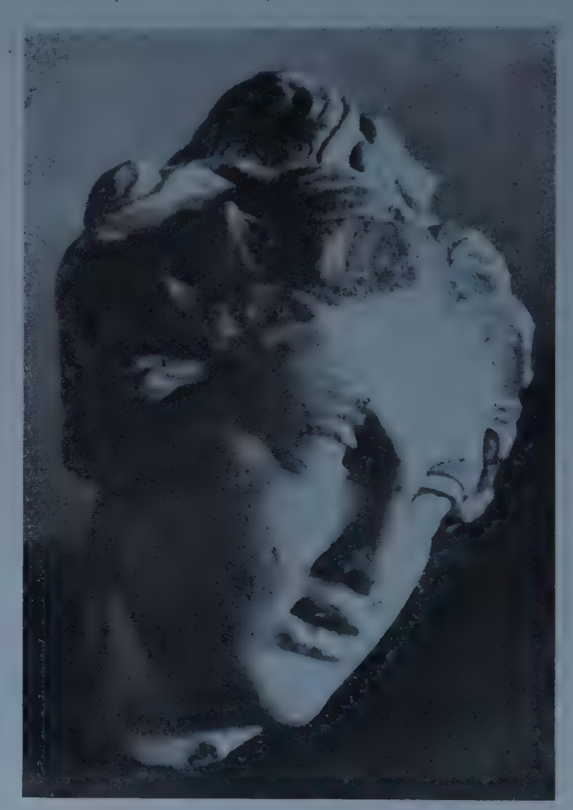


Fig. 37. — Tête de femme (Vénus ?) de Bazoches-les-Hautes ; Musée d'Orléans (haut. 0,11).

M. l'Abbé A. Nouel, *Les origines gallo-romaines de la région de la Loire moyenne, et de ses abords*, 1956 : cf. p. 15. Provenance alexandrine ; cf. *Rev. du Louvre*, 1961, 4-5, p. 163, fig. 7 (musée Bonnat, Bayonne).

Châteaudun et environs (Castellodunum). — A Marboué, entre Bonneval et Châteaudun, M. le Président de la Société dunoise et M. Couturier (Chartres) ont signalé justement des déprédations commises en 1959 à un cimetière mérovingien déjà connu, au lieu-dit « le Champ des sarcophages », très près du village même de Marboué. Le 30 juillet, on a constaté que deux tombes avaient été ouvertes, et l'une complètement détruite par les enfants



Fig. 38. — Châteaudun. Église de la Madeleine : fouilles de la crypte (J. Trouvelot).

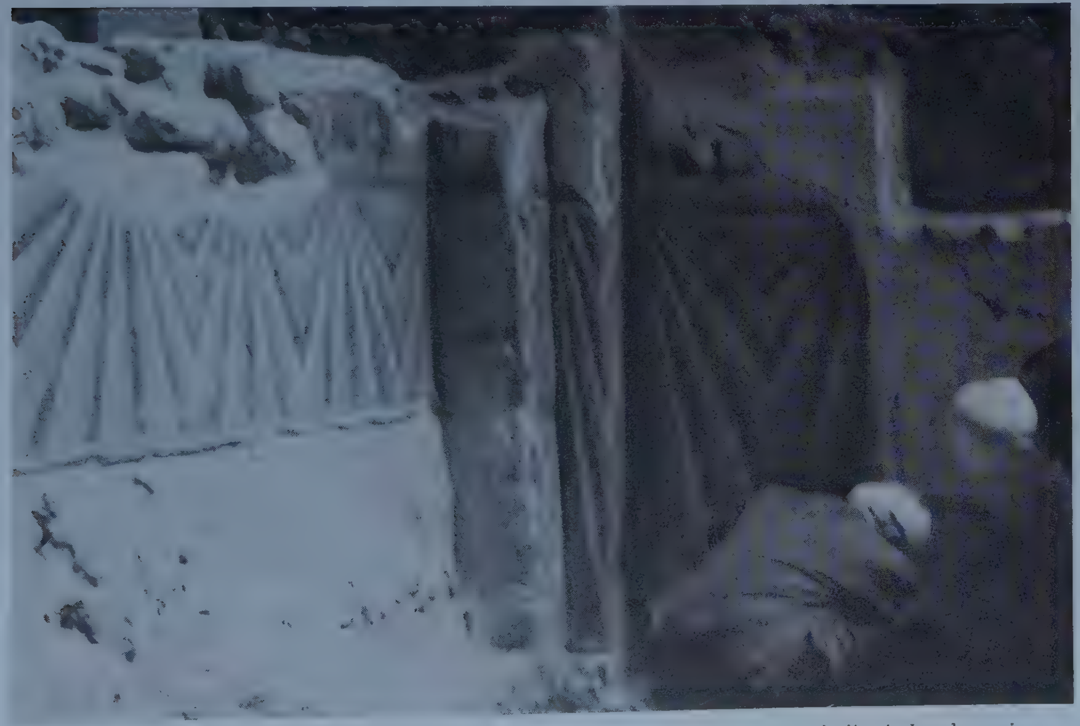


Fig. 39. Châteaudun. Décor intérieur de la crypte : peintures murales imitant des draperies.

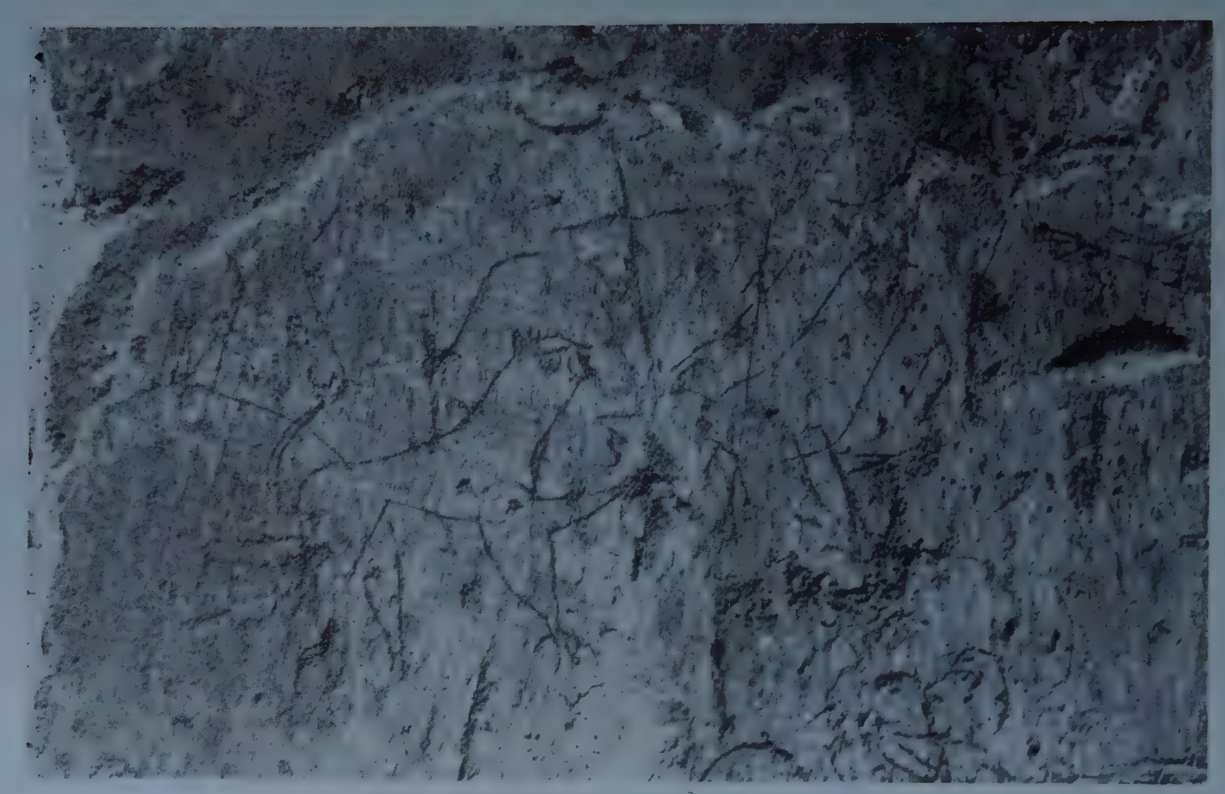


Fig. 40. — Châteaudun. Graffites de la crypte : combats d'animaux.

du village. Les auteurs de la fouille, deux jeunes parisiens non mandatés, avaient heureusement pris des notes et des photographies : ils ont été rapppelés à l'ordre, et la fouille a été provisoirement refermée. M. Ferrand compterait demander (?) une autorisation de fouilles régulière. Les sarcophages récemment ouverts avaient été déjà violés antérieurement ; ils n'ont livré que des squelettes. Le lieu était anciennement connu : un texte, aux Archives départementales, signale une découverte fortuite faite dès 1560 : c'est là qu'a été trouvée une belle épée, disparue, dont un moulage existe au Musée de Châteaudun[48].

D'après l'aspect du terrain, le cimetière doit couvrir une surface de près de 3000 mètres carrés, dont environ 2000 m² sont encore accessibles, le surplus étant sous le remblai du chemin de fer. Il reste certainement des parties intactes, et la conservation paraît assez satisfaisante (note de M. le Pr. Couturier, Chartres).

Les fouilles et restaurations dirigés par M. l'Architecte en chef J. Trouvelot, ont continué en 1959-1960 dans l'intéressante et importante église de la Madeleine de Châteaudun (XIe-XIIe s.) (sur l'oppidum des Carnutes)[49] où la découverte d'une crypte (fig. 38-39), au pied des fondations du chœur — elle formait église basse — a révélé des vestiges de peintures murales, et fourni quelques objets mobiliers (coffret). Les murs de la crypte (à l'Est de l'abside, chapelle à demi-enterrée) avaient reçu un intéressant décor peint, illusioniste[50], imitant en bas des draperies à plis symétriques (fig. 39). Les murs mis au jour portent

(48) L'original serait, paraît-il, au Musée des Antiquités nationales.

(49) Cf. George Outardel, *Congrès archéol. de France, 93e session*, Orléans, 1931, p. 442-460. L'église était hors la ville au XIIe s. (plan à la p. 444) et elle a été fortifiée au XIIIe, semble-t-il.

(50) Malheureusement réduit aux parties basses. Il y avait eu des personnages plus en hauteur. On en voit ici et là les traces terminales.

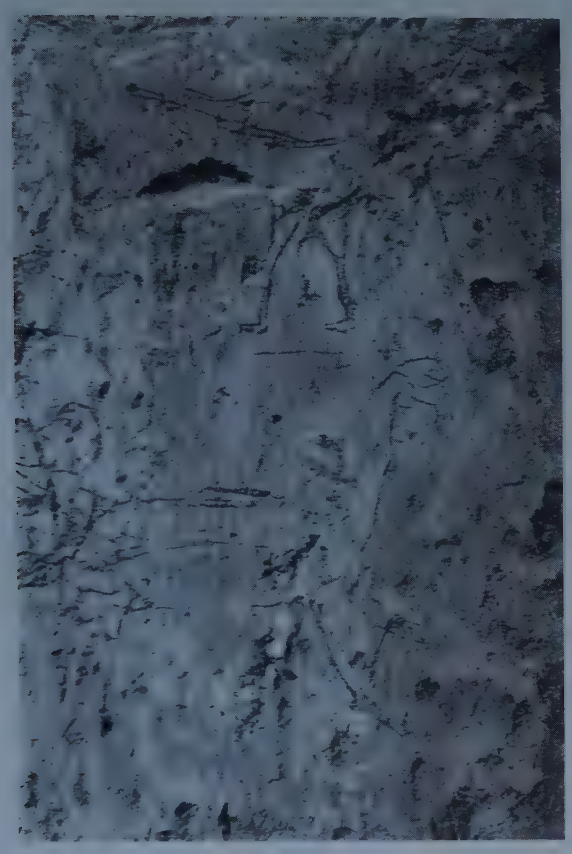


Fig. 41. — Châteaudun. Graffites de la crypte : char, guerriers.

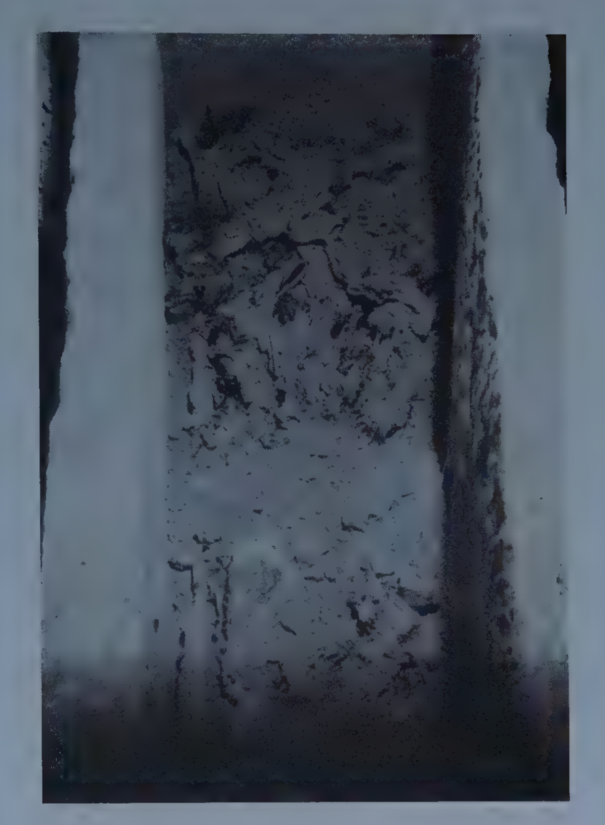


Fig. 42. — Châteaudun. Intérieur d'un sarcophage (milieu du chœur) : bâton abbatial (tau) et gants : emplacement des avant-bras (vers le haut).

aussi des graffites curieux, dont l'âge sera à déterminer (fig. 40-41). On a trouvé, d'autre part, dans le sous-sol de l'Église — dont un portail extérieur est curieusement décoré (sirène-oiseau, sur un masque,)[51] de très nombreux sarcophages, qui sont encore à l'étude. Il y a là, un véritable charnier dans les cuves et au dehors d'elles. L'une, de la fin du VIIe-VIIIe s., contenait un squelette, encore plus ou moins recouvert de ses vêtements (vers le chœur de l'église) ; un autre sarcophage en pierre était semble-t-il (fig. 42), celui d'un personnage ecclésiastique, contenant encore un bâton d'abbé (type tau), et des gants[52]. Il

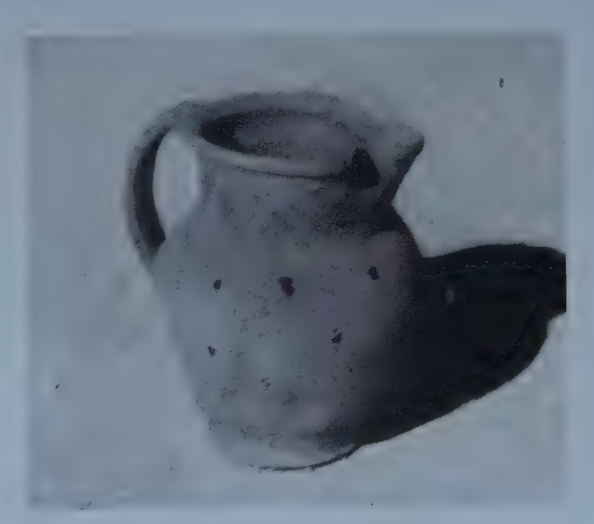


Fig. 43. — Châteaudun. Pot de réchauffement (?).

Le sarcophage historié, dont l'étude n'a pas eu sa place ici, date de la Renaissance.

(51) Cf. G. Outardel, *l. l.* Pour la date des portails, et A. Lapeyre, *Les façades occidentales de St-Denis*, etc., 1960, ch. 6, p. 69-84 : p. 84, *Schéma A ;* portail Sud, où les types de la Sirène-oiseau, mâle et femelle, et de la « Sirène »-poisson sont associés.

(52) On a trouvé aussi dans une tombe des sandales.

apparaît que le sous-sol de l'église a reçu de multiples inhumations, dramatiquement entassées. On rencontre au milieu de ces sépultures des vases percés symétriquement, et qui ont fait partie du matériel des tombes (fig. 43). En retrait, contre l'un des murs intérieurs, les fouilles ont mis en évidence un sarcophage de la Renaissance, encastré et pourvu d'une décoration soignée.

Loir-et-Cher

Quelques fouilles sans contrôle avaient été faites dans le Loir-et-Cher, entraînées par des découvertes fortuites. Engagées parfois sans connaissance de la loi du 27 sept. 1941, elles sont actuellement en cours de régularisation, grâce au dévouement éclairé et aux efforts de M. l'Abbé Nouel (Orléans), et de Me André Cothenet (Bourges).

Elles ont fourni déjà divers documents, et des informations intéressantes[53].

Josnes. — Les 23-24 mai 1959, un journal de Tours *(La Nouvelle République)* avait publié une photographie d'objets trouvés fortuitement au hameau de *Lavau*, commune de Josnes, entre les lieux-dits Izy et Lavau (« Les Échelons ») par M. Lhermitte : dans un établissement gallo-romain, repéré lors de travaux de déblaiement de pierrailles sur sa propriété. M. Lhermitte n'avait pas omis de déclarer le fait à la mairie de Josnes. M. l'abbé Nouel, correspondant des Monuments Historiques et de la Société préhistorique française, n'eut à intervenir que pour constatations, en raison de sa compétence partout reconnue ; il a identifié les objets trouvés, et rendu compte de la découverte dans le *Bulletin de la Soc. archéol. et historique de l'Orléanais*, en nov. 1958, p. 23-24.

Les objets avaient été recueillis au début de 1958, lors de l'aménagement du terrain ; alors furent reconnus des restes (de villa ?), et l'on trouva une ou deux inhumations (squelette laissé sur place) : on avait aussi récupéré diverses pièces de monnaies[54] et d'autres objets, ci-après signalés : 50 pièces romaines env., en bronze, quelques-unes en métal argenté ; une belle poignée de coffre ; une petite boucle ; une longue épingle ; une clochette de fer ; une gouge en fer ; une *falx vinitoria* et une serpette ; un silex « fer de lance » ; deux fusaïoles perforées en terre cuite[55].



Fig. 44. — Josne : anse de coffret ciselée.

Nous donnons ici, grâce à l'obligeance de Maître A. Cothenet et de M. l'abbé Nouel, une photographie obtenue de la poignée de coffre ciselée (fig. 44), d'un travail soigné et rappelant p. ex. des exemplaires d'appliques et anses (dispositifs) ailleurs connus[56]. Ici, une tête masculine à protubérances crâniennes en « cornes » est accostée par deux représentations,

(53) D'après un renseignement de M. l'Abbé Nouel, *Bubl. trimestriel de la Soc. Orléannaise, NS.*, 1er trimestre 1959, p. 2-3.

(54) Le Journal de Tours (cf. ci-dessus) en montre une cinquantaine au moins, étalées. On voit là aussi la gouge et la clochette.

(55) Ces objets sont encore chez le propriétaire, semble-t-il. On n'en a pas connaissance au Musée de Blois.

(56) Telle une applique de coffret de Cybèle-Attis ; n° 1456, Bibliothèque nationale Paris, avec présentation de la tête de la déesse au centre, et aux côtés, deux images d'Attis en pomme-de-pin : cf. en dernier lieu, *Numen*, IV, 1957, p. 1 sqq. et pl. IV en haut, à la p. 9. — Anses du bassin médical en bronze du Trésor de Bingen (Allemagne), avec deux poignées artistiquement ciselées.

très stylisées, de dauphins, têtes en bas : un curieux travail de piquetage (niellure) semble avoir été pratiqué. Nous reproduisons aussi une boucle de ceinture (fig. 45). Plus récemment ont été recueillis encore au lieu-dit « *Clos-Martin* » trois monnaies, dont un grand bronze de Néron (Cohen n° 2) d'une très belle dimension (0,036), intact ; ADLOCVT(io) COH(ortibus) ; un moyen bronze de Néron n° 27 : ARA PACIS ; un



Fig. 45. — Josne. Boucle-poignée.

moyen bronze de Domitien n° 657 : VIRTUTI AUGUSTI (communication de Me A. Cothenet).

La découverte fortuite de Josnes a signalé utilement la présence, sur ce site, d'un habitat gallo-romain. On a parlé de « deux villas » (?) ; les installations ont été vraisemblablement détuites par le feu lors des invasions qui ravagèrent le centre de la Gaule, vers le troisième quart du IIIe s. (Abbé Nouel). Le plan des ruines dessinait un quadrilatère d'environ 20 m. × 18 ; on y a recueilli des fragments de tuiles à rebords, de meules romaines, des tessons de poterie commune ou sigillée (ornée), un grand vase (tombé en poussière), et les documents mentionnés ci-dessus. Le site est à proximité du chemin dit des Bœufs, qui est la vieille route bauceronne de Blois à Paris, jalonnée par divers vestiges d'habitats gallo-romains[57]. Cette voie est traversée par d'autres chemins antiques, celui de Meung à Verdes, p. ex. ; les fermes se distribuent encore, non sur le tracé même de la route, mais un peu en retrait comme ailleurs en Beauce[58].

Maître André Cothenet, de Bourges, a fait porter spécialement son attention compétente sur le lot des monnaies de Josnes, auquel le travail des champs a encore ajouté, comme il était naturel[59].

Un classement provisoire a pu être établi d'abord pour les cinquante premières pièces, puis pour les découvertes faites l'hiver (quatorze)[60]. Il est apparu que Josnes constituait déjà une réserve de monnaies romaines qui pourrait être facilement accrue. Les documents inventoriés vont maintenant de Domitien à Alexandre Sévère ; puis, on a affaire à divers exemplaires tardifs se référant à Maximien Ier, Gordien III, Postume (en plusieurs cas refrappé sur des monnaies d'Hadrien, de Commode) ; ajoutons dans le lot des qutorze pièces de l'hiver : Claude II, Constant I, Constance II (?), Valens, Gratien, Magnence, Théodose. Il y a dans le butin une monnaie gauloise (PB : tête de guerrier PIXTILOS à dr. ; revers : cheval ailé, sous lequel se trouve un petit aigle aux ailes étendues (classements de Me A. Cothenet, 28 nov. 1959).

Certaines des pièces récupérées semblent assez peu communes : p. ex. le n° 176 que Cohen attribue à Constance II, empereur arien. Le chrisme entre α (alpha) et ω (oméga) étant, semble-t-il, inattendu là.

Soings. — Le Dr Filloux qui fouilla précédemment à Soings et conserve une collection d'objets provenant des tombes, serait disposé à constituer une mise au point d'ensemble, qui pourrait comprendre : une étude des objets

(57) Cf. *Bulletin Soc. orléanaise*, *l. l.*, avec une carte (route Blois-Paris).

(58) A la séance de la Soc. orléanaise, M. l'Abbé Nouel avait présenté pour comparaison une petite fibule en bronze, représentant une colombe, recouverte, sur le dos et la queue, d'un quadrillage en émail rouge. Elle fut trouvée à la limite de la commune de Saint-Peravy-La Colombe, près du hameau de Chêne.

(59) Une quinzaine de pièces ont été trouvées encore dans l'hiver 1959 ; en outre, deux grands bronzes d'Hadrien et Faustine jeune, depuis lors.

(60) Avec l'aide précieuse de M. Colbert de Beaulieu et du Dr Lefèvre.

inédits et connus[61] notamment aux Musées de Blois, Romorantin, Saint-Germain-en-Laye ; il établirait en outre un recolement de ses souvenirs et de ses notes.

Saint-Viâtre. — Comme l'a signalé M. l'Abbé Nouel, le 9 janvier 1959[62], on avait découvert

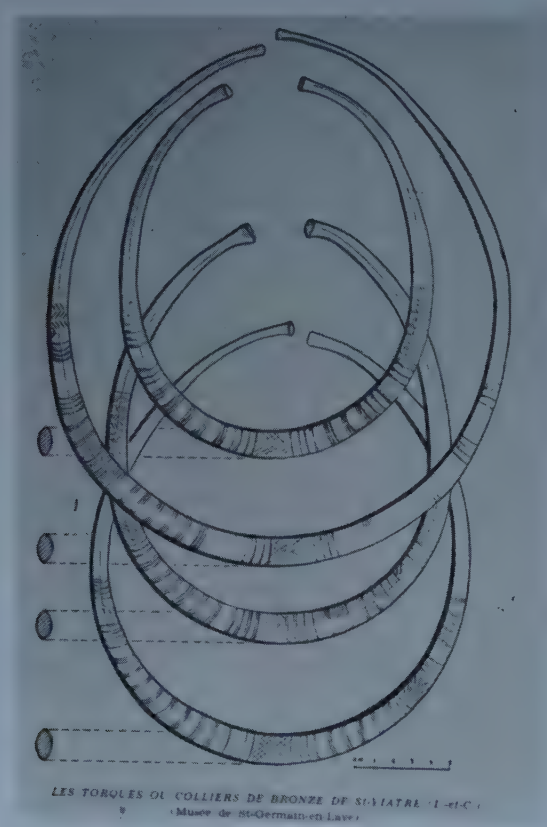


Fig. 46. — Quatre torques de bronze ciselés : Saint-Viâtre.

à Saint-Viâtre, vers 1866, divers vestiges gallo-romains. Parmi les trouvailles, un coffret de bronze (disparu) fut mentionné. Le Musée des Antiquités nationales, à Saint-Germain-en-Laye, conserve du moins encore, de la même provenance et du même lot, une série fort intéressante de quatre torques en bronze, dont nous donnons ici une reproduction (fig. 46)[63]. M. l'Abbé Nouel vient des publier dans une plaquette spéciale.

Un détail entre autres est curieux : ce sont des porcs, qui fouillant leur bauge, mirent au jour les quatre colliers de l'âge du bronze. Ces colliers furent offerts à l'empereur Napoléon III ; il en fit don au musée de Saint-Germain-en-Laye, où ils doivent se trouver encore quelque part.

Loiret

Neuvy-en-Sullias. — Le 9 janvier 1959, M. l'Abbé Nouel a attiré une fois de plus[64] l'attention sur la présentation insuffisante faite à Orléans, des découvertes de Neuvy-en-Sullias. On se souvient de l'intérêt qu'elles avaient suscité au Musée pédagogique, 29, rue d'Ulm, Paris, dans une exposition où fut faite une présentation partielle des bronzes du « Trésor »[65] : figures humaines en ronde-bosse et gravées, ornements de bronze d'un char dionysiaque, figurations animales : cheval, sanglier, cerf. Comme l'a indiqué M. l'Abbé Nouel, les pièces du « Trésor » de Neuvy-en-Sullias n'ont pas encore de salle d'exposition digne de leur importance. Elles demeurent peu accessibles au grand public. — Il ajoutait : « Il est permis d'avoir quelques inquiétudes sur les moyens de conservation apportés au cheval de bronze (le cheval sans cavalier), faute de moyens appropriés ».

Si le « Trésor » de Neuvy avait été trouvé au temps de celui de Vix, l'opinion publique aurait violenté les lenteurs actuelles et forcé les services compétents à ouvrir le musée aux

(61) F. Cumont avait publié *Rev. arch.*, 1939, I, p. 26-59, une figurine en terre cuite représentant les génie des vents (tombe de Soings).

(62) *Bull. Soc. archéol. et historique de l'Orléanais*, N. S., 1er trimestre 1959 (9 janvier 1959), p. 3.

(63) Cliché Abbé Nouel : *Promenades à travers les millénaires de notre préhistoire*, 1959, Orléans, p. 39. M. l'Abbé Nouel se propose de revenir là-dessus.

(64) *Bull. Soc. archéol. et historique de l'Orléanais*. N. S. : 1er trimestre, 1959, p. 3. Cf. aussi, maintenant, *Fêtes de Jeanne d'Arc*, 1961, p. 5-7 (A. Varagnac).

(65) Cf. J. Moreau, *Die Welt der Kelten*, coll. *Grosse Kulturen der Frühzeit*, 1958, p. 120-122, pl. 66 et 69 : la « Danseuse » (Bacchante d'un char funéraire) est placée là parmi les chefs-d'œuvre de l'art d'un maître inconnu. Pour le « cheval sans cavalier », cf. ci-dessus : Allogny (Cher). Il y avait, comme je l'ai montré, *Bulletin Orléanais*, 1952, n° 191, les restes d'un char dionysiaque (garniture de bronze à rivets) dans le lot de Neuvy (à propos des fouilles de La Bussière-Étaples : *Mon. Piot*, 45, 151, p. 29-115 (Ed. Salin).

techniciens : ce qui sauverait d'ailleurs divers objets, menacés par la *fioritura.*

Montbouy et Tumulus de la Ronce (Sainte-Geneviève-des-Bois). — Nous donnons ici (fig. 47, 48) la reproduction de deux petits



Fig. 47. — Montbouy, ferme de Craon : coq en bronze.



Fig. 48. — Montbouy : Chien couché.

bronzes soignés qui ont été trouvés à la ferme de Craon et proviennent des ruines gallo-romaines du site : un coq en bronze ; un chien. Ces documents sont exposés au Musée de Châtillon-Coligny, organisé par le groupe archéologique de Châtillon (M. H. Zurfluh et ses co-équipiers).

Il y aurait grand intérêt à hâter le classement (proposé) et l'expropriation du temple de source sis à Montbouy, lieu de pèlerinage important qui a fourni déjà tant de monnaies (ex-voto des pèlerins) : cf. *Gallia, Suppl.*, XII, 1958, *Trésors monétaires et plaques boucles de la Gaule romaine*, p. 119-292 : et *Rev. arch.* (R. Lantier). Ce site, précieux entre tous, mais dont l'exploration est loin d'être achevée, ne cesse d'être menacé actuellement, et la des-



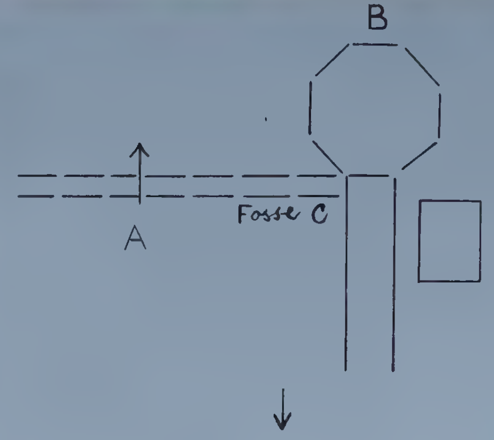


Fig. 49 *a-b.* — Montbouy. Arcatures (en A) d'un ponceau antique : octogone du sanctuaire de Source, croquis de situation.

truction semble avoir été plusieurs fois empêchée de justesse. Le monument, qui était encore, il y a quelques années, en bon état, ne peut que se détériorer peu à peu : ce qu'il y aura lieu de regretter infiniment. M. l'Abbé Nouel m'a communiqué une photo qu'il a prise récemment, et qui montre une sorte de pont (un des deux) permettant d'enjamber le fossé d'écoulement des eaux de la source de Montbouy. Le plan de Dupuis *(Congrès scientifique d'Orléans,*

1851) ne le mentionne pas (fig. 49 *a* et *b*) : état actuel et croquis explicatif. La photographie peut servir aussi utilement à montrer l'état d'abandon, pénible à voir, du site, où les vaches bénéficient de droits refusés aux archéologues. L'Office du Tourisme fait appeler (panneau du théâtre de Montbouy) « *thermes* (?) » le temple de source. Les arbres étaient coupés en septembre 1960, et le plan apparassait au mieux. Laissera-t-on ce beau lieu-saint à l'abandon ?

Dans le précédent rapport relatif au Tumulus de la Ronce[66], il convient de signaler que le plan reproduit p. 318, fig. 30, est l'œuvre de M. l'Abbé Nouel et du regretté Abbé Moufflet : ce dont nous n'avions pas été informés. Le rapport de fouilles utilisé (M. H. Zurfluh) avait été établi, d'autre part, en tenant compte des observations combinées de l'Abbé Moufflet et de M. H. Zurfluh (lettre de l'Abbé Nouel, 29 août 1960). Nous tenons essentiellement à rendre son dû à chacun ici même, quoique plus tardivement que nous n'aurions voulu[67].

A la suite de nombreuses instances, tant aux Monuments historiques, rue de Valois, qu'auprès du Centre d'études de Sidérurgie à Nancy (Palais ducal), M. France-Lanord, qui a déjà contribué — et si habilement — à la remise en état des documents des fouilles (cf. *Gallia*, XVII, 2, 1959, *l. l.*) a repris certaines restaurations, qui le 20 juin 1960, n'étaient pas encore achevées. Une note annexe indique ci-après les résultats obtenus pour la restauration du vase en verre, et sa datation ; pour l'étude de quatre anneaux de fer (datation et utilisation) : ces anneaux avaient été trouvés sur le coffre en bois vide ; ils viennent d'un vêtement (?) placé sur le coffre funéraire ; on a aussi l'analyse de la motte de terre ferrugineuse (d'un foyer) qui recouvrait le *galgal* d'époque hallstattienne. — M. l'Abbé Nouel a appelé mon attention (lettre du 26 sept.)[68] sur la distinction à faire entre le vase de Hallstatt entièrement restauré par M. France-Lanord (il a été reproduit dans *Gallia*, *l. l.*, p. 321, fig. 33) et le *stamnos* qu'il n'a pas été jugé possible de restaurer complètement, parce qu'il en manquait trop de parties. Du moins, les anses ont été replacées. Elles évoquent de près celles d'un *stamnos* de Weiskirchen (Rhénanie), et d'autres (p. ex. Klein Aspergle, Wurtemberg, etc.) : cf. J. Déchelette, *Man. archéol. préhist.*, etc., IV, p. 1068 (fig.) : ce qui donne un argument de plus pour l'importance de la grande route terrestre de trafic, transversale (Est-Ouest) qui menait à Vix et Sainte-Colombe, notamment.

Voici les résultats qui peuvent être déduits de l'expertise récente de M. France-Lanord, à qui nous adressons ici nos meilleurs remerciements :

1°) Fragments de vase de verre : ils étaient contenus dans une masse de terre formant des morceaux compacts. Les morceaux de petite taille ont été dégagés, et ceux qui pouvaient s'assembler ont été remontés. On obtient ainsi le fond d'un vase soufflé dont la surface extérieure est décorée de « côtes ». Le fond est rentrant, formant une saillie à l'intérieur du vase (fig. 50).

Diamètre max. : environ 10 centimètres d'épaisseur.

Les fragments ne comportent aucun morceau de bord. Il n'est donc pas possible de déterminer la forme totale du récipient. Aucun morceau ne montre des nervures très rapprochées. Donc le vase ne devait pas se rétrécir (?) beaucoup. Quelques morceaux présentent au contraire l'extrémité de nervures, et en même temps d'autres nervures intercalées, ce qui laisse penser que le vase était plus haut, et que le décor comportait une sorte de réseau de nervures verticales. La forme totale pourrait être quelque chose de partiellement sphérique, les nervures étant intercalées (ce qui n'apparaît pas sur le croquis !). Mais on ne peut être certain que de la partie inférieure du dessin.

2°) Les quatre anneaux de fer retrouvés

(66) *Gallia*, XVII, 2 1959, p. 317 sqq.

(67) L'étude publiée dans la *Rev. archéol. de l'Est et du Centre-Est*, t. XI, fasc. 3, p. 177-203, a été faite de façon prématurée, la fouille étant en cours ; quatorze autres petits *tumuli* attendent l'exploration ! Cf. *Rev. arch. Est*, *l. l.*, note à la page 87.

(68) « Je crains que les lecteurs ne confondent le vase le plus ancien (de Hallstatt) appelé dans le texte *stamnos*, avec l'autre vase (de la Tène) qui est le seul que le rapport appelle *stamnos* avec deux anses merveilleuses ». — Il y a bien lieu, en effet, de distinguer entre les deux vases. Il y a lieu aussi de noter que les *stamnoi* retrouvés en Europe ont des particularités assez constantes : la dimension de l'ouverture du col est presque en règle, 0 m. 22, un peu partout.

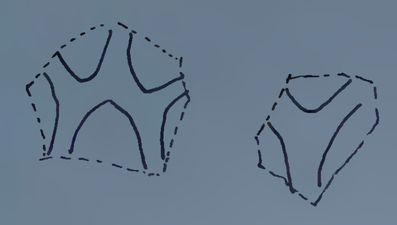
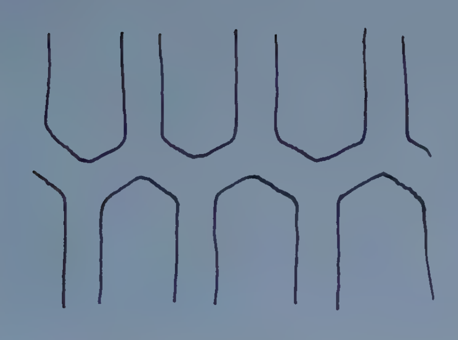
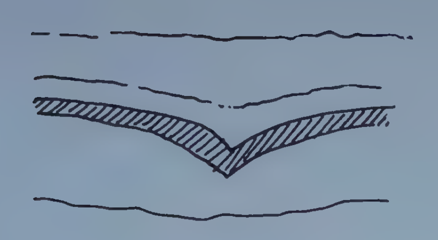
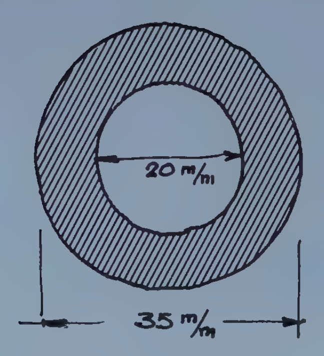


Fig. 50. — Tumulus de la Ronce. Accessoires de costume. Objets de consécration et vestiges d'un foyer : au tumulus de la Ronce (Sainte-Geneviève-aux-Bois). Ici, en haut, reconstitution de l'aspect d'un vase en verre côtelé ; à g. en bas : trace de foyer allumé, sur plaque métallique ; à dr., type et dimensions des quatre anneaux de fer.









sont formés d'une tige de fer rond arrondie en anneau et soudée :

Diamètre extérieur : environ 0 m. 035 ; intérieur : environ 0 m. 020.

Ils conservent des traces importantes de cuir et de textiles. Des anneaux semblables se sont rencontrés dans des sépultures, du Hallstattien à La Tène, soit comme « châtelaines », soit comme fermetures de ceinture : il s'agit donc d'accessoires de vêtements. Les anneaux étaient reliés entre eux par une courroie de cuir. On distingue aussi quelques traces du bois sur lequel les anneaux ont été retrouvés (fig. 50). Il y a là quelques éléments relativement importants associés à un vêtement : cuir, textile et anneaux le tout conservé dans le tumulus.

3°) Fragments d'une motte de terre contenant du charbon et des oxydes de fer. Sur un support de calcaire argileux, restes d'une plaque de fer de 0, 003 à 0, 004 d'épaisseur, présentant une nervure, et ne comportant plus de vestiges de matières organiques brûlées, mais avec peu ou pas de bois. Il s'agit de la trace

d'un foyer de petite taille, allumé sur une plaque de métal, et recouvert ensuite de terre. Les matières ont été, semble-t-il consumées parce qu'elles brûlaient mal, plutôt que brûlées par un feu vif.

4°) Quelques fragments de bois sont bien conservés grâce à la présence d'oxydes de fer. Il n'est cependant pas possible de préciser s'il s'agit de fragments d'un bois travaillé.

Saint-Maurice-sur-Aveyron. — A la ferme dite « La Chamauderie », des vestiges gallo-



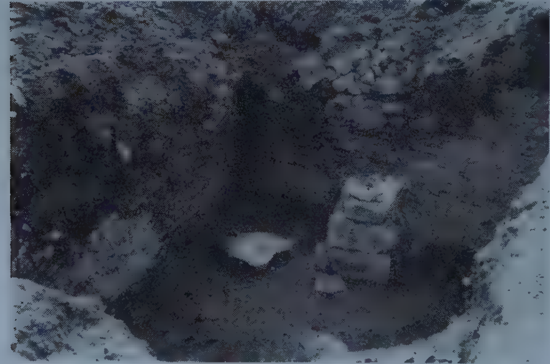


Fig. 51. — Vestiges d'un habitat gallo-romain, découverts à Saint-Maurice-sur-Aveyron.

romains ont été repérés ; une autorisation de fouilles a été accordée à l'équipe H. Zurfluh de Châtillon-Coligny.

Les travaux n'en sont encore qu'aux débuts (fig. 51), et l'excavation est difficile, car il a fallu descendre à 1 m. 80 de profondeur pour atteindre un sol antique, recouvert d'une épaisse présence de cendres (env. 0 m. 08). Dans cette couche d'incendie, on a recueilli un grand bronze de Trajan (lettre H. Zurfluh, 17 oct. 1960). On a trouvé une tuile faîtière *(imbrex)* intacte, et de nombreux fragments de même sorte, divers clous en parfait état, des objets de bronze, des vases, dont une amphore reconstituable.

Les travaux ont recommencé en novembre : on a découvert — malheureusement vide ! — un pot de terre noire soigneusement disposé près d'un gros bloc ; une base de colonne portant une encoche. Il est encore trop tôt pour définir l'état et la date des constructions repérées.

Oison. — En creusant une fosse dans la cour de la ferme de la Bouteillerie à Oison, on a découvert une statuette d'albâtre de style egyptisant. Elle doit être étudiée et publiée[69] par M. Michel Dauvois, à qui je dois les renseignements préliminaires ici utilisés sur la découverte. Dans la même fosse, on trouva des tessons de coupes à rebord, des *sigillatae* à décors; mais ces fragments n'ont pas été conservés. Il peut s'agir d'un habitat gallo-romain.

En attendant l'étude promise, on remarquera que la statuette adhérente à son socle (fig. 52), est restée inachevée, pour les mains, pour les pieds ; voire, quant au visage, dont l'angle facial est seul indiqué. On pourrait penser ainsi à un travail local, d'après un modèle *égyptisant*, peut-être alexandrin : ce que corrobore typiquement l'examen anatomique du corps : torse court à épaules larges, taille haute, membres inférieurs allongés, etc. Il semble aussi qu'on ait préparé une sorte de *klaft*, d'après les dimensions prévues au col. L'Égypte ne manque pas de représentations de personnages nus aux postures accroupies, orants, scribes, etc. — Sans vouloir ajouter ici à ces indications, on fera noter que la statuette, surtout si elle a été préparée sur place, comme il semblerait, ne manque pas d'intérêt. D'abord pour l'étude des cultes isiaques et osiriaques en Gaule, plus largement diffusés, semble-t-il, qu'en Italie et à Rome, où les rites et les dieux du Delta provoquaient déjà l'indignation de de Properce (*Élégies*, *passim*). H. de Gérin-Ricard, *Notes archéol.*, VI ; *Provincia*, XIX, 1939, p. 98-101 avait publié un Osiris en terre

(69) Dans *la Revue archéol. de l'Est*, *l. l.*

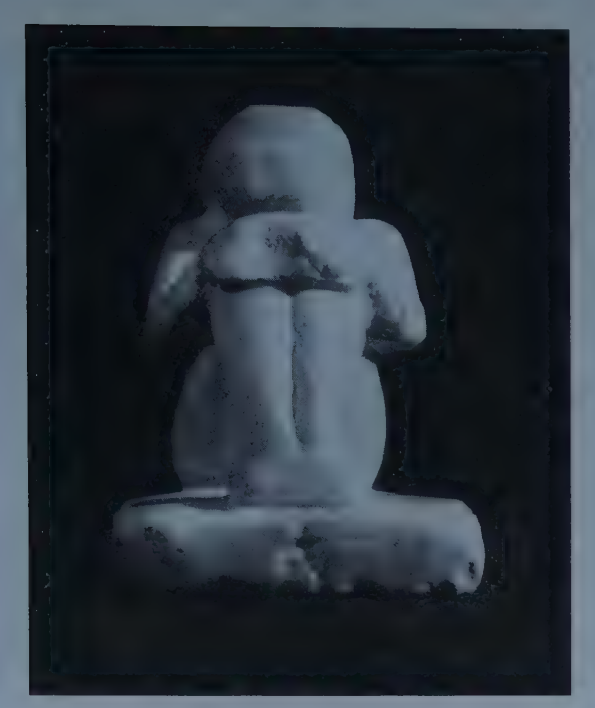



Fig. 52. Oison. Statuette inachevée, en albâtre.

cuite d'une tombe gallo-romaine de Roquevaire. A. Grenier avait souhaité, à cette occasion (*REA*, 44, 1942, p. 271), qu'on dressât un inventaire des cultes égyptiens en Gaule méridionale, avec recherches sur l'époque de la diffusion des influences d'Égypte (cf. aussi J.-J. Hatt, *La tombe gallo-romaine*, 1951 : noms théophores). En 1939, avant la seconde guerre mondiale du siècle, un mémoire (vu) qui n'a pas pu être repris — à ma connaissance, du moins — avait esquissé un répertoire de documents importés ou créés sur places ; routes de diffusion (en Provence, le long de la vallée du Rhône, *dans le Centre*, et dans le Nord). Un tel essai, très souhaitable, reste à l'ordre de l'actualité.

Saint-Benoît-sur-Loire. — M. R. Gauchery — à qui les fouilles de l'abbaye de Fleury à Saint-Benoît-sur-Loire devront beaucoup — entreprises sous la Basilique, selon le désir des R. P. Bénédictins et avec leur dévoué concours, a transmis à la Direction des Mon. histor. un rapport circonstancié qu'il a bien voulu me communiquer. Cet original comporte une série de notes annexes et de relevés topographiques des parties les plus importantes des découvertes, faites au cours de l'opération (du 31 janvier 1958 au 20 mars 1959.) Les résultats intéressent surtout les études médiévales. Le rapport donne des indications chronologiques sur les étapes de la construction, de 1108 à 1936. On sait que les fouilles ont fait retrouver et permis d'étudier divers sarcophages de pierre — en plusieurs zones — parmi lesquels celui (bien connu) du roi Philippe Ier [70]. Les fouilles ont fait apparaître d'autre part, de nombreux restes de décors, certainement très antérieurs à la Basilique actuelle : ils étaient malheureusement à l'état de décombres et utilisés comme remblais ou matériaux de réutilisation en blocage (restes de mosaïques à petits cubes de marbre, de carreaux céramiques plus ou moins grossiers ; fragments d'enduits à la chaux revêtus de peintures *a tempera :* et même un fragment de décoration polychrome, de même nature que certains stucs encore en place à Germigny-des-Prés, ce qui prouve

(70) Retrouvé à la place signalée par les textes ; ouvert le 28 fév. à 21 h. 30 par une équipe de spécialistes (M. France-Lanord).

l'existence de constructions très antérieures à l'époque pré-romane. — Une série de cercueils en pierre a été remise au jour ; malheureusement, ils n'ont pu fournir toute la documentation souhaitable, car les tombes retrouvées étaient anonymes, et dépourvues de mobilier. Même après les travaux, l'énigme de la petite confession — à l'Ouest de la crypte actuelle — reste entière : sanctuaire, reste d'une habitation primitive ? Les débris qui subsistent sont d'un archaïsme certain : les substructions sont assises directement sur le sol naturel. Le 14 mars, a été découvert le curieux bassin circulaire au centre de la croisée : dispositif d'une circonférence de 0 m. 625 de rayon (cuve centrale), entouré d'une mosaïque et d'un dallage circulaire d'une diamètre de 4 mètres. Cette installation est elle-même assez énigmatique avec son entourage : c'est le vestige d'un édifice bien différent de la Basilique du XIIe s. (au centre, le puits atteint 0 m. 50 de profondeur seulement[71]).

Un certain nombre de cercueils ont été relevés et figurent dans le dépôt-musée ; en particulier un sarcophage à décor linéaire, qui rappelle, par ses dessins, certaines cuves funéraires recueillies dans des cimetières carolingiens, ici et là.

Charles PICARD.

(71) A son pourtour circulaire, un système de pots d'argile ouverts et orientés vers l'intérieur, certains contenant des charbons.

MAINE-ET-LOIRE

Le Vaudelnay, Fief-Sauvin. — La Table de Peutinger (fig. 1) porte le nom d'un lieu-dit *Segora*, au croisement de la route de *Lemuno* (Poitiers) à *Portunamnetu* (Nantes) avec la route qui mène à *Juliomago* (Angers). Deux



Fig. 1. — Table de Peutinger, d'après *REA*, 1912 : les routes autour de *Segora*.

chercheurs ont récemment repris le problème, sans d'abord se connaître : ce sont M. B. Guittonneau, qui est partisan du Vaudelnay, commune située entre Doué et Montreuil-Bellay, et près du gué de la rivière Thouet, et d'autre part M. A. Champigneulle, qui cherche *Segora* à *la Ségourie*, sur la commune du Fief-Sauvin. Leurs travaux sont en cours, et il serait prématuré de décider entre les deux hypothèses qui m'ont été communiquées ; elles n'ont pour le moment été développées que dans des conférences publiques, ou, de la part de M. Guittonneau, dans cinq articles publiés par le quotidien *Le Courrier de l'Ouest* (Angers), à partir du 18 octobre 1960. Mais la question est à suivre, et, au cours de leurs études sur le terrain, les deux chercheurs sont parvenus à des observations intéressantes.

a) Le Vaudelnay: M. Guittonneau, qui est originaire du pays, a découvert les traces possibles d'une centuriation romaine (426 mètres), dans la plaine très doucement vallonnée qui s'étend entre *Doué* et la rivière du Thouet ; les photographies aériennes de l'I. G. N., ainsi que des mesures sur le terrain, lui



Fig. 2. — Le village de Chanteloup.



Fig. 3. — Chanteloup : trace de centuriation.

ont permis de faire des relevés, encore provisoires, mais encourageants. Le village de *Chanteloup* (fig. 2 et 3) semble installé en bordure d'un carré de 426 mètres de côté. A peu de distance vers l'Est, une fondation de béton, au lieu-dit *les Semmes*, avec débris de tuiles, pourrait donner lieu à une petite fouille. Notons qu'au Sud de *Doué-la-Fontaine* un tumulus repéré par M. Guittonneau pourrait présenter un intérêt archéologique.


rie rouge vernissée avec ATIT..., trouvé au « Grand Coteau », parcelle 1124 section C.

2) Statuette en bronze de Mercure (fig. 4 et 5), trouvée par un labour en surface au « Champ des Chirons », parcelle 1150 C. Hauteur 65 millimètres.

3) Cachet d'oculiste (champ de la Vigne, parcelles 1145 et 1146, non loin du Champ des Chirons). Schiste, couleur vert-olive,

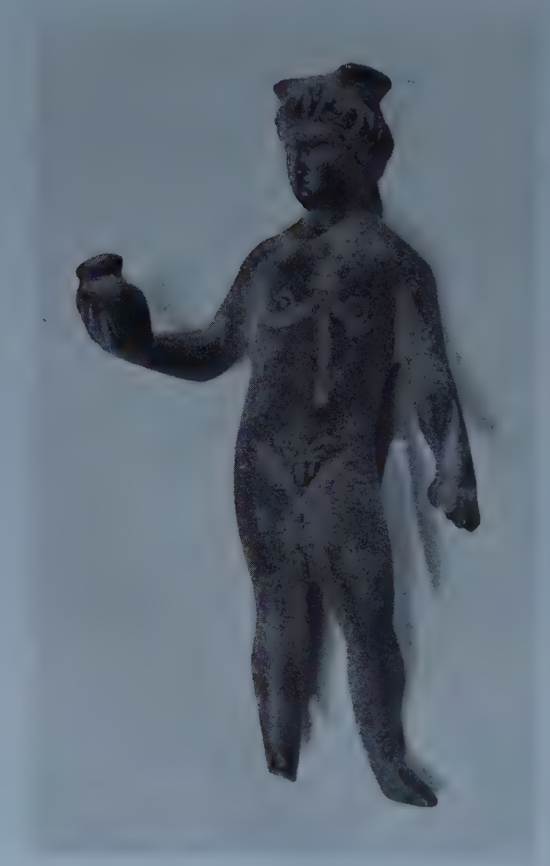

Fig. 4. — Mercure de la Ségourie (face).


Fig. 5. — Mercure de la Ségourie (dos).

b) La Ségourie: M. Champigneulle semble avoir pour lui la toponymie, et probablement la table de Peutinger. Il me signale pour cette chronique, outre la découverte de monnaies de bronze et potin, les objets suivants, trouvés sur le territoire du Fief-Sauvin :

1) Marques de potiers : bord de vase en terre blanche, trouvé au «Champ des Chirons», avec marque AVSTERINO. — Fond de pote-

quatre cartouches (24 sur 5 millimètres), avec traces de couleur rouge au fond de la gravure (fig. 6) ; les collyres sont connus, cf. *C.I.L.* 10021 (et récemment le cachet publié par A. Piganiol, *Gallia* XV, 1957, p. 164, cf. *R.E.A.*, 1958, p. 373) :

a) PARTHENOPAEI DIA SMYRNES L(ene)

b) PHOS AD CL(aritate)M

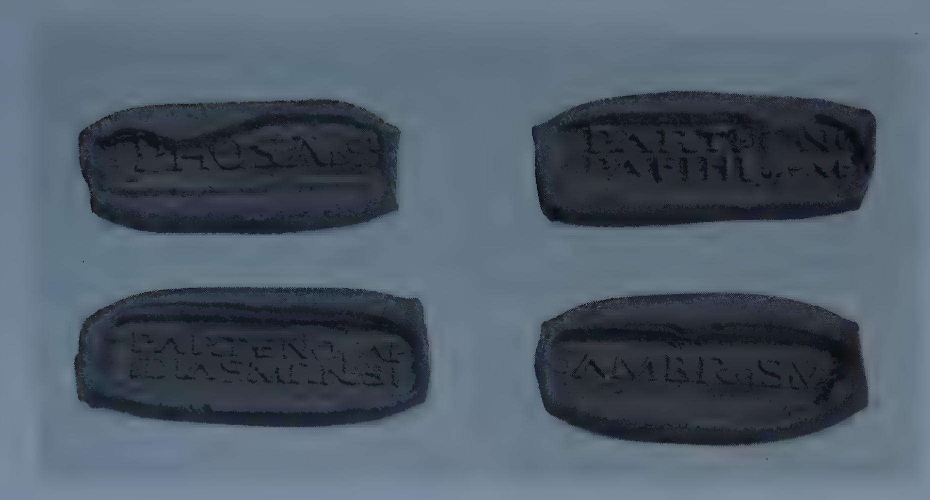


Fig. 6. — La Ségourie. Empreinte d'un cachet d'oculiste

c) AMBROSIUM

d) PARTH[E]NOPAEI HER(bacium)ME (dicamentum).

(Interprétation du Dr Colbert de Beaulieu).

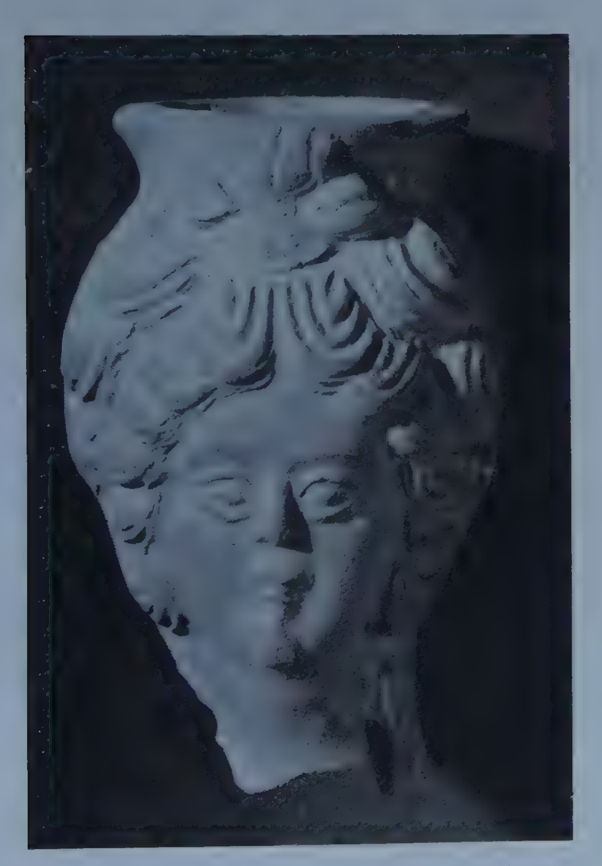


Fig. 7. — Drain. Col de cruche à décor plastique.

Drain. — P. Merlat, en collaboration avec L. Pape, et la Société « Les Amis du petit Lyré », a fait en 1959 la fouille d'un établissement gallo-romain, hypocauste avec vasque-citerne, détruit vraisemblablement à la fin du IIIe s., et qui dépend peut-être d'une *villa.* L. Pape en a assuré la publication dans les *Annales de Bretagne*, 1960, I, p. 67-75, avec une planche reproduite ici fig. 9. On a découvert une



Fig. 8. — Drain. Boucle de ceinture (grandeur naturelle).

boucle de ceinture en bronze (fig. 8) et les « Amis du petit Lyré » me communiquent la photographie d'une tête féminine qui servait de col à une cruche (fig. 7), découverte dans des recherches postérieures à la disparition de P. Merlat, au cours de l'année 1960.

Fig. 9. — Drain. Plan de la fouille.

Loire-Atlantique

Rezé (Ratiatum). — Les travaux de terrassement pour la pose d'égouts (cf. déjà *Gallia*, 1957, p. 194-196) au voisinage de l'antique chapelle de Saint-Lupien, où se voient encore des sarcophages et des vestiges de murs gallo-romains, ont confirmé la présence à cet endroit d'une nécropole à puits funéraires. M. Plouhinec a pu en explorer un : c'est un cylindre large de 0 m. 80 en pierres de schiste et granit, haut de 3 m. 25 au-dessus d'une cavité plus large (1 m. 40) taillée dans le sol naturel, et probablement tapissée de planches clouées. Elle contenait une cruche et une urne (fig. 10 et 11). Des fragments de bois (chêne, comme les planches) paraissent provenir d'un seau.

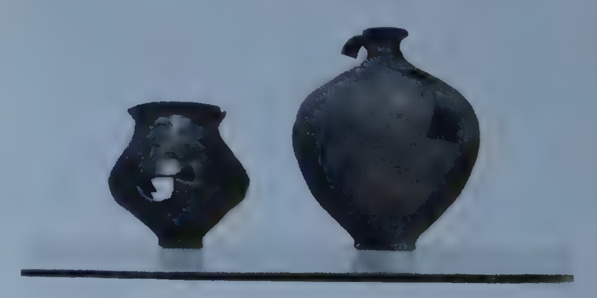


Fig. 10. — Rezé. Urne et cruche du puits funéraire.



Fig. 11. — Rezé. Puits funéraire.

A noter : fragment de meule en grès, peson de tisserand en terre cuite, ossements d'animaux, coquilles d'huîtres et coquilles de noix et noisettes, et un certain nombre de tessons de céramique sigillée et vulgaire[1].

Ille-et-Vilaine

Saint-Briac-sur-Mer. — A l'*Ile Agot* il a été découvert par Mme A. Lalonde un intéressant habitat de la fin de l'Age du Fer[2]. Dans cet îlot d'accès difficile, à environ 600 mètres en mer, aux falaises escarpées, il y aurait sur le sommet des traces de constructions ou de murs en pierres sèches. Sur les pentes conduisant à un isthme formant plate-forme d'accès vers le Sud-Est, et recouvertes de dunes, les terriers et la dégradation du terrain ont permis à Mme A. Lalonde de récolter un abondant matériel qu'elle a déposé au Laboratoire d'anthropologie et de préhistoire de Rennes. Il comprend des tessons de poterie d'usage courant, dont certains décorés, ou avec une engobe graphitique lustrée, une fusaïole de terre cuite, des éclats de silex, un lissoir en os, enfin des débris de nourriture, coquillages et ossements d'animaux.

Saint-Coulomb. — Par la méthode de prospection par mesures de résistivité, M. Giot a pu mettre en évidence l'existence d'un fossé devant le retranchement de l'oppidum la *Pointe du Meinga*, point considéré comme incertain par Sir Mortimer Wheeler[3].

Côtes-du-Nord

Corseul (Fanum Martis). — Après le décès du Dr Guidon, qui s'occupait activement de réunir les trouvailles fortuites dans un intéressant petit musée et un « Jardin des Antiques », à la mairie de Corseul, la Société archéologique de Corseul a élu président M. le Sénateur Cornu, ancien ministre. Une brochure de 20 pages du Dr Guidon, *Corseul la Romaine, Quelques notes d'histoire et d'archéologie*, Dinan, Imprimerie Commerciale, 1956, résume nos connaissances sur le site (cf. *Gallia*, XV, 1957, p. 175-178).

Saint-Connan. — A la *Belle-Étoile*, lors du défrichement de buttes incultes qui étaient en réalité les restes de cabanes de l'Age du Fer, il a été découvert entre 30 et 50 lingots fusiformes de fer (*Doppelspitzbarren* des auteurs allemands) en 1960 (à 100 mètres à l'Est de la ferme, parcelle B 441). Ces saumons ou lopins de fer, d'un poids moyen de 6 kilos, étaient enterrés côte à côte sur cinq ou six épaisseurs ; il a pu en être sauvé quelques exemplaires, conservés au Laboratoire d'anthropologie et de préhistoire de Rennes, et dont l'étude métallographique est en cours. Parmi les débris des cabanes, il a été recueilli des fragments de clayonnages en terre cuite et des tessons de céramique certainement antérieurs

(1) Voir la publication, *Annales de Bretagne*, 1961, fasc. 1.

(2) Une synthèse de l'ensemble des questions relatives à l'Age du Fer de Bretagne se trouve dans P. R. Giot, J. L'Helgouach et J. Briard, *Brittany* (*Ancient Peoples and Places*, vol. 13). London, 1960 (cf. p. 171-203 et pl. 60-73).

(3) *Cf. Gallia*, XVII, 1959, p. 42-43 (nº 40).

à la dernière période de La Tène. Cette découverte de lingots fusiformes en contexte est très importante et vient compléter les trouvailles anciennes en Bretagne, qui font curieusement pendant aux innombrables exemplaires d'Europe Centrale de ces objets (8 à Saint-Molf, Loire-Atlantique ; 11 à Pléboulle, Côtes-du-Nord ; 38 à Moëlan-sur-Mer et 1 à Saint-Martin-des-Champs, Finistère).

Pluzunet. — A *Kervernier*, près de Pont-ar-Mary, il a été découvert par M. H. Geffroy un souterrain artificiel, comprenant trois chambres séparées par des chatières ; dans le remplissage de l'une il a été découvert débris de clayonnages, tessons de poterie, charbons de bois et pierres calcinées, comme d'habitude. D'autres souterrains ont été découverts antérieurement aux environs immédiats[4].

Stèles de l'Age du Fer. — Grâce à l'infatigable activité de MM. Y. de Bellaing et G. Mazéas, de nombreuses *stèles armoricaines de l'Age du Fer* ont été découvertes, notamment dans la région de Guingamp, alors que jusqu'ici ces monuments semblaient plus rares dans l'Ouest des Côtes-du-Nord, faute d'une prospection systématique[5] : Signalons en particulier celles de *Camlez* (près de la chapelle Saint-Nicolas ; une autre déplacée jusqu'à une station de pompiste à La-Roche-Derrien), de *Kerrien* (à côté du tumulus du Bignot), de *Lanrodec* (chapelle de Senven), de *Ploumagoar* (à Locmaria), de *Senven-Léhart* (à la chapelle Saint-Tugdual), de *Servel* (Hent-Meur), de *Saint-Agathon* (à Maudez-Bihan et à Run-Potin), de *Saint-Brandan* (au bourg), de *Saint-Péver* (au Restudo), et enfin à *Tressigneaux* (La Croix-de-Pierre). L'ensemble découvert dans le souterrain de Trézéan en Pédernec[6] a été définitivement protégé par classement comme monument historique en date du 31 janvier 1958. Enfin et surtout, en la commune de *Saint-Agathon*, au lieu-dit *Le Boulbin*, grâce au concours de MM. Y. de Bellaing et G. Mazéas, le regroupement sur un terrain communal voisin de cinq stèles a permis de les protéger par classement comme monuments historiques en date du 13 janvier 1958 ; deux sont hémisphériques et ornées, l'une d'une cupule, l'autre de deux, avec en sus deux croix prouvant une christianisation ; les trois autres sont hautes, et plus ou moins mutilées : deux sont cylindro-coniques, la dernière quadrangulaire à pans coupés, il y a aussi des cupules sur certaines de ces pierres. Dans le voisinage, sur une petite butte rocheuse, on a découvert des débris de clayonnages.

(4) Pour une liste et une synthèse de la question des souterrains armoricains de l'Age du Fer, *cf.* P. R. Giot, *Annales de Bretagne*, LXVII, 1960, p. 45-65.

(5) G. Mazeas, *Bull. et Mém. Soc. Émulation C.-du-N.*, LXXXVIII, 1960, p. 102-108. — Pour une synthèse de la répartition et de l'âge des stèles armoricaines de l'Age du Fer, *cf.:* P. R. Giot, *Congr. Préhist. France. C. R.* XVI[e] sess., Monaco 1959, p. 580-587.

Finistère

Souterrains-refuges. — Des souterrains artificiels de l'Age du Fer ont été notamment signalés à *Brélès* (Kerdibichen), *Kergloff* (Kerligonan), *Mahalon* (au bourg), *Mellac*, *Plouégat-Moysan* (les Quatre-Chemins), *Le Tréhou* (Guesman), et plus récemment encore à *Telgruc-sur-Mer* (Kerbriant). Celui de *Kervénarc'hant* en la commune de *Pleyber-Christ* a été systématiquement fouillé par M. Giot[6] ; et se compose d'un puits d'accès incliné, donnant dans une chambre circulaire à partir de laquelle bourgeonnent, par l'intermédiaire de chatières, une autre chambre et un diverticule. Le boyau d'accès était entièrement obstrué à partir de la surface par des terres en couches inclinées, soulignées par des lits de charbon de bois et des zones brûlées ou colorées. Dans ce bouchon de remplissage et d'obturation se trouvaient en outre des fragments d'os brûlés et des tessons de céramique, dont certains à engobe graphitée ou à détails caractéristiques de La Tène III.

Stèles de l'Age du Fer. — Des stèles armoricaines inédites se découvrent souvent. Une très belle, découverte au Ranelesy en *Plouguerneau* a été érigée et christianisée au-dessus de l'estuaire de l'Aber-Wrach, au virage de Beg-an-Toul. Une autre, octogonale, découverte couchée en terre à Kerider en *Cléder*, a été relevée et classée monument historique le

(6) *Cf. Gallia*, XI, 1953, p. 316-318.

3 octobre 1957. Enfin, alors que la quasi-totalité de ces stèles est en granite (ce qui en détermine la répartition géographique), une stèle possible en grès armoricain a été signalée par M. A. Dizerbo à *Crozon*[7].

Plougoulm. — A *Kerbrat*, sous les dunes de *Toul-an-Nouch*, une nouvelle tombe gauloise a été dégagée, et, non loin, des tessons de poterie et un anneau de bronze. Le squelette était accroupi et couché sur le côté, entouré d'une sorte de coffre en pierres sèches.

Locquirec. — Au *Moulin-de-la-Rive*, un très important habitat de La Tène III, signalé à l'origine par MM. L. Ogès et P. Flatrès, et interstratifié dans une dune perchée à flanc de falaise, a livré un très beau matériel[8], principalement une abondante céramique à engobe graphitique. En sus des restes de nourriture, de foyers et de clayonnages antérieurement découverts, l'érosion récente de la dune a fait apparaître des débris de fondations de constructions, formées simplement de pierres superposées enterrées dans le sable, avec de fortes traces de feu.

Landéda. — Dans l'île de *Guennoc* ou *Geignoc*, où M. Giot a commencé à fouiller une importante série de dolmens à galerie[9], ceux-ci se sont montrés tous réutilisés comme habitations à La Tène II, livrant de la céramique, des débris d'objets en fer, des restes de nourriture (coquillages et ossements de Mammifères variés,) et même une sépulture par inhumation d'une jeune personne du sexe féminin, ayant aux jambes des bracelets en fer et en bronze. Un village dans un enclos, des traces d'habitations aux alentours, enfin les restes d'un petit retranchement, font de l'ensemble de cette île un vaste habitat de l'Age du Fer, que la suite des fouilles de M. Giot fera connaître dans son détail.

Plourin-Ploudalmézeau. — Aux environs immédiats du grand menhir de *Kergadiou*, où maint objets néolithiques et même un dépôt de l'Age du Bronze ont été antérieurement retrouvés, le Dr P. Cariou a recueilli un fragment de bracelet moulé en verre bleu à décor de boules en relief.

Landévennec. — Les Bénédictins de Landévennec, dans la rade de Brest à l'embouchure de l'Aulne, ont entrepris la fouille de leur antique abbaye, que la tradition fait remonter à saint Guénolé et au roi Gradlon (ve s.). Au chevet de l'église abbatiale, les premiers travaux de dégagement ont révélé des fondations anciennes, se rapportant au sanctuaire primitif détruit au IXe s., et reconstruit au XIe. Des blocs d'argile durcis par le feú ont conservé l'empreinte de tiges de roseau. Des tombes ont été découvertes, à l'intérieur et à l'extérieur de l'abside actuelle ; leur relation avec les restes d'architecture est à préciser. Les travaux sont conduits par M. l'ingénieur Ricou, et suivis par l'architecte des Bâtiments de France de Quimper, M. Cailliau ; un petit Musée bien tenu conserve les objets provenant des fouilles.

Lampaul-Ploudalmézeau. — Sur la plage au Nord de ce bourg, qui est située sur la côte Nord du Finistère et à l'Ouest de l'embouchure de l'Aber Benoît, un habitant de Brest a découvert dans du goémon de dérive un *statère d'or de Cyrène*, qu'il a eu la bonne idée d'apporter à la Direction de Rennes pour identification. Avec l'aide de P.-R. Giot et de J.-B. Colbert de Beaulieu, j'ai pu acquérir la monnaie, grâce à une subvention du Conseil de l'Université de Rennes. Elle est déposée provisoirement au Laboratoire d'Archéologie de la Faculté des Lettres (fig. 12 et 13).

Le rapport de l'inventeur, qui est précis et digne de foi, ne laisse aucun doute sur les circonstances de la trouvaille : la monnaie était fortement adhérente à une racine (ou *haptère*) d'algue, probablement de laminaire, et a été ramenée de la mer à la suite de quelque tempête. Il ne s'agit sûrement pas d'une perte récente, fort improbable dans ces lieux peu fréquentés par les touristes, ou autres personnes susceptibles de transporter de pareils objets. La monnaie est d'un type bien connu : L. Naville, *Monnaies d'Or de la Cyrénaïque* (1951), no 94, assigne d'une façon très vrai-

(7) A. Dizerbo, *Bull. Soc. Arch. Finistère*, LXXXIII, 1957, p. 27-29.

(8) P. R. Giot, J. Deunff, J. Briard et J. L'Helgouach, *Annales de Bretagne*, LXV, 1958, p. 27-32.

(9) *Cf. Gallia*, XIV, 1956, p. 196.



Fig. 12. — Statère d'or de Cyrène. Droit.



Fig. 13. — Statère d'or de Cyrène. Revers.

semblable la frappe de ce type aux années qui ont suivi la mort d'Alexandre (323-313). Au droit, quadrige conduit par une figure ailée, avec la légende Κυραναίον ; au revers Zeus (Ammon ?) avec sceptre et phiale, près d'un thymiatérion à quatre plateaux, et le nom du magistrat monétaire Πολιάνθευς. — L'objet paraît provenir d'une épave antique, qui serait à localiser avec l'aide de plongeurs, dont on pourra solliciter le concours, sans se dissimuler que leur besogne sera plus difficile qu'en Méditerranée, à cause du temps incertain, des courants de marée, de la température de l'eau, et aussi de l'étendue du champ à explorer.

On pense assez naturellement au seul événement attesté pour la fin du IVe s. avant J.-C. dans ces lieux par les sources historiques, le voyage du Massaliote *Pythéas*, qui fut le premier à reconnaître Ouessant *(Ouxisamé)* et le Finistère *(Osismii)*, sur la route de la Cornouaille britannique et de Thulé. Si l'on veut bien supposer qu'il avait, non un seul navire, mais plusieurs (car l'exploration maritime au cours des temps s'est bien rarement faite avec un navire unique), il a pu recevoir à son départ des monnaies d'or méditerranéennes, réparties par prudence dans ses embarcations ; parmi elles, la présence d'un statère d'or cyrénéen ne serait que normale. Massalia, on le sait, n'a pas de monnayage d'or, et la circulation peut se faire très rapidement de Cyrène à Marseille. Des marins de commerce marseillais apparaissent à Syracuse et au Pirée, du temps de Démosthène, impliqués dans une affaire de baraterie que raconte le *Contre Zénothémis* démosthénien. Les rapports de Massalia avec la grande et florissante capitale de la Cyrénaïque, fondation purement grecque, sont parfaitement naturels. On est en droit de supposer qu'un des navires de Pythéas a coulé dans ces parages très difficiles de l'entrée de la Manche ; la coïncidence chronologique est la seule que nous connaissions et elle invite à présenter cette hypothèse, que des recherches ultérieures pourront préciser ou infirmer[10].

Morbihan

Souterrains-refuges. — Des souterrains artificiels ont été découverts à *Radenac* (Le Gouledy) et tout dernièrement à *Caudan* (Le Moustoir).

Stèles de l'Age du Fer. — Des stèles armoricaines nouvelles ont été signalées par M. Y. Coppens, notamment à *Erdeven* (dans la station gauloise et gallo-romaine des dunes de *Kerhillio* ; hémisphérique, elle a été transportée au Musée Miln-Le Rouzic à Carnac), et à *Inguiniel* (près de l'enceinte fortifiée de *Kerven* ; tronconique). A *Carnac*, près de *Saint-Colomban*, une stèle quadrangulaire, enfouie sous un ancien talus faisant fonction de digue, et

(10) Pour plus amples détails, voir *CRAI*, 14 octobre 1960 et *Annales de Bretagne*, 1961, fasc. 1, p. 25-39 ; J. B. Colbert de Beaulieu et P. R. Giot, *Bulletin de*



Fig. 14. — Amphore repêchée au Sud de Belle-Ile.

associée à d'autres pierres dessinant une sorte de fosse à incinération, signalée par M. P. Scheudel-Buchet[11], après quelques avatars, a été relevée près de la fontaine Saint-Colomban voisine (anse du Po).

la Société préhistorique française, LVIII, 1961, p. 324-331.

(11) P. Scheudel-Buchet, *Bull. Soc. préhist. fr.*, LV, 1958, p. 280.

Questembert. — Près des tombelles de la *Grée-Minguet*, le décapage des terres au-dessus d'une carrière a fait découvrir des tessons de poteries, un peson perforé en gneiss avec décor incisé, et les fragments d'une épée en fer du type de La Tène, qui a été sauvée et déposée au Laboratoire d'Anthropologie et de Préhistoire de Rennes grâce à la diligence de M. A. Lepart (parcelle B, nº 1567).

Belle-Ile. — Le 1er avril 1960, à neuf milles environ dans le Sud de Belle-Ile, la pinasse *Le Pèlerin*, de Gavres, a remonté dans son chalut une amphore de la forme Dressel I (dernier siècle de la République), haute de 0 m. 95 (fig. 14). Le fond a été estimé par les pêcheurs à 80 mètres environ. M. Merlat avait déjà mentionné (*Gallia*, XIII, p. 160) une amphore très semblable, ramenée du fond « à vingt milles au large de Belle-Ile ». Étant donné l'incertitude qui subsiste sur le lieu exact, à cause du parcours assez long de ces chalutiers, on ne peut savoir s'il s'agit d'un seul et même naufrage. D'ailleurs, une autre amphore du même type est signalée (*Ann. de Bretagne*, 1959, I, p. 65-66) par M. J. André ; elle aurait été repêchée en 1868 dans les « Errants de Gavres », à l'entrée du chenal de la rade de Lorient. L'amphore a été achetée, avec le concours de l'Inscription Maritime, et déposée provisoirement au Laboratoire d'Archéologie de la Faculté des Lettres de Rennes[12].

Treffléan. — Au N.-E. de Vannes, à Kerno en *Treffléan*, un cultivateur de la ferme du Petit-Bézit a découvert en labourant trois vases contenant 17 kilos de monnaies de bronze, la plupart du temps de Gordien III. Un certain nombre d'exemplaires ont été étudiés par M. Th. Lacroix, archiviste départemental, pour communication à la Société Polymathique du Morbihan.

Jean Bousquet et P.-R. Giot*

(12) Voir la publication dans *Annales de Bretagne*, 1961, fasc. 1.

(*) Les notices concernant Saint-Briac-sur-Mer, Saint-Coulomb, Saint-Connan, Pluzunet, les souterrains-refuges et les stèles de l'Age du Fer, Plougoulm, Locquirec, Landéda, Plourin-Ploudalmézeau, et Questembert, sont dues à M. P.-R. Giot, directeur des antiquités préhistoriques de la circonscription.

ALLIER

Aubigny. — Sur la propriété de *Froux*, M. Guillot et M. Vertet ont noté la présence de tuiles à rebords et de tessons de récipients en terre cuite d'époque gallo-romaine.

Bellerive. — MM. Max et Paul Vauthey, A. et Jean Burnod continuent la fouille d'un atelier de potiers au lieu-dit *Terre-Franche*[1].

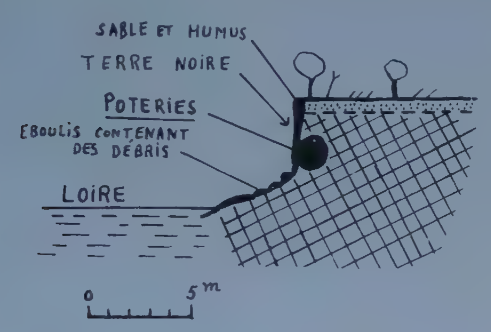


Fig. 1. — Mortillon. Coupe transversale de l'emplacement des terrines. (Coupe du Dr Michel).

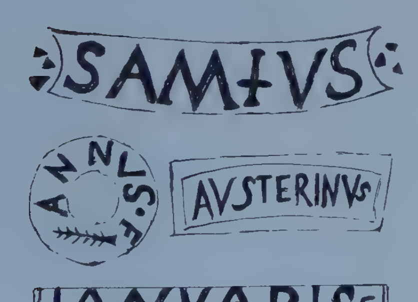


Fig. 2. — Mortillon. Estampilles de terrines. Dimensions : SAM+VS. 13×54 millimètres ; ANNVS. F (empreinte deux fois sur la même terrine, de chaque côté du déversoir), diam. 22 millimètres ; AVSTERINVS, 8×31 millimètres ; IANVARIS F, 9×49 millimètres *(Dessin du Dr Michel)*.

(1) Voir *Gallia*, XVII, 363.

Bost. — Un morceau de pilastre cannelé, gallo-romain, et quelques pierres de grand appareil sont remployés dans le mur Nord de l'église.

Coulanges. — Au cours de l'été 1957, près de *Mortillon*, peu en amont de Talenne, la Loire ayant, par l'effet des crues de l'hiver précédent, rongé sa rive gauche, les Drs Chigot



Fig. 3. — Mortillon. Four de potier. *(Photo H. Vertet)*

et J. Michel, de Gueugnon, ont remarqué dans le talus d'érosion des débris de poteries (fig. 1). Un sondage sommaire leur a permis de recueillir dans la terre noire constituant la partie moyenne de la falaise : des tessons de terre

sigillée, rouge ; de nombreuses terrines en terre commune, à lèvre pendante et à déversoir, à fond plat ; sur la lèvre de certaines d'entre elles ils ont relevé des estampilles (fig. 2). — A Mortillon aussi, dans la cour du domaine de Canal (parcelle 288 de la section B du cadastre de 1933), appartenant à M. de Villette, des travaux ont mis à jour un four de potier (fig. 3). M. Vertet pense que ce four a servi à cuire des terrines du genre de celles qui ont été découvertes par les Drs Chigot et Michel. Des précautions ont été prises par le propriétaire pour la conservation des vestiges du four.

Gilly-sur-Loire. — Au lieu-dit *la Brosse*, au-dessus des carrières de marbre, on avait découvert, vers la fin du siècle dernier, auprès d'une source qui fut l'objet d'un culte dans l'antiquité, des fragments d'une statue d'Hygie ou d'Apollon[2], de statuettes en terre blanche, de récipients en terre et deux yeux représentés en repoussé sur une lame de bronze (à l'époque moderne, cette source avait encore la réputation de guérir les maux d'yeux). Depuis, la source s'est tarie. Le propriétaire du terrain, M. Lacroix, de Diou, souhaitait de la retrouver. M. Vertet a pratiqué un sondage à son emplacement présumé. Il n'a point trouvé d'eau ; mais il a exhumé des tessons de poterie commune, de marmites à trois pieds, d'un bol 29 paraissant attribuable aux ateliers de la Graufesenque, d'un bol 29 petit et décoré de fleurettes et de hachures empreintes à la roulette. Dans un champ voisin des labours font apparaître des fragments de tuiles à rebords.

Jenzat. — *Aux Places*, chez M. Gaston Ené, une tranchée pour adduction d'eau a fait découvrir des fragments de boisseaux de chauffage en terre cuite et des tessons de poteries. Parmi ceux-ci un fragment de la panse d'un bol 37 porte, en lettres creuses sur un petit bandeau en relief au milieu du décor, l'estampille brisée CINN[...] (Cinnamus : Lezoux et Lubié, Trajan-Antonin).

(2) Espérandieu, *Recueil*, II, n° 2188. Les objets trouvés en même temps que cette statue ont été acquis par le Dr Bailleau, décrits et dessinés par lui dans un inventaire resté manuscrit.

Molles. — L'éperon rocheux de *la Couronne*, situé à la rencontre du ruisseau qui descend de Molles et de celui qui coule entre Guillermière et Viermeux, est exploité activement comme carrière de pierre. Avant qu'il ait achevé de disparaître, il convient de noter qu'il porte encore : 1° à la racine de l'éperon, une motte castrale du Moyen Age ; 2° plus en avant, les fondations d'une église rectangulaire, avec abside semi-circulaire, accompagnée de quelques constructions alentour ; à l'extrême pointe, quelques traces de constructions jointoyées au mortier de chaux, d'époque indéterminable. En compagnie de M. Vertet, j'ai observé, en outre, sur cet éperon : *a*) des



Fig. 4. — La Couronne. Tambour de pilastre losangé et cannelé. Diagonales : 0,58 et 0,72. *(Photo H. Vertet).*

fragments de tuiles à rebords, assez nombreux dans les parages de l'église ; *b*) quelques tessons gallo-romains de poterie sigillée ou grise (l'un de ces derniers est une partie d'un bol à petite collerette à mi-hauteur de la panse, probablement assez tardif) ; *c*) un tambour de pilastre losangé et cannelé en calcaire (fig. 4).

Saint-Palais. — Près de cette localité un récipient en terre, contenant 3 pièces de monnaie a été découvert, il y a déjà un certain temps. Le récipient et 2 pièces sont perdus. M. Auclaire, de Treignat, possède la troisième et il croit qu'elles étaient toutes du même type. Celle qui lui appartient est un MB de Nîmes (avec PP).



Fig. 5. — Toulon-sur-Allier. Moule de relief d'applique en terre blanche. Estampille (rétrograde) : [HO]RTENSIVS. Diam. 0,055. *(Photo H. Vertet)*.

Toulon-sur-Allier. — M. Vertet a continué la fouille des ateliers de potiers[3] (fig. 5).

Vichy. — Au printemps 1958, dans une tranchée pour la fondation d'une construction appartenant à M. Cluzel, sise *avenue Paul Doumer*, non loin de la gare, il a été trouvé quelques « poteries de pâte jaune clair, assez grossières, avec décor incisé et refoulé à l'ébauchoir », ainsi qu'un PB (diam. 0,02) de Constantin au revers IOVI CONSERVATORI, atelier de Siscia, 311-314[4]. — (Communication du Dr Léon Chabrol.)

Yzeure. — A *Saint-Bonnet* une tranchée pour poser des cables électriques a coupé le site de l'officine de potiers déjà fouillée par des membres de la Société d'émulation du Bourbonnais. En face de la scierie et des immeubles Martin-Génermont M. Vertet a recueilli des tessons de récipients (parmi lesquels, une anse d'amphore portant l'estampille QCCC, présumée espagnole). Il a pu également observer dans la tranchée la superposition des couches archéologiques.

(3) Voir *Gallia*, XVII, 364.
(4) Jules Maurice, *Numismatique constantinienne*, 1911, II, p. 311-325.

Corrèze

Allassac. — M. Michel Labrousse a visité près d'Allassac, sur un coteau dominant la Vézère, un emplacement où il a observé des traces d'occupation antique, notamment des fragments de tuiles à rebords.

Monceaux. — M. Murat a continué la fouille entreprise par lui et son fils au sommet du puy du *Tour*[5]. L'exploration a porté sur deux points : 1° à l'angle Ouest, une habitation, dont le fond, taillé dans le rocher aplani, a fourni 2 fibules à lame plate et à ressort simple à 4 spires, des fragments de bracelets en cuivre creux, des tessons de poterie non tournée ou tournée, des tessons d'amphores italiques, dont un porte une estampille (fruste) ; 2° au point culminant, un sondage n'a pas donné beaucoup de résultats jusqu'à présent.

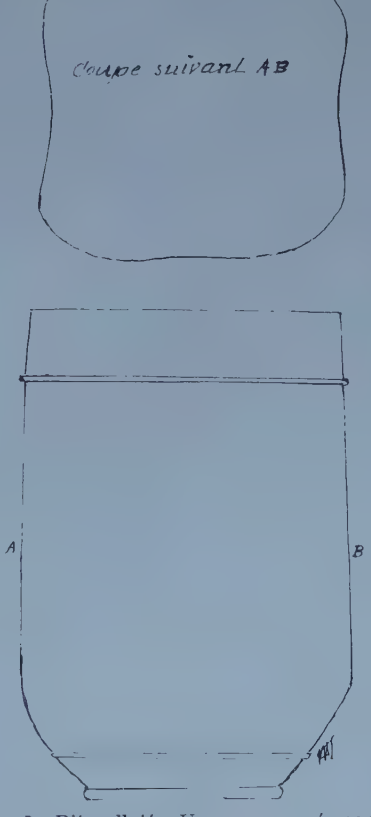


Fig. 6. — La Bitarellotte. Urne en verre (reconstituée). Haut. 225 millimètres. *(Dessin M. Vazeilles)*.

(5) Voir *Gallia*, XII, 197 ; XIII, 184 ; XV, 235 ; XVII, 368.

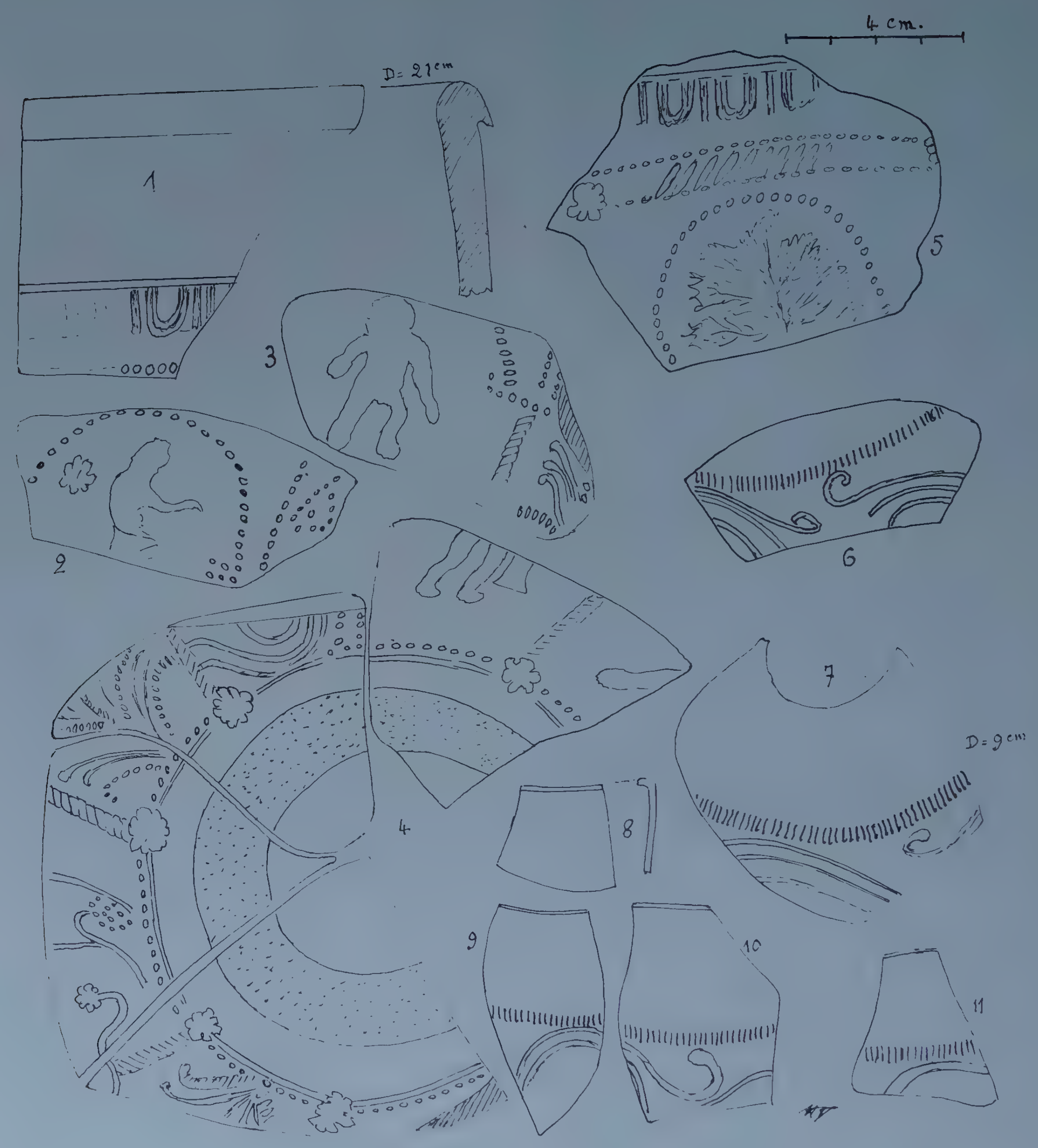


Fig. 7. — La Bitarellotte. Terre sigillée. *(Dessin M. Vazeilles).*

Saint-Martial-de-Gimel. — En 1960, près de *la Bitarellotte*, en élargissant un chemin, M. Géraudie a découvert un coffre cinéraire en granit, assez grossièrement taillé. Coffre et couvercle s'assemblent non par feuillure et boudin, comme il est habituel, mais par deux surfaces planes. Dans le coffre était une urne en verre blanc laiteux (fig. 6), contenant des os calcinés et un MB de Commode, usé et fortement oxydé. Autour du coffre ont été recueillis : 1° des tessons de poteries communes ou sigillées (fig. 7), parmi lesquels un fond de tasse (proba-

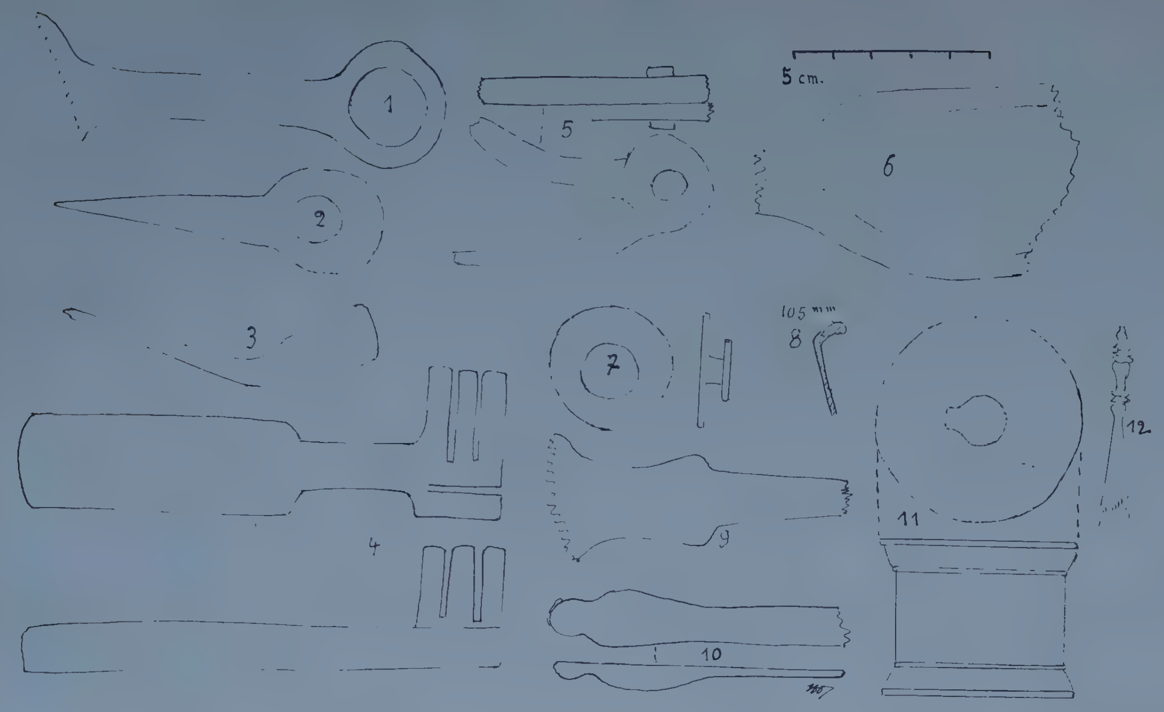


Fig. 8. — La Bitarellotte. Objets en fer (nos 1-6) et en cuivre (nos 7-12). *(Dessin M. Vazeilles).*

blement forme 33) porte l'estampille VERTECISA. F. , supposée de Lezoux, époque d'Hadrien-Antonin[6] ; 2° des objets en fer (fig. 8) : clé (n° 4), « petite serfouette-erminette » longue de 8 centimètres (n° 3), « merlin » long de 8 centimètres (n° 2), fragment de cuiller (n° 6), « lame d'épée ou de lance, large, courte et à soie », longue de 0, 41 ; 3° des objets en bronze (fig. 8) : « restes très désagrégés d'un vase » (n° 8), 2 boutons (n° 7), fragments de 2 objets indéterminés (nos 9 et 10), petit godet cylindrique (n° 11), dont le couvercle est perforé pour l'introduction d'une petite cuiller brisée (n° 12). — (Communication de M. Marius Vazeilles.)

Creuse

Ahun. — Dans l'été 1960, le creusement d'une tranchée pour le tout-à-l'égout, à 4 mètres au Nord du mur de l'église, a fait exhumer un couvercle de coffre cinéraire en forme de demi-cylindre, en granit (fig. 9). portant, à un bout l'épitaphe :



Fig. 9. — Ahun. Couvercle de coffre cinéraire (l'épitaphe est sur la face tournée en haut). Long. 0,72 ; larg. 0,59 ; haut. 0,48.

(6) Oswald, *Index of Potters' Stamps*, p. 331.

D M
ET MEMO
CORNEL VIC
TORIS ET IVL
MALLONIAE
CONIVGI : .V P

(les deux points marquent la place d'un caractère mal lisible).

Aulon. — Trois coffres cinéraires en granit ont été déterrés lors des labours en 1960 par M. Henri Halary dans son champ au terroir de *la Borne-18* (cadastre, section A, nº 499). Ils sont taillés assez grossièrement et n'avaient plus leurs couvercles, qui, plus près de la surface, avaient été antérieurement enlevés pour les travaux de culture. Caractéristiques : 1º haut. 0, 40 ; grand diam. 0,60 ; diam. de la cavité 0,25 ; fort bourrelet de 0,06 ; — 2º haut. 0,35 ; diam. de la cavité 0,15 ; léger bourrelet ; — 3º diam. de la cavité 0,20 ; sans bourrelet. — (Communication de Mme Louradour.)

Saint-Vaury. — Près du hameau de *Villerambaud*, au lieu-dit *la Bouige du Pré-Faure* (cadastre, section C, nº 820), un coffre cinéraire en granit a été découvert par des travaux de dérochage. Le couvercle était scellé par une lame de fer, interposée entre lui et le corps du coffre, disposition rare. Au milieu des cendres, qui reposaient à même le coffre, était un as d'Antonin le Pieux (Mattingly-Sydenham, nº 852). — (Communication de Mme Louradour).

Puy-de-Dôme

Aydat. — Au Nord-Ouest du lac d'Aydat, au Sud de la route de Saint-Saturnin au col de la Ventouse et à l'Ouest du chemin de Sauteyras vers la Cassière, sur des terres remuées pour la construction de la nouvelle colonie de la police, a été recueilli un denier à la tête de Vénus à droite, au droit, au trophée accosté de 2 captifs et à la légende CAESAR, en exergue, au revers (Cohen, 13 ; Sydenham, 1014). — (Communication de M. Cordesses.)

Billom. — Il y a quelque temps, a été recueilli entre Turluron et Billom, à 300 ou 400 mètres de la gare de cette ville, un *aureus* d'Auguste (Mattingly et Sydenham, nº 315, pl. II, nº 33). Cet exemplaire pèse 7 gr. 85. Il porte, comme contremarque, une sorte de rouelle : elle est posée sur le bord antérieur du cou et partant incomplète : 6 rayons seulement ont marqué leur empreinte, alors qu'il semble que le poinçon devait en avoir 8. — (Communication de M. Durand.)

Blanzat. — Sur le plateau dit des *Côtes de Clermont* M. Eychart a continué la fouille d'une construction gallo-romaine[7].

Chamalières. — Afin de raviver la source d'eau minérale des *Roches*, le propriétaire M. Soisson a fait exécuter un curage poussé jusqu'au rocher, à 5 m. 50 de profondeur. Dans le sable et la boue retirés du fond, on a trouvé de nombreux tessons de récipients gallo-romains (terre sigillée, terre noire, terre saumonée à engobe blanc, etc.), généralement de petites dimensions, et un lot de monnaies :

1 GB de Lyon, à l'effigie de Jules César et d'Octave (Mattingly-Sydenham, vol. I, p. 43).

20 MB de Nîmes au crocodile, dont 15 entiers et 5 moitiés ; l'épaisseur des flans varie de 1 à 3 millimètres et le poids de 4 gr. 77 à 11 gr. 40 ; 9 exemplaires sans PP et 1 avec PP ; sur un exemplaire les lettres NE de NEM sont ligaturées ; 2 autres ont une contremarque (palme verticale accostée d'un D de chaque côté, dans un grènetis) ; un exemplaire entier, qu'on avait commencé de diviser en deux, porte la trace d'un instrument coupant entre les deux têtes.

- 1 denier d'Auguste au revers de Gaius et Lucius (Matt.-Syd. 350).
- 1 MB d'Auguste à l'autel de Lyon (Matt.-Syd. 360).
- 1 MB de Tibère à l'autel de Lyon (Matt.-Syd., t. I, p. 91).
- 2 as de Néron : l'un fortement endommagé par l'eau minérale ; l'autre au revers du temple de Janus (Matt.-Syd. 159, 169, 175-176, 190-191 ou 198).
- 1 dupondius de Néron au revers du grand marché (Matt.-Syd. 274-277).
- 1 as probable de Néron au revers de la Victoire (Matt.-Syd. 318-334), en fort mauvais état.

(7) Voir *Gallia*, XVII, 372.

2 pièces de bronze altérées au point d'être non déterminables.

Un premier curage en 1844-1845 avait fait découvrir des ex-votos en bois et des poteries, qui ont paru alors dépourvues de « caractère ancien ». De nouveaux travaux en 1850 avaient fait découvrir des poteries gallo-romaines et des monnaies d'empereurs du IVe siècle[8]. Aucun de ces objets n'a été conservé.

Charbonnier. — Le terroir de *Montagnat*, au Nord de Charbonnier et près de la route du



Fig. 10. — Montagnat. Statuette de Mercure (bronze). Haut. 0,083. La haste a été ajoutée, afin d'assurer la stabilité de la statuette.

Breuil, a fourni depuis longtemps une quantité d'antiquités diverses. Jusseraud, entre autres, en avait tiré une importante collection de monnaies et de tessons : il a publié une liste d'estampilles de poteries[9] et quelques boîtes de ses tessons ont été données au musée de Clermont (60.105.286 à 835) par les héritiers de sa fille Mme de Béchevel. D'autres collections provenant du même site existent. M. Terrasse, ancien comptable des mines de Charbonnier retiré à Saint-Germain-Lembron et décédé naguère, avait un petit Mercure en bronze recueilli par lui à Montagnat lors d'une plantation de vigne vers 1885 (fig. 10). M. Terrasse avait aussi 5 monnaies de même provenance : MB de Tibère à l'autel de Lyon ; MB de Néron au revers de la Victoire (Mattingly et Sydenham, 301 et suiv.) ; as de Vespasien (Matt.-Syd., 786) ; MB de Lucius Verus ; MB de Julia Mammaea au revers FELICITAS PVBLICA.

Clermont-Ferrand (Augustonemetum). — *a)* A la cathédrale, dans la chapelle Nord de la

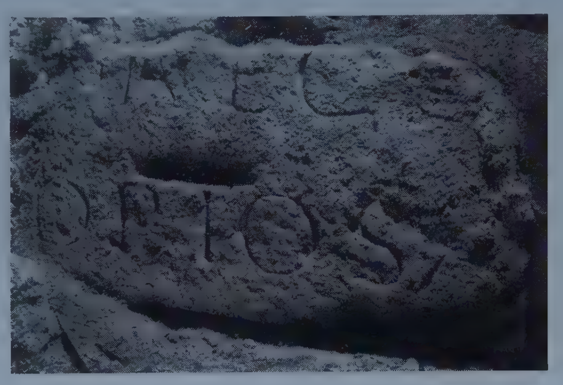


Fig. 11. — Clermont : Crypte de la cathédrale. Fragment d'inscription remployé. Dimensions : 0,78 × 0,44. Dimensions des lettres O : 0,12 × 0,12. *(Photo G. Fournier).*

crypte, d'accès incommode, un fragment d'inscription latine est encastré dans le mur (fig. 11) :

[...]ONEC(E ?)[...]
[...]OPIOS(A ?)[...][10]

b) Une tranchée pour l'installation du transformateur qui est situé sous le trottoir devant le tribunal de commerce (angle de la place de la Bourse et de la rue Verdier-Latour) a été

(8) J.-B. Bouillet, *Description archéol. des monuments... du dép. du Puy-de-Dôme* (extr. des *Mémoires* de l'Académie de Clermont), 1874, p. 23.

(9) *Congrès scientifique de France*, 22e session, 1855, au Puy, p. 706. Une coquille a défiguré le nom en Charbonnières. D'où l'erreur du *CIL*, XIII, 3 *(Instrumentum domesticum)*, qui a inventorié ces estampilles sous ce nom. Sur la collection Jusseraud, voir aussi une note de Peghoux, bibl. de Clermont-Ferrand, ms. 975, fol. 278.

(10) M. Rouchon a mentionné ce fragment, mais il n'en a publié que la seconde ligne, avec une erreur : [...]OPIM[...] (*Notre-Dame de Clermont, la cathédrale*, no 73 de *l'Auvergne littéraire*, 1934, p. 25). D'après M. Du Ranquet il s'agirait d'une inscription de « trois capitales » *(la Cathédrale de Clermont-Ferrand*, dans les *Petites monographies des grands édifices de la France*, 1re éd., p. 39).

poussée à 4 mètres de profondeur. D'abord on a trouvé des voûtes et des murs en blocage d'époque récente. A partir de 2 mètres, il y avait dans la partie Ouest de la tranchée des pierres de grand appareil (arkose), entières (dimensions de l'une d'elles : 1,15×0,60) ou brisées, empilées sans ordre, sauf vers le fond, où quelques blocs reposant à plat étaient peut-



Fig. 12. — Clermont. Tranchée devant le Tribunal de commerce. Tambour de colonne et blocs de grand appareil.

être encore en place. Au milieu de ces blocs il y avait deux tambours de colonnes, toujours en arkose, l'un lisse (diam. 0,70), l'autre cannelé (fig. 12). Dans l'angle Nord-Est de la tranchée, tout à fait au fond, un gros amas de tuiles à rebords brisées et de bois calciné (reste possible d'une toiture incendiée) reposait directement sur le sol naturel en place. Cet emplacement se trouve sur le tracé du mur d'enceinte du Bas-Empire ou tout auprès.

c) Aux mois de mars-juin 1960, de grands travaux ont été exécutés rue Bonnabaud, à 6 mètres au Nord du Mur des Sarrasins, pour la construction d'un garage. Plusieurs tranchées ont été ouvertes, parallèles au Mur et poussées à 4 ou 5 mètres de profondeur. A partir de 3 mètres environ, sous une couche épaisse de remblais modernes, on a trouvé une grande quantité de pierres de grand appareil en arkose, sculptées ou non. Parmi les fragments sculptés on peut citer : éléments de corniche avec denticules (dimensions de deux d'entre eux : 1,80×0,73×0,62 et 2,05×0,95×0,74) ; claveau d'arc orné d'une tête d'homme et de fleurons ; chapiteau brisé ; fragments décorés de rinceaux, oiseaux, personnages, grecques, peltas ; tête de Mercure en bas-relief (fig. 14) ; cuisse de petite statue d'homme (0,25 de circonférence à la partie moyenne) en ronde bosse ; tambours de colonnes engagées

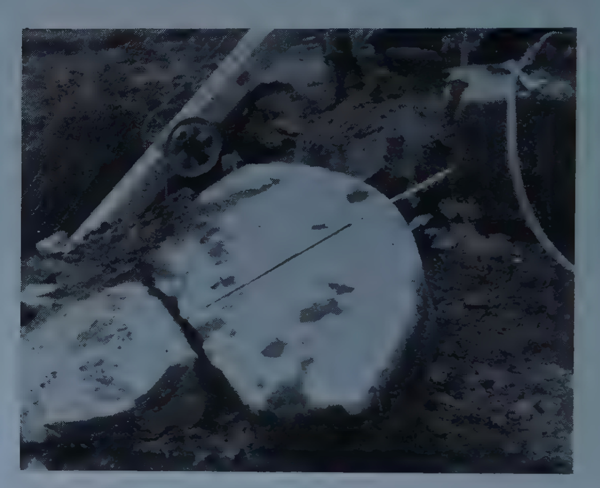


Fig. 13. — Clermont : rue Bonnabaud. Tambour de colonne engagée. Diam. 1,80.

lisses (fig. 13) ; fragment de colonne cannelée. On a aussi trouvé des morceaux de plaques de revêtement et de moulures en marbres de couleurs diverses (blanc, vert, grenat, etc.), quelques morceaux de tuiles à rebords, des scellements de plomb et de gros blocs de plomb fondu (l'un d'eux pèse 7 kil.), de la poterie, sigillée ou non, en petite quantité. Ainsi le monument qui s'élevait en cet endroit comprenait deux murs en petit appareil, parallèles, à 26 mètres l'un de l'autre et longs au moins d'à peu près autant, doublés chacun, à l'extérieur, d'une construction en grand appareil décorée de sculptures. Je rappelle que, tirant les conséquences d'une identification due à M. Poisson[11], j'ai proposé de reconnaître dans ces ruines *delubrum illud quod gallica lingua Vasso Galate uocant*, le « temple Vasso(s) à

(11) *Revue d'Auvergne*, 1910, 27, p. 233-240.



Fig. 14. — Clermont : rue Bonnabaud. Bas-reliefs. — 1 *a* et 1 *b*, feuillage et deux oiseaux, tête d'homme ou masque de théâtre, 0,42×0,70×0,55. — 2, feuillage et fleur, 0,55×0,77. — 3, claveau d'arc : 3 *a*, face inférieure (décor en X et fleurons), 0,75×0,53 ; 3 *b*, une des faces latérales (tête et fleuron). — 4, chapiteau (brisé) ; larg. 1,07. — 5 *a* et 5 *b*, pelta, feuillage, rosaces, jambes humaines, 1,00×1,17×0,60. — 6, tête de Mercure, 0,40×0,40.

Jaude » (Jaude étant le nom du lieu, conservé jusqu'aujourd'hui par la principale place de la ville)[12].

d) La construction du quartier Gribeauval (entre les actuelles avenues Carnot et des Paulines, rues d'Amboise et P. Collomp, place de l'Esplanade), vers 1864, avait amené la découverte de quantité de « curiosités » (comme on on a dit alors) antiques[13]. De nouveaux travaux

(12) *CRAI*, 1947, p. 496-501 ; *Bulletin hist. et scient. de l'Auvergne*, 1948, 68, p. 60-104.

(13) A. Audollent, *Clermont-gallo-romain*, dans *Faculté des lettres de Clermont-Ferrand, Mélanges littéraires publiés à l'occasion du centenaire de sa fondation*, 1910, p. 136-197.



Fig. 15. — Clermont : avenue des Paulines. Deux pieds de vases en terre noire. Sur celui d'en bas, graffite gravé après cuisson, incomplet : [...]PANA[...].

ont eu lieu à cet emplacement pour remplacer les anciennes casernes par les nouvelles facultés et le nouveau lycée Blaise-Pascal. Ils ont été l'occasion de nouvelles découvertes, ainsi que les tranchées ouvertes pour différents motifs dans les rues adjacentes. Le fond d'un puits ancien, vers l'angle Nord-Ouest, a fourni des poteries gallo-romaines de haute époque[14]. Des vestiges de constructions ont été aperçus près de l'angle Nord-Est[15]. Dans la partie Sud-Ouest ainsi que dans les rues adjacentes (avenue des Paulines, boulevard Fleury, place de l'Esplanade) les découvertes ont été abondantes : poteries grises ou noires (fig. 15) à décor de zones hachurées, 2 petits tessons de gobelets dans le genre d'Aco, un tesson de bol à bandeau rouge et à décor sépia surimposé sur un fond d'engobe blanc (fig. 16), — genre de poterie rare à Clermont, — terre sigillée, etc.

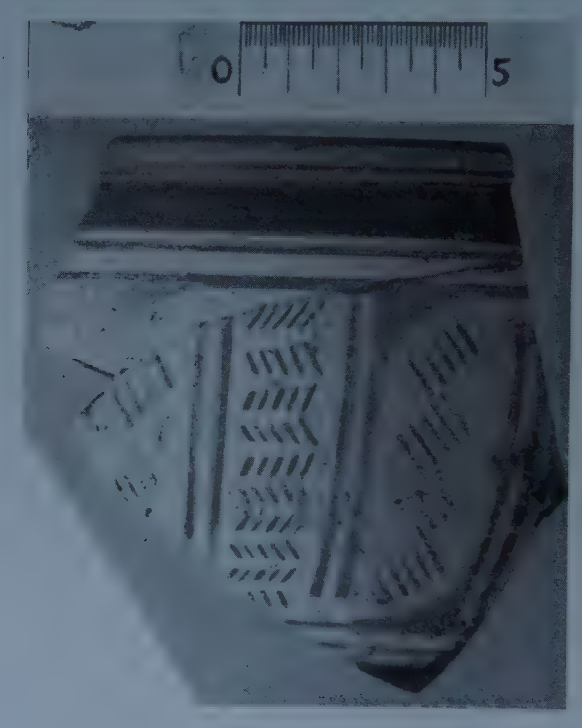


Fig. 16. — Clermont : avenue des Paulines. Tesson de bol en terre saumonée, bandeau rouge, engobe blanc et décor peint couleur sépia.

e) Au quartier de *Vallière*, entre l'avenue de la Libération et la rue Max-Dormoy, dans la propriété de Mme Conciprio, ont été découverts des coffres cinéraires en pierre. Les coffres eux-mêmes n'ont pas été conservés ; mais les couvercles ont été donnés au musée de Clermont

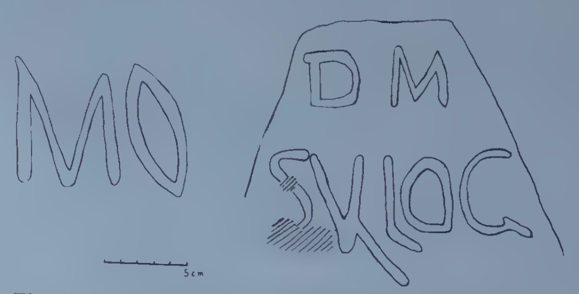


Fig. 17. — Clermont : Vallière. Épitaphes de deux couvercles de coffres cinéraires.

(14) J.-J. Hatt, dans le *Bulletin hist. et scient. de l'Auvergne*, 1944, 64, p. 260-271.

(15) *Revue d'Auvergne*, 1954, 68, p. 88.

(55.XVII.1 à 6) : 2 en domite, 3 en arkose, 1 en calcaire. Deux d'entre eux portent une inscription : MO et D M SVLLOG (fig. 17).

Cournon-d'Auvergne. — Les travaux de terrassement qui eurent lieu au siècle dernier en vue de dégager la façade Nord de l'église ont fait découvrir un bas-relief en arkose, qui a été encastré alors dans le mur de soutènement construit à quelques mètres du monument[16]. Un homme nu, paraissant barbu, à demi-couché, soutenu sur son coude gauche et adossé à un coussin, élève dans sa main droite un objet usé, probablement un récipient. Un amour, placé derrière lui, l'assiste et le soutient. On penserait volontiers à une scène bachique (fig. 18).



Fig. 18. — Cournon-d'Auvergne. Bas-relief : 0,70 × 0,75.

Ennezat. — Mlle Desrues conserve une cruche gallo-romaine à engobe blanc (usé), à panse globuleuse, à col élevé, jadis pourvue d'une anse, trouvée par son père au terroir de *la Chapelle*, au Nord du bourg, près de l'embranchement de la route de Clerlande et de celle des Martres-sur-Morge. Elle se rappelle que des vestiges de constructions ont été repérés au même endroit à l'occasion de travaux de culture.



Fig. 19. Voingt : temple. Graffites.

Gial et Voingt. — M. Charbonneau a continué ses fouilles dans la parcelle 192, section C de Voingt, sur le côté Sud du temple[17]. Il a découvert des morceaux d'antéfixes. La terre sigillée

(16) La découverte est rapportée par le Dr Dourif dans les *Mémoires* de l'Académie de Clermont, 1883, 25, p. 363-364. Un dessin sommaire a été publié par un auteur anonyme dans les mêmes *Mémoires*, 1887, 29, entre les p. 460 et 461. Mais il n'en existait jusqu'à présent pas d'autre reproduction.

(17) Sur l'ensemble des recherches de M. Charbonneau à cet endroit voir *Gallia*, XV, 1957, p. 117-128.

est rare en cet endroit. Parmi les tessons recueillis par lui, deux fragments de panse en terre commune, rougeâtre, portent, gravé après cuisson, le nom TOTA[...], TOTATES (fig. 19).

Lezoux. — En bêchant son jardin, attenant à sa maison, rue Saint-Taurin, M. Barroy a trouvé une piécette de bronze à la légende VERCA en très bel état de conservation.

Orcines. — Du temps où M. Malet était gardien de l'observatoire du puy de *Dome*, sa fille avait recueilli sur le sommet du puy, autour du

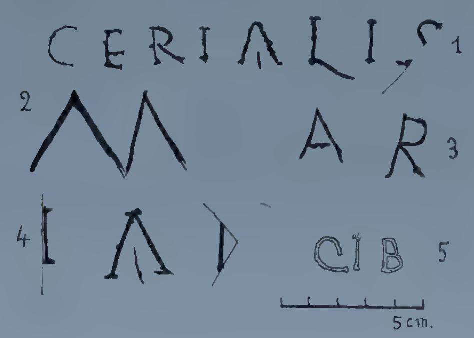


Fig. 20. — Puy de Dôme. Graffites : nos 1, 3 et 4 sur le bandeau lisse au haut de bols 37 ; no 2 sur le bandeau supérieur d'un mortier 45. Marque de potier sur la zone lisse autour du pied d'un bol 37 : no 5.

temple, des objets que le ravinement des pluies faisait apparaître en surface. Sa collection comprenait surtout des tessons de terre sigillée et des monnaies. Un tesson de bol 37 porte sur la zone lisse inférieure la marque grossièrement dessinée, en relief, CIB. D'autres tessons portent des graffites gravés après cuisson : la plupart sont incomplets ; l'un d'eux est le nom CERIALIS (fig. 20). Voici un inventaire sommaire des monnaies : MB de Nîmes au crocodile, 1 entier, 4 moitiés, 1 quart ; MB d'Auguste à l'autel, de Lyon, 2 ; MB de Tibère au même autel, 1 ; Domitien, 1 dupondius ; Antonin, 1 GB, 1 as, 1 denier ; Commode. 1 GB, 1 as ; Crispine, 1 MB ; empereurs indéterminés du Ier ou du IIe siècles, 1 GB, 2 MB ; Alexandre Sévère, 1 denier ; Gallien, 3 antoniniens ; Claude II, 1 antoninien et 9 PB de consécration (5 à l'aigle, 4 à l'autel) ; Tetricus, 6 PB ; Constantin, 3 pièces de bronze ; PB à la louve allaitant Romulus et Remus, 1 ; empereurs indéterminés du IVe s., 5 pièces. La nouvelle gardienne de l'observatoire, Mme Chalamaud, a recueilli un dupondius de Vespasien, atelier de Lyon, année 77-78, Mattingly et Sydenham 777 *b*.

Saint-Anthême. — Au cours des dernières années, M. l'abbé Marius Chataing a recueilli quelques fragments de poterie sigillée et de tuiles à rebords découverts dans la localité, à l'occasion de terrassements. La dernière découverte observée par lui est un culot d'amphore longue dans les fondations d'une maison en construction sur la rive gauche de l'Ance, en amont du pont de la route d'Ambert à Montbrison.

Saint-Yvoine. — M. Étienne Armand avait découvert des vestiges d'un établissement gallo-romain près de *Fournet*. Au témoignage de Biélawski[18], c'étaient des constructions ruinées et des objets mobiliers, entre autres des tessons de vases sigillés portant les estampilles ALBVCI OF, BALBINI M, IVNAB (Banui), QVINTILLIANI M (des ateliers du centre de la Gaule, de Trajan à Antonin) et 2 statuettes de bronze. La trace de ces objets est perdue. MM. Verdier et Chatelus ont repéré à nouveau l'emplacement de ces vestiges. C'est au haut du vallon, sur la rive droite du ruisselet. Une telle position est courante pour les exploitations agricoles de cette époque. Toutefois ici, contrairement à l'habitude, l'exposition est au Nord. Il est vrai que les bâtiments occupaient l'endroit où le vallon est élargi et la pente très adoucie, ce qui atténue sensiblement les inconvénients d'une telle exposition. Un peu plus à l'Ouest, le lieu encore habité de Boissac conserve vraisemblablement le souvenir d'un autre établissement fixé dans le vallon voisin. A 1500 mètres à l'Est se trouve le cimetière gallo-romain tardif des Pics[19].

(18) *Récits d'un touriste auvergnat*, s. d. (vers 1887), p. 189.

(19) *Bulletin hist. et scient. de l'Auvergne*, 1932, p. 120-122 ; 1953, p. 100. — Le nom de la localité gallo-romaine attestée par les découvertes de MM. Armand, Verdier et Chatelus était encore conservé aux XVIIe et XVIIIe siècles : sur une vue du vallon dessinée vers 1600 (Arch. dép. du Puy-de-Dôme, 1C 7737, plan 292) sont indiquées les « mazures de Chaulyac » ; un autre docu-

Thiers. — Les vestiges gallo-romains sont rares dans la région de Thiers. Il est donc particulièrement intéressant de noter que M. Beaujeu-Aiguebonne a recueilli des morceaux de tuiles à rebords sur le versant Sud-Ouest de la hauteur de *Margeride*, dans le ravin dit *Goulle des Morts* ou des Milières, au Nord-Est de Dégoulat. Ces fragments ne sont pas en place sur cette pente raide et rocheuse : ils viennent apparemment d'un endroit situé au sommet ou près du sommet.

Verneugheol. — En complément d'une information précédente[20], M. Charbonneau me communique la photographie d'un fragment de corniche (fig. 21) découvert aux *Poux* chez M. Barrier (parcelle 143 de la section C). Il ajoute que les vestiges apparents, surtout des fragments de tuiles à rebords, occupent une superficie de 2 hectares environ.

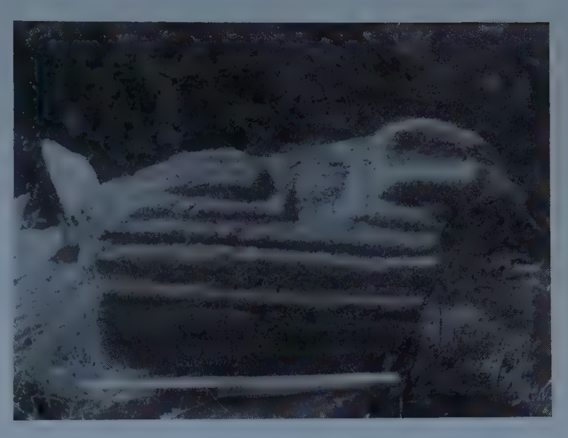


Fig. 21. — Les Poux. Fragment de corniche. Long. 0,52. *(Photo G. Charbonneau).*

P.-F. Fournier.

ment les mentionne vers 1735-1740 (mêmes arch., 3E 315, n° 4). Ce nom paraît obsolète de nos jours. Celui de Fournet, qui s'y est substitué, est porté sur le dessin des environs de 1600 sous la forme « Combe Fourny ».

(20) *Gallia*, XIII, 1955, p. 190.

Circonscription de BORDEAUX, M. J. Coupry, Directeur

Gironde

Bordeaux (Burdigala). — *a)* Les fouilles de l'amphithéâtre dit *Palais Galien* se sont poursuivies[1] en 1959 et en 1960 sous la direction de M. R. Étienne, professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux. L'ensemble du square municipal a été abaissé, par évacuation d'environ 2000 m³ de terre, jusqu'au sol romain, dont le profil a été précisé par maints détails architecturaux et stratigraphiques. — Au Sud de l'entrée monumentale, le premier couloir latéral qui comme la grande entrée donnait accès vers l'arène, desservait également une pièce importante, que M. Étienne propose d'identifier avec un *carcer* (fig. 1) ; le *carcer* symétrique existe au Nord, mais ses murs sont très ruinés. D'autre part la découverte d'un couloir d'accès aux gradins du *podium* (cf. fig. 1) permet de préciser le rythme architectural de l'édifice : ce couloir et le deuxième couloir latéral d'entrée parfont la définition d'un des « caissons » qui supportaient la *cavea media*. Enfin la base du *podium*, le mur bordant l'arène, et l'égout qui sépare le *podium* de ce mur ont été dégagés autant que le permettaient les limites du square (agrandi par la démolition d'une maison de gardien). Proche du coin que devant l'arène forment entrée et *podium*, côté Nord, trou d'encastrement d'une barrière (fig. 2 et 3). — Puisards, caniveaux permettent d'étudier les procédés de défense contre les eaux d'infiltration et de ruissellement. Pour les eaux de l'arène, elles s'écoulaient dans l'égout par des tuiles-drains encastrées tous les 1 m. 40 sur la tranche supérieure du mur d'arène (cf. fig. 2 et 3). — Communication de M. R. Étienne.

b) M. de Léotard a rencontré dans sa cave, 9, *rue des Trois-Conils* des débris architecturaux et céramiques : un morceau de tambour de colonne lisse (de 27 centimètres de diam.), un fragment d'entablement à décors divers, et entre autres poteries des fragments assez abondants de plats de terre noire estampée (± v^e^-vi^e^ siècles). Couche d'incendie. — Les objets ont été présentés à la Société archéologique de Bordeaux, séance du 13 décembre 1959. L'étude est en cours.

c) Tout auprès de l'église *Saint-Seurin*, en 1959, des travaux relatifs à l'évacuation d'eaux pluviales à partir de la chapelle N.-D. de la Rose, ont conduit M. R. Duru, architecte des Bâtiments de France, à exécuter un sondage archéologique au N.-E. de la chapelle du Sacré-Cœur, entre cette chapelle et l'emplacement de l'ancienne église Saint-Étienne (cf. fig. 4). Les sarcophages rencontrés, qu'il faut rapprocher de tous ceux qui furent mis au jour, au Sud de l'église Saint-Seurin, en 1909-1910[2], étaient insérés entre les restes de murs d'époques antérieures. Le sondage a été poussé jusqu'au sol vierge, de sable jaune, atteint à 4 mètres env. au-dessous du niveau du sol actuel de la nef de Saint-Seurin. — La maçonnerie des murs accuse diverses étapes de construction, divers remaniements. La partie la plus remarquable est une baie large de 2 m. 40 au seuil très usé conservé avec ses piédroits. Dans les ébrasements subsistent les crapaudines, et de celles-ci partent des rigoles qui permettaient la pose et l'enlèvement des vantaux. La face opposée à l'ébrasement du piédroit de l'Est était parée, ce qui atteste son remploi. Cf. fig. 5, 6, 7. D'après les indices

(1) Cf. déjà *Gallia*, XII, 1954, p. 202-206 ; XV, 1957, p. 243-246.

(2) Sur ces fouilles de 1909-1910, dirigées par P. Courteault, cf. maintenant Marquise de Maillé, *Recherches sur les origines chrétiennes de Bordeaux* (1960), p. 120 ss.

Fig. 1. — Bordeaux. — Palais Galien. Le *carcer ;* à gauche, *podium*, égout, mur d'arène ; au fond à droite, couloir d'accès aux gradins du podium.



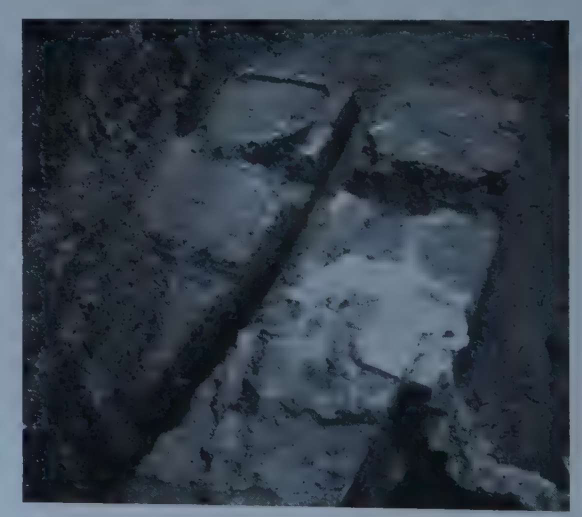


Fig. 3. — Bordeaux. — Palais Galien. Mur d'arène ; égout ; coin Nord du *podium* et de l'entrée ; trou d'encastrement de barrière.

Fig. 2. — Bordeaux. — Palais Galien. Mur d'arène avec tuiles-drains ; égout ; *podium*.

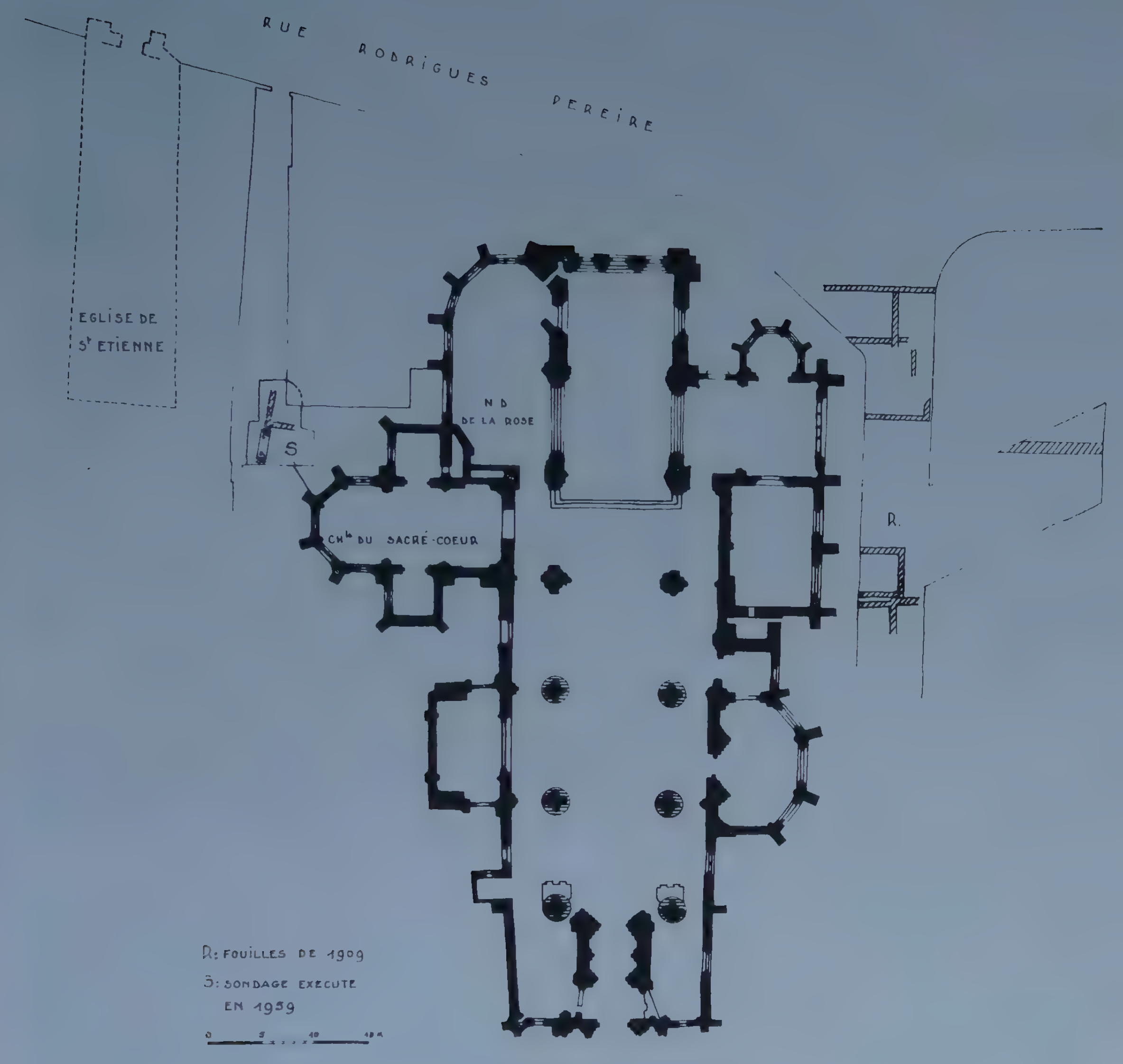


Fig. 4. — Bordeaux. - Fouilles anciennes et récentes autour de Saint-Seurin.

fournis par la céramique, M. Duru date de l'époque gallo-romaine ces constructions, et la dernière pourrait être intervenue à partir de la seconde moitié du IIIe siècle. — Les sépultures sont réparties sur trois niveaux superposés. Les plus profondément enfouies sont des sarcophages monolithes de plan rectangulaire, grossiers, aux angles arrondis, avec un couvercle en dos d'âne ; cuve peu profonde. Trois de ce genre ont été mis au jour, orientés Est-Ouest. La deuxième couche est formée de sarcophages monolithes de plan trapézoïdal, aux dimensions plus réduites, bien taillés, au couvercle à deux pentes d'arête plus ou moins inclinée du chef aux pieds, et généralement évidé par-dessous. Il sont décorés de stries, qui peuvent être simples, ou composées en portions de cercles concentriques, chevrons, fougères, losanges ; le chef de certains d'entre eux est orné d'une croix. On comparera par exemple avec tels sarcophages de Bazas (cf. plus loin). Orientation N.-S. ou E.-O. indifféremment. C'est l'étage du



Fig. 5. — Bordeaux. — Sondage exécuté au N. de l'église Saint-Seurin en 1959.

VIe-VIIe siècle. Au même niveau appartient une tombe d'enfant aménagée dans une amphore cassée. Une troisième couche plus récente, enfin, comprend des cuves trapézoïdales à logette pour la tête, ou même des sépultures dont le seul aménagement consistait en une plate-forme de plâtre sur lequel reposait le corps recouvert de terre. Leur orientation est également N.-S. ou E.-O. — La plupart des sarcophages qui ont été ouverts contenaient deux ou plusieurs squelettes. Il s'agit en règle générale de surimpositions. Malgré un tamisage sévère, aucun objet mobilier, aucune monnaie ne sont apparus. — M. R. Duru publiera plus complètement les résultats de ce sondage.

Coutras. — Le matériel (bronzes, tessons) de deux tombes à inhumation de la période ancienne du Halstattien, découvertes en août 1954, au lieu-dit *Les Petits-Sablons*, vient d'être publié par A. Coffyn, B. Ducasse, J.-A. Garde et R. Riquet[2 bis].

Saint-Médard-d'Eyrans. — Dans le cimetière actuel, sous l'emplacement du sarcophage découvert en août 1956 et déjà signalé[3], on a pu constater, en décembre 1956, l'existence d'une fosse à peu près circulaire, de 0 m. 80 de diamètre et de 1 mètre de profondeur, dont le fond était constitué par une couche d'argile rubéfiée, mêlée de paille, et les parois renforcées par de petits moellons. Les fragments de cinq vases assez grands, ventrus, à large ouverture,

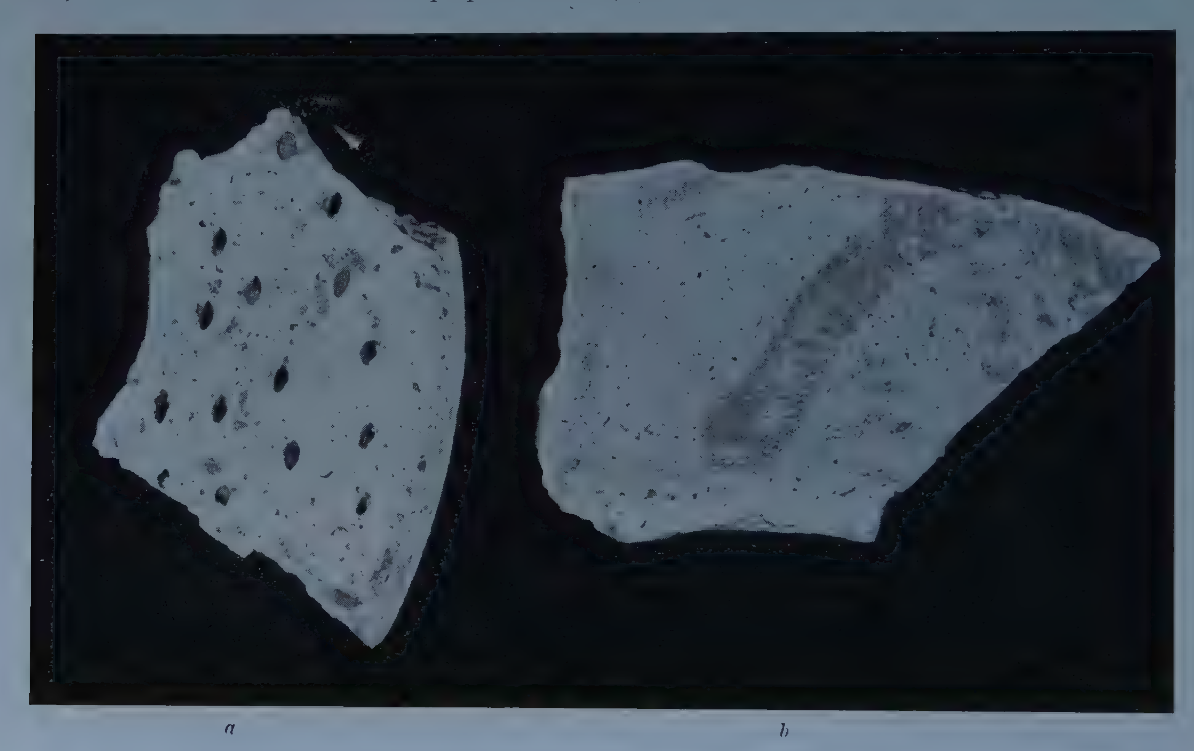
(2 bis) *Les bronzes protohistoriques du Musée de Libourne (Gironde)*, IV, *Le « tumulus » des Petits-Sablons*, *Ogam*, XII, 1960, p. 413 s.

(3) *Gallia*, XV, 1957, p. 253 et fig. 17.

Fig. 6. — Bordeaux. Sondage au N. de l'église Saint-Seurin (1959). Vue en direction de l'Est.

Fig. 7. — Bordeaux. Sondage au N. de l'église Saint-Seurin (1959). Vue en direction de l'Ouest.

l'un d'eux à bec et anse, y ont été recueillis. Cendres. Fosse à incinération gallo-romaine, ou de haute époque barbare. — D'autre part, en janvier 1959, une nouvelle cuve de sarcophage, en calcaire, de plan trapézoïdal (long., 1 m. 85 ; larg. 0 m. 65 au chef, 0 m. 35 aux pieds ; haut. 0 m. 30), orientée N.O.-S.E., a été mise au jour. Décor extérieur de stries perpendiculaires sur les grands côtés, en feuilles de fougères (etc.) sur les petits ; à l'intérieur, stries perpendiculaires ou, dans les angles, concentriques. Fragments de plusieurs crânes ; deux couteaux de fer, à soie sans rivets (long. totales : 16 centimètres et 17 cm. 5). L'inventeur, Mlle Seigneurin, a communiqué ces renseignements à la Société archéologique de Bordeaux, séance du 9 octobre 1959.



a b

Fig. 8. — Les Esseintes. Tumulus de la Gauzelle. *a*. Poterie blanche, dim. max., 8 centimètres. *b*. Poterie blanche, dim. max., 9 cm. 5.

Béguey. — Mme le Docteur Masson et MM. A. Pézat et H. Redeuilh signalent la découverte en décembre 1960, tout auprès de l'église de Béguey, d'un sarcophage d'époque mérovingienne. Calcaire du pays, plan trapézoïdal, couvercle en bâtière, stries grossières à l'extérieur et à l'intérieur. Un squelette de femme mutilé : pas de pieds ; — un squelette d'enfant, sans doute en surimposition (d'après les couches de terre dans le sarcophage).

Cadillac-sur-Garonne. — Le long de la *rue du Cros*, des terrassements exécutés pour la construction du mur de clôture d'un établissement de bains-douches ont procuré une coupe de plus de 2 mètres de haut, partie en talus, partie jusqu'à 0 m. 80 au-dessous du niveau de la rue, et révélé, sous des occupations modernes et médiévales, plusieurs niveaux de destructions et de murs antiques. Ces niveaux sont caractérisés par divers types de *tegulae* ; une épaisse couche de cendre et de charbons contient des débris d'enduits peints (en rouge, en vert foncé avec filet blanc) ; à un niveau plus profond, tessons sigillés rouges. Le bâtiment même des bains-douches, tout proche, repose sur des piliers de béton armé; ce qui permettra d'en fouiller le sous-sol, et le même parti doit

être adopté pour les fondations de la future poste dans un terrain contigu, où sondages et contrôles archéologiques seront effectués dès le début des terrassements.

M. R. Duru, architecte des Bâtiments de France, et M. A. Pezat ont pris notes et relevés touchant la stratigraphie dès maintenant attestée ; on leur doit les présents renseignements.

Les Esseintes. — A 200 mètres de la rive gauche du Drot, au lieu-dit *La Gauzelle*, M. R. Arambourou, attaché au C.N.R.S., a fouillé en mai 1960 un tumulus faisant un ressaut de 1 m. 60, sur 30 mètres environ de diamètre, au-dessus du sol marécageux qui l'isole. Vers le centre du tertre, mais déportée vers le N.-O., une poche presque elliptique de cendres très noires (grand axe, S.E.-N.O., 8 mètres ; petit axe, $\pm$3 m. 50 ; cette couche de cendres atteignait 0 m. 45 en sa plus grande épaisseur) contenait les traces de cinq grands vases aux parois épaisses, de pâte jaunâtre à grossiers éléments quartzeux, retrouvée décomposée, — et qui eux-mêmes renfermaient des fragments de vases cassés dès leur mise en place, et moins rudimentaires avec leur pâte rouge ou brune, ou blanche, ou surtout grise, et quelques décors : une sorte de dent de loup maladroitement gravée sur une anse, — et cf. fig. 8 (*a :* fragment de couvercle, poterie blanche, décor fait à la pointe et traces de peinture à l'ocre ; *b :* bas de panse et portion de fond, poterie blanche peinte à l'ocre rouge). On a également recueilli dans cette poche de cendres deux fusaïoles de terre cuite, deux objets en fer malaisément identifiables et qui sont des armes peut-être, des os et mandibules d'animaux, et une défense de sanglier. — Indépendamment de cette couche, et moins profondément, on a reconnu dans la masse du tertre en plus d'un endroit des traces de sortes de foyers, ou des zones de cendres ; dans l'une de celles-ci, vers le bord Ouest du tertre et à 0 m. 40 seulement de profondeur, rencontre notable d'une *tegula*. M. R. Arambourou, qui a obtenu ces données prévoit la fouille de deux autres tumulus tout proches de celui-ci.

Marimbault. — Des sept tumulus connus au hameau de *Pessec*, deux ont été fouillés par M. L. Cadis en 1950 : les tumulus Peyri et Dunié, du nom de leurs propriétaires[4] ; un troisième,

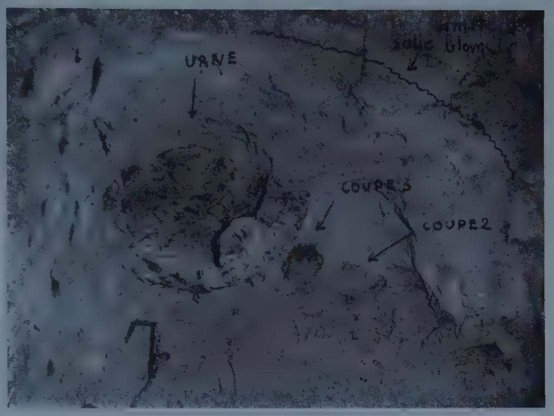


Fig. 9. — Marimbault. Tumulus Béguerie. Urne en place dans le sable, et à son pied, à droite, petits vases 2 et 3.


a

b

Fig. 10. — Marimbault. Tumulus Béguerie. *a.* Petit vase n° 1, et épée. *b.* Poignée de l'épée.

(4) Ce sont les tumulus 3 et 4 du plan : cf. *Gallia*, IX, 1951, p. 123, fig. 12 (plan) ; 124 s. ; — L. Cadis, *Les tumulus du Bazadais*, *Bull. de la Soc. préhist. fr.*, mars-avril 1951, p. 75.

le tumulus Béguerie I a été exploré par MM. L. Cadis et B. Marquette, en mai et juillet 1959[5]. Ce tertre mesure 30 mètres environ de diamètre et 2 m. 70 de haut. Il contenait en son centre un amas de sable blanc, en coupole (diam. : 2 m. 50 à la base ; haut. : 0 m. 60), qui recouvrait, groupées du côté de l'E.-S.-E. (fig. 9), une urne avec son couvercle, trois coupes (urne, couvercle et coupes plus ou moins de même types que les objets correspondants trouvés dans les tumulus de *Pessec* déjà fouillés[6]), et une épée de fer de caractère halstattien, d'une longueur conservée de 78 centimètres, et qui était pliée lors de la découverte (fig. 10 *a* et *b*). — Le tumulus n'a été fouillé que par une étroite tranchée, de 11 mètres de long, d'un point proche de la circonférence jusqu'au centre, où la poche de sable blanc a été minutieusement explorée. Renseignements dus à M. B. Marquette, professeur au Lycée Montesquieu à Bordeaux.

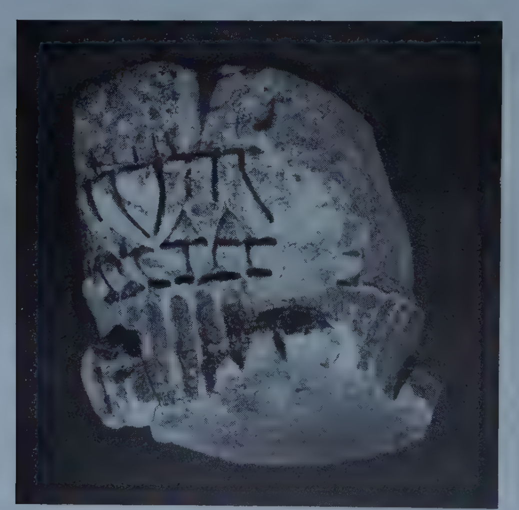


Fig. 11. — Léogats. Chapiteau trouvé à *Cameilhac* (haut. cons., 23 centimètres).

Léogeats. — Au hameau de *Cameilhac*, où des mosaïques gallo-romaines ont autrefois été signalées[7], des démolitions de bâtiments abandonnés, poussées pour la vente des pierres jusqu'aux fondations, ont révélé en janvier 1959 un niveau de débris archéologiques : tuiles à rebord, tessons vulgaires, et un chapiteau composite de marbre blanc, mutilé (fig. 11 ; haut. cons., 23 centimètres). Le propriétaire, M. Laporte, a permis à M. B. Marquette de sauver ces objets ; une exploration méthodique est prévue.

Noaillan. — A une vingtaine de mètres au N.-E. de l'abside de l'église de Noaillan, un sarcophage a été découvert dans la propriété de M. Guillot de Suduiraut, en janvier 1960, au cours de la pose d'une canalisation d'eau. En partie détruit, du reste incomplètement dégagé encore, il a cependant été vidé avant toute mise en garde, livrant des débris de deux squelettes. Régulièrement orienté ; — en calcaire, de plan trapézoïdal, avec un couvercle en forme de toit aigu ; — stries ornementales.



Fig. 12. — Noaillan. Couvercle (haut de 0 m. 53) d'un sarcophage.

A la tête du couvercle (fig. 12) les nervures inscrites dans des triangles, dans des losanges, divergent autour de chacune des trois croix (celle du centre plus haute que les autres), dont les hampes reposent sur une même base : décor analogue à ceux que présentent

(5) Tumulus 5 du plan. — Cf. J. B. Marquette, *Le peuplement du Bazadais méridional de la Préhistoire à la conquête romaine, Rev. hist. de Bordeaux et du Dépt. de la Gironde*, avril-sept. 1960, p. 121 s. ; — *Actes* du XIII[e] Congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest (Congrès de Bazas), 1960, p. 13 s.

(6) Cf. *Gallia*, IX, 1951, p. 123, fig. 12 (dessins).

(7) Cf. E. Piganeau, *Excursion en Bazadais : Noaillan et Léogeats*, *Bull. de la Soc. Arch. de Bordeaux*, XIII, 1889, p. 111-116.

des sarcophages de Bazas[8]. Document signalé par le propriétaire et par MM. L. Cadis, R. Duru, B. Marquette.

Bazas (Cossio Vasatum). — La nécropole mérovingienne fouillée, *place Saint-Martin*, en 1935 et 1949[9]-1951, vient d'être publiée (disposition et types des sarcophages, description du mobilier recueilli) par L. Cadis, J. Coupry et B. Marquette[10]. On comparera avec les données de ce cimetière les trouvailles récentes (ci-dessus et ci-dessous), de Bordeaux (Saint-Seurin), de Noaillan, de Béguey, des Allemans du Dropt.



Fig. 13. — Périgueux. Boulevard Bertrand-de-Born. Petit autel (haut., 22 centimètres). Dessin de Cl. Barrière.

(8) Réf. ci-dessous, n. 10.

(9) Cf. *Gallia*, VII, 1949, p. 131 s.

(10) *Rev. hist. de Bordeaux et du Dépt. de la Gironde*, avril-sept. 1960, p. 125-140 ; = *Actes* du XIII[e] Congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest (Congrès de Bazas), 1960, p. 35 s.

Dordogne

Périgueux (Vesunna Petrucoriorum). — *a)* Au Sud du *boulevard Bertrand-de-Born*, immédiatement à l'Est du terrain où ont été édifiés quatre immeubles H.L.M. et où M. Cl. Barrière avait pu déjà sauver ou reconnaître d'importants vestiges gallo-romains[11], le Génie militaire a construit, en 1959, des bâtiments administratifs et militaires de gendarmerie. M. Cl. Barrière a pu suivre diligem-

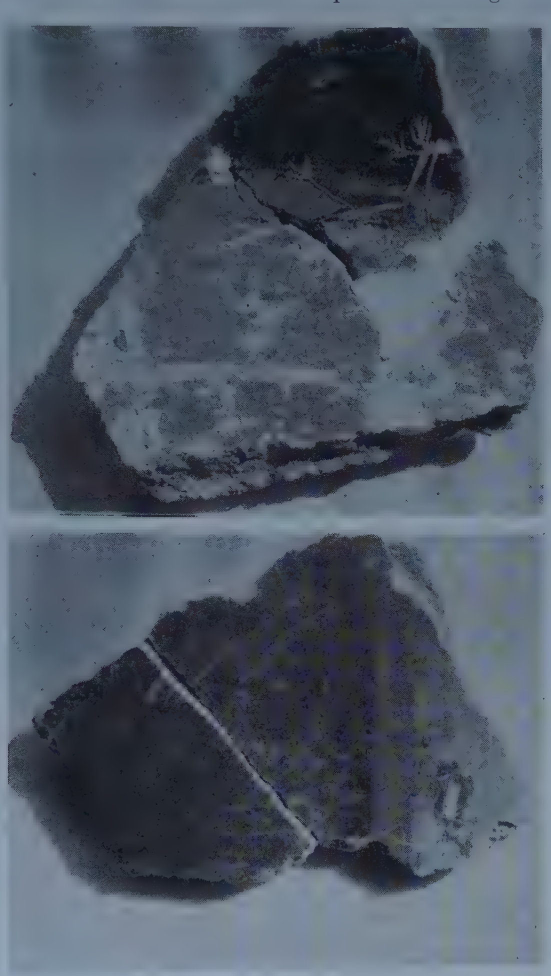


Fig. 14. — Périgueux. Boulevard Bertrand-de-Born. Graffiti : *a*. cerf blessé ; *b*. homme et chien. Haut. cons. de *a :* 26 cm. ; de *b :* 18 cm.

ment les travaux de terrassement. Deux rues antiques ont été ainsi reconnues, et l'on a trouvé un petit autel de calcaire (fig. 13 ; haut.,

(11) Cf. *Gallia*, XVII, 1959, p. 387-390 et fig. 18-20.





Fig. 15. — Périgueux. Boulevard Bertrand-de-Born. Fragments de peinture murale. Haut. cons. de *a*: 67 entimètres ; de *b*: 95 centimètres.

22 centimètres) et une tardive cuve monolithique à incinération. Mais aussi une fouille exhaustive, fructueuse quoique restreinte, a été opérée, à cheval sur le terrain H.L.M. déjà précedemment exploré et sur le terrain militaire. Un minutieux dossier de plans, coupes, photographies et dessins illustrera la publication que prépare M. Barrière. Retenons ici, du niveau inférieur de constructions (antérieur à +276 ap. J.-C.) que la fouille exhaustive a révélé, ces témoins du décor de deux des salles retrouvées : des graffiti d'abord représentant un cerf blessé (fig. 14, *a*) et un homme tenant en laisse un chien au-dessous de l'inscription VAVA (!) (fig. 14, *b*) ; et entre autres beaux morceaux de fresque, l'image d'une biche (fig. 15, *a*) et d'un Bacchus (fig. 15, *b*).

b) L'établissement, en 1959, des fondations d'une aile nouvelle au *Lycée de Garçons*, du côté Nord, a révélé l'existence d'un important

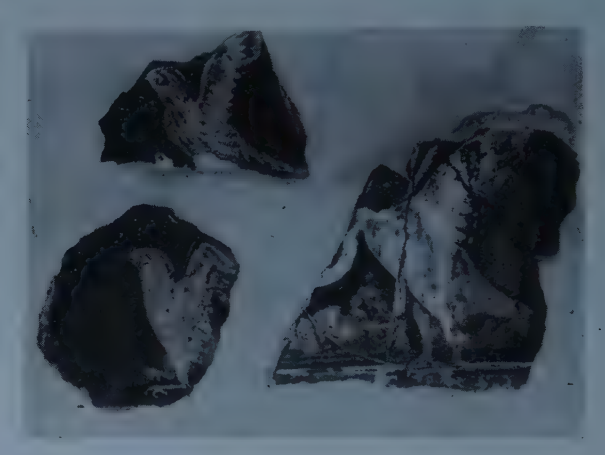


Fig. 16. — Périgueux. Rue des Bouquets. Fragments de peinture murale. Haut. cons. du fragment le plus grand : 29 cm.

édifice, que les travaux ont recoupé, en équerre, sur une cinquantaine de mètres (et sur une largeur de 12 mètres) du Sud au Nord, puis sur une trentaine de mètres (et une larg. de 12 mètres) de l'Ouest à l'Est. Substructions d'un portique ; plan ou départs de plusieurs salles, d'une ou de plusieurs cours ; tronçons d'égouts et d'un aqueduc. La superposition de deux constructions et de divers sols a été repérée, chacun des niveaux livrant de la poterie sigillée : le tout paraît antérieur à ±276. Renseignements fournis par M. Cl. Barrière, qui publiera plan et coupes dans le travail d'ensemble qu'il prépare.

c) A une cinquantaine de mètres à l'Ouest de la Tour de Vésone, le long de la *rue des Bouquets*, M. Cl. Barrière a dirigé en 1960 plusieurs sondages archéologiques. L'un a révélé les fondations de l'angle d'un portique postérieur à ±276, et a livré les débris, au niveau immédiatement inférieur, d'une fresque



Fig. 17. Périgueux. Rue des Bouquets. La petite salle, en cours de fouille.

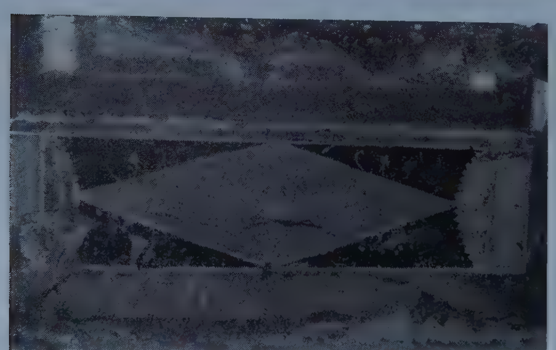
représentant notamment des oiseaux (fig. 16). Un autre sondage a conduit au dégagement total d'une salle de 7 mètres sur 4 m. 50 (fig. 17); plusieurs niveaux et périodes d'utilisation y ont été reconnus (cinq sortes de peintures murales ont été distinguées, qui correspondent au moins à trois états différents). Au niveau inférieur, tout autour de la salle, un ensemble symétrique de panneaux était conservé sur une hauteur de 1 mètre à 1 m. 30 (exemples fig. 18, *a* et *b*). Les travaux de dépose de ces panneaux ont nécessité, vers la fin de 1960, le dégagement extérieur des murs ; ce complément de fouilles, qui a apporté de nouvelles précisions, a été assuré par MM. Sarradet Conservateur régional des Bâtiments de France, et M. Cl. Bassier, chargé de la restauration. La fouille sera exhaustivement élargie, en tout ce quartier des abords Ouest de la Tour de Vésone, sous la direction de M. Cl. Barrière.

d) M. Cl. Barrière s'est vu confier par M. Pinel les éléments d'une fresque que ce dernier, vers 1930, avait découverte en faisant établir les fondations de sa maison (*rue Maurice-Féaux*, nº 13). Les excellents morceaux dont le puzzle promet environ trois mètres carrés de surface peinte n'attendent donc plus désormais, dans le dépôt archéologique de la rue des Bouquets, que la recomposition (déjà amorcée par M. Barrière) qui restituera l'ordonnance, sur leur fond rouge ou noir, des masques de théâtre en médaillon, des oiseaux polychromes, des guirlandes de feuillage, des végétaux stylisés, du griffon qui poursuit un cerf, etc.

Saint-Crépin-de-Richemont. — Au village des *Brajots*, un champ appartenant à M. Fayes a livré une sépulture gallo-romaine à coffre. Cuve et couvercle en grès-poudingue du pays ; à la cuve rectangulairement et soigneusement évidée (dimensions intérieures : $88 \times 45 \times 35$



a



b

Fig. 18. — Périgueux. Rue des Bouquets. Angle S.-E. *(a)*, et portion du mur E. *(b)* de la petite salle.

centimètres) s'adapte la feuillure du couvercle (une dalle, de 15 à 25 centimètres d'épaisseur). Le coffre contenait des cendres, quelques vases (écuelle, marmite, bols) très calcinés et une monnaie (moyen bronze) également calcinée, indéchiffrable. Communic. de M. Cl. Barrière.

Lot-et-Garonne

Agen (Aginnum). — Au *Collège Technique*, où déjà une mosaïque et quelques autres objets



Fig. 19. — Agen. Collège Technique.



Fig. 20. Agen. Collège Technique.

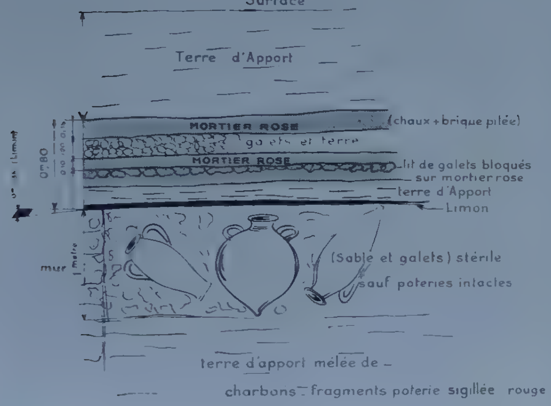


Fig. 21. — Agen. Collège Technique. Relevé de A. Jerebzoff.



Fig. 22. — Agen. Collège Technique.

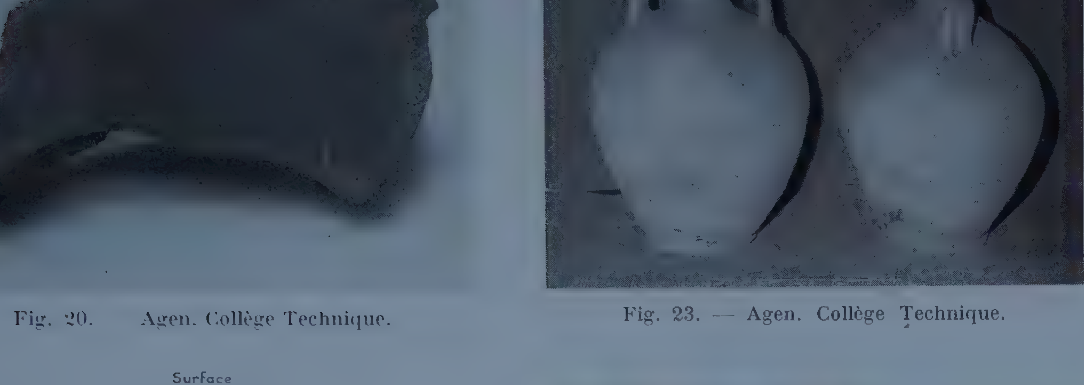


Fig. 23. — Agen. Collège Technique.

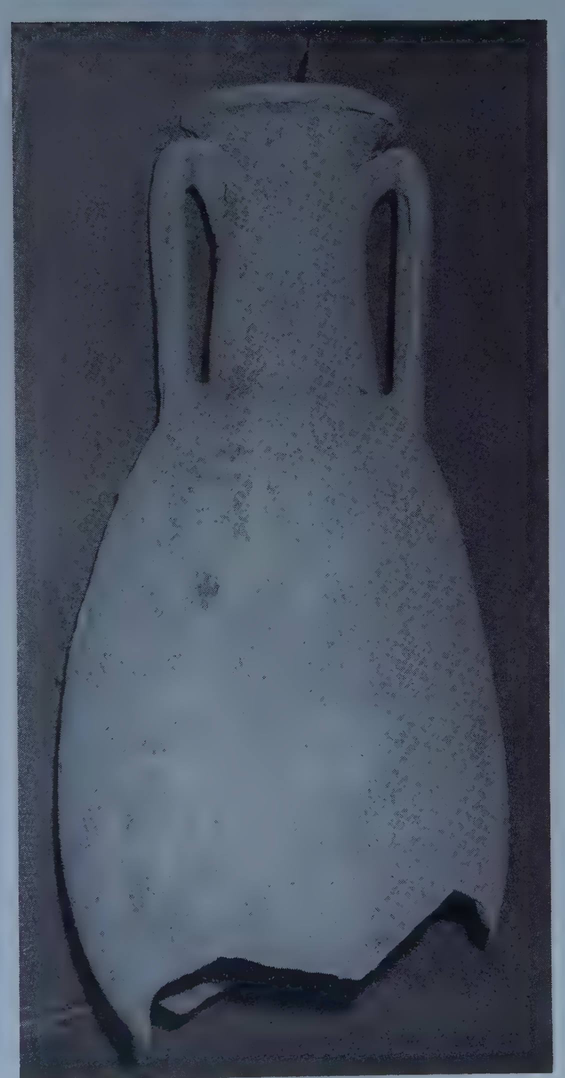


Fig. 21. — Agen. Collège Technique.

avaient été découverts[12], les travaux de terrassement nécessités par la construction d'un gymnase, à la fin de 1959 et au début de 1960, ont été surveillés archéologiquement par M. J. Payen, Architecte des Bâtiments de France, diligemment assisté par le Groupe spéléologique et archéologique d'Agen. Dans des conditions de travail malaisées, des



Fig. 25. — Agen. Collège Technique. Long., 4 cm. 5.

relevés ont été effectués tant par le Groupe (cf. fig. 21, une stratigraphie expressive), que par M. J. Payen. Le 29 décembre 1959, on trouvait des tessons à graffiti (fig. 19, HAMV\, et noter la tête cornue ; fig. 20, VENI(?)), à environ 2 mètres au-dessous du sol actuel, en dégageant deux ouvriers pris dans un éboulement et projetés contre un mur gallo-romain par la masse de terre. En un autre endroit on rencontrait quatre amphores, dont trois intactes, bloquées dans du gravier de Garonne contre un mur, où il semble qu'une crue exceptionnelle les avait entassées (fig. 21, 22, 23, 24). — L'origine stratigraphique d'une anse de lampe d'argile (fig. 25)[13] est imprécise ; mais l'ensemble des objets ici communiqués pourrait remonter assez haut dans le premier siècle de notre ère, voire jusqu'à l'époque augustéenne. — Notre connaissance des documents est due à MM. A. Jerebzoff et J. Payen.



Fig. 26. Boé.



Fig. 27. — Boé. Frettes, etc. (diam. ext. de la plus petite des frettes : 12 centimètres).

Boé. — Ce sont souvent d'étonnantes découvertes ou récupérations que l'on doit à la diligente curiosité du Groupe spéléologique et archéologique d'Agen, animé par M. A. Jerebzoff. L'équipe a été avisée en février 1960 — hélas ! avec un an de retard — qu'à trois kilomètres au Sud-Est d'Agen, au lieudit

(12) *Gallia*, XVII, 1959, p. 395 et (mosaïque) fig. 29 et 30 (p. 396-7).

(13) Pour ce type d'anse, cf. Walters, *Catal. of the Greek and Roman lamps in the Brit. Mus.*, nos 426, 805, 806, 813, 814, 829 et pl. XLII, nos 87 et 89.

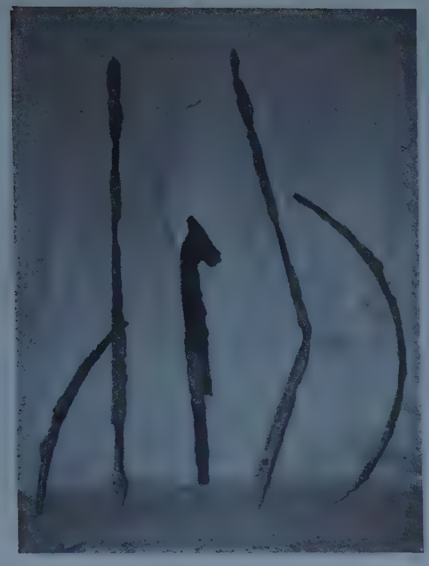


Fig. 28. — Boé. Bandages et ferrures de char. Haut. cons. de la pièce qui figure au milieu : 81 centimètres.



Fig. 29. — Boé. Pied de bronze ; haut., 9 cm. 5.



Fig. 30. — Boé. Fer garni de bronze ; haut. de la garniture de bronze (moulure, feuille), 12 cm. 5.

Bordeneuve-de-Bory, un bulldozer avait trituré un gisement archéologique. Au moment où elle intervint, on avait déjà planté des fleurs dans des amphores recassées, et telle pièce de fer servait de contrepoids à un moderne engin mécanique. Toutefois il restait encore le quart du gisement à fouiller méthodiquement, ce qui fut fait, avec de minutieux relevés graphiques.



Fig. 31. — Boé. Ornements de bronze (haut. de l'ornement du haut à gauche : 3 centimètres).



Fig. 32. — Boé. Ornements d'os (en haut à gauche, diam. 3 cm. 3), de fer (en bas à gauche), de bronze (à droite, en haut et en bas).

Les inventeurs assureront à leur découverte importante, puisqu'il s'agit d'une tombe à char (et mobilier varié) qui pourrait dater du Ier siècle avant J.-C., une publication particulière. Nous présentons seulement, ici, les images des principaux objets récupérés chez les voisins, ou trouvés dans le sol encore, parmi des cendres, à l'intérieur de la fosse originelle :



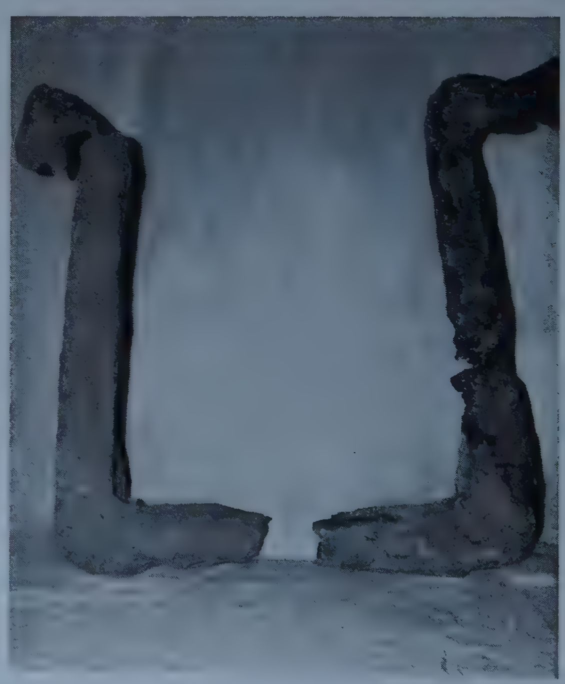
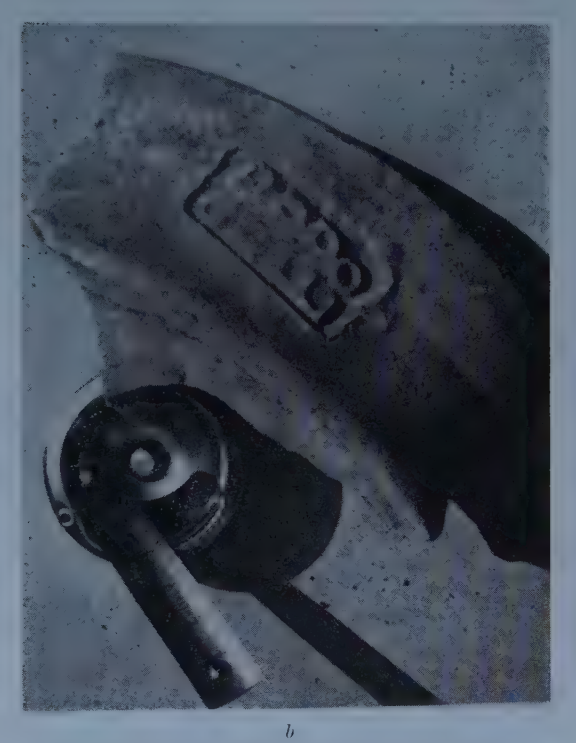


Fig. 33. — Boé. Éléments d'un support de plateau, à quatre pieds (en *a*, le pied de droite n'est pas en place) ; haut. totale : 110 cm. 5.

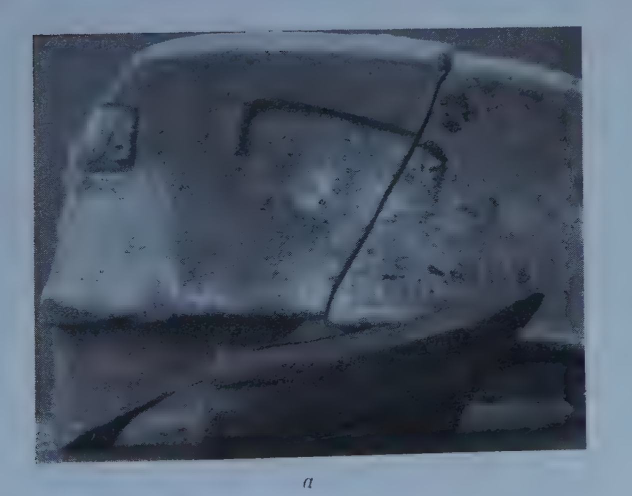


Fig. 31. — Boé. Lampe plastique d'argile, long. 17 centimètres

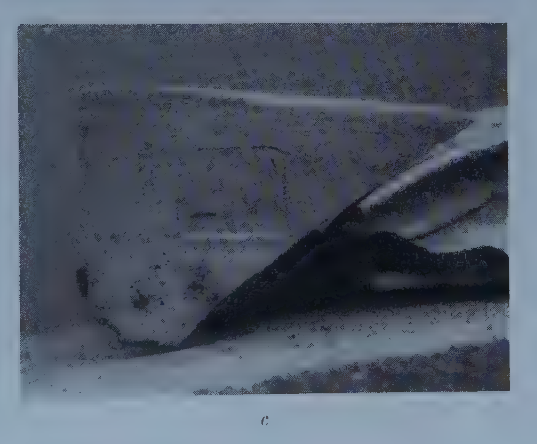
bandages de fer, ferrures diverses (fig. 26, 28 ; sur cette dernière fig., au milieu, pièce de trois barres de fer, soudées, qui se termine en forme de tête, peut-être de bouc) ; frettes de fer (fig. 27, avec deux autres éléments, dont un chapeau d'essieu en bronze avec tresse ornementale) ; élément de fer garni d'une moulure et d'une triple feuille de bronze (fig. 30 ; haut. de la garniture de bronze, 12 cm. 5) ; pied de bronze, avec anneau (fig. 29 ; haut. 9 cm. 5), de quelque ustensile ; ornements divers (fig. 31,



b



a



c

Fig. 35. — Boé. Marques d'amphores.

débris de bronze ; haut. du fragment supérieur, à gauche : 3 centimètres ; ce fragment paraît avoir accompagné l'objet représenté fig. 29 ; — fig. 32, à droite : pièces de bronze, diam. ext. 2 cm. 8 ; à gauche en bas : placage de fer sur bois ; en haut à gauche : rouelle en os, diam. 3 cm. 3, ép. 5 millimètres) ; éléments d'un quadruple support de plateau, à têtes animales (fig. 33, *a* et *b* ; fer qui a été plaqué de bronze ; haut. totale, *a*, 110 cm. 5) ; une lampe plastique d'argile (fig. 34 ; long. totale 17 centimètres)[14] ; marques d'amphores (fig. 35 ; *a :* FAB — A et B liés — renversé ; NICOMAC ; *b :* RODO/GALLI ; *c :* L.M[15]).

Roquefort. — Prospectant en avril 1959 le lieudit *Sourdignac* (à cheval sur les communes



Fig. 36. — Roquefort. Chapiteau de marbre (haut. 22 centimètres).

de Roquefort et d'Estillac), où une villa romaine avait été autrefois signalée[16], M. A. Jerebzoff a rencontré un chapiteau, tardif, de marbre blanc (fig. 36 ; haut., 22 centimètres), de marbre aussi une moulure et des débris de plaques de revêtement, quelques tessons de céramique sigillée rouge, et (fig. 37) un fragment du socle avec le pied droit, nu, d'une statuette de marbre blanc (hauteur de la base, 4 cm. 8 ; le pied est long de 12 cm. 7). Deux trous de goujon, l'un percé verticalement dans la cheville, l'autre obliquement dans le socle en arrière du talon, témoignent d'accidents. M. L. Pressouyre rapproche cette trouvaille d'un fragment conservé au Musée d'Agen[17] : il s'agit de la partie inférieure du tronc d'un personnage viril, nu, cuisse gauche en avant, main droite appuyée sur la hanche ; les deux fragments proviennent de la même pièce de terrain et leurs dimensions ne seraient pas

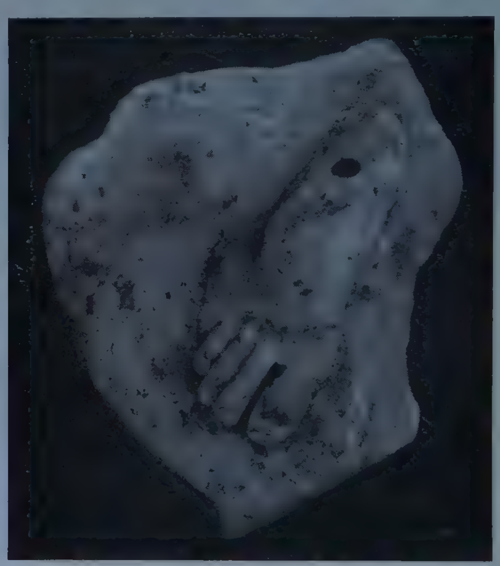


Fig. 37. — Roquefort. Fragment de socle avec un pied (longueur de celui-ci : 12 cm. 7) d'une statuette de marbre blanc.

sans rapports ; mais M. Pressouyre a noté que le marbre blanc n'est pas le même, d'un morceau à l'autre.

Ambrus. — Sur le bord supérieur d'une carrière de calcaire, le sable a laissé paraître en surface, et des sondages en cinq points (à des intervalles de 4 mètres, 16 mètres, 7 mètres, et 8 mètres, sur une front de 35 mètres) ont,

(14) On rapprochera, pour ce type de lampe, Walters, *Catal. of the Greek and Roman lamps in the Brit. Mus.*, nos 410 ; 416.

(15) Il a été relevé en outre, sur un tesson, un graffito à la pointe TRO... ; et sur un fragment d'amphore quelques lettres peintes d'écriture cursive, malaisément interprétables.

(16) *Congrès archéologique de France, Agen*, 1901, p. 275.

(17) J. Momméja, *Le Musée d'Agen, Catalogue raisonné* (1910), p. 45, n° 29.



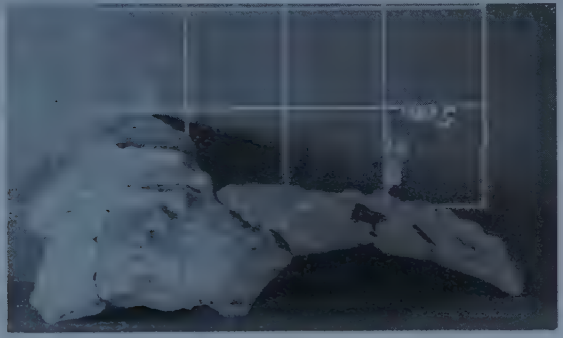
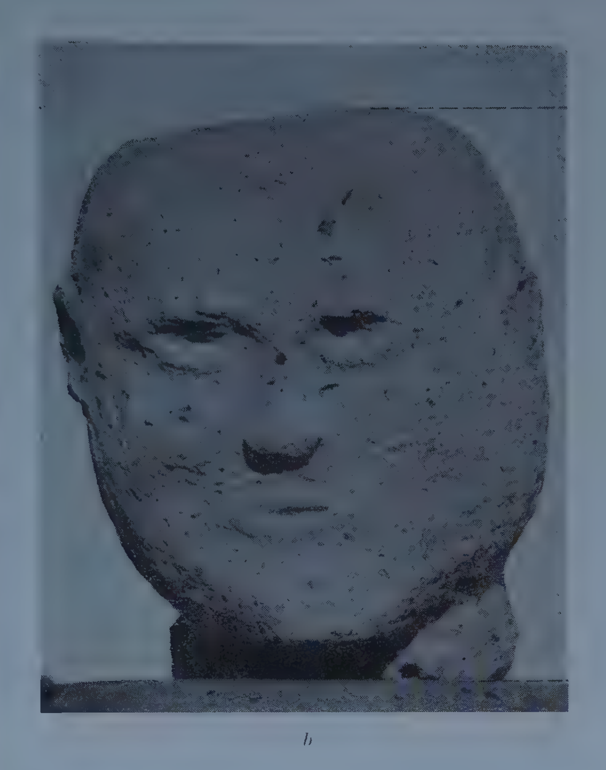
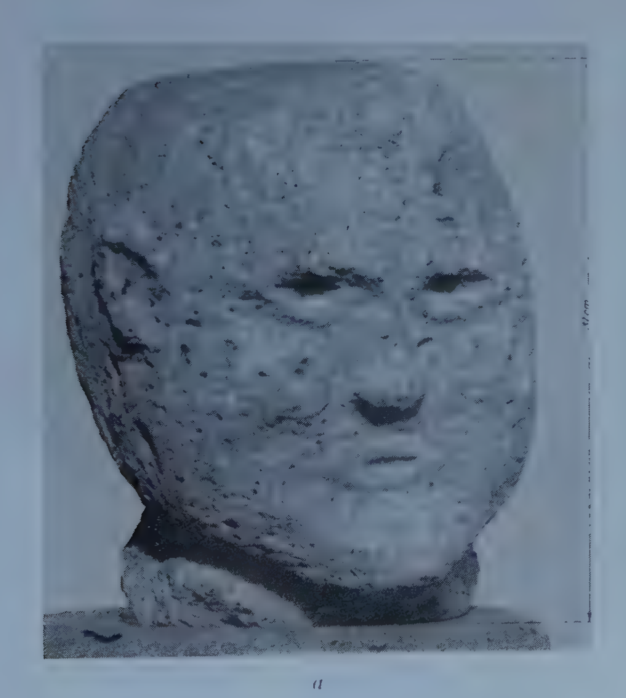


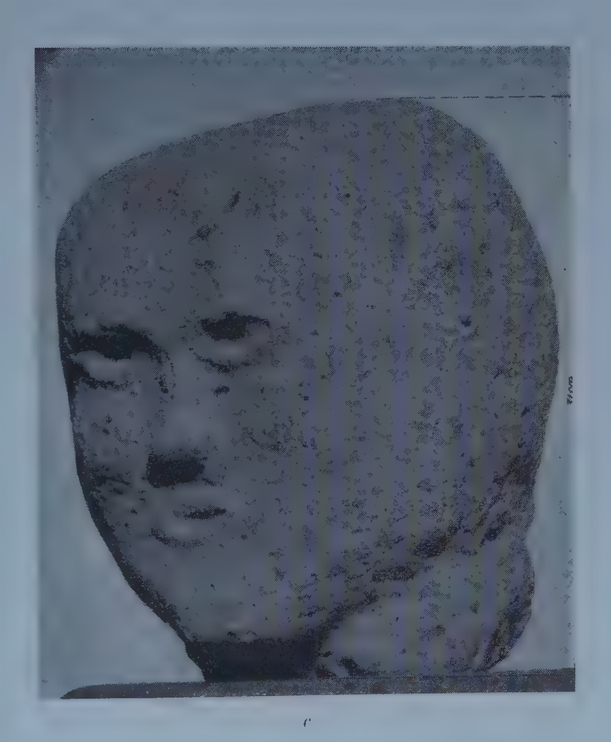
Fig. 38. — Ambrus. *a*. Vase reconstitué d'après des tessons du sondage n° 1 (fragment n° 1) ; — *b*. Fragment de poterie reconstitué d'après des tessons du sondage n° 1 (fragment n° 2).



b

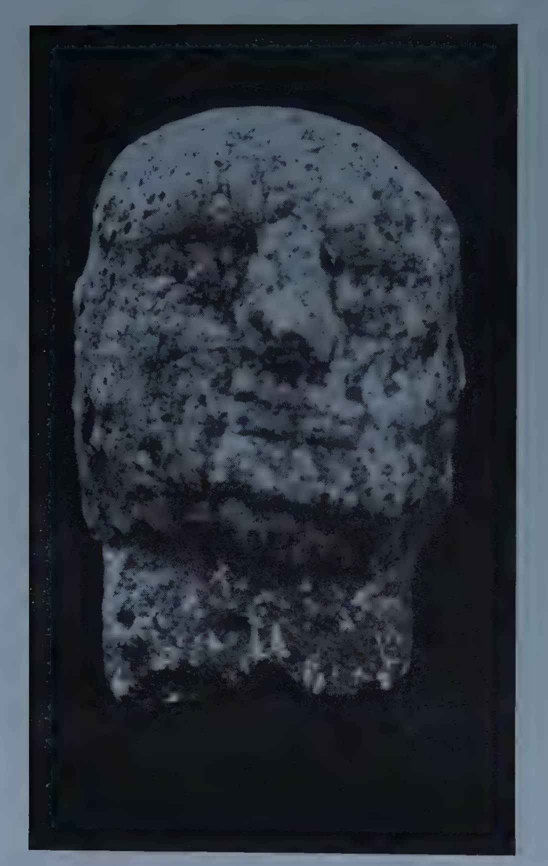


a



c

Fig. 39. — Saint-Pierre-de-Buzet. Calcaire : haut., 31 centimètres.



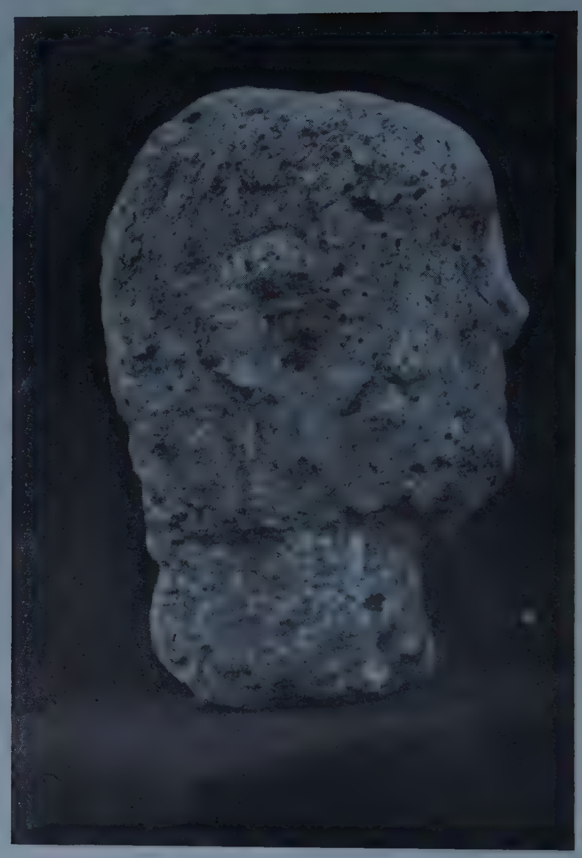


Fig. 40. — Beauville. Calcaire ; haut., 15 centimètres.

en octobre 1960, plus largement fourni des fragments de poterie grossière, avec bourrelets décoratifs, et impressions et tracés au doigt (côtes, etc.) ; cf. fig. 38, *a* et *b*. L'inventeur, M. R.-P. Capdegelle a présenté cette trouvaille à la Société spéléologique et préhistorique de Bordeaux et du Sud-Ouest, séance du 28 octobre 1960, et a rappelé que certaines découvertes concernant l'âge du fer avaient été signalées autrefois dans les environs[18]. La prospection archéologique sera poursuivie.

Saint-Pierre-de-Buzet. — Difficilement datable entre l'Antiquité (et quelle ?), le Moyen Age et une époque moderne, cette tête trouvée en surface, dans la forêt, au lieudit *Le Pin* (fig. 39, *a*, *b*, *c* ; calcaire ; haut., 31 centimètres). En tout cas cette sculpture, que nous publions de la part de M. R.-P. Capdegelle et qui a été présentée par M. Bensch à la Société archéologique de Bordeaux, séance du 2 mai 1959, se prête à un rapprochement avec celle de Beauville ; aussi produisons-nous les deux objets (découverts l'un et l'autre à proximité d'une voie romaine...).

Beauville. — MM. A. Jerebzoff et L. Pressouyre font connaître une tête qu'un labourage mit au jour, vers 1955, entre Beauville et Bourg-de-Visa, non loin du lieudit *Moulin à vent* (et à proximité d'une voie romaine) : fig. 40, *a*, *b*. Calcaire blanc du pays ; haut., 15 centimètres ; sous le cou, rainure médiane d'avant en arrière, pour l'ajustement de cette tête à une autre pièce. Art rude difficilement classable. On comparerait ce document, par exemple, à Esp. 2396 (rapprochement proposé

(18) Découverte vraisemblablement faite au lieudit *le Rusthe*, à Ambrus : G. Tholin, *Rec. Trav. Soc. Agr. Sc. Arts d'Agen*, III, 1873, p. 40-41 ; — sépulture à incinération de *Bataille* : J. Déchelette, *Rev. préhist.*, 1906, p. 304.

par A. Jerebzoff), à Esp. 7666 ou encore à la tête, signalée ci-dessus, de Saint-Pierre-de-Buzet (rapprochements proposés par L. Pressouyre).

Cours. — Au lieudit *la Paillole* (vers l'embranchement de deux voies romaines) un cimetière barbare déjà fouillé autrefois (tombes de forme trapézoïdale creusées dans le rocher calcaire) a été revu en 1960 par le Groupe spéléologique et archéologique d'Agen ; dans les anciens déblais de fouille deux plaques de bronze plaqué d'argent ont été trouvées (fig. 41, *a* et *b*: dim. max. : *a*, 4 cm. 5 ; *b*, 4 cm. 2 ; sur l'envers de chaque plaque sont conservés trois petits rivets, disposés triangulairement). Renseignements communiqués par Ph. Capdegelle, E. Cayrou, A. Jerebzoff.



a *b*

Fig. 41. — Cours. Bronze plaqué d'argent. Dim.max. : *a*, 4 cm. 5 ; *b*, 4 cm. 2.



Fig. 42. — Moustier. Chevet d'un sarcophage : larg. du couvercle au bandeau : 72 centimètres (le couv., déplacé sur la gauche, n'est plus, sur cette image dans l'axe de la cuve) ; larg. de la cuve : 65 centimètres ; haut. du couv. : 32 centimètres ; haut. de la cuve : 42 centimètres.

Moustier. — Dans le cimetière du bourg (les deux localités se tiennent, de *Moustier* et d'*Allemans-du-Dropt:* noms significatifs), deux sarcophages ont été découverts le 19 octobre 1958, et l'un a été conservé, cuve et couvercle (fig. 42). Orienté vers l'E.-N.-E., il contenait deux squelettes masculins, mais en désordre. Calcaire gris, plan trapézoïdal, décor de stries ; au chevet, combinaisons de telles stries, et une croix pattée sur hampe et socle. Document communiqué par L. Pressouyre. — La parenté avec des sarcophages (cf. ci-dessus) de Bazas, de Bordeaux (Saint-Seurin), de Noaillan, est assez manifeste.

Loubès-Bernac. — En défrichant un terrain situé aux *Bournizeaux*, un propriétaire, M. Gour, en 1958-9, a mis au jour huit sarcophages ; l'un a pu être exactement étudié, avec son contenu même ; les autres ont été trop tôt vidés et détruits. — Sarcophage étudié : orienté vers l'Est ; calcaire local ; cuve monolithe approximativement trapézoïdale (long.,

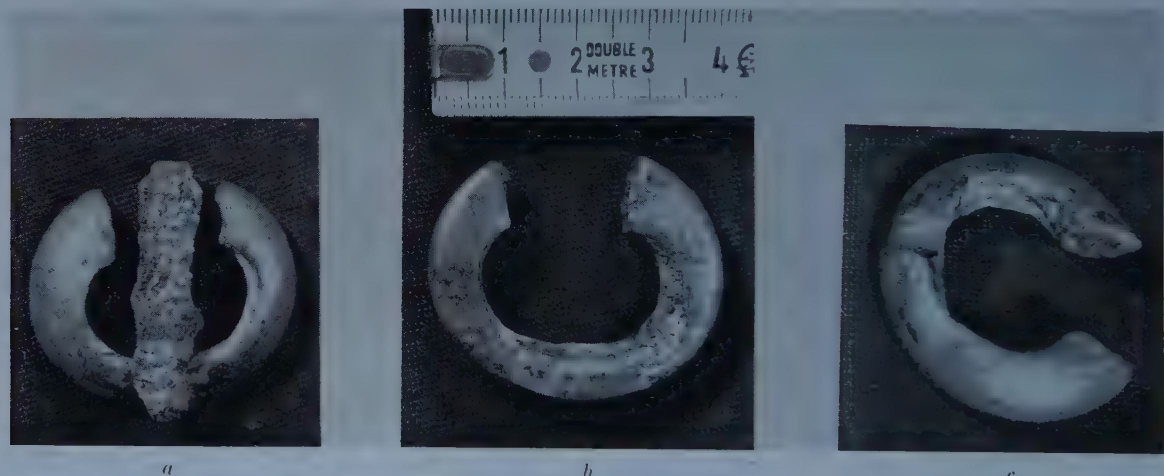




b

← *a*

Fig. 43. — Loubès-Bernac. Cuve de sarcophage *(a)*, et son couvercle *(b)*.



a *b* *c*

Fig. 44. — Loubès-Bernac. Boucle et ardillon provenant du sarcophage reproduit fig. 43. La boucle est faite d'un alliage entourant une tige de fer.

2 m. 15 ; larg. au chevet. 0 m. 60 ; aux pieds, 0 m. 42), avec un léger élargissement vers la place des épaules ; pour la tête, évidement peu profond dans une banquette-coussinet de faible saillie ; pas de décor (fig. 43, *a*) ; — couvercle en bâtière, de peu de pente, très érodé, mais orné de grosses stries à l'origine (fig. 43, *b*). A l'intérieur, six squelettes complets (quatre crânes côté chef, deux côté pieds) ; tessons de poterie noire, de poterie rouge ; une boucle et son ardillon (fig. 44, *a*, *b*, *c*) : celui-ci en fer ; quant à la boucle, bombée d'un côté *(a)*, plate de l'autre *(b)*, elle apparaît constituée d'un alliage de plomb, étain, argent, autour d'un noyau de fer (cf. la tranche de la boucle, *c*)[19]. Au fond du sarcophage, cendres

(19) Même forme et même technique, comme le fait remarquer M. L. Pressouyre : E. Salin, *Civilis. mérov.*, III, p. 146, fig. 48 *f*; p. 149, fig. 49.

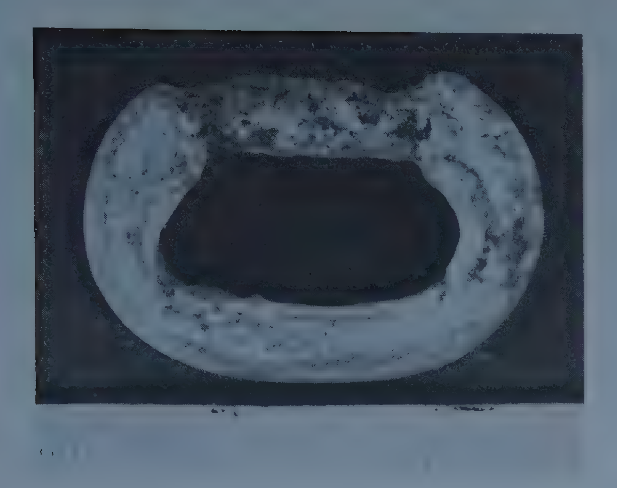


Fig. 45. — Loubès-Bernac. Boucle de bronze provenant d'un autre sarcophage.



Fig. 46. — Loubès-Bernac. Fragment de plaque-boucle, provenant d'un sarcophage

et charbons. — Des sept autres sarcophages rencontrés dans le même terrain à une profondeur un peu moindre, on sait que leur orientation était exactement la même ; qu'ils étaient en calcaire coquillier, plus friable que le matériau du sarcophage préservé ; qu'ils contenaient, outre les ossements, de la poterie grossière et des traces d'incinération ; — et l'on a retiré de l'un d'eux, en même temps que plusieurs clous de fer, une boucle en bronze très jaune (fig. 45), de même forme que la précédente ; — et d'un autre un fragment de plaque-boucle de bronze (fig. 46). — Tous ces renseignements sont dus à Me G. Gachet[20], à M. J. Corriger, à M. L. Pressouyre.



a

b

Fig. 47. — Belis. Torques (diam. int. minim. 11 cm.).

Landes

Bélis. — Au lieudit *Tanlon* il a été trouvé fortuitement dans un labour un *torques* de bronze (fig. 47, *a* et *b* : décor notamment de chevrons : cf. fig. *a*). La petitesse de l'objet

(20) Cf. *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, LXXXV, 1958, p. 172.

(diam. int. minim. dans l'écartement actuel : 11 centimètres) inviterait à reconnaître un collier d'enfant (ou de femme), voire un bracelet. On doit la connaissance du document au Dr Lamothe.

Labastide d'Armagnac. — Aux abords de la chapelle de *Géou* une villa romaine est depuis longtemps signalée[21]. Un labour ayant fait apparaître dans la propriété de M. Labarbe, en 1960, de nouveaux fragments de mosaïque, M. J. Lauffray, Architecte des Bâtiments de France, a pu effectuer avec la collaboration de



Fig. 48. — Labastide d'Armagnac. — Mosaïque de la galerie.

M. P. Hamelin, et aux frais de la commune, des sondages qui ont révélé une salle à hypocauste, une suite de murs, des caniveaux, et une galerie de 2 m. 85 de large, reconnue sur une longueur de 15 m. 50, qui s'ouvrait, vers le Sud, sur une cour. Des restes de trois mosaïques ont été dégagés : les vestiges les plus importants (dont la fig. 48 donne une partie) ornaient au moins tout le sol exploré de la galerie ; une autre mosaïque, plus au Nord, présente le même schéma décoratif, mais avec d'autres épaisseurs de trait, d'autres couleurs, et des détails de remplissage tout à fait différents ; de la troisième mosaïque reconnue on ne possède que deux morceaux tombés dans l'hypocauste et dont l'ornementation est végétale. Communication de M. J. Lauffray.

(21) Dufourcet, Taillebois et Camiade, *Aquitaine Hist. et Monumentale* (Dax, 1890), I, p. 338 s., et *Bull. de la Soc. de Borda*, 1891, p. lxxxix.

Aire-sur-l'Adour (Vicus Julii). — Dans l'ancien palais épiscopal (actuellement Hôtel de Ville et Bureau de Postes) sont conservés des fragments de mosaïque. M. J. Lauffray a constaté qu'ils s'assemblaient et M. P. Hamelin en a restitué le décor (fig. 49). De l'enquête menée par M. Lauffray il ressort que cette mosaïque a été trouvée lors de travaux exécutés dans la partie du palais occupée par les



Fig. 49. — Aire-sur-Adour. Dessin reconstitué d'une mosaïque (P. Hamelin).

P. et T. Des sondages effectués en novembre 1960 dans la cour intérieure de l'édifice ont permis de retrouver les dispositions d'un cloître du xviiie siècle qui remplaça un cloître roman, lui-même superposé au niveau antique dont la mosaïque provenait : non loin d'un sarcophage en pierre de type mérovingien (trapézoïdal, et à couvercle en bâtière), et à un niveau un peu inférieur à ce sarcophage, un morceau de *nucleus* a été retrouvé en place. Communication de M. J. Lauffray.

Saint-Sever-sur-l'Adour. — A l'occasion d'une réfection du plancher du chœur de l'abbatiale, en 1960, M. J. Lauffray a eu la curiosité de vérifier les indications fournies par un notaire du xvie siècle[22], touchant une mosaïque qui serait restée intacte sous les

(22) Description citée par D. P. Dubuisson, *Historiae Monasterii S. Severi*, X, p. 364.

démolitions de ce temps-là, nous apprend le texte. Dès le premier sondage, effectivement, on a retrouvé sous un sol de carreaux de brique une importante portion de la mosaïque décrite par le notaire (« desdites pierres estoit fait forme et figure de plusieurs gros oyseaux, lyons, léopards et autres bestes » : — et l'on a remis au jour un félin ailé passant à droite ; cf. fig. 50, un relevé de M. Lauffray). Des sondages en d'autres points ont rencontré le même pavement (fig. 51, *a*, *b*, *c* ; et relevés de M. Lauffray, fig. 52, *a*, *b* et *c*). Le décor paraît bien avoir été coupé par le mur de l'abside romane (arasé, et distinct de la reconstruction du XVIIe siècle), et sous réserve de ce qu'apporteront la poursuite de la fouille et l'étude plus approfondie qu'il consacrera à cette mosaïque, il semble à M. Lauffray qu'effectivement elle doit être antérieure à l'établissement de ladite abside.

Dax (Aquae Tarbellicae). — M. R. Arambourou, Attaché de recherches au C.N.R.S., a publié un compte rendu, avec plan et coupes (niveaux : IIe-IIIe s., Bas-Empire...), et avec le dessin d'un décor de mosaïque « en écailles », de la fouille occasionnée par la construction de la Recette des Finances, près de la Fontaine Chaude[23].

Gaujacq. — Sur le site autrefois appelé *Las Craoustes d'Herm*, et où des murs romains se dressaient encore au milieu du siècle dernier, Mlle S. Beyrie a ramassé, en juillet 1960, un fragment de manche de casserole (?) en bronze : fig. 53 (long. 6 centimètres).

Sorde-l'Abbaye. — Les recherches amorcées en 1958[24] ont été poursuivies par M. J. Lauffray, avec la collaboration de MM. Cl. Bassier et P. Hamelin. Deux nouvelles campagnes de fouilles ont abouti au dégagement exhaustif d'une importante partie d'un ensemble architectural dont on commence à lire la composition. Le terre-plein d'où ces constructions dominaient le gave d'Oloron, qui les longe au Sud, était maintenu par un puissant mur de soutènement. — La mosaïque B, signalée dans

Fig. 50. — Saint-Sever. Mosaïque du chœur de l'abbatiale. Détail (relevé de M. J. Lauffray)

(23) *Bull. de la Soc. de Borda*, 1959, p. 7 s.
(24) *Gallia*, XVII, 1959, p. 405 s.



Fig. 51. — Saint-Sever. Mosaïque du chœur de l'abbatiale.

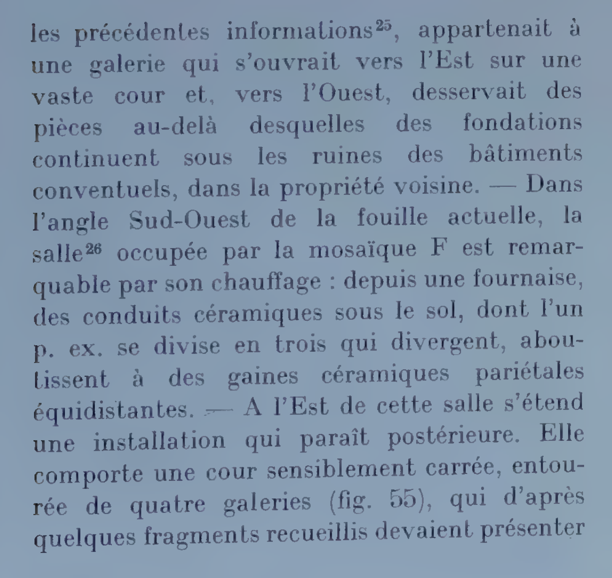
Fig. 52. — Saint-Sever. Mosaïque du chœur de l'abbatiale. Relevés de M. J. Lauffray.



Fig. 53. — Gaujacq. Fragment de queue de casserole (?) ; long., 6 centimètres.



Fig. 54. — Sorde-l'Abbaye. — Coin N.-O. de la petite cour.



les précédentes informations[25], appartenait à une galerie qui s'ouvrait vers l'Est sur une vaste cour et, vers l'Ouest, desservait des pièces au-delà desquelles des fondations continuent sous les ruines des bâtiments conventuels, dans la propriété voisine. — Dans l'angle Sud-Ouest de la fouille actuelle, la salle[26] occupée par la mosaïque F est remarquable par son chauffage : depuis une fournaise, des conduits céramiques sous le sol, dont l'un p. ex. se divise en trois qui divergent, aboutissent à des gaines céramiques pariétales équidistantes. — A l'Est de cette salle s'étend une installation qui paraît postérieure. Elle comporte une cour sensiblement carrée, entourée de quatre galeries (fig. 55), qui d'après quelques fragments recueillis devaient présenter une colonnade corinthienne. Un caniveau bien conservé, dont le fond est constitué de *tegulae*, recevait l'égout des toitures. Les portiques, dont les sols étaient entièrement garnis de mosaïques (fig. 54), bordent diverses pièces : le plan de celles de l'Est a été reconnu ; un peu aussi celui des pièces méridionales, recouvertes par des bâtiments médiévaux plusieurs fois reconstruits : au moins voit-on que tels murs de celles-ci rejoignent la muraille de soutènement qui longe le gave, avec laquelle ils sont liés : l'antiquité de cette dernière muraille est donc certaine, et la façade méridionale des constructions médiévales s'élève simplement sur son arasement. — Il est notable que la vaisselle romaine se rencontre seulement au-dessous du niveau de toutes les mosaïques, dans telles couches d'occupation mal connues. Au-dessus des mosaïques, à leur contact, il n'a été recueilli que de la poterie



(25) *Ibid.*, p. 406, fig. 43.
(26) *Ibid.*, p. 407, fig. 44.

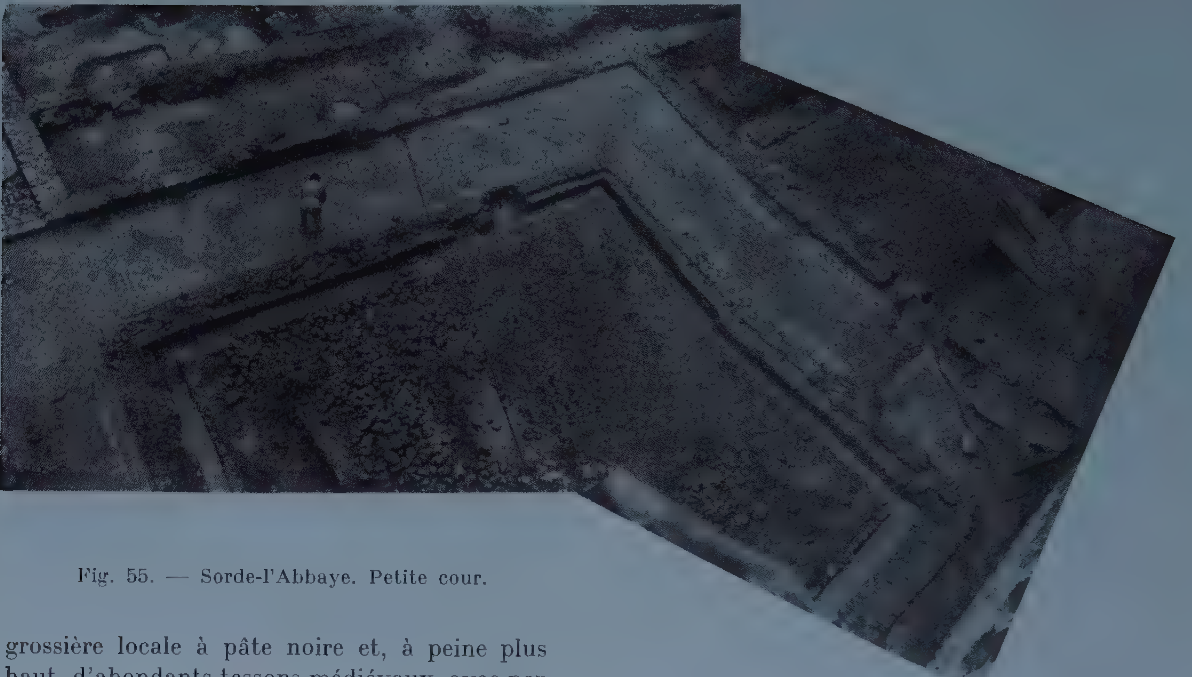


Fig. 55. — Sorde-l'Abbaye. Petite cour.

grossière locale à pâte noire et, à peine plus haut, d'abondants tessons médiévaux, avec par exemple des monnaies des Centulle (XIe siècle). On ne relève aucune trace d'incendie ; on ne repère aucun niveau d'écroulement au contact ou au-dessus des mosaïques, pour les temps de la Basse Antiquité ou du Haut Moyen Age. Les plus belles mosaïques, déposées par les soins de M. Cl. Bassier, ou ont été par lui remises en place, ou seront exposées non loin. La fouille sera continuée, et publiée, par M. J. Lauffray, qui a communiqué tous renseignements.

Basses-Pyrénées

Lalonquette. — Vers le croisement de la vallée du Gabas et d'une voie romaine qui devait relier *Beneharnum* (Lescar) à *Vicus Julii* (Aire-sur-l'Adour), au lieu significativement dit *Le Gleyzia*, un établissement gallo-romain était depuis longtemps signalé[27]. En février 1959, le propriétaire, M. Loustaunau, lors d'un labour plus profond qu'à l'accoutumée, retrouva la mosaïque qui avait été découverte au XIXe siècle, et à partir de cette remise au jour M. J. Lauffray a pu mener des sondages méthodiques, en 1959 et 1960. Cinq couches archéologiques superposées, que marquent des réfections de sols ou des modifications de plan, ont été déjà reconnues sans qu'on ait encore atteint le sol vierge ; un important matériel céramique



Fig. 56. — Lalonquette. Coin de cour.

(27) *Mémorial des Pyrénées*, 13 septembre 1843, *Antiquités nouvellement découvertes à Lalonquette; Bull. de l'Acad. des Sc., Lettres et Arts de Pau*, c. r. de la séance du 24 avril 1893.

a été recueilli. De l'état final on a notamment dégagé l'angle Sud-Ouest (fig. 56) d'une cour, une partie des galeries qui bordaient cette cour à l'Ouest et au Sud, et une partie des pièces, dont l'une au moins était chauffée par le sol et par conduits de chaleur pariétaux (fig. 57), que ces galeries desservaient. Près de l'angle

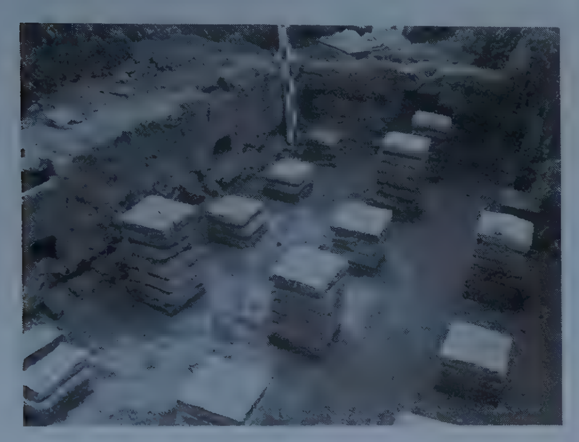


Fig. 57. — Lalonquette. — Hypocauste.



Fig. 58. — Lalonquette. — Mosaïque.

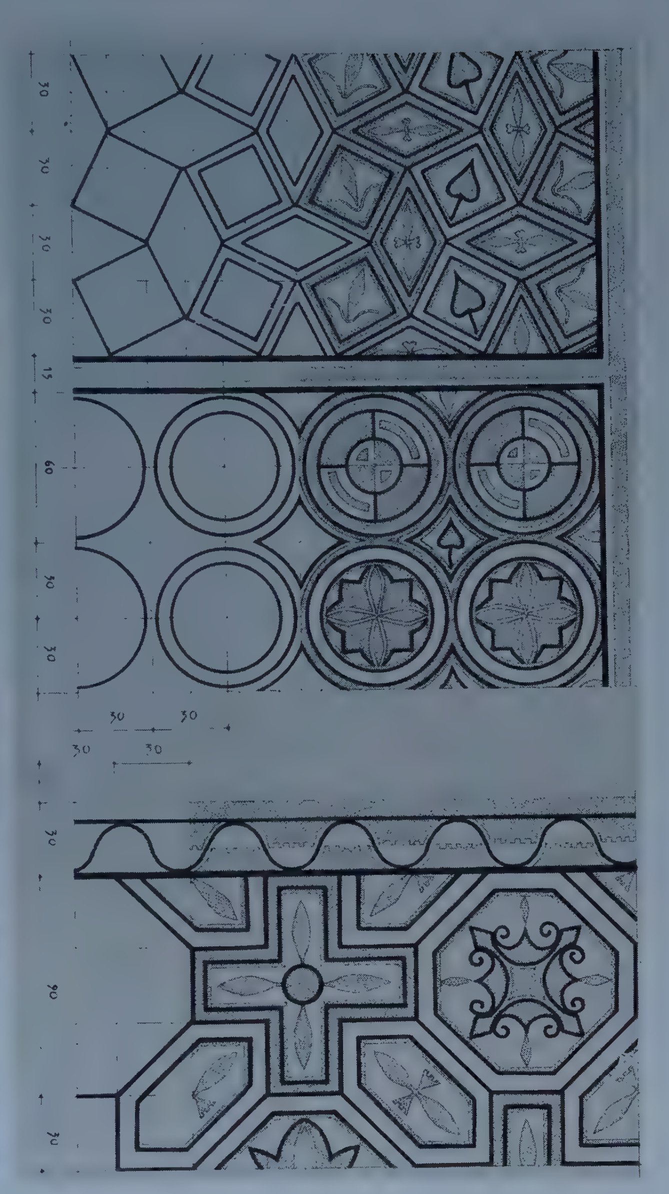


Fig. 59. — Lalonquette. — Dessins de mosaïques (relevés de M. J. Lauffray).

de ces deux galeries, contre celle du Sud, un salon octogonal ; d'autres chambres ont une abside. Galeries et chambres avaient presque toutes conservé des mosaïques (cf. fig. 58 et 59)[28], dont la plupart ont été déposées par les soins de M. Cl. Bassier et seront visibles au Musée des Beaux-Arts de Pau. La fouille sera continuée, et publiée, par M. J. Lauffray, à qui l'on doit renseignements et dessins.

Jurançon. — Le dégagement de la mosaïque retrouvée dans la vallée de *Las Hies* par le Colonel Massie et M. Bernis en 1958[29] a conduit

(28) J. Lauffray, *Note sur les mosaïques de Lalonquette, Bull. de la Soc. des Sc., Lettres et Arts de Pau*, XX, 1959, p. 81-85.

(29) *Gallia*, XVII, 1959, p. 408 (fig. 46), 409.



Fig. 60. — Jurançon. — Bain de *Las Hies:* piscine.



Fig. 61. — Jurançon. — Bain de *Las Hies:* hypocauste.

à la découverte d'un bain très complet, indépendant de toute autre construction. Le plan est rectangulaire (9,50×20 mètres), avec une piscine carrée faisant saillie sur le petit côté Sud (fig. 60). La fournaise se trouve dans la partie Nord ; elle alimentait les hypocaustes (fig. 61) de deux petites salles disposées en enfilade ; des fragments de mosaïques ont été recueillis, qui avaient basculé entre les piliers d'hypocauste ; une troisième chambre sépare ces pièces chaudes d'une salle qui occupe tout le Sud de l'édifice et dont la mosaïque (fig. 62 ; c'est le pavement repéré en 1958) a été trans-



Fig. 62. — Jurançon. — Bain de *Las Hies:* mosaïque de la salle Sud.

portée au dépôt archéologique de Pau. Arrivée et départ des eaux ont été reconnus. — Or on vient d'apprendre qu'en 1959, sur un coteau voisin, près du château Montjoly, des ouvriers faisant une tranchée ont coupé une mosaïque qui ressemblerait au pavement maintenant déposé du bain de Las Hies. Ce bain isolé, situé à proximité d'une source, a pu dépendre d'une villa établie sur la hauteur, où l'eau manque. — Renseignements fournis par M. J. Lauffray, qui publiera ce local de bains dont il a mené la fouille.

Jacques Coupry.

Circonscription de POITIERS. M. François Eygun, Directeur

Vienne

Poitiers (Limonum, *Pictones*). — *a)* Vers l'angle de la *rue Labbé de la Mauvinière* qui va du pignon de la Cathédrale à *Sainte-Radegonde*, et de la *rue des Carolus* qui suit à l'extérieur la muraille de la fin du IIIe s., dans l'enclos des religieuses de l'Union Chrétienne, des travaux entrepris en août 1959 pour la construction d'une fosse, ont mis au jour les restes d'une statue mutilée en calcaire du pays. Elle reposait sur le sol romain, à près de 5 mètres du niveau actuel du jardin, à une quinzaine de mètres environ de la muraille antique. A près de 0 m. 30 devant elle était disposée une borne pyramidale quadrangulaire, destinée à la protéger contre les chars, ce qui indique au devant l'existence d'une voie parallèle au rempart. La sculpture en calcaire fin représentait une divinité féminine assise, de grandeur naturelle. Le buste et le genou gauche sont brisés et manquent sans espoir d'en retrouver les morceaux ; une large excavation creusée autour montre que les fragments ne sont pas restés au voisinage. La statue comporte un socle attenant et est posée sur un piédestal cubique de grain plus accentué. Elle mesure encore 0 m. 66 au-dessus du genou droit sur lequel reposait un objet détruit, base de corne d'abondance ou panier ; le socle a 0 m. 20 de haut sur 0 m. 85 de carré. Les dimensions du piédestal dépassent un peu : 0 m. 94 × 0 m. 96, sur une hauteur de 0 m. 71 comprenant un petit rebord de 0 m. 12. (Fig. 1 à 4).

La divinité était revêtue d'un ample *peplum* sur la robe et, entre les deux, se distinguent les deux retombées d'une étole bordées d'une frange. Elle apparaît, pour ce qui en reste, d'un type analogue à celui des déesses mères. Des bas-reliefs de bonne sculpture ornent le trône. Latéralement ce sont des dauphins posés en sautoir, la tête en bas. Il est normal de trouver ces animaux représentés auprès d'une inscription qui mentionne Apollon, dieu marin. Derrière le siège, un génie ailé debout sur le dos d'un serpent replié en anneau et muni de nageoires, mais dont la tête a disparu est d'une explication plus difficile. L'animal ne paraît pas pouvoir être une allusion au Python tué par Apollon enfant et ses nageoires comme sa queue, semblable à celle des dauphins, l'apparenteraient plutôt aux monstres qui font cortège aux néréides et à Amphitrite. Mais on peut se poser bien d'autres questions : est-ce une allusion aux vertus guérisseuses attribuées en Gaule à ce dieu qui faisait ainsi concurrence à Esculape ? Un serpent s'enroule bien auprès de l'Apollon de Cherchell. Ou bien derrière cette statue de Tutelle ce reptile a-t-il le sens protecteur que l'on admet à ceux figurés sur les laraires ? Ne serait-il, avec le génie ailé, qu'une allusion funéraire ou chtonienne ? Il est d'autant plus difficile de choisir que la mythologie provinciale a ses particularités, qui nous restent inconnues.

Le socle et le piedestal portent gravées en belle capitale haute de 0,045 l'inscription suivante :

NVMINI.AVGVSTORVM
ET.TVTELAE
APOLLINIS.MATVICIS
LEGITVMVS.MAGNI.LIB.
D.S.D.

Numini Augustorum et Tutelae Apollinis Matuicis, Legitumus, Magni libertus, de suo dedit « A la divinité des Augustes et à la Tutelle d'*Apollo Matuicis* ou *Matuix*, Legitumus, affranchi de Magnus, a élevé à ses frais ».

Seule la dernière lettre de *Matuicis* a disparu



Fig. 1. — Poitiers. Statue de l'Union chrétienne, vue de face avec son piedestal. *(Photo F. Eygun).*



Fig. 2. — Poitiers. Statue de l'Union chrétienne, vue de trois quarts sous le socle. *(Photo F. Eygun).*



Fig. 3. — Poitiers. Statue de l'Union chrétienne, dos du siège. *(Photo F. Eygun).*



Fig. 4. — Poitiers. Statue de l'Union chrétienne, l'un des côtés du siège (l'autre est identique). *(Photo F. Eygun).*

aux trois quarts, du fait que les angles du piédestal étaient creusés de trous destinés à recevoir les supports d'un dais en bois ou en métal dont aucun mortier de scellement n'est resté. Une traction brutale des montants ou l'infiltration de l'eau et le gel ont cassé la pierre. La lecture S paraît préférable à celle de l'E, mais il est permis d'hésiter. La formule *Numini Augustorum* est exceptionnelle. Le premier mot est habituellement *Numinibus* avec lequel nous la retrouvons non loin : ainsi au début de l'inscription du temple d'Yzeure (I.-et-L.)[1]. *Numinibus Augustorum et deae Minervae...* ou à celle de Rancon (Hte-Vienne), trouvée en 1609 à Puy-Martin, Commune de Blanzac : *Numinibus Augustorum, fanum Plutonis...*[2]. Ceci nous fixe au temps où deux empereurs ont régné en même temps, c'est-à-dire au temps de Marc-Aurèle et Lucius Verus, vraisemblablement, en 161-169, seule période un peu longue où une diarchie ait duré. Cela s'accorde d'ailleurs avec la qualité de l'inscription et de la sculpture. Le cognonem *Legitumus* ou *Legituma* se rencontre assez disséminé à travers les tables du *Corpus*. Les éléments extérieurs de datation sont peu précis. Sous le piédestal a été recueilli un moyen bronze très usé d'Agrippa, gendre d'Auguste (18 à 12 av. J.-C.) ; dans le voisinage on a trouvé un bronze de Marc-Aurèle (161-180). Enfin, dans les remblais ont été ramassés de petits bronzes de Claude le Gothique, Tétricus et Constantin Ier. Cette statue paraît donc avoir été élevée au milieu du IIe siècle. brisée à l'invasion de 276 et enfouie très tôt après sous les décombres de la ville détruite.

Le qualificatif *Maluicis* ou *Maluix*, accolé à Apollon, est inconnu. Sans doute est-il local et appliqué au culte du dieu dont le sanctuaire pouvait être voisin. Aucune inscription de Poitiers, jusqu'ici ne s'applique à Apollon. Peut-être cette divinité se trouvait-elle invoquée à Sanxay, comme l'a fait supposer un fragment de pierre gravé des lettres POL. Un bas-relief d'Antigny, au musée de l'Échevinage représente Apollon citharède. Cette nouvelle découverte, d'accord avec les religieuses de l'Union chrétienne qu'il faut remercier de leur don et de leurs soins éclairés pour cette sculpture, a été transportée dans ce même musée de la Ville de Poitiers. Elle demeure un excellent spécimen de l'art dans la province au milieu du IIe siècle, massif, mais non sans majesté.

b) La construction d'une cave dans un immeuble sis *19, rue Saint-Louis*, dans la partie parallèle à la rue Boncenne a permis de trouver trace de l'aqueduc qui traversait la ville en ce point à 16 m. 30 de l'angle supérieur de cette rue. Le 22 juillet 1960, nous avons relevé ses dimensions à l'endroit où il pénètre sous la rue Saint-Louis qu'il traverse dans une direction Nord-Sud, c'est-à-dire, inclinant légèrement vers le haut de la rue. Ses côtés construits en maçonnerie supportent une voûte plein cintre en béton et le conduit est lui-même crépi d'un béton lisse de 0,02 d'épaisseur. Large de 0,43 à la base, haut de 0,37 au départ de la voûte où il s'évase légèrement, mesurant 0,45, il est haut de 0,52 au sommet du berceau. Il paraît se diriger à peu près parallèlement à la rue des Carmélites et de la Marne.

Bouresse. — Au cours de travaux d'eau exécutés en juin 1959, divers débris romains ont été mis à jour entre la façade de l'église et le carrefour de la route de l'Isle-Jourdain. Une base de meule romaine octogonale en calcaire dur a été sortie du sol. Elle mesurait 0 m. 39. de diamètre extérieur au milieu des côtés du polygone sur une hauteur de 0 m. 15. La cavité avait un diamètre de 0,33 et une profondeur de 0,04. Le trou d'axe avait 0,045 de diamètre.

Saint-Pierre-de-Maillé. — *Grotte du Pied Griffu :* en remontant la vallée de l'Anglin d'un côté ou de l'autre, on voit de place en place de hautes falaises calcaires où la trace d'une exploitation ancienne a marqué la roche de sortes de damiers rectangulaires. Des blocs de pierre ont été extraits pour la fabrication des sarcophages, sans doute romains puis mérovingiens, et les procédés employés pour détacher ces lourdes masses ont laissé leur empreinte. Certaines se remarquent sur la rive droite entre

(1) *Bull. de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1896, p. 225.

(2) André Lecler, *Dictionnaire Hist. et géogr. de la Haute-Vienne*, Limoges 1926, in-8°, p. 96.

Angles et le château de Monteneau, mais d'autres sont aussi très nettes sur la rive opposée (fig. 5). C'est sur celle-ci, entre le gué de Monteneau et le Roc fondu, que se trouve l'abri sous roche ou grotte du Pied Griffu. Les étages de blocs rectangulaires à demi détachés,



Fig. 5. — Saint-Pierre-de-Maillé. Grotte du Roc Fondu ou de Pied Griffu, rive gauche de l'Anglin. Vue d'ensemble. *(Photo F. Eygun).*

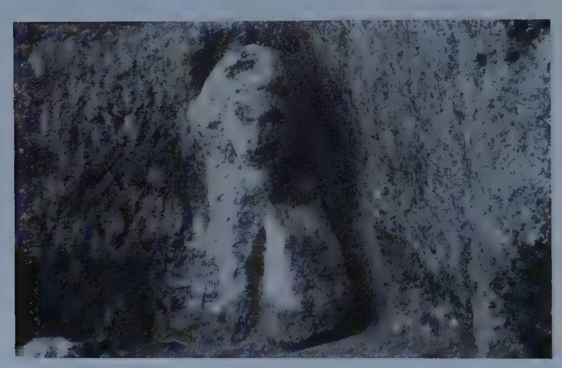


Fig. 6. — Saint-Pierre-de-Maillé, Le sphinx ou le lion de la grotte. *(Photo F. Eygun).*

les alvéoles de ceux déjà enlevés y sont très nets jusqu'au niveau du sol. De plus, dans un angle, à gauche de la cavité apparaît grossièrement sculptée dans la masse une statue d'animal assis, lion ou tête de sphinx (fig. 6). Des griffes ont été esquissées au bas d'une patte lourdement dégagée ; le motif apparaît comme le dégrossisesment d'un roc sans apparence nette, à l'origine duquel les tailleurs de pierre ont donné une forme appropriée. L'intention de conserver ce sujet qui devait gêner l'exploitation, est très évidente. Les premiers sondages opérés par M. Claude Lorenz, inventeur de cette découverte, ont fait apparaître que la statue était posée sur un socle. Les sondages de 1960 lui ont montré plusieurs foyers de hauteurs diverses avec peu d'objets caractéristiques, poteries grossières, col à deux anses, fragments de carreau rouge quadrillé qui peuvent indiquer la fin du gallo-romain ou le début du mérovingien. Des fragments de sarcophages, des débris de taille, apparaissent sur toute la hauteur de la fouille. A 1 m. 50 de profondeur près du foyer 4 ont été recueillis un bloc arrondi et une tête de statue grossière très abîmée. Une coiffure obtenue par martelage de la roche et les arcades sourcilières sont assez nettement visibles. La partie basse de la figure a presque complètement disparu. A 2 m. 80, le fond de la carrière n'a pas été atteint.

Civaux. — *a)* Le but primitif des fouilles était de déterminer l'âge du chœur de l'église, construction de petit appareil. Lors du congrès archéologique de 1951[3], nous avions énuméré les raisons qui militaient en faveur d'une date très ancienne, au moins contemporaine du célèbre cimetière mérovingien pour cette partie de l'église : dédicace aux saints Gervais et Protais, caractère très romain de l'appareil et des fenêtres, remploi pour boucher l'une de celles-ci d'une stèle chrétienne du IVe siècle ayant pu appartenir à la partie reconstruite du monument, voisinage enfin de l'immense champ de sépultures du Ve au VIIe siècle. Ces idées n'ayant pas obtenu l'adhésion unanime d'autant qu'elles ne s'accordaient pas avec l'opinion du regretté Lefebvre-Pontalis, qui avait cru reconnaître dans certains éléments de petit appareil allongé les caractères de la période carolingienne, nous avions pensé que des fouilles pourraient apporter des éléments de datation plus convaincants. La première tranchée (en 1, plan fig, 7), fut ouverte le 19 septembre 1960 perpendiculairement au mur Est du chevet. Elle permettait de constater les faits suivants : 1°) le mur de petit appareil se prolonge à 1 mètre sous le sol actuel qui est aussi, nous le verrons, sensiblement le même que celui de l'époque mérovingienne ; —

(3) *Congrès archéologique de France, Poitiers 1951 :* Civaux, par Fr. Eygun, p. 179 à 191.

2°) très tôt dans ce sol de remblai apparurent plusieurs sarcophages en forme de trapèze, certains possédant encore leur couvercle, à trois traverses. Le sommet de ceux-ci situé à environ 0 m. 50 de la surface, toutes les cuves dépassant notablement les fondations du mur qui apparaissaient en dégageant les sépultures.

Le plus beau sarcophage (fig. 8) était situé

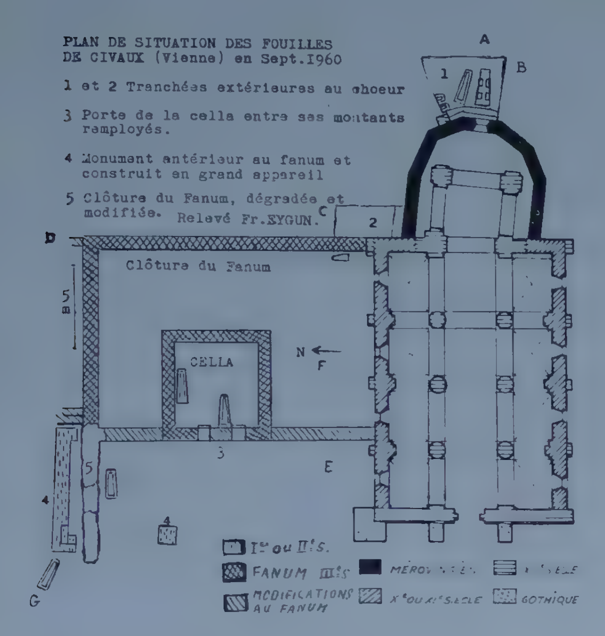


Fig. 7. — Civaux. Plan de situation des fouilles : 1 et 2, tranchées extérieures au chœur, 3, porte de la *cella* entre ses montants remployés, 4, monument antérieur au *fanum* et construit en grand appareil, 5, clôture du *fanum*, dégradée et modifiée. *(Relevé F. Eygun).*

exactement à l'Est et au centre du chevet. Long de 2 m. 05, ses bases mesurent respectivement 0 m. 69 et 0 m. 39. Profond de 0 m. 37 à la tête où deux coussinets hauts de 0 m. 03 garnissent les angles formant des quarts de cercle de 0 m. 13 de rayon, il n'a que 0 m. 24 de hauteur aux pieds. L'épaisseur du fond varie de 0 m. 06 à 0 m. 10. Les côtés ont une moyenne de 0,08. Il est travaillé au pic avec beaucoup de régularité. Son couvercle, épais en moyenne de 0 m. 16 est orné d'une croix à trois traverses très peu saillante. Nous avons dû sortir ce cercueil qui contenait trois corps, pour accéder aux fondations, mais avant de décrire celles-ci, il faut remarquer que ce bloc de pierre dont rend compte la coupe A reposait

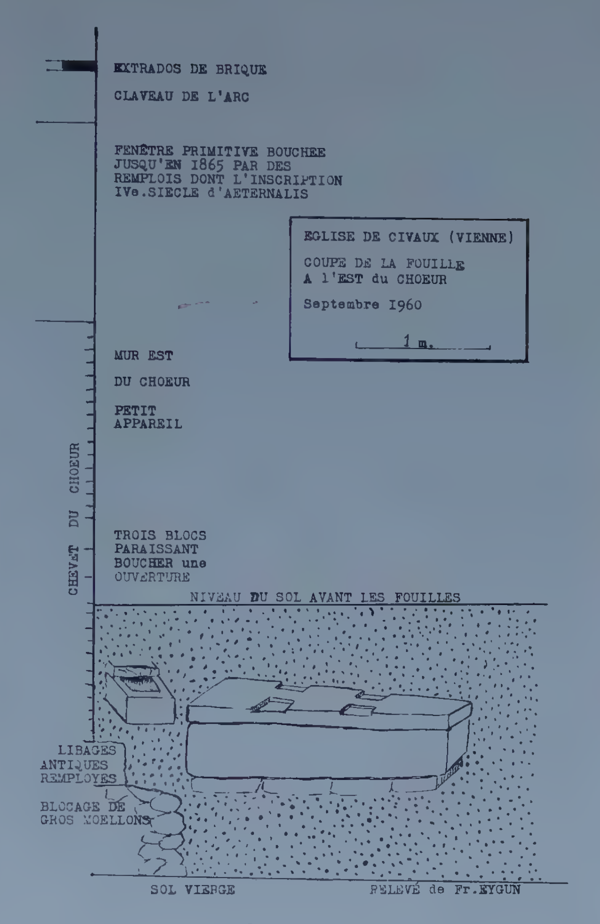


Fig. 8. — Civaux. Église de Civaux, coupe de la fouille à l'Est du chœur. *(Relevé F. Eygun).*



Fig. 9. — Civaux. Vue prise du point B. Le sarcophage à trois traverses a été enlevé. Cette vue montre : 1° la prolongation du mur de petit appareil à 1 mètre sous le sol actuel ; 2° l'assise de gros libages ; 3° la fondation de blocage ; 4° la situation des sarcophages au-dessus du niveau des fondations et, sous le premier, le sarcophage précédent détruit pour loger le nouveau. *(Photo F. Eygun).*

sur les débris d'un autre sarcophage dont les bords avaient été brisés. Son voisin, qui apparaît sur la figure 9, est disposé de façon identique, ce qui prouve, et je l'ai constaté maintes fois, que si les lois, édits et décrets recommandent le respect des sépultures, ils n'ont jamais été appliqués à la lettre : le remploi de ces débris funéraires a été constamment la règle pratique. Par endroits, les cercueils de pierre affleurent le sol. Les diverses photos le montrent, notamment près et dans la *cella*. On a continué d'inhumer certainement pendant une grande partie du Moyen Age, soit en ouvrant, les tombes soit en creusant des fosses entre celles de pierre. Le nombre des ossements retrouvés ainsi le prouve, et c'est au milieu d'eux qu'ont été recueillis des vases de terre cuite et de verre qui ne paraissent pas antérieurs au XIe siècle ; — 3o) ces dégagements opérés, nous avons pu définir les bases sur lesquelles repose l'abside : le mur de petit appareil est posé sur de gros libages formés de remplois de monuments romains (fig. 8, 9). Ils font un ressaut de 0 m. 18 sur une hauteur moyenne de 0 m. 34. Ils suivent à peu près la forme polygonale de l'abside, tandis que leur support formé d'un massif blocage de gros moellons liés par un mortier de sable et chaux solide est un socle cylindrique. Légèrement en glacis de 0,08 de pente sur 0,45 de débord, il s'enfonce à 0 m. 60 jusqu'au sol alluvial sableux. Le remblai de 1 mètre au-dessous du niveau actuel a été nécessité dès le début par le maintien des constructions romaines arasées que nous trouverons au Nord

Fig. 10. — Civaux. Vue prise en C, en bordure de la fosse 2. Elle montre : 1o les assises de l'abside de petit appareil avec les libages et la demi-colonne remployée ; 2o à droite, sous le mur Est de la nef et le contre fort, le mur de la clôture du *fanum*. *(Photo F. Eygun)*.

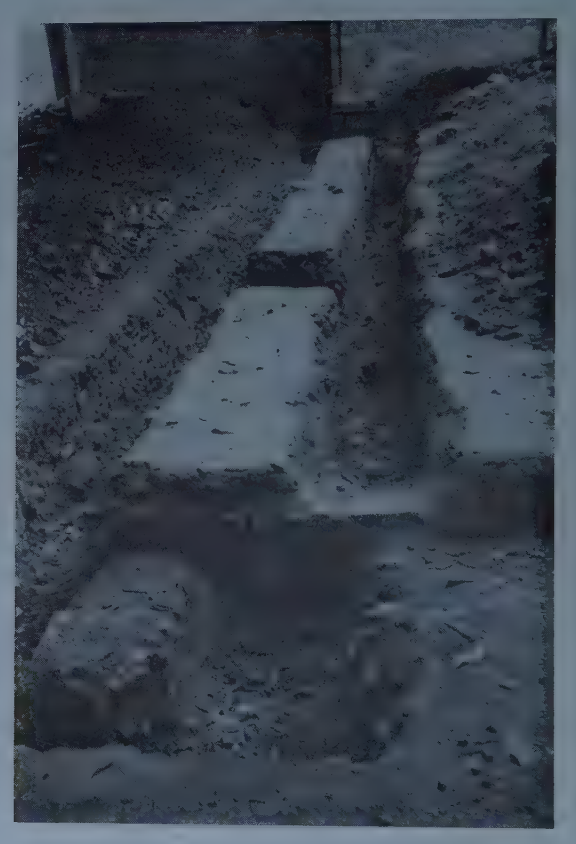


Fig. 11. — Civaux, vue prise en D, montrant : 1o l'angle de la clôture du *fanum* et le mur Est jusqu'au contrefort de l'église ; 2o au premier plan l'amorce d'une muraille adventice. *(Photo F. Eygun)*.

de l'église. Il est vraisemblable que c'est à cette prévision qu'est dû le fait que le petit appareil ainsi caché par la terre, bien que composé sensiblement des mêmes éléments que la partie haute, est cependant moins soigneusement ordonné. Un rang de moellons équarris mais plus gros que ceux du petit appareil normal souligne le ras du sol. Il n'y a cependant pas reprise ; le chevet est d'un seul jet, et il est antérieur aux sarcophages qui ont été enfouis après le remblai, donc après la construction. Il faut obligatoirement le dater de l'un des premiers siècles de la période mérovingienne.

Malgré la masse imposante du socle, des tassements se sont manifestés, dus sans doute aux voûtes ajoutées dans le chœur. Les maçons romans ont muni de contrefort l'un des pans du polygone, en bouchant la fenêtre latérale, des fissures s'étant produites mais ils ont reconnu la solidité des fondations primitives et ont appuyé la base de leur pilastre sur elles (détail visible fig. 9). Pour vérifier si toute l'abside était ainsi construite, nous avons ouvert le 21 septembre une seconde tranchée à l'angle Nord où le chœur se réunit au transept (en 2 sur le plan et photo 10). Mêmes dispositions à cela près que les libages, parmi lesquels se trouvait une demi-colonne antique, descendaient à 0 m. 85 et que le blocage sous-jacent s'approfondissait à 1 m. 10 au-dessous. Cela s'explique par le fait que ces éléments viennent buter contre un mur perpendiculaire antérieur sur lequel est bâtie la muraille Est de la nef. Or ce mur descend à 4 mètres sous le sol actuel à travers des remblais pour trouver le terrain vierge solide (fig. 10, 11). Cet élément nouveau, épais de 0 m. 80, formé d'un blocage parementé des deux côtés en petit appareil très régulier, apparaissait alors comme nettement romain. Suivi pendant 16 m. 35, il forme alors un angle droit dont le second côté suit pendant près de 10 mètres avant d'être



Fig. 12. — Civaux. Vue prise du point E, montrant, outre l'ensemble de la *cella*, le mur Ouest de la *cella* et les murs postérieurs qui le prolongent vers le Nord et le Sud et ferment la porte. *(Photo F. Eygun).*

recoupé par un mur parallèle au premier, mais se continue encore, très dégradé et modifié postérieurement pendant près de 8 mètres. Bientôt nous dégagions à 3 m. 74 de ce mur et à 5 m. 25 de celui du N. de la nef, la *cella* carrée d'un *fanum* mesurant de 5 m. 02 à 5 m. 07 de côté, avec des murailles de petit appareil allongé mesurant 0 m. 75 d'épaisseur cette prolongation pénètre sous la nef. Ces modifications au plan primitif se reconnaissent aisément à l'appareil plus carré et moins soigné avec lequel elles ont été établies.

Mais d'où venaient les montants de la porte ? En prolongeant la prospection à l'extérieur et au Nord-Ouest du mur de clôture du *fanum*, sont apparues sur une longueur de 7 m. 16



Fig. 13. — Civaux. Vue prise du point F et montrant à l'intérieur de la « *cella* », outre les sarcophages mérovingiens, les montants de la porte avec leurs ressauts.

(plan et vue, fig. 12). Primitivement isolée au milieu de sa clôture, suivant un plan classique, la *cella* s'ouvrait à l'Ouest (fig. 13) par une porte réservée entre deux pilastres, dont les bases inégales sont formées de deux blocs rectangulaires de 0 m. 70 et 0 m. 90 de largeur avec ressauts vers le bas à l'intérieur. Ces blocs de gros appareil appartenaient certainement à un monument plus ancien détruit et étaient des remplois. La porte fut murée plus tard, en même temps que le mur de façade de la *cella* était prolongé au Nord et au Sud jusqu'à la rencontre de la clôture. Du côté de l'église et une épaisseur de 0 m. 09 les assises inférieures d'un monument de grand appareil (4 sur le plan et fig. 14), dont la direction générale n'est pas parallèle à celle des murs Est-Ouest du *fanum*. Un sondage a fait apparaître de plus, à 4 m. 84 en avant de la porte de la *cella*, un bloc de calcaire isolé (4 *bis* sur le plan) de 1 m. 16 de côté, qui paraît offrir la même orientation générale que les éléments de grand appareil. Il paraît s'agir en l'espèce d'un monument du Iᵉʳ au IIᵉ siècle, qui aurait, pour des raisons inconnues, fait place au nouvel édifice religieux correspondant, sans doute au



Fig. 14. — Civaux. Vue prise du point G vers la *cella* et montrant : 1° l'extrémité d'un sarcophage ; 2° le mur de grand appareil avec son emmarchement ; 3° le mur remanié prolongeant le mur Nord de la clôture. *(Photo F. Eygun).*

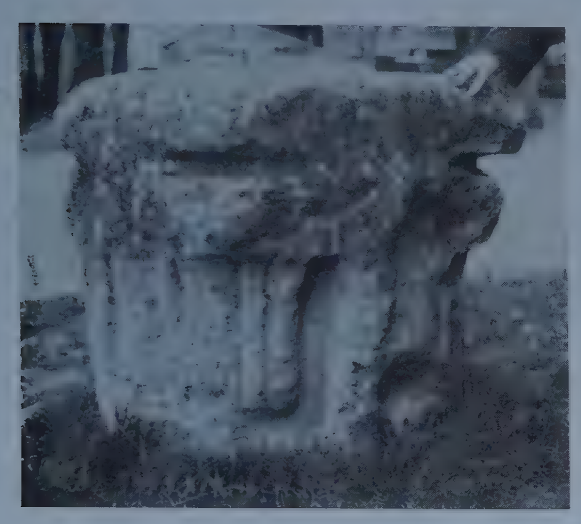


Fig. 15. — Civaux. Base de colonne antique cannelée déposée devant l'église. *(Photo F. Eygun).*

IIIe siècle, à une modification des rites religieux. Il est possible que l'énorme base de colonne cannelée antique, à l'envers devant l'église, lui ait appartenu (fig. 15).

Au cours des fouilles, peu d'objets significatifs ont été retirés. Si la *cella* a été pavée, il n'en subsiste aucune trace et la hauteur du sol devait correspondre aux ressauts des montants mais il est possible qu'on se soit contenté de terre battue. Le long du mur de clôture, à l'intérieur, en revanche, on remarque, à 0 m. 52 du sommet actuel et, sur une hauteur d'environ 0 m. 10, le jetis de mortier qui devait marquer, à la base, le sol primitif. La fouille n'a pu jusqu'ici que délimiter les murs décrits et portés au plan joint. Des prolongements sont visibles, par exemple à l'extrémité Nord du mur qui poursuit le mur Est de la nef et, parallèlement, avant le monument de grand appareil sis au Nord-Ouest de la *cella.*



Fig. 16. — Civaux. Compotier type 37 provenant probablement de l'atelier de *Constantias*, de Lezoux. *(Photo F. Eygun).*

C'est à l'angle extérieur à celui de la clôture et de ce prolongement qu'ont été trouvés les seuls objets offrant un intérêt, d'ailleurs modéré. Il y avait en cet endroit une sorte de dépôt de cendres, avec des tuiles à rebords et, parmi des fragments de poteries noire à décor à la roulette ont été recueillis quelques morceaux d'un bol de terre rouge, du type 37 avec décor à figures libres (fig. 16). On y reconnaît Diane (Déchelette n° 67) entre deux satyres, l'un d'eux brandissant le *pedum.* Un amour modelé entre les jambes de l'un d'eux appartient au type 257 de Déchelette. Cette scène, répétée plusieurs fois, est délimitée par des rinceaux surmontés d'un oiseau. C'est vraisemblablement un produit de l'atelier de Constantias, de Lezoux. Hauteur, 103 millimètres. Enfin, un petit couteau composé d'un manche d'os de 0 m. 07 et d'une lame très oxydée de 0 m. 065 est le seul instrument très

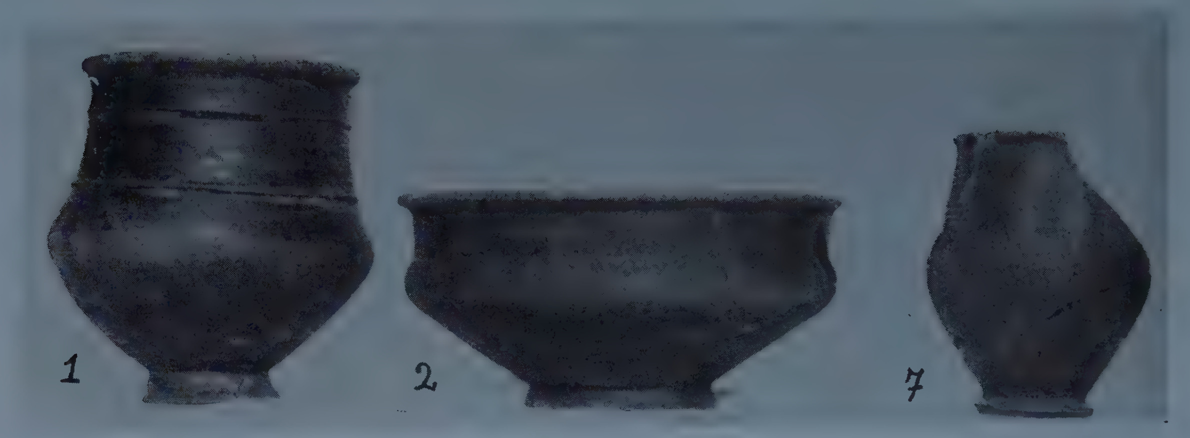


Fig. 17. — Civaux. Poteries, 1, 2, 7.

simple retrouvé dans les amas de terre remuée et visités attentivement.

b) Dans la seconde quinzaine de septembre 1960, nous fûmes averti par M. l'abbé Abrioux, curé de Civaux, que des sépultures venaient d'être découvertes dans la carrière de sable exploitée par M. Marcel Faugeroux, au Nord de la route de Civaux à Verrières, dans la pente du coteau, en face du hameau de La Croche et que les objets trouvés avaient été transportés à la mairie. Nous avons retrouvé l'ensemble de deux sépultures à incinération réuni dans un même cageot, formant un amoncellement de 48 morceaux de terre cuite provenant des vases brisés par la pelleteuse mécanique. Seule une urne restait aux trois-quarts intacte. Sur les lieux de la découverte, l'ouvrier qui avait remarqué et recueilli les fragments, nous montra les emplacements des trouvailles sis à une trentaine de mètres l'un de l'autre. Les moulures du vase conservé restaient visibles dans la coupe du terrain. Des explications données comme des observations sur place, on peut tirer les conclusions suivantes, en faisant remarquer que nous décrivons les poteries comme si elles étaient entières, alors que de nombreux fragments sont absents mais que la reconstitution est cependant certaine.

1re sépulture : le grand vase déjà signalé était encore plein de cendres du défunt. Le lavage de ces restes ne laissa apparaître aucun objet, mais seulement les esquilles des ossements. Ce vase haut de 0 m. 205, large de

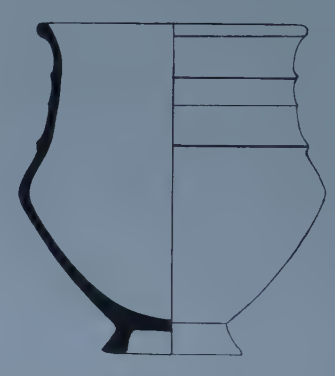


Fig. 18. — Civaux. Sépulture I, vase 1.

0 m. 168 d'embouchure, mesure 0 m. 190 à la panse, 0 m. 087 au pied, est en terre fine, formé d'un noyau central gris entre deux couches latérales recouvertes d'un mince enduit noir qui donne la teinte de l'ensemble. Seules des moulures au col le décorent (fig. 17 et vase 1, fig. 18). A hauteur du col était déposé un coutelas de fer très oxydé qui subsiste sur une longueur de 0 m. 31 et a pu mesurer 0 m. 025 de plus si l'on restitue l'ensemble d'après la courbure générale. Sa plus grande largeur proche de la soie mesure 0 m. 031 ; la longueur de cette soie rectangulaire est de 0 m. 085. Celle-ci est traversée de trois rivets qui la fixaient à un manche disparu. Un vaste bol-compotier recouvrait l'urne cinéraire. Il mesure 0 m. 128 de haut, 0 m. 276 de diamètre à l'ouverture, 0 m. 233 à la base du goulot ; 0 m. 246 à la panse, 0 m. 119 à la naissance du pied, 0 m. 127 à sa base (fig. 17 vase 2 et fig. 19). Là aussi la

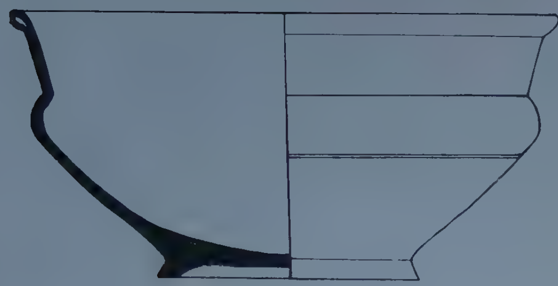


Fig. 19. — Civaux. Sépulture I, vase 2.

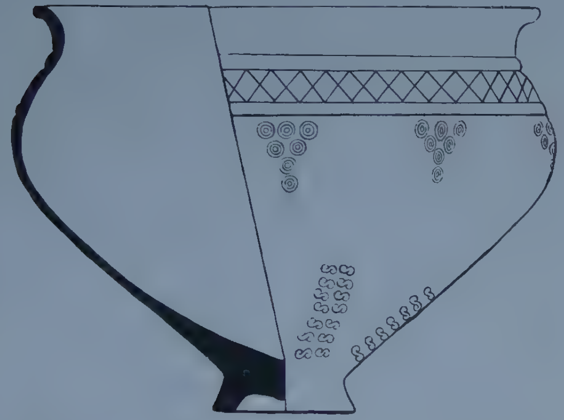


Fig. 20. — Civaux. Poterie 3. Poterie à noyau gris entre deux couches rouges. Couverte noir-brun. Décors au poinçon, nombre irrégulier des figures et des rangées.

terre grise assez fine est recouverte de couches rouges, le tout teint en noir. La terre ourlée vers l'extérieur pour former l'épaississement du rebord a laissé un canal vide à l'intérieur de celui-ci. Pas de décoration sauf une rainure, peut-être due à une inadvertance au tournage.

Une belle coupe de poterie, toujours à noyau gris entre deux couches rouges et une couverte d'un noir brunâtre mesurait 0 m. 172 de haut, 0 m. 224 de diamètre à l'ouverture, 0 m. 194 deux centimètres plus bas, 0 m. 228 à la panse, 0 m. 051 à la partie étroite du pied, 0 m. 06 à la base (fig. 20). Une intéressante décoration ornait cette céramique. Deux moulures éloignées de 0 m. 013 délimitaient des bâtons brisés entrecroisés, légèrement gravés sur la terre cuite. Au-dessous, des cercles concentriques groupés sept par sept et disposés en triangle ornaient la partie haute de la panse (fig. 21). Ces motifs avaient été imposés au poinçon dans l'argile molle, comme aussi les sortes d'S horizontaux qui garnissaient la

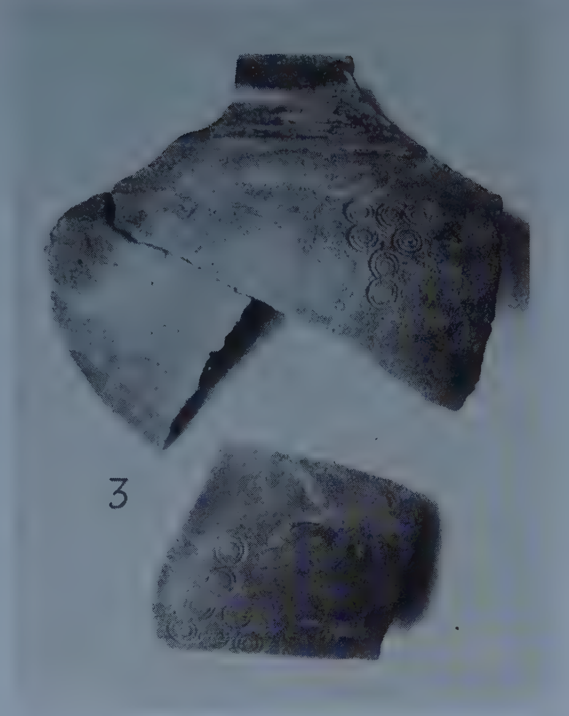


Fig. 21. — Civaux. Poterie 3.



Fig. 22. — Civaux. Poterie 3 *bis*.

base de la panse par groupes de sept en lignes simples ou doubles selon le cas (fig. 22). Cette poterie, malheureusement très brisée et dont trop de parties manquent ne peut être reconstituée même sur un côté du haut en bas ; la cuisson médiocre l'a, de plus, partiellement décomposée.



Fig. 23. — Civaux. Poterie grossière noire à couverte de terre rouge plus fine à l'extérieur et à l'intérieur. Poterie 4.

Enfin, un pot tronconique galbé dont il ne reste que la base plate de 0 m. 115 de diamètre et environ 0 m. 008 de hauteur, était formé d'une terre noire grossière, friable, à grains noirs brillants sous une couverte extérieure et intérieure en terre rouge plus fine. Les parois mesuraient 0 m. 011 d'épaisseur moyenne, 0 m. 013 au pied (fig. 23).



Fig. 25. — Civaux. Poterie 5. Sépulture II, urne cinéraire. Poterie grise à grains rouges dans la pâte, couverture rouge vernissée à l'extérieur un peu à la façon des poteries romaines de l'Allier, teinte légèrement plus foncée.

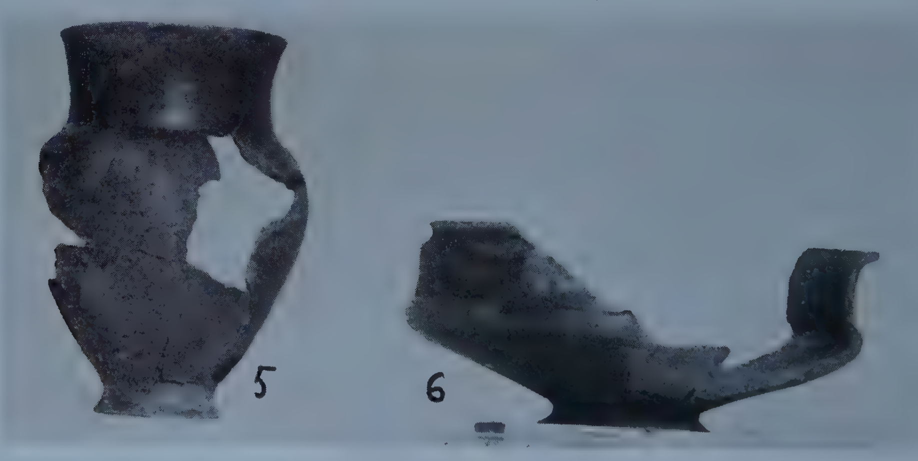


Fig. 24. — Civaux. Poteries 5 et 6.

2e *sépulture:* L'urne cinéraire très simple, haute de 0 m. 212, possède une ouverture de 0 m. 125. Le col haut de 0 m. 057 s'élargit pour former une panse de 0 m. 160. Le pied rétréci à 0 m. 06 mesure à la base 0 m. 073 (fig. 24, vase 5 et fig. 25). La pâte grise à grains rouges est cachée par une couverte rouge, vernissée à l'extérieur comme dans certaines imitations des poteries dites sigillées. La teinte est légèrement plus foncée que dans les terres de l'Allier. Elle aussi était recouverte d'un vaste compotier de même forme générale que le premier mais avec un pied plus détaché. Hauteur totale, 0 m. 115, diamètre à l'ouverture 0 m. 258, au col 0 m. 230, à la panse 0 m. 245, à la naissance du pied, 0 m. 08 à la base 0 m. 107 (fig. 24, vase 6 et fig. 26). Terre assez fine, noyau central gris, couche rouge à l'extérieur, le tout recouvert d'une mince pellicule noire.

Une autre urne plus petite accompagnait la

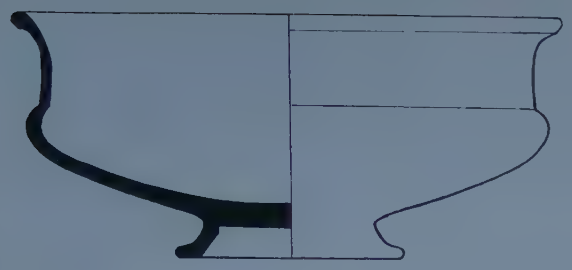


Fig. 26. — Civaux. Poterie 6. Coupe de la sépulture II. Terre assez fine, noyau central gris, couche rouge à l'extérieur de la coupe, le tout recouvert d'une mince pellicule noire.

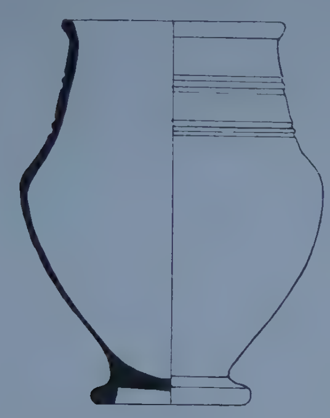


Fig. 27. — Civaux. Poterie grise recouverte de deux couches rouges, couverte noire. Dans les parties très minces il n'y a qu'une couche rouge et une couche grise, celle-ci vers l'intérieur du pot. Poterie 7.

sépulture. Hauteur 0 m. 166, largeur à l'entrée 0 m. 096. Le goulot tronconique est haut de 0 m. 05, la panse large de 0 m. 130, le pied à sa naissance 0 m. 050 et 0 m. 069 à la base (fig. 17, vase 7 et fig. 27). Quatre rainures parallèles, groupées par deux, ornent le col. La pâte fine centrale est enserrée par deux couches rouges sous une couverte noire. Dans les parties très minces, vers la base de la panse sous le lissage noir, il n'y a qu'une couche rouge et une couche grise, celle-ci vers l'intérieur du pot.

En outre, divers fragments et bases de poteries appartiennent à l'une ou l'autre de ces sépultures, mais sans savoir à laquelle et il est impossible de reconnaître la forme exacte des bases intacts. L'un de ces fragments est la partie haute d'un pied de coupe à support élevé, comme il s'en trouve parfois à l'Age du fer. La poterie noire, très fine, est recouverte d'un enduit noir brillant (fig. 28). Deux autres sont des pieds bas de coupes ou compotiers. L'un mesure 0 m. 11 de diamètre extérieur. Sa pâte est rougeâtre à l'intérieur, noire à l'extérieur. L'autre de 0 m. 08 était en terre noire et fine.

Civaux, connue par son importance à l'époque mérovingienne et comme ville romaine, dont



Fig. 28. — Civaux. Poterie 8. Fragment de pied élevé. Terre fine très noire soigneusement lissée en surface à l'extérieur.

le théâtre et un temple sont décelés maintenant, voit reculer par cette trouvaille ses origines jusqu'au second Age du fer auquel appartiennent ces poteries[4]. Ces deux sépultures ont été remarquées, mais rien ne dit que l'exploitation à la pelleteuse mécanique n'ait fait disparaître d'autres urnes aisément broyées.

Haute-Vienne[5]

Le Buis. — L'inscription lapidaire du village de *Pisseau* (*C.I.L.*, XIII, 1450), à l'abandon depuis de longues années dans un tas de matériaux divers, après avoir servi de socle à une croix, a été redressée en 1959, par les soins de M. le curé de Roussac, placée en bordure de la route qui traverse ce village, et à nouveau surmontée d'une croix, en ciment. Les lettres de l'épitaphe sont maintenant très altérées et à peine lisibles.

Champnétery. — En nivelant le sol près de sa ferme de *Neuvialle* pour l'établissement

(4) Nous avions rendu compte dans *Gallia*, XIII, 1955, p. 171 et s. des découvertes de Mérigny, que nous avions attribuées au 2e âge de fer. Des comparaisons faites depuis lors nous font ramener cette station au 1er âge du fer.

(5) Les notices concernant ce département ont été fournies par M. Jean Perrier.

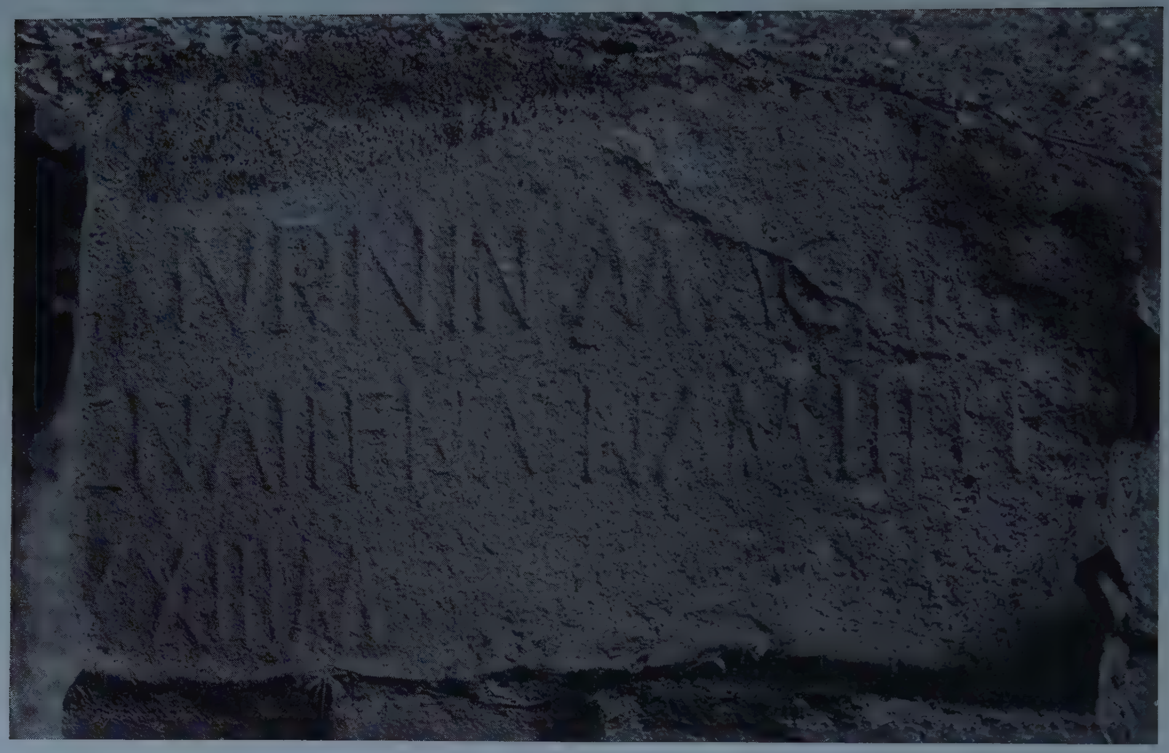


Fig. 29. — Dompierre-les-Églises. Epitahpe d'un Namnète. *(Cliché J. Perrier).*

d'un hangar métallique, M. Lamassiaude a découvert en avril 1959, un coffre funéraire gallo-romain de granit, cylindrique, à cavité centrale renfermant une urne cinéraire en verre à deux anses (Morin-Jean 3). Deux mois plus tard, la poursuite des travaux dégageait un second coffre, à 1 m. 50 du premier, et de forme identique (H. totale 0 m. 75). Il contenait également une urne en verre, Morin-Jean 3, ainsi qu'un as de Germanicus, frappé entre 37 et 41. Les ossements imparfaitement calcinés révèlent un sujet adulte. Ce second coffre reposait au milieu de la terre cendreuse du bûcher funèbre, où l'inventeur a recueilli une quarantaine de tessons de céramique appartenant à une douzaine de vases différents au moins, dont la moitié sont des coupelles ou assiettes sigillées sans décor, les autres des poteries communes ; un tesson gris avec pied de marmite est décoré de guillochis. — A 150 mètres à l'Ouest de ces deux sépultures, M. Lamassiaude avait déjà mis au jour, au cours de travaux agricoles, une aire carrée de de 22 mètres délimitée par une murette de pierre, avec, au centre, un coffre funéraire de granit cylindrique, vide et sans couvercle. Il s'agit sans doute d'une tombe anciennement violée et laissée parmi les ruines de la villa romaine qu'habitèrent les défunts dont on vient de retrouver les sépultures.

Cognac-le-Froid. — En août 1958, à *Verlhac*, M. Lesport a fortuitement découvert, dans le sous-sol de son jardin, une galerie de plan courbe d'un souterrain-refuge, creusé dans le tuf. La voûte était de 0 m. 70 au-dessous du niveau du sol actuel.

Dompierre-les-Églises. — L'inscription réemployée dans la construction de l'église, signalée aux dernières « Informations » (*Gallia*, XVII, 2, 1959, p. 487) a été étudiée par M. Jean Perrier (*Bull. Soc. archéol. et hist. du Limousin*, LXXXVII, 2, 1959, p. 145-148). C'est une épitaphe : [*S*] *aturnin(us) Macar*[*ius*] / *Cnaei f(ilius) na(tione) Namnet*[*es*] / [*a (nnorum)*] *xxiii m(ensium)...* Le texte est inachevé. (Fig. 29).

Limoges (Augustoritum Lemovicum). — *a)* La démolition de l'ancien couvent de la Visitation, boulevard des *Petits-Carmes*, a livré à MM. Marcel Laucournet et Jean Perrier,

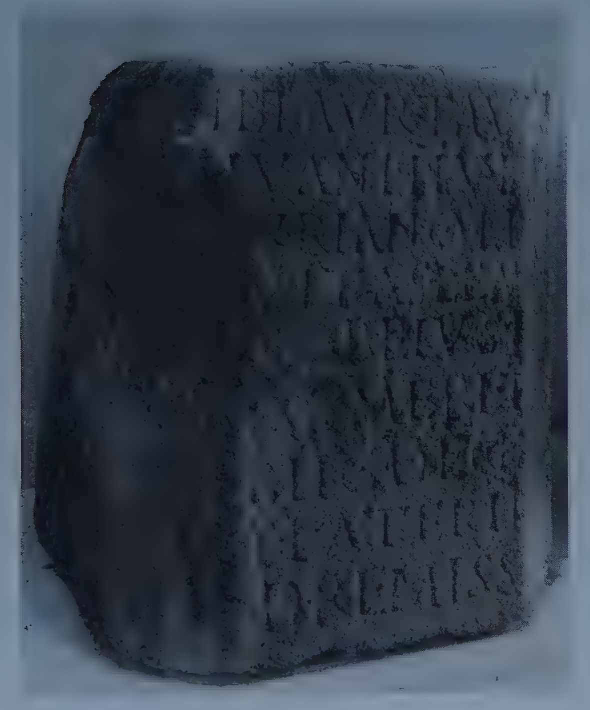


Fig. 30. — Limoges.

en avril 1959, une inscription importante pour l'histoire de l'administration de la ville, qui nous apprend que la cité pérégrine de Limoges avait à sa tête des duomvirs, et donne le nom de deux d'entre eux. Les caractères très beaux de cette dédicace, gravée sur un socle de granit cubique haut de 0 m. 86 et large de 0 m. 75-0 m. 76 semblent d'une haute époque peut-être le Ier siècle (fig. 30) :

[T]ib(erio) Taur(io?) Tau[r(ii) / Si]lvani (duo)vi[r(i) f(ilio) / Ta]uriano (duo)[v(iro) / Ci]vitas Lem[o / v]ic(um), ob eius e[r / ga] se merit[a / pu]blic(e) dec[re / vi]t pater im[p / en]d(ium) remis<s>[it].

La pierre est entrée au musée lapidaire de Limoges aussitôt après sa découverte. Elle a fait l'objet d'une publication de MM. Michel Labrousse et Jean Perrier au *Bull. Soc. arch. et hist. du Limousin*, LXXXVII, 3, 1960, p. 275 à 282.



Fig. 31. — Limoges. Sainte-Claire. Le balnéaire (?). Vu de l'arrivée des hypocaustes. *(Photo F. Eygun).*

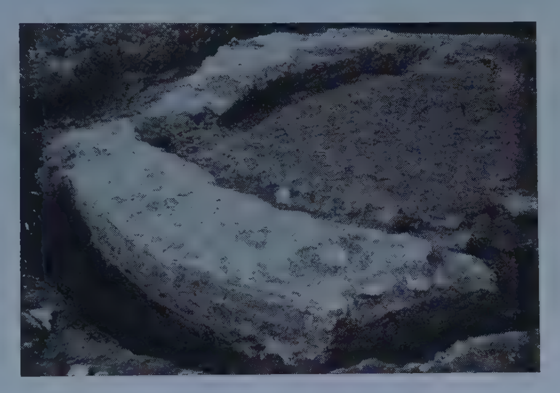


Fig. 32. — Limoges. Sainte-Claire. Le balnéaire (?). Extérieur de l'hémicycle montrant le petit appareil. *(Photo F. Eygun).*

b) Les travaux de fondation du futur lycée de jeunes filles *rue de Sainte-Claire* ont amené la découverte des ruines d'une grande villa romaine, ou peut-être de plusieurs villas juxtaposées. Des fouilles systématiques ont été entreprises par la Société archéologique et historique du Limousin. La ville de Limoges a fourni des terrassiers et du matériel. La zone archéologique reconnue s'étend sur une superficie d'au moins 150 mètres d'Est en Ouest, et 80 mètres du Nord au Sud. Les fouilles ont d'abord dégagé le quartier des thermes de la villa. Un hypocauste a peu près complet a été mis au jour, avec la chaufferie qui abritait le *praefurnium*, assurant le chauffage d'un *laconicum* au plan comprenant un mur droit à revêtement de brique pilée, se développant en arc de cercle, et formant une absidiole de 4 m. 80 de diamètre (fig. 31-32). La *suspensura*,

énorme, atteint jusqu'à 0 m. 60 d'épaisseur. Elle est constituée par quatre couches successives de béton et repose sur des massifs de maçonneries. Détruit sans doute par les invasions de la fin du IIIe siècle, cet hypocauste a fait place à un second, de plus vastes dimensions, édifié sur les ruines remblayées du premier. Trente-trois pilettes de terre cuite étaient encore en place. Deux tronçons de colonne galbée en granit datant de la première période de la villa, et réemployés, remplissaient le même



Fig. 33. — Limoges. Sainte-Claire. Substructions de la *villa* vues en tournant le dos à la direction du balnéaire (?) *(Photo F. Eygun).*

office. Un égout, large de 0 m. 32, et dallé de tuiles à rebord, contournait sans doute le balnéaire ; il a été retrouvé sur une longueur de 23 mètres. A une quarantaine de mètres des thermes, une zone d'habitation a livré des murs en petit appareil de deux pieds d'épaisseur, délimitant une suite de petites pièces, peut-être disposées autour d'une cour. Un caniveau dallé de briques et de tuiles court le long de certains murs. Plusieurs pièces étaient décorées d'enduits peints. (Fig. 33).

De très nombreux tessons de céramique ont été récoltés : fond d'amphores, sigillée à bordure d'oves, céramique noire lustrée, indigène à décor à la roulette et sans décor, tessons jaunes avec graffite gravé .. *atta*... et ...*ll*..., tesson rose avec *Vi*..., coupe grise avec *CIIL CIIL*, graffite peint *IIIS IIIS*, marque en forme de rosace à huit pétales sur fond de coupe sigillée, très jolie tasse carénée à deux anses en terre cuite vernissée jaune et décor barbotiné brun. Parmi les autres objets recueillis, citons : deux haches polies préhistoriques, de très nombreux échantillons de marbres de diverses provenances, des placages et dallages de calcaire ou de serpentine, une corniche en calcaire, un antéfixe décoré d'un visage humain, une lampe en terre cuite brisée, des tenons de scellement en fer, deux fragments d'une vasque hexagonale en marbre, deux monnaies du Bas-Empire, illisibles.

Des quatre puits retrouvés, deux ont pu être fouillés. Ils ont livré des tuiles, des briques, des moellons, un fragment d'un gobelet en verre à décor de nodosités disposées en quinconces (Ier ou IIe s.), et des tessons de céramiques, dont une coupelle sigillée à décor de feuilles d'eau, une tasse de La Graufesenque (Drag. 24), dont l'estampille est illisible, un vase en terre jaunâtre décoré de bandes obliques peintes en rouge.

c) La première campagne de fouilles de l'ancienne crypte de *Saint-Martial* s'est déroulée du 7 février au 30 mai 1960. Il s'agissait de rechercher les vestiges de la crypte préromane, divisée en trois compartiments occidentés, faisant suite à l'église Saint-Pierre-du-Sépulcre, elle-même accolée au Nord de la basilique romane. Toutes les superstructions ayant été rasées de 1791 à 1807, les documents d'archives, notamment le plan de l'abbé Legros, relevé en 1784, ont permis, grâce à des reports sur le plan moderne du quartier de la place de la République, de diriger les sondages. La première salle à l'Est, dite « Chapelle et sacristie sur le sépulcre de Saint Martial », fut entière dégagée à ciel ouvert, la voûte d'arête ayant disparu, à l'exception des amorces. C'est une salle rectangulaire (3 m. 82, 5 m. 70), dont l'accès se faisait du côté Est par un escalier, aujourd'hui détruit, descendant de Saint-Pierre-du-Sépulcre. A —4 mètres, deux dalles de serpentines subsistent du dallage, qui s'étendait sur un béton rose coulé sur des pierres sèches. Ce hérisson est entaillé, au voisinage de l'entrée, par un regard en pierres de taille, donnant accès à une canalisation fermée par une feuille de plomb manœuvrant en guillotine. Cet aménagement correspond à la canalisation du *rivulus* consécutive à l'incendie de 1122. Un autre caniveau en pierres sèches se dirige en diagonale, venant de l'angle N.-O. de la salle.



Fig. 34. — Limoges. Fouilles de la crypte de Saint-Martial de Limoges. Emplacement du tombeau de saint Martial ; dans l'angle N.-E. de la première salle, au-devant du « réduit » voûté, la mosaïque d'encadrement.



Fig. 35. — Limoges. Saint-Martial. La mosaïque.

A 0 m. 51 du mur Est de la « sacristie » s'ouvre dans la paroi Sud un passage voûté, large de 2 m. 64, accédant à la « chapelle de l'Ange » également souterraine. A 1 m. 40 plus loin, une ouverture quadrangulaire perce le mur Sud à 0 m. 38 de hauteur, et s'ébrase vers une petite chambre, encore remblayée, désignée comme « tombeau de sainte Valérie » par Legros. La « sacristie » est limitée à l'Ouest par deux massifs de maçonnerie ressautant des murs Nord et Sud, flanqués chacun de deux courtes colonnettes octogonales engagées (haut. 1 m. 45 ; diam. 0 m. 32), qui diffèrent par leur profil de taille. Elles sont étrangement annelées en haut et en bas, mais à des niveaux variés, et plantées à 0 m. 20-0 m. 30 sous la chape de béton et le hérisson qui forment le sol. Leur implantation prouve que leur emploi actuel ne correspond pas à leur libre destination primitive. Au-dessus de ces colonnettes, des arrachements de maçonnerie laissent supposer qu'étaient assis les sommiers de l'arc doubleau qui pouvait assurer l'articulation de la « sacristie » avec la seconde partie de la crypte, dite « chapelle », qui reste à fouiller. (Fig. 34).

Le mur Nord est constitué par une muraille assise directement sur le tuf ; un réduit voûté en plein cintre de claveaux de briques, le perce au centre (haut. 1 m. 60 ; larg. 0 m. 82). Le fond réduit est excavé en cul de four. Un bloc équarri y suggère le repos d'un objet pesant ou précieux. Son sol est soigneusement dallé de calcaire encadré de bordures de marbre. A l'angle N.-O. de la salle, les vestiges d'une niche correspondent à « l'armoire du bras » de s. Martial. Un drain creusé dans le tuf est coupé par l'excavation. Les assises du parement du mur Nord sont dissimulées par un enduit

montrant des traces de placage (marbre ou serpentine), jusqu'au réduit. Au-dessus, quelques assises apparentes font alterner briques et petit appareil. Au-delà du réduit, vers l'Est, le parement est dissimulé au pied par un contremur (haut. 0 m. 60, ép. 0 m. 18) fait d'assises de briques. Les assises supérieures de ce contremur amorcent une oblique, annonçant un agencement voûté disparu.

Cet angle Nord-Est, d'un intérêt exceptionnel puisqu'il est désigné comme le « tombeau de saint Martial » par le plan de Legros, est occupé par un socle rectangulaire (3 m. 29, 1 m. 50) à béton de tuileaux, dont les bords servirent de support à un encadrement de mosaïque, large de 0 m. 60, et bordé de marbre. Le côté Ouest de la mosaïque, seul subsistant, comporte deux cartouches, dont l'un, quadrangulaire, inscrit deux oiseaux buvant dans un calice (fig. 35). Ce motif exécuté en tesselles de verre doré polychromé sur fond de cubes en calcaire, schiste et gneiss, ne peut actuellement qu'être situé à une date approximative comprise entre le VIe et le IXe siècle. Tout le comblement de la crypte comprend des éléments allant du gallo-romain au contemporain. Il semble provenir des environs immédiats.

Une tranchée pratiquée le long du « tombeau a révélé une fosse rectangulaire (3 m. 05, 2 m. 53, 2 m. 43), sous le béton et le hérisson du sol. Elle est creusée dans le tuf (prof. 1 m. 55) Côte à côte, deux sarcophages monolithiques en granit, aux couvercles renversés, vides de leur contenu primitif, y ont été dégagés. Celui du Nord, à l'aplomb de la mosaïque, mesure 2 m. 88, 0 m. 66, 0 m. 65 ; celui du Sud, rectangulaire comme le premier, 2 m. 60, 1 m. 03, 0 m. 74. Ils sont anépigraphes et sans décor. Leurs proportions, leurs formes, permettraient de les situer entre le IIIe et le Ve siècles (fig. 36). Les sources narratives relatives à l'introduction du christianisme à Limoges suggèrent la fin du IIIe ou le début du IVe s., le premier de ces sarcophages correspondant, selon toute apparence, à celui de saint Martial et le second à celui de ses compagnons saint Alpinien et saint Austriclinien. La disposition des lieux concorderait, au premier abord, avec la description de Grégoire de Tours (*De Gloria Confessorum*, chap. XXVII). La *cripta* où reposait les tombeaux était incluse dans une *basilica*. L'emplacement insolite du « tombeau » du plan Legros dans le coin N.-E. de la « sacristie » s'explique lorsqu'on aperçoit que l'encadrement de la mosaïque était disposé en projection verticale, comme l'encadrement du lieu où reposa primitivement le chef du corps vénéré. Dans la fosse, près des sarcophages, se trouvait un socle



Fig. 36. — Limoges. Fouilles de la crypte de Saint-Martial de Limoges. La fosse aux sarcophages, et son contenu dans la position où il a été découvert.

(d'autel ?) à moulures antiques. Le déblai de la fosse a donné notamment des tessons de céramique gallo-romaine, commune et sigillée, des scories, des clous, des débris de verre, quelques silex, des ossements d'animaux domestiques, des tesselles de mosaïque et des monnaies identifiées par M. Lafaurie : un *antoninianus* de Tetricus récolté à la base du grand sarcophage, un petit bronze de Constantin, et trente et une monnaies du XIVe s. amenées, semble-t-il, dans la fosse par infiltration.

d) En février 1960, des travaux de voirie place Saint-Michel ont livré des fragments de *tegulae* dont un porte l'empreinte profonde d'une patte de mouton et un tesson de vase 37

à décor de festons dans lesquels s'inscrivent des animaux : lièvre (Oswald, 2106 ou 2107), chien (O. 1968). La Graufesenque, Claude-Vespasien.

e) En avril 1960, des terrassiers ont découvert, sous les dépendances de l'ancien observatoire, appartenant aux Établissements Rouchaud-Lamassiaude, un vase ovoïde gallo-romain à pied annulaire, en terre rougeâtre, orné de quatre nervures décoratives (H. : 0 m. 15 ; diam. de la panse 0 m. 13 ; diam. au pied 0 m. 057). Il porte sur le haut de la panse un graffite, *Damas*.

f) Au village du *Coudert*, un cippe funéraire en granit est réemployé à l'angle d'une grange. C'est un ovoïde faisant corps avec un socle grossièrement pyramidal. Le sommet aplani constitue une surface carrée creusée en son centre d'une cupule. Haut. 1 m. 10, diam. 0 m. 60.

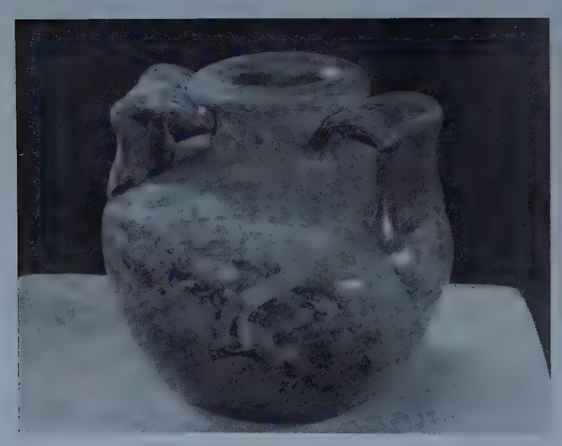


Fig. 37. — Le Bussin, Saint-Laurent-les-Églises. Urne cinéraire en verre (h. = 0,213).

Saint-Laurent-les-Églises. Le Bussin. — Le 19 mars 1960, au cours de labours, M. Naslin, agriculteur, mit au jour au lieu-dit « *La Gachade* », une sépulture gallo-romaine à incinération, composée d'un coffre en granit à gros grains, taillé avec soin. La caisse légèrement pyramidale, presque cubique (0,58 × 0,58 à la base, 0,49 × 0,55 au sommet, Ht. 0,31) est creusée au milieu d'une cuvette cylindrique (haut. 0,20, diam. 0,30), entourée à l'orifice d'un bourrelet à section rectangulaire.

Le couvercle est une pyramide à quatre pans (Haut. 0,54, base 0,47 × 0,52) formant à la base une cuvette rectangulaire (0,41 × 0,38 × 0,01), elle-même creusée en calotte de sphère (diam. 0,27, prof. 0,12).

Ce coffre abritait une urne cinéraire en verre sphérique à deux anses (forme 3 de Morin-Jean), coudées et nervées (fig. 37).

Parmi les ossements ont été recueillis :

une boucle d'oreille en or, simple jonc circulaire se refermant par pénétration de la pointe dans une petite boucle (fig. 38) ;

des amulettes en os figurant chacune deux paires d'yeux humains superposés, perforées de trous de suspension. Ce sont des amulettes destinées à chasser les maléfices, (fig. 38) ;

six fragments d'os ornés de nervures en spirales (fig. 38) ; un morceau d'os scié en rectangle (fig. 38).

Les fouilles entreprises autour de la trouvaille par M. Jean Perrier ont amené les découvertes suivantes : 630 fragments de poterie commune ayant appartenu à au moins 25 vases différents ; trois petites lampes coupelles en terre cuite non décorée ; 7 fragments de verre ayant appartenu à deux vases ; un glaive de fer à lame ondulée, à un tranchant (long. 0,348) (fig. 39) ; une épée droite (long. 0,48) dont l'âme est forgée d'un acier différent de la lame ; une lance ; une hache et une vingtaine de morceaux de fer.

La partie inférieure d'un autre coffre funéraire découvert anciennement est remployée dans une maçonnerie d'angle au village du Bussin. (Voir *Bull. de la Soc. archéol. et hist. du Limousin*, t. LXXXVIII, 1961, p. 12).

Saint-Priest-sous-Aixe. — Un éboulement à mis au jour un nouveau souterrain-refuge sous une place du village de *Chez-Roger*, en janvier 1959. M. Boisse, qui l'a visité, n'a rien trouvé à l'intérieur de la galerie.

Charente

Chassenon (Cassinomagus). — *a)* Les fouilles de M. J.-H. Moreau se sont poursuivies avec activité au cours des deux dernières années. Rappelons qu'elles ont porté sur l'important monument appelé jusqu'ici les Caves de Longeas ou le Palais du Gouverneur, butte formée de substructions ruinées à la base desquelles

Fig. 38. — Le Bussin, Saint-Laurent-les-Églises. En haut : amulettes en os ; celle de gauche est vue sur les deux faces. Au milieu, à droite : boucle d'oreille en or. En bas : fragments d'os décorés en spirale.

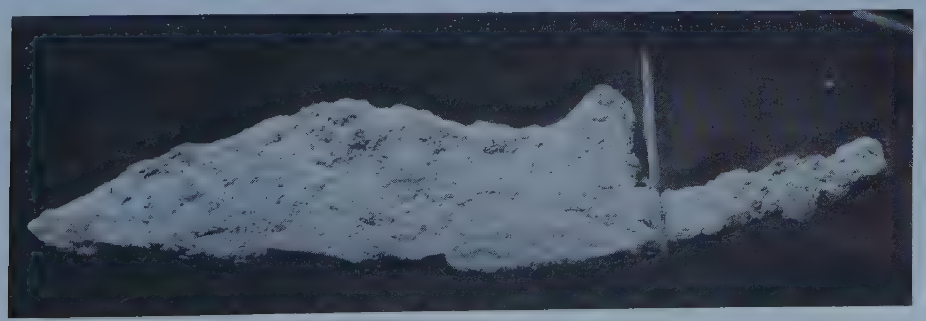


Fig. 39. — Le Bussin, Saint-Laurent-les-Églises. Glaive à lame ondulée et garde en bronze (1. = 0,348).

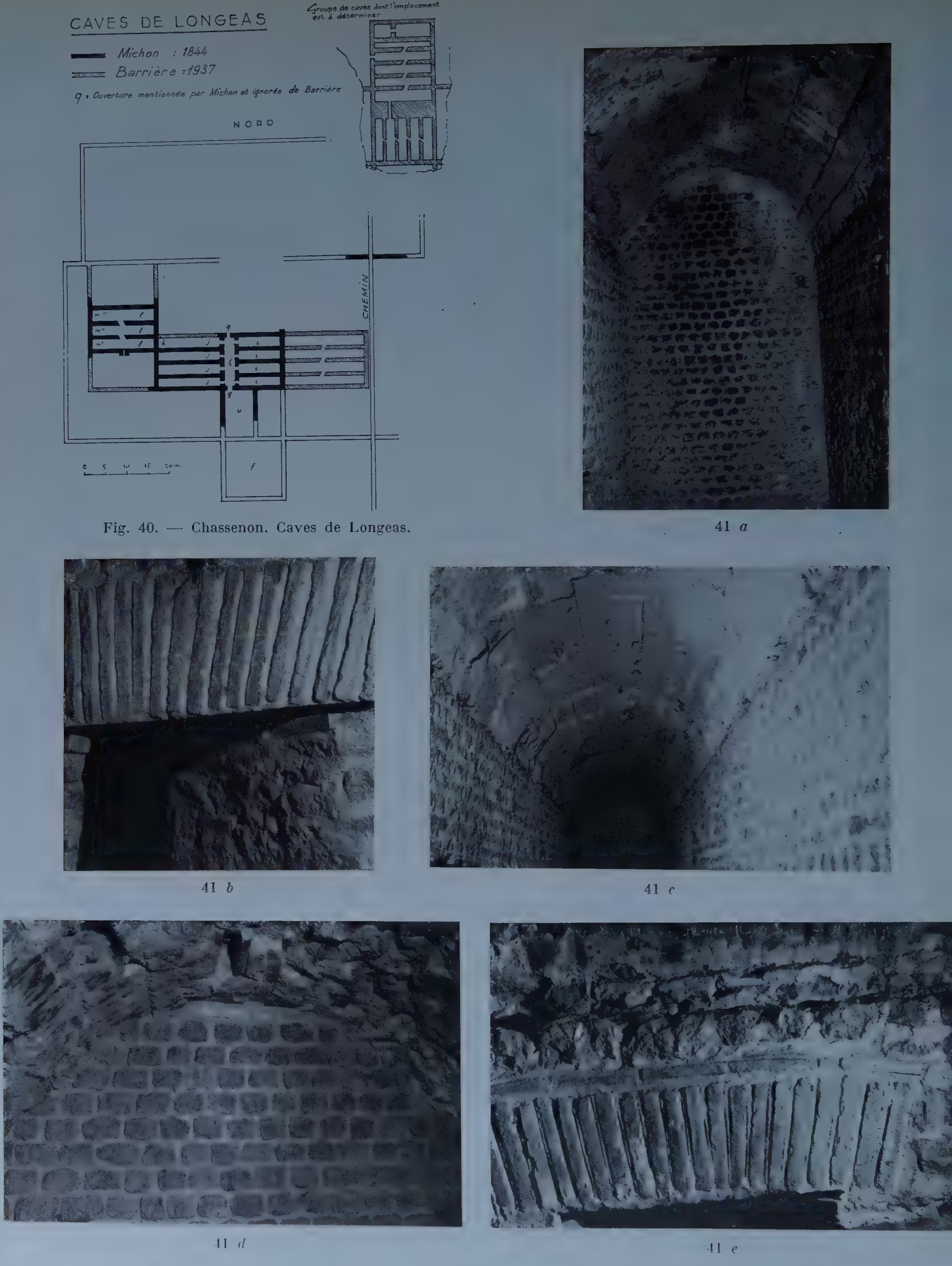


Fig. 40. — Chassenon. Caves de Longeas.

41 *a*

41 *b*

41 *c*

41 *d*

41 *e*

Fig. 41. — Chassenon. Caves de Longeas. *a)* A remarquer les boulins (trous laissés dans le mur par un support d'échafaudage). Ici ils traversent l'épaisseur des murs. *b)* Cette photographie montre l'obliquité des passages étroits qui font communiquer les salles entre elles. *c)* La voûte en berceau *(camera)* repose sur deux murs parallèles. Le mortier porte les traces des planches du coffrage. *d)* Détail de l'un des murs du fond. Petit appareil régulier parfaitement ordonné. A remarquer l'importance des joints de mortier. *e)* Les linteaux des passages sont en briques. Au-dessus un cordon de briques est ici visible. Ces cordons servaient à araser.

les archéologues avaient reconnu de nombreuses galeries parallèles de petit appareil voûté en plein cintre. Déjà nous avions signalé que les premières prospections de M. Moreau avaient permis de relever des inexactitudes importantes dans les plans anciens. Depuis, le monument a été mis à l'abri des déprédations par des grilles solides qui obstruent l'entrée. Des accès anciens ont été dégagés, repérés ou retrouvés, cachés qu'ils étaient par les éboulis et les gravats amassés par des siècles de prospections incohérentes, heureusement rebutées par la solidité de la construction (fig. 40 et 41 *a-e*).

En 1959, un large entonnoir de 4 m. 70 de diamètre au sommet de la butte a été ouvert pour dégager les salles effondrées au Sud ou leurs façades. Ce travail a été continué en 1960. A 5 m. 50 de profondeur, il atteignait le sol antique et permettait de nettoyer la porte d'entrée dont l'arc en claveaux de briques et de pierres alternés est remarquable (fig. 42). Il repose sur deux sommiers. A 1 m. 90 du sommet de l'arc le déblaiement atteint une dalle de dimensions considérables et un regard permet de se rendre compte qu'il s'agit d'un aqueduc formé de blocs de granit. Un dégagement a permis de reconnaître une ouverture d'un des groupes de galeries isolées vers l'extérieur par l'élément médian, mais il s'agit d'une reprise ouverte et aménagée par les architectes romains à travers un mur d'appareil allongé. Cette porte est désaxée par rapport au sommet du berceau. Autre résultat : dans le mur extérieur de la galerie extrême de ce même groupe, s'est révélée une cheminée de communication partant de la voûte, un peu à côté du centre et montant à 2 m. 98, niveau actuel de la terre. Le petit appareil en est très régulier. A 2 m. 20, la section est élargie au-dessus d'un bandeau de briques horizontal situé dans le mur Ouest et sur lequel s'ouvrent vers l'extérieur des ouvertures dont l'une au moins, située à côté de la cheminée, communique avec elle. Un sondage dans l'une des salles a permis de repérer un sol de béton grossier, peut-être postérieur à l'édifice. Un amas de béton inemployé restait sur un point, comme si le travail avait été brusquement abandonné.

En 1960, la façade Ouest a été dégagée pour l'installation de grilles à l'entrée. Une fenêtre y était mise au jour qui indique évidemment l'extrémité du bâtiment. Des débris de vitres ont été retrouvés dans les déblais en même temps que le nombre des ouvertures signalées au-dessus du cordon de briques était multiplié. Une dizaine devait exister primitivement et peut-être correspondait-il a des orifices pour



Fig. 42. — Chassenon. Couloir central montrant à droite et à gauche les ouvertures des galeries, au centre, comme sol les dalles de l'aqueduc. La grille ferme l'accès au Sud. *(Photo J.-H. Moreau).*

des sorties d'eau, formant une sorte de fontaine multiple. A la base, un pavage de granit sur blocage part du bâtiment et sera à dégager.

Mais revenons à l'entrée découverte au Sud et qui donne accès au couloir desservant les 6 galeries parallèles, trois de chaque côté. Nous avons vu qu'un aqueduc à son début traversait la porte. C'est un monument colossal formé de dalles de granit posées sans mortier, délimitant un canal de 1 mètre de haut sur 0 m. 75

de large (fig. 43). Huit dalles verticales à droite, autant à gauche et 12 de recouvrement larges de 1 m. 40, épaisses d'environ 0 m. 20 sur 12 m. 80 de canalisation donnant l'échelle. La prospection de ce long cloaque reste possible sur 63 mètres, un éboulis fermant la suite. En deux endroits, la dalle de recouvrement est remplacée par des ponts en cintre surbaissé, formé de claveaux de pierre et briques ; ils correspondent à l'emplacement de murailles assises sur leur arc et reposent sur une maçonnerie d'appareil. Plus bas que le plafond de dalles, ils le coupent

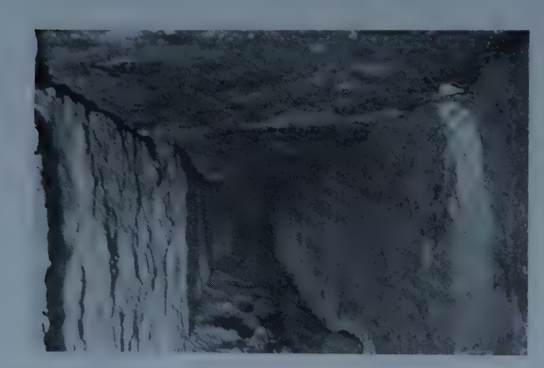


Fig. 43. — Chassenon. Intérieur de l'aqueduc long de 63 mètres. Au fond se distinguent les claveaux alternés de pierre et de brique de l'un des ponts. *(Cliché J.-H. Moreau).*

et forment diaphragme. Une branche d'aqueduc à gauche, trois à droite, d'importances diverses, disparaissent dans le sol. La déclivité de l'aqueduc dirige les eaux vers le Nord. Au contraire, dans l'édifice les rigoles latérales de 0 m. 30 sur une profondeur de 0 m. 80, formées par les intervalles de ses dalles et du mur, servent d'écoulement aux salles latérales et conduisent les eaux en direction Sud du couloir dans une sorte de piscine qui envoie son trop plein dans l'aqueduc. Le dégagement de l'entrée au Sud a permis de repérer une vaste salle qui sera étudiée au cours des prochaines fouilles.

Les résultats acquis sont fort intéressants et remarquables. Ils confirment l'idée que cet édifice a été construit pour une utilisation des eaux : château d'eau avec ses salles de décantation, réserve d'un balnéaire, l'avenir précisera. Peut-être d'ailleurs, les deux buts étaient-ils joints ?

b) Les fouilles exécutées au cours de l'été et de l'automne 1960 par M. Auguste Rougier à l'Ouest de Chassenon, à l'opposé du Temple et des Caves de Longeas par rapport à la localité actuelle, à travers les lieux-dits *Les Cinicles*, *Larrier* et *Les Croupettes*, ont permis de reconnaître l'existence d'un ensemble considérable de substructions s'étendant sur envi-



Fig. 44. — Chassenon. Cirque gallo-romain supposé. Mur transversal de la *spina* (?) en bordure Ouest de l'élément compartimenté de tête Est de la *spina* (?). *(Cliché A.-J. Rougier).*

ron 450 mètres de longueur. Les investigations précédentes de Frank Delage[6] et de Périllaud n'avaient pas porté sur cette partie du terrain de la commune. Les sondages opérés cette fois dans ce vaste espace et avec des moyens limités ont fait apparaître aux extrémités deux groupes de bâtiments formés de pièces diverses, de destination actuellement indéterminables en apparence. Entre ces deux blocs et, sans doute en rapport étroits avec eux, s'étire une longue construction formée de sept murailles

(6) *Bulletin de la Société archéologique du Limousin*, LXXXII, 2e livraison, p. 151 et s.

parallèles que l'on repère sur plusieurs centaines de mètres de longueur et une quinzaine de large. Il semble qu'à certains endroits il y ait des murs de refend, délimitant peut-être des passages ou des couloirs. (Fig. 44).

En interprétant des données topographiques avec les découvertes d'ossements de chevaux, ou la trouvaille dans les puits voisins de vestiges archéologiques divers, comme les petites statuettes de chevaux en terre blanche de l'Allier, décrites par Frank Delage[7], M. Rougier a conclu qu'il se trouvait en présence du cirque romain de Chassenon. C'est assurément une excellente hypothèse de travail et les vestiges impressionnants repérés peuvent permettre de continuer les fouilles dans cette direction, car on ne voit pas bien à quoi d'autre ils correspondraient. Disons toutefois qu'il faudra poursuivre les investigations avant de conclure formellement. La longue file de constructions dont nous avons parlé est peut-être la *spina* d'un cirque, mais ici nous trouvons des dispositions inhabituelles à ces monuments. Cette *spina* formée de murs parallèles avec interruptions bien définies remplace la formule connue de la levée de terre ou du mur central au-dessus desquels se trouvaient les ornements et statues rituels. Rien n'empêcherait d'ailleurs que ces murailles aient supporté une plateforme pour les soutenir. Mais, en fait, à part quelques rares exemples classiques, nous connaissons peu le détail de ces monuments généralement mal conservés. Le cirque de Saintes, déterminé par M. Clouet, situé dans un vallon, est enfoui sous une épaisseur considérable de terre, ce qui n'est pas le cas ici ou les substructions sont rasées à quelques dizaines de centimètres du sol. Cela devrait permettre une prospection assez aisée.

Merpins. — Au confluent de la Charente et du Né, à l'Ouest de Cognac, sur la commune de Merpins, se trouve un éperon barré de date jusqu'ici controversée. Des sondages, en vue d'une fouille possible ont été opérés en août 1960 par M. Piveteau, professeur au Lycée d'Angoulême. En voici les résultats :

(7) *Ibid.*, p. 158.

« Deux sondages dans la masse du rempart, ont révélé une énorme quantité de pierres plates posées sur quelques gros blocs : seule une tranchée pourra un jour en révéler davantage. Deux autres sondages ont été faits dans l'emplacement présumé des habitations, à une cinquantaine de mètres en arrière du rempart, sur l'extrême bord Sud-Ouest, dans le « chintre » de la vigne Bergeron, seul endroit où les cultures permettaient de creuser. Ils ont permis d'apercevoir les couches suivantes : une couche superficielle de 0 m. 40 entaillée par les labours et où les vestiges pouvaient être mélangés. Plus bas, une couche de 0 m. 35, impossible à diviser, contenant en place le vrai matériel archéologique : poterie et os (bœuf, sanglier, cerf). Il y avait enfin 0 m. 30 de terre et de cailloutis stérile avant le roc naturel, un calcaire tendre qui se débite par plaques. Sur l'emplacement du village, la profondeur du sol était donc de 1 m. 05, alors que dans le cinquième sondage, sans couche archéologique, le sol vierge n'était qu'à 0 m. 70. Il nous a donc semblé que l'habitat avait été légèrement enterré.

A part un petit morceau de bronze, difficile à identifier, et les os dont nous avons déjà parlé, le matériel recueilli a été surtout de la poterie. Si dans la description de ce matériel, nous reprenons quelques-uns des termes de notre collègue Joffroy, c'est dans l'intention de faire ressortir la parenté entre notre hallstattien et celui du Mont Lassois. Il y a, en quantité peut-être égale, des fragments de vases à pâte grossière et de vases à pâte fine. Les vases à pâte grossière, à gros dégraissant, sont gris ou beiges. Ils sont d'assez grande taille et ornés à peu près exclusivement d'impressions digitales sur bourrelets plus ou moins épais, rapportés ou non, parfois sur simple épaulement. Il y a de profondes impressions demi-circulaires, d'autres ovalaires, d'autres très légères et à demi effacées. Dans le procédé le plus fréquent la pâte a été pincée ; ce procédé a parfois été employé sans bourrelet. Il y a également des incisions obliques ou verticales, parfois sans bourrelet, certaines de ces incisions sont larges, d'autres très minces. L'ensemble est souvent grossier, il peut être menu et très joli. de nombreux cordons ont un aspect torsadé

bien caractéristique. Les vases à pâte fine forment une très belle céramique, à parois lisses, marbrée, alliant tous les tons de l'ocre et du chamois avec parfois une pointe de rouge. De fins décors y sont gravés après cuisson. Signalons entre autres : une rangée de minuscules petits traits sur un saillant, des coups d'ongle caractéristiques, un décor de lignes horizontales et de traits obliques, une bande décorée où, entre deux lignes parallèles faisant le tour du vase, des traits obliques alternent cinq par

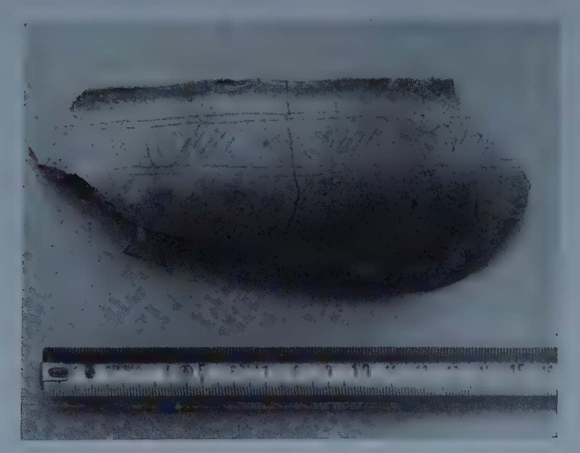


Fig. 45. — Merpins.

cinq sur une poterie beige mal lissée (fig. 45). Il y a enfin une céramique noire comprenant des tessons rugueux et des tessons lisses qui font penser à certains vases de La Tène. L'un de ces tessons est percé d'un trou. Au point de vue des formes, il a été trouvé : une moitié de joli godet, à bord rentrant, de 5 centimètres de haut, au fond marqué par un très léger bourrelet. Il a de hauts bords, éversés ou droits, qui devaient se trouver au-dessus d'un renflement. Il s'est présenté un seul fond creux mais plusieurs petits fonds sont plats avec des départs de parois très obliques qui devaient donner des coupes évasées. On a trouvé une très belle anse, petite et trapue faisant saillie sur le bord supérieur du vase, de la même hauteur que le col et ornée de facettes (fig. 2).

Il semble donc que nous ayons là, pour deux sondages, un ensemble hallstattien riche et varié. Il est trop tôt pour fixer une date même approximative. Rappelons seulement que dans la région des Charentes, ce que l'on appelle le hallstattien a été à la fois tardif et prolongé en comparaison de ce qui s'est passé dans l'Est de la France. »

Sainte-Sévère. — Au hameau de *La Selle*, en creusant une fosse à purin, ont été trouvés plusieurs sarcophages trapézoïdaux. Le seul bien dégagé mesure 2 mètres de long sur 0 m. 80 de large et 0 m. 45. Le couvercle de pierre forme bâtière. Un corps sans objet s'y trouvait. D'un autre cercueil, partiellement ouvert, ont été retirés une épée courte, une boucle de cuivre et une pierre bleue[8].

Charente-Maritime

Champagne. — Un pont romain en bois, renversé, a été retiré du cours de l'Arnould, en amont du pont de Razoux, sur la route de Pont-l'Abbé d'Arnould à Saint-Aignan, soit à une douzaine de kilomètres de Rochefort. La grue pelleteuse ayant rencontré sur ce point une résistance, un homme grenouille avait constaté dans le cours d'eau l'existence de pilotis et de poutrelles. Il attacha une chaîne et on tira l'ensemble avec un buldozer. D'après les riverains, la forme du pont était nette, mais actuellement, il ne reste plus sur le bord de l'eau, en partie recouvert par les boues retirées du lit, qu'un enchevêtrement de poutrelles, principalement sur la rive gauche. Il s'agissait de fortes poutres de chêne, restées en excellent état et soigneusement équarries (fig. 46). L'une d'elles, intacte, mesurait 4 m. 65 sur 0 m. 24 de côté ; des trous contenant des clous forgés traversaient le bois tous les 0 m. 61. Une autre poutre (fig. 47), dont l'extrémité prise sous le tas de débris de la berge ne nous a pas permis de mesurer la longueur, est coupée de mortaises de 0 m. 07 de profondeur, qui divisent alternativement la poutre en parties creuses et pleines, mesurant respectivement 0 m. 29 ; 0 m. 45 ; 0 m. 26 ; 0 m. 52 ; 0 m. 27, etc. Les parties amincies étaient traversées de longs clous carrés à section aplatie vers le bas où les barbes avaient été formées pour les retenir (fig. 48). Ils mesurent de 0 m. 34 à 0 m. 37 de longueur, sur

(8) Patrice Marquais, *Découverte de sarcophages à La Selle, Cne de Sainte-Sévère*, dans *Bulletin d'histoire et d'archéologie de Cognac et du Cognaçais*, I, p. 164.



Fig. 46. — Champagne. Pont de Razoux. Fouilles du pont romain sur la rive gauche de l'Arnoult. *(Photo F. Eygun)*.

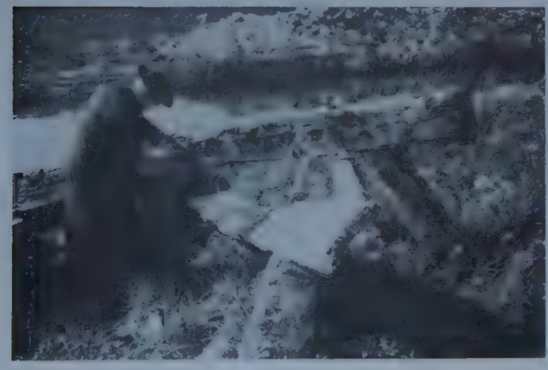


Fig. 47. — Champagne. Pont de Razoux. Pièces du pont romain encore jointes. *(Photo F. Eygun)*.

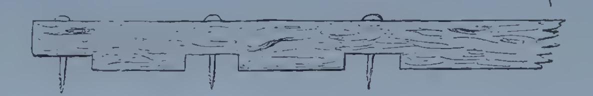


Fig. 48. — Champagne. Pont de Razoux. Extrémité d'un montant avec ses clous.

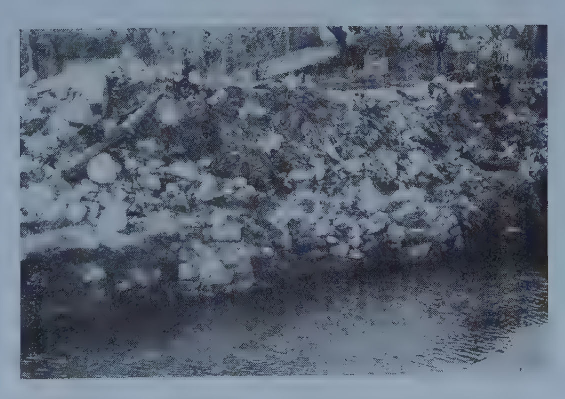


Fig. 49. — Champagne. Culée du pont romain de Razoux sur la rive droite de l'Arnoult. *(Photo F. Eygun)*

0 m. 02 sous la tête et 0 m. 007 à la pointe du côté large. La tête tronconique de 0 m. 015 de haut mesure 0 m. 02 au sommet, 0 m. 075 à la base. Ces différentes pièces de bois portaient des repères en chiffres romains : VII de 0 m. 12 environ de hauteur. Les pilotis étaient aiguisés sur une hauteur de 0 m. 30. Les culées de ce



Fig. 50. — Champagne. Pont de Razoux. Culée du pont romain prolongée par la route romaine qui se continue vers les arbres. *(Photo F. Eygun)*.



Fig. 51. — Champagne. Voie romaine de Saintes à l'Ile Madame. En pointillé, dérivation supposée par Razoux.

pont sont très visibles encore dans la berge (fig. 49) ; elles étaient en moellons calcaire formant deux assises parallèles. Elles ont été endommagées assez fortement par les travaux si l'on en juge par leurs fragments blancs qui à cet endroit du talus de curage, tranchent sur la vase noire. Les traces de la voie romaine qui menait au pont sont très visibles principalement sur la rive droite, où elles forment levée (fig. 50). Elles ne correspondent pas à la voie romaine repérée par M. Clouet, de Sainte à l'Ile Madame (fig. 51). Il semble qu'elles forment une dérivation à peu près parallèle depuis Saint-Porchaire, Pont-l'Abbé, Le Perré et la Rouillasse pour aboutir aussi au même but, ce qui n'a rien d'étonnant, dans ce pays marécageux où l'on ne pouvait passer aisément partout[9].

Saint-Just-Pépiron. — La Section archéologique de Rochefort a mis au jour en 1959 et 1960 en partie une construction gallo-romaine soigneusement établie. Le plan montre les fondations d'un édifice rectangulaire dont actuellement 23 mètres sur 11 sont définis. Plusieurs salles, dont une partie à hypocaustes bien visibles, apparaissent délimitées par des murailles dont celles d'origine sont en petit appareil soigné du IIe siècle probablement, mais avec reprises postérieures plus grossières

(9) Les services des Bâtiments de France n'ont pu, devant cet enchevêtrement, déterminer la forme de ce pont. Un blâme a été adressé au maire de Champagne qui n'avait pas observé la loi sur les fouilles en ne prévenant pas de la découverte faite sur sa commune.



Fig. 52. — Saint-Just. *Villa* de Pépiron. Vue prise du point C. *(Photo F. Eygun)*.



Fig. 53e. — Saint-Just. *Villa* de Pépiron. Vue prise du point B. *(Photo F. Eygun)*.



Fig. 54. — Saint-Just. Détail des pilettes. *(Photo de la Société géographique de Rochefort)*.

qui pourraient indiquer une utilisation de l'édifice après l'invasion de 276. Une des salles se termine par un hémicycle dont le sol n'apparaît ni carrelé, ni bétonné, mais débouche sur la terre vierge. De nombreuses substructions existent aux alentours et en prolongement de cet ensemble. Il semble qu'on soit en présence du balnéaire d'une importante *villa*. Un tuyau de plomb traversant un mur était encore en place, mais la voie d'accès des eaux reste à découvrir. (Fig. 52 à 55).

Saint-Genis-de-Saintonge. — Au domaine de *Saint-Révérend*, chez M. Vinot, un assez grand cimetière composé de sarcophages en

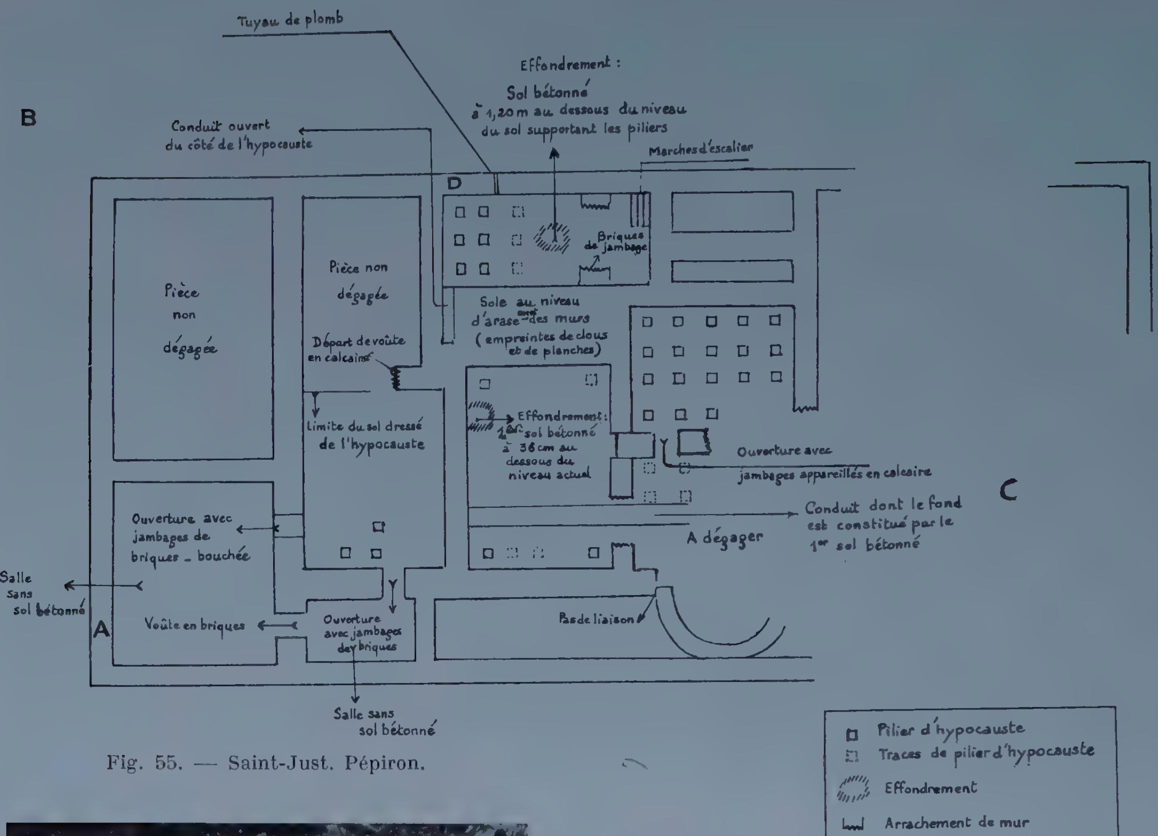


Fig. 55. — Saint-Just. Pépiron.



← Fig. 56. — Saint-Genis-de-Saintonge, domaine de Saint-Révérend. L'un des sarcophages.

calcaire coquillier a été repéré dans un champ très voisin de l'exploitation. Trois seulement ont été mis au jour et ouverts, mais il paraît en exister plusieurs dizaines que la charrue découvre parfois. Le mieux conservé est long de 1 m. 82 et ses largeurs sont de 0 m. 63 et 0 m. 32. L'épaisseur des côtés est de 0 m. 065. Le couvercle correspondant est formé d'une bordure verticale de 0 m. 08 de haut et d'une partie en bâtière dont le faîtage s'élève à 0 m. 12 du bandeau (fig. 56). Les cuves ne contenaient que des squelettes sans objets. Leur orientation est Nord-Sud.

Indre-et-Loire

Crouzilles. — A *Mougon*, avant de quitter la direction de la Circonscription archéologique en 1957, M. Cordonnier-Détrie avait révélé, sur l'indication de M. Héron, la présence de deux fours : « C'est lors de la création

d'une cave et de l'établissement d'un puits dans la falaise au-dessus de la Vienne, à l'avant-dernière maison orientale de Mougon, que la découverte fortuite fut faite. Au centre de l'aire creusée sur 3 m. 50 (Ouest), 3 m. 80 (N.), 4 mètres (E.), 3 m. 70 (front-Sud), un premier four fut mis au jour et bientôt entièrement détruit ; son centre recélait une poterie intacte recueillie par M. Pironneau, propriétaire, demeurant à Richelieu. Mais la tranchée eut à fendre un autre four rustique en forme de coupe haute et étroite (gobelet) fait d'argile jaune, four « posé » sur un socle de sable, matériau *in situ :* à la partie basse nombreux laitiers et reliquats de fortes cuissons ; il avait été bouché et recouvert ainsi que tout le gîte d'une terre gris bleu argileuse, étrangère au site. Dans les trois côtés de la future cave très nombreux tessons de poteries ocre, rose, gris, noir (un col et son anse, culots, etc. ont été prélevés par nous et déjà déposés au musée de Cravant). Il semble que le four en coupe soit celui d'un atelier indigène, IIIe ou IVe siècle. Il est de même facture que celui découvert à Artins (L.-et-Ch.), décrit dans le *Bulletin de la société archéologique du Vendômois* (1956). »

Panzoult. — Au cours de l'année 1957, sur un terrain appartenant à la Cie d'Assurances « L'Urbaine et la Seine », a été mise au jour et signalée par M. Héron, dans une falaise au lieu-dit Le Château, une grotte artificielle dont l'entrée avait été dissimulée par les terres tombées du sommet : *la Grotte du Moulin.* Cette excavation assez profonde se divise en deux salles. Celle de droite ne contient aucun vestige spécialement intéressant, sinon la trace de son origine commune avec celle de la seconde. Cette dernière, profonde d'un peu plus de 5 mètres depuis la division en deux de l'ensemble est de forme assez irrégulière, grossièrement en parallélogramme, avec un goulot d'entrée de 2 mètres et une largeur de 4 m. 65. Le mur du fond sous voûte mesure 1 m. 70, avant déblai, soit environ 2 mètres lorsque le sol aura été nettoyé. Ces grottes ont été formées par les tailleurs de pierre mérovingiens qui ont retiré peu à peu les blocs des couches calcaires appropriées pour y creuser des sarcophages en forme de trapèze. Certains

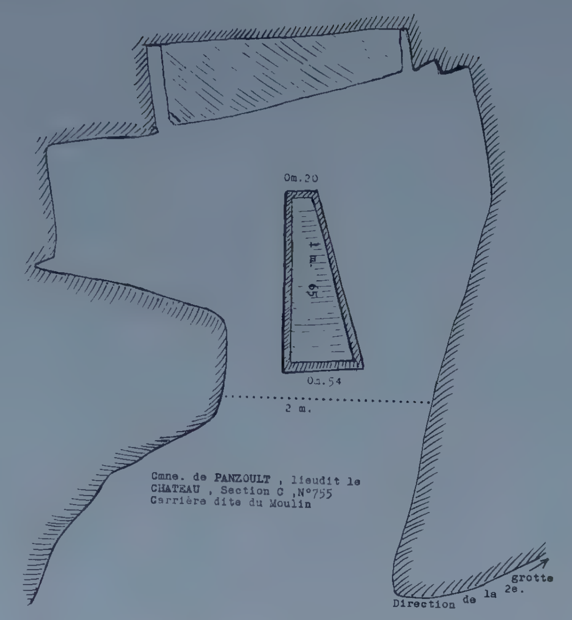
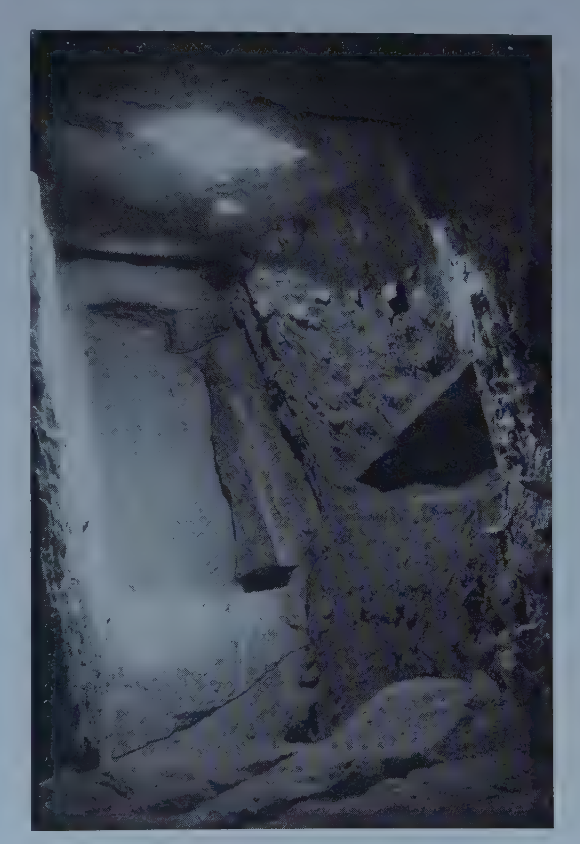


Fig. 57. — Panzoult. Lieu-dit le Château, section C n° 755. Carrière dite du Moulin.


Fig. 58. — Panzoult. Carrière du Moulin. Vue de l'entrée avec, au centre, le sarcophage mérovingien en voie d'achèvement. *(Photo F. Eygun).*

sont encore en partie dégagés dans les murailles. Mais le plus remarquable est que l'un des cercueils était en cours de fabrication très avancée au centre de la grotte. Il mesure 1 m. 65 de long sur 0 m. 54 et 0 m. 20 aux extrémités sur une profondeur variant de 0 m. 20 à 0 m. 34. L'épaisseur des parois est de 0 m. 09. Les surfaces sont travaillées au pic. Cette grotte est un document exceptionnel et vraiment très précieux qui nous permet de saisir sur fait la technique des fabricants de tombes de l'époque mérovingienne. (Fig. 57 et 58).

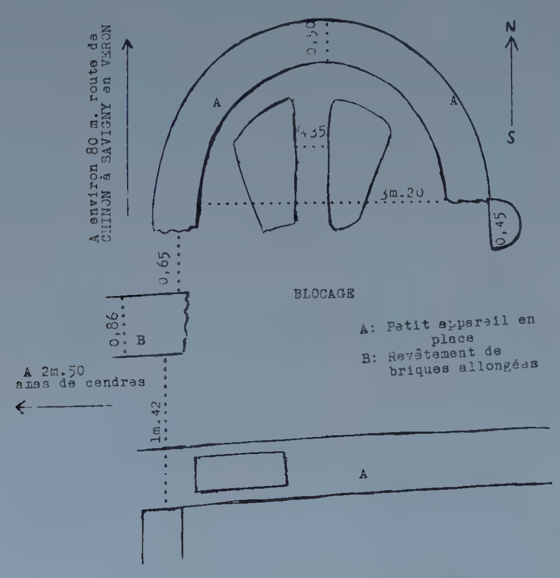


Fig. 59. — Savigny-en-Véron.

Savigny-en-Véron. — Des constructions se trouvent sur le terrain de Mme Veuve Marie Hallouin, demeurant au bourg, cultivé par M. Teillet, lieu-dit *Les Vignes de Varennes*, secton A. I. nº 562, à environ 80 mètres à droite de la route de Chinon à Savigny. Il paraît s'agir des restes du balnéaire d'une *villa* romaine dont l'étendue couvre plusieurs parcelles voisines, ainsi qu'il apparaît par les débris de tuiles à rebords épars sur la terre. L'élément principal est un hémicycle 3 m. 20 de diamètre, avec à l'extrémité un redent circulaire de 0 m. 45, formant bloc avec revêtement de petit appareil régulier. Il est ceint d'une muraille de 0 m. 50 d'épaisseur. Au centre, deux triangles approximatifs séparés par un canal de 0 m. 34 se dirigent vers le centre. Deux murs parallèles au diamètre, sis à 0 m. 65 de celui-ci pour le premier qui mesure 0 m. 86 d'épaisseur ; à 0 m. 56 du précédent pour le second de même épaisseur, s'enfoncent sous terre. Un autre perpendiculaire au dernier



Fig. 60. — Savigny-en-Véron. Les vignes de Varennes. Vue prise à l'Ouest des substructions. Détail de la partie en hémicycle.



Fig. 61. Challans. Croix mérovingienne.

disparaît aussi. Des carreaux de dallage sont épars ; ils mesurent 0 m. 075 à 0 m. 08 de côté. Des poteries à enduit rouge peuvent être recueillies. A 2 m. 50 environ du dernier mur, de gros amas de cendre pouvant provenir d'un fourneau d'hypocauste sont mêlés au sol. Faute d'une personne sur place qui puisse continuer la découverte de l'établissement révélé, le propriétaire a été autorisé à recouvrir les vestiges avec soin. (Fig. 59 et 60).

Challans. — La croix mérovingienne découverte lors de la démolition de l'église romane de Challans par les voûtes du chœur, avait été recueillie et sauvée par M. l'abbé Grelier. Étudiée au début du siècle, notamment par Léon Maître, puis par le R. P. de la Croix (Abbé Ch. Grelier, *L'ancienne église de Challans, suivie d'une étude sur la Croix*, Nantes, 1909, in-8º), elle était un peu oubliée. M. l'abbé Grelier ayant accepté de se dessaisir de ce précieux document, il a été classé et installé sur notre demande grâce à l'aimable intervention de Mgr Cazaux, évêque de Luçon, dans une chapelle latérale de l'église de Challans. (Fig. 61).

Vendée

L'Ile d'Elle. — M. Delafosse, archiviste départemental de la Charente-Maritime, nous a signalé que des travaux de curage de la Sèvre ont sorti du lit des poutres de chêne, peut-être des pieux, et des pierres plates actuellement déposés sur le bord de la Sèvre, côté Vendée (Cne de l'Ile-d'Elle) entre le début du canal de Pomère et la Bonde du Jourdain (Cne de Saint-Jean-de-Liversay, Charente-Maritime). Il s'agit des restes de la voie romaine signalée par M. Clouet (*Revue de Saintonge*, XLVI, 1936, p. 144-145) et Simoneau (*Revue poitevine et saintongeaise*, nº 33, p. 276-277). Une poutre sortie de la vase mesure 4 mètres avec trois entailles. C'est un peu ce que nous avons signalé en Charente-Maritime au pont romain retrouvé à Razoux, Cne de Champagne. Ici, M. Delafosse a vu quelques tuiles à rebords et il ajoute : « Naturellement rien n'est plus en place et il n'est pas aisé d'indiquer quelle pouvait être la disposition exacte de cette sorte de quadrillage de bois. Les travaux de dessèchement, peut-être du Moyen Age et certainement du XVIIIe siècle ont certainement modifié profondément le paysage ».

François EYGUN.

Circonscription de LYON. M. Pierre Quoniam, Directeur

Rhône

Lyon (Colonia Copia Claudia Augusta Lugudunensium *et* « *Territoire fédéral* » *des* Tres Galliae). — *a)* Au *chantier des Théâtres romains de Fourvière* (fig. 1, K), sous la direction de M. Amable Audin[1], a été poursuivi et, dans toute la partie accessible, achevé le dégagement de la façade (vers l'Est) de l'*Odéon* (fig. 2 et 3). En avant de cet édifice et à 7 m. 50 au-dessous de l'*orchestra* s'étendait, on s'en souvient[2], une esplanade sur laquelle ouvrait un portique adossé au mur de la façade. Ce portique, dont un chapiteau corinthien permet de restituer l'aspect, était long de 90 mètres, large de 7 mètres et haut de 7 m. 50 ; son sol était revêtu d'une mosaïque à décor géométrique dont subsistent d'importants fragments (fig. 5). Trois niches, larges de 3 mètres et profondes de 1 m. 50, étaient aménagées, sous le portique, dans le mur de la façade, celle du centre rectangulaire (fig. 4), les deux autres semi-circulaires (fig. 6). Le pavement de la niche centrale révèle la présence d'un socle qui devait supporter une statue de grandes dimensions[3].

Sous le *parascenium* septentrional, seul accessible actuellement, a été dégagée une salle carrée, de 8 m. 50 de côté ; en hauteur, ses murs dépassent par endroit 8 m. 50 (fig. 7). Allégés par des arcs en plein cintre, s'appuyaient, contre les murs latéraux, deux contre-murs : ils supportaient la voûte sur l'extrados de laquelle était établi le *parascenium*. Cette voûte ayant certainement, au cours de la période d'utilisation de l'édifice, donné des signes de faiblesse, un pilier massif, de 1 m. 90 sur 1 m. 50 de côtés, fut dressé contre le mur oriental de la salle ; il débordait sur la porte, large de 1 m. 80 et haute de 3 m. 80, qui ouvrait, ainsi qu'une fenêtre, sous le portique de la façade. — A 1 m. 20 en avant des niches et de la porte de la grande salle, mais ne poursuivant pas au-delà de celle-ci, les fouilles ont révélé un mur de briques, simple banquette basse, large de 0 m. 35 ; le dessin de la mosaïque tient compte de son existence.

Dans l'avenir immédiat, il reste à évacuer l'énorme masse de remblais qui interdit l'accès de plain-pied à la façade de l'Odéon, et même de voir cette façade avec un recul suffisant (fig. 5). Là nous sont réservées, sans doute, d'heureuses découvertes : la proximité du four à chaux établi, lors de la spoliation des théâtres, à l'extrémité septentrionale du portique paraît bien autoriser cet espoir.

Par ailleurs, des travaux de consolidation ont débuté à l'extrémité méridionale de la *cavea*, en arrière de la première rangée de gradins, où existait un escalier semblable à celui de l'aile septentrionale (fig. 2). Ils se poursuivront par le dégagement de la rue qui ceignait la cavea et par celui des deux escaliers qui reliaient cette rue aux accès latéraux de l'Odéon.

A propos du *Théâtre*, signalons une précieuse étude consacrée par MM. A. Ducaroy et A. Audin au système de son rideau de scène et tout récemment publiée[4]. D'autre part, abor-

(1) M. Amable Audin, directeur des chantiers archéologiques de la ville de Lyon, voudra bien trouver ici l'expression de mon amicale gratitude. J'accomplis également un agréable devoir en remerciant bien vivement ses collaborateurs, MM. R. Méjat, ingénieur du chantier de Fourvière, et M. Bérardon, chef de ce même chantier.

(2) J. Guey, *Gallia*, XVI-1958, p. 350-354.

(3) Dans le remblai voisin ont été découverts les restes très mutilés d'une statue plus grande que nature.

(4) *Gallia*, XVIII-1960, p. 57-82.

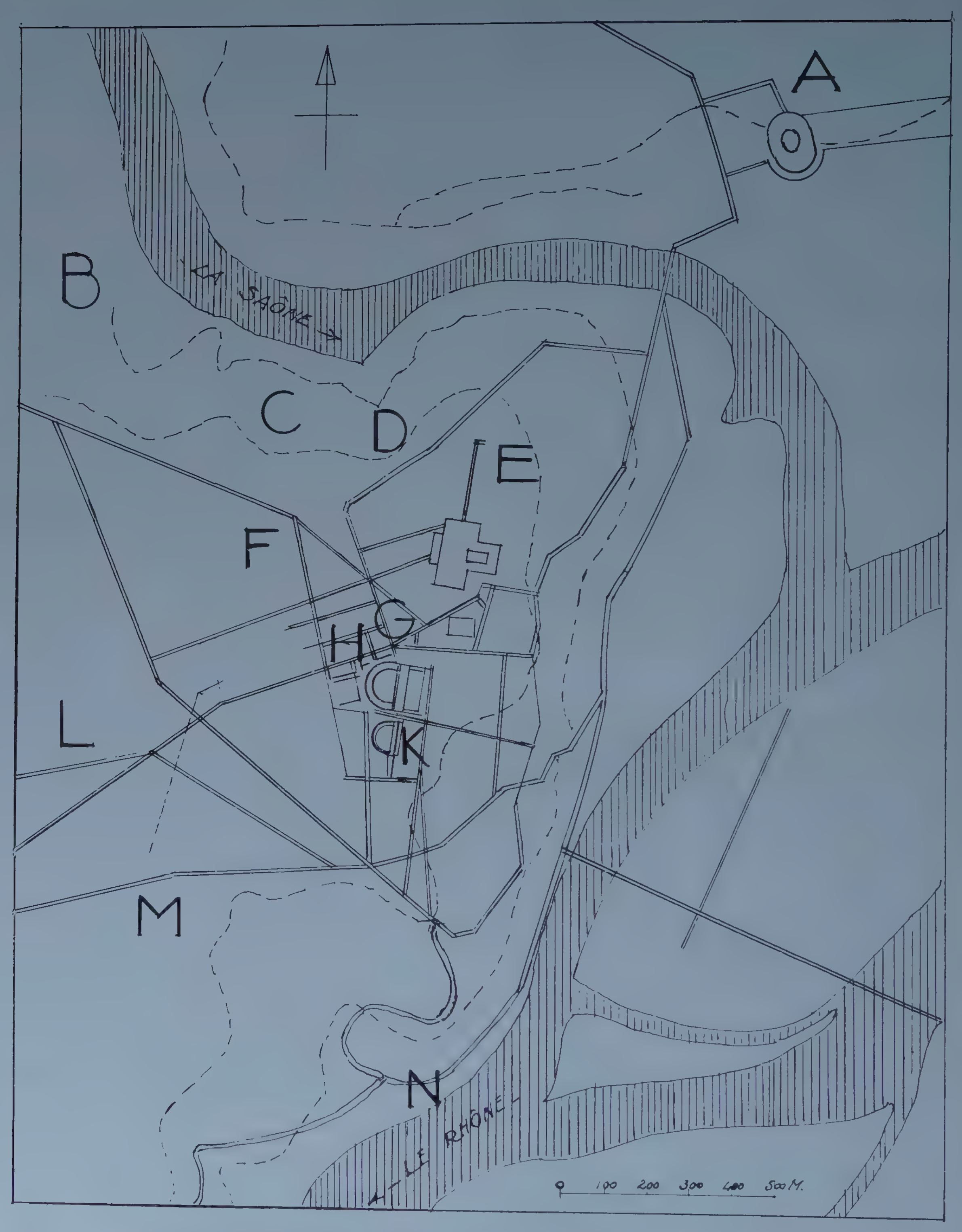


Fig. 1. – Lyon antique. Plan de situation *(d'après A. Audin)*: en traits discontinus, les courbes de niveau de 200 et 250 mètres. Pour A, cf., dans le texte, *i*; B, *g*; C, *f*; D, *f*; E, *e*; F, *d*; G, *c*; H, *b*; K, *a*; L, *g*; M, *h*; N, *g*.

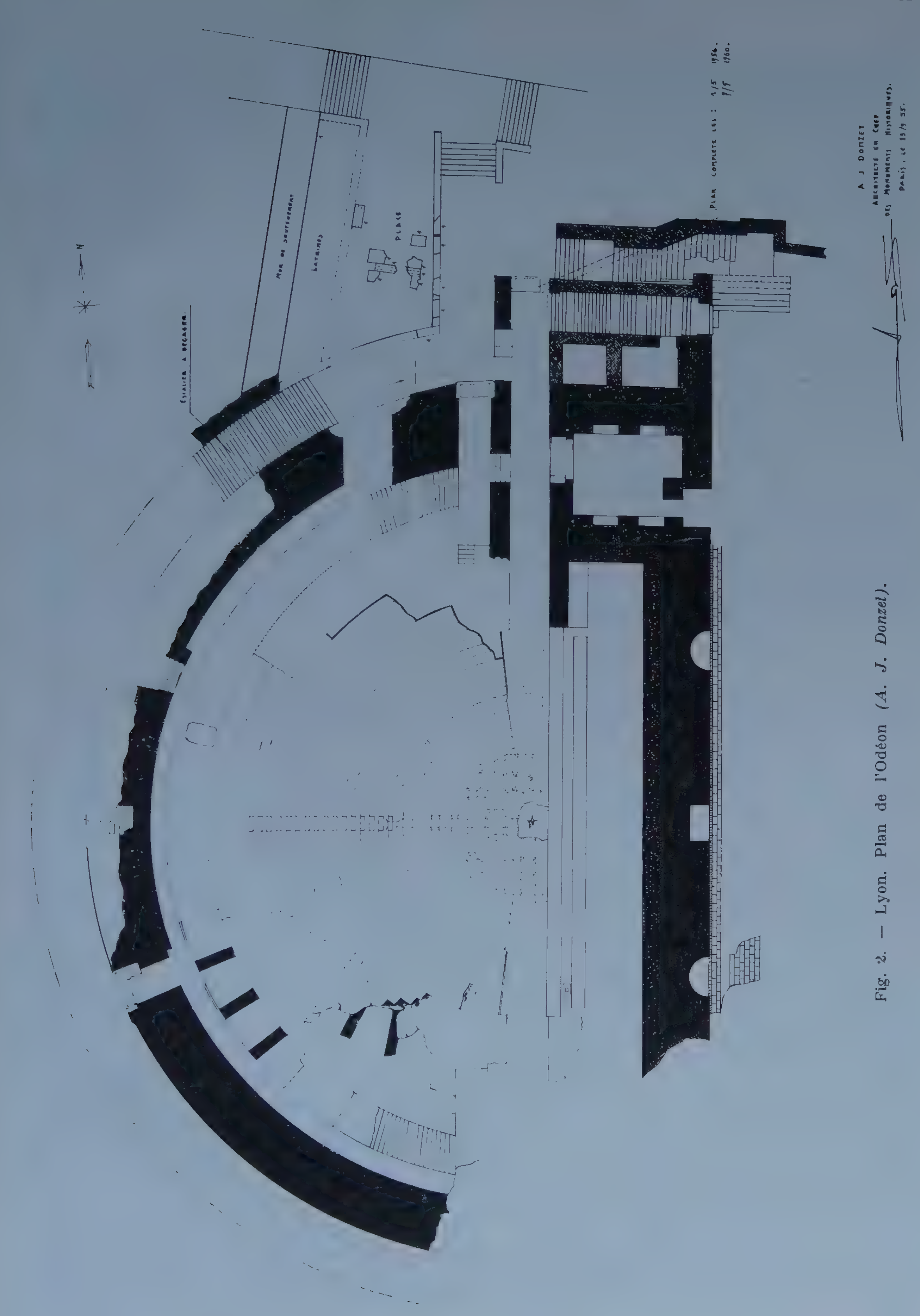


Fig. 2. — Lyon. Plan de l'Odéon (*A. J. Donzel*).



Fig. 3. — Lyon. Façade de l'Odéon *(cliché P. Quoniam).*



Fig. 4. — Lyon. Niche centrale de la façade de l'Odéon *(cliché Pernet).*



Fig. 5. — Lyon. Mosaïque revêtant le sol du portique qui était adossé à la façade de l'Odéon *(cliché Pernet)*.

dant à mon tour le délicat problème de la datation de cet édifice, j'ai cru pouvoir démontrer, tirant argument de plusieurs pièces de sculptures découvertes en 1941 sur le sol de son portique de façade ou à proximité immédiate, en particulier une tête mutilée de grandes dimensions dans laquelle on doit reconnaître, à mon avis, un portrait de l'empereur Hadrien, que l'extension du Théâtre, notamment l'aménagement de son troisième étage de gradins, date des premières années du règne de cet empereur[5].

b) « Rue d'Aquitaine » (*rue Roger-Radisson*, précédemment du Juge de Paix) (fig. 1, H), des travaux de voirie — et l'obligeance des responsables du service municipal compétent — ont permis de retrouver, sur une grande longueur, l'égout antique, large de 1 mètre, qui courait sous le dallage de cette grande artère, large de 12 mètres et longue de 650, du Forum Vetus à la porte dite d'Aquitaine[6]. Les résultats de ces travaux autorisent M. A. Audin à préciser que « cette rue, qui commandait la centuriation du plateau de la Sarra, s'infléchissait d'une extrémité à l'autre, imposant aux insulae riveraines deux orientations légèrement différentes ». Cette découverte trouve son illustration dans les travaux récemment poursuivis dans le Clos de la Paix et dans l'ancien champ de manœuvres de la Sarra.

c) Dans le *Clos de la Paix* (fig. 1, G), à courte distance du débouché occidental du décumanus, la construction d'immeubles a permis de préciser le tracé et l'orientation de « deux voies se coupant en équerre, ordonnées sur la rue d'Aquitaine et selon une oblique de 28° par rapport aux axes terrestres » (A. Audin). Malgré la destruction presque totale des bâtiments qui les bordaient, le décapage d'une large zone de terrain a livré les vestiges d'un important édifice possédant d'épais dallages de mortier à tuileaux. Une profonde citerne, que la tranchée a coupée de part et d'autre, est apparue au cours de ces travaux.

d) A *la Sarra* (fig. 1, F)[7], en avril-mai 1959, à l'occasion de la construction d'une école maternelle, un sondage, généreusement financé par la Société des Amis des Théâtres Antiques, a révélé les dimensions du plus grands des deux édifices reconnus en 1957[8] : 120 mètres sur 90. Ce bâtiment était clos par un mur épais de 1 m. 50, orné intérieurement de pilastres en marbre blanc. Pour M. A. Audin, il s'agirait d'un sanctuaire érigé au IIe siècle de notre ère, au point culminant de Lugdunum, et peut-être consacré à Jupiter[9]. — Plusieurs voies ont été

(5) *Hadrien et le théâtre de Lugdunum*, dans le *Bulletin des Musées et Monuments Lyonnais*, 1959, n° 4, p. 67-76.

(6) A. Audin, *Essai sur la topographie du Lugdunum*, 1958, p. 88-89.

(7) A. Audin, *Le plateau de la Sarra à l'époque romaine*, dans les *Cahiers Rhodaniens*, VI-1959, p. 52-73.

(8) J. Guey, *o. c.*, p. 355.

(9) A. Audin, *Le plateau de la Sarra...*, p. 58-59. Rappelons toutefois que c'est à cet endroit que fut découverte, au cours de l'été 1958, la dédicace à Mercure que vient d'étudier M. J. Guey (*Cahiers d'Histoire publiés par les Universités de Clermont-Lyon-Grenoble*, VI (1961), p. 115-119) : *M(arcus) Licinius, Rari (filius),/ Ru[f]us / murum et sedilia Mercurio / uot(um)*



Fig. 6. — Lyon. Niche latérale Nord de la façade de l'Odéon et mosaïque du portique *(cliché Pernet)*.



Fig. 7. - Lyon. Grande salle sous le *parascenium* septentrional de l'Odéon *(cliché Pernet)*.

repérées aux abords de ces constructions antiques. « Elles s'ordonnent sur la portion Sud-Ouest de la rue d'Aquitaine, oblique de 22°. L'une d'elles, qui passait entre les deux grands édifices et sur l'emplacement de l'école maternelle, mesurait 28 pieds de large, soit 8 m. 28. Branchée orthogonalement sur la rue d'Aquitaine, elle aboutissait près de notre porte de Loyasse, là où débutait la voie de l'Océan. Si bien qu'il semble légitime d'attribuer à cette voie, par commodité terminologique, le nom de rue de l'Océan » (A. Audin).

Au cours de ces recherches, M. Bérardon a découvert une amulette phallique en bronze.

e) M. J. Guey avait signalé[10] qu'au sommet du *Clos des Lazaristes* (fig. 1, E), sur le versant oriental de Fourvière, l'aplanissement d'un terrain avait donné lieu à diverses trouvailles. Dans l'une d'elles, un fragment de céramique, M. A. Audin[11] a reconnu les restes d'un médaillon d'applique appartenant « à une version encore inconnue du médaillon d'Amator représentant Plancus et le Génie de Lugdunum, en une confrontation qui exprime mystiquement la fondation de Lyon ». La légende se restituerait : *Uncti Lugu*[*duni Genio* (ou *Geni*)], *tibi gratias ago*[12].

so[*l*(*uit*)] *lib*(*ens*) *mer*(*ito*). Bien qu'il ait constaté que le bloc de calcaire (haut. de 0 m. 47, large de 0 m. 73, épais de 0 m. 40) sur lequel est gravé ce texte n'était plus en place, M. Guey se demande s'il n'y avait pas à Lugdunum « deux sanctuaires différents, l'un consacré à Mercure seul et qu'il faudrait imaginer du côté de la Sarra ; l'autre à Mercure et à Maia, à chercher au quartier de Saint-Just (rue de Trion, montée du Télégraphe) », où ont été trouvées les cinq autres dédicaces lyonnaises relatives au culte de ce dieu (*CIL*, XIII, 1767, 1768, 1769 *a*, *b* et *c*).

(10) *O. c.*, p. 356.

(11) *Unctum Lugudunum*, dans la *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 1959, p. 288-231.

(12) « Appliqué à la colonie qui porte le nom de *Copia* », le qualificatif *unctus* « évoque l'opulence frumentaire de cette ville, opulence à laquelle fait allusion Plancus en offrant au Génie deux épis de blé » (A. Audin, *l. c.*). — Également trouvé à cet endroit, en octobre 1958, un fragment de stèle funéraire (largeur : 0 m. 415 ; hauteur, entre deux mutilations : 0 m. 440), orné d'une *dolabra ;* de l'épitaphe, partiellement conservée, M. A. Audin *(Cahiers d'Histoire publiés par les Universités de Clermont-Lyon-Grenoble*, VI (1961), 2, p. 119-127)lit : *... hic adquiescit*] / *... Quartio fratri / pio / ...ia Modes*[*ta*] *hic quiescit.*

f) A l'extérieur de la ville antique, au flanc Nord de la colline de Fourvière, M. G. V. Vital-Durand a poursuivi des sondages dans un clos dominant l'actuel *chemin de Montauban* (fig. 1, D). Dans l'angle de deux murs antiques, dont un encore revêtu de son enduit, gisaient de nombreux objets : tessons de poteries et de lampes, aiguilles de bronze, fibule, etc. A signaler en particulier un fragment de médaillon d'applique figurant Sucellus[13]. — A l'automne de 1958 et dans les premiers mois de 1959, l'élargissement, à 10 mètres, du chemin de Montauban a permis de retrouver, dans la du nouveau mur de clôture des clos n°s 31 et 33 (fig. 1, C), et sur plus de 65 mètres, les restes d'un édifice que l'étroitesse de la fouille empêche d'identifier, mais que l'on peut attribuer à une villa suburbaine[14]. L'importance de ces vestiges est révélée par la présence d'un dallage de calcaire rose qui a été suivi sur plus de 14 mètres et dont on n'a pas atteint l'extrémité. Une mosaïque à décor géométrique a été repérée au début des travaux, malheureusement avant que les archéologues en aient été informés. Des murs à arases de briques, revêtus de mortier à tuileaux, ont été coupés en plusieurs points ; un caniveau, également garni de mortier à tuileaux, descendait de la colline et desservait cet ensemble, conjointement avec un égout voûté. Tout ce complexe donne l'impression d'une construction relativement luxueuse[15].

g) Les *nécropoles suburbaines* ont livré deux belles épitaphes de tombes à inhumation. L'une, datable du début du IIe siècle, est la stèle à *ascia* de *Sabineius Marcellus*[16] ; elle a été

(13) P. Wuilleumier et A. Audin, *Les médaillons d'applique de la vallée du Rhône*, n° 104, p. 75-77.

(14) J. Guey, *o. c.*, p. 358.

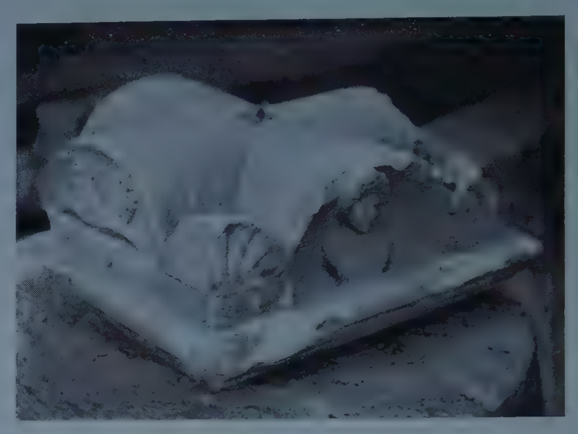
(15) Avec un zèle dont il convient de les remercier à nouveau, MM. Méjat et Bérardon ont assuré le relevé des vestiges mis au jour au Clos de la Paix, à la Sarra et au chemin de Montauban.

(16) Haute de 1 m. 25, large de 0 m. 37, épaisse de 0 m. 30, elle est coiffée d'un fronton triangulaire flanqué de deux acrotères arrondis et timbré d'un croissant lunaire. Le champ épigraphique, encadré par un trait, mesure 0 m. 68 de haut et 0 m. 32 de large ; l'épitaphe comporte 10 lignes : *D(iis)* (ascia) *M(anibus). / Sabineiio / Marcello / Iulia / Ursula / coniugi / incompa / rabili p(onendum) c(urauit) / et*

trouvée, en septembre 1960, sur un chantier de la rive droite de la Saône, 4, quai des Étroits[17], dans le quartier de Choulans, proche de la voie de Narbonnaise (fig. 1, N).

L'autre, de la seconde moitié du IIIe siècle, désignait la tombe de la Véliocasse *Dafniola* et de son jeune frère *Vincentius siue Dafnius*[18] ; elle a été découverte en décembre 1958, par M. J. Vercoustre, au cours des travaux de lotissement de l'ancienne propriété Canque (Ve arrondissement), dans un terrain situé entre le chemin de Saint-Just à Vaisse et la rue Barthélemy-Buyer (fig. 1, L), à courte distance de l'endroit où a été mis au jour le joli cippe à incinération d'*Aufidia Antiochis*[19] — dont on a d'ailleurs retrouvé, en 1959, le couvercle (fig. 8 et 9)[20]. — Sur l'éperon de Loyasse (fig. 1, B), lors de la construction des immeubles appelés « les Tours », sont apparues, dans les derniers jours de 1958, quatre tombes à inhumation, tardives, chacune d'elles sans mobilier ni épitaphe.

h) Crypte de Saint-Irénée (fig. 1, M) : dans la partie qui, jadis extérieure, regarde aujourd'hui la salle des Catéchismes, ont été exécutés, en février 1959, les travaux de dégagement souhaités par MM. A. Audin et Ch. Perrat[21]. Ils ont « permis de retrouver le grand arc absidial, de rendre à la vue la chemise de pierres de taille et les deux pans coupés et d'atteindre les soubassements antérieurs à l'enchemisement ainsi que les « choins » qui les portent »[22].



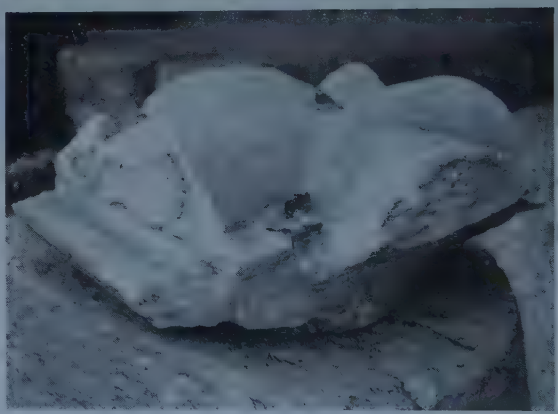


Fig. 8. et 9. Lyon. Couvercle du cippe funéraire d'*Aufidia Antiochis (clichés P. Quoniam).*

i) Sur la pente méridionale de la Croix-Rousse, au *Jardin des Plantes* (fig. 1, A), la démolition de la grande citerne construite il y a un siècle sur l'emplacement de l'Amphithéâtre fédéral des Trois-Gaules a commencé. Les travaux de la première tranche prévue ont été exécutés du 14 octobre 1959 au 1er février 1960 ; ceux de la seconde sont en cours, depuis le 8 décembre 1960. Aucun sondage à signification archéologique ne saurait être envisagé

sub asci / a dedicauit. Cf. A. Audin, *La stèle de Sabineius Marcellus*, dans le *Bulletin des Musées et Monuments Lyonnais*, 1960, n° 4, p. 63-67.

(17) Félicitons l'entreprise Thinet qui a signalé cette pièce, dès la découverte.

(18) Il s'agit d'un cippe de « choin », avec base et couronnement moulurés sur trois faces, haut de 1 m. 88, large (au maximum) de 0 m. 81 et épais de 0 m. 76. Le champ épigraphique mesure 1 m. 15 sur 0 m. 67 ; l'inscription comporte 20 lignes : *D(iis)* (ascia) *M(anibus) / et memoriae aeternae. / Dafniolae, Dafneiiani / filiae, ciui Veliocassini / ae, quae uixxit annis / XVII, m(ense) I, d(iebus) XII, maritata / anno I, m(ensibus) II, d(iebus) III, Vin / centio siue Dafnio / fratri eiusdem Dan / fiolae, qui uixsit annis / III, m(ensibus) VIII, d(iebus) II. Dafneiia / nus cum Proculeiia / coniugi, parentes / infelicissimi, / uiui sibi / defunctis IIII / hoc [m]onimentum sub / ascia / [d]edicauerunt.* Cf. Y. Burnand, *L'épitaphe de la famille de Dafneianus à Lyon*, dans les *Cahiers d'Histoire publiés par les Universités de Clermont-Lyon-Grenoble*, VI (1961), 1, p. 21-40.

(19) J. Guey, *o. c.*, p. 358-359, fig. 12.

(20) A. M. Y. Burnand est confiée l'étude de ce monument.

(21) *Fouilles exécutées dans la crypte de Saint-Irénée à Lyon*, dans le *Bulletin monumental de la Société Française d'Archéologie*, CXVII-1959, p. 109-118.



Fig. 10. — Lyon. Relief de la Duchère *(cliché R. Bassel)*.

avant la destruction complète de ce malencontreux ouvrage.

j) Au Nord de la ville, sur le *plateau de la Duchère*, à quelque cent mètres au Sud-Ouest de la Montée de Balmont, a été découvert, en mai 1959, un bloc de calcaire blanc (0 m. 98 de largeur, 0 m. 70 de hauteur et 0 m. 43 d'épaisseur) dont le côté gauche s'orne d'un morceau de pilastre cannelé, et la face d'un relief (fig. 10) représentant Mercure, entouré du bélier, du coq et de la tortue, et une déesse porteuse d'une corne d'abondance[23] : pour M. A. Audin, « Maia, modèle romain de la celtique Rosmerta ». On sait, en effet, qu'un temple de la ville haute était consacré à Mercure et à Maia (*CIL*, XIII, 1769) et qu'il y avait à *Condate* un sanctuaire dédié à Maia, seule (*CIL*, XIII, 1748).

Au sujet du fragment de vase « néo-attique » provenant du lit du Rhône et publié dans les précédentes *Informations*[24], M. J. Guey me demande d'ajouter les précisions suivantes qu'il doit à M. Charles Picard : « Je crois pouvoir dire, écrit M. Charles Picard (lettre du 20 décembre 1958) que ce fragment représente une partie d'une scène d'*Iphigénie en Tauride*. Il y a à gauche le roi Thoas. Ce qui est d'ailleurs plus caractéristique, c'est l'autre personnage, car il a les deux mains réunies au dos : il est ligotté ; c'est un prisonnier, Oreste ou Pylade ».

Je tiens enfin à rappeler ici la belle rétrospective consacrée en 1958, dans le cadre des expositions du bimillénaire de la ville (Musée des Beaux-Arts), à Lyon antique et pour laquelle fut mis à contribution, une fois de plus, l'inlassable dévouement de M. A. Audin[25].

(23) A. Audin et F. Cottin, *Le relief de la Duchère*, dans le *Bulletin des Musées et Monuments Lyonnais*, 1959, n°s 2-3, p. 206-213.

(24) *Gallia*, XVI-1958, p. 360, n. 22, et p. 361, fig. 13.

(25) Un catalogue des *Expositions du Bimillénaire* a été publié. La première partie, *Lyon antique* (p. 3-30), illustrée de 20 figures, a été rédigée par M. A. Audin (avec la collaboration, pour le médailler, de Me J. Tricou). — Parmi les 261 pièces exposées, furent présentées à cette exposition les deux patères en bronze découvertes en 1946 dans le lit de la Saône, à la hauteur de l'Ile-Barbe (bras oriental) ; trop tardivement venues pour

Anse (Asa Paulini). — Publication par MM. J. Guey et P.-M. Duval de la grande mosaïque de la ville romaine de La Grange-du-Bief[26].

LOIRE

Chambles (canton de Saint-Rambert). — M. J.-P. Preynat, ingénieur-chimiste à Saint-Étienne, a repris l'exploration de l'oppidum d'Essalois où ont été recueillis, depuis près d'un siècle, un grand nombre de témoins de la fin de la période de la Tène[27]. En 1959, des travaux de reboisement ne lui ont permis de procéder qu'à de simples reconnaissances, à l'analyse du matériel précédemment mis au jour et des données qu'il offre, ainsi qu'à l'établissement d'un plan général du site devant faciliter la nouvelle prospection. Celle-ci a commencé au cours de l'été dernier : elle a porté principalement sur un long massif de pierres dans lequel on croyait reconnaître l'enceinte de l'oppidum ; l'examen des bords interne et externe de ce massif n'a révélé ni maçonnerie ni traces de poutres. Un sondage, pratiqué à proximité, a livré, sur plusieurs strates relevées avec le plus grand soin, des fragments d'amphores, d'ossements, de poteries (céramique campanienne et céramique de tradition indigène) et quelques objets métalliques, pour la plupart des clous de forme carrée, le tout attribuable, semble-t-il, aux IIe et Ier siècles avant J.-C. Il est souhaitable que M. Preynat étende ses méthodiques recherches à l'ensemble du site et que leurs résultats puissent être confrontés avec ceux des fouilles de Jœuvre et du Crêt-Châtelard.

Feurs (Forum Segusiavorum). — Sous la direction de M. P. Lotte, architecte en chef des Monuments Historiques de la Loire, il est actuellement procédé à la restauration des vestiges du monument mis au jour, en 1955-1956[28], à *la Boaterie*, au cours de l'aménagement de la nouvelle place du marché. Un essai de restitution de ce monument, par M. J. Renaud, dans le *Bulletin de la Diana*, XXXV-1958, p. 201-207.

Moingt (Aquae Segetae). — A propos du « théâtre mixte », dont les ruines sont désignées sous le nom de *Vetus Palatium* et, plus communément, sous celui de *Murs des Sarrasins*, une étude à signaler : celle de M. J. Renaud, dans le *Bulletin de la Diana*, XXXVI-1960, p. 281-302.

Roanne (Rodumna)[29]. — *a)* Au mois de novembre 1959, des travaux de terrassement

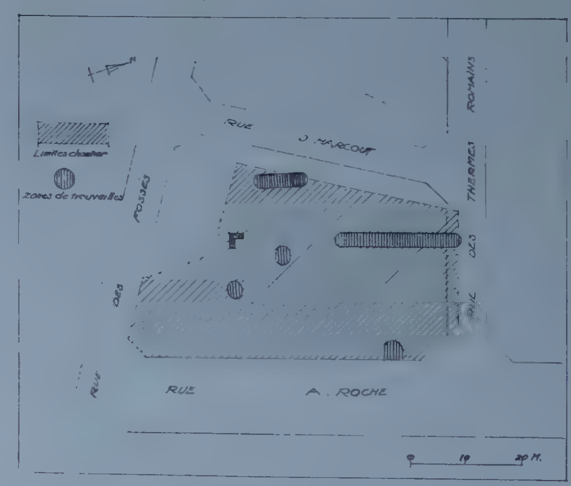


Fig. 11. — Roanne. Plan du chantier de la nouvelle Poste *(R. Périchon)*.

figurer au catalogue, elles ont récemment fait l'objet de deux études : l'une de M. J. GUEY, dans le *Bulletin des Musées Lyonnais*, 1958, n° 4, p. 68-75 ; l'autre de M. L. Armand-Calliat, dans la *Revue Archéologique*, 1959, 2, p. 65-76.

(26) Dans *Gallia*, XVIII-1960, p. 83-102.

(27) Cet oppidum passe pour avoir été abandonné dès le début de l'occupation romaine, cf. E. Révérend du Mesnil, *L'oppidum d'Essaloire, en la commune de Chambles*, dans l'*Ancien Forez*, 1884. Pour M. H. Delporte, cette opinion devrait être quelque peu révisée (*Bulletin de la Diana*, XXXV-1958, p. 180-190) : l'étude de la céramique d'Essalois conservée au Musée de la Diana (collections Philippe-Thiollière et Boissier) — trois tessons (dont deux du même vase) de céramique sigillée et, surtout, dans la céramique de tradition gauloise, la « juxtaposition de formes typiquement celtiques (de la Tène III plus exactement) et de formes qui n'ont été façonnées qu'après la conquête romaine et même, si l'on se rapporte à l'exemple de Gergovie, jusqu'au Ier siècle après J.-C. » — ferait préférer à l'hypothèse d'un abandon brutal, après une défaite militaire, celle d'un abandon progressif, au fur et à mesure que s'établissait en Forez la paix romaine, qui permit aux habitants de l'oppidum de retrouver les riches terres de la plaine.

(28) Cf. J. GORCE, dans le *Bulletin de la Diana*, XXXV-1957, p. 60-65 ; J. GUEY, *o. c.*, p. 364-365.

(29) Je remercie, une fois de plus, M. Robert Périchon et tous les membres de l'actif Groupe de Recherches Archéologiques de Roanne pour leur précieuse collaboration.



Fig. 12. — Roanne. Chantier de la nouvelle Poste. En 4 et 3, « poche à détritus » ; en 4, 3 et 2, témoins gallo-romains ; entre 2 et 1, niveaux de graviers *(cliché Conte)*.

logique[30]. Un seul reste de construction antique, très effacé, est apparu ; par contre, dans des « poches à détritus », creusées en terrain sableux (fig. 12), a été recueillie, avec quelques petits objets métalliques, une grande quantité de tessons : de la céramique peinte, de fabri-

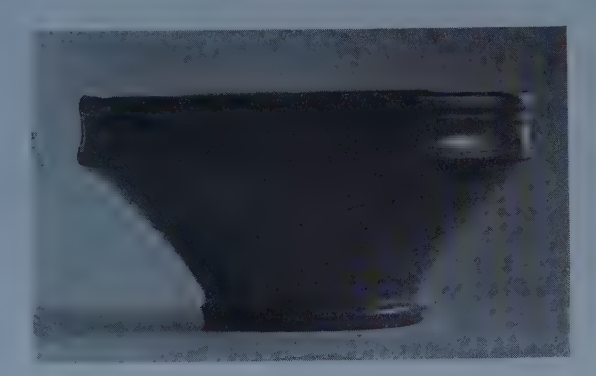


Fig. 13. — Roanne. Chantier de la nouvelle Poste. Vase signé « L GELI » *(cliché Conte)*.



Fig. 14. — Roanne. Chantier de la nouvelle Poste. Céramique peinte *(cliché Conte)*.

entrepris en vue de la construction d'un *nouvel hôtel des Postes*, entre les rues des Thermes Romains, au Nord, d'Harcourt, à l'Ouest, des Fossés, au Sud, et Alexandre-Roche, à l'Est (fig. 11), ont offert au Groupe de Recherches Archéologiques de Roanne l'occasion d'une fouille très fructueuse du point de vue céramo-

cation locale ou régionale et se rapportant, le plus souvent, à des formes connues ; plusieurs

(30) Le service régional des P. et T., qui autorisa ces recherches, et l'entreprise Varon-Leschel et Millet, qui les favorisa, voudront bien trouver ici mes remerciements.

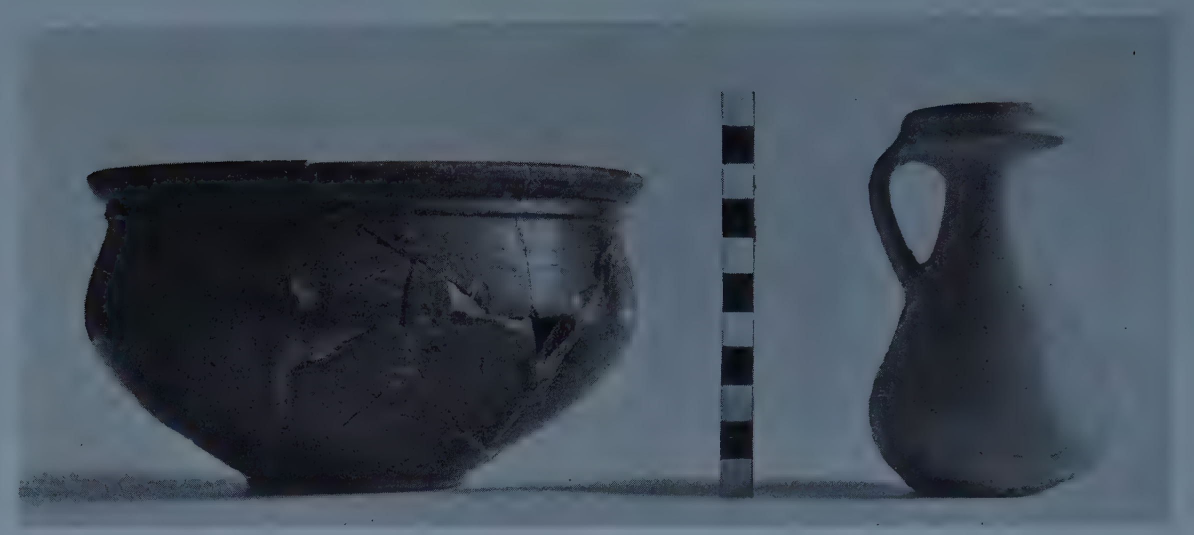


Fig. 15. — Roanne. Chantier de la nouvelle Poste. Céramique commune : jatte carénée et flacon *(cliché Conte)*.

vases ont été à peu près reconstitués (fig. 13) ; — de la céramique sigillée (Arezzo, La Graufesenque...) (fig. 14) ; une dizaine de marques de potiers que l'on n'avait pas encore rencontrées à Roanne ; — de la céramique commune, représentant la part la plus importante du lot (fig. 15). Ces trouvailles, déposées au Musée Joseph Déchelette, sont en cours d'étude[31].

b) Près de la Place du Château, au nº 18 de la *rue Cadore*, dans un terrain où la Municipalité se propose d'aménager un jardin public, il a été procédé, en 1959 et 1960, avec l'accord de la Ville de Roanne, à une exploration du même genre[32]. Celle-ci était justifiée par la proximité des découvertes effectuées sur le chantier du nouvel hôtel des Postes, par des trouvailles, plus anciennes, Place du Château (fragments de sarcophages, débris de céramique peinte, etc.), enfin par la mise au jour, à cet endroit, en 1940, lors de la construction d'un abri bétonné, de plusieurs tombes. Conduite avec soin et méthode, la fouille a révélé, à partir de —2 m. 50, sous un niveau de sépultures probablement mérovingiennes (fig. 16), une couche gallo-romaine se présentant, comme précédemment, sous forme de « poches à



Fig. 16. — Roanne. Chantier de la rue Cadore. Sépulture nº 1 *(cliché G. R. A. R.)*

(31) L'étude des objets métalliques est entreprise par M. J. Poncet ; celle des vases peints et de la céramique sigillée par M. R. Périchon ; celle de la céramique commune, par M. J. Cabotse.

(32) A MM. L. Bernicat, J. Della-Libera, J. Poncet et R. Périchon, qui l'ont entreprise, est confiée l'étude de ses résultats.

détritus » creusées dans le sable ; dans ces poches ont été retrouvés, outre quelques objets en métal (entre autres, une monnaie d'Auguste) et des débris de verre, des tessons de poterie dite commune et de céramique sigillée, ainsi que de nombreux fragments de vases peints. Il sera très intéressant de comparer ces résultats avec ceux obtenus sur le premier chantier.

c) En février 1960, dans la cour de l'immeuble « Baticoop-Fonquentin », *rue de l'Hôpital*, M. L. Grelaud a dégagé un puits d'époque gallo-romaine, bâti en pierres sèches, avec application (à l'extérieur) d'une couche d'argile jaune, et profond de 2 m. 50. Ici encore, avec quelques petits objets en métal, un grand nombre de tessons (céramiques commune, sigillée et peinte) ont été récupérés.

Saint-Étienne. — Animé par M. Henri Delporte, professeur au collège de Montbrison, — que je tiens à remercier chaleureusement pour sa précieuse collaboration, — le Groupe Archéologique Forez-Jarez a présenté au Centre de Documentation Pédagogique, du 26 mars au 2 avril 1960, sa première exposition, consacrée aux recherches récemment entreprises sur quelques sites archéologiques du département de la Loire : sites des époques paléolithique *(Saut-du-Perron)* et néolithique *(Pic-de-la-Violette)*, de l'âge du Fer *(Crêt-Châtelard, Essalois, Jœuvre)* et de la période gallo-romaine *(Feurs, Roanne)*. Une heureuse initiative, qui a obtenu auprès du public stéphanois un succès mérité et dont on souhaite le renouvellement, dès que les progrès réalisés par les travaux en cours le permettront.

Saint-Maurice-sur-Loire (canton de Roanne). — Sur l'oppidum de *Jœuvre*, une première campagne de fouilles, en 1958, avait permis à M. R. Périchon de dégager partiellement les vestiges d'une construction dans laquelle il semble possible de reconnaître une *villa rustica* : le mobilier découvert, principalement la céramique, suggérait, pour la période d'occupation, les IIe, IIIe et même IVe siècles[33]. Les données fournies par la campagne suivante, en 1959, celles notamment qu'offrent un grand bronze de Trajan et une monnaie de Constance II, ont confirmé ces conclusions. En 1960, il a seulement été procédé à l'enlèvement des déblais accumulés lors des précédentes campagnes et à une révision de la stratigraphie, par M. J. Devillaine.

Saint-Nizier-sous-Charlieu (canton de Charlieu). — Le 29 novembre 1959, sous la direction de MM. Goninet, principal du collège de Charlieu, et R. Périchon, sept sondages ont été effectués au lieu-dit *Les Varennes* (parcelles cadastrales 1362 et 1363), sur un site archéologique dont la construction d'une voie ferrée, en 1884, avait révélé l'existence, mais qui n'avait encore donné lieu à aucune prospection. De nombreux tessons de céramiques diverses ont été recueillis ; un mur très épais, en moellons, a été partiellement dégagé : une fouille méthodique paraît tout à fait souhaitable.

Saint-Romain-le-Puy (canton de Saint-Rambert). — Vers 1880, lors de l'établissement de la voie ferrée Saint-Étienne-Clermont-Ferrand, avaient été découverts au lieu-dit *Chaizieux* (aussi orthographié *Chezieu* ou *Cheysieu*) plusieurs vestiges de constructions antiques (entre autres, un beau fragment de mosaïque représentant deux poissons) et une grande quantité d'objets divers : des monnaies d'époque impériale, des bijoux, de la verrerie, des restes d'amphores et de très nombreux tessons[34] ; un important tronçon de la voie de Bolène, que rejoignait à cet endroit la route d'Aquae Segetae *(Moingt)*, avait été également mis au jour. Désirant reprendre l'exploration du gisement, Mme Campana, MM. J. Gorce et R. Quitaud, de Saint-Étienne, aidés par d'autres membres du Groupe Archéologique Forez-Jarez, ont tout récemment procédé à quelques sondages préliminaires. Bien que ceux-ci n'aient été pratiqués que sur des surfaces très

(33) R. Périchon, *Fouilles récentes sur l'oppidum de Jœuvre*, dans le *Bulletin de la Diana*, XXXV-1958, p. 274-293.

(34) Ces objets et le fragment de mosaïque sont aujourd'hui conservés au Musée de la Diana, à Montbrison. Leur découverte n'a malheureusement donné lieu, en son temps, à aucun compte rendu, à aucun relevé de plan.

réduites, ils ont livré un abondant matériel, en cours d'étude : plusieurs monnaies d'époques républicaine et impériale, un lot important de débris de céramiques commune et sigillée. Une prospection méthodique de ce site est vivement souhaitée.

Saône-et-Loire

Autun (Augustodunum). — *a)* En 1959, au Nord-Est de la ville, le long et à l'intérieur



Fig. 17. — Autun. Plan de situation : les trois petites croix indiquent l'emplacement des vestiges mis au jour par M. J. Creuzaton, au Nord-Est de la ville.

du rempart, non loin de la ligne de chemin de fer (fig. 17), ont été recueillis par M. J. Creuzaton quelques objets en bronze (fibule, clochette, battant de cloche, etc.) et, surtout, un lot très important de tessons de céramique sigillée et de céramique commune datables, pour la plupart, de la seconde moitié du Ier siècle de notre ère et de la première moitié du IIe. Une sépulture en tuiles, malheureusement très ruinée, a également été observée, ainsi qu'un chemin fortement empierré, parallèle au rempart[35].

b) En septembre 1960, sur le chantier des

(35) Ces découvertes, à l'étude desquelles M. J. Creuzaton a bien voulu associer M. R. Périchon, feront prochainement l'objet d'une publication.



Fig. 18. — Autun. Chantier de la Croix-Verte. Restes d'un mur en gros appareil et de quatre pilettes d'hypocauste, à l'emplacement du futur immeuble nº 1 *(cliché P.-M. Duval)*.



Fig. 19. — Autun. Chantier de la Croix-Verte. Fragment de mosaïque retrouvé à l'emplacement du futur immeuble nº 9 *(cliché P. C. Fournier)*.

H. L. M. de la *Croix-Verte* (délimité par la rue de la Croix-Verte, le boulevard Mazagran, la rue Frédéric-Latouche et l'avenue de l'Explorateur-Riollot) un *bulldozer* (!) a mis au jour plusieurs vestiges de constructions antiques : *a)* à l'emplacement du futur immeuble nº 1 (au Sud, à une quarantaine de mètres de la rue de l'Explorateur-Riollot), les restes d'un mur fait de gros blocs de pierre (large de 1 m. 20 et orienté, approximativement, Nord-Sud) et de quatre pilettes rondes d'hypocauste, posées sur une forme en maçonnerie (fig. 18) ;

b) à l'emplacement du futur immeuble nº 2 (à 75 mètres au Nord-Nord-Est du précédent), d'autres éléments d'hypocauste ; *c)* à l'emplacement du futur immeuble nº 9 (à l'Est), un important fragment de mosaïque à décor géométrique (fig. 19), ainsi que plusieurs morceaux de corniches et de revêtements en marbre, la base d'un petit pilier, des anses et des cols d'amphores[36]. Il est tout à fait regrettable que des sondages méthodiques n'aient pu être entrepris à temps dans cette zone, où s'élevaient jadis, de toute évidence, de grands thermes[37].

Blanot (canton de Cluny). — M. M. Bonnefoy a poursuivi la fouille du cimetière mérovingien du *Prieuré*. Six tombes (nos 13 à 18) ont été découvertes, en 1958 et 1959 ; une seule (nº 18) n'avait pas été violée : les restes de trois individus y ont été retrouvés, ainsi qu'une assez grande quantité de petits objets, notamment deux boucles rectangulaires en bronze[38].

Bissey-sous-Cruchaud (canton de Buxy). — La démolition, au début de 1960, d'une vieille demeure a permis à M. L. Armand-Calliat, conservateur du Musée Denon, à Chalon-sur-Saône, de retrouver, dans les décombres, une petite stèle de déesse-mère fort usée (haute de 0 m. 46, large de 0 m. 33 et épaisse de 0 m. 20 (fig. 20). Elle est aujourd'hui conservée au Musée Denon[39].

Chalon-sur-Saône (Cabilonnum). — En 1960, pour l'établissement d'un égout collecteur, a été creusée, à travers une bonne partie de la ville, une tranchée profonde de 4 m. 50. Ces travaux, surveillés sans relâche par M. L. Armand-Calliat, conservateur du Musée Denon, n'ont tout d'abord donné, du point de vue archéologique, que des résultats minimes[40]. Mais, arrivée à la hauteur de l'entrée latérale de la Sous-Préfecture, *rue de Thiard*, la tranchée rencontra l'une des tours rondes du rempart du Bas-Empire : celle qui est désignée dans les documents de l'Ancien Régime sous le nom de *tour de Mussy* et dont l'emplacement n'avait pas encore été repéré avec exactitude (fig. 21). Son diamètre était de 6 mètres, et ses murs, épais de 2 m. 25, ne laissaient à l'intérieur qu'un espace vide circulaire de 1 m. 50 ; ne

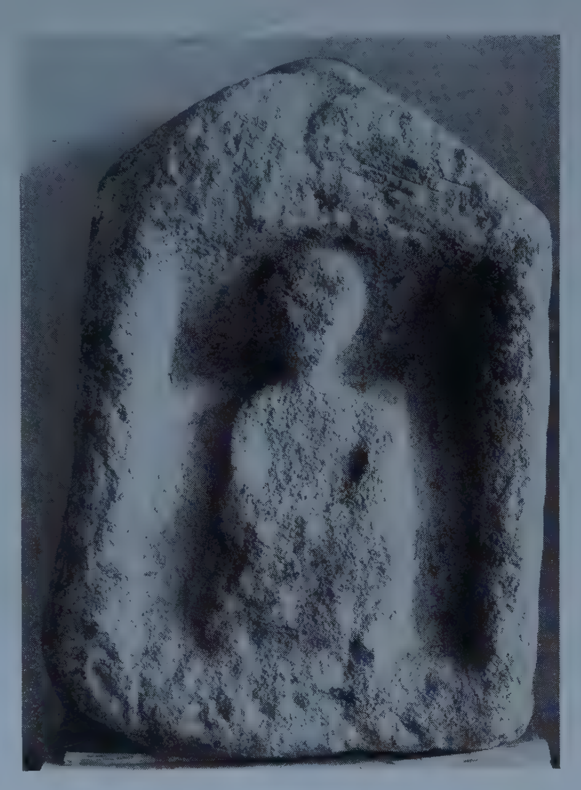


Fig. 20. — Bissey-sous-Cruchaud. Stèle de déesse-mère retrouvée en 1960, à présent conservée au Musée de Chalon-sur-Saône *(cliché L. Armand-Calliat).*

(36) La mosaïque a été relevée ; elle sera conservée, ainsi que les autres restes récupérés, au musée d'Autun.

(37) A Mlle Viallefond, conservateur au musée d'Autun, à M. P. C. Fournier, architecte des Monuments Historiques de Saône-et-Loire, à M. Billiet, entrepreneur à Autun, et à l'entreprise Terrade qui ont aidé à relever et sauvegarder tout ce qui pouvait l'être, j'adresse mes remerciements.

(38) Les découvertes de M. M. Bonnefoy doivent être prochainement publiées dans *La Physiophile* de Montceau-les-Mines.

(39) L. Armand-Calliat, *Bas-relief d'une déesse-mère à Bissey-sous-Cruchaud*, dans les *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saône*, XXXV (1958-1959), p. 133-136.

(40) « Rue Porte-de-Lyon, des tuiles à rebords ; rue Pasteur, des pointes de très grosses amphores ; place de l'Hôtel-de-Ville, quatre monnaies en bronze du Haut-Empire (Antonin le Pieux et Marc-Aurèle) ; rue de Thiard, d'autres pièces d'Antonin assez usées ; tout cela sans stratigraphie bien nette » (rapport de M. L. Armand-Calliat).

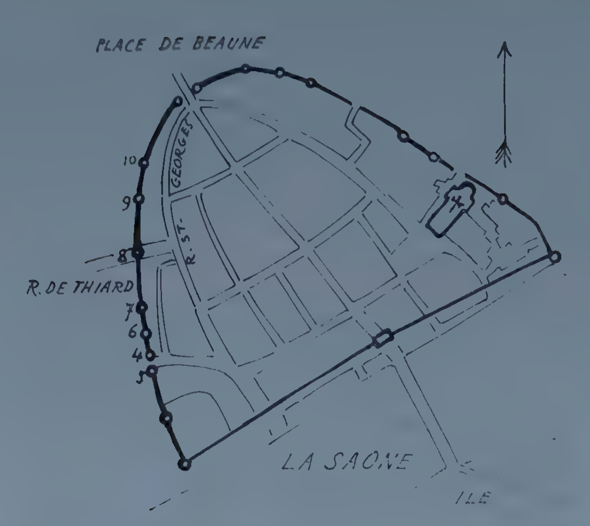


Fig. 21. — Chalon-sur-Saône. Plan du *castrum*, d'après L. Nieppe *(L. Armand-Calliat)*. Le n° 8 indique l'emplacement de la tour dite de Mussy, rue de Thiard.

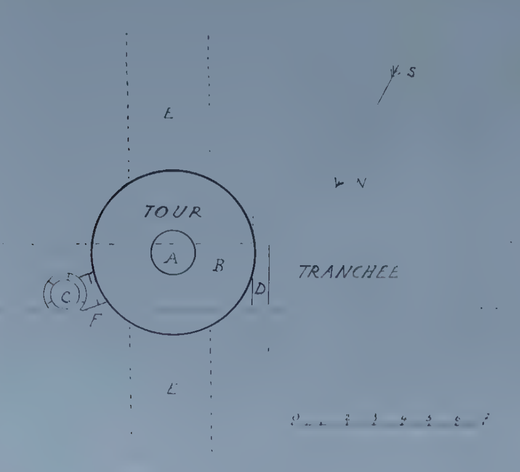


Fig. 22. — Chalon-sur-Saône. Plan de la tour de l'enceinte du Bas-Empire mise au jour rue de Thiard *(L. Armand-Calliat)*. A : partie creuse de la tour ; B : parois de la tour ; C : puits antique ; D : mur moderne ; E : muraille romaine de l'enceinte ; F : fragment de corniche.

présentant aucune trace d'escalier ou d'aménagement quelconque, elle ne contenait que de la terre de remblai ; du côté de la ville, elle faisait corps avec un puits, auquel la reliait un gros fragment de corniche à modillons (fig. 22 et 23)[41]. La destruction de la maçonnerie permit d'atteindre les assises formées de pierres de remploi. Sur la largeur de la tranchée, soit sur 2 m. 50, trois assises sur cinq furent démontées ; des infiltrations, le mauvais état du terrain, la proximité des maisons interdirent malheureusement l'enlèvement des deux autres. Dix blocs sculptés, dans lesquels M. L. Armand-Caillat reconnaît les restes d'un monument d'époque sévérienne, — dont d'autres éléments



Fig. 23. — Chalon-sur-Saône. Fouille de la tour dite de Mussy *(cliché L. Armand-Calliat)*.

avaient été exhumés, non loin de là, dans le rempart, en 1882, — ont été néanmoins récupérés et transportés au Musée Denon (fig. 24)[42].

(41) « Le fait que ce puits, en apparence contemporain de la tour, avait son orifice à 3 m. 50 au-dessous du niveau de la rue, achève de prouver que la surélévation du sol à l'intérieur du castrum est l'œuvre des siècles, qu'elle s'est produite peu à peu, accidentellement ou bien pour restreindre les inondations de la Saône, et qu'elle n'est pas l'œuvre systématique des ingénieurs romains auteurs du rempart, contrairement à ce que pensait Niepce en 1850 » *(ibid.)*.

(42) « Il s'agit : 1) d'une belle pierre ornée sur trois faces, d'acanthes et de feuilles imbriquées ; 2) d'une base et de fragments divers de pilastre ; 3) d'autres



Fig. 24. — Chalon-sur-Saône. Blocs sculptés découverts sous la tour dite de Mussy, rue de Thiard *(cliché A. Lacoste)*.

Une magnifique découverte, fructueuse à plus d'un titre[43], menée à bien grâce au concours actif de M. L. Armand-Calliat, des services municipaux et de l'entreprise Terrade, enfin de M. P.-C. Fournier, architecte des Monuments Historiques de Saône-et-Loire. — Parée de beaux édifices à l'époque sévérienne, la ville de Chalon, M. L. Armand-Caillat vient de le signaler aussi tout récemment[44], « possédait, dès le début du Ier siècle de notre ère, sans doute dès l'époque d'Auguste, de très riches monuments décorés de marbres sculptés avec une adresse remarquable » : c'est ce que paraît bien



Fig. 25. — Chalon-sur-Saône. Musée Denon. Verrerie romaine et céramique *(cliché A. Lacoste)*.

indiquer le style d'un morceau de frise en marbre blanc (rinceaux de feuillage et oiseaux) remis au jour, rue Saint-Georges, en 1844 et exposé maintenant au Musée Denon, dont M. L. Armand-Calliat présente et enrichit les collections avec autant de science que de dévouement (fig. 25, 26, 27 et 28).

Clessé (canton de Lugny). — Au hameau de *Quinlaine*, trois sépultures « en coffres », apparemment d'époque mérovingienne, ont été

blocs avec décor feuillé ; 4) d'un linteau (?) orné ; 5) d'un morceau de panneau avec départ de guirlande accrochée à un bucrâne (?) ; 6) de moulures sculptées ; 7) de deux corniches à modillons très simples » *(ibid.)*.

(43) Une étude lui sera prochainement consacrée, par M. L. Armand-Calliat, dans *Latomus (Mélanges Albert Grenier)*.

(44) Dans les *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saône*, XXXV (1958-1959), p. 97-101 et fig.

Fig. 26. Chalon-sur-Saône. Musée Denon. Salle des petits objets mérovingiens (où est exposé, en particulier, le mobilier des tombes de la nécropole de Curtil- sous-Burnand) *(cliché A. Lacoste).*

Fig. 27. Chalon-sur-Saône. Musée Denon. Galerie de la section lapidaire (ou seront exposés les blocs sculptés récemment découverts sous la tour dite de Mussy) *(cliché A. Lacoste).*



Fig. 28. — Chalon-sur-Saône. Musée Denon. Gladiateur au lion *(cliché A. Lacoste).*

mises au jour, dans son champ, par M. Thévenet et relevées par M. Barthélémy, instituteur à La Roche-Vineuse. Deux seulement contenaient des restes humains ; aucun mobilier.

Curtil-sous-Burnand (canton de Saint-Gengoux). — En 1959 a pris fin l'exploration de la

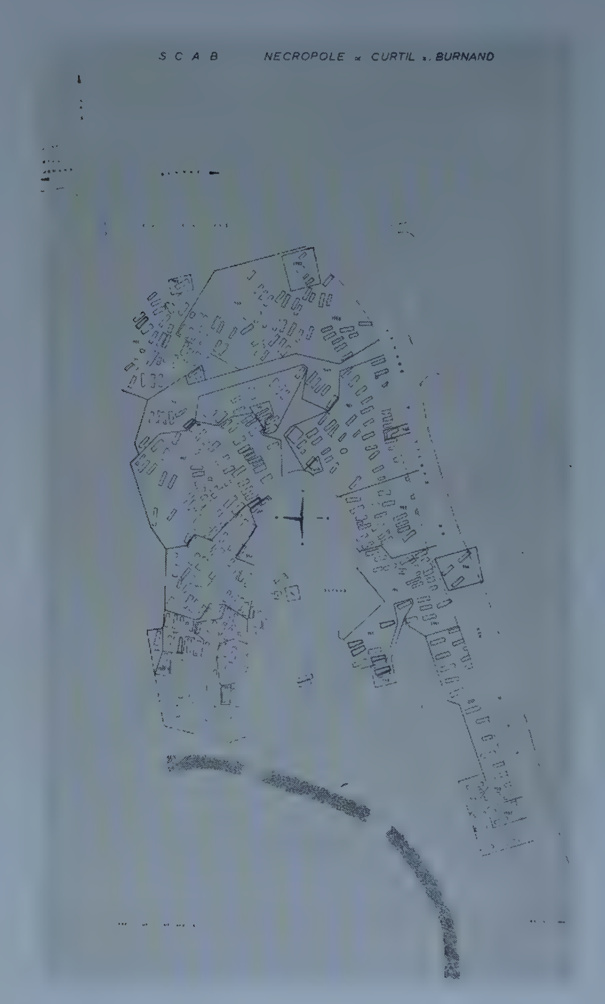


Fig. 29. — Curtil-sous-Burand. Plan de la nécropole mérovingienne *(P. C. Fournier).*

nécropole mérovingienne du lieu-dit la *Croix-de-Munot* (fig. 29). Au cours de cette dernière campagne, M. M. Lafond, président du Spéléo-Club Archéologique de Bourgogne, a mis au jour 12 sépultures, portant ainsi à 402 le nombre des tombes qu'aura livré, en douze ans, la prospection de ce cimetière. Dans les tombes 393, 394 et 395 n'ont pas été retrouvés de restes humains ; seule, la tombe 397 contenait du mobilier : une boucle réniforme, en fer plat et assez épais (grand diamètre : 0 m. 09), mais sans ardillon. M. Lafond tient prête l'étude exhaustive qui fera bientôt connaître les résultats de ses recherches ; on lui doit déjà une précieuse maquette en plâtre représentant la nécropole et ses abords immédiats. Cette maquette a été déposée au Musée de Chalon-sur-Saône, qui a également recueilli le mobilier des tombes de ce cimetière (fig. 26).

Mâcon (Matisco). — A l'automne de 1959, sur la *Place de la Baille* (fig. 30, E), c'est-à-dire



Fig. 30. — Mâcon. Plan de situation. En trait fort, tracé supposé de l'enceinte du Bas-Empire : en A, B, C et D, vestiges probables de cette enceinte. E : emplacement des découvertes faites en 1959 ; S¹, S² et S³ : emplacements des sondages effectués en 1960.

dans la partie méridionale du *castrum* romain[45], des travaux de terrassement entrepris pour la construction de nouveaux immeubles ont fait apparaître de nombreux vestiges d'époques gauloise (des vases à bord rabattu intérieurement, un pied de *trialalus*, des clefs en fer des types « clef de temple » et en forme d'ancre),

(45) Cf. G. Jeanton, *Le Mâconnais gallo-romain*, p. 2-4.

gallo-romaine (des tessons de céramique sigillée, une marque de potier, une monnaie de Domitien, une anse en bronze) et mérovingienne (des débris de poteries ornées à la roulette). La plus intéressante pièce du lot est, à coup sûr, une inscription paléo-chrétienne, — la première inscription mérovingienne trouvée à Mâcon et même en Mâconnais, — brisée en cinq morceaux et qui accompagnait les restes d'un puits ; elle mesure, dans son état actuel, 0 m. 42 de haut et 0 m. 34 de large (fig. 31) : *In hoc tumolo requiescit bonae memoriae Mellita [q]uae uixit annis LIIII ; obiit [i]n pace XV [k]ale[ndas] Ianu(arias), indic[tio]ne III.* L'examen de la graphie et le calcul des indictions invitent M. L. Armand-Calliat, qui étudie ce texte, à le dater de 494, 509, 540 ou 555, l'une des deux dernières dates paraissant mieux convenir que l'une des deux premières.

Ces trouvailles, auxquelles M. le Maire de Mâcon et son premier adjoint, M. M. Vitte, avaient aussitôt donné la meilleure attention[46], firent souhaiter qu'il fût procédé sans retard à l'exploration des terrains encore accessibles dans ce secteur. Au cours de l'été dernier, sous la direction de M. E. Magnien, conservateur des musées de Mâcon, et avec le concours du Groupement archéologique du Mâconnais, trois sondages, financés par l'État et, pour une part au moins égale, par la Ville de Mâcon, ont été effectués dans la partie occidentale de la Place de la Baille. Les deux premiers (fig. 30, S¹ et S²) n'ont livré aucun reste antique ou médiéval ; par contre, le troisième (S³), plus près du tracé supposé de l'enceinte du Bas-Empire, donna : à —2 m. 70, des fragments de *tegulae* et de poterie sigillée ; à —3 m. 20, une fibule en bronze, des clous, des débris de céramique brune, le tout attribuable à la Tène III. Un mur (Nord-Ouest-Sud-Est), fait d'un blocage entre deux parements de pierres en moyen appareil et posé sur une sorte de semelle, est aussi apparu ; il serait intéressant de poursuivre son dégagement.

En liaison avec ces sondages, une reconnaissance le long du tracé méridional du rempart a été entreprise par M. E. Magnien. En quatre points, des vestiges ont été relevés (fig. 30, A, B, C et D), qui semblent bien avoir appartenu au mur d'enceinte du IVe siècle. L'un d'eux (A), à la base de la *Tour Paradis*, c'est-à-dire à l'angle Sud-Ouest du *castrum*, présente quelques assises en grand appareil.

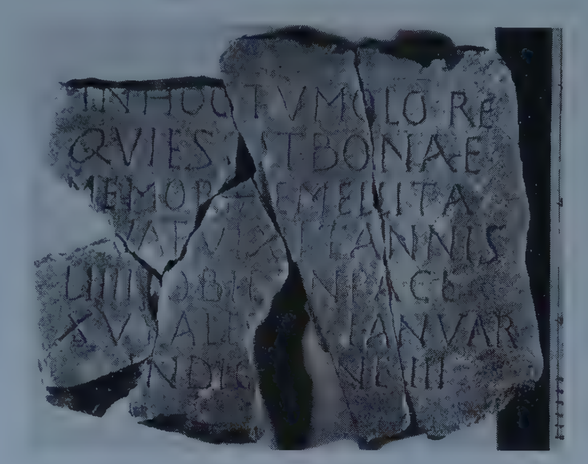


Fig. 31. — Mâcon. Épitaphe de *Mellita* (*cliché G. A. M.*).

Romenay (canton de Tournus). — A l'automne de 1959, au cours de labours profonds, M. A. Barthélémy a mis au jour, dans un champ qui borde le *bois des Bouleaux* et sur une surface de trois ares, une grande quantité de fragments de *tegulae* et de tessons de poterie commune (à pâte grise, pour la plupart). Aucun vestige de construction.

Saint-Symphorien-d'Ancelles (canton de La Chapelle-de-Guinchay). — En mars 1960, une tranchée pour la pose d'une canalisation a mis au jour, près du poids public, une sépulture isolée, munie d'un entourage de pierres sèches et recouverte de tuiles à rebord. M. J. Combier, directeur de la circonscription des Antiquités préhistoriques de Lyon, qui avait été alerté, recueillit un crâne en assez bon état (individu âgé), quelques débris d'os longs, des tuiles et une dizaine de tessons de céramique commune. L'un de ceux-ci semble avoir été décoré à la roulette, ce qui placerait cette sépulture au Ve, VIe ou même VIIe siècle. Le tout a été transporté au Musée de Mâcon.

(46) Je leur adresse mes remerciements, ainsi qu'à toutes les personnes qui s'intéressèrent à ces recherches et les facilitèrent.

Viry (canton de Charolles). — En 1958, M. P. Léger, instituteur à Ozolles, a poursuivi l'exploration du site des *Teppes*, au hameau de *Plainchassagne*. A une vingtaine de mètres au Nord des vestiges dégagés en 1957[47], ont été retrouvés, sur 10 mètres de long et 3 de large, les restes d'un bassin semi-circulaire (4 mètres de diamètre), de deux hypocaustes dallés de *tegulae* (pilettes carrées dans l'un, rondes dans l'autre) et d'une petite pièce (ou d'un bassin) rectangulaire. Il serait souhaitable que M. Léger, qui n'a pu continuer ses recherches en 1959 et en 1960, reprenne cette fouille.

Ain

Briord (canton de Lhuis). — Au lieu-dit *Les Plantées*, au débouché du tunnel-aqueduc de Briarette, la nécropole gallo-romaine découverte en 1956 par M. A. Grange, professeur au Grand Séminaire de Grenoble[48], a donné lieu, au cours des quatre dernières années, à plusieurs campagnes de fouilles menées avec méthode et soin, sous la responsabilité de M. R. Perraud, chef de district des Eaux et Forêts. Les campagnes de 1957, 1958 et 1959, dont les résultats ont été récemment publiés[49], ont livré, sur les parcelles cadastrales E. 80 et E. 89, 54 tombes, ossuaires ou crânes isolés et 25 foyers[50]. Orientées approximativement au Sud-Est, toutes les tombes sont des tombes à inhumation ; leur profondeur varie de 0 m. 40 à 1 m. 30 (cas assez fréquents de surimposition partielle) ; sauf trois, en caissons de tuiles à rebord, elles se présentent toutes en pleine terre ; dix-neuf sont directement liées à un foyer. Les corps sont couchés sur le dos, les bras tantôt allongés le long du thorax (fig. 33), tantôt ramenés sur la poitrine ou le pubis (fig. 32), ou bien encore dans l'une et l'autre position ; quelques-uns des morts étaient vêtus[51]. Six tombes possèdent un mobi-



Fig. 32. — Briord. Sépulture 39 de la nécropole gallo-romaine des *Plantées (cliché R. Perraud)*.

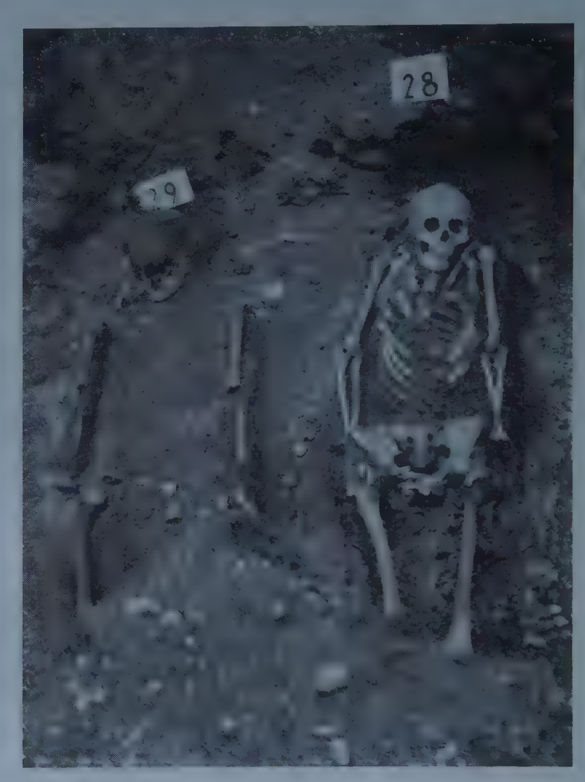


Fig. 33. — Briord. Sépultures 28 et 29 de la nécropole gallo-romaine des *Plantées (cliché R. Perraud)*.

(47) J. Guey, *o. c.*, p. 370.

(48) *Ibid.*, p. 373-374.

(49) A. Grange, H. Parriat et R. Perraud, *La nécropole gallo-romaine de Briord (Ain)*, édition de *La Physiophile* de Montceau-les-Mines, 1960, 30 pages et 8 figures, dont un plan de la nécropole, telle qu'elle se présentait à la fin de la campagne de 1959.

(50) « Nous sommes en mesure d'affirmer que dans tous les cas l'inhumation a précédé le bûcher funéraire » (*ibid.*, p. 4).

(51) « Un fil d'or ornait le cou du squelette..., il n'a pu qu'orner le col d'une robe ou d'une tunique » (*ibid.*, p. 6). Clous de chaussures aux pieds des squelettes

lier : des monnaies impériales, de Tibère à Trajan, et de la céramique contemporaine[52] ; la présence d'un foyer n'est attestée que pour l'une d'elles. Les foyers, dont le diamètre ne dépasse pas 1 m. 50, et la profondeur 0 m. 40, sont de forme lenticulaire ; quatre d'entre eux apparaissent sans tombe proche ; ils ont offert un abondant matériel : monnaies impériales (également de Tibère à Trajan), tessons de céramique (sigillée et ordinaire), morceaux de verre fondus, clous, fibules, bagues, anneaux, épingles en os, ossements d'animaux, etc.

En 1960, sur les indications données par un sondage effectué en 1958, le chantier a été déplacé à la limite septentrionale de la parcelle E. 80, où ont été dégagés 16 tombes et 8 foyers, en cours d'étude. Deux genres de sépultures : des tombes en pleine terre avec quelques foyers votifs ; recueillis dans ces derniers seulement, des débris de poteries et deux monnaies indiquent encore la seconde moitié du Ier siècle et la première du IIe ; — des tombes en caissons de dalles brutes, à moins grande profondeur que les précédentes ; à aucune d'entre elles il ne semble possible de rattacher un foyer ; leur date pose un délicat problème que les fouilleurs vont s'efforcer de résoudre.

Pierre QUONIAM.

des tombes 13 et 16 ; présence probable de jambières en cuir dans la tombe 26, d'une ceinture en cuir dans la tombe 16. « Il n'en est pas moins remarquable de constater qu'aucune fibule n'a été trouvée au voisinage des corps. Celles que nous possédons proviennent toutes des foyers. L'absence de cet accessoire obligé de nombreux vêtements de l'époque laisse supposer que l'inhumation non vêtue a été aussi pratiquée. Peut-être le corps était-il enveloppé dans un linceul » *(ibid.)*.

(52) Notamment, dans la tombe 18, une terre sigillée signée *Bassus*. Les vases étaient placés vides, semble-t-il, près du défunt.

LÉGISLATION ARCHÉOLOGIQUE

A. — On trouvera ci-dessous la liste, tenue à jour, des Directeurs des Antiquités préhistoriques et des Antiquités historiques

Circonscription de Lille : *Antiquités préhistoriques :* M. Léon **Aufrère**, Maître de recherches à l'Institut de Géographie de la Faculté des Lettres, 21, avenue De-Lattre-de-Tassigny, Parc-Saint-Maur (Seine). — *Antiquités historiques :* M. Ernest **Will**, professeur à la Faculté des Lettres de Lille (Nord), 10, rue Develly, Sèvres (Seine-et-Oise).

Circonscription de Paris (divisée en deux, Nord et Sud) : *Antiquités préhistoriques, Nord :* Mme **Basse de Ménorval** (pour l'Oise, la Seine, la Marne, la Seine-et-Marne et la Seine-et-Oise), Maître de recherches au C. N. R. S., 10, rue Paul-Appell, Paris, XIVe ; *Sud :* M. Raymond **Vaufrey** (pour l'Eure-et-Loir, le Loiret, le Loir-et-Cher, le Cher), Professeur à l'Institut de Paléontologie humaine, 1, rue René-Panhard, Paris, XIIIe. — *Antiquités historiques, Nord :* M. André **Piganiol** (pour l'Oise, la Seine, la Marne, la Seine-et-Marne et la Seine-et-Oise), Membre de l'Institut, 40, rue du Père-Corentin, Paris, XIVe ; *Sud :* M. Charles **Picard** (pour l'Eure-et-Loir, le Loiret, le Loir-et-Cher, le Cher), Membre de l'Institut, 16, avenue de l'Observatoire, Paris, VIe.

Circonscription de Caen : *Antiquités préhistoriques :* M. l'Abbé Maurice **Graindor,** Chargé de recherches au C. N. R. S., Laboratoire de Géologie du Collège de France, 11, place Marcelin-Berthelot, Paris, Ve, et 57, rue Théagène-Bouffard, Fécamp (Seine-Maritime). — *Antiquités historiques :* M. Michel **de Boüard,** Doyen de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Caen (Calvados).

Circonscription de Rennes : *Antiquités préhistoriques :* M. Pierre-Roland **Giot,** Maître de recherches au C. N. R. S., Directeur du Laboratoire d'Anthropologie et des Musées préhistoriques de la Faculté des Sciences, Laboratoire d'Anthropologie, rue du Thabor, Rennes (Ille-et-Vilaine). — *Antiquités historiques :* M. Jean **Bousquet,** Professeur à la Faculté des Lettres, 11, rue Henri-Sée, Rennes (Ille-et-Vilaine).

Circonscription de Poitiers. — *Antiquités préhistoriques :* M. Étienne **Patte,** Doyen de la Faculté des Sciences, 2, rue de l'Université, Poitiers (Vienne). — *Antiquités historiques :* M. François **Eygun,** Conservateur de la Bibliothèque municipale, 12, rue Renaudot, Poitiers (Vienne).

Circonscription de Dijon : *Antiquités préhistoriques :* M. l'Abbé Joseph **Joly,** Attaché de recherches au C. N. R. S., Laboratoire de géologie de la Faculté des Sciences, 51, rue Monge, Dijon (Côte-d'Or). — *Antiquités historiques :* M. Roland **Martin,** Professeur à la Faculté des Lettres de Dijon, « L'Hermitage », Fixin (Côte-d'Or).

Circonscription de Nancy : *Antiquités préhistoriques :* M. Guy **Gaudron,** Inspecteur principal des Musées de France, 2, rue du Pas-de-la-Mule, Paris, IIIe. — *Antiquités historiques :* M. Louis **Déroche,** Chargé d'enseignement à la Faculté des Lettres, Nancy (Meurthe-et-Moselle) et 100, rue Victor-Basch, Vandœuvre (M.-et-M.).

Circonscription de Strasbourg : *Antiquités préhistoriques :* M. Paul **Wernert,** Archéologue, 9, avenue des Vosges, Strasbourg (Bas-Rhin). — *Antiquités historiques :* M. Jean-Jacques **Hatt,** Professeur à la Faculté des Lettres, 3, boulevard de la Dordogne, Strasbourg (Bas-Rhin).

Circonscription de Besançon : *Antiquités préhistoriques :* M. Jacques **Millotte,** Attaché de recherches au C. N. R. S., Villa « Maurice »,

Les Tilleroyes, Besançon (Doubs). — *Antiquités historiques:* M. Lucien **Lerat,** Doyen de la Faculté des Lettres, 30, rue Mégevaud, Besançon (Doubs).

Circonscription de Lyon : *Antiquités préhistoriques:* M. Jean **Combier**, Attaché de recherches au C. N. R. S., Romanèche-Thorins (Saône-et-Loire). — *Antiquités historiques:* M. Pierre **Quoniam,** Maître de recherches au C. N. R. S. 15, rue Gazan, Paris, XIVe.

Circonscription de Clermont-Ferrand : *Antiquités préhistoriques:* M. Louis **Balsan,** Conservateur des Antiquités et Objets d'Art de l'Aveyron, 2, rue de Laumière, Rodez (Aveyron). — *Antiquités historiques:* M. Pierre-François **Fournier,** Archiviste départemental honoraire, 22, rue Sainte-Claire, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

Circonscription de Bordeaux : *Antiquités préhistoriques:* M. François **Bordes,** 46, chemin Jouis, Talence (Gironde). — *Antiquités historiques:* M. Jacques **Coupry,** Professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux (Gironde), Villa « Canta Cigaloun », rue André-Maginot, Caudéran (Gironde).

Circonscription de Toulouse : *Antiquités préhistoriques:* M. Louis **Méroc,** Conseiller à la Cour d'Appel, chargé de conférences de préhistoire à la Faculté des Lettres, 4, avenue Jean-Rieux, Toulouse (Haute-Garonne). — *Antiquités historiques:* M. Michel **Labrousse,** Professeur à la Faculté des Lettres, 16, Allée de Barcelone, Toulouse (Haute-Garonne).

Circonscription de Montpellier : *Antiquités préhistoriques:* M. Max **Escalon de Fonton,** Chargé de recherches au C. N. R. S. et chargé de fonctions au Museum d'Histoire naturelle de Marseille, 154, cours Lieutaud, Marseille, VIe (Bouches-du-Rhône). — *Antiquités historiques:* M. Hubert **Gallet de Santerre,** Maître de conférences à la Faculté des Lettres, 12, avenue Frédéric-Mistral, Montpellier (Hérault).

Circonscription de Grenoble : *Antiquités préhistoriques:* M. Jean **Combier,** Attaché de recherches au C. N. R. S., Romanèche-Thorins (Saône-et-Loire). — *Antiquités historiques:* M. Adrien **Bruhl,** Doyen de la Faculté des Lettres, 7, avenue Berthelot, Lyon, IVe (Rhône).

Circonscription d'Aix : *Antiquités préhistoriques:* M. Sylvain **Gagnière,** Archéologue, Musée d'Histoire Naturelle, 67, rue Joseph-Vernet, Avignon (Vaucluse). — *Antiquités historiques* (divisée en deux, Nord et Sud) : *Sud*, M. Fernand **Benoit** (pour les Alpes-Maritimes, les Bouches-du-Rhône, la Corse, le Var), Membre de l'Institut, Conservateur du Musée Borély, Marseille, VIIIe (Bouches-du-Rhône) ; *Nord:* M. Henri **Rolland** (pour les Basses-Alpes et le Vaucluse), Conservateur du Musée Archéologique, Hôtel de Sade, Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône).



Carte des Circonscriptions des antiquités nationales coïncidant avec les Académies.

B. — LOI 61-1262 DU 24 NOVEMBRE 1961 RELATIVE A LA POLICE DES ÉPAVES MARITIMES

L'Assemblée nationale et le Sénat ont adopté.

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

ARTICLE PREMIER. — La réglementation des épaves maritimes pourra comporter les limitations des droits de propriété dans l'intérêt du sauvetage des épaves.

Elle pourra prévoir à cet effet :

La réquisition, en vue du sauvetage, des personnes et des biens avec attribution de compétence à l'autorité judiciaire en ce qui concerne le contentieux du droit à indemnité ;

L'occupation temporaire, aux mêmes fins, et la traversée des propriétés privées ;

La déchéance des droits du propriétaire de l'épave dans les cas déterminés où celui-ci refuserait ou négligerait de procéder aux opérations de sauvetage.

Cette réglementation pourra aussi garantir, par un privilège sur la valeur de l'épave, la créance des sauveteurs ainsi que celle des administrations qui procéderaient aux travaux de sauvetage. Ce privilège aura même rang que le privilège des frais faits pour la conservation de la chose.

ART. 2. — En cas d'infraction à la réglementation relative aux épaves maritimes, les procès-verbaux sont dressés par l'administrateur de l'inscription maritime et transmis par lui au procureur de la République. En vue de la découverte des épaves, l'administrateur de l'inscription maritime entend les témoins et procède lui-même à toutes visites domiciliaires et perquisitions ou délègue à ces fins un officier de police judiciaire.

ART. 3. — Toute personne qui aura détourné ou tenté de détourner ou recelé une épave maritime sera punie des peines prévues aux articles 401 et 460 du code pénal.

ART. 4. — Quiconque aura intentionnellement détruit, mutilé ou détérioré une épave maritime présentant un intérêt archéologique, historique ou artistique, ou tout autre objet en provenant, sera puni des peines prévues à l'article 257 du code pénal.

ART. 5. — L'article 5 du titre IX du livre IV de l'ordonnance sur la marine d'août 1681 est abrogé.

ART. 6. — Les dispositions de la présente loi sont applicables dans les départements algériens et dans les territoires d'outre-mer.

La présente loi sera exécutée comme loi de l'État.

Fait à Paris, le 24 novembre 1961.

Ch. DE GAULLE.

Par le Président de la République :

Le Premier ministre,
MICHEL DEBRÉ

Le ministre d'État chargé du Sahara, des départements d'outre-mer et des territoires d'outre-mer,
LOUIS JACQUINOT.

Le ministre d'État chargé des affaires algériennes,
LOUIS JOXE.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
BERNARD CHENOT.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
WILFRID BAUMGARTNER.

Le ministre des travaux publics et des transports,
ROBERT BURON.

(Ce texte de loi, publié au *Journal officiel* du 25 novembre 1961, p. 108 10-108 11, n'a pas encore fait l'objet du décret d'application, réglement d'administration publique établi par le Conseil d'État, qui entraînera sa mise en vigueur.)

TABLE DES MATIÈRES DU TOME XIX, FASCICULES 1 ET 2

(Les articles du 2e fascicule de ce tome commencent à la page 243)

NOTES

DOCUMENTS COMMENTÉS

INFORMATIONS ARCHÉOLOGIQUES

Circonscriptions des Antiquités historiques

(Du Premier Age du Fer à l'an 800)

LÉGISLATION ARCHÉOLOGIQUE

Imprimerie A. Bontemps, Limoges (France)

Dépôt légal : 1er trimestre 1962

GALLIA

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

16, rue Pierre-Curie — PARIS Ve

Tél.: DANton 56-18 **C.C.P. Paris 9152-20**

Tome I, fasc. 1 et 2, 1943 ; — II, 1944. — Presses Universitaires de France. 108, boul. St-Germain, PARIS, VIe. (Le t. III n'a pas paru).	*Épuisés*
Tome IV, 1946. — de Boccard, 1, rue de Médicis, Paris, VIe	20 NF
Tome V, fasc. 1. — 1947, 234 p., 150 fig., 4 plans, Centre National de la Recherche Scientifique, 16, rue Pierre-Curie, Paris Ve	24 NF
Tome V, fasc. 2. — 1947, 253 p., 150 fig., 2 plans, C. N. R. S	24 NF
Tome VI, fasc. 1. — 1948, 288 p., 196 fig., 4 plans, C. N. R. S	28 NF
Tome VI, fasc. 2. — 1948, 201 p., 102 fig., 4 plans, C. N. R. S	26 NF
Tome VII, fasc. 1. — 1949, 140 p., 145 fig., 2 plans, C. N. R. S	25 NF
Tome VII, fasc. 2. — 1949, 184 p., 48 fig., 1 plan, C. N. R. S	30 NF
Tome VIII. — 1950, 263 p., 150 fig., 3 plans, C. N. R. S	30 NF
Tome IX. — 1951, 183 p., 113 fig., 1 pl. h. t., C. N. R. S	25 NF
Tome X. — 1952, 150 p., 59 fig., C. N. R. S	22 NF
Tome XI, fasc. 1. — 1953, 204 p., 164 fig., 3 pl. h. t., C. N. R. S	30 NF
Tome XI, fasc. 2. — 1953, 175 p., 76 fig., C. N. R. S	24 NF
Tome XII, fasc. 1. — 1954, 284 p., 219 fig., C. N. R. S	32 NF
Tome XII, fasc. 2. — 1954, 295 p., 254 fig., C. N. R. S	32 NF
Tome XIII, fasc. 1. — 1955, 108 p., 55 fig., 1 pl. h. t., C. N. R. S	15 NF
Tome XIII, fasc. 2. — 1955, 152 p., 124 fig., 1 pl. h. t., C. N. R. S	15 NF
Tome XIV, fasc. 1. — 1956, 160 p., 74 fig., 2 pl. in. t., 1 pl. h. t., C. N. R. S.	21 NF
Tome XIV, fasc. 2. — 1956, 176 p., 208 fig., 1 pl. h. t., C. N. R. S	24 NF
Tome XV, fasc. 1. — 1957, 150 p., 99 fig., 13 pl. in. t., 1 pl. h. t., C. N. R. S.	24 NF
Tome XV, fasc. 2. — 1957, 205 p., 157 fig., C. N. R. S	32 NF
Tome XV, fasc. 3 (Préhistoire). — 1957, 184 p., 83 fig., 29 pl. in. t., C. N. R. S.	30 NF
Tome XVI, fasc. 1. — 1958, 241 p., 183 fig., C. N. R. S	40 NF
Tome XVI, fasc. 2. — 1958, 271 p., 229 fig., 1 pl. h. t., C. N. R. S	45 NF
Tome XVII, fasc. 1. — 1959, 201 p., 92 fig., 26 pl. in. t., 1 pl. h. t., C. N. R. S.	40 NF
Tome XVII, fasc. 2. — 1959, 317 p., 317 fig., C. N. R. S	62 NF
Tome XVIII, fasc. 1. — 1960, 189 p., 152 fig., 8 pl. in. t., 1 pl. h. t., C. N. R. S.	42 NF
Tome XVIII, fasc. 2. — 1960, 189 p., 267 fig., C. N. R. S.	44 NF

GALLIA-PRÉHISTOIRE

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

16, rue Pierre-Curie — PARIS V^e^

Tél : DANton 56-18 **C. C. P. Paris 9152-20**

Tome I — 1958, 180 p., 145 fig., Centre National de la Recherche Scientifique. 30 NF
Tome II — 1959, 276 p., 231 fig., C. N. R. S. .... 48 NF
Tome III — 1960, 216 p., 195 fig., 8 cartes C. N. R. S .... 42 NF

SUPPLÉMENT

IX. Abbé P. Mouton et René Joffroy, *Le Gisement aurignacien des Rois à Moulhiers (Charente)*. Un volume, 141 pages, 45 illustrations. Paris, C. N. R. S., 1958 .... 20 NF

SUPPLÉMENTS A GALLIA

I. H. ROLLAND, *Fouilles de Glanum.* Éditions de Boccard............... *Épuisé*

II. J. FORMIGÉ, *Le Trophée des Alpes (La Turbie).* Un volume, 105 pages, 62 illustrations. Paris, Centre National de la Recherche Scientifique, 16, rue Pierre-Curie, Paris (Ve), 1949.................. 16 NF

III. H. ROLLAND, *Fouilles de Saint-Blaise (Bouches-du-Rhône).* Un volume, 290 pages, 186 illustrations. Paris, C. N. R. S., 1951..... 25 NF

IV. P. WUILLEUMIER, *Fouilles de Fourvière à Lyon.* Un volume, 87 pages, 8 plans, 20 planches. Paris, C. N. R. S., 1951................. 20 NF

V. F. BENOIT, *Sarcophages paléochrétiens d'Arles et de Marseille.* Un volume, 88 pages, 50 planches. Paris, C. N. R. S., 1951......... 14 NF

VI. G. CHENET et G. GAUDRON, *La Céramique sigillée d'Argonne des IIe et IIIe siècles.* Un volume, 249 pages, 70 illustrations, 5 tableaux. Paris, C. N. R. S., 1955.................................... 26 NF

VII. H. ROLLAND, *Fouilles de Saint-Blaise* (1951-1956). Un volume, 85 pages, 56 illustrations, 4 plans. Paris, C. N. R. S., 1956....... 19 NF

VIII. G. FAIDER-FEYTMANS, *Recueil des Bronzes de Bavai (Nord).* Un volume, 142 pages, 2 plans, 57 planches. Paris, C. N. R. S., 1957. 35 NF

IX. Abbé P. MOUTON et René JOFFROY, *Le Gisement aurignacien des Rois à Mouthiers (Charente).* Un volume, 141 pages, 45 illustrations. Paris, C. N. R. S., 1958.................................. 20 NF

X. H. STERN, *Recueil général des Mosaïques de la Gaule.*
I, Province de Belgique, fascicule 1. Belgique de l'Ouest. Un volume, 105 pages, 56 planches. Paris, C. N. R. S., 1957...... 28 NF
I, fascicule 2. Belgique de l'Est. Un volume, 94 pages, 53 planches. Paris, C. N. R. S., 1960............................ 34 NF

XI. H. ROLLAND, *Fouilles de Glanum* (Saint-Remy-de-Provence), 1947-1956. Un volume, 135 pages, 9 plans, 47 planches. Paris, C. N. R. S., 1958.. 30 NF

XII. J. GRICOURT, G. FABRE et M. MAINJONET, J. LAFAURIE, *Trésors monétaires et Plaques-boucles de la Gaule romaine : Bavai, Montbouy, Chécy.* Un volume, IX-348 pages, 19 planches, illustrations, tableaux, cartes. Paris, C. N. R. S., 1959.............. 70 NF

XIII. E. ESPÉRANDIEU † et H. ROLLAND, *Bronzes antiques de la Seine-Maritime.* Un volume, 101 pages, 63 planches, 1 carte. Paris, C. N. R. S., 1959... 28 NF

XIV. F. BENOIT, *Fouilles sous-marines : l'épave du Grand Congloué.* Un volume, 211 pages, 34 planches, 106 figures, Paris, C. N. R. S., 1961. 40 NF

Sous presse :

R. AMY, P.-M. DUVAL, J. FORMIGÉ, J.-J. HATT, A. PIGANIOL, Ch. PICARD, G. PICARD, *L'Arc d'Orange.*

A. PIGANIOL, *Documents cadastraux d'Orange.*

G. CORDIER, *Inventaire des Mégalithes, I. Indre-et-Loire.*

P. WUILLEUNIER, *Inscriptions latines des Trois gaules.*

PUBLICATIONS DE L'INSTITUT DE RECHERCHES ET D'HISTOIRE DES TEXTES

M[lle] PELLEGRIN, *La Bibliothèque des Visconti Sforza* (relié pleine toile crème).	24	NF
RICHARD, *Répertoire des bibliothèques et des catalogues de manuscrits grecs* (2[e] édition)	22	NF
RICHARD, *Inventaire des manuscrits grecs du British Museum*	9	NF
VAJDA, *Répertoire des catalogues et inventaires de manuscrits arabes*	4,50	NF
VAJDA, *Index général des manuscrits arabes musulmans de la Bibliothèque Nationale de Paris*	24	NF
VAJDA, *Les certificats de lecture et de transmission dans les manuscrits arabes de la Bibliothèque Nationale de Paris*	6	NF
SAMARAN et MARICHAL. *Catalogue des manuscrits en écriture latine.* Tome I. Musée Condé et Bibliothèques parisiennes	90	NF

III. — COLLOQUES INTERNATIONAUX

II. — *Léonard de Vinci et l'expérience scientifique au XVI[e] siècle*	15	NF
(Le colloque Léonard de Vinci est en vente aux Presses Universitaires de France)		
III. — *Les Romans du Graal aux XII[e] et XIII[e] siècles*	10	NF
IV. — *Nomenclature des écritures livresques du IX[e] au XVI[e] siècle*	6,60	NF
IX. — *Corpus Vasorum Antiquorum*	3,50	NF

Renseignements et vente au SERVICE DES PUBLICATIONS DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

15, quai Anatole-France — PARIS-VII[e] — C. C. P. PARIS 9061-11. — Tél. SOL. 93-39

Sauf pour GALLIA (voir sur la couverture et la page de titre)

LE GÉRANT : B. LEPÊTRE.

GALLIA, créée en 1943 en vertu de la loi sur les fouilles archéologiques, est l'organe du *Comité Technique de la Recherche archéologique en France*, près le C. N. R. S.

Président : *M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.* Vice-Président : *M. le Directeur général du C. N. R. S.* Secrétaires : Paul-Marie DUVAL, *Directeur d'études à l'École pratique des hautes études, Directeur de la revue Gallia ;* André LEROI-GOURHAN, *Professeur à la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université de Paris, Directeur-adjoint de la revue Gallia (Préhistoire).* Membres : *les membres du Comité de rédaction de Gallia* (voir ci-dessus).

Les périodes envisagées sont : la Préhistoire depuis les origines, l'Antiquité classique, l'Époque barbare jusqu'à la fin du VII[e] siècle ap. J.-C., dans les limites du territoire métropolitain. La Préhistoire fait l'objet d'une série particulière.

Une collection de volumes supplémentaires accueille les mémoires trop étendus pour paraître dans la revue.

Pour tout ce qui concerne la rédaction (envoi des manuscrits, des documents et des épreuves) et la correspondance, s'adresser à : M. Paul-Marie DUVAL — Centre National de la Recherche Scientifique.

16, rue Pierre-Curie, Paris V[e].

Tél. DANton 56-18 **C. C. P. PARIS 9152-20**

Pour la vente et les souscriptions : GALLIA, même adresse